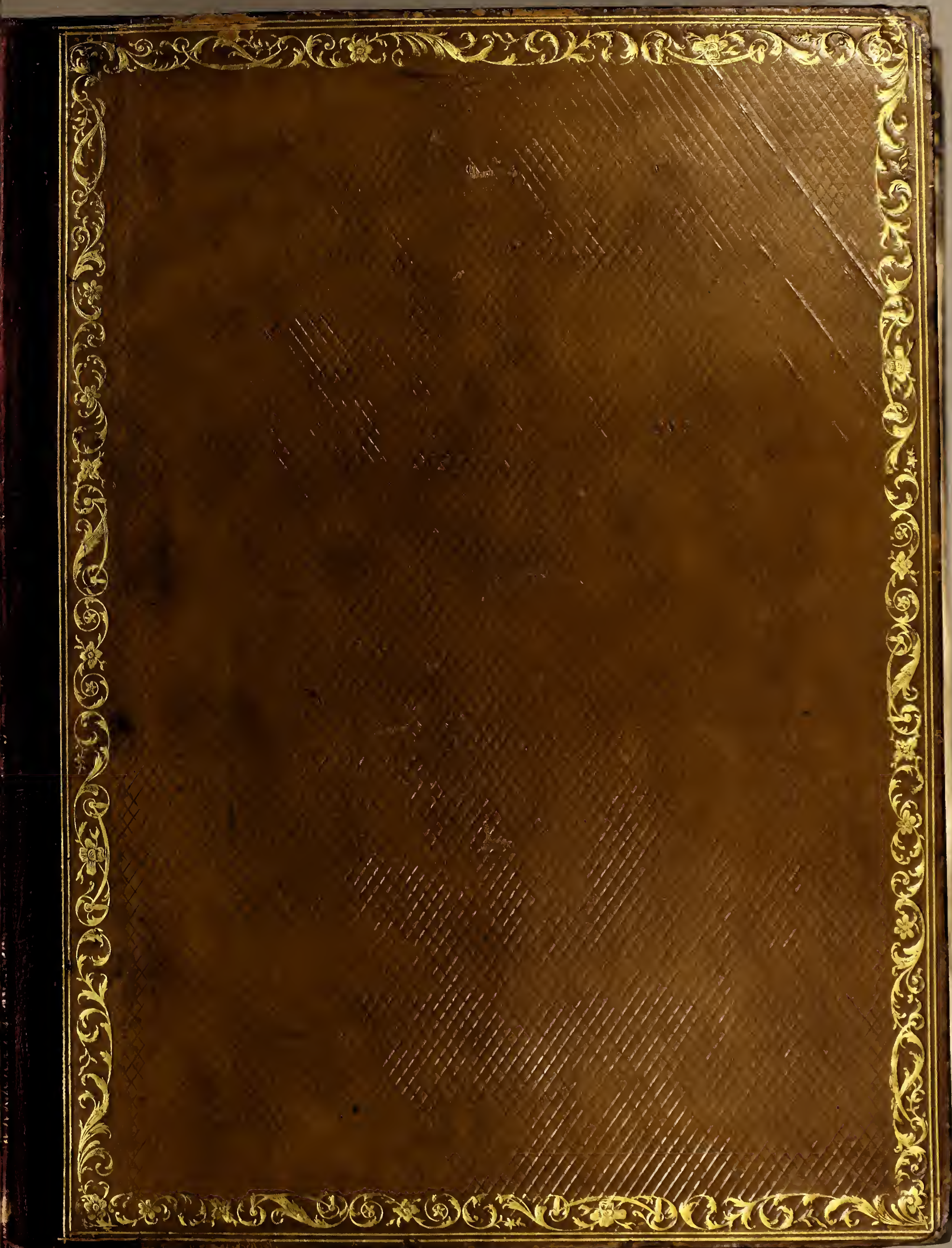


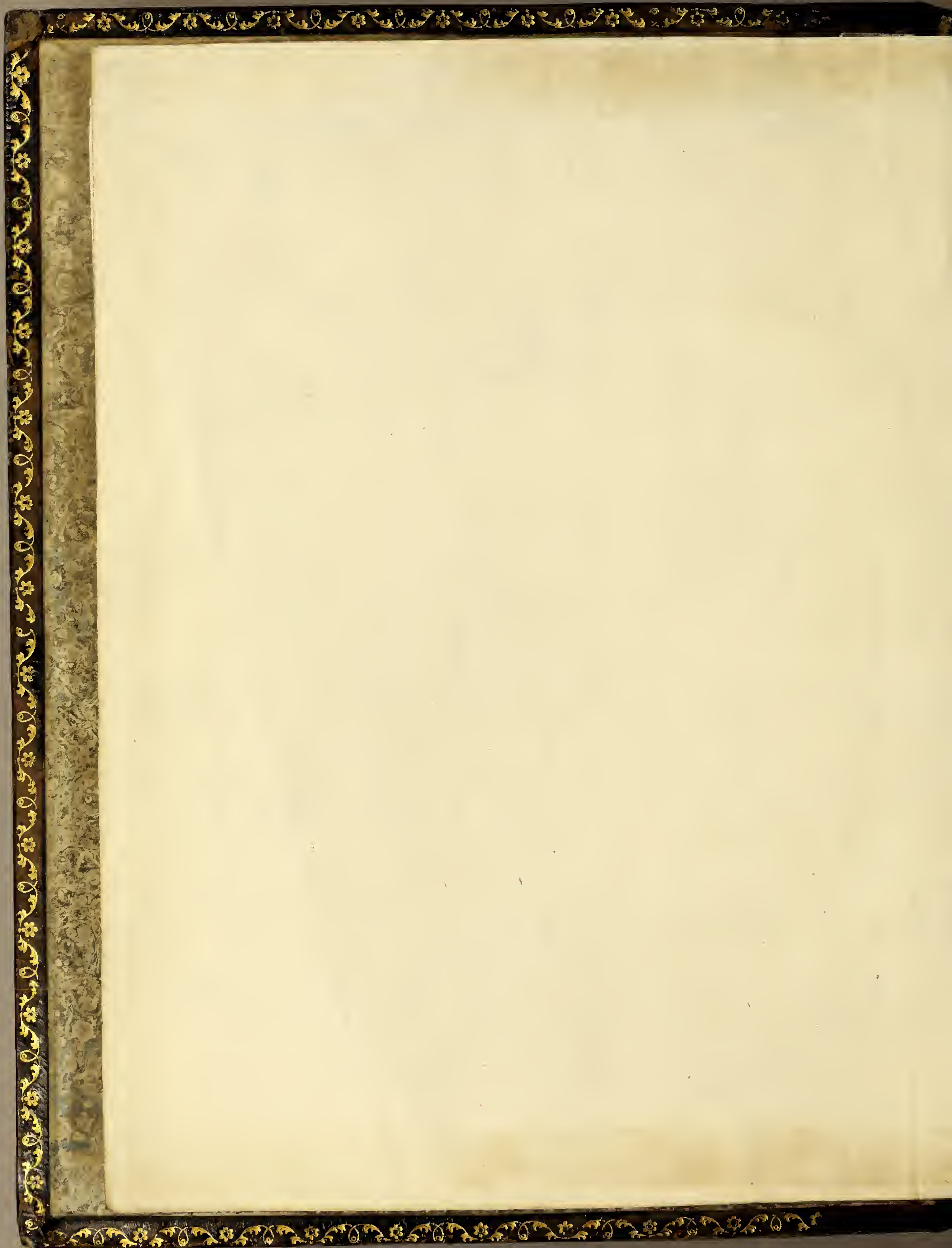


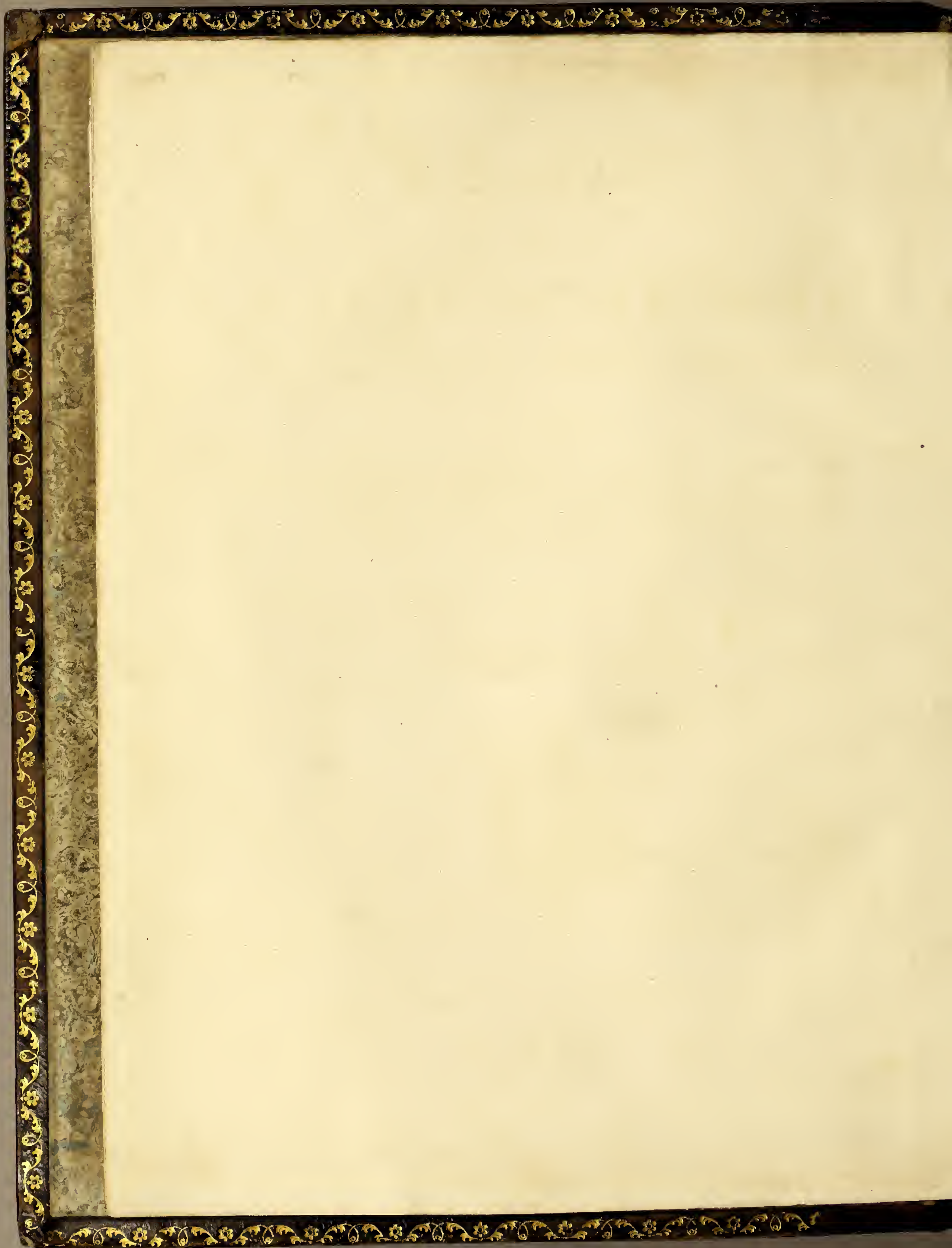
JOHN CARTER BROWN
LIBRARY

Purchased from the
Trust Fund of
Lathrop Colgate Harper
LITT. D.









VOYAGE
DE
DENTRECASTEAUX,

ENVOYÉ A LA RECHERCHE DE LA PÉROUSE.

PUBLIÉ

PAR ORDRE DE SA MAJESTÉ L'EMPEREUR ET ROI,

SOUS LE MINISTÈRE DE S. E. LE VICE-AMIRAL DECRÈS,

COMTE DE L'EMPIRE.

RÉDIGÉ PAR M. DE ROSSEL, ANCIEN CAPITAINE DE VAISSEAU.

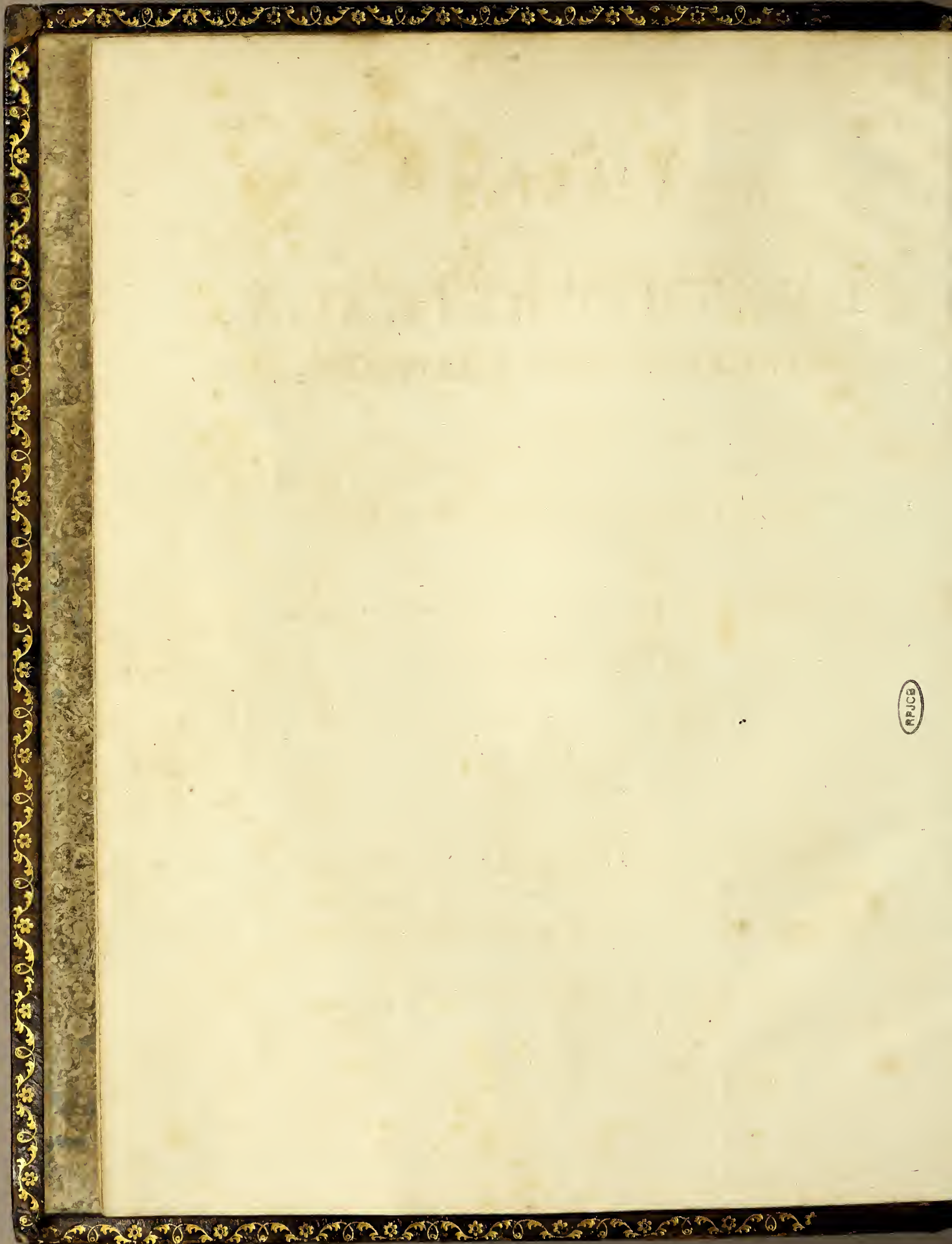
TOME PREMIER.



A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE IMPÉRIALE.

1808.


RPJCB

À SA MAJESTÉ

NAPOLÉON,

EMPEREUR DES FRANÇOIS,

ROI D'ITALIE,

PROTECTEUR DE LA CONFÉDÉRATION DU RHIN.

SIRE,

LE règne de VOTRE MAJESTÉ n'est pas moins illustré par la protection éclatante qu'elle accorde aux sciences et aux arts, que par les hauts faits qui doivent

éterniser la gloire de l'Empire. VOTRE MAJESTÉ *a donné une nouvelle preuve de cette protection, en ordonnant de publier le Voyage des frégates envoyées à la recherche de* M. DE LA PÉROUSE. *Ce voyage avoit aussi pour objet de suivre le plan de navigation, utile à la géographie, au commerce et aux arts, d'après lequel l'infortuné* LA PÉROUSE *devoit diriger ses opérations; et, sous ce rapport, il appartient aux travaux entrepris conformément aux vues de* VOTRE MAJESTÉ. *L'attention dont elle daigne honorer cet ouvrage, est la récompense la plus flatteuse à laquelle puissent aspirer ceux qui ont été chargés d'y coopérer. J'ai pensé que les intentions de* VOTRE MAJESTÉ *ne pouvoient être mieux remplies qu'en donnant tous mes soins pour mettre en ordre, et conserver, dans toute sa simplicité, le journal d'un officier dont les talens éminens et la grande expérience étoient généralement reconnus. Je me suis permis d'y joindre mon travail particulier sur les observations astronomiques que j'avois été chargé de faire pendant le cours de l'expédition. L'espérance que les navigateurs y trouveront des méthodes qui contribueront à la sûreté de la navigation,*

a soutenu mon zèle. Mais je ne croirai mes travaux utiles qu'autant qu'ils pourront obtenir l'approbation de VOTRE MAJESTÉ.

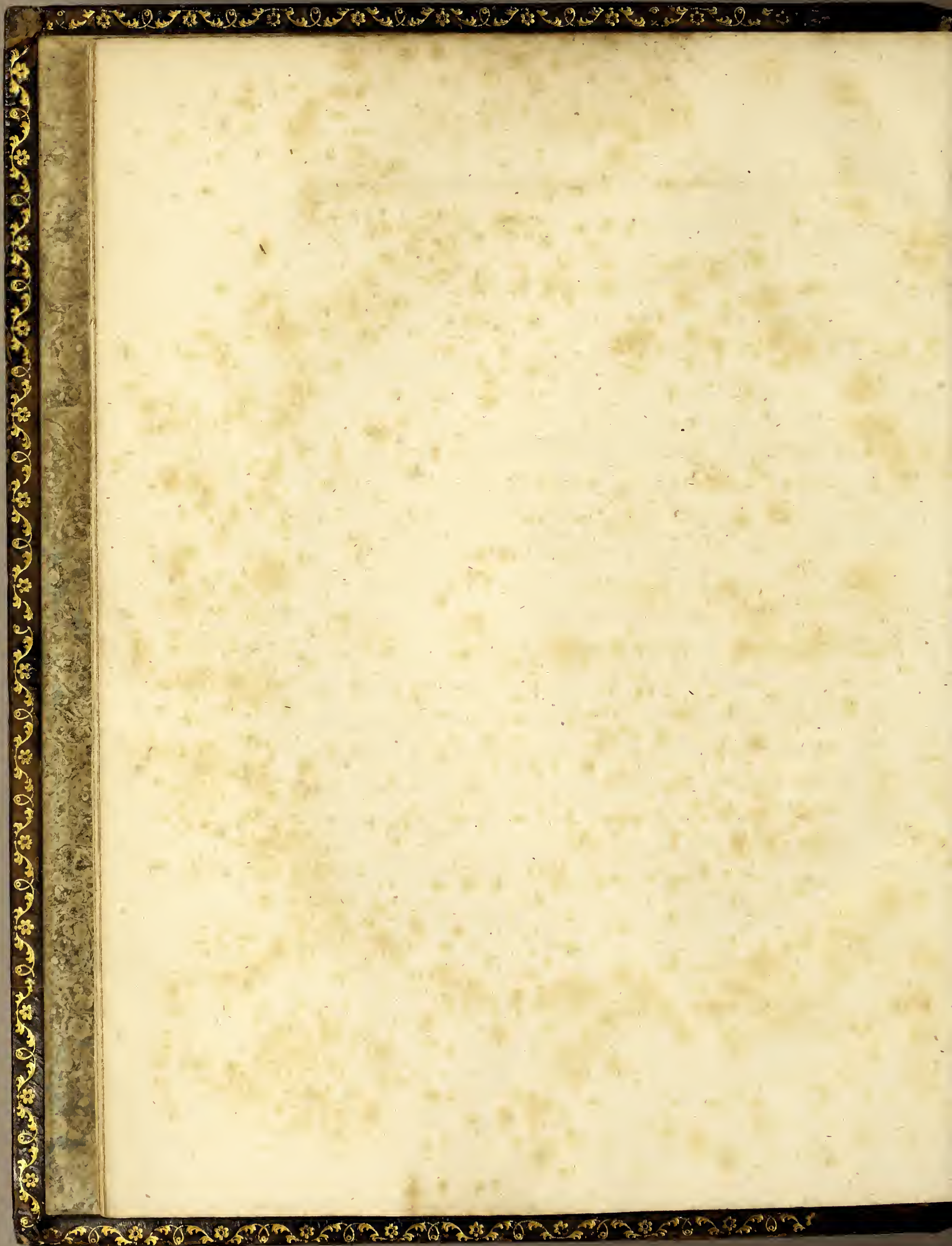
Je suis avec le plus profond respect,

SIRE,

DE VOTRE MAJESTÉ IMPÉRIALE ET ROYALE,

le très-humble, très-dévoué et très-fidèle sujet,

ROSSEL.



PRÉFACE.

LE voyage du contre-amiral DENTRECASTEAUX avoit pour objet la recherche de M. DE LA PÉROUSE; et, sous ce rapport, c'est sans doute l'un de ceux qui doivent faire le plus d'honneur à la nation qui l'a ordonné. M. DE LA PÉROUSE étoit parti de Brest le 1.er août 1785; et les dernières lettres qu'on en avoit reçues, annonçoient qu'il devoit être de retour à l'Ile-de-France dans le courant ou sur la fin de 1788. Plus de deux années s'étant écoulées sans que l'on eût de ses nouvelles, on devoit craindre qu'il n'eût fait naufrage dans les mers semées d'écueils qui lui restoient à parcourir. Au mois de février 1791, l'Assemblée nationale décréta que le Roi seroit prié de faire armer deux bâtimens pour aller à la recherche de cet illustre navigateur, dont le sort avoit fixé l'attention générale [a],

[a] *Voyez* le Décret qui suit la Préface.

et en même temps pour reconnoître les côtes qu'il devoit visiter depuis son départ de Botany-Bay. M. DENTRECASTEAUX fut chargé de cette honorable mission : il lui fut remis, par le Gouvernement, des instructions, qui sont insérées à la suite du décret concernant l'armement des deux frégates. Son mérite déjà connu, ses talens, sa longue expérience, donnèrent l'assurance que cette mission ne pouvoit être confiée à un chef plus capable de la remplir.

La publication du journal de M. DENTRECASTEAUX prouvera, en effet, qu'il n'a rien négligé pour assurer le succès de son expédition. On verra que, sans avoir jamais perdu de vue la recherche de M. DE LA PÉROUSE, il est parvenu à étendre les connoissances en géographie, et même à faire des découvertes intéressantes. A peine étoit-il arrivé au Cap de Bonne-Espérance, qu'il reçut, de M. DE SAINT-FÉLIX, commandant alors la station de l'Inde, une dépêche par laquelle cet officier l'informoit que M. DE LA PÉROUSE avoit pu faire naufrage sur les îles de l'Admiralty. Quoique les contradictions qui se trouvoient dans les renseignemens qu'il venoit de recevoir, lui laissassent peu d'espoir de le retrouver dans ces

îles, il résolut de s'y rendre dans le moins de temps possible, par la route la plus courte ; et il n'hésita pas à profiter des pouvoirs que lui donnoient ses instructions, pour changer le plan de sa campagne. Arrivé aux îles de l'Admiralty, il s'assura que M. DE LA PÉROUSE n'avoit eu aucune communication avec leurs habitans ; dès-lors il ne s'attacha plus qu'à suivre, autant qu'il le pourroit, la route que cet illustre et infortuné navigateur s'étoit proposé de tenir : il sacrifia même souvent à ce devoir le desir qu'il auroit eu de s'arrêter dans des parages où il pouvoit faire des découvertes. L'attention scrupuleuse qu'il mit dans sa recherche pendant une navigation longue et périlleuse, est digne des plus grands éloges. Toutes les fois que les côtes dont il faisoit la reconnoissance étoient saines, et que les vents lui permettoient d'en approcher, il se tenoit constamment assez près de terre pour distinguer ce qui se passoit sur le rivage, et ne laisser échapper aucun des signaux que de malheureux naufragés auroient pu faire pour demander du secours.

M. DENTRECASTEAUX visita ainsi toutes les côtes que M. DE LA PÉROUSE devoit reconnoître depuis son départ de Botany-Bay ; et il communiqua, aussi souvent qu'il lui fut possible, avec les habitans,

dans l'espoir d'en obtenir des indices, à l'aide desquels il auroit pu être conduit plus directement à son but, si M. DE LA PÉROUSE eût été forcé de s'écarter de sa route, par des événemens impossibles à prévoir. Les habitans de Tongatabou donnèrent à M. DENTRECASTEAUX la certitude que M. DE LA PÉROUSE n'avoit abordé à aucune des îles des Amis. Dans la plupart des autres lieux, la difficulté de s'entendre avec des hommes dont le langage est inconnu aux Européens, s'opposa le plus souvent à ce qu'il pût prendre des renseignemens aussi étendus qu'il l'auroit desiré. Le seul moyen qui lui restoit donc de découvrir quelques traces de M. DE LA PÉROUSE, étoit d'examiner avec soin si les habitans des contrées qu'il visitoit n'avoient pas entre les mains des objets de manufacture Européenne : plusieurs insulaires en possédoient en effet; mais ces objets étoient d'espèce à ne nous procurer aucun renseignement. On peut donc assurer que M. DE LA PÉROUSE n'a paru dans aucun des lieux visités par le contre-amiral DENTRECASTEAUX; et l'on est malheureusement trop fondé à croire avec M. MILET-MUREAU, à qui l'on doit ce qui a été publié du voyage de *L'ASTROLABE* et de *LA BOUSSOLE*, que ces frégates ont péri dans les parages

parages qu'il leur restoit à parcourir, et où tous les navigateurs ont jusqu'à présent rencontré des écueils qui étoient inconnus.

Il est sans doute à regretter que l'objet spécial du voyage de M. DENTRECASTEAUX n'ait pas été rempli, et que ce contre-amiral n'ait pu rendre M. DE LA PÉROUSE, ou au moins quelques-uns de ses compagnons, aux vœux de leurs compatriotes: mais, si notre espoir à cet égard n'a pas été réalisé, et il ne pouvoit l'être que par l'effet d'un hasard heureux, au moins verra-t-on que l'expédition du contre-amiral DENTRECASTEAUX ne laisse rien à desirer dans les parties dont le succès pouvoit dépendre des talens du chef auquel la direction en étoit confiée.

L'on ne doit pas s'attendre, il est vrai, à trouver dans ce Voyage de ces découvertes imposantes telles que celles des anciens navigateurs qui nous ont fait connoître des contrées d'une vaste étendue, ou de nouveaux passages pour se rendre à des pays déjà connus. Toutes les grandes masses de terre avoient été découvertes; et il ne restoit plus que la tâche de visiter avec soin et dans le plus grand détail, les côtes de ces mêmes terres dont les navigateurs n'avoient pas encore

pu faire la reconnoissance. M. DENTRECASTEAUX étoit pénétré de cette vérité, lorsqu'il visita la partie méridionale de la terre de Van-Diémen, où un vaste canal et une longue suite de rades et de ports ont été reconnus et décrits avec un soin et une habileté qui ont rendu le travail fait dans cette partie, aussi intéressant qu'il est nouveau. Sous ce rapport, le canal qui porte son nom, est une véritable découverte. Le grand nombre d'objets que l'on avoit à remplir dans le court espace de deux années, s'est opposé à ce que l'on fît de fréquentes relâches : il n'a pas même toujours été permis de prendre une connoissance complète des côtes parcourues; et il a été impossible de lever par-tout des plans aussi détaillés que ceux de la terre de Van-Diémen. Cependant M. DENTRECASTEAUX remédia, autant qu'il étoit en son pouvoir, à cet inconvénient; les mesures qu'il prit pour ne pas s'écarter de terre, donnèrent la facilité d'observer un grand nombre de relèvemens, et mirent à portée de pouvoir recueillir en même temps, comme nous l'avons dit, jusqu'aux moindres traces de M. DE LA PÉROUSE. En effet, il s'est toujours tenu assez près des côtes pour en apercevoir les sinuosités, et pour prendre connoissance de

tous les points dont il pouvoit être important de déterminer la position.

Aucune des connoissances relatives à la navigation n'étoit étrangère à M. DENTRECASTEAUX. On peut juger, d'après la manière dont toutes les parties de l'expédition ont été conduites, que celui qui étoit chargé de les diriger étoit également capable de les mettre lui-même à exécution. C'est à ses lumières étendues et à ses soins vigilans que les navigateurs seront redevables des opérations qui leur ont procuré une suite d'observations des plus complètes, et une collection de cartes très-précieuse; mais on ne doit pas laisser ignorer qu'une des causes qui ont le plus contribué à l'ensemble de ces différens travaux, est l'union qu'il avoit su entretenir, et qui a toujours subsisté entre les personnes qui en étoient chargées. Malheureusement, il succomba sous le poids des fatigues, au moment où les travaux de l'expédition étoient sur le point de finir.

Après la mort du contre-amiral DENTRECASTEAUX, M. D'AURIBEAU lui succéda dans le commandement des frégates, et les conduisit à Sourabaya,

port de l'île de Java. On apprit dans cet établissement les événemens survenus en France; et par l'effet que produisirent ces nouvelles imprévues, l'on fut obligé de désarmer les frégates. Quelque temps après, M. D'AURIBEAU mourut à Samarang : le commandant de la frégate L'ESPÉRANCE, éditeur de ce Voyage, s'embarqua pour l'Europe sur un bâtiment Hollandois, et se chargea, comme officier le plus ancien de l'expédition, de rapporter tous les papiers qui contenoient les résultats des travaux de la campagne, ainsi que les plans originaux levés par M. BEAUTEMPS-BEAUPRÉ, ingénieur-hydrographe en chef. Mais, ayant été pris par une frégate Angloise, dans le nord de l'Écosse, il fut conduit en Angleterre. Les papiers et les plans qui avoient été retenus par l'amirauté, lui ont enfin été rendus à l'époque de son retour en France; et sans doute elle a pu faire usage des renseignemens qu'elle en a tirés, lorsqu'en 1797 ou 1798 elle a envoyé reconnoître les découvertes faites à la terre de Van-Diémen.

La relation du voyage a été rédigée d'après le journal même du contre-amiral DENTRECASTEAUX, écrit en entier de sa propre main. Il est déposé dans

les archives de la marine et des colonies. Ce journal finit à l'époque où les frégates quittèrent la côte de la Nouvelle-Bretagne pour se rendre aux Moluques ; c'est-à-dire onze jours avant la mort de M. DENTRECASTEAUX. La campagne pouvoit alors être considérée comme près d'être terminée ; et il ne restoit plus de découvertes à faire dans les parages connus par où les frégates devoient se rendre à leur destination : le rédacteur du Voyage a continué le journal de leur navigation jusqu'au jour où elles mouillèrent dans la rade de Sourabaya.

Il a pensé qu'il seroit utile de publier, à la suite du Voyage, les observations astronomiques faites pendant la campagne, avec les résultats qui ont servi à déterminer les positions géographiques des lieux que l'on a placés sur les cartes. Mais comme on avoit souvent remarqué que les observations faites à la mer sont presque toujours affectées d'erreurs assez sensibles pour influer sur les déterminations géographiques, il a joint au recueil des observations le résultat d'un travail relatif à cet objet, dans lequel il discute la nature de ces erreurs, et où il donne plusieurs moyens d'en diminuer l'influence. L'auteur

de ce travail espère qu'on y trouvera quelques méthodes nouvelles et très-simples, pour donner aux latitudes et aux longitudes toute l'exactitude dont elles sont susceptibles ; mais il reconnoît que dans cette partie de son travail il doit beaucoup aux avis de M. DE FLEURIEU, qui a rendu de si grands services à la science de la navigation. Les discussions et les résultats des observations astronomiques avec les tables qui y ont rapport, formant une partie considérable de l'ouvrage, sont la matière du second volume.

L'appendice qui est joint au premier volume, a pour objet l'exactitude dont peuvent être susceptibles les opérations hydrographiques sous le rapport de la construction des cartes et des plans. M. BEAUTEMPS-BEAUPRÉ s'est servi, le plus souvent qu'il lui a été possible, des relèvemens astronomiques, pour dresser les cartes hydrographiques du Voyage. Le savant BORDA, qui a autant fait pour le progrès des connoissances que pour l'art nautique, avoit employé les relèvemens astronomiques dans le travail qui a servi de base à sa carte des îles Canaries. Mais la méthode qui est particulière à M. BEAUTEMPS-BEAUPRÉ, a le

mérite d'une application plus facile et plus générale. Il a trouvé de nouveaux moyens de combiner les relèvemens astronomiques avec des relèvemens faits à la boussole ; et, par des procédés très-ingénieux, il est parvenu à corriger l'estime des routes, avec le plus grand succès. Il est juste enfin de lui faire honneur de la méthode qu'on lui doit, et d'après laquelle il a levé les cartes du Voyage de M. DENTRECASTEAUX. Les bornes qu'on devoit se prescrire, n'ont permis de donner qu'une petite partie du travail de M. BEAUTEMPS-BEAUPRÉ, qui suffira cependant pour faire connoître ses moyens et ses procédés. Il a fait choix, pour cet objet, de sa carte de l'archipel de Santa-Cruz, où sont réunis à-peu-près tous les cas qui peuvent se présenter dans la pratique : l'analyse qu'il a donnée de cette carte, est une partie principale de l'appendice. Les navigateurs trouveront, en général, dans cet appendice, des connoissances hydrographiques sur lesquelles on n'avoit rien publié de complet jusqu'à présent. M. BEAUTEMPS-BEAUPRÉ y donne aussi plusieurs méthodes expéditives pour sonder une côte et marquer le brassiage sur les cartes. Ces méthodes dont il s'est servi pour les travaux qu'il a exécutés sur les côtes de France par ordre du Ministre

de la marine, sont si utiles, que l'on ne devoit pas négliger de les faire connoître aux navigateurs, en même temps que celles dont on a fait usage pendant la campagne.

Le Voyage du contre-amiral DENTRECASTEAUX eût été publié beaucoup plutôt, si des circonstances dont le détail ne seroit d'aucun intérêt pour le lecteur, ne s'y étoient opposées. Son Excellence le vice-amiral DECRÈS, Ministre de la marine et des colonies, toujours occupé de répondre aux grandes vues du Souverain et de procurer aux navigateurs de nouvelles lumières, a favorisé, par tous les moyens qui sont en son pouvoir, la publication de ce Voyage, qui ne laisse rien à desirer pour la beauté de l'édition, et pour l'exécution des cartes qui composent l'atlas que l'on a joint à cet ouvrage.

DÉCRET

DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

Concernant l'Expédition relative à la recherche de M. DE LA PÉROUSE.

Du 9 Février 1791.

L'ASSEMBLÉE NATIONALE, après avoir entendu ses comités réunis d'agriculture, de commerce et de marine,

DÉCRÈTE que le Roi sera prié de donner des ordres à tous les ambassadeurs, résidens, consuls, agens de la nation auprès des différentes puissances, pour qu'ils aient à engager, au nom de l'humanité, des arts et des sciences, les divers souverains auprès desquels ils résident, à charger tous les navigateurs et agens quelconques qui sont dans leur dépendance, en quelque lieu qu'ils soient, mais notamment dans la partie australe de la mer du Sud, de faire toutes recherches des deux frégates Françoises *LA BOUSSOLE* et *L'ASTROLABE*, commandées par M. DE LA PÉROUSE, ainsi que de leurs équipages, de même que toute perquisition qui pourroit constater leur existence ou leur naufrage; afin que dans le cas où M. DE LA PÉROUSE et ses compagnons

seroient trouvés ou rencontrés, n'importe en quel lieu, il leur soit donné toute assistance, et procuré tous les moyens de revenir dans leur patrie, comme d'y pouvoir rapporter tout ce qui seroit en leur possession; l'Assemblée nationale prenant l'engagement d'indemniser et même de récompenser, suivant l'importance du service, quiconque prêtera secours à ces navigateurs, pourra procurer de leurs nouvelles, ou ne feroit même qu'opérer la restitution à la France, des papiers et effets quelconques qui pourroient appartenir ou avoir appartenu à leur expédition;

Décrète en outre, que le Roi sera prié de faire armer un ou plusieurs bâtimens, sur lesquels seront embarqués des savans, des naturalistes et des dessinateurs, et de donner aux commandans de l'expédition la double mission de rechercher M. DE LA PÉROUSE, d'après les documens, instructions et ordres qui leur seront donnés, et de faire en même temps des recherches relatives aux sciences et au commerce, en prenant toutes les mesures pour rendre, indépendamment de la recherche de M. DE LA PÉROUSE, ou même après l'avoir recouvré ou s'être procuré de ses nouvelles, cette expédition utile et avantageuse à la navigation, à la géographie, au commerce, aux arts et aux sciences.

Collationné à l'original, par nous président et secrétaires de l'Assemblée nationale. A Paris, ce 24 Février 1791. *Signé* DUPORT, président; LIORÉ, BOUSSION, secrétaires.

MÉMOIRE DU ROI,

Pour servir d'Instruction particulière au sieur BRUNY-DENTRECASTEAUX*, chef de division des Armées navales, commandant les frégates* LA RECHERCHE *et* L'ESPÉRANCE.

SA MAJESTÉ ayant fait armer au port de Brest les frégates LA RECHERCHE, commandée par le sieur DENTRECASTEAUX, chef de division des armées navales, et L'ESPÉRANCE, par le sieur HUON DE KERMADEC, major de vaisseau, pour aller à la recherche des frégates *LA BOUSSOLE* et *L'ASTROLABE*, expédiées du port de Brest le 1.er août 1785, sous les ordres du sieur DE LA PÉROUSE, chef d'escadre des armées navales; elle va faire connoître au sieur DENTRECASTEAUX, à qui elle a donné le commandement en chef desdites frégates LA RECHERCHE et L'ESPÉRANCE, le service qu'il aura à remplir dans l'expédition importante dont elle a confié la conduite à ses talens et à son expérience.

Le principal objet du voyage est de rechercher les bâtimens du sieur DE LA PÉROUSE, dont le sort est ignoré depuis le 10 mars 1788, qu'ils ont quitté Botany-Bay, à la côte orientale de la Nouvelle-Hollande. Mais, comme cette première vue n'exclut pas celles qui peuvent être relatives

à l'accroissement des connoissances humaines et des découvertes utiles, il a été embarqué sur les frégates LA RECHERCHE et L'ESPÉRANCE, des savans et des artistes en état de remplir les divers objets d'utilité qui doivent rendre cette campagne intéressante pour toutes les nations : les bâtimens ont été munis des instrumens d'astronomie et autres nécessaires pour assurer la justesse des observations astronomiques et des expériences de tout genre qui peuvent être faites à la mer et dans les pays qui seront visités; et il a été pourvu d'ailleurs à tout ce qui peut, en facilitant les divers travaux auxquels chacun doit se livrer, préparer le succès d'un voyage de recherches et de découvertes.

La réunion de ces deux plans à exécuter dans une même campagne, exige que la présente Instruction soit divisée en plusieurs parties ou chapitres.

La première contiendra l'itinéraire présumé, ou le projet de navigation.

La seconde traitera des opérations relatives à l'astronomie, à la géographie, à la navigation, à la physique et aux différentes branches de l'histoire naturelle; et elle réglera les fonctions des astronomes, physiciens, naturalistes, ingénieurs et artistes employés dans l'expédition.

La troisième prescrira au sieur DENTRECASTEAUX la conduite qu'il devra tenir avec les peuples sauvages et les naturels du pays qu'il aura occasion de visiter ou de reconnoître.

La quatrième enfin lui indiquera les précautions qu'il devra prendre pour conserver la santé des équipages.

PREMIÈRE PARTIE.

Itinéraire, ou Plan de navigation.

La nature de la mission dont le sieur Dentrecasteaux est chargé, exigeant qu'habituellement les deux frégates sous ses ordres naviguent de compagnie et à portée de se voir, afin que, dans des événemens imprévus, elles puissent se prêter un mutuel secours, il aura soin, avant de prendre la mer, de remettre au sieur Huon de Kermadec, qui commande la seconde frégate, les signaux de jour, de nuit et de brume, qu'il jugera à propos de régler, afin que, dans tout temps, les deux capitaines puissent se faire des questions et se communiquer réciproquement leurs observations et leurs remarques. Il arrêtera pareillement, après avoir pris lecture de la présente Instruction, les points de rendez-vous qu'il jugera à propos de fixer en cas de séparation, pour les différentes époques de la campagne.

Quoiqu'en général les frégates ne doivent pas se séparer, cependant, dans la vue d'accélérer les opérations, sa Majesté s'en remet à la prudence du sieur Dentrecasteaux, lorsqu'il aura à faire la reconnoissance de quelque archipel ou d'une longue suite de côte, pour faire visiter une partie de la côte ou des îles par la seconde frégate, tandis que lui-même s'occupera d'en reconnoître l'autre partie.

Le sieur Dentrecasteaux appareillera de la rade de Brest, aussitôt que toutes ses dispositions seront achevées.

Il pourra relâcher à Funchal, dans l'île de Madère, pour s'y procurer quelques barriques de vin, qui devront être réservées pour en donner aux malades dans les derniers mois de sa navigation, avant de toucher à l'Ile-de-France. Si, comme l'éprouva le sieur DE LA PÉROUSE, il trouvoit que les vins fussent à un prix trop haut dans la première île, il relâcheroit à Sainte-Croix de Ténériffe, où il pourroit s'en pourvoir à un prix modéré. Il aura soin, dans l'une et l'autre de ces relâches, de maintenir ses équipages dans la plus exacte discipline ; et il veillera à ce qu'il ne soit manqué, en aucune manière, aux égards dus aux nations amies chez lesquelles on est reçu.

Si le sieur DENTRECASTEAUX juge que la relâche de la Praya dans l'île de Sant-Yago, l'une des îles du Cap-Vert, peut être utile pour remplacer l'eau et le bois qui auront été consommés et s'y procurer quelques rafraîchissemens, il est autorisé à y relâcher.

De ce point, ou de sa dernière relâche, il fera route pour se rendre au Cap de Bonne-Espérance. Cette navigation lui est trop connue pour qu'il soit nécessaire d'entrer dans aucun détail : il observera seulement que, si les circonstances s'y prêtent, il seroit intéressant, pour la sûreté des bâtimens qui font la même navigation, qu'il pût reconnoître la petite île Saint-Mathieu, qui fut découverte pour la première fois en 1448, et qui a été vue de nouveau, en 1525, par le capitaine Portugais GARCIA DE LOAES ou LOAYSA.

La position de cette île est très-incertaine. On peut croire

qu'elle est située vers 2 degrés $\frac{1}{3}$ de latitude Sud, et 10 degrés de longitude occidentale du méridien de Paris. Le célèbre capitaine Cook regrette, dans un de ses voyages, de n'avoir pas pu se mettre à portée de la déterminer. Il existe aussi dans le voisinage de la Ligne, entre 2 degrés de latitude Nord et 2 degrés Sud, et entre 20 et 25 degrés de longitude occidentale, une petite île de sable et des hauts-fonds, vus à différentes époques par divers capitaines de la compagnie Françoise des Indes orientales. Comme le sieur Dentrecasteaux est pourvu de tous les instrumens qui peuvent fixer avec précision les positions géographiques, il est fort à desirer que, soit en allant, soit à son retour, il puisse faire usage de ces moyens pour placer avec certitude sur la carte, des îles et des écueils qui embarrassent la navigation dans cette partie.

Aussitôt que le sieur Dentrecasteaux sera rendu au Cap de Bonne-Espérance, il s'occupera de remplacer les vivres, l'eau et le bois qui auront été consommés pendant la traversée; et il mettra les deux frégates, à l'égard des provisions de bouche, sur le même pied qu'elles étoient à leur départ de Brest. Il pourvoira au paiement de ses divers achats par des lettres de change qu'il tirera sur les régisseurs généraux des vivres de la marine, pour la partie qui les concerne, et par des traites sur le trésorier de la marine, pour les autres objets de dépense auxquels la relâche des deux frégates aura pu donner lieu.

Le sieur Dentrecasteaux connoît trop de quelle

importance il est pour le succès de ses opérations, de mettre à profit l'été de l'hémisphère méridional, pour que SA MAJESTÉ ne regarde pas comme superflu de lui faire aucune recommandation à cet égard : elle est donc assurée qu'il ne séjournera dans la baie de la Table que le temps absolument exigé pour que les deux frégates puissent y être pourvues de tout ce qui sera jugé nécessaire pour leur navigation ultérieure.

C'est en partant du Cap de Bonne-Espérance, que le sieur DENTRECASTEAUX va commencer à s'occuper de l'objet principal de sa mission, c'est-à-dire, de la recherche des bâtimens expédiés sous les ordres du sieur DE LA PÉROUSE. Et afin de lui présenter pour cette recherche quelques points bien déterminés, du moins indiqués ou présumés, il va lui être donné connoissance du plan de navigation que le sieur DE LA PÉROUSE s'étoit proposé de suivre en quittant Botany-Bay.

« Je remonterai (dit-il) aux îles des Amis, et je ferai » absolument tout ce qui m'est enjoint par mes instructions, » relativement à la partie méridionale de la Nouvelle-Calé- » donie, à l'île de Santa-Cruz de MENDAÑA, à la côte du » Sud des terres des Arsacides de SURVILLE, et à la terre de » la Louisiade de BOUGAINVILLE, en cherchant à connoître » si cette dernière fait partie de la Nouvelle-Guinée, ou si » elle en est séparée. Je passerai à la fin de juillet (1788) » entre la Nouvelle-Guinée et la Nouvelle-Hollande, par » un autre canal que celui de l'Endéavour, si toutefois il » en existe un. Je visiterai, pendant les mois de septembre

» et

» et une partie d'octobre, le golfe de la Carpentarie, et toute
» la côte occidentale de la Nouvelle-Hollande, jusqu'à la
» terre de Diémen; mais de manière, cependant, qu'il me
» soit possible de remonter au Nord assez tôt pour arriver
» au commencement de décembre (1788) à l'Ile-de-
» France. »

Tels sont les points que le sieur DE LA PÉROUSE se proposoit de parcourir : tels sont ceux sur lesquels le sieur DENTRECASTEAUX doit diriger ses recherches. Mais, comme celui-ci fait son départ du Cap de Bonne-Espérance, et que le premier a dû partir de Botany-Bay, le sieur DENTRECASTEAUX ne doit pas s'astreindre à suivre dans sa marche l'ordre que le sieur DE LA PÉROUSE s'étoit proposé dans ses découvertes.

Il peut, en quittant le Cap de Bonne-Espérance, faire route directement pour la Nouvelle-Hollande, et attérir sur le cap le plus occidental de la terre de Leeuwin [Lionne], du nom du vaisseau Hollandois qui en fit la découverte en 1622 : mais il trouvera quelque avantage à reconnoître, pendant cette traversée, les îles d'Amsterdam et de Saint-Paul, dont il vérifiera et assurera la position; et, en mouillant devant la première île, à sa côte orientale, comme l'a fait en 1789 le capitaine Anglois JOHN-HENRY COX, commandant le brig *Mercury*, il pourra, avec toute facilité, procurer à ses équipages et à ses états-majors quelques repas de poisson frais. Le capitaine Cox observa la latitude au mouillage, de 38° 42′ Sud; et, d'après d'autres observations, la longitude peut être de 74° 58′ à l'Est de Paris.

Si, en partant du Cap de Bonne-Espérance, il se mettoit de bonne heure sur le parallèle d'Amsterdam, il pourroit avoir occasion de vérifier l'existence et la position d'un danger qu'on dit avoir été découvert en 1749, et qui se trouve marqué sur la carte générale du troisième Voyage du capitaine Cook, à 350 lieues dans l'Est $\frac{1}{4}$ Sud-Est, un ou deux degrés Est du Cap. Il pourroit aussi vérifier, dans sa traversée, la position d'une roche à fleur-d'eau, qu'on suppose située à 29 degrés 10 minutes de latitude, vers le 100.e degré de longitude orientale, à environ 200 lieues de la terre d'Edel de la Nouvelle-Hollande.

Le sieur Dentrecasteaux verra, dans les extraits de journaux qui lui sont remis avec la présente Instruction, qu'en 1772 le sieur de Saint-Alouarn, commandant la flûte *le Gros-Ventre*, et revenant de la terre australe de Kerguelen, atterit sur la terre de Leeuwin; qu'il y mouilla, mais que n'étant pas pourvu des instrumens nécessaires pour en fixer la position géographique, il ne put s'assurer si celle que lui a donnée la carte du Neptune oriental de d'Après est exacte, ou si elle a besoin d'être rectifiée : le sieur Dentrecasteaux le constatera par les moyens qui sont à sa disposition.

A partir de la terre de Leeuwin, on voit une côte courant vers l'Est-Nord-Est, à laquelle le capitaine Hollandois Pierre Nuytz, qui l'a découverte en 1627, a imposé son nom : c'est tout ce qu'on sait de cette partie de la Nouvelle-Hollande; et la configuration qu'on lui a donnée sur la carte dressée pour le voyage du sieur Dentrecasteaux, étant empruntée

des anciennes cartes Hollandoises, ne doit être considérée que comme une indication. Il est donc nécessaire que le sieur DENTRECASTEAUX examine et visite cette terre comme s'il en faisoit la première découverte. Cette partie de côte est terminée par deux groupes d'îles, sous les noms d'*Iles Saint-François* et *Iles Saint-Pierre*, qu'on a placées entre le 31.e et le 32.e parallèle Sud, et sous le méridien de 130 degrés à l'orient de Paris.

De ces îles jusqu'à la partie méridionale de la terre de Van-Diémen, découverte pour la première fois par ABEL TASMAN en 1642, sur un espace qui comprend environ onze degrés et demi ou deux cent trente lieues en latitude, et douze degrés en longitude, tout est inconnu. Aucun navigateur n'a pénétré dans cette partie de mer: les découvertes et reconnoissances des Hollandois, des Anglois et des François, commencent toutes aux terres du Sud de Van-Diémen.

Le desir de compléter la description d'une île aussi vaste que la Nouvelle-Hollande, et que l'étendue de sa surface peut faire considérer comme une cinquième partie du monde, suffiroit sans doute pour engager le sieur DENTRECASTEAUX à en faire la reconnoissance dans le plus grand détail; mais un motif plus pressant encore, l'espoir qu'il doit toujours conserver de découvrir la trace du sieur DE LA PÉROUSE, lui fera une loi de naviguer aussi près de la côte que l'état du vent et de la mer le lui permettra, afin que, si quelque signal étoit fait à terre, il ne pût échapper à sa vigilance.

C'est dans cette même vue, et en même temps pour prendre une connoissance plus détaillée des ressources que cette côte peut offrir, des peuples qui l'habitent, des productions qui doivent lui être particulières, que le sieur DENTRECASTEAUX fera visiter, par les bâtimens à rames, toutes les places qui présenteront l'apparence d'une baie ou d'un port. Il doit être prévenu, et prévenir ses états-majors et équipages, que le sieur DE LA PÉROUSE avoit ordre de distribuer aux chefs des peuples qu'il visiteroit, et de déposer dans les îles et sur les terres inhabitées qu'il rencontreroit, des médailles d'argent et de bronze, portant d'un côté l'effigie du Roi, et sur le revers : *Les frégates du Roi de France* LA BOUSSOLE *et* L'ASTROLABE, *commandées par MM.* DE LA PÉROUSE *et* DE LANGLE, *parties du port de Brest en 1785.* Il recommandera qu'en mettant pied à terre dans les lieux où l'on abordera, il soit toujours fait une recherche exacte de ces médailles, et particulièrement aux endroits éminens et remarquables, où l'on sait qu'il est d'usage aux marins de déposer les actes qui constatent leur visite.

Après avoir terminé la découverte de la partie inconnue de la Nouvelle-Hollande, le sieur DENTRECASTEAUX pourra faire relâcher les frégates à la côte orientale de la terre de Diémen, qui offre plusieurs ports fréquentés par les navigateurs modernes, tels que la baie de l'Adventure, celle de Frédérick-Hendrikx et celle d'Oyster-Bay. Le capitaine JOHN-HENRY COX mouilla dans cette dernière baie au mois de juillet 1789; il y fit de l'eau et du bois avec facilité, et

ne quitta le mouillage que le 11 du même mois, sans que son bâtiment y ait couru aucun danger, quoiqu'il y ait séjourné dans le plein hiver de cette contrée.

Après que le sieur DENTRECASTEAUX, dans la relâche qu'il aura choisie, aura donné le temps nécessaire au remplacement de l'eau et du bois, et au repos dont les équipages pourront avoir besoin, il fera route pour se rendre aux îles des Amis [Friendly-Iles]; et il conviendra qu'il se dirige de manière à reconnoître le cap Maria-Van-Diémen de l'île de Eahei-No-Mawe, la plus septentrionale de celles de la Nouvelle-Zéelande. Ce point, ayant été déterminé par les observations faites dans le premier voyage du capitaine COOK et rectifié dans le second, peut être regardé, pour la traversée que le sieur DENTRECASTEAUX aura à faire, comme un point de comparaison et de vérification à employer utilement pour constater le mouvement journalier et la régularité des horloges et des montres marines. Ce point est par 34° 27′ $\frac{1}{3}$ de latitude Sud, et à 169° 35′ à l'orient du méridien de Paris, ainsi qu'il le verra dans l'analyse de la carte qui a été dressée pour son voyage.

Le sieur DENTRECASTEAUX est assuré de trouver aux îles des Amis toute facilité pour se procurer, au moyen des échanges, les vivres frais et les rafraîchissemens qui pourront le mettre en état de poursuivre sa route. La fertilité de ces îles, le caractère sociable et hospitalier de leurs habitans, l'engageront sans doute à y faire quelque séjour, et à profiter de cette relâche, dont les avantages sont reconnus, pour

faire à ses bâtimens les réparations qu'une longue navigation dans un climat chaud aura rendues nécessaires.

Le sieur DENTRECASTEAUX est prévenu que le sieur DE LA PÉROUSE a ajouté à l'archipel des îles des Amis le groupe de Vavao, situé dans le Nord-Nord-Est du premier; que le capitaine Espagnol D. MAURELLA, commandant en 1781 la frégate *Princesa*, a pareillement découvert des îles fertiles et peuplées de naturels affables, lesquelles paroissent tenir à l'archipel des Amis; et qu'enfin en 1789 le capitaine BLIGHT, traversant de l'Est à l'Ouest le grand Océan équatorial, dans la chaloupe que la trahison et la révolte de son équipage lui avoient laissée pour unique ressource, découvrit, dans le Nord-Ouest de l'archipel des Amis, un groupe d'îles qui lui parurent considérables, entre lesquelles il passa, mais où sa déplorable situation, et plus encore le dénûment d'armes, ne lui permettoient pas d'aborder. Il seroit intéressant que le sieur DENTRECASTEAUX pût rectifier les positions de ces deux derniers groupes relativement à l'archipel des Amis, et comprendre dans son travail les îles du Prince Guillaume, découvertes en 1642 par ABEL TASMAN, et vues de nouveau par le capitaine BLIGHT, lesquelles paroissent devoir être placées entre les îles occidentales de Blight et celles des Amis, mais plus près des premières que des secondes. Il trouvera, dans la collection des cartes de DALRYMPLE, celle du capitaine MAURELLA, et dans le voyage de BLIGHT, les détails de la navigation de cet intrépide marin.

Comme il paroît qu'une même nation a peuplé toutes ces îles, que leur sol est en général fertile, que les habitans y sont traitables et portés aux échanges, ce seroit procurer un grand avantage aux navigateurs qui traverseront cet Océan, que de leur faire connoître de nouveaux points de relâche : en multipliant leurs ressources, on les garantiroit, par l'effet de la concurrence, d'un surhaussement dans les prix des subsistances, qui deviendroit inévitable si l'ancien archipel des Amis concentroit dans lui seul tout le trafic des denrées.

En quittant ces archipels, le sieur Dentrecasteaux dirigera sa route sur la Nouvelle-Calédonie. Il pourra attérir sur l'île des Pins, située à la pointe du Sud-Est de la grande île. Comme la côte septentrionale-orientale de cette terre est connue par la reconnoissance qu'en a faite le capitaine Cook, et que le sieur de la Pérouse n'a pas dû la visiter, le sieur Dentrecasteaux ne cherchera point à la reconnoître, et se portera sur la côte occidentale-méridionale, qu'il explorera avec les mêmes précautions qui lui ont été prescrites pour celle de la Nouvelle-Hollande. Il s'assurera si la Nouvelle-Calédonie n'est qu'une seule île, ou si elle est formée de plusieurs.

Il n'est pas probable que les vents permettent au sieur Dentrecasteaux de traverser, du Nord de la Nouvelle-Calédonie, à l'archipel du Saint-Esprit de Quiros : il seroit cependant à desirer qu'il pût vérifier la position de quelques petites îles que le capitaine Blight a découvertes à peu de

distance dans le Nord-Est de la terre du Saint-Esprit, et qui paroissent avoir échappé au sieur DE BOUGAINVILLE et au capitaine COOK, lorsqu'ils ont fait la reconnoissance de cet archipel.

Peut-être même éprouvera-t-il quelque difficulté à se rendre de la Nouvelle-Calédonie à l'île de Santa-Cruz de MENDAÑA, dont le sieur DE LA PÉROUSE devoit reconnoître la côte méridionale, qui, jusqu'à présent, n'a été visitée par aucun navigateur. On a cependant lieu de présumer, d'après les relations des voyageurs modernes, qu'on éprouve, entre le tropique du Sud et la Ligne, des variations fréquentes dans les vents, et qu'avec ce secours on parvient en peu de temps à s'élever dans le Nord.

On est instruit, par le journal de MENDAÑA, qui a découvert l'île de Santa-Cruz en 1595, que la côte septentrionale est très-fertile et bien peuplée; et il est à présumer que celle du Sud participe de ces avantages. Le sieur DENTRECASTEAUX trouvera, dans l'ouvrage intitulé, *Découvertes des François dans le Sud-Est de la Nouvelle-Guinée, &c.*, la relation du séjour et de l'établissement que le général Espagnol avoit faits dans cette île. Le capitaine CARTERET, en 1767, a éprouvé, de la part des habitans de la côte du Nord, l'opposition la plus décidée à toute espèce de communication et d'échanges. Le sieur DENTRECASTEAUX emploiera toutes les voies de prévenance et de douceur qui pourront lui concilier l'amitié des naturels de l'île; et il est d'autant plus à souhaiter qu'il puisse tirer des subsistances de cette terre,

terre, qui abonde en animaux et en fruits, que les îles qu'il aura postérieurement à visiter ne paroissent pas devoir lui présenter les mêmes ressources.

Les îles connues sous un nom qui semble annoncer la richesse et l'abondance, les *îles de Salomon*, ainsi nommées par MENDAÑA, qui en fit la découverte en 1567, ont été retrouvées en 1768 et 1769, par les sieurs DE BOUGAINVILLE et SURVILLE; et, en 1788, le lieutenant JOHN SHORTLAND en a reconnu les côtes méridionales. Le sieur DENTRECASTEAUX trouvera les relations de ces quatre voyages dans l'ouvrage intitulé *Découvertes des François &c.*; il y verra combien il doit être en garde contre la perfidie des peuples qui occupent cet archipel: il ne peut employer trop de précautions pour se garantir de leurs trahisons. Il est cependant probable qu'en leur montrant des objets d'échange, dont ils paroissent avides, en leur imposant par l'appareil des armes Européennes, dont quelques-uns d'entre eux connoissent les effets, il pourra parvenir à s'y procurer des subsistances.

Les voyageurs François et Anglois qui l'ont devancé dans la visite de ces terres, n'en ont reconnu que de loin les côtes septentrionales et méridionales. Il importe que le sieur DENTRECASTEAUX puisse vérifier le récit du voyageur Espagnol, qui avoit navigué entre quelques-unes des îles et avoit abordé à plusieurs; et qu'il s'occupe à détailler cet archipel, dont il est d'autant plus intéressant d'acquérir une connoissance parfaite, qu'on peut avec raison le regarder

comme une découverte des François, puisqu'il étoit resté ignoré et inconnu pendant les deux siècles qui s'étoient écoulés depuis que les Espagnols en avoient fait la première découverte.

Dans le Sud-Ouest des îles de Salomon, est une terre que le sieur DE BOUGAINVILLE, qui l'a découverte en 1768, a nommée *Terre de la Louisiade.* Il n'en reconnut que la partie méridionale; et, à en juger par son récit, elle doit être fertile : mais on n'a aucune idée de son étendue vers le Nord. On est porté à croire que c'est un archipel de petites îles très-rapprochées les unes des autres. On ignore si ces terres tiennent à la Nouvelle-Guinée; on n'a pas connoissance qu'aucun navigateur ait passé dans l'Ouest de la Louisiade : on sait seulement qu'en 1787, la frégate Américaine *l'Alliance*, après avoir vu les côtes méridionales des îles Salomon, reconnues depuis par le lieutenant SHORTLAND, passa à l'Ouest de l'île Bouka de BOUGAINVILLE; et il ne paroît pas que cette frégate ait aperçu aucune terre dans le voisinage de celle de la Louisiade. Il resteroit donc entre cette terre et la Nouvelle-Bretagne de DAMPIER, un espace de mer libre, qui ne seroit tout au plus occupé que par quelques petites îles éparses. La reconnoissance exacte que le sieur DENTRECASTEAUX doit faire de cette partie, dissipera tous les doutes.

En poursuivant sa route vers l'Ouest, de nouvelles terres s'offriront à ses recherches : elles n'entroient point dans le plan de campagne que le sieur DE LA PÉROUSE se proposoit

d'exécuter ; mais comme le sieur DENTRECASTEAUX se trouvera dans le voisinage de ces terres, on ne doit pas laisser échapper une occasion si favorable pour en faire faire la reconnoissance.

Il s'agit de la partie méridionale de la Nouvelle-Guinée. Un seul point est déterminé, le cap Walsh, que les observations du capitaine COOK ont fixé. On a quelques notions très-imparfaites sur une portion de côte située à l'Est de ce cap ; mais on ne sait point si cette partie forme une île détachée, ou si elle se relie à la masse de la Nouvelle-Guinée. La portion de côte de cette grande île, qui est située au Nord des îles Arrou, a été aperçue : mais on n'en connoît pas l'étendue ; et l'on ignore pareillement si, après avoir formé un golfe profond, elle vient se rejoindre aux terres du cap Walsh. La partie située au Sud du détroit de DAMPIER n'est pas mieux connue : enfin l'on peut dire que tout est à connoître, tout est à faire ; et le sieur DENTRECASTEAUX aura rendu un service important à la navigation, si ses observations et son travail peuvent compléter la reconnoissance de la Nouvelle-Guinée.

En quittant cette terre, le sieur DENTRECASTEAUX reprendra la suite du plan du sieur DE LA PÉROUSE.

Il visitera, en conséquence, le golfe de la Carpentarie, la côte du Nord, du Nord-Ouest et de l'Ouest de la Nouvelle-Hollande, jusqu'à la terre de Leeuwin, sur laquelle il avoit atteri quand il étoit entré en découverte.

Si la situation de ses vivres exigeoit une relâche, il

pourroit, après avoir visité le golfe de la Carpentarie et la côte du Nord, faire voile pour l'île de Timor, où il trouvera des facilités à se procurer de l'eau, du bois et des rafraîchissemens; et il reprendra ensuite la visite de la côte du Nord-Ouest et de l'Ouest. Quelque parti qu'il prenne, il ne doit pas négliger de vérifier la position d'une petite île de sable et de roche que DAMPIER a vue et visitée à deux reprises différentes, et qui est située, selon lui, dans le Sud-Ouest de l'île Timor.

On n'a que les notions les plus confuses sur toute la partie de la Nouvelle-Hollande qui s'étend depuis le détroit de l'Endéavour jusqu'à la rivière Guillaume : mais, de ce point jusqu'à l'île Rottenest, la côte de l'Ouest, découverte en 1616 par le vaisseau de Hollande *Eendragt [la Concorde]* sous le commandement de DIRK-HERTOGE, reconnue en 1696 par trois vaisseaux de la compagnie Hollandoise des Indes orientales, commandés par W. VLAMING, visitée depuis par DAMPIER, par PELSART et par d'autres navigateurs, est beaucoup mieux connue que les précédentes; et il suffira, après avoir mouillé dans la baie de Sharks [des Chiens marins], de déterminer les latitudes et les longitudes des principaux points de cette côte.

C'est ici que se termineront les recherches que le sieur DENTRECASTEAUX aura à faire pour parvenir à découvrir, s'il est possible, la trace des frégates parties de Botany-Bay, sous les ordres du sieur DE LA PÉROUSE. Mais, si ces bâtimens ont été engloutis par les flots, si la mer n'en a

rapporté aucun débris sur ces plages, si le sieur Dentrecasteaux doit renoncer au but si desiré, vers lequel tous ses efforts auront tendu, il jouira du moins de la satisfaction e de la gloire d'avoir infiniment contribué au perfectionnement de la géographie, et à l'accroissement des connoissances humaines; et, en assurant la navigation dans des mers jusqu'à présent trop peu fréquentées pour être bien connues, il aura ouvert de nouveaux canaux au commerce des nations Européennes, et aura acquis un droit éternel à leur reconnoissance.

Mais, si la fortune du sieur de la Pérouse lui a fait trouver un asile sur quelque terre qui ne lui ait présenté aucune ressource pour en sortir, et que la main de la Providence y conduise les frégates la Recherche et l'Espérance, sa Majesté n'a point à recommander au sieur Dentrecasteaux de donner aux malheureux François que la mort auroit épargnés, tous les secours qu'ils auront à attendre de l'humanité de leurs frères.

Si cette heureuse rencontre avoit lieu dans les premiers temps de ses recherches, il expédieroit la seconde frégate pour transporter à l'Ile-de-France le sieur de la Pérouse et tous les hommes qui auroient survécu au naufrage; et il indiqueroit au sieur Huon de Kermadec, qui commande ce bâtiment, l'époque et le lieu du rendez-vous où les deux frégates devroient se réunir. Le sieur Dentrecasteaux apprendroit du sieur de la Pérouse quelle partie du dernier plan de ses opérations celui-ci avoit pu exécuter;

et, si ses journaux et ses cartes avoient échappé à la perte des bâtimens, le sieur DENTRECASTEAUX jugeroit lui-même de ce qu'il lui resteroit à faire pour terminer l'ensemble des découvertes et des reconnoissances qui lui sont indiquées par la présente Instruction.

Mais si la rencontre ne se faisoit que lorsque le sieur DENTRECASTEAUX sera fort avancé dans ses recherches, il distribuera sur ses deux frégates tous les hommes qu'il auroit recueillis; et, en faisant route pour se rendre à l'Ile-de-France, il exécuteroit la partie de ses instructions qui pourroit se concilier avec le nouvel ordre de choses.

Dans la supposition où le sieur DENTRECASTEAUX seroit revenu une seconde fois à la terre de Leeuwin de la Nouvelle-Hollande, et auroit terminé toutes ses reconnoissances, il pourroit faire voile de ce point pour se rendre directement à l'Ile-de-France. Mais comme on doit prévoir qu'après une si longue navigation, et à la suite des fatigues qui en sont inséparables, ses équipages auront besoin de repos et de rafraîchissemens, et ses bâtimens de réparations et de rechanges; SA MAJESTÉ l'autorise à relâcher à Batavia, où il pourra se rendre facilement en partant de la pointe Sud-Ouest de la Nouvelle-Hollande. Il s'occupera, dans cette traversée, de fixer l'incertitude qui est restée sur la vraie position des roches Trials et de l'île Cloates.

De Batavia, il se rendra à l'Ile-de-France. Il examinera si, dans ce trajet, il lui est possible de prendre connoissance de la petite île de Juan de Lisboa, dont l'existence ne paroît

plus douteuse, mais dont la position géographique est toujours très-incertaine.

Le sieur DENTRECASTEAUX trouvera à l'Ile-de-France, où SA MAJESTÉ a donné ordre qu'on les rassemblât, tous les vivres et les agrès qui pourront être nécessaires pour mettre les deux frégates sous ses ordres, en état, de tous points, de faire leur retour en Europe.

Il pourroit, dans cette dernière traversée, contribuer encore au perfectionnement de l'hydrographie, en s'occupant de la recherche des îles Marseven et Denia, du cap de la Circoncision, découvert en 1739 par LOZIER-BOUVET, et de quelques îles sur sa route, telles que Gough, Alvarès, Tristan da Cuñha, Saxembourg, dos Picos, &c., qui, étant marquées sur toutes les cartes, occasionnent, par l'incertitude de leur vraie position, des embarras et des retardemens dans la navigation de l'Océan Atlantique méridional. Il trouvera dans les Notes géographiques relatives à cet Océan, les indications qui peuvent lui faciliter la recherche de ces îles.

Le plan qui vient d'être tracé des recherches que le sieur DENTRECASTEAUX aura à faire dans le cours de son expédition, n'ayant pour but que de présenter dans un certain ordre et de classer tous les objets dont il est à desirer qu'il puisse s'occuper, SA MAJESTÉ n'a point entendu qu'il dût assujettir sa marche à ce plan, qu'il ne doit regarder que comme un projet : elle lui donne au contraire toute autorisation pour, toutes les fois qu'il le jugera avantageux,

intervertir l'ordre indiqué pour ses opérations, lequel doit être soumis aux circonstances de sa navigation, à l'état de ses équipages, de ses vivres, de ses bâtimens, ainsi qu'aux événemens du voyage, et aux accidens qu'il est impossible de prévoir. C'est donc au sieur DENTRECASTEAUX lui-même, d'après son expérience et la connoissance qu'il a des vents régnans et des vents périodiques de chaque parage, de régler les époques auxquelles il croira devoir exécuter telle ou telle partie de ses instructions; de déterminer, suivant ses lumières, la route qu'il lui conviendra le mieux de suivre pour se porter plus rapidement d'un point à un autre; de fixer le nombre, le temps, le lieu et la durée de ses relâches; d'abandonner même l'exécution de telle opération indiquée par ses instructions, s'il croyoit le pouvoir sans nuire essentiellement à l'objet principal de sa mission. SA MAJESTÉ prescrit seulement au sieur DENTRECASTEAUX de combiner sa navigation et ses séjours dans les ports, de manière qu'à compter de son départ de Brest, la durée entière du voyage n'excède pas trois années.

Il reste à faire connoître au sieur DENTRECASTEAUX quelques dispositions générales qui n'auroient pu être insérées dans l'itinéraire sans en interrompre la suite et l'ensemble.

Si, dans le cours de l'expédition, il rencontre à la mer quelque vaisseau appartenant à une autre puissance, il en agira vis-à-vis du commandant de ce bâtiment, avec toute la politesse et la prévenance établies et convenues entre les nations policées et amies; et s'il en rencontroit dans quelque

port

port appartenant à un peuple considéré comme sauvage, il se concerteroit avec le capitaine du vaisseau étranger, pour prévenir sûrement toute dispute, toute altercation entre les équipages des deux nations, qui pourroient se trouver ensemble à terre, et pour se prêter un mutuel secours, dans le cas où l'un ou l'autre seroit attaqué par les naturels du pays.

Dans la reconnoissance et la visite qu'il fera de la Nouvelle-Hollande, de la Nouvelle-Calédonie, des îles de Santa-Cruz de Mendaña, des îles de Salomon ou Arsacides de Surville, de la terre et des îles de la Louisiade, il examinera soigneusement si ces terres, situées dans la zone torride, participent, par leurs productions, des avantages des contrées de l'Amérique placées sous les mêmes latitudes; et, sans s'arrêter aux rapports toujours exagérés que les anciens navigateurs Espagnols ont faits de la fertilité et de la richesse de quelques-unes des îles qu'ils ont anciennement découvertes dans ces parages; sans ajouter foi à ce que les relations du temps nous ont transmis des trésors que les Hollandois, après leurs voyages au Nord de la Nouvelle-Hollande, ont rapportés dans leur patrie, il tâchera de juger par lui-même si l'on peut espérer que ces pays ouvriront quelque jour une nouvelle carrière au commerce des Européens.

Il étudiera le climat et les productions en tout genre des pays où il abordera; il cherchera à connoître les mœurs et les usages des naturels, leur culte, la forme de leur gouvernement, leur manière de faire la guerre, leurs armes, leurs

bâtimens de mer, le caractère de chaque nation, ce qu'elle peut avoir de commun avec d'autres nations sauvages et avec les peuples civilisés, et principalement ce que chacune offre de particulier et de caractéristique.

Dans les îles et sur les côtes où il a connoissance que des Européens ont abordé avant lui, il tâchera de savoir si les naturels du pays ont fait une distinction entre les différentes nations qui les ont visités, et de démêler quelle opinion ils peuvent avoir de chacune d'elles en particulier. Il examinera quel usage ils ont fait des diverses marchandises, des métaux, des outils, des étoffes, et des autres objets que les Européens leur ont laissés; et si les graines d'Europe qu'on peut y avoir semées, ou les arbustes et plantes qu'on y auroit précédemment transportés, y ont prospéré et fructifié.

Il s'informera si les bestiaux et les autres animaux que le capitaine Cook et d'autres navigateurs ont déposés sur quelques-unes des îles, y ont multiplié; quelles graines, quels légumes y ont le mieux réussi; quelle méthode les insulaires ont pratiquée pour les cultiver, et à quel usage ils en ont employé le produit. Par-tout enfin, il vérifiera ce qui a été rapporté dans les relations des voyageurs qui l'ont devancé; et il examinera avec le plus d'attention ce qui lui paroîtra avoir échappé à l'observation de ses prédécesseurs.

Dans les îles et dans les ports des continens occupés ou fréquentés par les Européens, il fera avec prudence, et autant que les circonstances et la durée de ses séjours le lui permettront, toutes les recherches qui pourront le mettre en

état de connoître, avec quelque détail, la nature et l'étendue du commerce de chaque nation, les forces de terre et de mer qu'entretiennent celles qui y ont des établissemens fixes, les relations d'intérêt ou d'amitié qui peuvent exister entre elles et les chefs et naturels des pays où elles ont été reçues; enfin il observera par-tout, et recueillera avec soin tout ce qu'il peut être utile ou intéressant de connoître.

Quant aux opérations relatives au perfectionnement de la géographie et à l'accroissement de nos connoissances en physique et en histoire naturelle, SA MAJESTÉ va lui expliquer comment doivent être employés les savans, ingénieurs et artistes embarqués sous ses ordres, et l'usage qu'il aura à faire des moyens remis à sa disposition, pour remplir les autres objets de la mission qui lui est confiée.

II.e III.e IV.e ET V.e PARTIES.

NOTA. Ces parties sont les mêmes que les II.e, III.e, IV.e et V.e parties des Instructions données à LA PÉROUSE, dont le Voyage, que l'on peut consulter, est entre les mains de tout le monde.

SA MAJESTÉ ne pouvoit donner au sieur DENTRECASTEAUX une marque plus distinguée de la confiance entière qu'elle a dans ses talens, son courage et sa prudence, qu'en le chargeant de la conduite d'une expédition qui, en satisfaisant au vœu de l'humanité par la recherche des bâtimens aux ordres du sieur DE LA PÉROUSE, présente une occasion

de perfectionner la description du globe, et d'accroître les connoissances humaines. SA MAJESTÉ est persuadée que le sieur DENTRECASTEAUX remplira cette tâche honorable avec ce zèle éclairé qu'il a développé si utilement pour l'État, dans le service de l'armée navale, dans les dangers d'une navigation nouvelle dont il eut la conduite en 1785, et dans le gouvernement d'une grande colonie.

LETTRE DU MINISTRE DE LA MARINE [a],

AU SIEUR DENTRECASTEAUX.

Paris, 13 Septembre 1791.

LES Instructions particulières que le Roi vous a fait expédier, Monsieur, ont dû se renfermer dans des généralités sur ce qui concerne l'emploi des naturalistes embarqués sur les deux frégates sous vos ordres; et SA MAJESTÉ n'a pu que s'en remettre à vous pour régler leurs fonctions respectives, suivant les circonstances, et selon la connoissance que vous avez de la prédilection que chacun d'eux peut avoir pour telle ou telle branche de la vaste science qui fait l'objet de leur étude et de leurs recherches. Elle vous a seulement recommandé d'éviter les doubles emplois, afin de multiplier les moyens d'étendre les progrès de la science. Dans le nombre des naturalistes n'est point compris le jardinier : les fonctions de celui-ci sont de semer, dans les terres où vous aborderez, les graines d'Europe qui paroîtront devoir y prospérer, et d'indiquer, autant qu'il le pourra, aux naturels du pays, la manière de les cultiver et de les multiplier. Les productions qui peuvent fournir à la subsistance de l'homme, doivent fixer particulièrement son attention. La culture des plantes ou arbustes utiles qu'il sera possible de transporter en nature

[a] M. DE FLEURIEU, alors ministre de la marine et des colonies, avoit donné les ordres relatifs au voyage, et préparé tous les moyens d'exécution.

dans nos climats, doit être particulièrement confiée à ses soins ; et ce seroit rendre un service important à nos colonies, que de leur procurer l'arbre à pain, et d'autres productions nutritives particulières aux îles du grand Océan : vous les déposeriez à l'Ile-de-France, où elles pourroient être cultivées et multipliées, pour être ensuite transplantées dans nos îles de l'Amérique. Le jardinier doit, au surplus, seconder de tout son zèle les recherches des naturalistes ; et ses fonctions se trouvent nécessairement subordonnées aux fonctions de ceux-ci, qu'une étude approfondie a dû mettre en état d'apprécier l'utilité qu'on peut retirer de chaque production en particulier.

Les naturalistes doivent pareillement avoir inspection sur le travail des dessinateurs, lorsqu'il s'agit de dessiner les plantes, les arbres, les animaux de différentes espèces et tous les objets qui tiennent à l'histoire naturelle; et je suis persuadé que ceux-ci sentiront eux-mêmes que leurs ouvrages dans ce genre ne peuvent obtenir la perfection qu'ils doivent être jaloux de leur procurer, qu'autant que les naturalistes leur auront indiqué les parties caractéristiques et distinctives de chaque objet qu'il importe le plus de faire remarquer et de détailler.

A l'égard des astronomes et des ingénieurs-hydrographes, leurs fonctions respectives sont indiquées par la nature même de leur emploi : les premiers doivent fournir aux seconds les positions géographiques qu'ils ont déterminées par leurs observations; et ceux-ci doivent y assujettir les plans des côtes qu'ils auront eu occasion de lever.

Je pense, Monsieur, que ces explications, qui ne pouvoient être comprises dans vos instructions, ne laisseront aucun doute sur les fonctions que les personnes embarquées extraordinairement sous vos ordres, auront à remplir. Je me persuade que chacun, concourant avec un zèle égal au succès de votre voyage, s'oubliera personnellement, pour ne s'occuper que de ce qui peut contribuer à la gloire de la nation et à l'accroissement des connoissances humaines.

J'ai l'honneur, &c.

ÉTAT NOMINATIF

Des Officiers, Savans et Artistes embarqués sur les frégates LA RECHERCHE *et* L'ESPÉRANCE, *aux ordres de* M. DENTRECASTEAUX.

LA RECHERCHE.

MM. BRUNY-DENTRECASTEAUX....	Chef de division, commandant l'expédition, fait contre-amiral le 30 septembre 1791.

Lieutenans.

D'HESMIVY-D'AURIBEAU......	Fait capitaine de vaisseau.
DE ROSSEL.	
DE CRÉTIN.	
LA FRESNAYE DE SAINT-AIGNAN.	
SINGLER DE WELLE.	
WILLAUMEZ.	

Chirurgien major.

RENARD.

Aumônier.

VENTENAT.................	Chanoine régulier, naturaliste.

Élèves et Volontaires.

MÉRITE....................	Volontaire, fait enseigne.
ACHARD DE BONVOULOIR.....	Élève, fait enseigne.
DE LONGUERUE.............	Élève, fait enseigne.
FORESTIER..................	Faits volontaires.
DE LAMBERT (Henri).........	Faits volontaires.
DESLACS (Hippolyte).........	Faits volontaires.

Ingénieur, Savans, Artiste et Jardinier.

BEAUTEMPS-BEAUPRÉ........	Ingénieur-hydrographe.
L'abbé BERTRAND............	Astronome, débarqué au Cap de Bonne-Espérance.
LA BILLARDIÈRE............	Naturalistes.
DESCHAMPS................	
PIRON....................	Dessinateur.
LA HAYE..................	Jardinier-botaniste.

L'ESPÉRANCE.

MM.

HUON DE KERMADEC........	Major de vaisseau, commandant, fait capitaine le 30 septembre 1791.

Lieutenans.

DENIS DE TROBRIAND.
LA SEINIE.
LA GRANDIÈRE.
DE LUZANÇAY.
LA MOTTE DU PORTAIL.
LE GRAND.

Chirurgien major.

JOANET.

Aumônier.

PIERSON.................... Bénédictin, astronome.

Élèves et Volontaires.

LEIGNEL..................	Volontaires, faits enseignes.
JURIEN...................	
DE BOYNES................	Élève, fait enseigne.
FILTZ....................	Fait volontaire.

Ingénieur; Savans et Artiste.

JOUVENCY	Ingénieur-géographe.
RICHE	Naturaliste.
BLAVIER	Naturaliste, débarqué au Cap de Bonne-Espérance.
ÉLY	Dessinateur, débarqué au Cap de Bonne-Espérance.

L'équipage de chaque frégate étoit composé ainsi qu'il suit :

Maître d'équipage	1.	Chef de timonerie, faisant les fonctions de commis aux revues	1.
Officiers mariniers	7.	Seconds pilotes	2.
Maître canonnier	1.	Second chirurgien	1.
Aides canonniers	3.	Maître armurier	1.
Capitaine d'armes	1.	Maître forgeron	1.
Soldats canonniers de la marine	11.	Matelots de manœuvre	33.
Maître charpentier	1.	Novices	7.
Aide charpentier	1.	Commis aux vivres	1.
Matelot charpentier	1.	Gens du munitionnaire	4.
Maître calfat	1.	Domestiques	8.
Aide calfat	1.		
Matelot calfat	1.	Nombre des hommes composant l'équipage	92.
Maître voilier	1.		
Aide voilier	1.		
Matelot voilier	1.		

NOTA. Les frégates LA RECHERCHE et L'ESPÉRANCE étoient des gabares ou bâtimens de transport à trois mâts, du port de cinq cents tonneaux, tirant treize pieds et demi d'eau. Elles étoient armées de six canons de huit livres de balle, en batterie, et de deux caronades de vingt-quatre sur les gaillards.

TABLE

TABLE

DES PIÈCES contenues dans les deux volumes du Voyage de DENTRECASTEAUX.

TOME PREMIER.

CHAPITRE VIII.

CHAPITRE IX.

CHAPITRE X.

CHAPITRE XI.

CHAPITRE XII.

CHAPITRE XIII.

CHAPITRE XXI.

CHAPITRE XXII.

APPENDICE.

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

TOME II.

DISCUSSIONS ET RÉSULTATS DES OBSERVATIONS ASTRONOMIQUES.

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE II.

TABLEAUX

CONTENANT LES OBSERVATIONS ASTRONOMIQUES.

FIN DE LA TABLE DES PIÈCES.

VOYAGE

VOYAGE

DU CONTRE-AMIRAL

DENTRECASTEAUX.

CHAPITRE PREMIER.

Objet de l'expédition. — Départ de Brest, le 29 Septembre 1791. — Traversée de Brest à l'île de Ténériffe. — Ordre de service réglé pour le cours de la campagne. — Attérage et séjour à Ténériffe. — Traversée de Ténériffe au Cap de Bonne-Espérance. — Route à tenir pour se rendre au Cap en partant d'Europe. — Arrivée au Cap, le 17 Janvier 1792.

1791. Septembre.

NOMMÉ pour commander l'expédition dont l'objet étoit de rechercher M. DE LA PÉROUSE, je me rendis à Brest, où je trouvai les frégates LA RECHERCHE et L'ESPÉRANCE, destinées à cette expédition. M. HUON DE KERMADEC, commandant L'ESPÉRANCE, avoit dirigé leur armement avec toute l'intelligence et l'activité dont il étoit capable.

M. DE LA PÉROUSE, parti de Brest en 1785, sur les

1791. Septembre. frégates la Boussole et l'Astrolabe, pour un voyage de découvertes dans la mer du Sud, avoit relâché, le 26 janvier 1788, à Botany-Bay, d'où l'on avoit reçu la suite des mémoires d'après lesquels son Voyage a été publié; mais depuis ce dernier envoi l'on n'avoit eu aucune nouvelle de M. de la Pérouse. L'objet de notre campagne étoit de suivre la route qu'il devoit tenir à son départ de Botany-Bay, et de visiter toutes les côtes qu'il devoit explorer, pour retrouver, s'il étoit possible, et rendre à leur patrie M. de la Pérouse et ceux de ses infortunés compagnons qui auroient pu échapper à leur désastre.

Afin que le voyage entrepris pour sa recherche devînt utile et avantageux à la navigation, à la géographie, au commerce, aux arts et aux sciences, on avoit embarqué sur les deux bâtimens, des astronomes, des naturalistes, des ingénieurs-géographes et des dessinateurs distingués chacun dans leur partie.

Le Gouvernement avoit pourvu les bâtimens des instrumens nécessaires pour les observations astronomiques: il y avoit à bord de chaque frégate,

1.° Un cercle astronomique répétiteur de Borda, exécuté par M. le Noir;

2.° Plusieurs cercles à réflexion du même artiste;

3.° Un compas azimuthal;

4.° Une boussole d'inclinaison, inventée par Borda, et construite de manière à donner l'inclinaison de l'aiguille aimantée et à faire des expériences sur la durée de ses oscillations;

5.° Une montre marine de M. Louis Berthoud; 1791.

6.° Une lunette astronomique pour observer les éclipses des satellites de Jupiter. Septembre.

J'avois reçu l'ordre de mettre à la voile aussitôt que les bâtimens seroient prêts à partir et que les vents me le permettroient. D'après cela nous eûmes très-peu de temps pour faire des observations astronomiques et connoître la variation diurne de la montre n.° 14. Les 26 et 27 septembre, on a observé des hauteurs correspondantes du soleil; on a trouvé que son retard sur le temps moyen, dans vingt-quatre heures, étoit de 6″9, et que le retard absolu sur le temps moyen de Paris étoit, le 27 septembre à midi, de 0h 0′ 16″5. L'intervalle de temps écoulé entre ces observations est trop court pour que ce résultat puisse avoir une extrême précision; mais je n'ai pas cru devoir retarder mon départ, parce que l'exactitude qu'on peut lui supposer, m'a paru suffisante pour la sûreté de la navigation, et pour pouvoir attérir sur l'île de Ténériffe, dont la longitude est bien connue, et où je devois aborder après une courte traversée.

L'inclinaison de l'aiguille aimantée, observée à Brest, étoit de 71° 30′ vers le Nord, et la durée d'une oscillation infiniment petite de 2″02.

Dans la matinée du 29 nous passâmes la revue; et à une heure après midi, nous sortîmes de la rade de Brest, avec un beau temps et des vents d'Est joli frais. 29.

Le 30, étant au large et hors de vue de toutes les terres, j'annonçai aux officiers et aux équipages des deux frégates, 30.

1791. que le grade de contre-amiral m'avoit été accordé; et je fis
Septembre. hisser le pavillon de distinction, qui fut salué par les deux équipages, suivant les formes usitées. Je fis connoître aussi à MM. Huon de Kermadec et d'Auribeau, qu'ils avoient été promus au grade de capitaine de vaisseau.

Dès que nous fûmes en pleine mer, je réglai l'ordre de service qui devoit avoir lieu sur les frégates, relativement à la police intérieure, à la propreté et aux parfums, si nécessaires pour maintenir la santé des équipages. Je me conformai, à cet égard, aux règles établies par les célèbres navigateurs qui m'avoient précédé; règles qui méritent d'autant plus de confiance, qu'elles ont été confirmées par l'expérience. Ainsi pendant tout le cours de la campagne, lorsque le temps pouvoit le permettre, le branle-bas devoit être fait à huit heures du matin; la frégate devoit être nettoyée et parfumée aussitôt après le déjeûner de l'équipage, et les hamacs n'être mis en place qu'à l'heure du souper.

Parvenus dans les parages où l'on n'a plus à craindre de mauvais temps, je fis mettre l'équipage à trois quarts, afin de procurer aux hommes qui le composoient, un sommeil non interrompu de huit heures par jour : cet ordre de service me mit dans le cas de les obliger à passer toute la journée sur le pont, et me parut très-propre à entretenir parmi eux un exercice continuel qui, sans les fatiguer, devoit contribuer à les maintenir en santé.

Octobre. Le 12 octobre, à onze heures trois quarts, nous eûmes
12. connoissance du pic de Ténériffe; à midi il restoit au S. 12° O

du Monde. La latitude observée étoit alors de 29° 6′ N. La longitude conclue du relèvement du pic étoit de 18° 43′ 15″, qui, comparée à la longitude obtenue par la montre n.° 14, se trouvoit plus orientale de 7′ 26″. 1791. Octobre.

Le 3 octobre à midi, nous étions sur le parallèle de 45° 46′ de latitude Nord, et sur le méridien de 10° 20′ 41″ de longitude orientale. La longitude par la montre n.° 14 étoit d'un demi-degré plus foible que la longitude estimée, et sembloit indiquer un courant qui avoit emporté le vaisseau dans l'Est de vingt-un milles en quatre jours, ou de cinq milles, c'est-à-dire, de près de deux lieues par jour. Depuis le 3 octobre jusqu'au 12 à midi, le courant a constamment été dirigé vers le Nord; la différence entre la latitude estimée et la latitude observée chaque jour, a été souvent de 9′ et quelquefois de 16′.

Le 13, à neuf heures et demie du matin, nous mouillâmes dans la rade de Sainte-Croix. M. de Fonspertuis, consul de France, est venu à bord aussitôt que les frégates ont été à l'ancre. Je le priai de nous fournir, en vin de Ténériffe, de quoi remplacer le vin qui avoit été consommé pendant notre traversée, et d'envoyer chaque jour, à bord des frégates, des vivres frais en bœuf et en légumes, pour deux repas. Les raisins étoient alors en grande abondance, et j'en fis distribuer tous les jours aux équipages. Je me suis cru suffisamment autorisé à leur procurer cet agrément, par la nature des travaux qu'ils alloient entreprendre, et par la longueur de la campagne, qui devoit multiplier les fatigues qu'une nourriture saine les 13.

1791. Octobre.

mettroit à portée de supporter avec plus de force et de courage.

J'ai pris soin de faire donner aux naturalistes les choses dont ils avoient besoin pour faire des excursions dans l'île, et pour se rendre au pic de Ténériffe, où ils desiroient de monter, et jusqu'au sommet duquel ils se proposoient d'étendre leurs recherches. J'ai choisi en même temps un emplacement propre à faire des observations astronomiques pour régler les montres marines. Je ne saurois trop me louer du zèle de M. le consul ; il a fourni à tous les besoins de l'expédition, et a secondé les desirs des astronomes et des naturalistes, avec un empressement qui mérite notre reconnoissance. Le gouverneur général étoit absent de l'île; le gouverneur particulier n'étoit pas à Sainte-Croix: mais le lieutenant de roi, sans avoir reçu aucun ordre relatif à nous, a parfaitement rempli les vues de la cour d'Espagne, et il a été au-devant de tous nos desirs. Le 23 octobre, les différens objets des demandes que j'avois faites, étoient remplis, et nous étions prêts à mettre à la voile.

Je ne parlerai pas du gouvernement de cette île, des mœurs de ses habitans, de sa population, ni de ses relations de commerce avec l'Espagne et les autres nations de l'Europe qui fréquentent ses ports; on sait que le vin qu'elle produit, est le seul objet qui puisse entretenir son commerce. Quant aux autres objets, l'île a été décrite trop en détail par ceux qui y ont fait un long séjour, pour que des voyageurs qui ne l'ont vue, pour ainsi dire, qu'en passant, puissent rien ajouter à ce que les premiers en ont dit.

Pendant la relâche, les naturalistes firent le voyage du pic de Ténériffe, qu'ils avoient projeté, et ils commencèrent leurs collections, qu'ils ont enrichie dans toutes les parties qui peuvent fixer l'attention des savans. 1791. OCTOBRE.

La montre n.° 14 de M. LOUIS BERTHOUD a été réglée par des hauteurs absolues du soleil, observées avec le cercle répétiteur de BORDA; elle retardoit sur le temps moyen, de 8″9 en vingt-quatre heures. Son retard absolu sur le temps moyen de Paris, le 21 octobre, dernier jour des observations, étoit de 0^h 2′ 55″26, à 9^h 25′ 52″ temps vrai de Ténériffe. La longitude de l'observatoire qui avoit été établi dans une des maisons de la ville, à une très-petite distance au Nord 47° 30′ Ouest du môle, est de 18° 39′ 3″; elle ne diffère que de 3′ de la longitude moyenne qui résulte des déterminations de MM. DE FLEURIEU, de BORDA, et du père FEUILLÉE, laquelle place le môle de Sainte-Croix par 18° 36′ de longitude à l'occident de Paris. On doit attribuer à l'erreur du relèvement du pic de Ténériffe, la différence de 7′ 26″ dont la longitude obtenue par ce relèvement plaçoit le vaisseau à l'Est de la longitude par la montre n.° 14. En effet, lorsque le relèvement a été pris, le pic de Ténériffe étoit éloigné de plus de vingt lieues; et à cette distance, la plus légère erreur que l'on auroit pu commettre dans ce relèvement, devoit en produire une très-grande sur la position du vaisseau.

Si on calcule la longitude en ayant égard à l'accélération du mouvement de la montre, qui a eu lieu pendant la traversée

1791. Octobre.

précédente, la longitude de l'observatoire sera de 18° 43′ 30″.

La déclinaison de l'aiguille aimantée a été trouvée, à l'observatoire, de 21° 33′ du Nord à l'Ouest: sur le môle, elle a été trouvée de 23° 43′; à bord de LA RECHERCHE, de 18° 7′. La différence considérable que les résultats des observations faites à terre donnent entre eux et avec le résultat des observations faites à bord de la frégate, pourroit bien être attribuée, ainsi que M. DE LA PÉROUSE l'a remarqué, à la nature ferrugineuse du sol de l'île de Ténériffe : en effet, si nous prenons comme terme de comparaison la déclinaison observée à bord de la frégate, où la direction de l'aiguille doit avoir été moins altérée par l'attraction du fer qui entre dans la composition du terrain de l'île; nous trouvons que l'écart de la déclinaison de l'aiguille, observée dans l'une des maisons de la ville, et sur un lieu élevé au moins de 30 pieds au-dessus du sol, étoit moins considérable que l'écart résultant de l'observation faite sur le môle, lorsque la boussole reposoit sur le terrain. Ce fait, que M. DE LA PÉROUSE avoit observé ainsi que nous, me fait penser que si l'on se sert de la boussole pour des opérations géodésiques, ou pour orienter un plan, il faut corriger les relèvemens avec une déclinaison obtenue sur le lieu même où ils ont été pris; et pour l'usage de la navigation, il faut toujours se servir des résultats des observations faites à bord du vaisseau.

L'inclinaison de l'aiguille aimantée étoit, à l'observatoire, de 62° 25′ vers le Nord; la durée des oscillations infiniment petites,

petites, de 2″081 : on a lieu de croire que les attractions 1791.
qui ont altéré la déclinaison de l'aiguille, ont dû produire Octobre.
le même effet sur son inclinaison. On doit aussi présumer que la durée des oscillations de l'aiguille a dû se ressentir des causes perturbatrices dont l'effet a été si sensible sur la déclinaison.

Nous appareillâmes le 23 octobre, par un vent très-foible, 23.
à l'aide d'un grelin amarré sur une corvette Angloise qui étoit venue mouiller en rade quelques jours auparavant. L'Espérance, qui appareilla sur ses ancres, fut entraînée vers la côte par la marée et une houle très-forte venant du large. Elle fut obligée de remouiller; et ce n'est qu'à l'aide de ses bâtimens à rames qu'elle a pu sortir de la rade. A neuf heures et demie, elle nous avoit ralliés, et nous avons fait route.

Relèvement fait à midi.

Le pic de Ténériffe, au Nord 80° Ouest.
Le môle de Sainte-Croix, au Nord 8° Ouest.

Point de départ d'après les relèvemens.

Latitude........................	28°	14′ N.
Longitude......................	18°	39′ Occ.

Le 26 à midi, nous étions par 23° 33′ de latitude boréale et 26.
21° 55′ de longitude occidentale, méridien de Paris. Les vents de Nord-Est et d'Est-Nord-Est ont été constans depuis notre départ de Ténériffe : les vents alizés qui soufflent de la même partie, nous ont conduits jusqu'au 9.ᵉ degré de latitude boréale.

1791.
Novembre.
4.

Le 4 novembre à midi, la latitude étoit de 9° 6′ boréale, et la longitude par la montre n.° 14, de 20° 31′ à l'occident de Paris. Les vents alizés de la partie de l'Est-Nord-Est, qui avoient été encore assez frais la veille, sont tombés; et le vent a varié du Sud-Sud-Ouest au Sud-Sud-Est en passant par le Sud. Nous sommes entrés dans la zone des vents variables et des calmes, qui sépare les vents alizés des vents généraux. Cette zone s'étend depuis le 8.ᵉ ou 9.ᵉ degré jusqu'au 2.ᵉ ou 3.ᵉ degré de latitude boréale, et peut avoir de cent à cent quarante lieues d'étendue du Nord au Sud : cette étendue est sujette à varier; mais il est bien rare qu'elle se prolonge jusqu'à la Ligne, que l'on dépasse ordinairement avec les vents généraux du Sud-Sud-Est joli frais. A mesure que nous avons fait des progrès dans le Sud, les vents du Nord-Est à l'Est ont diminué de force, et sont devenus plus rares : les vents de Sud-Sud-Ouest et de Sud ont été plus fréquens; et lorsque nous nous sommes trouvés au milieu de la zone des calmes, les vents ont varié du Sud-Sud-Est au Sud-Sud-Ouest en passant par le Sud : mais ils ont été si foibles que les frégates constamment contrariées par une forte houle venant du Sud et du Sud-Sud-Est, ont eu de la peine à gagner au Sud, en faisant route au plus près du vent.

On doit regarder les vents du Sud foibles, et la houle qui vient de cette partie, comme la plus grande contrariété que peuvent éprouver les vaisseaux qui veulent passer au Sud de la Ligne; car les calmes dont on a tant parlé, quoique

fréquens, ne durent ordinairement pas plus de deux ou trois heures : pendant tout le temps que nous avons mis à franchir ce passage difficile, il n'y a eu que deux circonstances où la durée de ces calmes ait pu être remarquée. Dans l'une, elle a été de cinq heures, et dans l'autre, de huit.

1791. Novembre.

En général le calme a lieu entre le moment où les vents de l'Est ou de Nord-Est, variables au Nord-Nord-Ouest, finissent, et celui où les vents de Sud-Ouest variables au Sud-Est en passant par le Sud, commencent à souffler, ou bien à la fin de ces derniers. Ces changemens s'opèrent le plus souvent par des grains ou des orages, sur-tout lorsque le vent doit acquérir un degré de force suffisant pour faire cingler le vaisseau. Toutes les fois que le vent change et passe du Nord au Sud, ou du Nord-Est au Sud-Ouest et même au Sud-Sud-Est, par un beau temps, on ne doit pas espérer qu'il puisse gagner de la force et avoir de la durée; ce ne sont généralement que des souffles légers appelés par les marins *brises folles*, lesquelles ne sont propres qu'à tenir le cap en route, en faisant faire au vaisseau un demi-nœud ou un nœud.

Il paroît que plus on s'approche de la côte d'Afrique, plus on éprouve de vents de Sud, variables au Sud-Sud-Ouest : lorsque l'on s'en tient à une certaine distance, les vents de Sud varient plus fréquemment au Sud-Sud-Est. C'est pourquoi je pense qu'il ne faut pas trop gagner à l'Est, et que la meilleure méthode est de couper le parallèle de 8° ou 9° de latitude boréale entre les 22.e et 23.e degrés de longitude à l'occident de Paris, afin de s'éloigner de la côte d'Afrique,

1791. Novembre. où les vents soufflent ordinairement du Sud à l'Ouest, et se font sentir très-loin de terre. Par la même raison, lorsque les vents sont directement au Sud, il vaut mieux prendre la bordée de l'Ouest-Sud-Ouest que celle de l'Est-Sud-Est.

Les vaisseaux qui choisissent la route la plus directe et qui passent entre les îles du Cap-Vert et la côte d'Afrique, doivent se tenir à égale distance des deux terres, et faire route droit au Sud, jusqu'à ce qu'ils parviennent à la zone des vents variables et des calmes, qui commencent au parallèle de 8° ou 9° de latitude boréale : ensuite ils doivent prendre la bordée la plus avantageuse pour gagner au Sud, et préférer de mettre le cap à l'Ouest-Sud-Ouest plutôt que de courir la bordée de l'Est-Sud-Est [a]. Les vaisseaux qui passeront à l'Ouest des îles du Cap-Vert, dirigeront leur route, après les avoir doublées, de manière à couper le

[a] M. d'Après donne des instructions sur la manière dont on doit se diriger pour passer au Sud de la ligne équinoxiale. Il paroît que son principal but a été de rendre la route des vaisseaux qui vont d'Europe au cap de Bonne-Espérance, aussi directe que les vents peuvent le permettre : cependant il a senti que la route qu'il prescrit, ne pouvoit pas être suivie par les vaisseaux qui seroient contrariés par les vents ; car voici ce qu'il ajoute, dans ses Instructions pour le Neptune oriental : « Ce qui a été dit » précédemment ne regarde que les vaisseaux qui seroient favorisés par les vents jusqu'à » la Ligne : car lorsque les vents variables succèdent aux vents alizés, la meilleure » manœuvre à faire pour couper promptement la ligne équinoxiale, c'est de profiter » de la variété des premiers pour atteindre, le plutôt qu'on pourra, le parage des » vents généraux, et, pour cet effet, de tenir la bordée qui mène le plus vers le » Sud, sans s'attacher à couper la Ligne par aucun point déterminé, pour ne pas » augmenter la longueur de la traversée. »

Nous avons cru devoir ne nous attacher qu'à ce dernier précepte, parce qu'il est fort rare que l'on puisse parvenir jusqu'aux parages des vents généraux, sans avoir

parallèle déjà indiqué de 8° ou 9° de latitude boréale, entre les 22.ᵉ et 23.ᵉ degrés de longitude à l'occident de Paris; ils manœuvreront ensuite de la même manière que les précédens, pour gagner les vents généraux. 1791. Novembre.

Nous avons éprouvé, dans ces parages, des chaleurs étouffantes, des orages très-fréquens et des pluies fort abondantes. Le concours de la chaleur et de l'humidité produit dans les entre-ponts des exhalaisons fétides, lesquelles annoncent une fermentation très-forte, et doivent faire craindre des fièvres intermittentes, ou des maladies contagieuses, plus dangereuses encore. Nous sommes parvenus à écarter ces fléaux, en veillant d'une manière plus particulière à la propreté du vaisseau, en faisant le matin et le soir des fumigations dans l'entre-pont, et sur-tout en ayant la plus scrupuleuse attention à ce que les matelots qui avoient été exposés à la pluie quelquefois

été contrarié par les vents variables, qui ont presque toujours lieu entre les vents alizés et les vents généraux. Nous avons cru superflu de nous occuper, comme M. d'Après, du parallèle sous lequel on ne doit plus trouver de vents de Nord-Est ou d'Est-Nord-Est : nous nous sommes contentés de faire mention du parallèle où les vents du Nord à l'Est cessent de souffler sans interruption, et sont remplacés, dans les intervalles, par des vents de Sud-Sud-Est et de Sud-Sud-Ouest, les plus contraires à la route que l'on doit faire; et nous avons prescrit de le couper aux environs du 23.ᵉ degré de longitude occidentale. En effet, ce parallèle est le seul que les vaisseaux soient libres de couper par une longitude déterminée : car du moment où le vent commence à varier et à devenir contraire, ils ne peuvent plus suivre de route directe, et ils sont obligés de prendre la bordée qui les mène le plus vers le Sud. La route que nous avons adoptée nous paroît très-avantageuse, dans le cas même où les vents du Nord à l'Est souffleroient jusqu'à ce qu'on eût atteint les vents généraux, puisqu'alors, en continuant de gouverner au Sud, on traverseroit, par le chemin le plus court, le parage où l'on est exposé à éprouver des contrariétés. [Note du Rédacteur.]

1791. NOVEMBRE. six heures de suite, changeassent de vêtemens, à la fin de chaque quart. Cette précaution m'avoit paru si nécessaire, que je chargeai les officiers de quart de l'exécution de cet ordre. Je dois à leurs soins vigilans, et à l'exactitude avec laquelle mes intentions ont été remplies à cet égard, d'avoir évité les maladies qui ont souvent lieu dans cette traversée, et que le capitaine COOK avoit éprouvées lui-même pendant ses deux premiers voyages, maladies dont il ne s'est préservé, dans le dernier, que par les mesures que nous avons prises à son exemple.

Quelques jours après notre départ de l'île de Ténériffe, nous avons vu des bonites et des thons nager autour du vaisseau; ces poissons qui ont continué de l'accompagner, étoient en plus grand nombre lorsque le sillage du vaisseau devenoit plus considérable. On en prit une grande quantité à bord de L'ESPÉRANCE; ils ont procuré à son équipage un aliment sain, et propre à diminuer les rigueurs de la traversée. La pêche de LA RECHERCHE n'a pas été aussi abondante; mais nous n'avons éprouvé aucun inconvénient par la privation de cette ressource, et les deux équipages étoient également en très-bon état.

La mer a été très-lumineuse dans les nuits sombres ; et nous avons été souvent à portée de remarquer les circonstances qui accompagnent ce phénomène. Plusieurs physiciens et naturalistes l'ont attribué à la présence de petits animaux lumineux, laissant échapper de leurs corps une matière huileuse qui surnage; d'autres ont voulu l'attribuer uniquement

à une matière qui auroit une analogie directe avec le fluide électrique. Sans vouloir décider entre ces deux opinions, qui me paroissent également bien fondées, je crois qu'il seroit facile de les concilier ; car c'est toujours pendant les nuits les plus orageuses, lorsque le temps est le plus chargé d'électricité, que la mer brille avec le plus d'éclat : il me paroît que les deux causes réunies peuvent contribuer à produire ces beaux effets de lumière dont les navigateurs sont souvent frappés. Si le fluide électrique n'a pas la propriété de donner seul un pareil éclat aux eaux de la mer, au moins doit-il avoir celle d'augmenter l'intensité de la lumière des substances animales, auxquelles plusieurs ont voulu attribuer exclusivement ce phénomène. Dans la nuit du 14 au 15 novembre, par 5° 30′ de latitude boréale et 18° 30′ de longitude à l'occident de Paris, l'effet en a été remarquable au moment où un orage, qui paroissoit devoir être très-violent, commença d'éclater. Toute la partie de la mer qui étoit agitée par le vent, jetoit une lumière resplendissante et formoit une nappe de feu qui s'approcha du vaisseau avec l'orage, et qui bientôt l'environna de toutes parts. L'éclat de cette lumière ne fut pas de longue durée ; mais le sillage du vaisseau, ainsi que les traces des poissons qui nageoient le long du bord, furent très-brillans toute la nuit : en général, son éclat m'a paru toujours plus vif par un temps orageux, lorsque l'atmosphère est chargée de fluide électrique, que dans les circonstances où elle en contient une moins grande quantité.

1791. NOVEMBRE.

Le 22 novembre, nous trouvant entre les parallèles du 22.

1791. Novembre. 3.ᵉ et du 4.ᵉ degré de latitude boréale, et le 18.ᵉ et le 19.ᵉ degré de longitude à l'occident de Paris, nous avions atteint la région des vents généraux.

28. Le 28 novembre nous passâmes la Ligne entre le 25.ᵉ et le 26.ᵉ degré de longitude occidentale.

Depuis Ténériffe jusqu'au 9.ᵉ degré de latitude boréale, et jusqu'au 20.ᵉ degré et demi de longitude à l'occident de Paris, les courans avoient porté la frégate presque constamment au Sud et à l'Ouest, mais avec peu de vîtesse. Leur effet ne fut très-sensible que le 30 octobre, à l'entrée du canal formé par les îles du Cap-Vert et la côte d'Afrique, où ils entraînèrent le vaisseau de vingt-sept milles dans l'Ouest-Sud-Ouest en vingt-quatre heures.

Entre le 9.ᵉ et le 5.ᵉ degré de latitude boréale, c'est-à-dire, dans la zone des vents variables, les courans portèrent le vaisseau au Nord et à l'Est. Depuis le 5.ᵉ jusqu'au 3.ᵉ degré de latitude boréale, la direction des courans fut toujours au Nord; mais elle commençoit à prendre de l'Ouest, et leur effet au Nord a diminué progressivement. Lorsque les vents généraux eurent commencé à souffler, comme nous l'avons dit, vers le parallèle du 3.ᵉ degré de latitude boréale, alors, les courans qui nous avoient portés dans l'Ouest, augmentèrent de force; et ensuite ils s'affoiblirent, à mesure que le vaisseau faisoit des progrès en latitude. Les premiers jours que nous fîmes route avec ces mêmes vents, les courans portoient encore dans le Nord; ensuite leur direction a toujours pris du Sud. Étant parvenus au parallèle du 28.ᵉ degré de latitude australe, nous

nous éprouvâmes des vents variables, qui souffloient le plus souvent au Nord et au Nord-Ouest. Depuis le 20 décembre, époque où nous nous trouvions sous ce parallèle, jusqu'à l'attérage du Cap de Bonne-Espérance, les courans ont assez constamment porté dans le Nord et dans l'Est; de manière que la différence entre la longitude estimée et la longitude obtenue par la montre n.° 14, qui s'étoit élevée à 6° lorsque nous avions quitté les vents généraux, n'étoit plus que de 40′ le 15 janvier, veille du jour où l'on a eu connoissance de la terre.

1791. Décembre. 20.

Le 16 janvier, à huit heures du matin, nous vîmes la terre, dans l'Est-Sud-Est. Les vents étoient au Nord-Nord-Est grand frais, la mer très-forte et le temps chargé. Je continuai jusqu'à dix heures la bordée qui nous approchoit de terre; alors voyant qu'il nous étoit impossible de doubler la pointe occidentale de la baie de la Table, je pris la bordée du large. Pendant que l'on viroit de bord, l'on a observé des hauteurs absolues du soleil, pour avoir la longitude du vaisseau par la montre n.° 14; et on a relevé la pointe septentrionale de l'entrée du Hout-Baay, au Sud 74° Est, à trois lieues de distance. La longitude donnée par le relèvement étoit de 15° 40′; et la montre n.° 14 nous plaçoit par 14° 45′ : par conséquent, depuis le départ de Ténériffe, la montre donnoit une longitude trop foible de 55′, après une traversée de quatre-vingt-cinq jours.

1792. Janvier. 16.

Dans la soirée le vent se calma; et toute la nuit il fut très-foible, ainsi que dans la matinée du jour suivant. Enfin,

1792. JANVIER. 17.

à l'aide d'un léger vent de Sud-Ouest, le 17 à deux heures du soir, nous entrâmes dans la baie de la Table. Nous avons mouillé à cinq heures un quart dans l'Ouest 19° Nord du bâton de pavillon situé le plus au Nord du fort, et dans l'Ouest 21° Sud de la croupe du Lion, par cinq brasses d'eau, fond de sable vasart.

CHAPITRE II.

Séjour au Cap de Bonne-Espérance. — Dépêches de M. DE SAINT-FÉLIX, commandant la station de l'Inde, qui contiennent des indications relatives à M. DE LA PÉROUSE. — Raisons qui me font changer le Plan de campagne prescrit par mes Instructions, pour me rendre aux lieux indiqués dans ces dépêches.

LE 18 janvier, au lever du soleil, nous saluâmes la place de neuf coups de canon; le salut nous fut rendu par le même nombre de coups. 1792. JANVIER. 18.

Le même jour, je descendis à terre, accompagné de plusieurs officiers. M. RHÉNIUS, chargé du gouvernement de la colonie en l'absence de M. VAN-DE-GRAFF, a donné, par l'accueil distingué qu'il nous a fait, la preuve que les habitans du Cap n'avoient pas oublié les services importans qui leur avoient été rendus, par les escadres Françoises, pendant la dernière guerre. La résolution que le conseil de la régence avoit récemment prise, de rendre aux officiers supérieurs de la nation Françoise les mêmes honneurs qu'il rend aux officiers de la marine des États, étoit motivée sur la reconnoissance qu'ils devoient à la France pour la conservation de leurs possessions. Je fus reçu par une députation

1792. JANVIER.

du conseil de la régence, qui m'a accompagné jusqu'au gouvernement, au milieu des troupes rangées sous les armes, et au bruit des canons de la place. S'il ne s'agissoit que de politesses personnelles ou de circonstance, je me tairois sur des particularités peu faites pour intéresser et fixer l'attention; mais comme ces hommages ont été rendus à la nation entière, j'ai cru devoir les publier, afin de resserrer les liens qui unissent les deux peuples et qui n'ont jamais subsisté que pour leurs intérêts communs.

L'officier que j'avois envoyé pour prévenir le gouverneur de notre arrivée, me remit, à son retour, une dépêche que M. DE SAINT-FÉLIX, commandant la station de l'Inde, avoit fait porter au Cap par une des frégates qui étoient sous ses ordres. Elle contenoit les dépositions de deux capitaines de bâtimens marchands François, qui, pendant leur séjour à Batavia, avoient vu le capitaine HUNTER et les officiers de la frégate le Syrius perdue sur l'île de Norfolk. Ces dépositions portoient que le capitaine HUNTER et les officiers Anglois venus avec lui de Botany-Bay à Batavia, sur un vaisseau Hollandois, avoient aperçu, près des îles de l'Admiralty, des pirogues qui avoient donné des signes non équivoques de la communication des habitans de ces îles avec des Européens. Les insulaires aperçus dans ces pirogues, avoient offert à leurs yeux des uniformes et des ceinturons de soldats de la marine de France, qui leur avoient fait juger que ce ne pouvoit être que les dépouilles des équipages des deux frégates aux ordres de M. DE LA PÉROUSE. M. DE SAINT-FÉLIX s'étoit

empressé de me faire parvenir ces deux dépositions, qu'il croyoit propres à m'éclairer sur l'objet le plus important de ma mission, sur celui que nous avions tous le plus à cœur de remplir. Je joins ici la copie de la lettre de M. DE SAINT-FÉLIX, et celle des dépositions des deux capitaines. 1792. JANVIER.

COPIE de la Lettre de M. DE SAINT-FÉLIX, Chef de division des Armées navales, commandant la station des mers de l'Inde.

« J'APPRENDS, Monsieur, par des lettres particulières, » que vous ne comptez passer à l'Ile-de-France qu'au retour de » l'importante expédition que vous allez entreprendre. Privé » de l'espérance dont je m'étois flatté, d'avoir l'honneur de » vous voir, je m'empresse de vous faire parvenir, au Cap de » Bonne-Espérance, deux rapports relatifs à l'objet de votre » mission, qui viennent de m'être faits par les capitaines de » deux bâtimens François arrivant de Batavia.

» Vous y verrez par quelle circonstance un bâtiment Hollandois, ayant à bord le commodore HUNTER, commandant » la frégate Angloise le Syrius, ainsi que son équipage, a vu, » près des îles de l'Admiralty, dans la mer du Sud, des hommes » couverts d'étoffes Européennes, et particulièrement d'habits » qu'il a jugés être des uniformes François. Vous y verrez aussi » que le commodore HUNTER n'a pas douté que ce ne fût » les débris du naufrage de M. DE LA PÉROUSE, qu'il avoit » beaucoup vu à Botany-Bay. J'ai jugé, Monsieur, que la

1792.
Janvier.

» connoissance de ces rapports devoit vous intéresser; et je » les ai trouvés assez importans pour me déterminer à vous » les faire parvenir directement par une frégate que j'envoie » au Cap uniquement pour cet objet.

» M. Bolle, major de vaisseau qui la commande, y » laissera ma dépêche, s'il ne vous y trouve pas, au chargé » d'affaires de la nation, pour qu'elle vous soit remise à votre » arrivée. Quoiqu'aucune connoissance officielle de votre » expédition ne m'autorise à cette destination d'une frégate, » je suis sûr de l'approbation de sa Majesté, dans le parti que » j'ai pris à cet égard, autant par les considérations de l'in- » térêt public que par le vœu de mon cœur. Il vous étoit » réservé, Monsieur, d'acquérir des droits à la reconnoissance » de toute la nation, en acceptant le commandement d'une » expédition qui honore également le souverain qui l'or- » donne et le chef qui l'exécute. Quelle que soit, Monsieur, » la route que vous fassiez, vous y serez suivi par mes vœux » pour vos succès et par l'inviolable et parfait attachement » avec lequel je suis, &c.

» *Signé* de Saint-Félix.

» Au Port-Louis de l'Ile-de-France, le 9 novembre 1791. »

1792. JANVIER.

COMPTE rendu par PIERRE MAGON DE L'ÉPINAY, Capitaine du navire la Marie-Hélène, arrivant de Batavia, à M. DE SAINT-FÉLIX, Chef de division des Armées navales, commandant la station des mers de l'Inde.

« LE commandant et les officiers de la frégate Angloise » le Syrius, après le naufrage de cette frégate sur l'île Norfolk, » ont été transportés à Botany-Bay, d'où ils sont partis sur » un petit vaisseau Hollandois, qui les a apportés à Batavia, à » la fin de septembre de cette année, après une traversée » d'environ six mois.

» Un ou deux jours après avoir doublé le canal Saint-» Georges, ils ont eu de grand matin connoissance des deux » îles de l'Admiralty, dont ils se sont trouvés très-près; ils » ont aussitôt sondé pour trouver le fond.

» Ils ont vu partir de ces îles deux pirogues, contenant » environ douze hommes qui n'ont pas voulu aborder le » bâtiment, mais qui en ont approché de très-près.

» Il faisoit alors très-petit temps; le bâtiment avoit contre » lui un courant assez fort qui l'éloignoit de l'île; d'ailleurs » le capitaine Hollandois ne se soucioit point d'en approcher.

» On a remarqué que deux des hommes qui étoient dans » ces pirogues, avoient des ceinturons pareils à ceux que » portent les officiers en Europe; ils faisoient des signes » comme s'ils eussent voulu se faire raser; plusieurs d'entre » eux avoient sur leurs habits des morceaux de drap rouge

1792. JANVIER. » et bleu, qui prouvoient qu'ils ont communiqué avec des » Européens.

» Comme avant son départ de Botany-Bay, le capitaine » HUNTER, commandant le Syrius, avoit appris de M. DE LA » PÉROUSE lui-même, que son projet étoit de passer par » le canal Saint-Georges, les officiers de cette frégate sont » tous persuadés qu'il aura inopinément rencontré ces îles, » sur lesquelles il se sera perdu.

» Je soussigné, certifie cette relation conforme à ce que » j'ai recueilli des différentes conversations avec les officiers » de la frégate le Syrius, arrivés à Batavia, après le naufrage » de cette frégate, sur un petit vaisseau Hollandois, avec » lequel je me suis trouvé dans le mois d'octobre.

» Ile-de-France, le 31 octobre 1791, au Port-Louis.

» *Signé* MAGON-L'ÉPINAY. »

COMPTE *rendu à M.* DE SAINT-FÉLIX, *Chef de division des Armées navales, commandant la station des mers de l'Inde, par le capitaine* PRÉAUDET, *commandant le navire le Jason, arrivant de Batavia.*

« LA frégate Angloise le Syrius, commandée par le com- » modore HUNTER, expédiée pour la Nouvelle-Hollande, s'est » perdue sur l'île de Norfolk, dans la mer du Sud, vers la » fin de 1790. L'équipage a passé sur la corvette qui le suivoit » dans sa mission, et s'est rendu à Botany-Bay, où le com- » modore PHILIPS a frété un petit navire Hollandois pour » transporter

»transporter en Angleterre l'équipage naufragé, avec son 1792.
»commandant, le commodore HUNTER. JANVIER.

»Parti de Botany-Bay sur ce bâtiment, et voulant toucher »à Batavia, le commodore HUNTER a été contrarié par »les vents et les courans, et porté dans l'Est jusque par les »167° de longitude, méridien de Greenwich. Voulant passer »par le détroit de Saint-Georges, il a eu connoissance des »îles de l'Admiralty, situées par 147° de longitude du méri- »dien de Greenwich, et 3° 25′ de latitude Sud. Près de l'île »située le plus à l'Est, il a aperçu plusieurs bateaux remplis »d'hommes couverts d'étoffes et de morceaux de draps Euro- »péens; il y distingua même l'uniforme des troupes de la »marine de France : ces gens faisoient, avec des pavillons »blancs, le signe d'approcher. Le commodore HUNTER »en avoit le plus grand desir; mais il lui fut impossible de »l'effectuer, par la contrariété des courans, des vents, et le »danger des écueils nombreux.

»Le commodore HUNTER avoit beaucoup vu, à Botany- »Bay, M. DE LA PÉROUSE, avec lequel il s'étoit lié parti- »culièrement; il en avoit appris que son projet étoit de passer »par le détroit de Saint-Georges, pour se rendre dans le »Nord en sortant de Botany-Bay. Il ne doute pas que ce ne »soit sur ces îles que se sont perdues L'ASTROLABE et LA »BOUSSOLE, par l'effet des calmes et des courans violens qui »règnent dans cette partie. Il m'a dit que lui-même avoit »été porté à l'Est de six cents lieues en dix jours, par leur »effet; ce qui a été prouvé par des observations de longitude

1792. JANVIER.

» répétées, par les montres marines et la vue de terre. En » un mot, le commodore HUNTER, qui étoit à Batavia et » que j'y ai vu dans le voyage que je viens d'y faire, m'a paru » intimement persuadé que les vêtemens d'Europe qu'il a » aperçus dans les bateaux qui venoient des îles de l'Admi- » ralty, sont les débris du naufrage des bâtimens aux ordres » de M. DE LA PÉROUSE.

» Le commodore HUNTER est actuellement en route » pour se rendre en Angleterre, d'où la cour de France » recevra probablement de lui des détails plus circonstanciés » à cet égard.

» D'après ce que le commandant Anglois a éprouvé en » approchant des îles de l'Admiralty, il croit qu'un bâtiment » qui voudroit s'y rendre, devroit prendre la précaution de » se mettre en latitude de très-bonne heure, pour éviter » d'être dépouillé par les courans qui portent à l'Est avec » une violence prodigieuse.

» Fait au Port-Louis, Ile-de-France, le 6 octobre 1791.

» *Signé* PRÉAUDET, capitaine du navire le Jason. »

Les détails circonstanciés de ces dépositions, joints au témoignage respectable du commodore HUNTER, avoient fait juger à M. DE SAINT-FÉLIX, qu'il pouvoit être important de m'en donner avis. Ces mêmes raisons avoient d'abord fait naître en moi l'espoir de retrouver des traces de M. DE LA PÉROUSE dans un endroit connu, et de pouvoir aller directement au secours d'infortunés pour qui chaque instant

de retard équivaloit à un siècle de douleurs. Mais cette satisfaction étoit cependant mêlée d'amertume. En effet, si l'on avoit vu les habitans des îles de l'Admiralty vêtus d'habits Européens, il étoit vraisemblable que les infortunés à qui ils appartenoient avoient péri dans un naufrage, et que ceux qui s'étoient échappés avoient été massacrés par les naturels du pays; car, d'après la proximité où sont ces îles des établissemens Européens, il me paroissoit impossible que les équipages des deux bâtimens n'eussent pu parvenir à construire quelques embarcations et à se rendre aux îles Moluques, d'où l'on eût infailliblement et depuis long-temps reçu de leurs nouvelles.

1792. JANVIER.

Ces raisonnemens avoient d'autant plus de force, que nous avions des exemples fréquens de vaisseaux naufragés dont les équipages s'étoient sauvés dans des canots, et avoient abordé à des établissemens situés à une grande distance du lieu de leur naufrage. BLIGHT avoit fait, en canot, le trajet des îles de la Société aux Moluques; l'équipage de la Pandora, commandée par le capitaine EDWARD, s'étoit sauvé de même. Il étoit impossible de ne pas rapprocher des circonstances qui devoient avoir été les mêmes, et de ne pas regarder comme prouvé, qu'avec de l'eau et des vivres, même en petite quantité, on peut arriver enfin à quelques-uns des établissemens Européens. Les vents ne sont jamais assez violens entre les tropiques, dans toute l'étendue de la zone qui fait partie de l'océan Pacifique, pour faire courir de grands dangers à une chaloupe, ni même à un canot.

1792. JANVIER.

Aux craintes que m'avoient inspirées ces réflexions, succédèrent bientôt des doutes qui prirent leur source dans les dépositions elles-mêmes, et dans le peu d'accord qui règne entre elles. En effet, la seule conformité qu'on puisse y remarquer, est que le commodore HUNTER et les officiers Anglois embarqués à bord du vaisseau Hollandois étoient persuadés que les morceaux d'étoffe bleus et rouges que portoient les insulaires dans leurs pirogues, ne pouvoient être que les lambeaux des uniformes des officiers et des soldats embarqués avec M. DE LA PÉROUSE. Les deux dépositions sont en contradiction sur les autres faits. Dans l'une, la chose la plus remarquable que l'on ait aperçue, est un uniforme des troupes de la marine de France; dans l'autre, c'est un ceinturon. La première dit que les hommes qui étoient dans les pirogues, faisoient des signes comme s'ils eussent voulu se faire raser; dans la seconde, il est dit très-précisément que ces gens faisoient, avec des pavillons blancs, le signe d'approcher. Il est difficile d'expliquer comment on n'est pas d'accord sur des choses aussi remarquables, que tout le monde doit avoir vues de très-près. En outre, il n'est pas possible de penser que, si la persuasion du commodore HUNTER avoit été telle que les dépositions l'affirment, il n'eût pas insisté auprès du capitaine Hollandois, pour lui faire tenter de se rapprocher de terre, afin de sauver des malheureux dans une situation aussi déplorable, et remplir ainsi un des devoirs les plus sacrés de l'humanité.

Il est probable que les deux capitaines François ont

mal entendu ce qui leur a été dit : car, dans la seconde déposition, il se trouve une erreur qui est facile à relever, laquelle prouve que celui qui a fait la déposition n'entendoit pas parfaitement l'anglois, ou qu'on s'est mal exprimé en lui parlant françois. On affirme encore très-positivement, dans une de ces dépositions, que le commodore HUNTER assuroit que lui-même avoit été porté à l'Est de six cents lieues en dix jours. Il est d'abord impossible qu'en venant de l'Est, on approche des îles de l'Admiralty avec des courans contraires aussi violens : en second lieu, il est certain qu'un courant de cette force, qui dure dix jours, et qui s'étend dans un espace de six cents lieues, est aussi lui-même impossible. Pour rendre ce fait plus probable, il faudroit lire six cents milles, qui font vingt lieues par jour, au lieu de soixante lieues, comme le porte la déposition. Cette quantité est assez forte pour constituer un courant extraordinaire ; elle pourroit même être contestée, quand on assure que ce courant a eu lieu pendant un temps aussi considérable et dans un espace d'une aussi grande étendue : car le courant du canal de Bahama, qui est produit par l'écoulement de toutes les eaux qui vont se rendre dans le fond du golfe du Mexique, n'est pas de plus de trente lieues en vingt-quatre heures, dans la partie la plus étroite du canal.

1792. JANVIER.

Le commodore HUNTER étoit dans la rade du Cap, à bord d'un bâtiment prêt à mettre à la voile pour se rendre en Europe, lorsque nous prîmes le mouillage : j'ai beaucoup

1792. Janvier. regretté qu'il n'y soit pas resté un jour de plus ; il auroit pu me donner lui-même des renseignemens, qui m'auroient déterminé sur le parti que j'avois à prendre. En effet, d'après les pièces officielles que j'avois entre les mains, son témoignage étoit le seul auquel je pusse déférer : mais malheureusement il est parti deux heures après mon arrivée.

J'ai cependant consulté des personnes qui s'étoient entretenues avec le commodore Hunter. Je me suis adressé à M. Rhénius, aux conseillers de la régence, et à M. Gordon, commandant des troupes, lesquels avoient été intimement liés avec lui : tous m'ont assuré qu'il avoit nié les bruits que les deux capitaines François avoient répandus à l'Ile-de-France, ainsi que les faits contenus dans les dépositions. Des témoignages aussi dignes de confiance auroient pu me déterminer à regarder comme fabuleux tout ce que les dépositions contenoient, et à continuer ma route, sans changer le plan de campagne qui m'avoit été prescrit par mes instructions. Mais la confiance qu'elles paroissoient avoir inspirée à M. de Saint-Félix et au gouverneur de l'Ile-de-France, qui s'étoient trouvés à portée de faire des questions aux deux capitaines venus de Batavia, et avoient pu juger de leurs réponses, me fit craindre de paroître m'être décidé trop légèrement sur un objet aussi important, d'où pouvoit dépendre l'existence de plusieurs de nos compatriotes, peut-être en proie au malheur le plus affreux. La connoissance de ces rapports avoit pu faire concevoir des espérances que l'on pouvoit croire fondées; et je craignois qu'on me reprochât

de n'avoir pas fait tous mes efforts pour découvrir les traces de M. DE LA PÉROUSE, si je ne me dirigeois pas vers les lieux où l'on m'indiquoit que je pourrois le trouver lui ou quelques-uns de ses infortunés compagnons. 1792. JANVIER.

Ces dernières considérations l'ont emporté, malgré le peu d'espoir qui me restoit. Après avoir confronté les dépositions et malgré ce qui m'avoit été dit de l'opinion du commodore HUNTER, je pris le parti de me rendre directement, en partant du Cap de Bonne-Espérance, aux îles de l'Admiralty. Cette nouvelle route n'avoit d'autre inconvénient que de changer l'ordre des recherches qui m'avoient été prescrites, sans me priver des moyens de remplir les autres articles de mes instructions. Je me déterminai à ce parti d'une manière invariable ; je choisis la route la plus directe, qui me faisoit traverser les îles Moluques et passer au Nord de la Nouvelle-Guinée. J'espérois pouvoir arriver assez à temps aux îles de la Sonde, pour profiter de la fin de la mousson de Nord-Ouest, et gagner les îles de l'Admiralty, peu après le reversement de la mousson. Une fois parvenu au détroit de la Sonde à la fin de mars, je pouvois me flatter de gagner assez dans l'Est avant le reversement de la mousson, pour atteindre les îles de l'Admiralty avec les vents variables qui ont lieu au commencement de chaque mousson, et avec les courans qui continuent à porter à l'Est un mois après que le vent de Sud-Est a commencé à souffler.

Afin de pouvoir mettre ce projet à exécution, je recommandai d'apporter la plus grande activité dans les travaux

1792. JANVIER. que notre navigation avoit rendus nécessaires. Je ne perdis pas un moment pour m'occuper des approvisionnemens des frégates; et je fis remplacer, dans cette fertile colonie, les articles consommés pendant notre traversée, afin de nous mettre en état de commencer nos opérations.

20, 21. Les 20 et 21, la force du vent de Sud-Est empêcha la communication avec la terre; les instrumens ne purent être
22. transportés que le 22 janvier à l'observatoire, où l'on s'est occupé à vérifier la variation diurne des montres marines.

Pendant que l'on travailloit aux réparations du vaisseau, les naturalistes ont mis le temps à profit, et ont parcouru l'intérieur de cette colonie, où ils ont trouvé des objets propres à fixer leur attention, et à augmenter les collections qu'ils avoient commencées à Ténériffe. Je leur procurai des chevaux pour transporter leurs caisses et leurs effets, et des guides pour les conduire au lieu où ils avoient l'intention de pousser leurs recherches.

La conduite du gouvernement, pendant notre séjour, a répondu à l'accueil que nous y avions reçu : quoique la colonie fût menacée d'une disette, on nous a fourni, sans restriction, tous les genres d'approvisionnemens qu'une longue navigation rendoit nécessaires, et je n'ai pas éprouvé le plus léger retard. M. RHÉNIUS, aux procédés les plus obligeans en qualité d'homme public, en a ajouté de particuliers qui ne méritent pas moins de reconnoissance : il a bien voulu nous prêter une excellente lunette, à l'aide de laquelle nous aurions pu multiplier les observations astronomiques,

astronomiques, si les phénomènes célestes n'avoient pas été aussi rares; il a eu aussi la complaisance de me céder une montre marine d'ARNOLD, pour remplacer une montre de LOUIS BERTHOUD que j'étois obligé de renvoyer en France, parce qu'elle avoit souffert dans le transport de Paris à Brest et qu'elle s'étoit arrêtée. La montre d'ARNOLD nous a été d'une grande utilité par la suite; elle a servi à faire les observations à terre et sur les gaillards, sans être obligé d'y transporter la montre n.° 14, à laquelle nous n'avons jamais touché que pour la comparer à la montre d'ARNOLD et pour la monter tous les vingt-quatre heures.

1792. JANVIER.

Le mauvais état de la santé de MM. BERTRAND, astronome, BLAVIER, naturaliste, et ÉLY, dessinateur, les a forcés à prendre le parti de se séparer de nous et à quitter l'expédition.

M. BERTRAND ayant donné sa démission, je confiai le soin des montres marines et la direction des observations astronomiques à M. ROSSEL, lieutenant de vaisseau, dont le zèle et la capacité m'étoient connus depuis long-temps. Il s'étoit formé aux observations astronomiques à l'observatoire de Paris; et j'espérois qu'il pourroit présenter un travail digne de fixer l'attention. J'attachai à l'observatoire M. WILLAUMEZ, qui avoit secondé M. BERTRAND, et M. DE BONVOULOIR, élève de la marine, jeune homme très-instruit, et doué d'un talent rare pour observer.

Avant notre départ, M. BERTRAND voulut se rendre utile aux sciences dans une autre partie; il donna une preuve

1792. JANVIER. de zèle qui faillit lui être funeste. Il gravit au sommet de la montagne de la Table, pour en mesurer la hauteur et faire des expériences météorologiques; il y parvint avec peine, et il exécuta toutes les opérations qu'il avoit projetées. En descendant, il eut le malheur de glisser; et ne pouvant s'accrocher à rien, il roula de roche en roche, et tomba de plus de cinquante pieds de hauteur : il s'est blessé dans presque toutes les parties du corps; mais, au grand étonnement de ceux qui ont été témoins de cette terrible chute, aucune de ses blessures ne s'est trouvée dangereuse: heureusement nous n'éprouvâmes pas la douleur de voir périr un de nos compagnons de voyage, avant d'avoir commencé nos travaux.

La longitude du Cap de Bonne-Espérance a été fixée d'une manière trop exacte par LA CAILLE pour nous faire regretter de n'avoir eu aucun phénomène céleste qui pût nous la procurer. Nous avons obtenu la variation diurne de la montre n.° 14, par un grand nombre d'observations d'angles horaires : elle a été trouvée de 1″53 en retard; son retard absolu sur le temps moyen de Paris, le 13 février 1792, à 7^h 30′ du matin, étoit de 0^h 11′ 50″55.

La longitude du Cap, par la montre n.° 14, conclue des observations faites dans la ville le 23 janvier, et de la variation diurne, de 8″9 en retard, trouvée à Sainte-Croix, île de Ténériffe, est de 14° 39′ 34″ orientale.

Si l'on calcule la longitude du Cap de Bonne-Espérance, en supposant que le mouvement de la montre a été unifor-

mément accéléré, on obtiendra, pour la longitude de ce lieu, 16° 7′ 4″ : ce résultat ne diffère que de 3′ 19″ de celui de LA CAILLE. Nous n'avons pas eu égard à la différence en longitude qui existe entre notre observatoire et celui de cet astronome, parce que cette différence ne peut être que de quelques secondes, et que ces quantités peuvent être regardées comme nulles, lorsqu'il s'agit de longitudes obtenues par des montres marines.

1792. JANVIER.

On a trouvé, par quarante-deux observations d'azimuth faites à bord de LA RECHERCHE, que l'aiguille aimantée déclinoit vers l'Ouest de 24° 32′.

CHAPITRE III.

Départ du Cap de Bonne-Espérance, le 16 Février 1792. — Raisons qui me déterminent à me rendre aux îles de l'Admiralty, en passant au Sud de la Nouvelle-Hollande. — Reconnoissance et aspect de l'île d'Amsterdam. — Arrivée et mouillage à la terre de Van-Diémen, le 21 Avril 1792.

1792. FÉVRIER. 16. LE 16 février, à dix heures du matin, nous sortîmes de la rade du Cap de Bonne-Espérance, avec un vent de Sud-Sud-Est bon frais; nous passâmes au Sud de l'île Robben.

A six heures du soir, le Cap de Bonne-Espérance fut relevé au Sud 44° 32′ Est, et la tête du Lion au Sud 82° 32′ Est.

Point de départ d'après le Relèvement.

Latitude	33° 54′ australe.
Longitude	15° 40′ orientale.

17. Le 16 et le 17 février, les vents ont varié du Sud-Sud-Est au Sud-Sud-Ouest en passant par le Sud; nous avons louvoyé pour doubler le Cap de Bonne-Espérance. Le 18, les vents de Sud-Ouest nous ont permis de rallier la terre; et le 19, nous avons fait route avec des vents d'Ouest, pour ranger la côte de fort près. Nous avons passé à une lieue du cap des Aiguilles; depuis ce cap jusqu'à la baie de Lagoa,

(Marginal dates: 18. beside "voyé pour doubler…"; 19. beside "le 19, nous avons fait route…")

nous n'avons jamais été à plus de huit lieues de terre. La comparaison de la route estimée avec le résultat des observations a prouvé la vérité de ce que dit M. d'Après des courans qui ont lieu sur toute l'étendue de la côte méridionale d'Afrique. Ils nous ont constamment portés à l'Ouest pendant que nous avons suivi la direction de cette côte, et ils ont été plus forts lorsque nous avons été près de ses extrémités : à l'Ouest du Cap de Bonne-Espérance, ils nous ont portés dans le Nord; et à l'Est de la baie de Lagoa, leur direction étoit vers le Sud. 1792. Février.

Le 18, le maître charpentier de la Recherche a succombé à une fièvre maligne putride; nous avons été privés, par cette perte, d'un ouvrier intelligent, qui auroit pu être très-utile dans le cours de la campagne.

Le 5 mars à midi, étant par 34° 37′ de latitude australe, et 42° 24′ de longitude à l'orient de Paris, nous avions dépassé le canal Mozambique, et nous nous trouvions à-peu-près sur le méridien du cap Sainte-Marie. A l'ouvert du canal, les vents ont été variables, très-frais, et la mer houleuse. Lorsque nous avons été au milieu, nous avons éprouvé un orage qui a été de peu de durée, mais pendant lequel le tonnerre est tombé très-fréquemment à une petite distance des deux frégates. Dans ce parage les courans n'ont pas été violens; et les différences entre l'estime et les observations ont été alternativement en sens opposé. Mars. 5.

Un très-grand nombre d'observations nous a fait reconnoître, avec précision, le point où la déclinaison de l'aiguille

1792. aimantée a cessé d'augmenter : c'est par 34° 32′ de latitude
Mars. et 38° 17′ de longitude orientale qu'elle a été trouvée la plus forte, et elle étoit alors de 30° 45′ du Nord à l'Ouest.

Le chemin le plus court pour arriver aux îles de l'Admiralty, où je me proposois d'aller directement, étoit de passer au Nord de la Nouvelle-Guinée, où j'espérois de parvenir avant le reversement de la mousson; et je m'étois décidé à prendre cette route. Mais après vingt-un jours de navigation, ne me trouvant encore, le 6 mars, que par 44° de longitude et 35° de latitude; j'ai reconnu qu'il me seroit impossible d'aller au-delà de Timor, et que je serois inutilement retenu dans les parages de cette île pendant toute la mousson de l'Est. Il m'a fallu dès-lors renoncer à ce projet, et prendre le parti de me rendre aux îles de l'Admiralty en passant par le Sud de la Nouvelle-Hollande. Cette même réflexion, et presque au même instant, s'étoit présentée à M. Huon, commandant de l'Espérance. Nous nous communiquâmes réciproquement nos idées, et nous convînmes de nouveaux points de rendez-vous; je fis diriger la route au Sud-Est dans le dessein d'aller reconnoître les îles de Saint-Paul et d'Amsterdam : mais à peine eus-je signalé cette route, que les vents impétueux qui avoient soufflé constamment de la partie du Nord quand je me proposois d'y remonter, passèrent au Sud-Est. Je fis prendre alors la bordée du Sud, espérant trouver, par une latitude plus élevée, des vents plus favorables.

Je pouvois prévoir, à cette époque, que les deux bâtimens

étant mauvais voiliers, je devois perdre beaucoup de temps pendant les traversées. Il est d'une plus grande importance qu'on ne l'imagine, pour des campagnes où l'on a de vastes étendues de mer à parcourir, de faire choix de bâtimens qui marchent mieux que les nôtres : autrement les équipages doivent souffrir par les réductions de rations qu'exigent les longues traversées; et le temps que l'on doit employer à reconnoître les côtes, devient beaucoup trop court.

1792. Mars.

Les contrariétés qui m'avoient obligé de changer de route pour me rendre aux îles de l'Admiralty, étoient loin de m'ôter l'espoir d'arriver à ces îles avant le capitaine Bligh, probablement instruit de ce qui avoit été aperçu par l'équipage du capitaine Hunter, et à qui je devois supposer le desir d'aller au secours de M. de la Pérouse. La nouvelle route que je suivois, me donnoit la certitude de précéder le capitaine Bligh aux îles de l'Admiralty, si toutefois il ne s'y étoit pas rendu directement en partant du Cap; car, dans cette dernière supposition, quelque route que j'eusse prise, il devoit y parvenir avant moi : mais s'il n'avoit pas jugé devoir abandonner sa mission pour un objet particulier qu'il n'ignoroit pas devoir être rempli par un autre, et s'il avoit remis à son retour d'Otaïti la recherche incertaine des traces de M. de la Pérouse, il devoit nécessairement disposer sa marche de manière à être rentré dans les Moluques avant la mousson de l'Ouest; et c'étoit par conséquent au plus tard vers la fin de celle de l'Est qu'il devoit visiter les îles de l'Admiralty : il falloit donc, pour ne pas se laisser prévenir

1792. Mars. par lui, éviter d'être retenu à l'Ouest de la Nouvelle-Guinée; et c'est à quoi je me serois exposé en cherchant à passer au Nord de cette terre : la route par le Sud, plus longue sans contredit, étoit la plus sûre dans cette saison, et cela seul a dû me la faire préférer. Je me proposois de mettre à profit le temps que je devois employer à remonter dans le Nord, pour reconnoître la partie inconnue de la Nouvelle-Calédonie, et quelques points de la terre des Arsacides : cependant les vents contraires et le calme sembloient s'opposer à la célérité que j'aurois voulu mettre dans ces diverses opérations; aucun navigateur n'avoit encore éprouvé dans ces parages et à cette latitude, des vents aussi constans de la partie de l'Est.

La déclinaison de la boussole, dont les changemens jusques au terme où elle est parvenue au *maximum* paroissoient tenir plus à la différence de la longitude qu'à celle de la latitude, sembloit dépendre maintenant beaucoup plus de la distance à l'équateur, puisque depuis le point où elle a été la plus forte jusques au méridien de l'Ile-de-France, c'est-à-dire dans l'espace de 17° en longitude, et 2° 2′ seulement de latitude, la variation n'a été en moins que de 4°; au lieu que sous le méridien même de l'Ile-de-France, et par une latitude plus Sud de 17°, la déclinaison étoit de 12° plus forte que celle de cette île. Une différence semblable a été observée par la longitude de l'île de Bourbon; et il y a lieu de croire qu'on la retrouvera également en coupant le méridien de l'île Rodrigue.

28. Le 28 mars, à deux heures et demie, on a aperçu l'île d'Amsterdam;

d'Amsterdam; la proximité de la terre nous avoit été annoncée quelques heures auparavant par un très-grand nombre d'oiseaux : on l'a relevée à l'instant même où elle a été vue; et des hauteurs absolues du soleil ont été prises pour avoir une longitude qui concourût avec le relèvement : depuis ces premières observations, l'on a tenu un compte exact du chemin et des diverses routes. 1792. Mars.

Le sommet de cette île, dont je desirois fixer la position, qui n'avoit pas été déterminée encore, étoit couvert de nuages: à mesure que nous approchions, ils nous parurent produits par une très-épaisse fumée; nous ne tardâmes pas à voir des flammes : c'est dans la partie du Nord que l'embrasement étoit le plus fort; mais le vent qui souffloit du Nord-Ouest, poussoit la flamme dans le Sud-Est, et nous apercevions distinctement les progrès de l'incendie par les traces de fumée et de feu que l'on voyoit s'étendre successivement sur toute la partie orientale de l'île. Cet incendie sur une terre inhabitée, fit conjecturer à quelques personnes que ce feu ne pouvoit être qu'un signal fait par des malheureux qu'un naufrage auroit fait aborder à cette île, et qu'ils demandoient du secours : mais il étoit évident que cette masse de feu étoit trop considérable pour faire supposer que l'incendie eût commencé au moment où nous avions été aperçus; d'ailleurs un pareil signal, fait au hasard, étoit inutile dans des parages où il est si rare qu'il passe des navires.

La partie du Sud de cette île, que nous avons côtoyée de près, est inabordable, parce que le rivage est très-escarpé;

1792. elle présente néanmoins un aspect assez riant : depuis le
Mars. sommet de la plus haute montagne jusqu'au rivage, l'île est couverte d'une verdure des plus vives, dont la fraîcheur est entretenue par une infinité de filets d'eau qui la sillonnent, et qui, se réunissant au bas, forment de petits ruisseaux dont les eaux tombent dans la mer. Nous passâmes à près de quatre encablures de la pointe Sud-Ouest; et nous eûmes de là un point de vue qui offroit un contraste piquant avec la masse de fumée et de feu qui s'étendoit sur la côte de l'Est. Après avoir dépassé l'île, nous eûmes un nouvel aspect moins agréable, mais plus imposant; la fumée épaisse produite par cet incendie, formoit, sous le vent de l'île, des nuages amoncelés, de couleurs plus ou moins sombres, selon les matières d'où elle provenoit; l'atmosphère en recevoit une teinte cuivrée, semblable à celle qui précède et annonce les tempêtes : nous trouvions quelque satisfaction à pouvoir considérer ce spectacle d'un œil tranquille sans en redouter les effets. Nous fûmes bientôt nous-mêmes enveloppés dans cette fumée, si compacte qu'elle interceptoit presque la vue des flammes : ce ne fut qu'à la distance d'environ cinq lieues que nous commençâmes à nous dégager de ce brouillard, qui s'étendoit bien loin encore sous le vent.

Les petits espaces de la côte qui étoient dégarnis de verdure, laissoient apercevoir les couches exactement parallèles et horizontales dont elle est formée : c'est par les intervalles de ces couches que filtroit l'eau qui y produit cette forte végétation. Une organisation aussi régulière semble devoir

faire rejeter toute idée de volcan dont les explosions auroient dénaturé cette composition primitive : cependant, l'on a remarqué le long de la côte que nous avons suivie, et d'où la flamme étoit assez éloignée, de petites bouffées de fumée qui sembloient sortir de la terre comme par jets; on n'a pu néanmoins distinguer la moindre trace de feu tout-autour, quoique nous fussions très-près de terre, et que ce qui n'auroit pas été aperçu à la vue, n'eût certainement pas échappé à la lunette. Ces jets de fumée se montrant par intervalles ont paru à MM. les naturalistes être des indices presque assurés de feux souterrains. 1792. MARS.

La partie de la côte que nous avons longée, et où le feu n'avoit pas encore atteint, eût été nécessairement l'asile des animaux de toute espèce qui auroient pu se trouver dans l'île; mais nous n'en avons point aperçu.

Le plan de l'île d'Amsterdam, dressé par M. BEAUTEMPS-BEAUPRÉ, ingénieur hydrographe, fera connoître tous les détails de la partie de l'île que nous avons visitée.

La latitude de la pointe occidentale de l'île est de 37° 47′ 46″ australe; sa longitude est de 75° 4′ 56″ orientale. Cette longitude s'accorde avec celle qui a été donnée par le capitaine BLIGHT; et la latitude est à peu de chose près la même que celle qui a été déduite de la latitude que le capitaine COX a observée à l'île de Saint-Paul, et de la distance dont il s'estimoit être de l'île d'Amsterdam. Ces deux îles, d'après le relèvement du capitaine COX, se trouvent sur le même méridien.

1792. MARS. Nous avons eu, du 28 au 30, une différence Nord de 30′ : il est vraisemblable que le capitaine VLAMING, qui a découvert ces îles en 1696, a éprouvé cette même différence, en remontant de l'île qui est au Sud à celle qui est plus au Nord, puisqu'il ne suppose que douze à treize lieues de l'une à l'autre, quoique la différence en latitude entre les deux îles soit de 50′ à-peu-près. Cependant si cette distance est exprimée en lieues Hollandoises, elle s'accorde parfaitement avec les latitudes de ces deux îles. Il est à observer, pour éviter toute méprise, que le capitaine VLAMING donne le nom de Saint-Paul à l'île la plus Sud, et celui d'Amsterdam
30. à l'autre; sur la carte générale du dernier voyage de COOK, l'on nomme, au contraire, île de Saint-Paul celle qui est le plus au Nord : nous ne nous sommes pas conformés à cette dernière dénomination.

En approchant de l'île d'Amsterdam, nous avons trouvé, comme le capitaine VLAMING, une prodigieuse quantité de loups marins. Lorsque ce capitaine mit pied à terre sur cette île, ils étoient en si grand nombre, qu'il fut obligé de se frayer, à coups de fusil, un passage au milieu de ces animaux.

Je n'ai pas cru devoir m'arrêter à l'île d'Amsterdam; le ciel y est généralement trop couvert, dans cette saison, pour permettre d'y faire des observations : d'ailleurs notre traversée déjà commençoit à se prolonger, et nous devions profiter du premier temps favorable à notre route; car il est à remarquer que nous avions mis quarante-trois jours pour nous rendre du Cap de Bonne-Espérance aux îles de Saint-Paul

et d'Amsterdam, où le capitaine Cox étoit arrivé en dix-huit jours. 1792. Mars.

Au reste, M. d'Après a eu raison d'avancer que, dans ces parages, les vents sont extrêmement variables : il est rare que nous les ayons eus plus de vingt-quatre heures au même rhumb; leur variation a été communément du Nord-Nord-Est au Sud : ils n'ont passé dans la partie de l'Ouest que deux fois, et alors ils étoient très-foibles; ils ont varié ensuite du Sud à l'Ouest. Ils sont plus chargés de vapeurs quand ils prennent de l'Ouest; et le baromètre baisse alors au-dessous de vingt-huit pouces.

Nous n'avons pu former aucune conjecture sur la cause de l'incendie de l'île d'Amsterdam : eussions-nous mis pied à terre, peut-être nous n'en aurions pas été mieux instruits; il ne nous eût pas même été possible de reconnoître le lieu où le feu avoit commencé, parce que l'île étoit embrasée dans toute sa largeur, ainsi que nous l'avons dit : plusieurs causes naturelles peuvent l'avoir occasionné; et il nous eût été difficile de trouver la vraie cause, n'ayant pas été témoin de la manière dont l'incendie s'étoit propagé; la seule odeur que nous ayons bien distinctement reconnue sous le vent de l'île, est celle de bois et de terre brûlés : nous n'avons rien senti qui pût faire présumer que l'embrasement fût l'effet d'un volcan.

Les différences en latitude que nous avions commencé à éprouver le lendemain du jour où l'île d'Amsterdam fut reconnue, ont été les mêmes depuis notre éloignement de cette île, jusqu'à notre arrivée à la Nouvelle-Hollande, et Avril. 14.

1792. AVRIL.

nous avons été constamment portés vers le Nord : les différences en longitude se sont compensées ; aussi l'estime, à l'époque de notre attérage, ne s'écartoit-elle pas de la longitude obtenue par nos montres.

Les vents, depuis l'île d'Amsterdam, ont soufflé souvent avec une extrême violence, de la partie de l'Ouest ; nous avons presque toujours eu une très-grosse mer, qui a beaucoup fatigué les frégates. Le grand nombre de coups de mer que LA RECHERCHE a reçus, a ébranlé les porte-haubans ; et l'eau a pénétré dans l'intérieur du bâtiment jusque dans les soutes, que nous sommes cependant parvenus à garantir de l'humidité.

La remarque déjà faite sur le concours des phénomènes de la mer lumineuse avec l'état de l'atmosphère plus ou moins électrique, semble être confirmée par un nouveau phénomène. Nous avons remarqué que c'étoit, en général, à l'époque où le temps paroissoit disposé à l'orage, et où le mercure baissoit dans le baromètre, que la mer étoit scintillante ; et il paroît en effet que c'est principalement quand l'air est le plus chargé de fluide électrique, que ce phénomène se manifeste avec le plus d'éclat.

Dans la nuit du 14 avril, par 42° 14′ de latitude australe, et 127° 47′ 3″ de longitude orientale, la mer fut constamment phosphorique ; elle sembloit rouler des corps volumineux, que l'on auroit pris pour des globes de feu : mais pendant les grains redoublés et très-violens de vent et de grêle qui eurent lieu cette même nuit, la mer parut encore

plus enflammée ; et, dans les mêmes instans, on aperçut très-distinctement des aigrettes électriques autour de la pointe des paratonnerres : notre baromètre étoit alors à vingt-sept pouces six lignes. C'est, jusqu'à présent, le point le plus bas où il soit descendu. Comme c'est la première fois que, dans le cours de cette campagne, le météore appelé vulgairement *feu Saint-Elme* a été vu au haut des mâts, il m'a paru digne de remarque qu'il ait eu lieu en même temps que le phénomène de la mer lumineuse. 1792. Avril.

Les vents très-violens de l'Ouest et de Sud-Ouest qui avoient soufflé sans interruption pendant près d'un mois, et qui sont vraisemblablement constans dans cette saison, me parurent ne pas permettre, pendant leur durée, d'entreprendre la reconnoissance de la côte Sud-Ouest de la Nouvelle-Hollande, qui, peut-être même, seroit encore très-difficile dans les mois de décembre et de janvier.

Le 20, la latitude observée fut de 43° 48′ 57″; et la longitude conclue d'après la montre n.° 14, étoit, à midi, de 142° 17′ 26″. Les vents impétueux soufflant toujours de l'Ouest, grand frais, et le temps étant extrêmement sombre, nous continuâmes la même route jusqu'à la nuit close, filant six nœuds et demi par heure : mais comme on n'avoit point aperçu la terre dont nous ne devions pas être éloignés, je crus ne devoir courir dans la même direction que jusqu'à huit heures ; à cette époque, notre longitude de 143° 13′ 38″ et notre latitude de 43° 55′ 15″ nous plaçoient à dix lieues seulement de la pointe Sud-Ouest de la terre de Van-Diémen. 20.

1792. Avril.

Je fis mettre à la cape, sous la misaine et le foc d'artimon, les amures à tribord : quoique, par notre point, nous fussions de quelques minutes plus Sud que le cap Sud-Ouest, je crus nécessaire de prendre cette bordée pour nous maintenir contre les courans qui, depuis l'île d'Amsterdam, nous avoient constamment entraînés dans le Nord. A six heures du matin, je fis mettre le cap à l'Est-Nord-Est; à neuf heures et demie on aperçut la terre, et l'on reconnut bientôt le rocher Mewstone : la position de ce point s'est trouvée peu différente de la longitude donnée par nos montres.

Un très-grand nombre de relèvemens à la boussole et de relèvemens astronomiques qui ont été faits avec le plus grand soin, nous a donné le gisement de la côte, et en particulier la position intéressante du cap méridional. Notre projet étoit de mouiller à la baie de l'Adventure, afin d'être assurés de trouver de l'eau, ainsi que le bois nécessaire pour les réparations qu'exigeoient nos embarcations. Mais, trompés par les configurations de cette côte, qui ont de la ressemblance entre elles, nous entrâmes dans la baie des Tempêtes.

La nuit s'approchoit; le temps étoit mauvais, et nous étions environnés de brisans : mais comme dans cette baie l'on étoit à l'abri du vent qui souffloit alors, et que le fond en étoit parfaitement bon, je me décidai à jeter l'ancre; j'envoyai à l'instant un canot pour faire reconnoître la baie et m'assurer si l'on n'y trouveroit pas quelque havre : elle n'avoit point été visitée; et sa position sur la côte méridionale de la Nouvelle-Hollande, où l'on n'avoit point encore découvert de

de port, rendoit cette reconnoissance extrêmement importante. L'embarcation, à laquelle je fis signal de revenir dès que la nuit ne permit plus de distinguer les objets, me donna quelque espérance d'y trouver un havre; j'y renvoyai le lendemain de grand matin les mêmes officiers qui avoient été détachés la veille de l'une et de l'autre frégate (MM. DE LA SEINIE de L'ESPÉRANCE, et DE SAINT-AIGNAN de LA RECHERCHE). M. DE SAINT-AIGNAN me remit la description suivante du port du Nord qu'il avoit visité. 1792. AVRIL.

Compte rendu par M. DE SAINT-AIGNAN.

« JE partis le 20 avril pour aller sonder un enfoncement » qui restoit à l'Ouest de LA RECHERCHE. En quittant la » frégate, je fis route à-peu-près à l'Ouest et Ouest-Nord-» Ouest. Je trouvai d'abord quatorze et treize brasses d'eau » sur un très-bon fond de sable fin. Lorsque la pointe la plus » Ouest d'une terre qui étoit fort près à tribord me resta au » Nord, la sonde rapporta onze brasses. Je continuai de gou-» verner à l'Ouest; et je trouvai huit brasses, sur un fond de » sable plus gros. Lorsqu'une petite roche que j'avois laissée » à tribord me resta au Nord, je trouvai sept brasses fond de » sable et de gravier. Alors je découvris un assez grand enfon-» cement à l'entrée duquel est placée la roche dont je viens » de parler; et je commençai à entrer dans un espace couvert » d'algues marines. Je continuai à gouverner à l'Ouest et » Ouest-Nord-Ouest, pour m'approcher de la côte. A une

1792. AVRIL.

» encablure et demie de terre, la sonde rapporta quatre » brasses. Mon projet étoit de suivre la côte de très-près, » pour chercher de l'eau douce : mais, la mer brisant avec » assez de violence sur une chaîne de roches qui bordoit le » rivage à moins d'une encablure de terre, je pris le parti » d'aller visiter l'enfoncement qui me restoit au Nord. J'espé- » rois, en allant le reconnoître, me dédommager du temps » que j'avois perdu. Je dirigeai ma route vers le Nord en ran- » geant de fort près la côte sur laquelle je n'avois pu aborder; » et j'entrai dans cet enfoncement, en arrondissant la pointe » occidentale de l'entrée. Je trouvai deux brasses et demie et » trois brasses lorsque cette pointe me resta par le travers: » après l'avoir doublée, je découvris un port spacieux, entouré » de terres élevées, et fermé à tous les vents; la mer y étoit » unie comme une glace : je n'aperçus ni haut-fond ni roche; » et ce havre me parut offrir un abri sûr pour plusieurs » bâtimens.

» En suivant la côte occidentale de ce port, je fus agréa- » blement surpris par la vue d'un ruisseau d'eau douce, qui » se jetoit dans la mer, à quatre encablures en dedans de » l'entrée; je débarquai sur une plage de sable fin, pour aller » goûter l'eau de ce ruisseau: je la trouvai saumâtre près du » rivage; mais il est vrai que la mer, dans cet endroit, y » mêloit ses eaux: à quatre toises plus haut, je la trouvai » potable, et j'en mis dans un vase pour en porter à bord » de la frégate.

» Il étoit alors environ quatre heures et demie; le temps

» étoit couvert, et obscurci par une brume assez épaisse. Le 1792.
» jour qui déclinoit, m'obligea de renoncer au projet que Avril.
» j'avois formé de prendre quelques sondes dans l'intérieur du » havre, et je me rembarquai pour retourner à bord. Pendant » que je dirigeois ma route pour vérifier s'il y avoit une » passe commode pour les frégates, un coup de pierrier tiré » par LA RECHERCHE me rappela, et je gouvernai aussitôt » sur la frégate. En revenant, je laissai à bâbord la petite » roche de l'entrée, que j'ai appelée *la Perle;* et je me trouvai » bientôt au milieu des algues que j'avois déjà rencontrées, et » qui étoient si pressées qu'elles arrêtoient souvent notre » canot. A une encablure de la Perle, la sonde rapporta » douze pieds et demi à quatorze pieds d'eau, sur des fonds » de différente nature : tantôt le fond étoit de sable et de » corail; d'autres fois, de gros sable ou de coquilles. Après » avoir traversé ces algues, je laissai la Perle au Nord-Nord- » Ouest, et je gouvernai sur LA RECHERCHE. Depuis cet » endroit jusqu'à la frégate, la sonde a rapporté douze, treize » et quatorze brasses d'eau sur un sable fin.

» Je trouvai près du ruisseau les restes de quelques éta- » blissemens des naturels du pays. Des coquilles d'huîtres » et de moules, des morceaux de bois brûlé et l'herbe des » environs qui étoit foulée, m'assurèrent qu'ils y avoient » séjourné. Je vis des arbres creusés par le feu, dans lesquels » on pouvoit croire qu'ils cherchoient un abri contre les » injures du temps.

» Je partis le lendemain à la pointe du jour, avec 21.

1792. Avril.

»M. de la Seinie, commandant un des canots de l'Espérance, pour aller sonder l'entrée du havre découvert »la veille. M. de la Seinie étoit chargé de sonder de »nouveau entre la Perle et la pointe occidentale de l'en- »trée : je sondai, avec le canot de la Recherche, entre »la Perle et la pointe orientale ; j'y trouvai une passe, au »milieu de laquelle il y a de six à sept brasses d'eau; elle »est peu large, mais elle est facile à reconnoître. La pointe »orientale est très-saine; et l'on trouve neuf pieds d'eau »à une demi-longueur de canot du rivage.

»Pour entrer dans ce havre, il faut gouverner, en par- »tant des frégates, sur la Perle, jusqu'à ce qu'une petite »pointe de roches remarquable, et dont il faut s'approcher »de très-près, reste par le travers. On laissera à tribord un »banc d'algues qui tient à un fond de roches, au milieu »duquel je n'ai trouvé que deux brasses et demie d'eau : »on gouvernera alors sur la pointe de l'observatoire, de »manière à la découvrir par le bossoir de tribord. Cette »pointe est très-saine, et on peut la ranger d'aussi près que »l'on voudra : mais, si l'on s'en écarte, il ne faudra pas ouvrir »la Perle au large de la pointe de terre la plus Sud; car »il n'est pas certain qu'il y ait assez d'eau pour les frégates »dans la partie occidentale du port.

»Après avoir sondé dans l'intérieur du havre, nous nous »sommes rendus à l'aiguade; nous avons pris de l'eau un »peu plus loin que la veille; elle étoit excellente. A environ »vingt toises du ruisseau, nous avons aperçu des cabanes:

» nous espérions trouver, non loin de là, des naturels du » pays; mais notre espérance a été trompée. Ces cabanes ou » huttes sont faites d'écorces d'arbre : l'espèce de charpente » qui les soutient, est composée d'une branche recourbée en » cercle, et maintenue horizontalement par d'autres branches » droites et fichées obliquement en terre : ces pièces sont » liées ensemble par des filamens d'écorce ou des herbes » ligneuses qui croissent dans le pays. Ces huttes sont fermées » par des morceaux d'écorce, dont l'extrémité inférieure » repose sur la terre, tandis que l'extrémité supérieure est » appuyée sur la branche circulaire dont nous venons de » parler. Ces huttes ont cinq ou six pieds de diamètre à la » partie inférieure, et forment une espèce de cloche dont la » hauteur varie depuis trois pieds jusqu'à cinq. 1792. Avril.

» *Signé* DE SAINT-AIGNAN. »

Ayant trouvé un port aussi bien fermé, je n'hésitai pas à lui donner la préférence sur la baie de l'Adventure : le vent contraire ne me permit pas d'y entrer le même jour; mais le lendemain 23 avril, avant que la brise fût établie, 23.
je m'y fis remorquer par les embarcations des deux frégates, qui aidèrent ensuite L'ESPÉRANCE à venir y mouiller.

CHAPITRE IV.

Description du Port du Nord. — Découverte de la partie méridionale d'un Canal dont l'entrée est au fond de la Baie où les Frégates ont pris leur premier mouillage. — Départ du Port du Nord. — Navigation dans le Canal nouvellement découvert. — Sortie de ce Canal.

1792. Avril.

Je tenterois vainement de rendre la sensation que me fit éprouver l'aspect de ce havre solitaire, placé aux extrémités du monde, et fermé si parfaitement, que l'on peut s'y considérer comme séparé du reste de l'univers. Tout s'y ressent de l'état agreste de la nature brute. L'on y rencontre à chaque pas, réunies aux beautés de la nature abandonnée à elle-même, des marques de sa décrépitude; des arbres d'une très-grande hauteur et d'un diamètre proportionné, sans branches le long de la tige, mais couronnés d'un feuillage toujours vert : quelques-uns paroissent aussi anciens que le monde; entrelacés et serrés au point d'en être impénétrables, ils servent d'appui à d'autres arbres d'égale dimension, mais tombant de vétusté et fécondant la terre de leurs débris réduits en pourriture. La nature, dans toute sa vigueur, et tout-à-la-fois dans un état de dépérissement, offre, ce semble, à l'imagination quelque chose de plus imposant et de

plus pittoresque que la vue de cette même nature embellie par l'industrie de l'homme civilisé : voulant n'en conserver que les beautés, il en a détruit le charme; il lui a fait perdre ce caractère qui n'appartient qu'à elle, d'être toujours ancienne et toujours nouvelle. 1792. Avril.

Ce havre, l'un des plus commodes et des plus sûrs, et qui contraste si fort avec le nom que porte la baie près de laquelle il est caché, est un bassin de forme ovale, de sept cents toises dans son plus grand diamètre; il est garanti de toutes parts par des bois extrêmement épais et qui s'élèvent en amphithéâtre : l'eau en est si tranquille, qu'elle est à peine agitée par les vents les plus violens; les plus frêles embarcations peuvent y naviguer en tout temps: le brassiage y est presque par-tout de quatre brasses sur un fond de vase noirâtre, dans laquelle les ancres s'enfoncent et peuvent se perdre; aussi peut-on s'y échouer sans danger. Les plans levés par M. Beautemps-Beaupré, ingénieur en chef de l'expédition, secondé par les officiers et par M. Jouvency, second ingénieur, feront connoître les détails de ce port, et de la baie au fond de laquelle il est situé.

On n'avoit pu découvrir jusqu'alors aucun naturel; mais l'on avoit aperçu des traces de leur passage, et même de leur séjour. Une douzaine de huttes rassemblées et construites avec très-peu d'intelligence annonçoient que la peuplade errante, qui vient sans doute les habiter dans la belle saison, n'est pas très-nombreuse, et qu'elle a peu d'industrie:

1792. Avril. quelques-uns de leurs ouvrages que nous trouvâmes dans nos différentes courses, confirmèrent cette opinion. Des paniers tissus avec des lanières d'écorce d'arbre très-étroites et très-minces, et tressées néanmoins avec quelque adresse, se ferment comme des sacs avec un cordon de même matière ; une autre espèce de petits sacs d'une algue marine desséchée et très-dure, paroît destinée à puiser l'eau et à leur servir de tasse : c'est-là en quelque sorte le dernier terme de leur intelligence. Ils paroissent ne se nourrir que de coquillages ; car on a trouvé de grands amas de coquilles dans le voisinage des lieux qu'ils ont dû habiter : on n'apercevoit d'ailleurs ni débris de poissons, ni aucun instrument de pêche ou de chasse, quoique l'on ait parcouru une très-grande étendue de terrain, et que tous les lieux praticables aient été à-peu-près visités ; on n'a vu ni vestiges d'armes, ce qui sembleroit annoncer qu'ils vivent en paix, ni ossemens d'hommes, ce qui doit faire juger qu'ils sont dans l'usage d'enterrer les morts ; et l'on a trouvé très-peu d'ossemens de kangourous, que l'on peut cependant présumer être très-nombreux, parce que l'on rencontre beaucoup de leurs excrémens et des traces récemment empreintes de leurs pas. Un seul kangourou de la grande espèce a été vu : un autre très-jeune et d'une espèce différente a été tué ; il a été décrit par M. de la Billardière.

MM. les naturalistes ont fait, dans tous les genres, des moissons précieuses : plusieurs plantes nouvelles, des poissons inconnus, des oiseaux qui n'avoient pas été décrits, d'autres qui,

qui, sans différer pour l'espèce d'avec ceux des pays circonvoisins, en sont cependant des variétés très-curieuses, ont enrichi leur collection, qui paroît avoir été plus abondante dans cette partie méridionale de la Nouvelle-Hollande, que ne l'a été celle qui a été faite dans la baie de l'Adventure par M. Anderson. Tout ce que l'on a reconnu de plus remarquable, ainsi que les points de vue les plus pittoresques de ce vaste paysage, ont été dessinés avec autant d'exactitude que de goût par M. Piron.

1792. Avril. 23.

Les travaux faits dans le havre nous y ont retenus plus que nous ne comptions : M. Rossel, secondé par M. Willaumez et M. de Bonvouloir, a fait toutes les observations que le temps, presque toujours pluvieux, a permis de faire : les plans levés par M. Beautemps-Beaupré avec une grande précision, complètent tous les genres d'opérations que l'on devoit se promettre du séjour assez long que nous avons été forcés de faire dans ce mouillage.

Le fond vaseux de ce port nous avoit déterminés à mouiller avec nos chaînes, pour ménager nos câbles : il étoit d'ailleurs nécessaire d'en faire l'essai ; et nous fîmes bien de n'avoir pas négligé cette précaution.

Le 25 avril, par une rafale extrêmement violente de l'Ouest-Sud-Ouest, la frégate vint en travers au vent, et fut aussitôt échouée, mais sans aucun danger : la première idée fut que l'ancre avoit chassé ; mais voyant la bouée plus éloignée qu'elle n'auroit dû l'être, on jugea que la chaîne avoit manqué dans le point où elle se marie au câble. Après 25.

1792. avoir porté d'autres ancres et nous être mis à flot, nous
Avril. tirâmes le câble auquel la chaîne étoit attachée; et ce fut avec un grand étonnement que nous vîmes un des chaînons cassé : on ne remarqua ni paille dans le fer ni aucune autre défectuosité; mais sans doute il avoit été trop brûlé par l'ouvrier qui l'avoit travaillé. Il est heureux qu'un pareil accident nous soit arrivé dans un port aussi bien fermé, et que nous ayons appris, sans courir de risques, à nous méfier d'un moyen que nous devions regarder comme notre dernière et notre plus sûre ressource. Cet événement a failli nous faire perdre l'ancre qui tenoit à la chaîne. Après avoir vainement essayé de draguer la partie de cette chaîne qui restoit attachée à l'ancre trop enfoncée dans la vase pour pouvoir être saisie par les dragues, et après avoir aussi infructueusement tenté de relever l'ancre avec le secours des deux chaloupes qui se remplissoient sans pouvoir la soulever; il fallut nous décider à virer l'orin avec le grand cabestan, au hasard de le casser. Nous avons inutilement tâché de frapper un second orin sur l'ancre : elle étoit absolument envasée; et les plongeurs, à qui l'on avoit promis une gratification, ne purent pas même en découvrir le bec. Heureusement le premier orin a été assez fort pour résister, et l'ancre a été enfin relevée. La qualité de ce fond où les ancres s'enfoncent au point de disparoître, exige qu'elles soient soulevées fréquemment; aussi j'ai cru devoir faire lever notre seconde ancre, et en doubler l'orin : on a eu plus de peine encore à arracher cette dernière; deux appareils frappés sur le câble, et virés

au petit cabestan en même temps que l'on viroit le câble 1792.
au grand cabestan, ont successivement rompu : l'ancre a Avril.
cependant cédé à des efforts redoublés, après trois heures de travail. D'après cette épreuve, j'ai jugé qu'il suffisoit d'une ancre à jet pour nous tenir; et ce ne devoit être qu'à la dernière extrémité que nous devions laisser tomber celle du bossoir.

L'eau est très-abondante dans ce havre; par-tout où l'on creuse, on est assuré d'en trouver. Une rivière, qu'il faut remonter, il est vrai, à quelques encablures pour que l'eau en soit parfaitement douce, en fourniroit autant que l'on pourroit en desirer; mais comme il y a peu de fond à l'embouchure de cette rivière, et qu'elle est traversée et embarrassée par des arbres tombés dont les branches couvrent toute sa surface, ce ne seroit qu'avec beaucoup de peine qu'on parviendroit à la remonter avec une chaloupe : nous nous sommes décidés pour le ruisseau marqué sur le plan, où l'eau quoique moins claire est tout aussi bonne, et un peu moins difficile à faire.

Ce havre fournit du poisson en très-grande abondance; les équipages en prenoient à la ligne la quantité nécessaire pour leur subsistance; et quand le temps permettoit d'envoyer jeter la seine dans le port du Sud, on étoit presque toujours assuré de ramener des bateaux pleins de poissons de grandes et de belles espèces. L'on trouve, dans les environs du port du Nord, beaucoup de perroquets, de cygnes, de canards sauvages, des pélicans, des aigles et des corbeaux. Plusieurs

1792. Avril. chasseurs assurent avoir vu même des compagnies de perdrix et quelques tourterelles. Ces divers gibiers sont bons à manger: aussi, quoique la saison fût bien avancée, nos équipages n'ont presque pas manqué de vivres frais.

Un des soldats destinés à suivre M. de la Billardière dans ses courses, a assuré avoir entrevu un naturel qu'il n'a aperçu qu'à l'instant de sa fuite, occasionnée, sans doute, par la frayeur que doit lui avoir causée le bruit très-nouveau d'un coup de fusil qui venoit d'être tiré à côté de lui : le soldat n'a pu apercevoir ce naturel que par derrière et un peu par le côté; il l'a jugé très-jeune à sa taille. M. de la Billardière et ses autres compagnons, qui alors n'étoient pas très-éloignés de ce soldat, se sont dispersés, lorsqu'il leur fit part de sa découverte, et ont cerné l'endroit vers lequel il disoit avoir vu s'enfuir le sauvage : mais leurs recherches ont été inutiles; ils ont trouvé seulement une petite hutte, ce qui donne de la vraisemblance au récit de cet homme, dont rien d'ailleurs ne devoit faire suspecter la bonne foi. On a trouvé dans cette case un morceau d'algue marine desséchée, très-épais et très-dur, suspendu par un cordon de paille : à sa forme, on le pouvoit présumer destiné à couvrir les parties naturelles. Mais cette conjecture paroît détruite par l'absolue nudité des habitans de la baie de l'Adventure, avec lesquels les habitans de cette côte doivent avoir de la ressemblance. M. de la Billardière a trouvé, dans cette même course, et a rapporté les vertèbres d'un animal que nous avons jugé devoir être d'une très-grande espèce.

Indépendamment des huttes dont on a déjà parlé, il y a tout lieu de croire que les naturels se procurent des abris plus sûrs et moins resserrés dans le creux des grands arbres que l'on trouve à quelque distance du rivage, et qui, moins pressés entre eux, s'étendent davantage : du moins avons-nous vu presque tous les arbres de forte dimension, et par conséquent les plus vieux, consumés en dedans jusqu'à une très-grande hauteur, par le feu qui avoit été mis au pied; quelques-uns même étoient percés jusqu'au sommet, et ressembloient à des arbres frappés de la foudre, dont il ne resteroit qu'une enveloppe très-mince. Leurs racines pénètrent peu dans la terre, soit à cause de la qualité et de l'épaisseur du terrain qui ne leur permet pas d'entrer plus avant, soit par la nature de ces arbres, qui les rend propres à étendre les ramifications de leurs racines plus en surface qu'en profondeur. Il en résulte que la partie noueuse d'où elles partent, et qui est la plus grosse, étant presque toujours hors de terre, donne à l'arbre un diamètre prodigieux. L'un de ces arbres que je fis mesurer à hauteur d'homme, avoit vingt-cinq pieds huit pouces de circonférence. Il étoit absolument creux; et il ne restoit plus qu'une très-petite partie extérieure du tronc, qui étoit cassé à la hauteur de trente pieds : plusieurs hommes pouvoient y être couchés dans toute leur longueur et très-à-l'aise. Il est à remarquer que l'ouverture des arbres qui sont creusés, est presque toujours vers l'Est, sans doute pour abriter des vents d'Ouest, qui sont vraisemblablement les plus violens; car

1792.
AVRIL.

1792. Avril.

nous avons observé que presque tous les arbres étoient inclinés du côté de l'Est. Ils ont, en général, de ce même côté, une empreinte de feu telle, que leur tige, qui est blanche vue du côté de l'Ouest, est noire et charbonnée de l'autre côté. Cet effet semble ne pouvoir être produit que par le feu mis aux joncs et autres herbes dont la terre est couverte dans la saison des vents d'Est: la flamme étant poussée par ces mêmes vents dans une direction opposée, donne aux arbres qui se trouvent sur son passage une teinte noire.

L'aspect que présentoit l'intérieur de ces arbres, est vraiment remarquable. Il est probable qu'ils commencent à se gâter intérieurement, lorsqu'ils ont acquis un certain degré de vétusté. Nous en avons abattu plusieurs de grande dimension, qui n'avoient pas encore subi l'action du feu, mais dont le cœur paroissoit entièrement vermoulu, quoique le dehors eût l'air parfaitement sain. C'est, sans doute, à cet état intérieur de dépérissement que l'on doit attribuer l'effet assez surprenant d'arbres creusés par le feu dans toute leur longueur, tandis que l'écorce, ou du moins l'enveloppe, est absolument intacte. En effet, le feu mis au pied des arbres que le temps a réduits à cet état, doit trouver moins de résistance dans l'intérieur, qui est décomposé et propre à la combustion. La grande humidité du terrain entretient le feuillage de ces arbres dans un état de fraîcheur qui annonce une végétation assez forte; et l'on peut aussi attribuer à la même humidité cet état d'altération intérieur qui les rend si combustibles.

Les foyers d'argile que M. ANDERSON avoit remarqués à la baie de l'Adventure au pied des arbres ainsi creusés, ne sont pas, je crois, l'ouvrage des naturels ; car les arbres que nous avons vus déracinés et renversés, avoient entraîné avec eux des couches d'argile mêlées avec de la pierre, tellement durcies par le feu, que l'on auroit pu s'y tromper et les prendre pour de la maçonnerie. Les naturels se servent véritablement de ces foyers, pour faire griller leurs coquillages : on a trouvé des débris de coquilles parmi la cendre qui étoit au pied de ces arbres. 1792. AVRIL.

Il y a, dans les environs de ce havre, peu de plantes qui puissent servir de comestibles; on y trouve peu de cresson et de cerfeuil, mais de la perce-pierre en assez grande abondance. Diverses graines semées par les soins de M. LA HAYE, jardinier botaniste, pourront, dans la suite, procurer des ressources aux navigateurs qui aborderont dans ce havre, si toutefois leurs productions échappent au génie destructeur des sauvages, qui pourront confondre ces plantes nouvelles, dont ils ignorent les propriétés, avec toutes les autres herbes qu'ils paroissent faire périr par le feu.

D'après les détails précédens, il est inutile de prévenir que l'on peut, dans le port du Nord, se procurer facilement une ample provision d'eau et de bois.

Le 27, M. DE CRETIN partit de grand matin pour visiter le port du Sud; et il revint à bord de LA RECHERCHE le lendemain. Je joins ici le compte de cet officier, d'après lequel il paroît que ce nouveau port peut offrir un abri 27.

1792. Avril.

tout aussi sûr que celui dans lequel nous nous trouvons actuellement.

Premier Compte rendu par M. DE CRETIN.

« Je fus chargé d'aller reconnoître le port que l'on aper-
» cevoit au Sud de celui où les frégates étoient mouillées. Je
» partis le 27 avril, avec M. Beautemps-Beaupré, ingé-
» nieur hydrographe de l'expédition. Je dirigeai d'abord ma
» route au Sud-Ouest vers une pointe située entre le port du
» Nord et celui que nous devions visiter. Parvenus à cette
» pointe, nous débarquâmes pour y prendre des relèvemens;
» ensuite nous prolongeâmes la côte jusqu'à la pointe Nord-
» Ouest de l'entrée du port que nous devions reconnoître.
» Lorsque cette pointe fut par notre travers, nous vîmes
» une chaîne de roches qui s'avançoit au large, à une assez
» grande distance dans le Sud-Est. Cette chaîne me parut
» devoir se continuer sous l'eau, en suivant la même direc-
» tion, jusqu'à un rocher assez étendu, mais peu élevé, situé
» à l'ouverture du port. Nous passâmes entre ce rocher et
» la pointe Nord-Ouest de l'entrée. Dans cette passe, les
» algues, dont la mer étoit couverte, embarrassoient tel-
» lement nos avirons, que l'équipage du canot eut de la
» peine à nager. Dégagés enfin de ces algues, nous sommes
» entrés dans un havre assez spacieux, où plusieurs bâtimens
» peuvent être à l'abri de tous les vents.

» Nous avons débarqué à la côte méridionale de ce havre,
» d'où

»d'où je me suis rendu, avec M. Beautemps-Beaupré, 1792.
»sur la pointe Sud-Est de l'entrée. De là on pouvoit aper- Avril.
»cevoir toutes les côtes de la baie de la Recherche où les »frégates avoient d'abord mouillé; on voyoit distinctement »l'ouverture du port du Nord, le cap Boreel et les îlots qui »sont à son extrémité. Plusieurs relèvemens ont été observés »sur cette pointe : nous espérions pouvoir relever les brisans »et les rochers que l'on avoit aperçus au Nord du premier »mouillage des frégates; mais nous ne pûmes jamais parvenir »à les découvrir.

»Après être restés six heures à cette station, nous »sommes revenus passer la nuit à notre canot. Le lendemain, »à la pointe du jour, nous avons commencé à sonder l'inté- »rieur de ce havre. Le fond y est presque par-tout de sable »fin; et l'on y trouve de 15 à 30 pieds d'eau. Pendant »cette opération, nous avons débarqué sur plusieurs points »pour y prendre des relèvemens. Les sondes se trouvent »marquées dans le plus grand détail sur l'esquisse qui a été »tracée par M. Beautemps-Beaupré. Les opérations »nécessaires pour dresser le plan de ce havre étant achevées, »nous avons fait route pour le mouillage des frégates; et nous »sommes arrivés à bord de la Recherche, le lendemain du »jour de notre départ, à cinq heures et demie du soir.

»*Signé* de Cretin.»

Le 30 avril, M. de Cretin fut envoyé une seconde fois dans 30.
un canot de la Recherche, avec M. Beautemps-Beaupré,

1792. pour aller reconnoître les côtes situées au Nord-Est et à
Avril. l'Est du port du Nord. Il est parti accompagné d'un canot de l'Espérance, aux ordres de M. de la Grandière. Ces
Mai. embarcations sont rentrées dans la matinée du 3 mai : je ne
3. leur avois fait prendre de vivres que pour trois jours ; et c'est à regret que M. de Cretin, qui commandoit en chef ces canots, s'est vu forcé de revenir. Je joins ici le récit des découvertes de cet officier.

Second Compte de M. de Cretin.

« Je fus chargé de visiter les côtes situées à l'Est et au » Nord-Est du port du Nord. Je partis de la Recherche » dans la matinée du 30 avril ; et je fus joint bientôt par le » canot de l'Espérance, commandé par M. de la Gran- » dière, lieutenant de vaisseau.

» En sortant du port du Nord, nous prolongeâmes la » côte de bâbord. Lorsque nous eûmes fait environ une lieue » le long de terre, nous passâmes au milieu de rochers qui » s'avançoient fort au large de la côte : quelques-uns de ces » rochers étoient à fleur d'eau, et d'autres étoient assez élevés. » Les vents varioient du Nord-Nord-Ouest au Nord-Nord- » Est. Nous nous sommes élevés dans le Nord, en suivant la » côte, afin de pouvoir passer au vent des îles Stériles et » des dangers qui étoient à tribord.

» A dix heures du matin, la pointe Sud de l'anse des Or- » miers restoit par notre travers. Alors je fis diriger la route » pour traverser la baie et nous rendre à la côte orientale.

»Nous parvînmes, à force de rames, jusqu'au cap Bruny. 1792.
»Après l'avoir doublé, nous eûmes connoissance d'une anse Mai.
»de sable, terminée par deux pointes de roches. On voyoit »à l'ouverture de cette anse un rocher, derrière lequel nous »espérions descendre à terre; mais en approchant nous »vîmes la mer briser avec violence, et il fallut renoncer à »y aborder. Nous fûmes obligés de mouiller à l'abri du »rocher, pour donner aux équipages des canots le temps »de se reposer.

»En sortant de cette anse nous prolongeâmes la côte, qui »d'abord court directement à l'Est, et ensuite prend sa direc- »tion à-peu-près au Nord-Est $\frac{1}{4}$ Nord pour former avec le »cap Boreel une baie ouverte au Sud. Depuis le point où »cette côte commence à se diriger au Nord, nous l'avons »suivie pendant trois quarts de lieue. Elle est si escarpée, que »nous ne pûmes débarquer sur aucun point pour prendre des »relèvemens.

»Enfin, à cinq heures et demie du soir, nous eûmes »connoissance d'une petite anse, dans laquelle nous pouvions »descendre à terre et mettre nos canots à l'abri. Nous y »mouillâmes; et je fis dresser les tentes sur le bord de la »mer pour y passer la nuit. Ensuite je marchai, en suivant »le rivage, vers une pointe située au Nord du lieu de notre »débarquement, et derrière laquelle je présumois trouver »l'embouchure d'une rivière; mais la nuit m'ayant surpris, »je ne pus rien découvrir, et je fus obligé de retourner près »de nos canots.

1792. »Le lendemain, lorsque le jour parut, je me rendis à la
Mai. »pointe où j'étois allé la veille. Derrière cette pointe je vis »une très-petite rivière, fermée à son embouchure par une »barre sur laquelle la mer brisoit avec violence. M. Jou-»vency, ingénieur géographe de l'Espérance, s'avança »jusqu'au bord, et goûta l'eau, qu'il trouva saumâtre : je »revins avec lui aux canots, et nous nous rembarquâmes »pour continuer nos recherches.

»Voyant que la grande baie dans laquelle nous nous »trouvions, ne pouvoit offrir d'asile aux vaisseaux, je me »décidai à l'abandonner, pour remplir le second objet de »ma mission, qui étoit de visiter un grand enfoncement »qui avoit été aperçu dans le Nord-Est de la baie de la »Recherche. Nous l'avions vu d'assez près hier matin, et »nous espérions y faire des découvertes intéressantes; je »quittai donc sans regret cette côte stérile et inabordable, »pour nous diriger vers ce vaste enfoncement.

»Le vent étoit au Nord et Nord-Nord-Ouest : je fis orienter »la voile du canot; et nous longeâmes une seconde fois la »côte que nous avions suivie la veille, afin de nous rendre »le plus directement qu'il étoit possible à notre destination. »Après avoir doublé le cap Bruny, le vent prit du Nord-»Est, et nous fîmes route au plus près du vent. La première »bordée nous conduisit près de la côte occidentale de »l'ouverture que nous voulions visiter; la seconde bordée »nous permit de nous diriger sur une petite île située en »dedans de la pointe orientale de cette ouverture. Le vent

» souffloit avec force, et le sillage des canots nous empêcha 1792.
» de sonder au milieu du canal; mais nous n'aperçûmes Mai.
» aucun danger sur notre route. Je crois qu'il doit y avoir un
» grand brassiage; car en approchant l'extrémité Sud de la
» petite île vers laquelle nous nous étions dirigés, nous avons
» trouvé vingt-une brasses d'eau, sur un fond de beau sable
» fin. Nous nous trouvions alors à l'entrée d'une passe très-
» étroite, qui sépare l'île de la pointe orientale de la grande
» baie dans laquelle nous commencions à nous engager.

» Après être sortis de cette passe, nous découvrîmes une
» petite anse de sable, où je me décidai à débarquer. Nous
» prîmes aussitôt des relèvemens, et nous nous mîmes à faire
» quelques incursions dans l'île. Nous fîmes partir, dans nos
» courses, deux compagnies de perdrix qui nous parurent être
» de la même espèce que celles d'Europe. A une petite dis-
» tance du rivage, trois huttes, qui étoient abandonnées, nous
» firent penser que les naturels du pays venoient habiter cette
» petite île dans certaines saisons de l'année. Sur le soir le
» temps devint mauvais : toute la nuit nous avons eu des
» grains violens et de la pluie; mais notre établissement étoit
» trop bien situé pour que nous eussions rien à craindre.

» En quittant l'anse, nous fîmes route sur une ouverture
» qui restoit au Nord-Est du compas, et qui sembloit
» indiquer l'entrée d'un canal très-profond. Lorsque nous
» nous fûmes éloignés du rivage, nous reconnûmes que nous
» étions dans une rade immense, dont les côtes formoient
» plusieurs anses profondes, et présentoient des découpures

1792. Mai. » derrière lesquelles on pouvoit espérer de trouver des havres » bien fermés.

» Nous laissâmes à tribord une petite île (l'île du Satellite), » située à la côte orientale de l'entrée du canal ; et nous » continuâmes notre route en nous tenant à égale distance » de deux coteaux très-agréables, garnis d'arbres depuis le » rivage jusqu'à leurs sommets. Après avoir doublé une pointe » de la côte orientale (la pointe de Riche), située à environ » deux lieues de l'île dont nous venons de parler, nous » découvrîmes un vaste bassin, qui nous parut n'avoir d'issue » que dans le Nord. Les pointes qui nous restoient à ce » rumb de vent, se croisoient ; et nous pouvions juger que le » canal se courboit d'abord au Nord-Ouest pour reprendre » ensuite la direction du Nord-Est. Il étoit alors près de » midi ; nous avons observé la hauteur méridienne, qui nous » a placés par 43° 17′ $\frac{1}{2}$ de latitude : la sonde rapportoit au » même instant sept brasses d'eau sur un fond de coquillage.

» Je goûtai l'eau, que je trouvai aussi salée qu'en pleine » mer. Ce nouvel indice me fit espérer que ce canal pouvoit » avoir communication avec la mer par son extrémité sep- » tentrionale. Nous aurions tous desiré pouvoir vérifier cette » conjecture et pousser nos recherches plus loin ; mais la » petite quantité de vivres que nous avions emportée ne nous » permit pas de nous éloigner davantage des frégates, et nous » fûmes contraints de revenir sur nos pas.

» Il s'élevoit de la fumée sur la côte occidentale : je dirigeai » la route pour nous en approcher ; et nous descendîmes à

» terre, près d'un ruisseau, où les équipages des canots eurent » quelque temps pour se reposer. En nous promenant sur » le bord de la mer, nous découvrîmes quatre huttes qui » nous parurent nouvellement construites, mais près desquelles » nous ne vîmes aucun des naturels du pays. Le feu vers lequel » nous nous étions portés, étoit pour nous une marque qu'ils » ne devoient pas être loin de leurs habitations, dont ils s'étoient » vraisemblablement éloignés par la crainte que nous leur » avions inspirée. On laissa, dans le lieu le plus apparent de » l'une de ces huttes, un couteau et du biscuit.

1792. MAI.

» Nous partîmes à trois heures et demie; le canot de » L'ESPÉRANCE fit route au milieu du canal, où il ne trouva » jamais moins de six brasses d'eau sur un fond de sable. Le » canot de LA RECHERCHE où j'étois, suivit le bord occiden- » tal, près duquel il n'y avoit pas moins de quatre brasses. » A l'entrée de la nuit nous étions à l'extrémité méridionale » du canal. Je dirigeai la route sur une île aperçue dans » l'Ouest (l'île Huon), où j'espérois trouver un abri pour y » passer la nuit. Avant d'arriver à cette île, nous passâmes » près d'un rocher troué qui formoit une espèce d'arcade. » Nous parcourûmes la côte orientale et la côte occidentale » de l'île, en la tournant par le Nord : mais voyant que nous » ne pouvions y débarquer sans compromettre la sûreté des » canots, je pris le parti de sortir pendant la nuit de la » grande rade que nous avions traversée avant d'entrer dans » le canal; et je profitai du beau temps pour me rapprocher » des frégates.

1792. MAI.

» A environ minuit nous avons doublé l'île aux Perdrix; » et à minuit et demi, nous sommes entrés dans la baie des » Moules. Il s'est trouvé de quatorze à quinze brasses d'eau » dans le milieu de cette baie. Nous avons mouillé très-» près de la côte, par sept brasses d'eau, sur un fond de » sable fin. Au jour, nous avons appareillé; et en suivant » toujours la côte de très-près, nous nous sommes rendus » dans le port du Nord. *Signé* DE CRETIN. »

Le récit de M. DE CRETIN et l'esquisse que M. BEAUTEMPS-BEAUPRÉ m'a remise des reconnoissances faites par nos canots, m'ont fait penser que cette partie de la côte de la terre de Van-Diémen exigeoit d'être vue de plus près; et il n'étoit pas hors de vraisemblance que la baie de l'Adventure ne fût située sur une terre séparée du continent par un canal dont M. DE CRETIN auroit visité la partie méridionale. Je projetai de mettre à la voile aussitôt que les réparations urgentes qui nous restoient à faire seroient terminées, et d'aller mouiller à l'entrée du canal dans lequel les embarcations avoient remonté jusque par la latitude Nord de 43° 17′ ½ observée par MM. DE CRETIN et DE LA GRANDIÈRE : de là je devois expédier de nouvelles embarcations dans le Nord, pour m'assurer, s'il existoit ou non un passage; et je devois envoyer dans l'Ouest pour reconnoître de vastes baies dont on n'avoit pu déterminer la profondeur. M. HUON me proposa d'envoyer sur-le-champ sa chaloupe; mais comme il y avoit à-la-fois plusieurs objets

objets importans à remplir, il m'a paru plus convenable d'attendre quelques jours et d'aller mouiller dans le canal, dont alors il seroit possible de visiter toutes les parties, sans craindre que la communication des canots avec les frégates fût interrompue par le mauvais temps. Il n'étoit pas à propos de laisser imparfaite la reconnoissance d'une partie de cette côte, qui sembloit offrir de si grands avantages pour la navigation. 1792. Mai.

Du point où les embarcations se sont arrêtées, l'on découvroit dans le Nord à la distance de deux lieues, la continuation du canal; il paroissoit se détourner vers le Nord-Ouest pour reprendre une nouvelle direction vers le Nord-Est, et se rapprocher du lieu où je supposois que devoit être la baie de Fréderik-Hendrikx. Mais, dans tous les cas, l'extrémité de ce canal, s'il existoit, ne pouvant pas être éloignée de la baie de l'Adventure, et la latitude observée étant déjà de quelques minutes plus Nord que le mouillage de cette baie, il me paroissoit certain que le canal devoit aboutir au Nord du cap désigné sous le nom de *Fréderic-Henry* dans la carte du troisième Voyage de Cook.

Je me proposois de reconnoître l'extrémité de ce canal, et de vérifier si la baie de Fréderik-Hendrikx, dans laquelle nul autre navigateur que Tasman ne paroît avoir relâché, se trouvoit au Nord de la baie de l'Adventure, ainsi que Cook semble l'avoir pensé, d'après le nom qu'il a donné au cap qui forme la pointe septentrionale de cette dernière baie: car à l'inspection de la carte tirée de l'ouvrage de Valentin,

1792. Mai.

il me paroissoit également probable que la baie de Fréderik-Hendrikx de Tasman étoit celle à l'entrée de laquelle les navires le Mascarin et le Marquis-de-Castries, commandés par M. Marion, avoient mouillé en 1772. Dans ce cas, la baie appelée *Oyster-bay* par le capitaine Cox, commandant le brik le Mercury, devoit être placée à la côte occidentale de l'île Maria de Tasman; et le cap Fréderik-Hendrikx de Tasman seroit le cap du même nom, que Cox, à l'époque du 10 juillet 1789, après être sorti de Oyster-bay, auroit relevé au Sud, à la distance de dix à douze milles.

Il étoit nécessaire de résoudre cette question importante pour la géographie; car il paroît que ni Furneaux, ni Cook, ni en dernier lieu le capitaine Cox, n'avoient pu se tenir assez près de terre pour reconnoître la baie de Fréderik-Hendrikx, soit qu'ils craignissent de s'engager, pendant la mauvaise saison, dans une baie aussi profonde, soit qu'ils eussent été repoussés au large par la violence des vents ou des courans.

Les vents d'Est et de Sud-Est, qui ont soufflé pendant deux fois vingt-quatre heures, ont rendu la pêche beaucoup plus abondante qu'à l'ordinaire; ils ont amené de nouvelles espèces de poissons dont MM. les naturalistes ont enrichi leurs collections.

Le climat de cette partie de la Nouvelle-Hollande nous a paru très-doux; le thermomètre de Réaumur s'est constamment soutenu entre 9° et 14° de hauteur : aussi a-t-on trouvé beaucoup de plantes encore en fleurs au mois de

mai, qui, relativement à la position du soleil, correspond au mois de novembre d'Europe. Les arbres, dans le havre, n'avoient pas encore perdu leurs feuillages : il est à présumer que l'été doit y être d'une température beaucoup plus élevée que sa position en latitude ne semble l'indiquer. L'extrême humidité du sol de ce havre doit occasionner, dans les grandes chaleurs, des vapeurs d'autant plus nuisibles, que l'air y est aussi stagnant que les eaux : le port en est si fermé, qu'il ne peut être rafraîchi par les brises de terre et de mer, qui, dans la belle saison, renouvellent et purifient l'air sur les côtes de toutes les terres d'une certaine étendue. 1792. Mai.

Un grand nombre de pétrifications ont été trouvées dans ce havre; plusieurs échantillons qu'on en a rapportés, avoient tellement les caractères de bois pétrifié, qu'il n'étoit pas possible de se refuser à les reconnoître.

Les plans de M. Beautemps-Beaupré suffisent pour indiquer les divers mouillages, et les routes pour s'y rendre; toutes sont également sûres et faciles.

Le capitaine Cook annonce, dans ses observations sur la terre de Van-Diémen, où il a mouillé en janvier 1777, qu'avant lui on n'avoit abordé que deux fois à cette côte; et il ajoute qu'aucun navigateur Européen ne l'avoit vue depuis Tasman qui la découvrit en novembre 1642, jusqu'à l'époque où le capitaine Furneaux y toucha, en mars 1773 : mais le capitaine Cook ignoroit alors qu'en l'année 1772, les navires François le Mascarin et le Marquis-de-Castries avoient mouillé dans une baie nommée par eux, baie de

1792. *Fréderik-Hendrikx*, sans doute d'après la carte de VALENTIN;
MAI. ils en partirent le 10 mars 1772, et ce fut l'année d'après, que le capitaine FURNEAUX entra dans la baie de l'Adventure.

La simplicité et la douceur apparentes des habitans de la terre de Van-Diémen, vus à la baie de l'Adventure par le capitaine COOK, et à celle des Huîtres par le capitaine COX, semblent inconciliables avec la conduite hostile des naturels vus par les vaisseaux François dont nous venons de parler. Peut-être la supériorité des armes Européennes qui leur étoient inconnues avant l'arrivée des François, et dont ils firent l'épreuve dans la malheureuse circonstance où l'on fut forcé d'en faire usage, les a-t-elle rendus seulement plus circonspects et plus timides; ce qui semble indiquer la nécessité d'être toujours sur ses gardes et de les contenir par la crainte.

Pendant notre long séjour dans le port du Nord, les marées nous ont paru être très-irrégulières, et dépendre beaucoup plus des vents qui souffloient au large, que des phases de la lune : la mer y monte d'environ quatre pieds.

On a fait un très-grand nombre d'observations pour déterminer la déclinaison de l'aiguille aimantée, ainsi que son inclinaison. La déclinaison étoit de 8° 1′ vers le Nord-Est, et l'inclinaison, de 70° 50′ vers le Sud; la durée d'une oscillation infiniment petite de l'aiguille aimantée, de 1″869.

Nous avons eu peu de jours propres aux observations; ce qui nous a fait manquer quatre occultations d'étoiles, dont MM. ROSSEL et DE BONVOULOIR avoient préparé le

calcul : on n'a pu observer qu'une seule éclipse du premier satellite de Jupiter, et un assez petit nombre de distances de la lune au soleil et aux étoiles. Au reste, l'accord de ces diverses observations entre elles et avec les résultats donnés par les montres a dû nous inspirer une grande confiance dans ces deux moyens de fixer la position des terres où nous devions aborder. La latitude du port du Nord est de 43° 32′ 17″: la longitude qui résulte des distances que nous y avons observées, est de 144° 42′ 39″; mais d'après les observations qui ont été faites au port du Sud en 1793, elle a été déterminée de 144° 36′ 33″ à l'orient de Paris. 1792. Mai.

Le port où nous avons séjourné, est le lieu le plus convenable pour faire les réparations que peuvent rendre nécessaires les gros temps auxquels on est exposé dans ces mers orageuses; les autres grandes baies découvertes dans la partie du Nord-Est de la baie de la Recherche, présentant des abris non moins sûrs, seroient trop vastes, et la mer y seroit trop agitée pour permettre d'y entreprendre de semblables opérations : ce sont de très-belles et de magnifiques rades, placées dans le voisinage d'un excellent port.

Quoique le climat nous ait paru doux, et que nous ayons eu de très-beaux jours pour une saison aussi avancée, il y en a cependant eu peu d'assez favorables pour faire des observations astronomiques, et des reconnoissances le long de la côte avec nos canots : aussi nous a-t-il été bien démontré qu'il seroit aussi imprudent qu'inutile d'essayer de reconnoître la partie Sud-Ouest de la Nouvelle-Hollande,

1792. dans toute autre saison que dans les trois mois d'été ;
MAI. cette reconnoissance, pour être bien faite, exige un temps constamment beau et de longs jours : le soin de ne rien laisser d'imparfait est resté seul aux navigateurs qui n'ont pas eu le mérite des premières découvertes.

Un des naturalistes a trouvé dans ce havre des ossemens qu'il a jugés avoir appartenu au corps d'une très-jeune fille; ils étoient parmi les cendres d'un des foyers où il paroît que les naturels font cuire leurs alimens : quelques restes de chair grillée paroissoient attachés à ces ossemens. Un fait ainsi isolé, sans autres indices, sur-tout chez un peuple de mœurs aussi simples, n'est pas suffisant pour autoriser des conjectures injurieuses à la nature humaine, et qui la ravalent au-dessous des bêtes les plus féroces, lesquelles du moins épargnent leur propre espèce. Ne pourroit-on pas conclure seulement de ce fait, que les sauvages ont coutume de consumer par le feu les dernières dépouilles de l'espèce humaine!

14. Dès que nos réparations furent terminées, nous nous disposâmes au départ : mais, dans la nuit qui devoit le précéder, des grains violens de Nord-Ouest firent chasser et échouer les deux frégates; le jour suivant fut employé à les mettre à flot : le vent se calma dans l'après-midi, et nous fit espérer de sortir enfin de ce port, où notre séjour avoit été prolongé beaucoup plus que je ne le comptois. Nous mîmes
16. sous voiles, le 16 mai de très-grand matin ; et, à l'aide d'un léger vent du Nord, et par le moyen de nos embarcations, nous quittâmes ce havre. Il nous avoit fait éprouver une

espèce d'enthousiasme quand nous y entrâmes; mais depuis 1792.
la reconnoissance des baies et des divers ports qui l'avoisinent, Mai.
nous commencions à le dédaigner. J'aurois desiré de passer entre l'anse des Ormiers et les îles Stériles; mais alors nous ne connoissions pas assez le passage pour pouvoir le pratiquer : nous rangeâmes de très-près les brisans qui sont dans le Sud des îles Stériles; aussi leur position est-elle bien déterminée. Je ne crains pas d'annoncer la carte de cette partie comme une des plus exactes qui aient été faites durant le cours des navigations entreprises dans ces derniers temps.

Le vent et la marée contraires ne nous permettant pas d'entrer dans le canal le même jour, nous mouillâmes à l'entrée, par un fond de trente-cinq brasses. L'apparence de temps étoit très-belle; mais le baromètre qui baissoit déjà depuis vingt-quatre heures, continua de descendre jusqu'à vingt-sept pouces quatre lignes. Nous ne l'avions pas vu encore aussi bas, même dans les plus gros temps : cet extrême abaissement du mercure étoit inquiétant dans une saison aussi avancée, et dans un mouillage aussi exposé aux vents du large. Toutes nos embarcations se trouvoient alors à la mer; il me parut prudent de faire hisser du moins la chaloupe
à bord, et j'attendis le jour avec impatience : mais, à mon 17.
grand étonnement, le lendemain fut aussi serein que le jour précédent; nous voyions seulement les hautes montagnes couvertes de neiges : le froid étoit piquant, et le vent toujours au Nord. L'état apparent de l'atmosphère n'a pu nous rendre raison de cet abaissement extraordinaire du mercure, et

1792. Mai. d'autant moins, que quelques jours après, par le même temps, le baromètre étoit à vingt-huit pouces quatre lignes, c'est-à-dire d'un pouce plus élevé qu'il ne l'avoit été dans les mêmes circonstances. On appareilla dès que le courant devint favorable, et l'on courut des bords pendant toute la journée; ce ne fut qu'à la nuit que nous parvînmes à doubler l'île aux Perdrix, qui forme l'entrée de la baie : elle fut rangée d'aussi près que le vent le permit; et dès que la pointe Nord de cette île eut fermé la passe, nous laissâmes tomber l'ancre par vingt-huit brasses fond de vase. La nuit close nous priva de la vue de cette vaste et superbe baie : cette satisfaction nous
18. fut réservée pour le lendemain. De très-grand matin, nous nous disposions tous à jouir de ce spectacle; mais le temps fut d'abord si obscur, que l'on ne distinguoit guère mieux les objets qu'au moment où nous avions mouillé : le ciel s'éclaircit peu à peu dans la matinée, et chaque nouveau rayon de lumière nous fit découvrir de nouvelles beautés; de tous côtés l'on apercevoit des baies d'une immense profondeur, toutes également abritées contre les vents, et où la mer n'étoit agitée que par les lames qui se formoient dans l'étendue de leur bassin. Les terres hautes et couvertes d'arbres dont les différentes baies sont entourées, annonçoient par-tout un fond également bon et sans écueils. Aucun des navigateurs de l'expédition n'avoit encore vu, dans ses voyages, de mouillage aussi vaste et aussi sûr; toutes les flottes du monde pourroient s'y trouver rassemblées, et elles laisseroient encore de grands espaces à remplir : mais comme

comme ce n'étoit pas à cette seule baie que devoient se borner nos recherches, je ne perdis pas un instant, j'expédiai un canot pour aller à la découverte de la baie de Fréderik-Hendrikx; MM. DE SAINT-AIGNAN et BEAUTEMPS-BEAUPRÉ partirent avec des vivres pour quatre jours, vers les onze heures, époque où le temps devint un peu moins mauvais : L'ESPÉRANCE détacha, peu après, deux de ses embarcations, l'une commandée par M. DE LA SEINIE, accompagné de M. JOUVENCY, la seconde aux ordres de M. DE LUZANÇAY, accompagné de M. PIERSON, pour reconnoître les enfoncemens que l'on voyoit dans la partie de l'Ouest; MM. D'AURIBEAU et DE CRETIN se chargèrent de parcourir la côte de l'Est : MM. ROSSEL et DE BONVOULOIR furent en même temps envoyés pour aller déterminer la latitude de l'île aux Perdrix, et y faire d'autres observations astronomiques. M. DE LA SEINIE reconnut dans l'Ouest un port excellent (le port de l'Espérance), à l'abri de la mer de la grande baie; il pourroit servir de lieu de radoub, même pour abattre en carène : on y trouva de l'eau douce avec assez d'abondance. C'est auprès de l'aiguade de ce port que nous avons vu le premier être humain dans ces contrées; mais il ne fut pas possible de le faire approcher, quelques signes d'amitié qui lui aient été faits. Je joins ici le compte que m'a rendu M. DE LA SEINIE.

1792. MAI.

1792.
Mai.

Compte de M. de la Seinie.

« M. Huon de Kermadec, commandant l'Espérance, » me chargea de visiter un enfoncement qui restoit au » Nord-Ouest du mouillage des frégates. Je partis, le 20 mai, » à trois heures et demie après-midi, accompagné de M. Jou- » vency : les vents étoient de l'Ouest au Nord-Ouest, et nous » ne pûmes arriver avant la nuit close à notre destination. » Nous débarquâmes sur la côte méridionale d'une petite île » (l'île la Haye) située un peu en dedans de l'entrée de l'en- » foncement que nous venions visiter. Cette île est couverte » d'arbres; nous y avons rencontré, à chaque pas, des écailles » d'huîtres, et des traces récentes de feu; tout paroissoit » indiquer qu'elle avoit été habitée par des naturels du pays, » et qu'ils devoient l'avoir abandonnée depuis peu de temps.

» Le 21, en quittant cette île, nous avons fait route au » Sud vers une anse étroite, mais profonde, bordée de mon- » tagnes élevées, dont l'aspect sembloit indiquer l'embou- » chure d'une rivière. Entre l'île et la côte, nous avons trouvé » depuis dix-sept brasses d'eau jusqu'à vingt-huit brasses, » sur un fond de sable et de vase : ce canal, qui peut avoir » un peu moins d'un demi-mille de largeur, offre un mouillage » où l'on peut être à l'abri de tous les vents.

» En approchant de l'anse que j'allois visiter, je m'aperçus » qu'elle étoit formée par une espèce de ravin qui n'a pas » plus d'une encablure et demie près de la mer, et qui » s'avance dans les terres en diminuant de largeur jusqu'à

» la distance de deux encablures environ. Au fond de cette » anse, l'on trouve un ruisseau dont l'eau est excellente, et » qui peut en fournir assez pour plusieurs bâtimens. Il y » a huit brasses et demie d'eau à l'ouverture de ce petit » enfoncement, cinq dans le milieu, et trois au fond. Les » vaisseaux peuvent y être assez à l'abri des vents et de la » mer pour y être abattus en carène. 1792. Mai.

» Nous avons aperçu près du ruisseau une hutte, à laquelle » plusieurs sentiers battus venoient aboutir. On a vu un des » naturels du pays : ce naturel prit la fuite aussitôt qu'on » l'aperçut; mais néanmoins on eut le temps de remarquer » qu'il étoit d'une taille moyenne et fort mince.

» Les vents souffloient avec force de l'Ouest à l'Ouest-» Nord-Ouest; et nous avons gagné, avec peine, un îlot » situé en dedans du port, à environ un demi-mille dans » le Nord-Ouest ou le Nord-Nord-Ouest de l'île où nous » avions relâché pendant la nuit. Cet îlot n'est abordable » que dans la partie du Sud-Est; tous les autres côtés sont » bordés de ressifs qui s'étendent à une portée de fusil au » large : presque tous les arbres que nous y avons vus, avoient » été attaqués par le feu.

» De là, nous avons gagné une rivière dont l'embou-» chure est à la côte septentrionale du port, dans le Nord-» Nord-Ouest à-peu-près de l'îlot que nous venions de » quitter. Ayant aperçu que cette embouchure étoit fermée » par une barre sur laquelle la mer brise avec assez de » violence, nous avons été obligés de nous en éloigner pour

1792. MAI. »descendre à terre, sur une plage de beau sable blanc. »Nous nous rendîmes, en marchant sur le bord de la mer, »jusqu'à la rivière dans laquelle nous n'avions pu entrer »avec notre canot : lorsque nous fûmes arrivés sur la rive »orientale, nous vîmes les arbres de la rive opposée s'agi- »ter; et nous entendîmes un bruit semblable à celui de »branches d'arbres que l'on auroit brisées : tous les yeux se »dirigèrent à l'instant sur l'endroit d'où ce bruit partoit; »mais on n'aperçut aucun des naturels du pays, quoique »tout le monde regardât de ce côté avec une grande »attention. Il est probable que les auteurs de ce bruit se »sont enfuis à l'instant où ils nous ont découverts; car il »ne s'est plus fait entendre depuis.

»L'eau de cette rivière est bourbeuse et saumâtre; d'ail- »leurs les embarcations ne pouvant y entrer, il seroit extrê- »mement difficile d'y faire une assez grande quantité d'eau »pour approvisionner un bâtiment.

»Du lieu où nous avons mis à terre, nous apercevions »dans le Sud-Ouest les côtes de ce port se rapprocher tel- »lement qu'elles ne laissoient entre elles qu'un goulet d'en- »viron un demi-mille de largeur, au travers duquel on voyoit »des terres dans l'éloignement. Nous nous rembarquâmes »pour gagner ce goulet en louvoyant. Parvenus à la pointe »septentrionale, nous avons découvert un arrière-port de »forme à-peu-près semblable au premier, et à l'entrée duquel »nous avons aperçu une petite île, située en dedans de la »pointe méridionale. Nous avons trouvé de neuf à douze

» brasses d'eau entre la côte septentrionale et l'île; mais le » passage qui est au Sud, se trouve fermé par deux petits îlots. 1792. Mai.

» Nous passâmes la nuit sur la pointe de tribord en » entrant dans l'arrière-port; et au jour, nous nous sommes » rembarqués. Il n'y avoit pas un souffle de vent, et la » pluie tomboit en grande abondance. En partant, j'ai fait » diriger notre route pour suivre la côte de tribord de l'ar- » rière-port; mais dans l'espace de moins d'une encablure, » le brassiage a diminué de douze brasses à une brasse, et » bientôt après la chaloupe s'est échouée. Lorsqu'elle fut » mise à flot, j'ai fait rallier la côte de bâbord; et en la » suivant, j'ai toujours trouvé de cinq à six pieds d'eau. A » environ un mille en dedans, il y a quatre petits îlots » rangés sur une ligne Nord-Est et Sud-Ouest, et liés » ensemble par des hauts-fonds. Ces îlots et les bancs tra- » versent l'arrière-port dans toute sa largeur. Au-delà des » îlots, j'ai aperçu une espèce de canal qui a des sinuosités » et qui est bordé par un terrain marécageux; au bout de » cette espèce de canal on a vu les embouchures de deux » rivières, dont l'une paroissoit avoir son cours dans le Sud- » Ouest, et l'autre dans l'Ouest.

» Les marais qui bordent la partie que je n'ai pu visiter » parce qu'il n'y avoit pas assez d'eau pour la chaloupe, » étoient couverts de cygnes, de canards, de pélicans : tous » ces oiseaux nous ont paru très-farouches; ils se sont » envolés avant qu'on ait pu les approcher d'assez près pour » les tirer.

1792. MAI.

»En quittant les îlots où notre course a été arrêtée, nous »sommes revenus sonder l'avant-port, où nous avons trouvé »depuis vingt-cinq brasses d'eau jusqu'à douze brasses, sur »un fond de sable et de vase. *Signé* DE LA SEINIE.»

L'enfoncement que devoit reconnoître M. DE LUZANÇAY (la rivière Huon) étoit trop profond pour qu'il pût le parcourir dans toute sa longueur : il s'étendoit dans le Nord-Ouest, sans qu'on l'eût vu se terminer. Le pays est si prodigieusement coupé, et présente une si grande quantité de petites îles, qu'il ne seroit point étonnant que nous pussions trouver plusieurs communications avec la mer.

La partie de l'Est où étoit allé M. D'AURIBEAU, forme aussi plusieurs anses dans lesquelles il ne jugea pas devoir s'enfoncer, parce qu'il craignoit de tomber sous le vent, et de ne pouvoir pas revenir le même jour : ce qu'il avoit parcouru de la côte, laissoit peu d'espérance d'y trouver de l'eau douce. On aperçut sur cette côte deux sauvages et un enfant; mais ils s'enfuirent aussi précipitamment que les naturels de la côte de l'Ouest, quoique rien n'eût été négligé pour les rassurer. Ils laissoient, d'espace en espace, en s'éloignant, les peaux de kangourou dont ils se couvrent le dos, leurs petits paniers et d'autres ustensiles, soit pour pouvoir accélérer leur fuite, soit pour suspendre la poursuite de nos gens, en excitant leur curiosité par les divers objets semés sur leur route. M. D'AURIBEAU fit prendre un échantillon de chaque chose, qu'il remplaça par des mouchoirs, des gilets, des couteaux;

car chacun s'empressa de fournir ce qu'il avoit sur lui, dans l'espoir de les attirer par des objets nouveaux pour eux : l'on se proposoit d'y retourner le lendemain, en évitant sur-tout de les effrayer par le bruit de nos armes à feu; mais une circonstance imprévue fit aborder dans ce même lieu un canot d'où partirent quelques coups de fusils, ce qui sans doute les épouvanta; car, après avoir été aperçus de nouveau, ils ne reparurent plus le jour suivant. 1792. Mai.

Trois jours s'écoulèrent dans les diverses opérations entreprises pour la reconnoissance des côtes dont nous étions environnés : j'attendois avec impatience la fin du quatrième jour, époque la plus éloignée du retour du canot expédié dans le Nord ; je n'espérois pas néanmoins qu'il eût trouvé le passage soupçonné, parce que les ordres donnés à M. de Saint-Aignan étoient de revenir sans délai, s'il le découvroit : ne le voyant point paroître le troisième jour, toutes nos espérances à cet égard s'étoient évanouies; et toute ma crainte, à la fin du quatrième, étoit que ce canot ne fût retenu sans vivres par les vents contraires : mes inquiétudes s'accrurent le lendemain, quand l'heure du dîner fut venue ; je me disposois à expédier les deux chaloupes pour aller à sa rencontre et lui porter des vivres, lorsqu'enfin, dans l'après-midi de ce même jour, on l'aperçut à l'entrée de la baie où nous étions au mouillage, louvoyant pour venir nous rejoindre. Avant d'aborder le navire, des signes dont on ne devina pas d'abord le sujet, et ensuite des cris de joie, nous apprirent qu'ils avoient découvert un passage. Ce fut le soir du jour

1792. MAI.

de leur départ qu'ils arrivèrent à l'extrémité du détroit ; et ils en seroient revenus le jour suivant, si les vents forcés du Sud ne les avoient obligés de chercher un abri derrière une île (l'île du Satellite) qui étoit en vue, mais où nous ne soupçonnions pas qu'ils dussent se trouver : il ne leur restoit absolument plus de vivres ; et malgré cette disette et le très-mauvais temps qu'ils avoient essuyé, ils ont rempli cette mission avec une gaieté qui ne fut pas démentie un seul instant.

Le compte que M. DE SAINT-AIGNAN m'a rendu, et que je joins ici, fera connoître les découvertes qu'il a faites.

Compte de M. DE SAINT-AIGNAN.

« M. DENTRECASTEAUX me chargea d'aller dans le » canal du Nord-Est, tenter un passage au-delà de l'endroit » où MM. DE CRETIN et DE LA GRANDIÈRE s'étoient » transportés précédemment. Je partis dans le grand canot » avec M. BEAUTEMPS-BEAUPRÉ. Nous avions onze hommes » d'équipage et pour quatre jours de vivres. Il m'étoit enjoint, » par mes instructions, de m'avancer dans le canal, aussi » loin que la prudence me le permettroit. Il m'étoit recom- » mandé, si je trouvois le canal fermé, après avoir fait route » au Nord-Est, de débarquer et d'essayer de pénétrer dans » les terres, en suivant toujours la même direction, afin de » tâcher de parvenir jusqu'à la mer : je devois m'assurer si la » baie de l'Adventure, ou la baie supposée de Fréderik- » Hendrikx, seroit éloignée du lieu où je me serois arrêté. Il

» me

» me fut aussi ordonné d'observer la latitude et de prendre » des relèvemens pour déterminer les positions respectives » des divers lieux que j'aurois visités. 1792. Mai.

» Je quittai la frégate le 18 mai, à onze heures et demie, » avec un vent de Sud variable au Sud-Sud-Est, bon frais, » le temps pluvieux et par grains. Je gouvernai au Nord-» Nord-Est et au Nord-Est $\frac{1}{4}$ Nord, pour ranger la pointe » occidentale de l'entrée du canal. Lorsqu'elle fut doublée, » je dirigeai la route au Nord, et je prolongeai d'assez près » les terres qui me restoient à bâbord. Les grains cessèrent » lorsque je fus près de la côte; le vent devint beaucoup » moins fort; le ciel s'éclaircit, et le soleil laissoit apercevoir » les terres les plus éloignées. Je passai vis-à-vis de plusieurs » anses de peu de profondeur, formées par la terre que je » cotoyois à une encablure de distance. On vit le fond » pendant quelques instans; mais en laissant venir sur tribord, » on ne tarda pas à le perdre de vue.

» Lorsque je me trouvai dans le bassin qui avoit été » découvert par M. de Cretin (baie de l'Isthme), j'aperçus, » par-dessus les terres basses qui me restoient au Sud-» Est $\frac{1}{4}$ Sud, un morne élevé, coupé presque perpendicu-» lairement, et qui, d'après sa configuration, son gisement » et la latitude que MM. de Cretin et Beautemps-» Beaupré avoient observée, me parut devoir être le cap » Cannelé, lequel forme la pointe méridionale de la baie » de l'Adventure. L'éloignement où j'étois des terres basses, » ne me laissoit apercevoir que quelques touffes éparses

1792. MAI.

» d'arbres dont les tiges sembloient se perdre dans l'horizon.

» Le canot avançoit avec une vîtesse que je ne voulois » pas diminuer en sondant ; d'ailleurs je devois profiter de » cette journée favorable pour étendre ma course le plus » loin qu'il me seroit possible.

» Je dirigeai la route sur l'ouverture qui me restoit au Nord » et Nord-Nord-Ouest ; et j'entrai dans un canal de même » largeur que celui par lequel j'étois arrivé dans la baie de » l'Isthme. Les terres de tribord et de bâbord formoient des » enfoncemens plus ou moins grands. Après avoir couru » quelque temps au Nord, ma route prit de l'Est : parvenu » à la partie la moins large du canal, je vis, dans un grand » éloignement, une espèce de goulet, au travers duquel je » crus apercevoir la pleine mer. J'osai me flatter que c'étoit » le terme de mon voyage ; et déjà je me félicitois d'avoir » rempli ma mission en si peu de temps. En effet, tout me » portoit à croire que ce canal communiquoit avec la mer : » on commençoit à ressentir un peu de houle ; les eaux » avoient conservé la même âcreté dans toute l'étendue que » j'avois parcourue : le courant avoit toujours eu assez de » force, et je n'avois vu nul rétrécissement progressif dans » ce canal, si ce n'est près des pointes avancées ; mais après » les avoir doublées j'entrois dans des baies spacieuses.

» Lorsque j'eus fait environ une demi-lieue, en conti- » nuant de courir au Nord-Nord-Est, j'aperçus des terres » par-delà le goulet, mais à toute vue. Je craignis de me » livrer trop à l'espérance ; mais, après m'être approché de

» ce goulet, il ne me fut plus permis de douter de l'existence » d'un détroit, lorsque je vis la mer se briser avec violence » contre le rivage, et s'agiter dans toute l'étendue qui se » laissoit découvrir. Je sortis du goulet, et je me trouvai dans » une baie immense, ouverte au Sud-Est. 1792. Mai.

» Il étoit environ cinq heures; la chute du jour ne me » permettant pas de m'avancer davantage, je ne m'occupai » plus que de chercher un endroit facile pour le débar- » quement, et en même temps un lieu où le canot pût être » en sûreté pendant la nuit. J'accostai la pointe Est du goulet, » qui me parut être la seule abordable en dehors du canal. » Je mis à terre dans une petite anse de sable très-fin, » qui, par sa forme et sa position, m'offroit un abri paisible » et sûr.

» Tandis que l'on débarquoit les vivres et les choses néces- » saires à notre établissement, je marchai avec M. Beautemps- » Beaupré le long de la côte, et nous profitâmes des derniers » rayons du jour pour tâcher d'apercevoir les côtes de la » grande baie que nous venions de découvrir. Nous trouvâmes » plusieurs sentiers battus; nous en suivîmes un qui nous con- » duisit au point le plus avantageux pour l'objet que nous nous » étions proposé. Il étoit trop tard pour faire des relèvemens; » mais, par la direction dans laquelle nous apercevions l'ouver- » ture de la baie, nous jugeâmes que les terres qui la forment » au Nord-Est, ne pouvoient être que les îles nommées » par Cook *Iles Maria*, dans la carte de son troisième » Voyage. L'approche de la nuit nous réunit à notre équipage.

1792. Mai.

» On alluma du feu ; on dressa une tente pour nous » mettre à l'abri de l'intempérie de la saison, et nous soupâmes » tous ensemble : la grande tranquillité qui régnoit autour » de nous, faisoit espérer quelques heures de repos ; mais la » nuit fut très-froide, et nous fûmes obligés de déserter la » tente pour nous approcher d'un grand feu que nous ali- » mentions sans cesse.

» Lorsque le jour nous permit de voir les objets distinc- » tement, M. Beautemps-Beaupré et moi nous allâmes » faire une course du côté du cap que nous jugions être le » cap nommé par les Anglois *Fréderick-Henry*, dans le dessein » d'y faire quelques relèvemens. Mais, après avoir marché une » heure, nous reconnûmes qu'il n'étoit pas possible de péné- » trer facilement dans le pays : le temps étant précieux, je » jugeai à propos de revenir pour sonder le goulet.

» A environ une petite portée de fusil de la pointe orien- » tale du goulet où nous nous étions établis, la sonde rap- » porta quatre brasses ; plus loin elle rapporta dix brasses, » et au milieu seize brasses : nous avons trouvé huit brasses » en nous rapprochant de la pointe occidentale, et quatre » brasses à une très-petite distance du rivage. Je voulois » mettre à terre sur cette pointe ; M. Beautemps-Beaupré » m'en avoit témoigné le desir : mais la lame qui brisoit avec » force sur des rochers et des galets, me fit craindre d'exposer » le canot à des avaries. Nous revînmes à la pointe orien- » tale, où nous devions prendre la hauteur méridienne ; » M. Beautemps-Beaupré fit l'esquisse du plan de la

»grande baie extérieure, et observa un grand nombre d'angles avec un cercle à réflexion. Nous fîmes aussi quelques »relèvemens à la boussole. Des nuages épais couvrirent le »soleil au moment de midi, et nous ne pûmes pas prendre »la hauteur méridienne. Nous fîmes démonter la tente, et »nous nous rembarquâmes pour nous rendre à bord de la »frégate. 1792. Mai.

»Sur le bord de notre petite anse nous avions trouvé des »espèces de pirogues, longues de sept à neuf pieds, également plates dessus et dessous. Leur largeur étoit de trois »ou quatre pieds au milieu, et alloit en diminuant jusqu'aux »deux extrémités qui se terminoient en pointe. Elles étoient »composées d'écorces d'arbre très-épaisses, rassemblées dans »le sens de leur longueur, et liées avec des joncs ou d'autres »herbes ligneuses. Ce ne sont, en effet, que de très-petits »radeaux auxquels on avoit donné la forme d'une pirogue.

»Nous avions remarqué près de l'endroit où nous étions »établis, des huttes semblables à celles du port du Nord; »elles contenoient des paniers de la même construction, des »morceaux de peau de kangourou, des coquilles d'huîtres »et de moules. Nous ne pûmes apercevoir aucun des naturels »du pays, quoique tout annonçât qu'ils avoient habité »récemment les huttes, et qu'ils ne devoient pas en être »éloignés.

»Nous quittâmes l'anse à deux heures après-midi; le vent »frais et contraire ne nous permit pas d'aller le même jour »plus loin que deux lieues, ou deux lieues et demie. Nous

1792. Mai.

» arrivâmes avec beaucoup de peine, à neuf heures du soir, » dans une autre anse, où nous ne passâmes pas une nuit aussi » tranquille que la précédente; il tomba de la pluie et de la » grêle. Au jour nous nous mîmes en route avec un vent très-» foible. Peu à peu le temps s'éclaircit; le vent passa au Nord-» Ouest, et j'eus l'espérance d'arriver le soir même à bord de » LA RECHERCHE.

» Cependant, lorsque nous fûmes dans le vaste bassin » découvert par M. DE CRETIN, et que nous vîmes, pour la » seconde fois, le cap élevé qui paroissoit derrière les terres » basses qui me restoient à l'Est, je ne pus résister au desir » d'aller voir si je pourrois découvrir la mer de l'autre côté. » Je laissai arriver vent arrière; le canot s'échoua à une » grande distance de terre, sur un banc de sable, qui occupe » la plus grande partie de l'enfoncement dans lequel je » m'avançois : malgré la rigueur de la saison, je ne balançai » pas à me déshabiller, à sauter en dehors du canot; tenant » un fusil d'une main, et de l'autre une boussole, je marchai » dans l'eau jusqu'au rivage. En y arrivant, j'entendis la mer » briser avec violence de l'autre côté. Je traversai une langue » de terre qui peut avoir une encablure de large, et je me » trouvai sur la côte de la baie de l'Adventure. Le froid ne » m'empêcha pas de prendre plusieurs relèvemens sur le » lieu où j'étois, et de dessiner la vue des terres que j'avois » déjà relevées à l'extrémité du détroit. Je traversai une » seconde fois la même langue de terre, au travers des » herbes, dont quelques-unes étoient fort piquantes; et

»je gagnai le canot de la même manière dont je l'avois »quitté. 1792. Mai.

»Après avoir doublé la pointe méridionale de l'enfon-»cement dans lequel je m'étois engagé (pointe de Riche), »nous mîmes à la voile, avec le temps le plus favorable : mais, »par un malheur que j'étois loin de prévoir, le vent tomba »tout-à-coup, et nous fûmes obligés de lutter avec les »avirons contre un courant très-fort. Nous gagnions avec »une peine extrême ; cependant nous arrivâmes, à environ »neuf heures du soir, à une petite île située à la côte méri-»dionale de l'entrée du canal (l'île du Satellite). Les rochers »dont cette île étoit entourée, ne nous permirent pas de »l'aborder ; je pris le parti de mouiller dans le Nord-Ouest, »le plus près de terre qu'il étoit possible. Nous passâmes la »nuit dans le canot, où nous sommes restés chacun à notre »poste. Le temps se chargeoit dans le Sud-Ouest, et nous »eûmes des grains, de la pluie et de la grêle, qui ne nous »permirent pas de dormir ; le froid sur-tout nous gêna »beaucoup. Au jour, nous essayâmes d'appareiller ; mais le »temps étoit si mauvais que nous fûmes obligés de remouiller.

»La conviction où j'étois de pouvoir me rendre la veille »à bord de LA RECHERCHE, m'avoit fait négliger de prendre »des précautions pour ménager nos provisions : il ne nous »restoit plus que trois bouteilles d'eau et très-peu de bis-»cuit. Je fis une distribution d'eau et de biscuit. J'avois réservé »pour le lendemain près d'une bouteille d'eau pour tout »l'équipage et une galette de biscuit pour chaque homme.

1792. Mai.

» Quelques moules qui furent prises sur le bord de la mer, » nous aidèrent à faire notre repas. Toute cette journée fut » très-pluvieuse : le lendemain matin nous parvînmes à des- » cendre sur l'île, dont je fis le tour pour chercher de l'eau; » mais toutes mes recherches furent inutiles.

» Le terrain de cette île forme un plateau élevé, dont » les bords sont coupés verticalement. La partie du Nord- » Ouest est couverte d'arbres entrelacés qui la rendent impé- » nétrable. Nous trouvâmes beaucoup d'arbres brûlés par les » naturels; et des monceaux de coquilles d'huîtres et de moules » nous indiquèrent qu'ils y avoient séjourné. Nous vîmes des » perruches et plusieurs autres espèces d'oiseaux. Nous trou- » vâmes une espèce de persil sauvage dont nous avons mangé.

» L'après-midi, dans un moment d'éclaircie, nous fîmes » quelques relèvemens sur la pointe occidentale de l'île. Nous » essayâmes deux fois de mettre sous voile pour nous rendre » à bord; mais voyant qu'il étoit impossible de pouvoir gagner » les frégates, je fis dresser une espèce de tente avec la misaine » du canot, et nous passâmes la nuit sur le rivage auprès du » feu. La pluie fut continuelle; la mer monta assez près de » notre tente pour nous incommoder, et nous passâmes une » très-mauvaise nuit. Malgré les désagrémens de notre posi- » tion, la gaieté prit toujours le dessus; et tout le monde » parut aussi content que si nous n'avions pas manqué du » nécessaire.

» Le lendemain, il falloit quitter ce triste séjour, à quelque » prix que ce fût. Les vents contraires étoient encore assez forts: » cependant

» cependant nous appareillâmes, et nous parvînmes à gagner » à l'aviron la pointe méridionale de l'entrée du canal, en » passant au Sud de l'île. Nous relâchâmes dans la plus » septentrionale des deux anses situées à la partie Est de la » grande rade où les frégates étoient mouillées. On man- » gea la demi-galette de biscuit, que je distribuai à chaque » homme de l'équipage; et l'on but la dernière bouteille d'eau » qui nous restoit. De là nous mîmes à la voile pour gagner » la frégate. En louvoyant, le mât du canot cassa dans une » rafale; et il fallut encore relâcher pour le réparer. Enfin nous » remîmes à la voile une seconde fois; et nous fûmes assez » heureux pour gagner la frégate, après avoir couru plusieurs » bordées. Nous arrivâmes le soir du quatrième jour après » notre départ, à trois heures et demie.

1792. Mai.

» Nous n'avons pu sonder dans le canal qu'à des distances » très-grandes; mais nous n'avons jamais trouvé moins de » neuf brasses d'eau : les terres qui le bordent, sont toutes » couvertes d'arbres, depuis le rivage jusqu'au sommet des » montagnes les plus élevées. Nous avons trouvé de l'eau » douce dans plusieurs endroits; mais nous n'avons rencontré » aucun des naturels du pays. *Signé* DE SAINT-AIGNAN. »

Ce passage bien constaté et bien reconnu, il me paroissoit peu important de le remonter avec les frégates, si les vents n'étoient pas favorables, parce que je n'avois plus un instant à perdre pour les opérations indispensables de cette année. Le lendemain les vents soufflèrent du Nord; et je me disposois

1792. en conséquence à quitter le canal en descendant au Sud : mais
Mai. les équipages des deux frégates et les officiers témoignoient le plus grand desir de passer par ce détroit. De mon côté, je n'étois pas sans espérance de faire quelque nouvelle découverte au Nord du canal : cette navigation donnoit sur-tout à M. Beautemps-Beaupré le moyen de faire un plan plus exact. D'après ces motifs, je me décidai de remonter dans le Nord, malgré les retards qui pouvoient en résulter.

Ce canal est tellement à l'abri des vents, qu'à peine avons-nous ressenti quelques souffles légers, et il nous a fallu quatre jours entiers pour en sortir : mais les mouillages fréquens que nous avons été obligés de faire, nous ont procuré un grand nombre de stations, d'où l'on a déterminé les positions d'une grande quantité de points remarquables. Les dernières stations faites aux deux pointes de l'extrémité septentrionale du canal, nous ont fait connoître la largeur de cette extrémité avec une grande précision. Les latitudes observées à l'entrée et à la sortie du même canal, ont fixé la longueur entière du détroit. Des deux dernières stations dont on a parlé, plusieurs points importans ont été déterminés, tels que l'extrémité de l'île d'Abel Tasman, et diverses autres îles contenues dans le golfe immense qui s'étend dans le Nord, et que je regrette beaucoup de n'avoir pas pu visiter.

Le moindre brassiage dans ce détroit, et en même temps le fond d'une moins bonne qualité, se trouvent à-peu-près à égale distance des extrémités du canal, au point où M. de Cretin s'étoit arrêté pour observer la latitude, et où il

n'avoit trouvé que sept brasses sur un fond de sable un peu gros : cette diminution prompte de brassiage auprès d'une terre basse, avoit fait craindre de trouver le passage fermé; mais il paroît au contraire que ce fond plus élevé est comme un banc formé par la mer qui, entrant en même temps dans ce canal par le Nord et par le Sud, doit déposer et amonceler vers le milieu les sables qu'elle entraîne. 1792. Mai.

Aux deux extrémités du canal on a vu des naturels sur la rive droite; M. DE SAINT-AIGNAN en a rencontré six, qu'il est parvenu à attirer auprès de lui. L'entrevue a été très-amicale. Cet officier leur a donné deux cravates, qu'ils ont mises autour de leurs têtes : il leur a présenté un couteau, dont ils ont paru effrayés tant que cet officier s'en est servi pour leur en faire connoître l'usage, mais bien plus encore lorsque, pour le rendre plus tranchant, il l'aiguisa sur une pierre. A l'autre rive, des canonniers virent aussi des naturels, que la vue d'un couteau ouvert effraya et empêcha d'approcher. Parmi ceux-ci se trouvoit une femme qui, saisie d'effroi, se laissa glisser du haut d'une roche sur le bord de la mer; elle portoit des racines de fougère liées ensemble, et dont il paroît que ces sauvages se nourrissent, ainsi que ceux de la Nouvelle-Zéelande.

Une circonstance remarquable, c'est que cette femme avoit la gorge et les parties naturelles couvertes : la nudité des femmes vues par le capitaine COOK à la baie de l'Adventure, qui n'est pas éloignée, doit faire soupçonner que la rigueur de la saison plutôt que la décence faisoit

1792. prendre cette précaution à celle que nous avons vue.

Mai. On a trouvé, sur les deux rives, des espèces de pirogues informes, qui annoncent que ces sauvages sont aussi peu avancés dans ce genre d'industrie que dans tous les autres.

Un navigateur ne pourra jamais être accusé d'exagération en manifestant une sorte d'enthousiasme à la vue d'un mouillage prolongé dans un espace de plus de vingt-quatre milles d'étendue, par-tout également sûr, où l'on ne rencontre aucun écueil, où l'on peut par-tout, sans inquiétude, laisser tomber l'ancre, dont les terres peuvent être approchées sans danger à une encablure; d'un aspect d'ailleurs très-riant, quoiqu'il paroisse monotone à la première vue par la verdure uniforme des arbres dont toutes les collines amoncelées les unes sur les autres sont couvertes depuis le sommet de la plus élevée jusqu'au rivage, mais varié néanmoins par les sites pittoresques que forment les sinuosités et les baies multipliées de ce canal, et par les rivières qui s'y jettent, mais seulement du côté de la grande terre. Dans une saison aussi avancée, et dans un golfe qui porte un nom si menaçant, la découverte d'un pareil mouillage est faite pour procurer à un homme de mer une jouissance qu'il faut avoir sentie pour pouvoir l'exprimer.

CHAPITRE V.

Départ de la terre de Van-Diémen, le 28 Mai 1792. — Reconnoissance de la côte occidentale de la Nouvelle-Calédonie et des ressifs qui s'étendent dans le Nord-Ouest de cette île. — Vue des îles Hammond et du cap Satisfaction. — Reconnoissance des îles de la Trésorerie, de la côte occidentale de l'île Bougainville et de l'île Bouka. — Arrivée au havre Carteret, le 17 Juillet 1792. — Séjour dans ce havre.

Après que nous fûmes sortis du canal, dont il semble impossible de distinguer l'entrée à deux milles de la côte, les vents soufflèrent du Nord avec trop de force pour que je pusse espérer de remonter dans la baie immense qui s'étend dans cette direction. Cette baie est entrecoupée par des amas d'îles, et cernée par la grande terre que l'on aperçoit dans l'éloignement; mais quoique nous n'ayons vu aucune issue, il est possible néanmoins, il est même vraisemblable, d'après les anciennes cartes, ainsi que nous l'avons déjà dit, que les terres nommées par Cook *îles Maria* et formant la partie orientale de ce golfe, soient détachées de la terre de Van-Diémen, peut-être même de la baie de Fréderik-Hendrikx de Tasman : c'est ce que j'aurois

1792. Mai. 28.

1792. Mai. desiré pouvoir vérifier, si le temps me l'eût permis; mais au moins peut-on regarder comme assuré que le nombre prodigieux de coupures dont cet amas de terre semble haché, doit offrir un très-grand nombre d'excellens mouillages.

Je prolongeai jusqu'à la nuit la bordée sur l'île d'Abel Tasman que j'ai cotoyée ensuite jusqu'au cap Pillar; et, après avoir dépassé ce cap, j'ai fait route au Nord-Est pour me rendre à la partie occidentale de la Nouvelle-Calédonie.

Du 29 Mai au 16 Juin. La traversée de la terre de Van-Diémen à la Nouvelle-Calédonie n'offre rien de remarquable. Les vents de Sud-Ouest ont soufflé constamment avec plus ou moins de force jusqu'à notre attérage. J'avois dirigé la route de manière à me trouver sur le méridien de l'île des Pins, dès le trentième degré de latitude, limite ordinaire des vents généraux : mais cette précaution devint inutile; car nous n'avons commencé à ressentir les vents de la partie de l'Est, qu'après avoir remonté de plus d'un degré dans le Nord de la pointe méridionale de la Nouvelle-Calédonie, et pendant vingt-quatre heures seulement. La seule chose digne de remarque dans cette traversée, c'est le peu de changement qu'a éprouvé la déclinaison de l'aiguille aimantée, depuis le 35.e degré 35′ de latitude et le 155.e degré 35′ de longitude, où la variation Nord-Est étoit de 12° 21′, jusqu'au 23.e degré 6′ de latitude et au 164.e degré 36′ de longitude, où elle étoit de 10° 41′. Dans cet espace, qui comprend 12° 29′ de latitude, et 9° de longitude, la déclinaison n'a varié que d'un degré deux tiers; mais comme ces différences d'un ou

de deux degrés peuvent provenir des erreurs de l'observation, 1792.
la déclinaison peut être considérée comme étant la même JUIN.
dans cette étendue de mer : elle a diminué, mais très-foiblement, depuis que nous avons eu doublé la pointe Sud de la Nouvelle-Calédonie.

La longitude de l'attérage sur l'île des Pins, d'après la 16.
montre n.° 14, a été d'un quart de degré à l'Ouest de la longitude que le capitaine COOK assigne à cette île.

Nous avons trouvé la position des ressifs qui s'étendent au Sud de la Nouvelle-Calédonie, déterminée par ce célèbre navigateur avec la plus grande exactitude par rapport à l'île des Pins. Les circonstances nous ayant mis à portée de les tourner dans tous les sens, la proximité où nous nous sommes trouvés de leur extrémité méridionale, presque à l'instant de l'observation de la latitude, nous a fait reconnoître seulement qu'ils s'étendent de quelques minutes plus au Sud. Ces ressifs sont extrêmement dangereux. Des courans violens que nous avons éprouvés à l'Ouest de ces brisans, nous ont
mis, le 19 juin, dans une position très-critique. Présumant, 19.
d'après la route, que les ressifs étoient entièrement doublés, nous allions attaquer la terre sans défiance; mais à la pointe du jour nous nous sommes trouvés enveloppés de ces ressifs : l'espace dans lequel nous avions à louvoyer pour nous en dégager, étoit très-court; le vent étoit fort et la mer très-grosse. Nous avons essayé trois fois de virer de bord, vent devant, pour éviter les dangers sur lesquels nous courions, et dont nous n'étions pas éloignés de plus de cinq encablures; et

1792. JUIN. trois fois la grosse houle a fait abattre le navire, avant qu'il ait pu venir jusque dans le lit du vent. On a fait une quatrième tentative, en filant l'écoute de misaine, pour rendre l'évolution plus prompte : cette méthode a réussi; et certes il étoit temps, car nous n'aurions pas eu l'espace nécessaire pour virer vent arrière, même en masquant les voiles d'avant. La bordée du Nord-Ouest, qui nous élevoit de la côte, nous a fait prolonger une chaîne non interrompue de ressifs, qui suivoit cette même côte, mais qui s'en approchoit à mesure que nous nous avancions dans le Nord-Ouest; cette chaîne paroissoit former un cordon impénétrable autour de la partie
21. méridionale de la Nouvelle-Calédonie : jusqu'au 21 avril, nous n'avions pas vu la moindre apparence de passage, même pour une embarcation. Comme nous nous sommes tenus très-près de cette côte dangereuse, nous pouvons assurer qu'elle est par-tout bordée de ressifs : nous avons presque toujours vu la mer s'y briser, même de dessus le pont. Le desir de bien reconnoître cette partie inconnue de la Nouvelle-Calédonie, et de pouvoir l'aborder sur quelque point, m'a fait mettre une extrême attention à ne pas dépasser, pendant la nuit, le dernier point aperçu la veille; et c'est ce que fait voir le détail des routes marquées avec exactitude sur la carte dressée par M. BEAUTEMPS-BEAUPRÉ.

23, 26. Du 23 au 26 juin, les vents ont soufflé à l'Ouest-Sud-Ouest et Sud-Ouest. Cette contrariété des vents, jointe à celle des courans portant à l'Est, me fit craindre de ne pouvoir pas achever la reconnoissance de la côte occidentale de

dè cette île, que je devois quitter au plus tard le 10 de juillet, pour les opérations indispensables qui me restoient à terminer cette année : cette époque, fixée déjà depuis long-temps, se trouvoit consignée dans les instructions que j'avois données à M. Huon, avant notre départ de la terre de Van-Diémen. 1792. Juin.

Je regrettois de ne pouvoir procurer à MM. les naturalistes les moyens d'enrichir leurs collections, des productions de cette île intéressante et peu connue : mais l'abord m'en paroissoit impossible de ce côté, et l'approche très-dangereuse par les vents de Sud-Ouest sur-tout, qui battent en côte et y élèvent une très-grosse mer. On ne peut espérer d'y trouver un abri, ni même de pouvoir laisser tomber l'ancre pendant le calme : à chaque bordée, prolongée toujours très-près du ressif, une ligne de sonde de soixante brasses n'avoit pu encore atteindre le fond.

Le 27 juin, les vents passèrent au Sud et au Sud-Sud-Est; 27.
ils nous firent prolonger la chaîne de ressifs qui continuoit à border la côte. Le 28 à midi, étant par 20° 25′ de lati- 28.
tude australe, et par 161° 22′ de longitude orientale, nous eûmes connoissance de l'extrémité septentrionale de la Nouvelle-Calédonie; et nous vîmes du haut des mâts la chaîne de brisans, que nous avions suivie, se prolonger dans le Nord-Ouest, jusqu'où la vue pouvoit s'étendre. D'après nos observations, la différence de latitude entre le parallèle du cap *Prince of Wales* et celui de l'extrémité Nord de l'île Balabea, est de 2° 27′: la différence de méridiens entre ces

1792. JUIN.

deux points, est de 2° 35′ 40″. Ces résultats s'accordent d'une manière surprenante avec l'étendue que COOK donne à la Nouvelle-Calédonie, tant en latitude qu'en longitude : la différence en latitude des mêmes points, prise sur la carte du navigateur Anglois, ne s'éloigne de celle qui résulte de nos observations, que d'une minute et demie; la différence des méridiens, prise sur la même carte, ne s'écarte de celle qui a été obtenue par la montre n.° 14, que de 40″ de degré.

Je doute qu'aucun navigateur soit tenté d'aborder à cette côte, dont l'aspect d'ailleurs offre peu de traces de végétation, et conséquemment peu de ressources. Mais la disposition des montagnes, et ce que l'on peut conjecturer de leur organisation, est bien propre à exciter la curiosité d'un minéralogiste ; leur configuration ne ressemble à aucune autre : une chaîne de montagnes très-élevées s'étend dans toute la longueur de cette île extrêmement étroite ; entre le rivage et cette chaîne, qui n'est presque pas interrompue, sont placés, dans des formes très-variées et souvent assez pittoresques, plusieurs rangs de collines groupées, de hauteurs différentes : mais la teinte monotone de toutes ces montagnes sans verdure, n'offre rien où la vue puisse se reposer agréablement; ce n'est que sur le bord ou très-près de la mer que l'on aperçoit quelques bouquets d'arbres, placés à de grandes distances les uns des autres : l'intérieur de l'île cependant doit être boisé ; car nous y avons vu des feux très-considérables. On n'a vu des naturels rassemblés que dans un seul endroit : nulle pirogue n'a été aperçue dans

l'étendue de la côte occidentale que nous avons parcourue; 1792. JUIN.
ce qui sembleroit confirmer que le ressif qui borde cette île, est sans issue. Entre les brisans et le rivage, la mer est si tranquille, que le moindre corps flottant doit suffire au transport de ceux qui naviguent pour la pêche, si le poisson sert à la nourriture des naturels. Aussi n'est-ce que vers le Nord de l'île que le capitaine COOK a vu de grandes pirogues, parce que c'est le seul endroit où il ait trouvé un passage au milieu des brisans : d'ailleurs le ressif qui borde les deux côtés de la Nouvelle-Calédonie, s'étend encore à une très-grande distance dans le Nord-Ouest de cette île, où il paroît qu'il forme un immense bassin, au milieu duquel sont quelques petites îles. Ce bassin semble, par son étendue, rendre nécessaire l'usage d'embarcations moins frêles que celles dont peuvent avoir besoin les peuplades qui vivent sur les bords de la grande île, d'où le ressif ne nous a paru presque jamais s'éloigner de plus de trois milles, dans la partie la plus large : car il s'en éloigne davantage aux deux extrémités qui sont plus étroites; et les brisans de la côte de l'Est, ainsi que ceux de la côte de l'Ouest, conservent entre eux la même distance dans toute leur longueur.

A la seule inspection de la carte on jugera combien cette côte est périlleuse par les vents de Sud-Ouest; ces vents ont soufflé pendant plusieurs jours, et j'étois loin d'être tranquille : le détail de notre route fera connoître combien il seroit difficile de s'élever de la côte, s'ils forçoient un peu plus que ceux que nous y avons essuyés. Plus cette côte

1792. JUIN. étoit dangereuse, plus il étoit important d'y trouver quelque abri : aussi l'avons-nous parcourue avec le plus grand soin et de très-près. Nos recherches ont été infructueuses, et la chaîne de brisans n'a jamais paru être interrompue : une seule fois, étant par 22° 4′ de latitude, nous avons remarqué une ouverture; mais en revenant au vent pour nous en approcher, nous avons vu la mer briser avec violence dans l'intérieur d'une espèce d'anse qui fut appelée le *Havre trompeur.*

Pour lier parfaitement les opérations faites à cette côte, on s'est maintenu toutes les nuits sur les bords, en panne ou à la cape, de manière à relever le lendemain les mêmes points de l'intérieur de l'île et les mêmes caps que l'on avoit vus la veille au coucher du soleil. Je ne saurois donner trop d'éloges au zèle et à l'intelligence de M. BEAUTEMPS-BEAUPRÉ, ingénieur-hydrographe; la carte qu'il a faite dans le plus grand détail et avec la plus grande précision, a été terminée en même temps que la reconnoissance de la Nouvelle-Calédonie : il a été secondé par tous les officiers et pilotes du bâtiment. La méthode peu usitée des relèvemens astronomiques, et des mesures de distances angulaires, prises avec les instrumens à réflexion, a été constamment employée : elle donne à ce travail une exactitude qu'on ne peut pas se flatter d'obtenir par les relèvemens à la boussole, qui comparés aux relèvemens astronomiques, nous ont toujours offert de grandes différences.

Les détails de notre navigation le long de cette côte, que nous n'avons pu aborder, apprendront du moins aux

navigateurs à s'en défier; c'est une chose prodigieuse, et peut-être sans exemple qu'un ressif d'une si grande étendue en latitude et en longitude, qui brise sans laisser apercevoir le moindre espace libre : le seul point sur lequel il puisse nous rester quelque incertitude, est, comme nous l'avons déjà dit, celui qui est vis-à-vis du Havre trompeur. Dans la soirée du 28, quelques personnes crurent remarquer une autre issue; mais comme elle fut dépassée avec une grande vîtesse, les avis restèrent partagés : il eût été impossible d'envoyer une embarcation pour la visiter, parce que la mer étoit trop grosse; cependant ne voulant négliger aucun moyen de la reconnoître, je me décidai à courir un très-long bord au large pour m'élever dans le Sud-Est, et me trouver le lendemain au vent du point où l'on avoit cru l'apercevoir. Mais je perdis considérablement pendant la nuit, parce que les vents furent forts et que je fus obligé de diminuer de voiles, pour ne pas m'éloigner de L'ESPÉRANCE, qui marchoit mal et qui avoit toutes les voiles qu'elle pouvoit porter. Forcé de renoncer à la vérification de cette seconde coupure, je continuai à suivre le ressif, dans l'espoir de pouvoir aborder du moins à quelqu'une des îles situées dans le Nord-Ouest de la Nouvelle-Calédonie; mais elles sont également défendues par la continuation du même ressif, et il a fallu se borner à les voir d'aussi près que les brisans ont permis de les approcher : nulle apparence de passage ne s'est offert à notre vue; peut-être, dans un temps parfaitement calme, trouveroit-on quelque interstice où une petite embarcation pourroit

1792.
JUIN.

1792. JUIN. s'introduire. Il est vrai néanmoins que cette bordure de brisans, dont l'aspect offre une ligne argentée que font ressortir et la couleur de la mer et celle de la terre, n'auroit pu être interrompue, sans que quelque coupure eût été aperçue à une aussi petite distance que celle où nous nous en sommes constamment tenus.

Toute espérance de toucher à la Nouvelle-Calédonie, ou aux îles qui l'avoisinent, étant détruite, il m'a paru qu'il étoit important pour la navigation de prolonger cette chaîne jusqu'où elle pouvoit s'étendre, et de la tourner même, s'il étoit possible, jusqu'au point où le capitaine Cook a pu attérir, le seul peut-être où il soit possible d'aborder dans cette vaste étendue de côtes. Au reste cette chaîne continue sans interruption dans la partie occidentale, jusqu'à la latitude où le capitaine Cook s'est élevé de l'autre côté de la Nouvelle-Calédonie.

Le 30 juin, à trois heures après midi, ne nous trouvant qu'à un mille ou deux des ressifs, on commença à remarquer qu'ils étoient détachés; et bientôt on n'en vit plus de l'avant ni au vent. Soit qu'ils finissent là véritablement, soit qu'ils rentrent pour achever de cerner l'île dans le Nord, ou qu'ils forment un coude et aillent rejoindre ceux que nous avons découverts le lendemain dans le Nord-Nord-Ouest, ils ont disparu pour nous. Nous nous trouvions alors par 19° et demi de latitude et quelques minutes plus au Nord que l'extrémité des ressifs, reconnue par Cook en septembre 1774, lorsqu'il fit la reconnoissance de la côte orientale

de la Nouvelle-Calédonie. Nous osions nous flatter d'avoir atteint l'extrémité des brisans que nous avions suivis à la côte occidentale : mais notre satisfaction ne fut pas de longue durée; car les vigies ne tardèrent pas à nous annoncer un banc de l'avant, et nous fûmes obligés de changer de route. Il ventoit alors grand frais de l'Est à l'Est-Sud-Est; je fis mettre à la cape à la misaine, bâbord amures, afin de ne pas nous éloigner trop promptement du banc que l'on croyoit apercevoir, et de vérifier son existence; mais le temps étoit si mauvais, que je ne pus pas y envoyer de canot. A la chute du jour, je fis orienter la grande voile et les huniers, et nous passâmes la nuit à louvoyer. 1792. JUIN.

JUILLET. 1.er

Dans la matinée du 1.er juillet, nous courûmes au plus près du vent tribord amures, pour nous rapprocher des ressifs que nous avions perdus de vue la veille; nous les relevâmes à l'Est-Sud-Est, à environ six milles de distance: mais nous n'eûmes pas connoissance du banc qui nous avoit été annoncé par nos vigies. A deux heures, on découvrit, du haut des mâts, de nouveaux brisans; ils entouroient une petite île boisée, vers laquelle nous dirigeâmes notre route : la nuit étant survenue, je fis mettre à la cape bâbord amures, dans le dessein de venir me replacer le lendemain à-peu-près au même point où je m'étois trouvé la veille; mais quoique nous eussions, à cause des courans, donné beaucoup plus à la dérive qu'on ne le fait dans les temps ordinaires, nous vîmes avec surprise que la longitude obtenue le matin par la montre n.° 14 nous plaçoit de 18′ plus à l'Ouest que l'estime.

1792. JUILLET. L'accord qui existoit entre les longitudes observées dans les deux bâtimens ne permettoit pas de douter de la réalité d'un courant, qu'on ne peut expliquer que par la direction du ressif dans lequel est enfermée l'île boisée, et en supposant que la chaîne de brisans est interrompue dans cette partie. A six heures et demie du matin, l'extrémité Ouest des ressifs fut vue par la même latitude que l'île qui avoit été aperçue le jour précédent, mais par une longitude de 14′ plus occidentale, d'où il résulte que les brisans s'étendent à quatre lieues dans l'Ouest de cette île; ce qui doit conséquemment forcer les eaux à refluer dans l'Ouest, et nous avoir fait dériver beaucoup plus que nous ne comptions. La mer houleuse et tout-à-la-fois clapoteuse que nous éprouvâmes cette nuit, acheva de confirmer l'existence de ce courant et l'interruption de la suite des brisans.

Depuis le point où le ressif fut revu le matin, il prend sa direction vers le Nord, dans l'espace de dix à onze lieues, jusqu'à trois rochers très-remarquables, dont le plus Nord est par 17° 57′ de latitude australe et 160° 21′ de longitude orientale. C'est à ce rocher que nous a paru se terminer cette longue chaîne de brisans qui, après avoir enveloppé la Nouvelle-Calédonie, se prolonge au Nord-Ouest de cette île, à une distance de plus de cinquante lieues, hors de vue de toute terre.

J'aurois desiré revenir au Sud, et pouvoir tourner cette chaîne du côté de l'Est; mais les vents se sont opposés à l'exécution de ce dessein : je ne fus pas très-fâché d'éprouver cette

cette contrariété, parce que j'aurois pu m'engager dans des ressifs où il eût été difficile de trouver une issue; peut-être aussi ne peut-on pénétrer que par le Nord dans le vaste bassin qu'entourent ces ressifs au-delà de la Nouvelle-Calédonie. 1792. JUILLET.

En supposant que la chaîne de brisans qui se prolonge au Nord-Ouest de la Nouvelle-Calédonie fût interrompue dans la partie occidentale, l'espace de près de dix lieues, comme elle nous a semblé l'être, cette chaîne seroit encore plus dangereuse que si elle étoit continue. En effet, il seroit possible de s'engager dans l'ouverture, et de ne pas pouvoir en sortir par l'Est; car on ignore s'il y a une interruption correspondante dans les ressifs de la partie orientale. Au reste, les brisans de la partie méridionale sont plus accessibles que ceux de la partie septentrionale, parce que la vue de la terre annonce l'approche des premiers.

La barrière impénétrable qui semble défendre cette île, est peut-être ce qui contribue le plus à la paix dont jouissent ses habitans, et à cette douceur de caractère que Cook paroît avoir remarquée en eux; cette barrière les garantit de l'invasion des peuplades voisines, et sur-tout de la fréquentation des Européens : trop heureux que rien encore n'y excite et n'y attire la cupidité; car elle ne tarderoit pas à franchir tous les obstacles, et à braver, pour y parvenir, les périls les plus assurés.

Les deux reconnoissances que nous avons faites jusqu'à ce moment, forment un contraste très-remarquable. La

1792. JUILLET. Nouvelle-Calédonie, située sous le tropique, dans le plus beau climat, ne présente qu'une côte hérissée de rochers et inabordable; la terre de Van-Diémen, placée à une latitude australe élevée, renferme les plus magnifiques rades et les plus sûrs abris : ce sont, pour ainsi dire, les deux extrêmes et en bien et en mal. Si nous ne devons pas espérer de trouver d'aussi beaux mouillages que ceux de la baie des Tempêtes, nous devons nous flatter aussi de ne plus rencontrer de côtes aussi dangereuses que celle de la Nouvelle-Calédonie.

La carte fera mieux connoître le détail de la côte de cette île et des ressifs qui l'environnent, que tout ce que je pourrois ajouter. Ce qui pouvoit présenter quelque difficulté dans la construction de cette carte, a été discuté, en ma présence, et par M. BEAUTEMPS-BEAUPRÉ, et par les officiers chargés des observations astronomiques.

Diverses îles aperçues par nos vigies, pendant cette reconnoissance, ont reçu le nom de ceux qui les avoient découvertes : ce léger encouragement devenoit pour eux un objet d'émulation et les rendoit extrêmement attentifs. Depuis le commencement des opérations, je n'ai eu qu'à me louer des équipages; ils ont montré une grande fermeté, et ont exécuté les manœuvres avec beaucoup de sang-froid, dans les situations critiques où nous nous sommes trouvés.

Après avoir déterminé la latitude des derniers rochers situés à l'extrémité Nord des brisans, et avoir couru jusqu'à

la nuit, je jugeai devoir faire mettre à la cape, afin de nous assurer, le lendemain, si ces rochers formoient réellement l'extrémité septentrionale de la chaîne des ressifs. 1792. JUILLET.

Le 3 juillet, à midi, n'ayant plus aperçu de brisans dans le Nord, je fis route pour le cap Saint-George, où je voulois faire de l'eau et du bois. J'en avois prévenu M. HUON, et c'est le premier rendez-vous qui lui fut assigné. Je me proposois d'attérir sur une petite île découverte par la Pandora, et nommée *île Pitt* par le capitaine EDWARD : elle est précisément sur la route de la Nouvelle-Irlande; et comme je doutois que ce capitaine s'y fût arrêté, je me déterminai à en faire la recherche pour la reconnoître et en donner le plan. 3.

Le 7 au soir, n'ayant pas aperçu l'île Pitt, quoique nous ne fussions pas éloignés de son parallèle, je ne crus point devoir, pour une reconnoissance peu importante, perdre une nuit de vent favorable, et je fis continuer la route. 7.

Le 9 au matin, on découvrit la terre à stribord; nous jugeâmes que c'étoient les îles Hammond : notre point rendoit cette conjecture vraisemblable, et la suite de la côte aperçue la confirma. Ce fut seulement vers le soir que l'on vit le rocher appelé *Eddystone* par le lieutenant SHORTLAND : il fut annoncé à bord de LA RECHERCHE, ainsi qu'il l'avoit été sur l'Alexandre, comme une découverte de navire. Nous reconnûmes qu'il n'avoit pas été très-exactement placé par SHORTLAND, et qu'au lieu d'être au Sud-Est du cap Satisfaction, il devoit être à l'Ouest. 9.

1792. D'après nos observations, il est situé par 8° 18′ de latitude
JUILLET. australe, et par 154° 10′ 38″ de longitude orientale.

Voulant rendre notre route utile, sans cependant la prolonger, je pris le parti de passer à l'Ouest des îles nommées par SHORTLAND *îles de la Trésorerie,* et de cotoyer l'île de Bougainville, qui n'avoit pas été reconnue dans la partie occidentale : d'ailleurs cette route entre la Louisiade, la Nouvelle-Bretagne et l'île Bougainville, n'avoit pas encore été suivie ; et l'opinion, quoiqu'assez peu vraisemblable, de la jonction de toutes ces terres avec la Nouvelle-Guinée, rendoit cette navigation curieuse et intéressante. Mais en prenant ce parti, j'étois déterminé à ne pas m'opiniâtrer à le suivre, si j'avois lieu de craindre que cette route ne me mît sous le vent des détroits par où il falloit passer pour se rendre aux îles de l'Admiralty, où je devois remplir l'objet principal de ma campagne, qu'il ne m'étoit pas permis de perdre de vue. Je fis annoncer à M. HUON que mon projet étoit de reconnoître la partie Sud-Ouest de l'île Bougainville.

10. Le 10 juillet, nous eûmes connoissance des îles de la Trésorerie. Ces îles, dont le terrain est fort peu élevé, sont couvertes d'arbres, et offrent un aspect assez agréable. A neuf heures du matin, elles s'étendoient depuis le Nord 23° Ouest, jusqu'au Nord du monde; elles étoient réunies et sembloient ne former qu'une seule île : lorsque le milieu du groupe fut relevé à l'Est, on s'aperçut que l'île la plus Nord étoit beaucoup plus grande que les autres, et qu'elle en

étoit séparée par des canaux fort étroits. Nous reconnûmes la partie occidentale de ce groupe, d'assez près pour pouvoir en donner un plan exact. Le milieu de la plus grande des îles de la Trésorerie est par 7° 23′ 30″ de latitude australe, et par 153° 9′ 15″ de longitude orientale. 1792. JUILLET.

Après avoir dépassé les îles de la Trésorerie, nous nous portâmes sur les terres que nous aperçûmes, à environ midi, dans le Nord-Est. En approchant, nous les trouvâmes divisées en plusieurs petites îles, couvertes d'arbres qui en rendoient l'aspect très-riant, et groupées d'une manière pittoresque : mais souvent les objets les plus agréables vus de loin, cessent de le paroître quand on les voit de près ; tel est le sort des choses humaines. Les bouquets d'arbres qui sembloient nous inviter à nous reposer sous leur ombrage, étoient, ainsi que l'aride Calédonie, entourés de ressifs qui en défendoient l'approche : les divers intervalles qui séparoient ces îles, étoient hérissés de brisans, et il fallut renoncer à pénétrer au milieu de ce groupe. Sur le rivage des îles dont nous étions le plus près, plusieurs naturels parurent accroupis sur le bord de l'eau ; de grandes pirogues à la voile annonçoient une navigation active dans cet archipel d'îles extrêmement petites : forcé de m'en éloigner, je passai la nuit à courir des bords, pour continuer la reconnoissance de cette côte basse, dont les arbres sembloient sortir de l'eau. Quelques mornes furent aperçus au Nord-Est, dans un grand éloignement : le temps très-nuageux et disposé à l'orage ne nous permettoit pas de juger de

1792. la distance à laquelle nous nous trouvions de ces terres
JUILLET. élevées.

11. Le lendemain 11 juillet, le temps s'éclaircit un peu vers les huit heures : les mêmes objets qui avoient été relevés la veille, furent vus de nouveau ; mais l'aspect n'en étoit plus le même. Nous fîmes route pour lors en les laissant à stribord, et en rangeant de très-près les derniers îlots aperçus le jour précédent à l'Ouest-Nord-Ouest. Dès qu'ils furent doublés, on mit le cap successivement au Nord-Ouest $\frac{1}{4}$ Nord, ensuite au Nord-Nord-Ouest, et enfin au Nord $\frac{1}{4}$ Nord-Ouest. Les vigies ne tardèrent pas à nous annoncer des brisans qui s'étendoient vers le Nord-Ouest; il fallut revenir sur bâbord : on se flattoit que ce seroient les derniers; mais en avançant on en découvrit encore, et dans une direction plus Ouest. Ayant cru, pendant quelques instans, cette chaîne terminée, je fis porter de nouveau sur la terre; mais à peine le cap fut-il remis au Nord-Ouest, que nous aperçûmes de dessus le pont et qu'on nous signala de L'ESPÉRANCE des brisans à l'Ouest : le jour étoit trop avancé et le temps trop mauvais pour permettre de s'engager au milieu de ces ressifs, d'autant plus dangereux, qu'ils cessoient quelquefois de paroître pour se montrer de nouveau à des intervalles de près de deux lieues, que l'étendue en étoit très-circonscrite, qu'à peine brisoient-ils, et qu'on ne les apercevoit que quand on étoit près de les toucher. Je crus devoir prendre les amures à bâbord, et courir des bordées jusqu'au lendemain. La route de la nuit nous mit

à huit lieues dans le Sud-Ouest du point de midi de la veille. 1792.
Au jour, je fis mettre le cap au Nord, pour passer à l'Ouest JUILLET.
de tous les ressifs, si toutefois ils avoient pris fin, et pour 12.
aller ensuite attaquer la terre. Mais, quoique plus favorable que la veille, le temps étoit trop sombre pour qu'il fût possible d'accoster des terres extrêmement basses, et qui, jusqu'alors, avoient paru environnées de dangers. Il semble que les ressifs s'étendent à seize lieues environ dans l'Ouest-Nord-Ouest de la pointe orientale de l'île Bougainville; et en supposant que celui qui a été aperçu à midi et demi fût effectivement le dernier, nous avons dû passer à la distance de cinq à six lieues dans l'Ouest de ces ressifs.

Vers les dix heures, nous crûmes apercevoir une terre dans le Nord-Nord-Est; mais l'horizon étoit tellement embrumé, qu'il eût été impossible de rien affirmer à cet égard. Pour sortir plutôt d'incertitude, je fis diriger la route perpendiculairement à la direction que devoit prendre la côte, c'est-à-dire, au Nord-Est: nous ne tardâmes pas à distinguer, au travers d'épais nuages, de hautes montagnes que l'on jugea être celles que, de l'autre côté de l'île, M. DE BOUGAINVILLE avoit vues dans un très-grand éloignement. Nous restâmes en panne pendant la nuit, pour ne pas nous éloigner
de la côte; et le lendemain matin, on fit route sur les terres 13.
les plus à l'Est, afin d'assurer la liaison des opérations de la veille avec celles de ce jour. Le temps étoit beau, la mer calme; et à l'aide d'une brise légère, nous nous flattions de suivre la côte de près, d'en déterminer toutes les sinuosités,

1792.
JUILLET.

et de reconnoître si elle offroit quelque abri : mais en approchant, nous vîmes des terres basses, qui nous firent perdre toute espérance de trouver des ports. Peu après nous passâmes sur un haut-fond que l'on vit très-distinctement du bord : on sonda au même instant, et l'on trouva huit, sept, onze brasses; un moment après la sonde ne put atteindre le fond. Dès que nous fûmes un peu écartés de ce banc, j'envoyai une embarcation pour en reconnoître l'étendue ; je fis en même temps à L'ESPÉRANCE le signal du danger de la route; elle envoya, de son côté, sonder une autre partie du même banc : le plus petit brassiage avoit été trouvé de quatre brasses dans la partie où le canot de LA RECHERCHE fut envoyé; le canot de L'ESPÉRANCE trouva une demi-brasse de moins. Dans le même temps on aperçut un autre banc ; et un canot y fut expédié : ce second banc étoit de roche et de corail, et aux acores une ligne de cent vingt brasses n'atteignoit point le fond. Pendant que nous étions en panne, la dérive nous jeta sur un troisième banc, que nous eûmes le temps d'éviter. Enfin, après avoir orienté le grand hunier, nous passâmes sur l'extrémité d'un quatrième banc, où l'on ne trouva que sept à huit brasses d'eau. Il étoit temps de s'éloigner d'un parage d'autant plus dangereux, que les hauts-fonds que nous venions de rencontrer à une assez grande distance de la côte, nous laissoient dans l'incertitude sur ceux que nous pouvions trouver plus au large. Nous sondâmes constamment, sans trouver de fond, pendant toute la nuit; mais

mais l'Espérance nous fit connoître qu'elle avoit trouvé fond, et peu après elle fit le signal de tenir le vent : ce signal fut confondu avec celui de danger, et nous donna de l'inquiétude ; cependant la nuit se passa sans aucune fâcheuse rencontre. Au jour, je fis mettre le cap au Nord, et successivement au Nord $\frac{1}{4}$ Nord-Est et Nord-Nord-Est, pour attaquer la terre, le plus près possible du point où nous l'avions quittée la veille : la partie la plus élevée de la côte étoit extrêmement embrumée et ne pouvoit être distinguée ; cependant on releva l'un des points aperçus le jour précédent. On avoit vu, le 13, dans l'éloignement, des terres s'étendre du Nord à l'Ouest, et former quantité de petites îles ; ces îles, dans la matinée, nous parurent se joindre par des terres basses, et n'être que la continuation de l'île Bougainville : en nous approchant davantage, les terres, qui avoient semblé se réunir et se confondre, se divisèrent de nouveau en petites îles, au milieu desquelles nous nous flattions de trouver un mouillage ; mais lorsque nous en fûmes à une petite distance, nous les vîmes bordées de ressifs. Vers le centre de cet amas d'îles, qui étoit renfermé dans un golfe considérable, on remarqua un espace où l'on ne voyoit pas de brisans; mais on découvrit bientôt, au milieu de cet espace, un banc de sable qui nous obligea de porter au large. Il étoit tard, et il eût été dangereux de s'enfoncer dans cet archipel, d'où l'on n'auroit pu sortir avant la nuit si l'on n'y avoit pas trouvé de mouillage. Nous fîmes route pour passer au Nord de la plus grande de ces îles; mais un haut-fond d'une grande

1792. Juillet.

14.

1792. Juillet. étendue nous força de rebrousser chemin : on aperçut bientôt dans le Nord un second haut-fond qui ne nous permit plus de pénétrer au milieu de cet amas d'îles.

Tout ce que nous avons vu de la côte occidentale de l'île Bougainville, nous a fait présumer que l'abord en est difficile et dangereux, tant vers son milieu, à cause des hauts-fonds que nous avons rencontrés sur notre route, que vers ses extrémités, à cause des ressifs qui défendent l'approche des deux amas d'îles qui y sont situés. Les îles de la partie septentrionale sont en beaucoup plus grand nombre que celles de la partie méridionale ; les formes en sont plus variées et l'aspect plus pittoresque. L'apparence de la côte que nous parcourûmes dans cette journée, nous laissa dans l'incertitude sur la réalité de la séparation de l'île Bouka d'avec l'île Bougainville ; toutes les terres nous ont paru réunies par des terrains bas.

On vit sur la côte quelques pirogues ; mais sans doute nous n'avions pas excité leur curiosité, car aucune ne vint vers nous. Nous passâmes la nuit en panne, comme à l'ordinaire,
15. et au jour nous fîmes route à l'Est-Nord-Est pour rallier la terre ; mais nous avions été portés pendant la nuit de plus de 20′ dans le Nord, par l'effet des courans. La côte de l'île Bouka que nous avions prolongée jusqu'à son extrémité septentrionale, est d'une moyenne hauteur ; elle est boisée depuis le rivage jusqu'au sommet des montagnes. Il se détacha de cette côte plusieurs pirogues : quatre d'entre elles n'avoient pas plus de huit hommes ; mais la plus grande,

qui vraisemblablement étoit une pirogue de guerre, en contenoit quarante, dont seize étoient des rameurs et le reste des gens armés d'arcs et de flèches : elles vinrent par le travers des deux bâtimens; mais les insulaises qui les montoient refusèrent d'abord de s'approcher, quelques signes d'amitié et quelques invitations qu'on leur fît; enfin des bagatelles mises sur une planche que l'on fila des fenêtres de la grande chambre, attirèrent une pirogue auprès de nous; les trois autres, dans la crainte peut-être de se trouver prises entre les deux bâtimens, s'approchèrent de l'Espérance, qui étoit de l'arrière. Les naturels nous montrèrent des arcs et des flèches qu'ils avoient l'air de vouloir tirer, ce qui ne nous parut pas être d'un bon augure; mais nous reconnûmes bientôt qu'ils nous les proposoient en échange, et qu'ils nous en désignoient l'usage pour nous engager à les acheter. Ils attachèrent de leur plein gré, et sans qu'on le leur demandât, un de leurs arcs à la ligne qui retenoit la planche où l'on avoit mis des couteaux, des clous, de petits miroirs et un morceau d'étamine rouge que nous leur donnions : cette action excita notre générosité, et chacun s'empressa à l'envi de leur faire passer ce qu'il avoit sous la main; mais alors ils devinrent plus réservés, et quelque chose qu'on leur donnât, ils n'envoyoient plus que des flèches. Les étoffes rouges parurent leur faire plus de plaisir que le fer, les miroirs, et même que les instrumens tranchans. On desiroit avoir un second arc, et on le leur fit connoître, en montrant d'une main celui qu'ils avoient donné, et de l'autre des

1792.
Juillet.

1792. Juillet. mouchoirs rouges qu'on leur proposoit : ils parurent accepter l'échange, et firent signe d'envoyer les mouchoirs qu'on leur avoit montrés; mais en retour nous ne reçûmes que des flèches. Ils mettoient tant d'adresse dans ce commerce, qu'il semble que ce n'étoit pas leur coup d'essai : peut-être des navires autres que ceux de M. de Bougainville avoient-ils abordé depuis peu à ces îles. Au reste les habitans sont tels que les a dépeints le navigateur français : ils sont entièrement nus; leurs cheveux sont crépus et noirs ; plusieurs les ont peints en rouge; les taches de craie qu'ils se peignent sur différentes parties du corps, faisoient ressortir la couleur noire de leur peau. Sans doute ils mâchent du bétel, puisque leurs dents sont rouges. Rien, ni dans leur physionomie, ni dans leurs gestes, ne put nous faire juger qu'ils fussent d'un caractère féroce; ils nous parurent portés à la gaieté. M. de Saint-Aignan joua un air un peu vif sur son violon : le son de cet instrument, nouveau pour eux, sembla leur être très-agréable ; ils rioient et sautoient sur le banc de leur pirogue : ils proposèrent en échange de ce violon, non-seulement l'arc qu'on leur avoit déjà demandé, mais des massues qu'ils n'avoient pas encore montrées. L'air de Marlborough [a], qui avoit fait une grande sensation chez d'autres peuples sauvages où avoit abordé M. de la Pérouse, ne parut pas les affecter; les airs d'une mesure vive sont

[a] Le Voyage de la Pérouse n'avoit pas encore été publié à l'époque du départ du contre-amiral Dentrecasteaux; ce fait est tiré des Mémoires qui avoient été remis au Ministre de la marine par M. de Lesseps.

plus de leur goût que les autres. Ils répétèrent avec une grande facilité plusieurs mots de notre langue; mais il nous fut très-difficile de saisir leur prononciation; du moins ne trouvai-je pas autant de conformité entre les mots prononcés par eux et répétés par nous, qu'entre ceux que nous avions articulés et qu'ils répétoient eux-mêmes. 1792. JUILLET.

Pendant cette entrevue le calme survint; le courant nous entraîna vers la côte; le navire ne gouvernoit plus, et il fallut mettre les embarcations à la mer pour nous éloigner de terre : à la vue des canots, les naturels reprirent bien vîte la route du rivage; mais leur départ ne fut marqué par aucun acte de trahison semblable à celui qu'ils avoient commis contre la frégate la Boudeuse, commandée par M. DE BOUGAINVILLE. Nous apprîmes le soir que L'ESPÉRANCE avoit fait un plus grand nombre d'échanges que nous; mais aussi y avoit-il de son côté une grande concurrence; nous n'avions eu à traiter qu'avec sept à huit hommes, et il s'en trouvoit près de soixante autour d'elle.

Les pirogues de l'île Bouka sont d'une construction légère et d'une forme élégante; elles sont très-propres à marcher à la rame, et ont à cette allure une vîtesse étonnante : mais rien ne nous a fait juger qu'elles pussent aller à la voile, car elles n'ont point de balancier, et sont véritablement trop volages.

Après nous être avancés dans l'Est de manière à relever un cap de la partie orientale de l'île Bouka dans le Sud-Est, nous fûmes fondés à croire qu'il n'existoit pas de terre

1792. plus au Nord, ce que confirmoit la latitude observée. Nous
Juillet. fîmes route, à deux heures après midi, pour le cap Saint-George.

Le cap Nord de l'île Bouka a été placé, d'après nos observations, par 5° 0′ 30″ de latitude australe et par 152° 14′ 45″ de longitude orientale.

16. La nuit fut orageuse; nous la passâmes à la cape. Le 16 juillet, le temps devint sombre, et l'on ne revit plus les terres de l'île Bouka, d'où les courans seuls avoient pu nous éloigner. Nous vîmes, dans le Nord, une île basse, que nous jugeâmes devoir être celle de Sir Ch. Hardy; dans l'après-midi, on crut apercevoir des terres de l'avant; et peu après on distingua, à travers les nuages, une terre très-élevée que l'on présumoit être le cap Sainte-Marie, qui est au Nord du cap Saint-George. Le temps ne s'éclaircit point le reste du jour; nous nous tînmes sur les bords pendant la nuit pour nous défendre des courans, qui devoient porter au Nord. Le lendemain
17. 17 juillet, la terre étoit encore embrumée, et ce ne fut qu'en l'approchant que nous pûmes reconnoître le cap Saint-George. Des trois mouillages situés à la partie orientale de la Nouvelle-Irlande, je crus devoir choisir le havre Carteret, parce que j'avois l'espoir d'y trouver en abondance des noix de coco, et sur-tout parce que sa position dans un canal assuroit la circulation de l'air, ce qui n'avoit pas lieu dans l'anse aux Anglois et dans le port Praslin, l'un et l'autre entourés de très-hautes montagnes. Ce dernier avantage fut le seul, en effet, que nous retirâmes de la

préférence donnée au havre Carteret, où nous mouillâmes à quatre heures du soir. A peine pûmes-nous recueillir dans ce havre une douzaine de noix de coco : l'eau y est bonne, claire et abondante; on s'en procure aisément en établissant une communication par le moyen de jumelles, dans lesquelles est versée l'eau que l'on puise sans peine. On y fait le bois avec facilité; mais ce bois présente un grand inconvénient, celui de remplir le navire de toute sorte d'insectes venimeux.

1792. Juillet.

Les arbres du rivage de ce havre ont l'air de sortir de l'eau; les montagnes, boisées depuis le bord de la mer jusqu'à leurs sommets, sont escarpées, et se présentent sous l'aspect de massifs élevés, revêtus d'une verdure si épaisse, qu'elle ne laisse pas même apercevoir la tige des arbres. D'après le récit de M. de Bougainville, qui avoit mouillé au port Praslin dans la même saison et dans le même mois, nous devions nous attendre à avoir des pluies abondantes; mais elles le furent au-delà de notre attente : depuis le 17 au soir, que nous avions mouillé dans le havre Carteret, jusqu'au 24, jour de notre départ, il ne cessa de tomber des torrens d'eau qui nous retraçoient la scène du déluge.

CHAPITRE VI.

Départ du havre Carteret, le 24 Juillet 1792. — Reconnoissance de la côte méridionale de la Nouvelle-Hanovre, des îles de l'Admiralty, de plusieurs îles situées au Nord de la Nouvelle-Guinée, et d'une partie de la côte Nord de cette dernière terre. — Passage dans le détroit de Sagewien et dans les Moluques. — Arrivée à Amboine le 6 Septembre 1792.

1792. JUILLET. 24.

Nous n'avions jamais eu autant d'empressement à reprendre la mer, et nous sortîmes du havre Carteret avec des vents très-foibles : L'ESPÉRANCE, qui appareilla après nous, fut surprise par le calme dans la passe de l'Ouest ; elle fut entraînée vers les brisans et obligée de laisser tomber une ancre sur un très-mauvais fond : elle ne retira que le câble, coupé à dix brasses de l'étalingure. Dès notre arrivée au port Carteret, les tentes d'observations avoient été dressées : mais il ne fut pas possible d'en faire usage ; et pendant tout le temps que dura notre relâche, on ne put observer la latitude, ni par les hauteurs méridiennes du soleil, ni par celles des étoiles. Le temps demeura encore couvert trois jours après le départ ; de sorte que dix jours s'écoulèrent sans que nous fussions parvenus à obtenir la hauteur méridienne,

méridienne, ce qui arrive très-rarement, même dans les latitudes les plus élevées : cependant les hauteurs que nous pûmes observer hors du méridien, nous firent obtenir des latitudes assez exactes : l'accord qui s'est trouvé entre les résultats des différentes observations, doit en garantir la justesse; mais il n'est pas moins étonnant que, dans le beau climat des tropiques, on ait été si long-temps privé des moyens d'observer les hauteurs méridiennes. Nous avons à regretter de n'avoir pas pu fixer la position du havre Carteret, ni celle de la côte de la Nouvelle-Irlande, avec toute la précision que nous devions nous promettre des instrumens dont nous étions pourvus.

1792. JUILLET.

Les observations astronomiques sont plus importantes dans ces parages que par-tout ailleurs, parce que les courans y ont quelquefois une si grande rapidité et varient à un tel point, que l'estime de la route devient une mesure très-insuffisante de la base qui sert à la construction des cartes. Les observations, quoiqu'en petit nombre, que nous avons cependant pu faire dans le canal Saint-George, et celles sur-tout qui ont été faites à la distance de trois milles des îles Portland que Carteret regarde comme terminant le détroit qu'il a découvert, nous ont donné à connoître que le même défaut d'un assez grand nombre d'observations astronomiques avoit fait placer, par Carteret, la partie occidentale de la côte de la Nouvelle-Irlande, sur un parallèle trop Nord de 10′ ou 12′; et que la différence en longitude entre l'île Sandwich et le cap Saint-George étoit trop

1792. JUILLET. grande de quarante et quelques minutes. Nos observations placent le cap Saint-George par 150° 28′ 40″ de longitude orientale. Comme nous ne pûmes observer la hauteur méridienne le 17 à midi, nous avons adopté la latitude que M. DE BOUGAINVILLE assigne à ce cap.

Les terres de la Nouvelle-Irlande nous parurent d'une extrême hauteur jusque vis-à-vis l'île Sandwich : là elles s'abaissent, et présentent le même aspect que cette île, qui est à six milles de distance de la grande terre, et semble en avoir été détachée. La configuration de l'île Sandwich nous a paru différente de celle que lui donne CARTERET; elle est terminée dans l'Ouest par un îlot que ce navigateur n'avoit pas remarqué.

Nous passâmes à une petite distance de l'extrémité Sud-Est de la Nouvelle-Irlande, et nous fûmes à portée de bien voir le grand nombre de petites îles qui sont entre elle et la Nouvelle-Hanovre. Nous reconnûmes que les passages qui s'offroient à la vue comme entièrement libres, étoient fermés par des ressifs qui en traversoient l'entrée. Les courans nous avoient approchés de terre, pendant le calme, à environ deux tiers de lieue; et nous fîmes route pendant toute la nuit le long de la côte. Le 27 juillet, au jour, on vit l'extré-
27. mité Nord-Ouest de la Nouvelle-Hanovre. Cette île se termine dans l'Ouest par des terres basses. On ne tarda pas à apercevoir les îles Portland, qui sont aussi très-basses; nous les rangeâmes de près : au lieu de former un groupe, elles se trouvent placées dans une même direction, presque

Est et Ouest : les ressifs et les bancs de sable qui les cernent, 1792.
en rendent l'approche très-dangereuse ; leur étendue est JUILLET.
de sept milles. Ce ne seroit pas une conjecture très-hasardée que de supposer qu'elles ont fait partie des terres basses qui terminent la Nouvelle-Hanovre. La pointe Nord-Est de la plus orientale de ces îles est située par 2° 36′ de latitude australe, et par 147° 18′ 45″ de longitude orientale.

Étant parvenu à l'extrémité du canal Saint-George, et me trouvant près des îles de l'Admiralty, je n'eus plus d'autre objet en vue que de tâcher de découvrir les traces de M. DE LA PÉROUSE, en faisant usage des renseignemens contenus dans les dépositions qui m'avoient été envoyées au cap de Bonne-Espérance par M. DE SAINT-FÉLIX; mais au milieu du grand nombre d'îles qui forment cet archipel, le hasard seul pouvoit me faire rencontrer celle dont il est fait mention dans le récit des deux capitaines François. Je me décidai à visiter les plus orientales, dont avoit eu connoissance le bâtiment Hollandois qui transportoit le capitaine HUNTER à Batavia, et à parcourir ensuite la partie septentrionale de cet archipel, qui étoit inconnue à l'époque du voyage de M. DE LA PÉROUSE, et dont je présumois qu'il auroit dû entreprendre la reconnoissance, si toutefois il étoit venu dans ces parages. Je fis diriger la route sur l'île Jésus-Maria, et nous en eûmes connoissance le 28 juillet, dans l'après- 28.
midi. Cette île, assez étendue, d'un abord très-dangereux, est entourée de ressifs, ainsi que la plupart des îles que nous avions rencontrées depuis notre départ de la

1792. Juillet. Nouvelle-Hollande; à moins d'une demi-lieue de terre on ne trouva pas de fond: c'est à cette distance que l'île fut rangée, pour que rien sur la côte ne pût échapper à nos regards.

On vit entre les ressifs et la terre plusieurs pirogues: deux ou trois groupes de naturels furent aperçus sur les pointes les plus saillantes; ils étoient entièrement nus et très-noirs. Aucune pirogue ne s'avança vers nous : la lame étoit trop forte pour que nous pussions y envoyer nos embarcations; et d'ailleurs, à bord des frégates, on voyoit ce qui se passoit sur le rivage, aussi distinctement qu'on auroit pu le voir dans des canots mouillés près des ressifs.

L'île Jésus-Maria nous a paru peu cultivée; elle est d'un aspect très-agreste : le petit nombre des sauvages que nous avons aperçus, nous donne lieu de penser que la population n'en est pas considérable, et le peu de terrains cultivés que nous avons vus semble justifier cette conjecture.

Dans la préoccupation des esprits, causée par le desir bien naturel de découvrir quelque trace de M. de la Pérouse, un grand arbre étendu sur les ressifs, et à l'une des extrémités duquel on voyoit s'élever une branche et à l'autre extrémité ses racines, fut pris par quelques personnes pour les débris d'un navire dont il n'eût resté que la quille, l'étrave et une partie de l'étambot. On ne tarda pas à reconnoître que l'on s'étoit trompé. La même apparence se reproduisit sur plusieurs autres points des ressifs; et il auroit fallu admettre le naufrage d'une flotte entière, pour persister dans

l'opinion que ce pouvoient être des débris de vaisseau. La pointe Sud-Est de l'île Jésus-Maria est par 2° 22′ de latitude australe et par 145° 28′ de longitude orientale. 1792. JUILLET.

Après avoir parcouru une partie de l'île Jésus-Maria, je crus devoir visiter l'île de la Vendola, que l'on relevoit à l'Est-Nord-Est. Je me déterminai à remonter vers celle-ci, parce qu'il étoit dit, dans la déposition du capitaine PRÉAUDET, que c'étoit à l'île située le plus à l'Est qu'avoient été aperçus les hommes vêtus d'étoffes Européennes. Je jugeai cependant qu'il étoit important d'avoir l'opinion de M. HUON, tant sur cet objet en particulier, que sur la route que je m'étois proposé de suivre, et j'eus la satisfaction de trouver qu'il étoit de mon avis.

Le 29 au jour, je fis diriger la route sur la Vendola, et à midi nous n'en étions plus qu'à deux lieues. Cette île a moins de trois milles de circonférence : la veille nous avions jugé, d'après sa petitesse, qu'elle étoit inhabitée; mais en l'approchant, nous la vîmes couverte de cocotiers, et nous ne tardâmes pas à y apercevoir des naturels : on vit des pirogues; mais elles ne faisoient aucun mouvement pour venir vers nous. N'apercevant pas d'abord de ressifs le long de la côte, je pensai que nous devions tâcher d'avoir une entrevue avec ces naturels, qui ne pouvoient manquer de communiquer avec ceux des autres îles de l'Admiralty. Nous tournâmes l'île pour nous placer sous le vent; mais elle est si petite, qu'elle ne présente aucun abri. Je fis mettre en panne, et j'expédiai une embarcation armée et 29.

1792. JUILLET. pourvue d'objets d'échange, aux ordres de M. ROSSEL; en même temps, je fis signal à L'ESPÉRANCE de faire partir un de ses canots. Nous nous tînmes à portée de soutenir ces embarcations, dans la crainte qu'on ne trouvât des hommes aussi féroces que ceux dont le capitaine CARTERET a fait un portrait si désavantageux.

La Vendola, qui, à une certaine distance, ne paroît que comme un rocher isolé, offre, à mesure qu'on s'en approche, l'aspect le plus agréable : nous nous aperçûmes d'abord qu'elle étoit bien cultivée; ensuite on crut voir des enclos; les cases nous parurent nombreuses, vastes et assez élégantes : aussi le nombre d'habitans que renferme cette île est-il considérable. Ces habitans nous appeloient à grands cris, et nous faisoient toute sorte de signes d'amitié, tels que d'élever et d'agiter des branches d'arbre, de montrer des cocos, &c. Le rivage en étoit couvert; ils couroient le long de la plage, et firent le tour de l'île aussitôt que nous. Nos canots approchèrent du rivage, dans l'intention de débarquer; mais ils furent retenus au large par une chaîne de ressifs qui s'étend à une demi-encablure de la côte. Les insulaires accoururent en foule, les uns en se mettant à la nage, d'autres en marchant sur les ressifs; tous montroient un air assuré, une physionomie ouverte, confiante, et qui n'annonçoit rien de sinistre. Les échanges se firent avec beaucoup de calme : ils n'avoient pas de choses précieuses à nous donner; mais ils se défaisoient sans peine de leurs armes, de leurs ornemens, et enfin de

tout ce qu'on leur demandoit. Ils parurent assez indifférens pour toutes les bagatelles qui leur furent présentées, et même pour les étoffes rouges; mais, à la vue du premier clou, ils manifestèrent un empressement extrême pour en avoir; tout le reste fut, en quelque sorte, dédaigné; et il est hors de doute que le fer est ce dont ils font le plus de cas.

1792. Juillet.

Ces peuples parurent, ainsi que tous les habitans du grand Océan, avoir de l'inclination pour le vol : on remarqua cependant que c'étoient les hommes avancés en âge qui se livroient le plus à ce penchant; il y avoit plus de loyauté et de franchise parmi les jeunes gens. Nous comptâmes environ cent cinquante individus sur le rivage. Les femmes formoient un groupe et se tenoient à l'écart; mais bientôt elles se rapprochèrent des hommes. Je pense que tous les habitans de l'île étoient à-peu-près rassemblés; néanmoins la population parut immense pour un terrain d'une aussi petite étendue. Il ne fut pas possible, comme on l'a dit, de mettre pied à terre, à cause des ressifs; d'ailleurs, M. Rossel, s'il avoit pu débarquer, n'auroit rien appris de plus qu'en voyant ainsi tous les habitans réunis autour de son canot. Il les a jugés d'un naturel confiant; leur physionomie lui a paru agréable; ils n'ont rien de dur dans les traits; ils sont d'une belle stature, ainsi que les habitans de l'île reconnue la veille.

Nous n'avons pas jugé que les habitans de la Vendola eussent eu en leur possession ni armes ni habillemens

1792. JUILLET.

Européens; car on n'en a pas aperçu le moindre vestige. On n'a rien remarqué qui fût conforme aux faits énoncés dans les récits de MM. MAGON DE L'ÉPINAY et PRÉAUDET. Cependant, comme tous les naturels de ces îles portent des ornemens de coquilles blanches et des ceintures d'un rouge sombre, on peut conjecturer que des hommes préoccupés du passage de M. DE LA PÉROUSE dans cet archipel, qu'il n'avoit cependant pas ordre de visiter, auront pu prendre ces ornemens pour des ceinturons, et confondre la couleur de la peau de ces insulaires avec celle des habits uniformes de la marine de France. Le signe qui avoit été pris pour être celui d'un homme qui voudroit se raser, n'est autre chose que le geste que les naturels font avec une coquille dont ils se servent pour cet usage, et qui fait partie des ustensiles qu'ils proposèrent en échange. Nous croyons pouvoir nous arrêter à ces conjectures; car avant que nous fussions arrivés au point d'où la vue distincte des objets ne laissoit plus d'incertitude, on croyoit déjà voir ces mêmes hommes couverts d'étoffes &c. &c. : tant on aime le merveilleux et tant on est disposé à le saisir avec avidité!

Ces insulaires ont les parties naturelles couvertes avec une coquille : j'ignore si elle est un ornement, ou si c'est par décence qu'ils la portent; mais cet usage me semble particulier aux habitans de ce groupe d'îles; il n'en est fait mention dans aucun Voyage. Les femmes ont les reins entourés d'une ceinture. L'air de contentement peint sur tous les visages, un beau climat, une île fertile et abondante

abondante sur-tout en cocotiers, tout semble annoncer que cette peuplade jouit d'un sort heureux; mais ce qui paroît rendre leur position plus avantageuse encore, c'est qu'ils sont séparés de six ou sept lieues des autres îles de ce groupe, très-rapprochées entre elles, et dont la proximité peut donner lieu à des dissensions.

1792. JUILLET.

Comme l'objet le plus important de cette entrevue étoit de s'assurer si les habitans de la Vendola possédoient les dépouilles des équipages de quelques navires Européens, dès que je le jugeai rempli, je fis signal aux embarcations de revenir. N'ayant obtenu aucun éclaircissement dans l'île la plus au Sud, ni dans celle qui est la plus à l'Est, je crus convenable de me rendre à l'île qui porte plus particulièrement le nom d'île de l'*Admiralty*. Je voulois prendre connoissance de la pointe Nord-Est de cette île, pour en suivre la côte septentrionale, que le capitaine Morelle n'avoit vue que de loin.

Le milieu de la Vendola est par 2° 14′ de latitude australe, et par 145° 49′ 52″ de longitude orientale.

Après avoir passé la nuit du 29 au 30 à courir des bordées, je m'élevai jusqu'à la latitude que Morelle donne à la grande île de l'Admiralty. Dans la matinée du 30 juillet, le temps étoit sombre, le vent fort et par grains, et l'horizon très-borné. Nous fîmes huit ou dix lieues au Nord sans rien apercevoir. Je me dirigeai ensuite à l'Ouest; et après avoir fait six lieues dans cette direction sans découvrir aucune terre, je remis au plus près bâbord amures, le cap 30.

1792. au Sud-Ouest, certain de rencontrer l'île à cette route : elle
JUILLET. fut en effet aperçue de l'avant ; nous gouvernâmes au même rhumb de vent jusqu'à la nuit, que l'on passa, comme
31. à l'ordinaire, sur les bords. Le lendemain 31 juillet, à la pointe du jour, nous fîmes route sur les îles Négros de MORELLE, et nous longeâmes la côte, ou plutôt les îles et les ressifs qui forment un cordon autour de l'île principale. Ces îles présentent l'aspect le plus agréable ; elles sont toutes couvertes d'arbres d'un vert ni trop foncé ni trop pâle. Les cocotiers croissent en grand nombre dans la plus grande partie de ces îles, et nous avons remarqué que celles qui en produisent étoient seules habitées ; soit que l'eau de coco supplée à l'eau de source ou de rivière qu'il est difficile de rencontrer dans des îles aussi petites et aussi basses, soit que l'amande de ce fruit soit pour les habitans une partie nécessaire de leur subsistance. Il paroît cependant qu'ils se livrent à la pêche. Un très-grand nombre de pirogues furent aperçues entre les ressifs et les îles : plusieurs se détachèrent et vinrent à nous en passant par-dessus les ressifs. Je fis mettre en panne pour les attendre : elles s'arrêtèrent à une petite distance, sans doute afin de s'assurer de nos dispositions ; mais quelques clous et d'autres objets mis sur une planche au-dessus de laquelle flottoit un petit pavillon d'étoffe rouge, les décidèrent à s'approcher. Les insulaires qui étoient dans ces pirogues se saisirent des clous avec la plus grande avidité : le fer seul parut avoir quelque prix à leurs yeux ; car ils laissèrent sur la planche les

morceaux d'étoffes et les autres objets que nous voulions leur donner. Ils se dessaisissoient de tout ce qu'on leur demandoit : on obtint d'eux leurs ornemens, leurs armes et même les coquilles qui couvroient leur nudité. Ces hommes ont une physionomie riante, montrent peu de défiance, et portent tous les caractères d'un peuple content de son sort. Leurs armes se bornent à des sagayes terminées par une pierre dure et acérée, et à des espèces de flèches qu'ils lancent à la main, car on ne leur a pas vu d'arcs : ils n'ont point de massues. A en juger par la nature des armes qu'ils avoient dans leurs pirogues, on pourroit penser que ces insulaires ne se font point la guerre entre eux; et sans doute la même douceur de caractère et les mêmes mœurs sont le partage des naturels de la grande île; sans quoi il est à présumer que ceux-ci ne tarderoient pas à envahir les possessions des paisibles habitans des petites îles dont ils sont environnés. 1792. JUILLET.

Après une entrevue d'environ deux heures, nous continuâmes notre route : alors les pirogues s'approchèrent de l'ESPÉRANCE; mais comme elle ne tarda pas à se mettre aussi en marche, quoique je lui eusse fait le signal de ne pas faire attention à notre manœuvre, ces pirogues mirent toutes à la voile pour nous suivre, et les hommes qui les montoient nous engagèrent par signes à aller à terre avec eux. C'étoit un spectacle vraiment curieux que de voir cette petite flottille après qu'elle eut déployé ses voiles; mais ce qui nous parut bien plus surprenant, c'est la vîtesse d'une

1792. JUILLET. des pirogues, qui doubloit notre sillage et qui nous eut dépassé dans un clin-d'œil, quoique le vent fût assez frais et que nous eussions beaucoup de voiles. Un examen très-attentif des naturels qui ont été vus tant dans leurs pirogues que sur le rivage, nous a convaincus que les bâtimens de M. DE LA PÉROUSE n'avoient pas fait naufrage sur ces îles. La connoissance que ces habitans ont de l'usage du fer, leur a été donnée, sans doute, par la frégate Espagnole la Princessa. Nous sommes fondés à croire que ce qui a été dit de la férocité de ces peuples, de leurs vues hostiles, &c., est exagéré. La communication fréquente qui doit exister entre des îles aussi rapprochées, ne permet pas de penser que quelques-uns de leurs habitans aient un caractère aussi opposé à celui des autres, que le Voyage de CARTERET porteroit à le croire.

Nous continuâmes à cotoyer ces îles jusqu'au soir du même jour, et par-tout nous aperçûmes un très-grand nombre de pirogues, dont plusieurs étoient occupées à la pêche. Nous mîmes en panne à la chute du jour : alors quelques pirogues s'approchèrent à une certaine distance; mais, soit que la nuit qui s'avançoit inspirât de la crainte à ces nouveaux venus, soit qu'ils fussent naturellement moins confians que ceux que nous avions vus le matin, toutes nos invitations devinrent infructueuses. Après une heure d'attente sans avoir pu réussir à les attirer près de nous, je voulus leur donner le spectacle d'une fusée, prévoyant bien que cet artifice commenceroit par les étonner, mais qu'il pourroit ensuite exciter leur admiration, et peut-être leur curiosité. Au moment où la

fusée partit, ils cessèrent de répondre à nos cris et restèrent dans le silence; lorsqu'ensuite elle éclata et qu'elle retomba en pluie de feu, la frayeur s'empara d'eux, et ils s'éloignèrent avec précipitation : peu après nous les vîmes revenir, mais ils se tinrent toujours à une grande distance. J'imaginai de faire mettre sur une planche, avec des clous et d'autres objets d'échange, une bougie enveloppée d'une lanterne de papier, afin que ce corps flottant pût être aperçu et recueilli par eux. Mais ils parurent plus effrayés de cette lumière qui, détachée de la frégate, sembloit s'avancer vers eux en marchant sur l'eau, qu'ils ne l'avoient été de l'éclat de la fusée. Ils soupçonnèrent sans doute qu'il y avoit quelque chose de merveilleux dans la marche apparente de ce feu errant sur les flots; car, à mesure que la dérive qui nous éloignoit de la bougie leur faisoit croire qu'ils s'en rapprochoient eux-mêmes, ils s'écartoient en prononçant à très-haute voix et d'un ton précipité, des mots par lesquels ils avoient l'air de conjurer, en quelque sorte, un génie malfaisant : enfin ils se retirèrent tout-à-fait. Le temps étoit si calme et la mer si belle, que cette bougie resta allumée près de deux heures. Lorsque les naturels arrivèrent à terre, ils allumèrent des feux, soit qu'ils crussent pouvoir attirer ainsi l'objet qu'ils imaginoient voir marcher sur les eaux, soit au contraire qu'ils voulussent l'écarter de leurs habitations. Au reste, ce spectacle dont ils parurent si effrayés, fut très-réjouissant pour l'équipage. Si j'avois pu prévoir néanmoins l'effet qu'il produiroit, je leur aurois épargné cet

1792.
JUILLET.

1792. JUILLET. effroi, qui pouvoit accroître une défiance bien naturelle que l'on doit tâcher de faire disparoître, en évitant, avec la plus scrupuleuse attention, tout ce qui pourroit l'entretenir.

Quoique ces îles paroissent entièrement bordées de ressifs, je présume qu'il seroit possible de découvrir plusieurs passages par où des bâtimens tels que les nôtres pourroient entrer dans l'espace de mer assez considérable qui est entre les ressifs et la terre. On doit trouver sur la grande île de l'eau et des rafraîchissemens, et se procurer entre les ressifs une pêche abondante.

La pointe Nord de la plus orientale des îles Négros de MORELLE a été placée sur les cartes par 1° 58′ 50″ de latitude australe et 144° 56′ 50″ de longitude orientale.

AOÛT. 1.er Nous passâmes la nuit en panne, et le 1.er août nous reprîmes nos opérations. Après avoir fait quelques milles, nous nous trouvâmes à l'extrémité occidentale de la grande île de l'Admiralty; nous aperçûmes au large un grand nombre de petites îles entourées de ressifs, et semblables à celles qui bordent la côte septentrionale que nous avions parcourue la veille. Je fis diriger la route au plus près du vent, bâbord amures, afin de prolonger les ressifs qui défendent l'approche de ces îles. A midi nous étions dans le Nord de l'île la plus occidentale, et nous la vîmes, comme toutes les autres, environnée de ressifs. Je continuai de gouverner au Sud-Ouest pendant quelque temps, afin de m'assurer s'il existoit des dangers plus au Sud; mais à trois heures de l'après-midi, n'en ayant découvert aucun, et

me trouvant presque hors de vue de la dernière île, je fis route pour le cap de Bonne-Espérance de la Nouvelle-Guinée. Comme aucun des navigateurs qui ont fréquenté ces parages, n'avoit suivi le parallèle de la grande île de l'Admiralty, je me décidai à faire cette nouvelle route, et fis mettre le cap à l'Ouest. Mais vers cinq heures on aperçut un ressif de l'avant qui nous força de venir sur stribord : cette rencontre inopinée, qui eut lieu au déclin du jour, me fit craindre de trouver de nouveaux écueils en suivant la direction que j'avois prise, et je jugeai devoir gouverner pendant la nuit à l'Ouest-Nord-Ouest. 1792. Août.

Le 2 août, à la pointe du jour, nous eûmes connoissance de plusieurs îles découvertes par M. de Bougainville, et nommées, par le capitaine Morelle, *los Ermitanos :* elles étoient assez élevées dans le Nord-Ouest, et sembloient laisser des intervalles assez considérables pour nous permettre de passer entre elles; mais en approchant, nous les vîmes terminées par des terres basses, et cernées par un banc de sable très-étroit, en dedans duquel on voyoit un grand espace où la mer étoit tranquille. Nous passâmes au Nord de ces îles, afin de pouvoir les cotoyer ensuite sous le vent. Nous vîmes plusieurs pirogues déborder la pointe Nord de l'île la plus considérable; et les insulaires, après les avoir transportées sur le banc de sable, vinrent à nous : nous mîmes en panne pour les attendre. Ils s'approchèrent, mais sans montrer la même confiance que les habitans des îles de l'Admiralty : les démonstrations d'amitié que nous leur fîmes ne 2.

1792. Août.

purent les déterminer à entrer en marché avec nous ; ils se tinrent toujours à une distance telle, que les échanges ne pouvoient avoir lieu. On essaya la méthode de communication par la petite planche garnie de morceaux de fer, de clous, &c.; mais il paroît qu'il s'éleva entre les naturels un débat pour savoir si l'on iroit ou non chercher la planche : enfin ils l'abandonnèrent, et nous continuâmes notre route. Le temps étoit trop précieux pour le perdre dans une entrevue tout-à-fait stérile. Au reste, nous ne pûmes pas juger si les habitans de ces îles avoient communiqué avec des Européens.

Ces insulaires sont d'une belle stature ; nous ne leur avons point vu d'armes ; peut-être en avoient-ils de cachées, peut-être aussi ne sont-ils que pêcheurs. Ils voulurent jeter à bord de l'Espérance quelques fruits qui, à cause de l'éloignement, ne purent y arriver, et qui tombèrent à l'eau : on crut d'abord que c'étoient des pierres, et que ceux qui les lançoient avoient des vues hostiles ; la même opinion eut lieu à bord de la Recherche, d'après la même cause ; mais on finit par être détrompé. C'est ainsi, peut-être, que plusieurs de ces peuples ont été taxés de cruauté et de perfidie, sur de fausses interprétations données à des actes qui pouvoient avoir des motifs tout-à-fait opposés ; c'est ainsi peut-être qu'ils nous ont jugés nous-mêmes malfaisans, quand nous ne cherchions qu'à exciter leur curiosité pour les engager à prendre les objets utiles que nous voulions leur procurer. Nous fîmes le tour de ces îles,

îles, et leur position fut parfaitement déterminée. La latitude de l'îlot du Nord-Est est de 1° 28′ 30″ australe, et sa longitude de 142° 47′ 20″ orientale. 1792. Août.

Le capitaine Morelle, commandant la frégate Espagnole la Princessa, avoit aperçu ces îles à huit lieues de distance, et les avoit nommées, comme nous l'avons dit, *los Ermitanos;* il faut, ce me semble, être bien jaloux d'imposer des noms, pour en donner à des terres découvertes depuis long-temps, sans les avoir reconnues soi-même avec quelque détail.

Lorsque nous eûmes terminé la reconnoissance de ce groupe d'îles, nous reprîmes la route de l'Ouest. Vers les deux heures de l'après-midi, nous aperçûmes de l'avant l'île appelée *la Boudeuse* par M. de Bougainville : en approchant de cette île, on découvrit les îles Basses qui s'étendoient de l'Ouest-Nord-Ouest au Nord. Nous passâmes la nuit en louvoyant à petites voiles, pour en faire la reconnoissance le lendemain au jour.

Le 3 août, nous dirigeâmes la route pour nous approcher des îles Basses et les prolonger, en les laissant très-près à stribord : à la pointe du jour nous avions mis le cap à l'Ouest, et nous fûmes obligés de venir successivement jusqu'au Sud $\frac{1}{4}$ Sud-Ouest, pour doubler la dernière île dans le Sud. Ces îles, que le capitaine Morelle a nommées *les Mille-îles*, sont en très-grand nombre; nous en avons placé sur la carte une trentaine; mais il est à présumer qu'il s'en trouve, dans la partie septentrionale de ce petit archipel, que nous 3.

1792. Août. n'avons pas pu voir. Toutes ces îles nous parurent liées par des ressifs. Au moment de doubler les terres qui nous parurent former l'île la plus méridionale, un grain violent nous força de virer de bord et de mettre bientôt après à la cape : le temps s'éclaircit vers le soir, et nous vîmes distinctement ces terres se diviser en deux petites îles qui étoient environnées de ressifs.

La pointe méridionale de celle des îles Basses qui est située le plus au Sud, fut placée par 1° 40′ 30″ de latitude australe, et par 141° 43′ de longitude orientale.

Je me décidai à passer la nuit à la cape, pour vérifier si l'archipel des îles Basses étoit terminé par les deux dernières
4. îles que nous venions de doubler. Nous les revîmes le 4 à la pointe du jour; et n'ayant aperçu aucune autre terre, je fis mettre le cap à l'Ouest.

Vers midi, on aperçut une nouvelle île à stribord; peu après, l'Espérance nous en signala une autre à bâbord : la position de ces deux îles a été parfaitement fixée. Nous ne les vîmes pas d'assez près pour pouvoir assurer qu'elles sont, ainsi que les îles Basses, bordées de ressifs; mais comme elles nous parurent peu élevées, je pense qu'il est convenable de ne les approcher qu'avec prudence. L'île la plus Nord est l'île du Rour, et la plus Sud, l'île Matty. Le capitaine Carteret les découvrit en septembre 1767. L'île du Rour est par 1° 33′ 40″ de latitude australe, et par 140° 52′ 30″ de longitude orientale. La latitude de l'île Matty a été trouvée de 1° 46′, et sa longitude, de 140° 36′ 30″.

Depuis le 4 jusqu'au 12 août, époque à laquelle nous aperçûmes les îles Schouten, nous ne fîmes que très-peu de chemin; nous fûmes contrariés par de petits vents d'Ouest qui nous forcèrent de louvoyer. 1792. AOÛT. 4, 12.

Le 14, les deux îles de la Providence furent successivement aperçues. 14.

Le 15, le temps resta pluvieux et couvert jusque vers les six heures du soir; mais alors il s'éclaircit, et l'on vit distinctement la côte de la Nouvelle-Guinée. 15.

Le 17 août à midi, nous nous trouvions de 16′ 20″ au Nord de la ligne équinoxiale, et par 131° 39′ de longitude orientale, c'est-à-dire, d'environ 19′ à l'Ouest du méridien de la pointe occidentale de la baie du Geelvink. Les courans qui nous portèrent constamment au Nord pendant tout le temps que nous mîmes à traverser l'ouverture de cette baie immense, semblent indiquer qu'il doit y avoir au fond un grand fleuve, ou plutôt un détroit, par lequel il seroit possible de communiquer avec la partie de mer qui sépare la Nouvelle-Guinée de la Nouvelle-Hollande. En effet, les eaux poussées par les vents de Sud-Est et de Sud-Sud-Est, qui sont constans dans le Sud de la Nouvelle-Guinée, pourroient, en entrant dans la baie du Geelvink, y occasionner un courant assez rapide pour se faire sentir dans toute l'étendue de cette baie, et même à quelques lieues au large de son ouverture. Quoi qu'il en soit, depuis le 9 août jusqu'au 12, c'est-à-dire, depuis l'instant où nous avons été sous le méridien de la pointe orientale de la baie du 17.

1792. Août. Geelvink, jusqu'à celui où nous nous sommes trouvés à-peu-près sous le méridien de l'extrémité occidentale de l'île Schouten, le courant nous a entraînés dans le Nord de trois lieues trois quarts à quatre lieues un tiers par jour, et, depuis l'extrémité occidentale de l'île Schouten jusqu'à la pointe Dory, les courans nous ont portés, dans la même direction, de cinq à six lieues par jour. Les longitudes obtenues par la montre marine ont été alternativement à l'Est et à l'Ouest de la longitude estimée, et il paroît que le courant nous a portés à-peu-près directement au Nord.

17, 18. Du 17 au 19, le temps ayant été orageux, les vents foibles et très-variables, nous fîmes peu de progrès dans l'Ouest.

19. Enfin le 19 août à midi, on releva, presqu'à l'Ouest, le cap le plus Nord de la Nouvelle-Guinée, qui devoit être le cap Goede-Hoop (de Bonne-Espérance); mais la latitude de ce cap, qui fut trouvée, d'après nos observations, de 0° 19′ 5″ australe, nous laissa quelque temps dans l'incertitude, parce que, d'après les observations du capitaine Forest, celui des navigateurs qui paroissoit mériter le plus de confiance, ce même point devoit être de quelques minutes au Nord de l'équateur. La route faite jusqu'au lendemain, et la latitude obtenue le 20 à midi, nous confir-
20. mèrent la justesse de notre détermination, et par conséquent l'inexactitude de celle de Forest.

Nous ne tardâmes pas à voir les deux petites îles Mispalu, qui sont de quelques lieues plus à l'Occident, et sur le même parallèle à-peu-près que le cap de Bonne-Espérance.

La côte, dans un espace de dix lieues environ, court à-peu-près Est et Ouest, et il est difficile de reconnoître quelle est la pointe qui s'avance le plus vers le Nord. Cependant nous avons bien reconnu le cap de Bonne-Espérance; il est par 130° 5′ 30″ de longitude à l'Orient de Paris [a]. 1792. AOÛT.

Les jours suivans, nous prolongeâmes la côte de la Nouvelle-Guinée: mon projet étoit d'entrer dans le grand archipel d'Asie, en passant le détroit nommé *Gallewo*, qui est formé par la Nouvelle-Guinée et l'île Sallawatty, parce qu'il étoit moins connu que les autres; mais les vents de la partie du Sud nous empêchèrent d'y pénétrer, et il fallut se décider à diriger la route pour passer par le détroit de Sagewien, entre l'île Sallawatty et l'île Batenta.

Le 23 à midi, la bordée qui nous portoit un peu sous le vent de la pointe la plus orientale de Batenta, nous fit découvrir à l'extrémité de cette pointe, des hauts-fonds de roche et de corail. A environ quatre ou cinq milles au large de la côte, nous trouvâmes dix à douze brasses d'eau. Nous fûmes forcés de virer de bord pour nous élever au vent, et nous ne pûmes donner dans le détroit qu'à trois heures et demie. 23.

L'ESPÉRANCE étoit restée en arrière, et nous diminuâmes de voiles pour l'attendre, dans l'espoir qu'elle pourroit

[a] Le cap de Bonne-Espérance de la Nouvelle-Guinée a été placé en longitude par rapport à la position de la plus occidentale des îles Mispalu, dont la longitude a été conclue de celle de Sourabaya et des différences en longitude obtenues par la montre, en 1792 et 1793. (*Voyez tome II, page 375.*)

La plus occidentale des îles Mispalu se trouve par 0° 19′ 15″ de latitude australe, et par 129° 47′ 3″ de longitude à l'Orient de Paris.

1792. Août.

nous rejoindre avant la nuit; mais au déclin du jour, je crus devoir virer de bord et forcer de voiles pour sortir du détroit et la rallier; heureusement qu'avant la nuit close elle put s'élever assez au vent pour y pénétrer. Alors je repris la bordée de l'Ouest et me conformai à sa marche. Le vent tomba tout-à-fait pendant la nuit; mais les courans nous entraînèrent d'une manière si sensible, que nous doublâmes, à vue d'œil, les points de la côte qui étoient par notre travers. Lorsque nous fûmes arrivés à l'île appelée *Pulo-Sagewien,* qui termine le détroit à l'Ouest, les courans ne furent plus aussi favorables qu'ils l'avoient été à l'entrée et au milieu du canal. Ce ne fut que dans la matinée du 24 et après avoir couru plusieurs bordées, que nous parvînmes à dépasser l'île Sagewien. La carte de M. Beautemps-Beaupré indique toutes les îles situées à l'extrémité occidentale du détroit de Sagewien : leurs positions ont été déterminées avec une grande exactitude; mais la nuit nous empêcha de prendre les relèvemens qui auroient servi à tracer avec la même précision les côtes du détroit. La pointe Nord-Ouest de l'île Sagewien est par 0° 56′ 45″ de latitude australe, et par 128° 13′ de longitude orientale.

Nous avions vu, le 23, sur la côte de l'île Batenta, une pirogue portant un pavillon que l'on jugea être Portugais, parce qu'il étoit blanc, et que l'on croyoit distinguer des armes au milieu; j'aurois desiré que cette pirogue fût venue à bord, ou que le vent ne m'eût pas obligé de m'en éloigner et de serrer la côte de Sallawatty : ce pavillon avoit piqué notre curiosité;

mais elle ne put être satisfaite. Les hommes qui montoient cette pirogue ne parurent pas faire attention à nos bâtimens. Nous aperçûmes deux autres pirogues à la voile, qui longeoient la côte de la même île. Le 24 août, à la pointe du jour, nous avions vu les naturels sortir des cases qui formoient un petit hameau sur le rivage de Batenta ; ils montrèrent la même indifférence à notre égard, que ceux qui étoient sur les pirogues : il est vrai que les navires Européens, dont ils ont vu sans doute un assez grand nombre, ne doivent plus être pour eux un objet assez nouveau pour exciter leur curiosité.

1792. Août. 24.

Les vents de la partie du Sud ne nous laissant aucune espérance de passer à l'Est de l'île Mysol, nous fîmes route pour attérir sur la côte septentrionale de l'île Céram, et pour nous rendre, par l'Ouest de cette dernière île, à Amboine.

Le 25 août au jour, on eut connoissance du groupe des îles Popo, et l'on découvrit en même temps d'autres îles dans le Sud-Est : la position des unes et des autres a été parfaitement déterminée. 25.

La pointe la plus Sud de l'île Popo se trouve sur le parallèle de 1° 15′ 45″ de latitude australe, et sur le méridien de 127° 21′ 15″ de longitude orientale.

Le lendemain 26, on aperçut de nouvelles îles que l'on reconnut être celles que le capitaine Forest a nommées *Kanary ;* nous trouvâmes quelque différence entre les positions que le navigateur Anglais leur a données, et celles que nous avons déduites de nos observations. 26.

1792. Août. La position de la pointe Nord-Ouest de la grande île Kanary doit être regardée comme bien déterminée; cette pointe est par 1° 47′ 30″ de latitude australe, et par 127° 11′ 30″ de longitude orientale.

Le peu de chemin que nous faisions à cause du calme, et les courans, tantôt plus forts, tantôt plus foibles, qui nous portoient assez constamment dans le Nord et dans l'Est, rendoient la mesure des routes inexacte et la construction des cartes très-difficile. Depuis plus de quinze jours, nos plus fortes journées n'avoient pas été de dix lieues; et pendant les quatre ou cinq derniers jours, à peine avions-nous fait douze milles.

29, 30. Nous n'eûmes connoissance de l'île Céram que le 29 août: on aperçut, le 30, les îles qui sont à la pointe occidentale du golfe de Saway, formé par la côte de l'île Céram. Nous restâmes en calme et à vue de ces îles pendant deux jours de suite, et nous fûmes à portée d'en bien déterminer les positions; la plus considérable, appelée *Mattalima*, est par 2° 45′ de latitude australe, et par 126° 34′ 30″ de longitude orientale.

Septembre.

1.er Le 1.er septembre, nous suivîmes la côte Nord de l'île Céram : nous parvînmes le 2 à l'extrémité occidentale de
2. cette île, et nous vîmes la côte fuir dans le Sud-Ouest. Dès que nous nous trouvâmes à l'ouverture du canal formé par l'île Céram et l'île Bonoa, les vents qui soufflèrent du Sud-Ouest nous firent craindre d'être forcés de passer à l'Ouest de Bonoa et de nous mettre sous le vent d'Amboine. Nous louvoyâmes

louvoyâmes néanmoins, pour tenter le passage du canal. 1792.
En y pénétrant, nous éprouvâmes, ainsi que DAMPIER et SEPTEMBRE.
M. DE BOUGAINVILLE, l'action de lits de marée qui faisoient le même bruit que le courant d'une rivière très-rapide. Nous vîmes à l'extrémité de la pointe septentrionale de Bonoa, une pirogue dans laquelle étoient un petit nombre de naturels, et qui suivoit de très-près la terre, dont nous n'étions pas nous-mêmes éloignés de plus de deux milles : on avoit aperçu avant le jour, sur le rivage, un très-grand feu que l'on jugea avoir été allumé par des pêcheurs; cependant la côte ne nous paroissoit pas être habitée; elle est boisée jusqu'au rivage, et n'offre aucune trace de culture. Quelques roches qui, regardées d'un peu loin, ont l'air d'enclore des terrains défrichés, peuvent avoir induit en erreur ceux qui, n'ayant vu cette terre que dans l'éloignement, l'ont crue bien cultivée. Au reste, la côte est extrêmement remarquable par sa configuration pittoresque et variée, qui présente les formes les plus singulières.

Nous fûmes contrariés pendant quelques jours par des calmes et par des courans très-variables; enfin nous parvînmes, le 5 septembre, à l'extrémité occidentale de l'île
d'Amboine. C'est dans la nuit du 5 au 6, et d'après le plan 5 et 6.
de VALENTIN, que nous nous avançâmes dans le golfe où se trouve le fort Hollandois. Lorsque nous eûmes dépassé la baie des Portugais, je fis mettre en panne pour attendre le jour, afin de ne pas me méprendre sur le véritable mouillage.

La brise qui nous avoit permis d'entrer dans le golfe

1792.
Septembre.

d'Amboine pendant la nuit, nous manqua à la pointe du jour; et c'est seulement à l'aide d'un vent très-léger, variant tantôt d'un bord, tantôt de l'autre, et qui nous forçoit à manœuvrer continuellement, que nous pûmes nous approcher du mouillage.

J'avois envoyé de très-bonne heure un officier pour présenter au gouverneur la copie de la lettre des États généraux, par laquelle il étoit ordonné à tous les gouverneurs des établissemens Hollandois de nous recevoir. Je crus convenable de ne pas laisser tomber l'ancre, avant d'avoir eu connoissance du résultat de la délibération du conseil d'Amboine : la liberté de mouiller nous fut d'abord accordée; mais ensuite on voulut nous astreindre à des conditions auxquelles je ne pouvois ni ne devois consentir. Les difficultés qu'on nous faisoit, étoient fondées sur ce que l'acte des États généraux, dont je ne pouvois présenter que la copie officielle, n'avoit pas encore été adressé par le gouverneur général de l'Inde. Je n'eus pas de peine à lever ces difficultés, en faisant remarquer que j'avois devancé de plusieurs mois l'arrivée dans la colonie des nouvelles d'Europe, qui n'y parviennent ordinairement, par les bâtimens de la compagnie des Indes, qu'après dix-huit mois de date.

CHAPITRE VII.

Réflexions générales sur le Gouvernement d'Amboine. — Productions de cette île. — Commerce. — Religion. — Population.

L'ÎLE d'Amboine, qui est le chef-lieu des établissemens Hollandois dans les Moluques, ne présente, ni dans l'aspect du pays, ni dans les mœurs et les usages des habitans, rien qui soit propre à fixer l'attention d'un observateur. Les naturels de cette île sont paresseux et ennemis du travail, comme le sont en général les habitans de la zone torride, à qui la terre offre, presque sans culture, tout ce qui est nécessaire à leur subsistance. L'indolence qui leur est naturelle, est entretenue par le régime de la compagnie Hollandoise, dont l'intérêt, qui étouffe toute industrie, est de borner le travail à la culture du girofle, culture circonscrite encore, parce que la compagnie, obligée d'en recevoir la récolte entière, ne desire pas qu'elle s'étende fort au-delà de la consommation annuelle en Europe et dans les autres parties du monde. On n'y permet pas même la culture du riz, denrée de première nécessité pour les gens aisés; soit qu'on veuille, en le leur vendant, les tenir dans une plus grande dépendance, soit qu'on ait en vue de réserver cette culture à l'île de Java, dont elle forme le principal revenu, et où celle du girofle est

1792. Septembre.

1792. Septembre. interdite. Quoi qu'il en soit, l'importation du riz est devenue l'objet d'un commerce avantageux pour les employés de la compagnie, et remplit les vues de l'administration, puisqu'elle fait sortir des mains des habitans de l'île d'Amboine le numéraire que l'on y verse tous les ans pour les achats de girofle, et qui deviendroit trop abondant s'il restoit dans la circulation.

Quant aux mœurs des naturels d'Amboine, elles ont dû être modifiées et même altérées par le mélange de ces insulaires avec les nations Européennes sous la domination successive desquelles ils ont passé; et à peine, en effet, peut-on distinguer le caractère primordial de ce peuple, qui, même avant la conquête des Portugais, étoit déjà mêlé d'Arabes, de Malais, de Javanois, &c. Aussi les relations des premiers voyageurs n'offrent-elles rien de particulier ni d'intéressant au sujet de cette île, ni même des autres îles réputées vraies Moluques, et dont Amboine et Banda n'étoient autrefois que des dépendances. Ces îles n'ont acquis de la célébrité que par les épiceries, qui y ont été de tout temps recueillies exclusivement à toutes les autres régions de la terre : car ces précieux aromates, connus des Grecs et des Romains, et plus anciennement encore des Chinois, ont été également recherchés par les nations modernes.

L'un des premiers soins des navigateurs qui ont pénétré dans les Indes orientales, a été de découvrir les îles qui produisent les épiceries : les Portugais, les Espagnols et les Hollandois y ont successivement établi des comptoirs et des forts; mais les Hollandois sont parvenus enfin à dominer sur

toute l'étendue de mer où elles sont situées. Si ces îles offrent quelque intérêt sous le rapport de leurs rares productions, elles n'en méritent pas moins lorsqu'on envisage la manière dont les Hollandois s'y sont affermis, le degré d'opulence où les a élevés la possession exclusive qu'ils se sont attribuée d'une denrée dont la consommation est universelle, la politique qu'ils ont constamment suivie, tant pour écarter toutes les nations de ce riche commerce, que pour prévenir les exportations frauduleuses. Mais nous remarquerons aussi que les mêmes causes qui ont contribué à l'élévation rapide de la compagnie Hollandoise, paroissent devoir en accélérer la décadence. C'est la soif des richesses qui a fait entreprendre toutes ces expéditions lointaines; l'intérêt, ce puissant mobile, réuni à l'héroïsme chevaleresque qui n'étoit pas encore tout-à-fait éteint, a produit dans les deux mondes ces prodiges d'audace et de valeur qui nous semblent incroyables: mais parvenues, par une saine politique, à la jouissance tranquille de richesses immenses, les mêmes compagnies, qui n'ont plus eu besoin, pour les conserver, de déployer le courage qui les leur avoit acquises, se sont uniquement livrées à l'esprit de lucre, qui, en isolant les hommes, a détruit tout esprit public, et a dû rendre les individus à qui ces compagnies ont confié la direction de leurs affaires, plus soigneux d'avancer les leurs que celles de leurs commettans. Telle est la situation actuelle de la compagnie Hollandoise, dont l'affoiblissement doit être attribué moins aux dépenses énormes dont elle est surchargée, qu'aux malversations de

1792.
Septembre.

1792.
Septembre.

ses employés. Le mal est sans remède, parce que les abus sont trop invétérés, et que trop de gens en profitent pour que l'on puisse espérer de les réformer. Quelques exemples de sévérité, tels que celui qui venoit d'avoir lieu à Banda, d'où le gouverneur et le sous-gouverneur avoient été rappelés à Batavia, sont insuffisans pour en arrêter les progrès.

Le même esprit de lucre qui anime tous les employés de cette compagnie, dirige les vues de l'administration générale : aussi en résulte-t-il un régime destructif de toute industrie, parce qu'il tend à réduire la culture aux seules productions dont elle tire quelque avantage ; ce qui exige qu'on ne favorise ni les progrès de la population, ni le goût du travail, afin que les habitans, bornés au plus simple nécessaire, puissent fournir au taux le plus bas les fruits de leur labeur. L'administration met une si grande importance à prévenir ainsi le surhaussement du prix des denrées, que quand elle est contrainte de recevoir des bâtimens étrangers, le conseil a l'attention de nommer des commissaires qui leur fournissent toutes les provisions dont ils peuvent avoir besoin, afin d'empêcher une concurrence qui contrarieroit ses vues. Ce n'est pas tout : les habitans sont tenus à un genre de contribution tyrannique, qui se reproduit à tous les momens ; c'est l'obligation qu'on leur a imposée de fournir gratuitement toutes les productions du pays nécessaires à la consommation des principaux employés de la compagnie.

Les Hollandois étendent ce régime oppressif jusque sur

les princes qui sont sous leur dépendance. Ils ne leur laissent quelque ombre d'autorité que pour conserver par eux le commerce exclusif des productions de leurs propres pays. Jaloux sur-tout de celui des épiceries, dont les îles de Ternate et de Tidor produisoient une plus grande abondance que les îles d'Amboine et de Banda, possédées en toute souveraineté par la compagnie, ils sont parvenus à forcer les prétendus souverains de ces premières îles, à faire arracher les plants de girofliers et de muscadiers qui croissoient dans les divers lieux de leur domination, afin que ces plants ne pussent être cultivés que dans les seules îles qui appartiennent à la compagnie sans partage d'autorité.

1792. Septembre.

Mais toutes ces précautions sont vaines : cette compagnie a beau vouloir soumettre à un régime prohibitif toutes les îles Moluques et en interdire l'abord à toutes les nations; elle a beau entretenir, dans toutes les îles voisines de ses possessions, des résidens dont la plus importante fonction est de faire extirper jusqu'aux germes de ces plants, que les oiseaux ou les vents y portent sans cesse, et que la nature y fait croître presque sans culture; jamais elle ne pourra entièrement les détruire : elle n'empêchera pas non plus l'exportation des épiceries, favorisée peut-être, et même très-vraisemblablement, par ses propres employés, qui ne peuvent trouver que dans ce commerce illicite le dédommagement de la modicité du traitement que leur assigne la compagnie.

C'est principalement par les petites embarcations de

1792. Septembre. Céram que se fait cette exportation, et c'est aux Anglois qu'en est vendu le produit. Aussi l'île de Céram est-elle approvisionnée en munitions de guerre, et fournie des plus belles toiles de l'Inde, que l'on vend aux habitans d'Amboine, et dont le prix équivaut à un cinquième de la valeur des épiceries qui sortent de l'île par le commerce interlope ou par les écoulemens illicites. Le commerce important des productions des Moluques sera enlevé à la compagnie Hollandoise, par la naturalisation des arbres à épiceries sur un sol qui puisse leur convenir, tel que celui de l'Ile-de-France, et plus encore celui de Caïenne, où les progrès de la culture du giroflier et du muscadier ont de quoi alarmer cette compagnie, et peuvent accélérer l'effet de la destruction dont elle porte les principales causes dans son sein.

Pour rassurer le conseil d'Amboine sur les projets qu'il auroit pu supposer à des étrangers qui étoient venus dans un port dont l'entrée leur étoit interdite, je fis observer que les François ne devoient pas leur être suspects, puisque toutes les productions des Moluques croissant à l'Ile-de-France, l'introduction de nouveaux plants y seroit absolument inutile.

Je n'entrerai dans aucun détail sur les moyens de défense que peut opposer cette colonie. Pour en parler avec connoissance de cause, il auroit fallu prendre des renseignemens; ce que je devois m'interdire, d'après les engagemens que j'avois pris avec l'administration. Mais en tout il m'a paru que cette île étoit assez fortifiée pour se défendre contre les pirateries des insulaires qui l'environnent. Si l'on avoit à craindre

craindre une guerre contre quelque puissance Européenne, sans doute on ne se borneroit pas aux moyens actuels de défense : en effet, il y a une si grande quantité de postes à fournir dans les îles circonvoisines, qu'il reste fort peu de troupes disponibles à Amboine même. 1792. SEPTEMBRE.

Je ne parlerai pas non plus du nombre des résidences et des postes qui dépendent du Gouvernement d'Amboine ; il en est fait mention dans toutes les histoires des Moluques : je me bornerai seulement à remarquer que les Hollandois ont deux postes à l'île de Céram, l'un à Saway et l'autre à l'extrémité Sud-Ouest de cette île.

La bonne opinion que M. DE BOUGAINVILLE, pendant son séjour à Bourou, avoit donnée des mœurs et du caractère agréable et poli de la nation Françoise, n'étoit point encore effacée du souvenir de la veuve du résident de cette île, actuellement retirée à Amboine ; les officiers de notre expédition reçurent chez elle l'accueil le plus amical : elle faisoit apprendre à ses enfans la langue Françoise ; mais les ressources qu'on trouve dans cette île pour ce genre d'instruction, sont bien foibles. Depuis que M. DE BOUGAINVILLE avoit quitté l'île Bourou, où des besoins pressans le forcèrent de relâcher, le Gouvernement d'Amboine, craignant que trop de facilité n'attirât des navires étrangers à Cajeli, où il ne pouvoit les surveiller, défendit d'y en recevoir d'autres par la suite. Deux bâtimens Anglois qui y avoient mouillé en 1791, ne purent s'y procurer les secours dont ils avoient besoin : peut-être aussi le manque de provisions à Bourou

1792. n'étoit-il qu'un prétexte allégué par les employés, pour
SEPTEMBRE. faire venir ces bâtimens à Amboine, d'où, si l'on en croit l'opinion générale, ils firent une exportation assez considérable de clous de girofle. Il est certain qu'ils éprouvèrent moins de difficultés, quoique reconnus pour des bâtimens de la compagnie Angloise, que nos deux frégates, que l'on ne pouvoit pas douter être des bâtimens de l'État, destinés à une mission qui devoit écarter toute idée de vues mercantiles.

Il existe une grande diversité d'opinions sur l'état de la population d'Amboine et des lieux de sa dépendance. Quelques personnes qui paroissent dignes de confiance, la font monter à cent cinquante mille ames, sans y comprendre celle de Bourou ; d'autres la portent seulement à soixante-douze mille. Je pense que la première évaluation est établie d'après les anciens comptes rendus à la compagnie, et qui probablement ont été exagérés. On vouloit présenter ces îles sous le point de vue le plus florissant; mais il est peu vraisemblable que des pays soumis à un régime prohibitif, et où il n'y a ni culture, ni commerce, ni industrie, puissent avoir une aussi nombreuse population.

C'est de Céram et de Macassar que les habitans d'Amboine tirent leurs esclaves. Cette observation, qui semble indifférente en elle-même, a pour but de faire connoître les nations chez lesquelles existe encore la coutume de vendre son semblable, et qui font la guerre uniquement pour avoir des prisonniers : mais l'humanité est forcée d'applaudir

à cet usage barbare, du moins à l'égard de l'île de Céram, dont les habitans, autrefois antropophages, sont devenus moins féroces depuis qu'ils ont l'assurance de tirer un meilleur parti de leurs prisonniers. 1792. Septembre.

Les Chinois sont les seuls étrangers admis à Amboine; mais ils sont obligés de s'y faire naturaliser : le nombre de ceux à qui la permission de s'y établir a été accordée, n'est pas considérable. Tous sont marchands ; plusieurs d'entre eux ont le privilége exclusif de vendre tels objets en particulier, et ils paient un droit considérable pour jouir de ce privilége : ils font aussi le commerce maritime, mais ils ne peuvent pas l'étendre au-delà des possessions Hollandoises ; le commerce direct avec leur ancienne patrie leur est conséquemment interdit. C'est à Batavia et à Macassar, où les bâtimens venant de Chine sont admis, que ces Chinois naturalisés vont se pourvoir des marchandises de la Chine : les marchandises d'Europe sont achetées et débitées par eux dans le pays. Leur chef, appelé vulgairement *Lieutenant des Chinois,* est douanier de la compagnie.

La plus grande partie des habitans d'Amboine professent le christianisme, introduit chez eux par les Portugais : ils étoient catholiques sous leur domination; mais depuis qu'ils ont passé sous celle des Hollandois, ils sont devenus calvinistes, et il ne reste plus actuellement parmi eux la moindre trace du catholicisme; les Hollandois ont mis un soin remarquable à l'éteindre entièrement. Ils entretiennent, à grands frais, dans toute l'étendue de l'île, des écoles où les enfans

1792. Septembre. apprennent à lire et à écrire, et sont élevés en même temps dans les principes du calvinisme.

Il y a deux temples à Amboine; ils sont desservis par quatre ministres : dans l'un l'office se récite en hollandois, et dans l'autre en malais. Les Chinois ont leur pagode, et les Musulmans une mosquée.

Les îles qui sont aux environs d'Amboine, produisent beaucoup plus de clous de girofle que l'île principale : l'exportation totale de cette épicerie est, année commune, de dix-huit cents balles, pesant chacune cinq cents livres, ou plutôt de trois mille six cents balles en deux ans; ce qui complète la cargaison de trois vaisseaux, dont il en est expédié deux la première année et un seulement l'année suivante. L'irrégularité périodique des recettes a sans doute déterminé cette inégalité dans les envois que l'on fait chaque année. Quelques personnes font monter au double, c'est-à-dire, à trois mille six cents, le nombre des balles qui sont exportées chaque année par la compagnie Hollandoise. On a permis, depuis quelque temps, la culture de la muscade à Amboine; ce fut après un ouragan qui avoit fait périr une grande partie des muscadiers de Banda, que la compagnie se vit forcée de prendre cette mesure. On regarde cependant la noix d'Amboine comme étant d'une qualité inférieure à celle de Banda.

L'île d'Amboine est sujette à de fréquens tremblemens de terre; c'est communément à l'époque du changement de mousson, mais plus particulièrement dans le mois de

novembre, qu'on en ressent les secousses. Ils sont très-violens dans les années de grande sécheresse. La crainte de ces tremblemens de terre force les habitans à construire au milieu de leurs jardins, avec des bambous ou des branches de sagoutier, des cabanes dans lesquelles ils se retirent pendant qu'ils ont lieu. A l'exception des édifices publics, il y a dans la ville peu de maisons bâties en pierre. 1792. Septembre.

Le sagou est la principale nourriture du peuple d'Amboine : la pêche contribue aussi à sa subsistance; elle est extrêmement abondante et fournit de très-beaux poissons. Le pays seroit fertile, s'il étoit cultivé. Le cacao y est d'une bonne qualité : le café y réussit assez bien; mais il est inférieur pour la qualité à celui de Java, d'où il a été transporté, et par conséquent bien plus inférieur encore au café des Antilles.

Nos frégates sont les premiers bâtimens François qui aient mouillé à Amboine. Les deux navires Anglois dont nous avons parlé et qui alloient aux îles Pelew, y avoient mouillé l'année précédente. Cette apparition de vaisseaux étrangers, pendant deux années consécutives, dans un port en prohibition, parut causer de l'inquiétude au conseil d'Amboine, et l'engagea à prendre à notre égard d'excessives précautions.

La latitude d'Amboine a été conclue de plusieurs observations de hauteurs d'étoiles voisines du méridien ; elle est de $3° 41' 41''$ australe : la longitude en a été déterminée par des distances de la lune au soleil; elle est de

1792. SEPTEMBRE. 125° 58′ 44″ [a]. La montre n.° 14 avançoit, à Amboine, de 2″14 sur le temps moyen, en vingt-quatre heures : son retard absolu sur le temps moyen, le 10 octobre, à sept heures quarante-quatre minutes du matin, étoit de 8h 31′ 21″95. L'aiguille aimantée inclinoit vers le Sud de 20° 37′, et la durée d'une oscillation infiniment petite de l'aiguille étoit de 2″403. La proximité des terres dont nous étions environnés à notre mouillage, nous empêcha d'observer la déclinaison de l'aiguille aimantée à bord des frégates; il paroît cependant qu'elle devoit être nulle. D'après les dernières observations qui avoient été faites à l'ouvert du golfe d'Amboine avant d'y entrer, la déclinaison de l'aiguille étoit de 0° 41′ Nord-Est, et nous la trouvâmes de 1° 13′ Nord-Ouest en sortant de ce golfe.

Il ne nous fut pas possible de déterminer exactement l'heure de la pleine mer. Il paroît cependant que la mer doit être pleine à midi trente-trois minutes, les jours de nouvelle et pleine lune, et qu'elle monte de sept à huit pieds.

[a] Aucune des longitudes obtenues par des distances de la lune au soleil, n'a pu être corrigée de l'erreur des Tables de la lune ; ainsi la longitude d'Amboine, telle qu'elle est donnée ci-dessus, peut être en erreur de plusieurs minutes. La longitude que nous avons adoptée place Amboine par 125° 47′ 5″ à l'Orient de Paris ; elle a été conclue du résultat de l'occultation de l'étoile χ du Lion, observée à Sourabaya, et de la différence de méridiens entre Sourabaya et Amboine, obtenue par la montre n.° 14. Voyez *tom. II, pag. 376 et 410.* (N. D. R.)

CHAPITRE VIII.

Départ d'Amboine le 13 Octobre 1792. — Reconnoissances d'une partie de la côte occidentale de l'île Timor, des îles Savu, et de la partie de côte de la terre de Nuytz située à l'Ouest de la baie de l'Espérance. — Mouillage à la baie de l'Espérance, le 9 Décembre 1792.

Nous partîmes d'Amboine le 13 octobre, à huit heures du matin, à la faveur d'une brise très-foible du Sud-Est; et nous étions sortis du golfe avant midi. La route fut dirigée sur l'île Timor. Des courans très-violens nous portèrent dans l'Ouest les premiers jours de la traversée : mais à l'approche des îles qui sont dans le Nord de Timor, ils diminuèrent de force ; et deux jours avant d'avoir eu connoissance de terre, les longitudes obtenues par la montre n.° 14 nous placèrent à l'Est de l'estime. 1792. OCTOBRE. DU 13 AU 18.

Le 19, nous vîmes la terre à travers des vapeurs épaisses qu'un soleil très-ardent avoit élevées; à peine l'apercevoit-on à deux lieues de distance, quoiqu'elle fût très-haute. Le peu de confiance que nous avions dans les cartes de ces parages, nous laissa dans l'incertitude sur la position précise de cette terre, par rapport à Timor; et il nous fut d'abord impossible de reconnoître à quelle île appartenoit la côte 19.

1792. Octobre. qui étoit en vue. Nous continuâmes à gouverner au Sud, certains de découvrir Timor dans cette direction : nous aperçûmes une terre peu d'heures après ; mais nous ne la vîmes, comme la précédente, que quand nous étions près de la toucher. La nuit qui approchoit ne nous laissa pas le temps de visiter une ouverture que l'on apercevoit dans l'Est, et qui étoit marquée par deux caps que nous distinguions mieux que toutes les autres parties de la côte ; mais cette ouverture, qui pouvoit être l'entrée d'un détroit, auroit pu être simplement celle d'une baie assez profonde pour que les terres les plus éloignées eussent été dérobées à notre vue par la brume.

Nous passâmes la nuit à courir de petites bordées pour
20. nous entretenir à-peu-près à la même place ; mais le lendemain, à la pointe du jour, nous n'eûmes connoissance d'aucun des points qui avoient été relevés la veille. Nous vîmes une côte très-élevée qui fuyoit au Sud-Ouest $\frac{1}{4}$ Sud, dans l'espace de sept à huit lieues. Enfin la hauteur du soleil, observée à midi, qui nous plaçoit par 8° 47′ 26″ de latitude australe, leva nos incertitudes, et ne nous permit plus de douter que nous ne fussions à la côte occidentale de Timor. Nous reconnûmes que, pendant la nuit du 19 au 20, nous avions été portés dans le Sud-Ouest par un courant très-violent ; et nous eûmes la certitude que la première terre que nous avions aperçue le 19, étoit l'île Kisser. L'ouverture que nous n'avions pas pu visiter, étoit l'entrée du canal qui sépare cette île de la côte septentrionale de Timor. La position de la pointe

la

la plus occidentale de l'île Kisser avoit été déterminée par 1792.
les observations du 19, et nous l'avions placée par 8° 15′ 50″ OCTOBRE.
de latitude australe, et par 123° 1′ 30″ de longitude orientale. Les courans dont nous venons de parler nous avoient portés dans le Sud de 19′ 13″ en latitude, et dans l'Ouest de 29′ en longitude. Ces différences furent réparties proportionnellement sur la route estimée, pour trouver la position de la pointe Nord de l'île Timor. Cette pointe a été placée par 8° 28′ de latitude australe et par 123° 2′ de longitude orientale; mais il doit régner encore de l'incertitude sur la position en latitude de ce point assez important, parce que nous ignorons à quelle époque de la journée les courans commencèrent à se faire sentir. En effet, la longitude observée le 19 à quatre heures et demie du soir, s'accordoit si parfaitement avec l'estime, qu'il y a lieu de croire que nous n'avions commencé à être entraînés dans le Sud-Ouest qu'après l'époque de cette observation : dès-lors il pourroit bien se faire que la latitude de la pointe Nord de Timor fût trop Sud de 2 ou 3′.

Dans la journée du 21 octobre, nous prolongeâmes la côte 21, 22.
à environ une lieue de distance, à l'aide des brises de terre et du large, qui furent assez régulières, mais très-foibles : le 22, à la pointe du jour, nous la vîmes qui commençoit à se diriger presqu'à l'Ouest. A huit heures trois quarts du matin, nous entendîmes l'explosion et nous aperçûmes la fumée d'un coup de canon qui avoit été tiré sur le rivage : je savois que nous ne devions pas être très-éloignés de l'établissement Portugais de Lefao ; mais je ne pensois cependant pas qu'il

1792. fût aussi près de nous. Cet établissement étoit caché au
Octobre. milieu des arbres élevés qui bordent le rivage; et nous n'en étions pas à plus d'une lieue dans le Nord-Est, que nous n'avions encore aperçu ni le fort ni aucune des maisons qui sont dans le voisinage. Je fis mettre les pavillons de poupe et de distinction : les Portugais envoyèrent au large une pirogue qui vint nous reconnoître; mais elle se tint quelque temps à une demi-lieue des frégates, et ensuite fit route pour retourner à terre, sans nous avoir approchés davantage. Le fort de Lefao ne fut aperçu que lorsque nous le relevâmes au Sud. Sa latitude est de 9° 12′ 15″ australe, et sa longitude de 121° 55′ orientale.

Les brises foibles que nous avions éprouvées depuis notre attérage sur Timor, me faisoient prévoir que nous serions obligés d'employer beaucoup de temps à parcourir la côte occidentale de cette île dans toute sa longueur; en conséquence je pris la résolution d'en abandonner la reconnoissance, et de me rendre sur-le-champ à la côte Sud-Ouest de la Nouvelle-Hollande. Je fis courir au large, dans l'espérance d'y trouver des vents plus forts que ceux qui souffloient près de terre.

Dans la soirée du 22, nous eûmes connoissance de la petite île Goula-Batou : elle est par 9° 15′ de latitude australe, et par 121° 31′ de longitude orientale. Les courans continuèrent à nous porter dans le Sud et dans l'Ouest, et les relèvemens de Goula-Batou nous firent connoître leur violence. Pendant la nuit nous ne perdîmes pas de vue cette

petite île, et nous fûmes à portée de remarquer que, malgré le calme, nous la doublions d'une manière très-sensible. 1792. OCTOBRE.

Le calme continua le 23, ou du moins nous n'éprouvâmes qu'un léger souffle de vent du Sud-Ouest à l'Ouest. 23. Des vapeurs semblables à celles qui avoient obscurci l'horizon les jours précédens, nous empêchèrent d'apercevoir la terre, quoique nous n'en fussions pas à plus de quatre lieues. Les courans suppléèrent au défaut du vent, et nous firent avancer de dix lieues dans l'Ouest-Sud-Ouest. Il paroît que ces courans, modifiés par les marées, qui sont très-irrégulières dans ces parages, suivent assez constamment la direction de la côte.

Nous restâmes en calme toute la journée du 24, et nous 24. eûmes lieu de remarquer que le manque absolu de vent devoit être attribué à ce que le soleil passoit au méridien très-près du zénith, plutôt qu'à la grande proximité des terres, dont alors nous étions éloignés de plus de quinze lieues. Les résultats de nos observations nous placèrent à treize lieues dans l'Ouest-Sud-Ouest de notre estime. Nous croyons devoir observer ici que les courans violens que nous avons éprouvés, ont rendu la construction des cartes très-difficile, non-seulement parce que la route estimée ne pouvoit donner que des bases très-défectueuses, mais encore parce que les longitudes obtenues par les montres marines devoient participer de l'erreur de la latitude employée pour calculer l'heure du lieu. Aussi ne doit-on pas être surpris que les diverses cartes de cette mer, qui ont été faites

1792. Octobre. d'après des routes estimées, soient si peu exactes et offrent d'aussi grandes différences entre elles. Les positions des points déterminés par des observations astronomiques, sont les seules qui méritent confiance.

L'eau d'Amboine, qui nous avoit été vantée comme se conservant long-temps à la mer dans son état de pureté, étoit corrompue quelques jours après notre départ de cette île, au point de faire jaunir les vases d'argent où elle avoit été déposée pour quelques minutes.

25. Le 25, au jour, on vit les îles Savu; nous prolongeâmes la côte septentrionale de ces îles, à environ deux milles de distance, et à huit heures et demie nous vîmes le canal qui sépare la petite île d'avec la plus grande. La description que le capitaine Cook a faite des îles Savu, se ressent de l'impression qu'il avoit conservée de l'aspect des côtes de la Nouvelle-Hollande. Les ressources que ces îles lui promettoient après une navigation longue et périlleuse, devoient les lui faire envisager sous le point de vue le plus avantageux. La grève, qui avoit paru si agréable et si riante à cet illustre navigateur, n'avoit réellement que le mérite de pouvoir être abordée sans danger. D'ailleurs le rivage n'offre à la vue qu'une plage de sable, et c'est seulement à quelque distance des bords de la mer que commence une verdure inanimée qui ne réveille aucune idée de fraîcheur. Les collines que Cook avoit vues s'élever en amphithéâtre, ne sont que de très-petits coteaux qui n'ont rien de pittoresque. En général, l'aspect de ces îles est tellement monotone,

qu'à peine nous fut-il possible de distinguer quelques points assez remarquables pour pouvoir être relevés. 1792. OCTOBRE.

Nous éprouvâmes, le long de la côte de Savu, des courans aussi rapides que ceux qui avoient eu lieu près de Timor. Nous fûmes obligés de multiplier les observations d'angles horaires, pour pouvoir relever les mêmes objets aux époques des deux observations les plus voisines. Afin de rendre moins incertaine la longitude du point où le vaisseau s'étoit trouvé à midi, on observa un angle horaire à une très-petite distance du passage du soleil au méridien. Cette méthode, qui est sans inconvénient quand le soleil est près du zénith, peut être employée utilement dans les parages où les courans sont très-forts. La proximité des terres, qui étoient à midi dans la direction du vertical du soleil, nous força d'observer le supplément de la hauteur méridienne du côté de l'horizon opposé à la côte; ce désavantage n'a laissé cependant qu'une incertitude de deux minutes au plus sur les latitudes observées, et c'est la différence qui a existé entre l'observation de M. ROSSEL et celle de M. DE BONVOULOIR. D'après ces observations, la pointe la plus Nord des îles Savu a été placée par 10° 24′ 20″ de latitude australe, et par 119° 26′ 20″ de longitude orientale.

Nous aperçûmes, le 26, la petite île appelée *Nouveau-Savu;* elle fut placée, d'après nos observations, par 10° 42′ 30″ de latitude australe, et par 118° 49′ 20″ de longitude orientale. Cette détermination a dû participer des erreurs de la route estimée; cependant l'erreur dont elle peut être 26.

1792. affectée ne doit pas être de plus de trois ou quatre minutes.

Octobre. Le 27, au coucher du soleil, nous vîmes dans le Nord-
27. Nord-Est les terres élevées de l'île Sandelbos. Quoique nous eussions gouverné pendant toute la nuit au Sud, ces
28. mêmes terres furent encore aperçues le lendemain matin. Cette vue nous fit présumer l'existence d'un courant qui nous avoit portés au Nord : en effet, l'observation de la latitude nous apprit que ce courant nous avoit entraînés de 10′ dans cette direction ; mais il continuoit à se diriger à l'Ouest, et nous trouvions assez régulièrement des différences de 20′ à 24′ entre la longitude estimée et la longitude observée.

Les changemens dans la déclinaison de l'aiguille aimantée sont peu sensibles dans ces parages; la déclinaison étoit nulle à Amboine; et le 27, lorsque nous étions à une petite distance dans le Sud-Ouest du Nouveau-Savu, l'aiguille ne déclinoit que de 1° 30′ vers l'Est.

Novembre. Le 5 novembre, étant par 14° 57′ de latitude australe,
5. et par 111° 49′ de longitude orientale, nous eûmes des vents assez frais de Sud-Est, variables à l'Est. On vit, au coucher du soleil, un très-grand nombre d'oiseaux qui volèrent autour du vaisseau jusqu'à la nuit; mais on ne put reconnoître la direction qu'ils prirent pour se rendre au lieu de leur retraite. L'apparition de ces oiseaux dans un parage aussi peu connu, nous fit redoubler d'attention pour tâcher de découvrir les terres qu'ils sembloient annoncer; mais
6. aucune ne s'offrit à notre vue. Le 6, la distance méridienne

du soleil au zénith n'étoit que de 10' : malgré cette grande élévation, qui rend la mesure des hauteurs très-incertaine, les latitudes des différens observateurs s'accordèrent toutes, à une minute près. Les vents de Sud-Sud-Est, variables au Sud-Est, soufflèrent avec force les jours suivans ; ils nous portèrent dans l'Ouest, à une si grande distance de la côte de la Nouvelle-Hollande, que je fus obligé d'abandonner le projet que j'avois formé d'aborder à la baie de Dirck-Hartoges, nommée *Shark-Bay* par Dampier, dont j'aurois desiré de déterminer la position. 1792. Novembre.

Le 14, nous étions sur le parallèle et dans l'Est de la plus septentrionale des îles Trials : sans doute nous n'en étions pas éloignés, car on voyoit une prodigieuse quantité d'oiseaux. Les vents souffloient avec force du Sud-Est, la mer étoit très-grosse, et nous nous attendions à trouver quelque différence entre l'estime et les observations; mais celle qui eut lieu ne pouvoit pas être prévue. La latitude observée le 15 à midi nous mettoit de près de 24' plus Nord que l'estime; et la longitude obtenue par la montre, de 36' à l'Ouest. 14.

La latitude étoit, le 23, de 30° 8' australe, et la longitude, d'après la montre n.° 14, de 96° 53' orientale. La route commença à prendre de l'Est. Peu de jours après les vents passèrent à l'Ouest, et nous fîmes route pour nous rendre au cap Leeuwin avec des vents frais et une mer très-grosse. 23.

Dans le nombre des bestiaux embarqués à Amboine, il

1792. Novembre. se trouvoit un cerf et une biche que j'avois l'intention de déposer sur le point de la Nouvelle-Hollande qui me paroîtroit le plus propre à la propagation de ces animaux. Malheureusement le mâle, à qui on avoit laissé la liberté de courir sur les gaillards, tomba à la mer dans un fort roulis; et je fus frustré, par cet événement, dans l'espérance que j'avois eue d'ajouter ce présent à ceux que nous devions faire à ces contrées.

Décembre. 5. Le 5 décembre, à quatre heures et demie du matin, nous vîmes la terre dans le Nord-Est, à environ quatre ou cinq lieues de distance. Le temps étoit brumeux et ne nous permettoit de distinguer que quelques points de la côte. Notre latitude nous plaçoit un peu plus au Nord que le cap Leeuwin; je fis gouverner à l'Est-Sud-Est, pour aller en prendre connoissance. Nous découvrîmes bientôt toute la côte, qui paroissoit se diriger au Sud-Est. De loin elle avoit semblé former plusieurs îles; mais en approchant, nous vîmes que les parties détachées se trouvoient liées par des terres plus basses. Cette côte est en général médiocrement élevée; nous la longeâmes d'assez près pour reconnoître qu'elle est extrêmement nue et très-aride : ce ne sont par-tout que des dunes de sable entrecoupées de bruyères d'un vert noirâtre, ou des rochers taillés à pic. Rien d'ailleurs ne pouvoit nous faire espérer d'y trouver un abri : sans la fumée aperçue dans un seul endroit, nous eussions jugé que le pays étoit inhabité. L'aspect du rivage, qui est très-escarpé, ainsi que celui des îles ou roches situées le long de terre, annoncent que

que la côte doit être vivement battue par la mer, et qu'il est impossible d'en faire la reconnoissance pendant la mauvaise saison : en effet, dès la première nuit, nous éprouvâmes un coup de vent qui nous obligea de mettre à la cape sous les deux basses voiles. La pointe Leeuwin fut placée par 34° 25′ 50″ de latitude, et par 113° 15′ de longitude orientale. Les premières terres dont nous avions eu connoissance dans le Nord-Est, sont celles près desquelles M. DE SAINT-ALOUARN mouilla en 1772. Elles nous parurent séparées de la grande terre, et nous les appelâmes *îles Saint-Alouarn.* 1792. DÉCEMBRE.

Le 6 à la pointe du jour, le ciel étoit chargé; les vents souffloient avec force de l'Ouest-Nord-Ouest : nous restâmes à la cape. A huit heures le temps s'éclaircit, et nous fîmes route pour aller attaquer la terre et la prolonger ; mais nous ne pûmes prendre notre reconnoissance au point où nous l'avions quittée la veille : cependant la lacune qui existe sur nos cartes, ne doit pas être bien considérable. La nécessité de se porter au large pendant la durée des vents forcés, rend ces interruptions inévitables. L'aspect de la partie de la terre de Nuytz que nous visitâmes dans cette journée, ressembloit à celui de la côte qui avoit été reconnue la veille : il seroit également dangereux de l'approcher par des vents qui viendroient du large, parce qu'on ne pourroit pas s'en relever. Cependant cette côte, qui n'avoit présenté que de légères sinuosités, commençoit à former des baies profondes, et le sol en étoit moins sablonneux. A six heures du soir, nous découvrîmes une vaste baie à l'ouvert 6.

1792. de laquelle il y avoit deux petites îles; ce ne fut qu'après
Décembre. l'avoir dépassée que nous pûmes reconnoître qu'on y auroit été à l'abri des vents du large. Je desirois vivement d'aller mouiller dans cette baie : mais alors nous étions déjà beaucoup sous le vent; et le temps étoit si mauvais, qu'il eût été impossible d'y entrer en louvoyant. A environ une lieue de la côte, nous trouvâmes cinquante brasses d'eau. Le fond qui, à cette distance, est d'un sable pur sans être très-fin, me fit conjecturer qu'il ne devoit pas être moins bon dans l'intérieur de la baie, où doit vraisemblablement se déposer la vase formée par les débris de toutes les terres qui entourent le mouillage [a]. Le cap méridional de l'entrée de cette baie est par 35° 10′ de latitude australe, et par 115° 42′ 40″ de longitude orientale.

On passa la nuit à la cape; mais comme le temps étoit beau, nous nous trouvâmes au jour peu éloignés des derniers
7. points relevés la veille. Nous suivîmes la côte, qui, dans cette partie, se dirige à l'Est-Nord-Est. Depuis que nous étions à la terre de Nuytz, le temps avoit été brumeux tous les matins; les vents d'Ouest avoient pris constamment du Nord

[a] La baie dont il est ici question, est une rade très-belle, où des vaisseaux de toutes les grandeurs peuvent mouiller. Le capitaine Vancouver, qui l'a découverte en septembre 1791, y a relâché avec les bâtimens qu'il commandoit. Il lui a donné le nom de *King Georges the third sound*, ou *rade du roi Georges III*. Il est à regretter que le temps n'ait pas permis au contre-amiral Dentrecasteaux d'entrer dans cette rade; il s'y seroit procuré l'eau et le bois nécessaires pour achever la reconnoissance de la côte Sud-Ouest de la Nouvelle-Hollande. (N. D. R.)

pendant la nuit, et du Sud pendant le jour. Nous remarquâmes que presque toutes les baies, et principalement les plus profondes, étoient ouvertes aux vents du Sud-Est, c'est-à-dire, à ceux qui battent en côte. 1792. DÉCEMBRE.

Dans la matinée du 8, on aperçut de l'avant deux ressifs à quelques milles l'un de l'autre; nous passâmes entre eux et la terre : bientôt on découvrit une petite île, qui, examinée 8. de plus près, parut être environnée de brisans qui s'étendoient presque jusqu'à une pointe très-basse de la grande terre. Sur cette pointe, dont le sol étoit purement de sable, de la fumée s'élevoit de trois ou quatre endroits. Nous fûmes forcés de passer au large de la petite île et d'un rocher qui n'en étoit pas éloigné; ensuite on se rapprocha de la côte pour continuer de la prolonger. Des îlots furent découverts dans l'après-midi; ils étoient si près les uns des autres, que, vus d'une petite distance, ils paroissoient n'en former qu'un seul. Nous n'entrons dans aucun détail, ni sur les gisemens qu'ils ont entre eux, ni sur les ressifs dont ils sont entourés; la carte fera mieux connoître leurs positions que tout ce que nous pourrions en dire. Dans la soirée nous passâmes entre la terre et ce groupe de rochers.

Pendant la nuit nous courûmes des bordées à très-petites 9. voiles. Le lendemain au jour, nous fîmes route le long de la côte avec des vents de l'Ouest-Nord-Ouest frais et l'apparence du plus beau temps : le baromètre, il est vrai, commençoit à baisser ; mais cela même sembloit nous promettre la continuation du vent d'Ouest prenant du Nord. A neuf heures

1792. Décembre. quelques îles furent laissées à tribord; à mesure que nous avancions on en découvroit de nouvelles, et enfin à onze heures nous en fûmes environnés. Nous vîmes toutes ces îles entourées de ressifs; et comme la mer étoit assez grosse, ils nous parurent former dans l'Est une chaîne non interrompue, qui ne laissoit aucun espoir de trouver un passage. Il fallut venir au plus près, pour tâcher de sortir de cet archipel en louvoyant. Mais à cette époque le vent tourna au Sud-Ouest; il s'accrut successivement, et devint si impétueux, qu'à trois heures nous fûmes obligés de serrer les huniers, malgré la nécessité où nous nous trouvions de faire de la voile. L'espace entre la terre et les îles étoit étroit; on faisoit de très-courtes bordées; nous allions inévitablement en dérive. L'Espérance, qui portoit la voile moins bien que la Recherche, prit de bonne heure le parti courageux, mais indispensable, de laisser arriver, et de longer les ressifs pour chercher un abri derrière quelque île, ou du moins une issue au travers des écueils. Nous la vîmes parcourir sous la misaine la chaîne de brisans, et passer devant quelques îles; enfin, à trois heures et demie, nous l'aperçûmes qui mouilloit dans un endroit que nous jugions découvert de toute part. La nuit, qui n'étoit pas éloignée, nous eût laissés sans ressource, et il n'y avoit plus à balancer pour prendre le même parti que l'Espérance. Nous examinâmes cependant sa position; et après nous être assurés qu'elle tenoit sur ses ancres, nous allâmes la rejoindre.

En approchant du mouillage, nous vîmes avec satisfaction que la mer y étoit moins grosse qu'au large, et que nous y serions abrités par une petite île et par plusieurs ressifs. L'ESPÉRANCE nous signala en même temps que le fond étoit de bonne qualité. Nous laissâmes tomber l'ancre un peu en dedans de cette frégate, par vingt-trois brasses fond de sable fin. Trois grosses ancres étoient parées; la première chassa, la seconde nous fit faire tête; le vent étoit si violent et la mer encore si agitée, qu'il parut indispensable de mouiller la troisième ancre. On cala promptement les mâts de hune; mais les tangages étoient si forts, que des haches furent portées sur le pont, afin de couper la mâture, si les ancres n'eussent pas tenu. Le vent continua avec la même force toute la nuit : le baromètre, qui avoit baissé considérablement dans la soirée, commença cependant à remonter et nous fit espérer le retour du beau temps. 1792. Décembre.

Le lendemain, le vent et la mer s'apaisèrent par degrés, et la communication entre les bâtimens devint possible. M. HUON m'envoya prévenir que les deux barres du gouvernail de L'ESPÉRANCE s'étoient rompues depuis qu'il étoit au mouillage, que l'étambot avoit été ébranlé par les violentes secousses du gouvernail, et qu'enfin la chaîne d'une de ses ancres étoit cassée. Il seroit à souhaiter qu'on pût mettre assez de soin dans la fabrication de ces sortes d'ouvrages, pour qu'ils pussent résister au plus mauvais temps: nous avions appris déjà, au port du Nord de la terre de Van-Diémen, à ne pas trop compter sur leur solidité; mais 10.

1792. Décembre. cette nouvelle épreuve faite par l'Espérance, et celle que nous fîmes nous-mêmes à bord de la Recherche, où plusieurs anneaux d'une de nos chaînes furent près de manquer, nous déterminèrent à les réserver pour les seules occasions où l'on seroit obligé de mouiller sur un fond de roches.

CHAPITRE IX.

Séjour dans la baie de l'Espérance. — Reconnoissance des îles et des ressifs dont cette baie est environnée. — Excursions faites dans le pays.

La position extrêmement critique où les deux frégates s'étoient trouvées, nous rendit précieuse la découverte de l'abri où nous jetâmes l'ancre le 9 décembre. J'ai cru devoir donner à ce mouillage le nom de *baie de l'Espérance*, de celui de la frégate qui y étoit entrée la première. Cette baie doit être considérée comme très-avantageuse et comme très-sûre : quoiqu'en apparence elle soit ouverte dans plusieurs directions, on y est cependant abrité par les ressifs et les îles qui l'environnent. La mer n'y peut venir, d'aucun point de l'horizon, de plus de trois ou quatre lieues; le fond y est d'une excellente tenue. Au reste, un tel abri n'est dû qu'à l'amas d'îles situé au large de la côte; car la grande terre ne paroît offrir aucun lieu où il seroit possible de se réfugier dans un mauvais temps. C'étoit partout la même aridité ; on ne voyoit que des rochers ou des dunes de sable, qui laissoient peu d'espoir de trouver de l'eau.

1792. Décembre.

Mon premier soin fut d'envoyer reconnoître la partie de la côte près de laquelle nous étions à l'ancre. Toutes nos

1792. recherches pour trouver une aiguade furent infructueuses; et
Décembre. je vis avec peine qu'il nous restoit trop peu d'eau pour que je pusse me flatter d'achever la reconnoissance de la côte Sud-Ouest de la Nouvelle-Hollande, si nous ne trouvions pas les moyens de renouveler notre provision aux îles Saint-François, et même avant d'arriver à ces îles : car nous étions réduits, depuis plusieurs jours, à une mesure d'eau qui ne permettoit plus de nouveaux retranchemens.

13. Le 13, à trois heures du matin, M. Willaumez et M. Beautemps-Beaupré partirent dans le grand canot de la Recherche, pour lever le plan des îles qui nous entouroient. D'autres canots furent envoyés à l'île près de laquelle nous étions mouillés, et l'on monta au sommet. Tout ce qui put être découvert de l'espace dans lequel nous avions louvoyé par un vent forcé, dut faire regarder comme un prodige que nous ne nous fussions pas brisés sur quelqu'un des ressifs au milieu desquels nous avions passé sans pouvoir les distinguer d'avec les vagues, qui sembloient être autant de brisans, et qui déroboient à notre vue les dangers qu'il falloit éviter.

Le 11, les vents avoient passé à l'Est; ils continuèrent à
14. souffler de cette partie jusqu'au 14. Ils prenoient du Nord dans la matinée, et tournoient vers le Sud dans l'après-midi. Le baromètre se soutenoit à une grande hauteur; mais il étoit plus haut le matin que le soir.

MM. Willaumez et Beautemps-Beaupré revinrent
15. à bord, le 15, à huit heures du soir; ils avoient visité les îles le

les plus voisines de notre mouillage, et avoient pris des relèvemens pour faire le plan de cet archipel, dont on peut regarder la partie occidentale comme bien connue : mais les îles les plus orientales ont été relevées dans un si grand éloignement, que la plupart de leurs positions sont douteuses, et ont été marquées comme telles sur le plan. Ce même archipel est indiqué sur la carte de Nuyts; mais l'échelle en est trop petite pour qu'aucun des détails de la côte ait pu y être tracé. Nous devons cependant rendre justice au navigateur Hollandois, et dire que la latitude de la pointe Leeuwin et la position en latitude de la côte de la terre de Nuyts ont été trouvées d'une exactitude surprenante pour l'époque reculée à laquelle cette côte avoit été découverte. 1792. Décembre.

Toutes les recherches de M. Willaumez pour trouver une aiguade furent infructueuses. Dans un seul endroit, il découvrit près du rivage un petit filet d'eau, qui auroit pu fournir tout au plus à la consommation journalière de cent cinquante hommes; par-tout ailleurs, ce n'est qu'à une demi-lieue, dans l'intérieur du pays, qu'il a pu trouver de l'eau douce : c'est en traversant des dunes d'un sable sans consistance, sur lequel il est très-pénible de marcher, que M. Willaumez est parvenu jusqu'aux mares où elle a été puisée. Il est à présumer que ces espèces de montagnes de sable sont formées par les tempêtes, qui doivent être d'une grande violence sur ces côtes, à en juger du moins par la manière dont elles sont battues par les vagues. L'eau de la mer

1792. Décembre.

jaillit jusqu'au sommet des plus hautes îles; et l'on en trouve, à une grande élévation, dans les crevasses des rochers. M. Willaumez éprouva une grande difficulté à débarquer sur presque toutes les côtes qu'il a visitées: la lame vient s'y briser avec force; et ce ne fut qu'en prenant de grandes précautions qu'il parvint à mettre pied à terre, même sous le vent des îles, où il devoit espérer de trouver quelque abri.

La partie de côte qui étoit au Nord de notre mouillage, ne présentoit également que des dunes de sable, dont la blancheur éblouissante n'étoit coupée que par la verdure inanimée de quelques broussailles éparses, qui, pour la plupart, sembloient avoir subi récemment l'action du feu. On ne découvrit aucune trace d'habitation dans l'espace parcouru par les différentes personnes qui étoient allées à terre les jours précédens. On doit croire que les naturels habitent loin du rivage, et qu'ils ne tirent de la mer aucun de leurs alimens, puisqu'on n'a rencontré de débris ni de poisson ni de coquillages. Sans l'incident dont j'aurai bientôt à parler, et qui nous obligea de faire de nouvelles courses, rien n'auroit pu nous indiquer que les habitans fréquentassent les bords des étangs salés qui sont marqués sur les cartes: il paroît même certain qu'ils ignorent l'usage des corps flottans les plus simples, tels que ceux dont se servent les habitans de la terre de Van-Diémen.

Les réparations de l'Espérance furent terminées ce même jour; et je me proposois de mettre à la voile le

lendemain : mais un événement inattendu nous força de retarder notre départ. M. Huon avoit envoyé dans la matinée un canot à la grande terre : M. Riche et plusieurs officiers qui s'y embarquèrent, furent prévenus que ce canot avoit ordre de revenir à bord à une heure après midi, afin qu'il fût de retour avant que la brise du large eût pris de la force, à raison des dangers auxquels les embarcations pouvoient être exposées près du rivage. Le canot partit avant dix heures ; et lorsqu'il fut arrivé à terre, chacun se dispersa, ou du moins suivit la route qui lui convenoit. M. Riche s'éloigna seul, et bientôt on le perdit de vue. Le groupe le plus nombreux se dirigea vers des feux que l'on voyoit s'allumer tout-à-coup de distance en distance, sans que l'on pût apercevoir la moindre trace d'habitans dans les environs, et sans qu'il fût possible d'assigner la cause d'un incendie aussi subit. Mais les jours suivans nous vîmes des naturels; et nous conjecturâmes qu'à cette époque ils ne devoient pas être éloignés. Ils avoient mis probablement le feu à ces broussailles desséchées, pour nous dérober leur fuite, et se soustraire à la vue d'étrangers dont ils ignoroient les intentions et qui avoient dû les effrayer.

1792. Décembre.

Dans cette course sur un sable brûlant, plusieurs personnes tombèrent en défaillance. A l'heure indiquée pour le retour, tout le monde, excepté M. Riche, se trouva au rendez-vous. Ce retard n'eut rien d'étonnant dans le premier moment; mais vers les cinq heures, ne le voyant point paroître, on eut des inquiétudes sur son sort : la défaillance

1792. Décembre. qu'avoient éprouvée quelques personnes bien plus robustes que lui, donna lieu de craindre que ce naturaliste, d'une complexion délicate, n'eût éprouvé le même accident, et que, seul et privé de secours, il n'eût succombé sous l'excès de la fatigue que les hommes les plus forts de l'équipage du canot avoient eu de la peine à supporter. M. de la Grandière, qui commandoit le canot, l'attendit jusqu'à sept heures du soir; mais ne pouvant rester plus long-temps à terre, parce qu'il étoit sans vivres et qu'il craignoit d'être surpris par le mauvais temps, il se détermina à retourner à bord. On laissa au lieu du rendez-vous, le manteau, les armes de M. Riche, ainsi que du biscuit et de l'eau-de-vie, avec un billet pour lui annoncer, en cas qu'il revînt pendant la nuit, l'indispensable nécessité où l'on s'étoit trouvé de partir sans lui; on l'invita aussi à ne pas s'écarter, et on lui promit de venir le prendre le lendemain.

16. M. Huon envoya, en effet, le 16 de grand matin, un canot pour aller chercher M. Riche : dès qu'on eut mis pied à terre, on se rendit au lieu où le manteau et les armes de ce naturaliste avoient été déposés la veille; mais les ayant trouvés à la même place, et sans qu'ils eussent éprouvé le moindre dérangement, l'on reconnut avec chagrin qu'il n'étoit pas encore venu au lieu du rendez-vous. L'officier qui commandoit le canot, se mit alors à visiter le pays, pour tâcher d'en découvrir les traces. Il vit, dans cette course, les premiers naturels qui aient été aperçus; mais toutes ses recherches, pour retrouver M. Riche, ayant été

infructueuses, il revint à bord à une heure après midi, conformément aux ordres qu'il avoit reçus. 1792. Décembre.

Lorsqu'à l'heure indiquée je vis revenir le canot sans M. Riche, je commençai à concevoir de l'inquiétude; mais lorsque j'eus appris que l'on avoit vu d'assez près un groupe d'habitans, je fus très-alarmé sur son sort. Cette première apparition de naturels dissipa une partie de mes espérances, et me fit craindre que M. Riche, qui étoit seul et sans armes, n'eût été rencontré par ces sauvages, et qu'il n'eût été enlevé ou égorgé par eux. Je jugeai qu'il n'y avoit pas un instant à perdre pour aller à son secours, si toutefois il en étoit encore temps. Je fis prier MM. la Billardière et Deschamps de venir se concerter avec moi : je leur exposai les divers comptes qui m'avoient été rendus, et je ne leur cachai pas la trop juste crainte que j'avois de la fin malheureuse de leur collègue; car il me paroissoit impossible de s'égarer dans l'espace assez étroit, compris entre le rivage de la mer et les étangs salés qui étoient dans l'intérieur des terres.

Il fut convenu que MM. les naturalistes iroient avec les détachemens qui devoient être envoyés pour parcourir le pays. Je fis armer le grand canot de la Recherche, moitié par l'équipage de cette frégate et le reste par celui de l'Espérance. En arrivant à terre, l'équipage du canot devoit se diviser en deux parties; les hommes de chaque frégate devoient se réunir sous les ordres d'un de leurs officiers : ces deux détachemens, à chacun desquels devoit se

1792. joindre un de MM. les naturalistes, avoient ordre de suivre
DÉCEMBRE. des directions différentes. On avoit fait déjà des recherches dans l'Est et dans le Nord-Est du lieu où les canots abordoient ordinairement : ces nouvelles recherches devoient s'étendre dans le Nord et dans le Nord-Ouest.

Le canot partit dans la soirée du même jour : je donnai aux officiers l'ordre de se mettre en marche le lendemain de très-grand matin, afin de profiter de la fraîcheur. Dans la crainte qu'on ne fût obligé de rester plusieurs jours à terre, j'avois fait prendre des vivres pour quatre jours. Le temps fut très-favorable au débarquement. Le soleil ne parut
17. presque pas le lendemain, et permit de prolonger, sans être incommodé par la chaleur, une course qui s'étendit jusqu'aux étangs salés, dont on visita les bords. Nos yeux étoient sans cesse fixés sur la passe par où le canot devoit revenir: enfin il parut à midi. Nous restâmes dans une grande perplexité, presque jusqu'à l'instant où il aborda L'ESPÉRANCE. Toutes les lunettes avoient été dirigées sur ce canot, dès qu'il fut aperçu; et nous n'avions pas pu découvrir M. RICHE: on y avoit cependant brûlé des amorces, et c'étoit le signal qui devoit mettre fin à nos alarmes; mais, la fumée en ayant été confondue avec celle des coups de fusil que l'on avoit tirés par intervalle, notre incertitude fut prolongée jusqu'au dernier instant. Nous reconnûmes enfin M. RICHE; et notre satisfaction fut d'autant plus grande que nous avions perdu presque tout espoir de le retrouver: il arriva à bord de L'ESPÉRANCE, épuisé de fatigue.

M. de la Grandière, lieutenant de vaisseau, qui commandoit le détachement de l'équipage de l'Espérance, avoit trouvé un des pistolets de poche, un mouchoir de M. Riche, et un morceau de papier où l'on reconnut son écriture. On ne douta pas, d'après cela, qu'il n'eût été rencontré par les naturels du pays; mais ce naturaliste nous apprit lui-même que, succombant à la fatigue, il avoit été forcé d'abandonner tout ce qui ne pouvoit que le surcharger. En effet, je n'aurois jamais osé me flatter qu'il eût pu supporter deux jours entiers de marche forcée sur un sol aussi aride, où l'on n'avoit pas fait une excursion sans que quelque homme de l'équipage n'eût été suffoqué par la chaleur. Je ne puis envisager sans effroi les suites qu'auroit pu avoir l'imprudence que M. Riche a probablement commise par un excès de zèle, si le mauvais temps nous eût empêchés de communiquer avec la terre et de voler promptement à son secours. Je joins ici le compte que M. Mérite, commandant le détachement de l'équipage de la Recherche, m'a rendu de la course qu'il avoit faite pour aller chercher M. Riche : l'on trouvera, à la suite de ce rapport, le récit des principaux événemens qui sont arrivés à ce naturaliste, tel qu'il l'a écrit lui-même.

1792.
Décembre.

Compte rendu par M. Mérite.

« Le 15 décembre, je partis avec M. de la Gran-
» dière, lieutenant de vaisseau, dans le grand canot de la

1792. Décembre.

»Recherche. Nous étions accompagnés de MM. la Billardière et Deschamps, naturalistes. Lorsque nous »fûmes arrivés au lieu où les canots avoient coutume »d'aborder, nous y débarquâmes, et nous y passâmes la nuit »sous une tente que j'avois fait dresser avec la voile du »canot. Le lendemain, je laissai quelques hommes pour »garder notre embarcation, et le reste fut divisé en deux »détachemens. M. de la Grandière, à la tête des gens »de l'Espérance, se dirigea au Nord-Nord-Ouest; je »marchai au Nord avec le détachement de l'équipage de »la Recherche. Le temps étoit couvert et très-favorable »à notre excursion. Il régnoit une brise de l'Est assez fraîche »qui tempéroit la chaleur et rendoit notre marche moins »pénible. Arrivés au sommet d'une des dunes qui bordent la »mer, nous en vîmes un grand nombre d'autres qui s'étendoient dans toutes les directions. Celles du Nord-Ouest »sont très-remarquables, tant par leur élévation que parce »qu'elles sont dépouillées de toute espèce de verdure. »Pendant une heure et demie de marche sur ces collines »de sable, nous ne vîmes ni insectes ni oiseaux, rien enfin »de ce qui a vie. Nous montions et descendions sans cesse »au travers des broussailles ; et nos plus beaux chemins »étoient les lieux où ces broussailles paroissoient avoir été »mises tout récemment en combustion.

»J'avois soin de faire étendre nos gens sur la droite et »sur la gauche, afin de découvrir une plus grande étendue »de terrain. Cependant je crus que la prudence exigeoit

»de

» de les tenir toujours en vue, afin de pouvoir les réunir dans » le cas où les circonstances l'auroient exigé. A mesure que » nous pénétrions dans l'intérieur du pays, les dunes étoient » beaucoup moins élevées et plus éloignées les unes des » autres; par conséquent le chemin devenoit moins pénible. » Nous ne voyions plus de traces de feu. Nous trouvant au » pied d'une élévation beaucoup plus boisée que toutes » celles que nous avions déjà franchies, nous entendîmes » les cris d'une multitude d'oiseaux, et nous vîmes bientôt » après de nombreuses troupes de perroquets s'élever dans » les airs : arrivés au sommet, nous eûmes la vue du lac, » et à sept heures et demie, nous n'en étions plus qu'à » deux portées de fusil. Un de nos canonniers m'annonça » qu'il avoit trouvé de l'eau douce : elle étoit au milieu » d'une espèce de jonc qui croît sur les bords de ce lac, où » il s'élève presque à hauteur d'homme. Nous nous désalté- » râmes tous avec cette eau, qui, quoique stagnante, nous » parut très-bonne.

1792. Décembre.

» Nous suivîmes les bords du lac, en nous dirigeant » à-peu-près à l'Est-Nord-Est. Nous trouvâmes d'abord les » traces d'un grand quadrupède; et peu après nous vîmes » deux empreintes de souliers, qui nous indiquoient que » quelqu'un des nôtres étoit venu dans cet endroit. Je con- » tinuai la même route pendant une demi-heure, dans l'es- » pérance de rencontrer M. Riche; mais n'ayant plus aperçu » aucunes traces, je crus devoir m'éloigner du lac : les » boues fangeuses et les eaux croupies dont les exhalaisons

1792. Décembre. »infectoient l'air, me firent penser qu'il n'avoit pas dû »rester long-temps au milieu de ces marécages.

»Nous prîmes une demi-heure de repos sur une des hau- »teurs qui dominent le lac, et d'où nous pouvions le voir »dans toute son étendue. Ce lac dont nous avions trouvé les »eaux saumâtres, peut avoir une lieue et demie de l'Est à »l'Ouest, et environ une lieue de largeur du Nord au Sud. »Dans l'Est, on apercevoit les eaux d'un second lac moins »grand que le premier; mais nous en étions trop éloignés »pour avoir pu juger de son étendue. Nous trouvâmes sur »la dune un arbre de moyenne taille, mais d'une végétation »vigoureuse, et couvert de grappes de fleurs qui avoient »la couleur d'orange. C'est le seul arbre de cette espèce »que nous ayons vu. Nous n'aperçûmes aucun des oiseaux »aquatiques que nous avions trouvés en très-grand nombre »sur les lacs de la terre de Van-Diémen.

»A neuf heures, nous nous remîmes en marche, pour »revenir à notre canot. Alors nous ne suivîmes plus une »même direction; mais nous fîmes des détours pour visiter »une plus grande étendue de pays. Notre marche étoit »très-pénible au milieu de ces sables mouvans. Il nous »tardoit d'arriver au sommet des dunes pour respirer; car, »dans les vallées, nous étions suffoqués par la chaleur. Il »paroît cependant que les vents violens y pénètrent; le »sable y est sillonné dans tous les sens, par l'effet des »tourbillons. Je tuai, sur une des dunes, un serpent de cinq »pieds de long, qui rampoit très-près de moi.

»Nous parvînmes, en continuant notre course, dans un »petit vallon garni d'arbres, qui devoient être d'une grande »vétusté; ils étoient du même genre que ceux que nous »avions vus à la terre de Van-Diémen, mais beaucoup »plus petits et noueux. Une grande quantité d'oiseaux »faisoient retentir ce vallon de leur ramage, et plusieurs »perdrix s'envolèrent à nos pieds. Enfin c'est le seul endroit »un peu animé que nous ayons rencontré entre les lacs et »le bord de la mer. A peu de distance de ce petit vallon, »nous traversâmes une gorge très-resserrée, où un de nos »canonniers tomba subitement en foiblesse. Je ne puis attri-»buer cet accident qu'à l'extrême chaleur que nous éprou-»vâmes dans cette gorge, où il est impossible que le moindre »air puisse pénétrer. Il reprit bientôt ses forces, après avoir »bu quelques gouttes d'eau-de-vie, et nous nous mîmes en »route. Nous arrivâmes à midi et un quart au bord de la »mer, sans avoir trouvé d'autres traces de M. Riche que »les deux empreintes de souliers que l'on avoit vues près du »lac. J'aperçus M. de la Grandière, qui avoit joint le »canot un peu avant nous. Il n'avoit pas rencontré M. Riche, »et n'avoit trouvé que quelques-uns de ses effets. Nous nous »entretenions, le cœur triste du malheur que nous avions »eu de le perdre, quand tout-à-coup on annonça qu'il »étoit à l'endroit où nous avions passé la nuit. Notre sur-»prise fut grande, sans doute; mais elle fit place à la joie. »Nous nous hâtâmes de le rejoindre, et de lui donner »d'abord les secours les plus pressans; ensuite nous nous

1792. Décembre.

1792. »rembarquâmes pour le conduire à bord de L'ESPÉRANCE,
DÉCEMBRE. »avec l'extrême satisfaction de voir qu'un de nos compagnons »de voyage dont nous venions de déplorer la perte, nous »étoit enfin rendu. *Signé* MÉRITE. »

Compte rendu par M. RICHE.

»LE 14 décembre, je descendis le matin sur la grande »terre; l'on avoit aperçu des tourbillons de fumée dans »diverses parties de l'intérieur, et à peu de distance de la »côte : je dirigeai ma course, ainsi que plusieurs autres per-»sonnes, vers l'une de ces colonnes de fumée, qui ne sem-»bloient pas être à une grande distance; arrêté à chaque »pas sur cette nouvelle terre par des observations ou des »collections, j'étois encore sur la plage, que j'avois perdu »de vue toutes les personnes qui s'avançoient vers l'intérieur »des terres. Après avoir côtoyé quelque temps la mer, je »rencontrai cet amas de bois pétrifié dont je donne la des-»cription dans mes observations minéralogiques. Une vallée »enfoncée entre des dunes de sable, étoit couverte de »troncs d'arbres calcaires, cassés vers leurs racines, et dont »les tronçons debout ne s'élevoient pas à plus d'un pied de »hauteur; au niveau du terrain, on distinguoit les nœuds, »les couches ligneuses et tous les autres accidens durables »de la végétation : quelques tiges avoient près d'un pied de »diamètre, et prouvoient qu'autrefois ce canton aride avoit »été fertile, et par conséquent plus éloigné de la mer,

» par-tout bordée de sable sur cette côte. Cette forêt détruite » occupoit toute la vallée, et sembloit se prolonger sur les » dunes : les anciens auroient cru reconnoître les traces du » regard de la Gorgone sur un vallon autrefois fertile. 1792. DÉCEMBRE.

» En suivant la côte, je trouvai en grande quantité les » patelles, les turbos, les haliotis dont se nourrissent les habi- » tans de la terre de Van-Diémen, et que, par cette raison, » l'on trouve bien plus rarement sur cette dernière terre. Ils » couvroient ici tous les rochers du rivage ; et aucun débris » de coquille, aucun feu, ne m'a présenté, les jours suivans, » l'apparence que les naturels en fissent leur nourriture.

» En avançant dans l'intérieur du pays, je reconnus que » les apparences nous avoient trompés sur la distance à » laquelle la fumée devoit être de la côte. Il y avoit trois » heures que j'avançois à travers une multitude de dunes » de sable, souvent séparées par des vallées remplies d'arbres » et d'arbrisseaux ; et j'étois encore très-éloigné de mon » but. Je jugeai alors que je n'y pourrois parvenir sans » manquer à l'heure du retour dont nous étions convenus. » J'ignorois entièrement le gisement de la côte du mouillage ; » je montai sur la plus grande hauteur qui se présentoit » sur mon horizon : j'aperçus de là une grande étendue » d'eau ; croyant que c'étoit la mer, je m'y dirigeai. Après » quelques heures de marche j'arrivai au bord d'un lac salé ; » j'avois marché depuis dix heures et demie du matin, et » je n'avois que très-peu mangé : la chaleur excessive, » la fatigue, le poids de ma collection, et sur-tout la soif,

1792. Décembre. » m'accabloient au milieu de ces sables, où l'on ne trouve » nulle part de l'eau. J'étois sur le point de tomber en foi-» blesse, lorsqu'en côtoyant le lac, je rencontrai une source » d'eau douce : un athée même, dans un bonheur si inat-» tendu, rameneroit malgré lui sa pensée sur la bienfaisance » de la divinité. Je me mis en état de continuer ma route, » en mangeant auprès de cette fontaine un morceau de » biscuit et un morceau de sucre, la seule nourriture que » j'eusse apportée.

» Ignorant entièrement la situation du mouillage, il ne » me restoit plus d'autre ressource pour y retourner, que de » diriger, du lac où j'étois alors, différentes courses de divers » côtés. Les recherches pouvoient être très-longues; et pour » ménager mes forces qui diminuoient, je me vis, avec bien » du regret, forcé à jeter ma collection de plantes et de » pierres, qui étoit très-pesante.

» Je m'avançai vers l'Ouest; mais je reconnus bientôt » que cette route n'étoit pas celle de la côte : l'aspect du » pays étoit entièrement changé; le fond des vallées étoit » couvert de marécages : les coteaux, jusqu'à une certaine » hauteur, ombragés par de grands arbres, l'herbe élevée, » les espèces de plantes très-multipliées, une grande variété » d'oiseaux, rendoient cette scène vivante; j'y remarquai sur-» tout ce gros perroquet blanc à panache rose, que Linné » désigne sous le nom de *Psittacus Mollucensis.* Je suis per-» suadé que derrière ces dunes élevées que nous avons vues » sur toute la côte de la terre de Leeuwin, on trouveroit

» constamment des marécages semblables à ceux que je voyois 1792.
» dans ce moment se prolonger à-peu-près dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest. Les vents élèvent des collines de » sable sur la rive de la mer; elles empêchent l'écoulement » des eaux fournies par les terres qu'elles bordent, ce qui » nécessite la formation de ces marécages. Décembre.

» Je vis plusieurs places où les naturels avoient fait du » feu, et il s'élevoit plusieurs colonnes de fumée autour de » moi : je m'avançai vers un de ces feux qui paroissoit être » poussé avec activité; mais lorsque j'arrivai sur la place, les » naturels s'étoient retirés. Leur foyer n'est point fixe : ils » mettent le feu à un champ couvert d'arbrisseaux, et propagent la flamme jusqu'à ce qu'elle en ait consumé toutes » les productions; ils laissent ce feu s'éteindre pendant la » nuit, et se transportent ailleurs le lendemain. J'ai cherché » inutilement des débris de leurs alimens, pour reconnoître » quelle étoit leur nourriture. Des excrémens d'hommes renfermoient des pepins et des grains. Les pepins appartenoient » à une très-petite baie que j'ai rencontrée depuis : cette baie » est agréable au goût, et provient d'un arbrisseau dont j'ai » colligé des échantillons sur cette terre. Les graines étoient » celles du *Mesembryanthemum edule* (Lin.); il est commun » sur cette côte. La nature semble avoir donné cette plante, » qui croît dans les sables des pays chauds, pour fournir à » l'homme les moyens de peupler les déserts les plus arides. » Elle croît en grande abondance sur toute la pointe Sud » de l'Afrique, et y a été nommée, par son usage, *le pain des*

1792.
DÉCEMBRE.

» *Hottentots :* ses fleurs, qui se développent successivement sur » le même pied, fournissent ainsi des fruits pendant une » grande partie de l'année. Je rencontrois à chaque pas cette » plante dans le pays que je parcourois ; mais les naturels » avoient été si habiles à en ramasser les fruits, que je ne pus » en rencontrer aucun en maturité. Quels que soient les autres » moyens de subsister des naturels, s'ils en connoissent encore » d'autres, il faut qu'ils soient moins pénibles et plus abondans » que celui de la pêche la plus facile, puisque, ainsi que je » l'ai observé, ils négligent les productions de la mer les plus » faciles à saisir. J'ai vu le lendemain plusieurs naturels qui » restèrent depuis le matin jusqu'au soir à attiser leurs feux : » je ne pouvois pas les distinguer, parce qu'ils se tenoient » toujours sous le vent et dans la fumée ; lorsque je m'ap- » prochois ils s'éloignoient, et lorsque je m'écartois ils retour- » noient ensuite à leurs feux. Des pêcheurs et des chasseurs » habiles ne sont pas aussi sédentaires.

» Mais quelle peut être la cause qui les oblige, dans un » climat chaud, à faire toute la journée des feux si considé- » rables ? Cet usage est répandu sur une grande partie de la » Nouvelle-Hollande ; car nous l'avons trouvé en pratique » jusqu'à la terre de Van-Diémen. Des voyageurs ont dit » que les habitans cherchoient ainsi à se garantir de la » piqûre et de l'importunité des moustiques : en effet ces ani- » maux me fatiguoient beaucoup moi-même. Les espèces » étoient le *Musca domestica*, le *Stomoxis irritans*, le *Culex* » *pipiens* de FABR.

» La

»La nuit étant survenue, je retournai vers ma fontaine; 1792.
»j'avois quelques allumettes phosphoriques; je fis du feu: Décembre.
»j'espérois qu'il seroit vu par les naturels, peut-être devenus »moins timides pendant la nuit, et que je pourrois obtenir »d'eux quelque aliment. Je n'avois, à la vérité, dans ce »moment, d'autres armes, en cas d'attaque, que mon marteau de minéralogie, et un pistolet chargé, sans poudre »ni balle pour une seconde décharge : mais, ayant été vu »pendant le jour, je crus qu'il valoit mieux, dans tous les »cas, montrer de l'assurance que marquer de la crainte; »d'ailleurs la faim me pressoit, et je la redoutois plus que »les naturels pour le lendemain. Je me couchai auprès du »feu, et je dormis quelques heures.

»Le 15 décembre, dès que le jour parut, j'attachai auprès »de la fontaine un billet à un arbre, pour indiquer ma route »à ceux qui auroient la bonté de me chercher, et je m'avançai »au Nord-Ouest; j'apercevois de ce côté-là des dunes de »sable, qui me faisoient présumer que j'y rencontrerois la »mer, ou au moins des hauteurs assez considérables pour »découvrir la situation du pays où je me trouvois. Après »avoir marché une partie de la matinée sur un terrain »souvent marécageux et très-peuplé d'oiseaux et de végé-»taux, j'arrivai au pied de ces dunes de sable mouvant; je »gravis avec beaucoup de peine sur la plus élevée : de là je »reconnus toute l'assiette de la contrée. Le lac que j'avois »côtoyé, avoit à-peu-près une lieue de longueur; il étoit »isolé dans les terres, et séparé à l'Est d'un second lac encore

1792. DÉCEMBRE.

» plus étendu, situé dans un pays très-plat et couvert de » bois ; je ne pus voir si ce second lac se terminoit à la » mer. En regardant au Nord, on découvroit fort au loin » l'intérieur des terres ; le pays paroissoit assez fertile, et il » s'élevoit de plusieurs lieux des colonnes de fumée. Les » montagnes qui terminoient l'horizon dans un lointain » très-prolongé, n'étoient que très-peu élevées. Il est très- » remarquable que le granit qui, par sa résistance à la des- » truction, a formé le noyau de toutes les hautes montagnes » primitives du globe, sert ici de base à une contrée immense, » très-unie et presque au niveau de la mer dans toute son » étendue. Je crus apercevoir la mer au Sud-Est et au-delà » des lacs, mais dans un très-grand éloignement. Il ne me » restoit, d'après les apparences, d'autres moyens pour y » parvenir sûrement, que de suivre le bord de ces lacs ; mais le » trajet étoit considérable et très-pénible : je pouvois tenter » de traverser les terres au Sud-Est ; mais il falloit marcher » dans un canton de dunes de sable où je devois succomber » de soif et de fatigue, si je ne parvenois pas au mouillage » après quelques heures de marche. Je retournai donc au lac : » en traversant une vallée de sable, j'aperçus un grand casoar » qui s'échappa derrière des broussailles élevées. Les marais » m'obligèrent ensuite de me détourner, de manière que je » me trouvai sur la rive du lac opposée à celle d'où je devois » partir pour pouvoir m'avancer au Sud-Est. Ce lac ne ressent » aucune marée apparente, et présente une circonstance bien » particulière : quoiqu'il soit d'une assez grande étendue et

» à-peu-près aussi salé que l'eau de la mer, on n'y trouve 1792.
» ni poisson, ni coquilles, ni aucune production marine DÉCEMBRE.
» vivante. Ce fait démontre d'une manière bien évidente
» qu'il n'a jamais eu de communication ouverte avec la mer,
» et qu'il s'est formé par infiltration dans les terres : il n'est
» donc pas le produit du retrait, mais du progrès de la mer
» qui s'avance graduellement sur cette côte, ainsi que tant
» d'autres preuves le démontrent. A la terre de Van-Diémen,
» au contraire, les lacs d'eau salée que j'ai vus, quoique
» actuellement isolés de la mer, abondent en poissons, en
» coquillages, qui se propagent avec une fécondité admi-
» rable dans ces bassins d'eau toujours tranquille. Cependant
» le lac que j'avois sous les yeux, et tous ceux qui sur cette
» côte se trouvent dans la même situation par rapport au
» rivage, seront incessamment comblés ou déplacés par les
» amas de sable que le vent y transporte continuellement:
» celui-ci avoit alors très-peu de profondeur ; il ne sem-
» bloit pas y avoir plus de trois pieds d'eau vers son milieu.
» Cette remarque me fit tenter de le traverser pour abréger
» ma route ; l'essai étoit hasardeux pour un homme qui ne
» savoit pas nager ; mais si j'avois réussi, j'aurois eu ce jour-
» là le temps d'arriver au mouillage. J'étois parvenu presqu'au
» milieu du lac, et j'avois déjà de l'eau jusqu'à la ceinture,
» lorsqu'un vent léger, qui agita un peu la surface de l'eau,
» me fit faire la culbute ; je me relevai fort étourdi, et fus
» trop heureux de gagner la rive que j'avois quittée. Je repassai
» vers la fontaine ; je détachai mon billet : mais ayant perdu

1792. Décembre.

» mon crayon, je ne pus en écrire un autre ; je pris ma route » vers l'Est-Sud-Est. Je ne trouvai alors plus d'eau ; la chaleur » étoit excessive : en avançant dans ces sables de quartz » blanc, j'avois la gorge brûlante et la poitrine doulou- » reuse. Je rencontrai trois kangourous de la grande espèce, » (*didelphis gigantea*, Lin.) Ils étoient de différens âges ; un » seul étoit adulte : ils n'étoient pas très-effrayés de ma vue ; » après avoir couru très-agilement l'espace de cinquante » pas, ils s'assirent debout sur leur derrière en face de moi. » Il paroît que le petit suit long-temps la mère, et ne la » quitte pas, même lorsqu'elle a mis bas une seconde fois. » J'avois déjà rencontré, la veille, un de ces animaux, suivi » par un petit qui avoit à-peu-près les deux tiers de sa » grosseur. Rien n'est plus singulier que la manière dont » courent ces animaux : ils ne vont point debout, et » ne marchent point non plus sur les quatre pattes ; mais » l'animal en avançant tient son corps courbé en avant et » penché horizontalement comme les autres quadrupèdes, » sans cependant poser sur les pattes antérieures, qui sont » très-courtes et repliées alors contre sa poitrine : il trotte » aussi à l'amble, si l'on peut s'exprimer ainsi, sur ses deux » pattes de derrière. C'est toujours dans cette allure que j'ai » vu courir six individus de cette espèce qui se sont offerts à » moi dans divers instans, pendant que j'ai été égaré sur » cette terre. La grande force musculaire de leurs cuisses » postérieures explique comment, en courant, ils peuvent » se maintenir dans une situation qui est impraticable pour

» tout autre quadrupède; et l'inspection de leur squelette » *(Journ. d'anat. Description d'un squelette de kangourou)* » prouve qu'ils ne peuvent pas courir debout. Il existe encore » dans ce canton un animal carnivore du genre ou au moins » de la famille des chiens, LIN. J'en ai rencontré les traces » sur le sable du bord du lac; et il paroît par l'empreinte de » ses pas qu'il est au moins de la grosseur du loup. Les mêmes » indices m'avoient fourni les mêmes probabilités sur l'existence d'une espèce semblable, à la terre de Van-Diémen.

1792. DÉCEMBRE.

» Quoique le plaisir que je trouvois à faire ces observations servît à me faire supporter la route, j'étois tellement » accablé de fatigue et de chaleur dans ces sables mouvans, » que je fus souvent obligé de m'étendre à terre pour reprendre » mes forces. J'enviois beaucoup le sort des naturels dont je » voyois les feux dans le lointain; ils passèrent toute la journée » auprès de leurs foyers, occupés à en ranimer le feu. Si leur » inactivité résulte de l'abondance dans laquelle ils vivent, ils » seroient les plus heureux d'entre ces hommes qui se reposent » du soin de leur subsistance sur la bienfaisance de la simple » nature. Cependant leur population ne semble pas annoncer » le bonheur; car pendant toute la journée je n'ai pas compté » plus de trente feux sur une circonférence au moins de » dix lieues de diamètre. J'ai assez fait de recherches pour » assurer que ces naturels ne construisent pas de cases : on » ne peut pas cependant les supposer plus stupides que ceux » de la terre de Van-Diémen; mais ils sont plus rapprochés » des tropiques, la patrie naturelle de l'homme, où il peut

1792. »subsister, comme les autres animaux, sans vêtemens et
Décembre: »sans arts.

»Enfin, en arrivant sur une hauteur, je découvris distinctement la mer au Sud-Est : mais j'étois trop fatigué ce jour-là pour y parvenir par la route que j'avois suivie; j'employai le reste de la soirée à retourner au lac pour me procurer de l'eau. J'avois mangé seulement dans la journée quelques sommités très-amères de laitron *(Sonchus oleraceus)* : à la nuit, je fis du feu au bord du lac; j'avois déjà la fièvre et la poitrine oppressée : un orage considérable qui se forma au Nord-Ouest, me fit craindre de la pluie pendant la nuit; je m'endormis en pensant que si j'étois mouillé pendant quelque temps, je ne serois peut-être pas en état de partir le lendemain.

»Le 16, l'orage s'étoit dissipé sans pluie; j'avois été fortifié par cinq à six heures de sommeil; je partis à la première lueur du jour, en me dirigeant vers le Sud-Est : après quelques heures de marche, j'arrivai à la mer. J'avois apporté à-peu-près un demi-verre d'eau douce dans une petite boîte à collection ; et je la réservois pour l'instant du plus pressant besoin, lorsque j'en trouvai en assez grande quantité au pied d'un cap. Ayant suivi ma route à droite, le long de la côte, pendant à-peu-près l'espace d'une lieue, je découvris, d'une hauteur, nos deux bâtimens : j'étois encore tellement éloigné, que je ne les distinguois qu'avec une petite lunette achromatique, contre l'île sous laquelle ils étoient mouillés, quoique le temps fût clair. Je craignois

» beaucoup auparavant, que l'on n'eût mis à la voile à cause » de la mauvaise situation du mouillage et du pressant besoin » d'eau où se trouvoient les équipages : l'on n'avoit en effet » point trouvé d'aiguade sur cette côte aride, depuis que » l'on avoit été forcé d'y relâcher. Je doublai le pas, redou- » tant à chaque instant le moment du départ : je me mis » alors, en avançant, à recommencer ma collection ; l'extrême » foiblesse dans laquelle je me trouvois, m'empêchoit de » beaucoup me charger. Je ne voyois plus alors un désert où » je devois périr ; la nature avoit changé de face à mes yeux. » La roche sur laquelle je marchois, étoit toute hérissée de » beaux cristaux de feld-spath, détachés en relief par les » flots de la mer qui minoient le granit : des couches de » tuf et de pétrifications végétales stratifiées sur la masse » granitique offroient des accidens souvent singuliers. L'huî- » trier *(Hæmatopus ostralegus)*, et plusieurs espèces de *Cha- » radrius*, couvroient la plage : mais, sur toute l'étendue de » côte que je parcourus, je n'ai pas même rencontré des traces » de l'ours marin, du pingouin de la Nouvelle-Zéelande, et » de l'oie que j'ai décrite sous le nom d'*Anas terræ Leeuwin*, » tandis que l'on trouve ces espèces en grande quantité sur » des îles qui ne sont pas à un quart de lieue de la grande » terre. Cette observation prouve que les naturels chassent » à ces animaux, qu'ils peuvent atteindre avec leurs armes ; » mais qu'ils n'ont pas même l'industrie de construire des » pirogues ou des radeaux qui puissent transporter les chas- » seurs à de petites distances en mer. On peut juger de la

1792. DÉCEMBRE.

1792. Décembre.

» violence des vents de Sud-Ouest, sur cette côte, puisque » j'ai trouvé à plus de cent cinquante pieds de hauteur au-» dessus du niveau de la mer, de petits cristaux de sel marin » dans des cavités de rochers avancés sur la mer.

» Après quelques heures de marche, j'arrivai au mouillage: » j'étois si foible que je ne pouvois presque pas parler. J'appris » des personnes du canot, qui m'attendoient, tous les soins » que M. Dentrecasteaux et M. Huon s'étoient donnés » pour me faire chercher; ils avoient, dès la veille, envoyé » un grand nombre de personnes à ma recherche, et avoient » souvent fait tirer le canon, et des fusées pendant la nuit » dernière. Deux officiers de l'Espérance, M. de la » Grandière et M. Laignel, avoient eu la bonté de s'en-» foncer fort avant dans les terres et jusqu'au lac que j'avois » quitté; enfin l'on croyoit que l'on avoit épuisé toutes les » recherches, et l'on alloit abandonner la côte au moment » où j'arrivai. Si je m'étois douté de toute la peine que l'on » se donnoit pour moi, elle auroit redoublé la mienne: tous » ces soins et l'intérêt que chacun eut la bonté de marquer » à mon retour, me firent verser des larmes de reconnoissance.

» *Signé* Riche. »

On pourroit être disposé à croire que c'est le refus de donner à MM. les naturalistes des hommes pour les accompagner dans leurs courses, qui a occasionné cet accident: mais M. Riche avoit refusé d'être suivi par son domestique, qui, à son retour, lui en fit, les larmes aux yeux, les reproches

reproches les plus touchans. Plusieurs personnes qui étoient allées avec M. Riche dans d'autres circonstances, débarquèrent avec lui le jour où il s'égara ; mais comme cette excursion ne devoit durer que deux ou trois heures, il n'avoit témoigné à aucune d'elles le desir d'être accompagné. 1792. Décembre.

Cet événement a donné lieu à des plaintes de la part de MM. les naturalistes, qui ont paru croire que l'astronomie et l'hydrographie obtenoient des préférences sur l'histoire naturelle. Il ne me sera pas difficile de repousser un reproche aussi mal fondé : car, dans aucun cas, les officiers chargés de faire les observations astronomiques, ne sont allés à terre sans que MM. les naturalistes aient eu la permission d'y descendre ; et ces messieurs n'ont reçu l'ordre de ne pas s'écarter des bâtimens, qu'à l'instant où les observatoires avoient été démontés. Si les occasions de descendre à terre ont été plus rares qu'on ne devoit le desirer, on doit l'attribuer au peu de marche des frégates, et à la longueur des traversées, qui ne nous permettoient pas de faire de fréquentes relâches.

J'avois, à la vérité, engagé MM. les naturalistes à ne pas s'embarquer dans les canots destinés à reconnoître les côtes voisines des lieux où nous étions mouillés ; et je vais rendre compte des motifs qui m'y ont déterminé. Ces canots devoient toujours aller reconnoître des passes, longer des côtes et sonder des mouillages. Les officiers qui les commandoient, avoient ordre de n'aborder le rivage que pour prendre des relèvemens et faire des stations très-courtes.

1792. Décembre.

Un séjour à terre aussi peu prolongé ne pouvoit convenir à MM. les naturalistes, qui auroient été obligés de passer très-infructueusement la plupart du temps dans les embarcations; d'ailleurs ces canots étant destinés à naviguer quelquefois au large, ne devoient être chargés que le moins possible : ainsi je devois me borner à faire déposer les naturalistes et les personnes désignées pour les accompagner, aux terres les plus voisines et de l'abord le plus facile.

On ne sauroit trop faire sentir l'avantage qu'il y auroit à n'employer, dans ces sortes de campagnes, que des personnes attachées au service de la marine, parce que, ces personnes jugeant mieux de ce que les circonstances peuvent permettre, ne feroient jamais de demandes indiscrètes, et seroient moins disposées à attribuer à une mauvaise volonté, qui ne doit pas être présumée, les observations que l'on seroit obligé de leur faire sur l'impossibilité de se prêter à ce qu'elles pourroient desirer sans en connoître les inconvéniens.

Le séjour forcé que nous fîmes dans ce mouillage, nous procura le moyen de vérifier le mouvement journalier de la montre n.° 14. Elle avançoit, en vingt-quatre heures, de 6″59 sur le temps moyen. Son retard absolu, sur le temps moyen de la baie de l'Espérance, étoit, le 16 décembre, à 5^h 7′, de 8^h 0′ 21″55. Le 16, à 8^h 31′ du soir, on observa, à bord de LA RECHERCHE, l'occultation de l'étoile β du capricorne. Le résultat du calcul rapporté à l'île de l'Observatoire nous a donné la longitude de cette île avec une grande précision, et l'a placée par 119° 34′ 35″ de longitude

orientale. La longitude obtenue par des distances de la lune au soleil observées en mer, et rapportée à l'île de l'Observatoire, est de 119° 27′ 14″, c'est-à-dire, de 7′ 21″ plus foible que la précédente. 1792. DÉCEMBRE.

La latitude de l'île de l'Observatoire est de 33° 55′ 17″ australe. Celle du mouillage avoit été observée à bord de LA RECHERCHE avec un cercle à réflexion. L'horizon se trouvoit borné par la terre du côté où le soleil passoit au méridien, et l'on fut obligé de mesurer le supplément de plusieurs hauteurs voisines du méridien. Le résultat de ces observations rapporté à l'île de l'Observatoire ne diffère que de 12″ de la latitude observée sur cette île. Un pareil accord est fait pour inspirer une grande confiance aux latitudes obtenues par le supplément de la hauteur méridienne [a].

Pendant les premiers jours de notre relâche au port de l'Espérance, l'on prit du poisson, mais en petite quantité; sur la fin, la pêche devint plus abondante, sans doute parce que le poisson avoit été attiré près des frégates par les immondices que l'on jetoit à la mer. On tua quelques phoques ou veaux marins, qui me parurent, ainsi qu'à tout le monde, n'être point désagréables à manger. Les pingouins se trouvent en très-grand nombre sur toutes les îles : je n'en ai pas mangé; mais nos équipages s'en sont nourris pendant notre séjour à ce mouillage, et ils les ont trouvés meilleurs que les phoques. Les requins y sont d'une grosseur monstrueuse. Nous

[a] L'on a donné *(tom. II, pag. 46)* la manière de faire cette espèce d'observation, et l'on a parlé du degré de précision dont elle est susceptible.

1792. DÉCEMBRE.

tuâmes, sur les îles, quelques oiseaux qui ressemblent aux oies d'Europe : mais nous les trouvâmes d'une chair bien plus délicate. L'on vit plusieurs autres espèces d'oiseaux; ils étoient tous très-farouches, d'où l'on peut conjecturer que les naturels les chassent pour s'en nourrir. On ne remarqua nul comestible parmi les végétaux. Les kangourous sont les seuls quadrupèdes que l'on ait aperçus.

La carte de l'archipel de la Recherche, levée par M. Beautemps-Beaupré, me dispense d'entrer dans aucun détail sur la route que l'on doit suivre pour se rendre au mouillage de la baie de l'Espérance. On peut également passer à l'Est ou à l'Ouest de l'île de l'Observatoire : ces deux passes sont très-saines et faciles à reconnoître.

CHAPITRE X.

Départ de la baie de l'Espérance, le 17 Décembre 1792. —Reconnoissance d'une partie de la côte de la terre de Nuyts, située à l'Est de la baie de l'Espérance. — Mouillage au port du Sud, terre de Van-Diémen, le 21 Janvier 1793.

Nous appareillâmes le 17 décembre, à quatre heures et demie du matin, pour sortir du port de l'Espérance. Les vents venoient de l'Est et de l'Est-Sud-Est. Nous laissâmes l'île de l'Observatoire à bâbord; ensuite nous sortîmes de l'archipel, en rangeant d'assez près la partie septentrionale du groupe de l'Ouest : les vents ne nous eussent pas permis d'en sortir par l'Est; d'ailleurs je n'aurois pas cru devoir le tenter, parce qu'au milieu de ces îles, presque toutes environnées de ressifs, le passage, s'il existe, ne peut être que très-dangereux. 1792. DÉCEMBRE. 17.

Les vents d'Est continuèrent à souffler jusqu'au 23 décembre, et nous passâmes cinq jours à louvoyer afin de nous élever au vent. Nous profitâmes de cette contrariété pour reconnoître l'archipel de la Recherche, dont nous voulions donner un plan exact et détaillé. Mais nous ne pouvons pas répondre que toutes les îles et tous les ressifs soient marqués sur notre carte. Il y en a sûrement que nous n'avons pas pu DU 18 AU 22.

1792. voir : car le temps étoit très-sombre; et toutes les fois que la
Décembre. bordée nous portoit près des îles, nous rencontrions des îlots et des dangers qui nous forçoient de virer de bord et de courir au large. Nous avons rencontré des écueils à près de dix lieues de la côte.

23. Le 23, les vents passèrent au Nord, et successivement au Nord-Nord-Ouest et à l'Ouest; ensuite ils se fixèrent au Sud-Ouest. Ils s'annoncèrent pour être aussi violens que ceux qui nous avoient engagés dans le labyrinthe d'où nous venions de sortir; le baromètre étoit encore plus bas qu'il ne l'avoit été le 9 décembre, et le temps étoit devenu tout aussi menaçant. Nous fîmes route à l'Est avec toute la voile que nous pouvions porter, afin de dépasser toutes les îles de cet archipel avant que le mauvais temps se fût déclaré. Nous doublâmes dans la journée plusieurs îles et plusieurs brisans assez écartés de la côte : ils étoient cependant plus loin les uns des autres que ceux de la partie de l'Ouest. La terre, dont nous étions à environ quatre lieues, étoit en général très-basse; mais on découvroit dans l'éloignement quelques montagnes assez élevées. Ces montagnes sont d'inégale hauteur, et offrent le même aspect que les îles du large. Nous passâmes en dehors de toutes les îles, et assez près pour voir qu'elles étoient bordées de ressifs. Nous laissâmes à tribord un banc très-dangereux, parce qu'il est isolé, et à cinq ou six lieues de la côte.

A cinq heures et demie du soir, nous étions à un mille dans le Sud du groupe des îles du Sud-Est, qui nous parut

devoir être très-voisin de l'extrémité orientale de tout l'archipel auquel nous avons donné le nom d'*Archipel de la Recherche*. La pointe Sud-Ouest de l'île la plus méridionale du groupe du Sud-Est a été placée par 34° 26′ 35″ de latitude australe, et par 121° 20′ de longitude orientale. 1792. Décembre.

Après que nous eûmes doublé les îles du groupe du Sud-Est, je fis mettre à la cape. Le vent augmenta par degré, et, à onze heures, il étoit d'une extrême violence. Il continua à souffler avec la même impétuosité, jusqu'à environ trois heures du matin. La mer, qui s'étoit élevée à mesure que le vent avoit pris de la force, fut très-grosse pendant cette espèce de bourasque.

Le 24 au jour, le vent et la mer s'étoient apaisés, et le temps étoit devenu assez beau. La très-grande dérive de la nuit nous avoit fait perdre de vue la partie de côte et les îles qui devoient servir à lier les opérations de la veille à celles de ce jour. Nous fîmes route au Nord pour aller attaquer la terre; à dix heures, de nouvelles îles et des îlots furent aperçus dans le Nord-Ouest. La plus grande de ces îles étoit un rocher nu et aride, et les autres n'étoient que des bancs de sable environnés de ressifs. Nous continuâmes de gouverner au Nord; et, vers onze heures, la grande terre fut enfin aperçue à bâbord et par le travers : mais nous ne la vîmes de dessus le pont que long-temps après qu'elle eut été annoncée par les vigies. Nous passâmes à quatre milles dans l'Ouest des îles que nous avions nouvellement découvertes. Elles s'étendent du Nord au Sud, et forment 24.

1792. DÉCEMBRE.

le groupe que nous avons appelé *groupe de l'Est.* L'extrémité méridionale de l'île la plus Sud est par 33° 53′ 45″ de latitude australe, et par 121° 52′ 30″ de longitude orientale. Lorsque nous eûmes doublé ces îles, il ne nous fut plus permis de douter que nous étions parvenus à l'extrémité orientale de l'archipel de la Recherche, qui est composé d'un amas d'îles et de ressifs dont plusieurs s'étendent à près de dix lieues au large. Cet archipel rend l'approche de la côte très-dangereuse dans un espace de quarante-deux lieues de l'Est à l'Ouest, ou de 2° 32′ en longitude.

A sept heures du soir, nous étions à deux lieues de terre; toutes les parties de la côte que l'on découvroit dans l'Est et dans l'Ouest, présentoient le même aspect. C'étoit un rocher calcaire taillé à pic, d'une hauteur égale dans toute son étendue, et dont les couches étoient parfaitement horizontales, ainsi que le plateau du sommet. L'espèce de verdure que l'on voyoit à la partie supérieure, étoit d'une teinte noirâtre, qui contrastoit d'une manière désagréable avec la blancheur de la craie. Nul oiseau ne se détacha de cette côte aride; nulle apparence de fumée ne se fit remarquer: tout annonçoit que cette terre, dont l'aspect est affreux, n'étoit pas peuplée; il sembloit que son aridité en eût éloigné les hommes et les oiseaux. Cette nouvelle partie de la côte de la terre de Nuyts se prolonge presque en ligne droite: elle est battue par des vagues dont aucune île n'arrête la violence; et elle est tout aussi dangereuse que celle qui est à l'Ouest de l'archipel de la Recherche.

Le

Le 25, les vents passèrent à l'Est, et ne nous permirent pas de suivre la direction de la côte. Nous fûmes obligés de louvoyer; mais toutes les bordées furent prolongées jusqu'à un demi-mille de terre. A cette distance on trouva vingt-quatre brasses d'eau, sur des fonds de gros sable et de gravier mêlé de corail. Cette côte s'est offerte sous le même aspect que le jour précédent : elle est tellement taillée à pic, que les caps formés par les sinuosités presque imperceptibles qui s'y rencontrent, ressembloient à la partie angulaire d'un mur de fortification, et avoient même beaucoup moins de talus. 1792. Décembre. 25.

Les vents qui avoient passé au Sud-Ouest le 26, nous firent parcourir une assez grande étendue de côte, qui ressembloit parfaitement à celle que nous avions vue les deux jours précédens. L'aspect en étoit si uniforme qu'il fut presque impossible de distinguer quelques points remarquables : cependant des dunes de sable un peu plus élevées que le reste de la côte, nous servirent de points de relèvemens. Dans l'après-midi, lorsque nous étions par 124° de longitude, la terre parut changer de forme; elle commençoit à s'abaisser, et se terminoit de l'avant par une pointe noyée. La prudence exigeoit de s'en éloigner : je fis tenir le vent tribord amures, sous les deux basses voiles et avec deux ris pris dans les huniers; nous continuâmes cette bordée jusqu'à minuit. Alors, jugeant que la pointe basse dont nous venons de parler étoit doublée, je fis serrer les huniers, afin de ne plus faire de chemin au Sud. 26.

Le 27 au jour, nous fîmes route au Nord, avec des vents de Sud-Ouest, pour nous rapprocher de terre : elle étoit si 27.

1792. basse que nous ne la vîmes que lorsque nous en fûmes
DÉCEMBRE. très-près. On crut cependant reconnoître dans le Nord-Ouest la pointe noyée qui avoit été relevée à l'Est le soir du jour précédent. A un peu moins de deux lieues de la côte nous eûmes vingt-quatre brasses d'eau, fond de gravier; et plus près, dix-sept brasses et la même nature de fond.

28. La partie de côte que nous parcourûmes le 28, étoit aussi basse que celle qui avoit été vue la veille; mais elle présentoit un aspect moins aride. Nous aperçûmes plusieurs colonnes de fumée s'élever au-dessus des arbres qui sembloient croître dans l'eau. Nous nous tînmes à environ une demi-lieue de cette côte; le brassiage fut assez constamment de vingt-deux brasses, sur un fond de sable mêlé de corail. Depuis le point où la terre avoit commencé à diminuer de hauteur, jusqu'à celui qui étoit par notre travers, nous avions vu la côte s'abaisser insensiblement; j'étois disposé à croire que la partie la plus basse devoit être terminée par des ressifs, ainsi que la carte de NUYTS sembloit l'indiquer. En effet, nous trouvant à midi par 126° 5′ de longitude orientale, le brassiage diminua tout-à-coup; nous eûmes successivement quatorze, treize ou douze brasses d'eau, enfin onze brasses sur un fond de roches. A l'aspect de ces terres noyées, que l'on n'apercevoit que quand elles étoient par notre travers, et qui disparoissoient presque aussitôt, on ne se seroit certainement pas douté qu'elles fissent partie d'un vaste continent, qui peut être considéré comme une cinquième partie du monde. L'on auroit été

tenté de croire qu'elles appartenoient à de petites îles, semblables à celles dont le grand Océan est couvert, et que l'on ne voit qu'au moment d'y faire naufrage. Vers deux heures après midi, l'on aperçut de l'avant, une côte taillée à pic, et semblable à celle que nous avions parcourue immédiatement après avoir doublé l'archipel de la Recherche. On ne voyoit pas le plus petit monticule dans l'intérieur des terres. 1792. DÉCEMBRE.

Le 29, nous suivîmes la côte, dont l'aspect n'avoit pas changé; aucun point remarquable ne s'offrit à notre vue. Les vents passèrent à l'Est le 30, et nous fûmes forcés de louvoyer. Dans le courant de la journée, il se forma une brume épaisse, qui embrassa toute la circonférence de l'horizon. Cette brume n'étoit pas plus élevée que la côte, et y ressembloit tellement que l'on ne pouvoit pas la distinguer d'avec la terre. Il n'y a personne qui, montant sur le pont, ne se fût d'abord mépris. Ce phénomène dura toute la journée, et se termina par un orage sans vent et sans pluie, mais pendant lequel la foudre sillonnoit l'atmosphère dans toutes les parties de l'horizon. 29. 30.

Nous fîmes route le 31 à la pointe du jour, pour rallier la terre, qui étoit si embrumée que l'on ne put la voir avant midi. Elle parut d'abord, au travers de la brume, comme une terre assez haute; mais ensuite nous reconnûmes qu'elle étoit aussi basse que les parties que nous avions déjà visitées. Il n'est pas étonnant que NUYTS n'ait donné aucun détail sur cette côte stérile, dont l'aspect est si uniforme que l'imagination la plus féconde ne trouveroit rien à en dire. Nous ne remarquâmes pas la plus légère apparence de 31.

1792. Décembre. végétation sur la partie qui fut prolongée dans cette journée. Le rivage étoit bordé de ressifs, et l'on entendoit très-distinctement le bruit des vagues qui venoient s'y briser.

Les vents qui avoient soufflé depuis plusieurs jours entre le Sud et l'Est, nous forcèrent de nous tenir au large; ils avoient le double inconvénient de couvrir la terre de nuages et de battre en côte. Depuis le commencement de décembre nous avions eu plus fréquemment des vents de la partie de l'Est que de la direction opposée; il me parut qu'ils devoient être en général très-variables dans cette saison. Je crois cependant pouvoir attribuer les grandes variations qui avoient eu lieu depuis le 28 décembre, aux orages que nous avions éprouvés.

1793. Janvier. 1.er Le 1.er janvier à deux heures après midi, les vents passèrent au Sud-Ouest; nous fîmes route à l'Est pendant toute la soirée et pendant toute la nuit, en nous tenant à une assez grande distance de la côte. 2. Le 2 à la pointe du jour, je fis gouverner pour rallier la terre; mais le vent étant revenu au Sud-Est, nous prîmes les amures à tribord : nous étions alors à quatre ou cinq lieues de la côte. A onze heures, on découvrit la terre de l'avant; et nous virâmes de bord, par trente-deux brasses, fond de sable fin.

Vers les six heures du soir, M. Huon m'annonça par un signal, qu'il n'avoit plus à son bord que la quantité d'eau rigoureusement suffisante pour se rendre à la terre de Van-Diémen. Ce signal fut suivi de celui qui me fit connoître que l'Espérance avoit des avaries dans son

gouvernail. Je fis mettre en panne sur-le-champ; et M. de Trobriand vint à bord pour m'apprendre que l'état dans lequel se trouvoit le gouvernail de cette frégate ne lui permettoit pas de tenir encore long-temps la mer. Il m'instruisit que depuis notre départ de la baie de l'Espérance, M. Huon avoit été forcé de faire supprimer les boissons antiscorbutiques et le pain frais; il me dit que tout le monde, sans distinction, avoit été réduit, depuis long-temps, à trois quarts d'eau par jour, et ajouta que, malgré cette réduction, qui pouvoit devenir très-nuisible à la santé des équipages, il ne restoit plus que trente barriques d'eau à bord de l'Espérance. Nous n'avions pas alors une beaucoup plus grande quantité d'eau à bord de la Recherche : cependant, comme nous étions dans le voisinage des îles Saint-François, où nous pouvions nous rendre en une journée de vents favorables, je ne voulus pas abandonner la reconnoissance de cette côte avant le lendemain matin, dans l'espérance que les vents pourroient changer pendant la nuit, et nous permettre d'aller jusqu'à ces îles. 1793. Janvier.

Le 3 janvier, les vents paroissant fixés au Sud-Est, j'écrivis à M. Huon pour lui demander si l'Espérance étoit en état de rester encore deux ou trois jours sur la côte : sa réponse, qui fut très-bien motivée, ne me permit plus de différer à prendre le parti d'abandonner la reconnoissance de la côte Sud-Ouest de la Nouvelle-Hollande; et nous fîmes route pour la terre de Van-Diémen. A midi, étant par 31° 49′ de latitude australe, et par 129° 18′ 30″ de longitude 3.

1793. JANVIER. orientale, nous prîmes la bordée du large. On sonda de deux heures en deux heures : dans un espace de sept à huit lieues, le brassiage n'augmenta que de trente-cinq brasses à quarante-deux, et la sonde rapporta toujours du sable fin. Le
4. 4 à huit heures du matin, nous estimant à vingt-quatre ou vingt-cinq lieues de terre, on trouva quarante-huit brasses, fond de gros sable blanc, mêlé de coquilles. A six heures du soir, étant par 33° 8′ de latitude, et à environ trente lieues de la côte, nous trouvâmes quatre-vingts brasses d'eau. Un fond qui s'étend à une aussi grande distance au large, annonce une terre unie et basse, semblable en effet à celle que nous venions de quitter : l'augmentation lente et progressive que nous avions trouvée dans le brassiage à mesure que nous nous en éloignions, me fit présumer que cette même terre ne s'élevoit que par degrés, et que les montagnes devoient être à une grande distance du bord de la mer; aussi dans les jours les plus sereins, et du haut des mâts, n'avions-nous aperçu que quelques mondrains, dans l'intérieur du pays.

C'est un phénomène vraiment surprenant, que le vaste continent de la Nouvelle-Hollande, qui s'étend dans un espace de trente degrés en latitude et de quarante degrés en longitude, n'offre, dans presque toutes ses faces, qu'une terre sablonneuse, aride, et qui, sous des latitudes très-différentes, conserve le même aspect et la même stérilité. L'on y découvre, il est vrai, quelques filets d'eau douce placés à de grandes distances les uns des autres; mais ils ne peuvent être aperçus que par un effet du hasard. Les récits des

voyageurs m'avoient fait connoître que les côtes orientales et occidentales de la Nouvelle-Hollande étoient presque entièrement dépourvues d'eau; et je me croyois d'autant mieux fondé à espérer d'en trouver à la côte méridionale, que je pensois y rencontrer les embouchures de toutes les grandes rivières. Mes espérances ont été entièrement frustrées. Je pense que le manque d'eau douce et la contrariété des vents ont forcé NUYTS, ainsi que nous, à terminer ses découvertes aux îles Saint-François et aux îles Saint-Pierre. 1793. JANVIER.

Il paroît que les vents de Sud-Est sont ceux qui soufflent le plus constamment, pendant l'été, à la côte de la terre de Nuyts. Il semble qu'ils ne commencent à reprendre le dessus sur les vents d'Ouest, qu'à la fin de décembre. La nature du temps que nous éprouvâmes sur cette côte pendant les vingt premiers jours de décembre, ne rappeloit aucune idée de la belle saison : ce n'étoit que par la courte durée des vents forcés qu'il étoit possible de juger que nous étions en été; car d'ailleurs nous eûmes peu de jours sereins et très-peu de calmes. Le thermomètre étoit, le matin, à 10° au-dessus de zéro, et indiquoit une température bien différente de celle que l'on éprouve, à la fin de juin, dans l'hémisphère septentrional. Il paroît que les courans suivent la côte, et prennent leur direction d'après celle des vents qui y ont régné.

Les vents de l'Est au Sud-Est nous conduisirent jusqu'au parallèle de 37° de latitude australe : leur durée diminua mes regrets d'avoir été forcé d'abandonner la reconnoissance DU 4 AU 7.

1793. JANVIER.

de la côte Sud-Ouest de la Nouvelle-Hollande, laquelle ne peut être bien faite qu'avec des vents qui permettent de la prolonger, en se tenant à une petite distance de terre. Je crois qu'on ne doit entreprendre cette reconnoissance que dans les mois de janvier et de février : il faudroit d'abord attérir sur la terre de Van-Diémen, et remonter ensuite vers le Nord. On pourroit ranger la terre de très-près, avec les vents d'Est, qui ne sont jamais violens ; et lorsque les vents passeroient à l'Ouest ou au Nord-Ouest, on se porteroit au large, dans la crainte de se trouver affalé.

Depuis que nous avions perdu la terre de vue, les longitudes obtenues par la montre n.° 14, nous avoient placés à l'Ouest de l'estime. Ces différences, occasionnées vraisemblablement par la continuité des vents d'Est, furent cependant plus grandes que l'on ne devoit s'y attendre : elles m'auroient fait soupçonner l'existence d'un détroit entre la Nouvelle-Hollande et la terre de Van-Diémen, si nous n'avions pas été sur un parallèle plus Sud que celui de la pointe Hicks, ou bien si les courans nous eussent portés dans le Nord-Ouest; mais comme nous étions entraînés directement à l'Ouest, il me paroissoit peu vraisemblable que les courans fussent occasionnés par une ouverture qui ne pouvoit exister que sur un parallèle de 2 ou 3° plus Sud que notre latitude. Néanmoins je me proposai de remonter jusqu'à la pointe Hicks en partant de la terre de Van-Diémen, afin de vérifier si cette terre est séparée du reste de la Nouvelle-Hollande.

Lorsque nous fûmes parvenus au parallèle de 37° de latitude

latitude australe, les vents de Sud-Est diminuèrent de force, et nous eûmes quelques intervalles de calme; enfin, le 11 janvier, ils se fixèrent au Sud-Ouest, et soufflèrent avec violence. Il semble que dans ces parages ils ne peuvent être modérés lorsqu'ils viennent de cette partie. 1793. JANVIER. 11.

Le 17 à midi, nous étions par 42° 26′ de latitude australe, et par 141° 4′ de longitude orientale. Je me proposois d'attérir au Nord du cap Sud-Ouest de la terre de Van-Diémen, pour reconnoître la direction que prend la côte dans cette partie, et pour voir sur-tout si elle offriroit quelque abri où il fût possible de trouver de l'eau. Mais le vent qui battoit en côte, souffloit avec tant de violence, que, loin de nous permettre d'attaquer la terre, il nous auroit obligés de gouverner au large si elle eût été en vue. D'après la longitude obtenue par la montre n.° 14, nous devions être, à midi, à vingt-cinq ou trente lieues de terre. Des distances de la lune au soleil, observées dans la soirée, nous donnèrent une longitude d'un quart de degré plus orientale que la longitude trouvée par la montre; ces observations nous plaçoient, vers six heures du soir, à huit ou neuf lieues de la côte : mais le temps étoit si mauvais, qu'il auroit été impossible de l'apercevoir à cette distance. Je fis mettre à la cape, et l'on sonda à cent brasses sans trouver de fond. Je jugeai alors que la longitude par les distances nous avoit placés trop à l'Est, et que nous n'avions pas à redouter le voisinage de la côte. 17.

Le vent souffla avec force pendant toute la nuit, et la

1793. JANVIER. 18. mer fut très-grosse. Le 18 au jour, nous aperçûmes la terre au travers de la brume; elle s'étendoit du Nord 42° Est à l'Est 17° Sud. Nous la prolongeâmes à quatre ou cinq lieues de distance; mais, à huit heures, le vent commençant à se calmer, et la mer étant toujours très-forte, je fis prendre la bordée du large, et elle fut continuée jusqu'à onze heures. Alors nous fîmes route au Sud-Est ¼ Est, avec un vent de Sud-Ouest grand frais, soufflant par rafales. A la nuit nous courûmes au large; et, à deux heures du matin, nous prîmes les amures à tribord pour rallier la terre.

19. Le 19 au jour, les vents passèrent à l'Ouest-Nord-Ouest; et nous fîmes route au Sud-Sud-Est, pour longer la côte, à environ deux lieues de distance: on gouverna successivement au Sud-Est et à l'Est-Sud-Est. Cette côte est beaucoup plus montueuse que la terre de Nuyts; mais elle est tout aussi aride, et offre aussi peu d'abri: il est vraisemblable qu'elle est également dépourvue d'eau. Le terrain en est si inégal, et les montagnes sont tellement entremêlées de terres basses, que vue de quatre à cinq lieues, elle semble être formée par un amas d'îles: il y a cependant quelques rochers peu éloignés de terre. A environ quatre heures après-midi, le cap Sud-Ouest étoit par notre travers à environ un mille de distance. L'approche de la nuit ne nous permit pas de passer entre les îles Maetsuiker de TASMAN et la grande terre; mais le rocher Mewstone fut laissé à tribord.

Nous louvoyâmes pendant toute la nuit à petites voiles;

et le lendemain 20 janvier, nous continuâmes à suivre la côte méridionale de la terre de Van-Diémen. Je comptois aller mouiller, le jour suivant, dans le détroit que nous avions découvert en 1792; mais, le vent étant devenu contraire dans la matinée du 21 janvier, M. Huon me demanda à aller relâcher au port le plus voisin; je me déterminai à entrer dans le port du Sud, vers lequel la bordée nous portoit, et dont nous n'étions plus qu'à quatre ou cinq lieues.

1793. JANVIER. 20. 21.

Le port du Sud n'avoit pas été entièrement sondé l'année précédente; on avoit seulement reconnu que le meilleur mouillage étoit près de la côte orientale, vis-à-vis d'une pointe de roche, située aux deux tiers de sa profondeur. Dans la vue de nous rendre plus directement à ce mouillage, on rangea d'assez près la côte orientale, qu'on laisse à bâbord en entrant. Comme il y a peu d'eau de ce côté, nous touchâmes légèrement. Nos embarcations auroient suffi pour nous mettre à flot; mais le vent ayant fraîchi du Sud-Ouest, nous fûmes forcés de porter une grosse ancre de l'arrière, à l'aide de laquelle nous mîmes très-aisément la frégate à flot sans qu'elle ait éprouvé la moindre avarie.

CHAPITRE XI.

Séjour au port du Sud. — Entrevues avec les habitans de la terre de Van-Diémen. — Réflexions générales sur les mœurs et le caractère de ce peuple. — Navigation dans le canal situé à la partie méridionale de la terre de Van-Diémen.

1793. JANVIER.

Le port du Sud a, dans cette saison, l'avantage inappréciable de fournir une grande abondance de très-bonne eau, que l'on peut faire avec une extrême facilité. Pour peu que l'on soit enfoncé dans ce port, on le voit fermé de toutes parts; par conséquent on y est à l'abri de tous les vents. Il a encore l'avantage d'être exposé à un courant d'air, et à de très-fortes rafales, qui en rendent la température assez fraîche, même en été, et qui en chassent toutes les exhalaisons putrides. Le thermomètre étoit tous les matins à 10 ou 12° de hauteur, et descendoit quelquefois jusqu'à 8° : dans les beaux jours, il montoit jusqu'à 22°. Les jours parfaitement clairs y sont cependant très-rares. Je pense que l'on doit attribuer au voisinage du cap méridional et des montagnes qui l'avoisinent, les temps nébuleux que nous y avons éprouvés : je ne doute pas qu'à une plus grande distance de ces montagnes, le temps ne soit plus constamment serein.

La saison de la sécheresse est celle où, d'après le récit

des voyageurs, le poisson semble s'éloigner des côtes voisines de l'établissement que les Anglois ont fait à la côte orientale de la Nouvelle-Hollande; mais nous en avons trouvé dans ce havre presque autant que l'année précédente. 1793. JANVIER.

Pendant que l'on étoit occupé à réparer les deux frégates et à compléter notre provision d'eau et de bois, j'envoyai visiter le port du Nord, dans lequel nous avions relâché en 1792. On trouva l'aiguade où nous avions fait notre eau entièrement à sec. Le jardin n'avoit pas réussi ; rien ou presque rien n'avoit poussé, soit que la saison fût peu favorable, ou que les graines qui avoient été semées fussent altérées. Je donnai ordre à M. LA HAYE, jardinier botaniste, de se rendre sur les lieux, pour tâcher d'en découvrir la cause. M. LA BILLARDIÈRE profita de cette occasion pour aller compléter la collection qu'il avoit faite en 1792, et recueillir les mêmes plantes dans deux saisons différentes.

Nous fûmes tourmentés, dans ce havre, ainsi que le capitaine COOK l'avoit été à la baie de l'Adventure, par de très-grosses mouches, dont la piqûre faisoit tomber promptement en putréfaction les oiseaux, les poissons, et généralement toute espèce de chair : le bourdonnement en est très-fort et très-importun. En général, les mouches sont beaucoup plus incommodes à la terre de Van-Diémen que dans nos climats.

On vit, outre des kangourous, deux autres espèces d'opossum, mais qui sont de forme différente et beaucoup plus petites.

1793. FÉVRIER. Il sembloit que notre arrivée à la terre de Van-Diémen en eût fait disparoître les habitans : on en découvroit par-tout des traces ; mais on n'en avoit pas vu un seul. Il est certain néanmoins qu'ils étoient venus dans les lieux voisins de notre mouillage : car on remarqua dans le port du Sud une case que l'on n'y avoit pas vue en 1792 ; et l'on ne retrouva plus, dans le port du Nord, une plaque de fer-blanc qui avoit été clouée à un arbre sur lequel on avoit sculpté une figure humaine.

La seconde course que MM. LA BILLARDIÈRE et LA
7. HAYE firent, le 7 février, au port du Nord, fut plus heureuse que toutes les précédentes : ils rencontrèrent des naturels ; et la première entrevue qu'ils eurent avec eux, établit tellement la confiance, qu'elle fut suivie de plusieurs autres entrevues, toutes aussi amicales, et faites pour donner l'idée la plus avantageuse des habitans de ce pays. Nous regrettâmes de n'avoir fait connoissance avec eux que dans les derniers momens de notre séjour : si nous avions pu prolonger notre relâche, nous aurions été vraisemblablement à portée d'obtenir des éclaircissemens très-intéressans sur la manière de vivre de ces hommes si voisins de la nature, et dont la franchise et la bonté contrastent si fort avec les vices de l'état de civilisation. L'excursion de MM. LA BILLARDIÈRE et LA HAYE dura deux jours : ils n'aperçurent aucun habitant dans le cours de la première journée ; cependant un des hommes qui les accompagnoient prétendit avoir vu des feux
8. peu éloignés du lieu où ils passèrent la nuit. Le lendemain,

ces deux messieurs allèrent seuls herboriser à quelque distance de la case qui leur avoit servi d'asile, et où ils avoient laissé leurs effets. Pendant qu'ils étoient occupés à leurs récoltes, ils entendirent quelques voix dans les broussailles; et ils ne tardèrent pas à voir un nombre assez considérable de naturels. Ignorant leurs dispositions, la prudence exigeoit qu'ils vinssent promptement prendre leurs fusils et rejoindre leurs compagnons. Les naturels les suivirent : on leur fit signe de quitter leurs armes; et ils posèrent à terre l'espèce de javelot terminé en pointe, dont ils se servent avec adresse et avec assez de force pour le ficher dans un arbre : je pense qu'ils en font usage contre les animaux; et c'est, à ce qu'il paroît, leur seule arme offensive. Ces messieurs quittèrent aussi leurs fusils : les naturels s'avancèrent avec confiance; et, dès ce moment, la plus parfaite cordialité s'établit. Quelques-unes des femmes ne craignirent pas de s'approcher : elles étoient, ainsi que les hommes, entièrement nues. On voulut faire connoître à ces naturels l'usage de nos armes à feu; l'explosion d'un premier coup de fusil mit les femmes en fuite : les hommes en parurent effrayés; mais ils ne s'éloignèrent pas. Cependant, quand ils virent recharger les armes, ils firent signe de ne pas continuer.

1793. Février.

Lorsque MM. les naturalistes reprirent le chemin du rivage, les naturels voulurent les accompagner, et se mirent en marche avec eux. L'équipage du canot vint à leur rencontre; et les mêmes signes d'amitié eurent lieu entre les naturels et ces nouveaux-venus. Une telle confiance semble ne devoir laisser

1793. FÉVRIER.

aucune incertitude sur les dispositions pacifiques de ce peuple; mais on pourroit croire que l'expérience qu'ils ont pu faire antérieurement de la supériorité de nos armes, auroit également produit cette apparence d'amitié, si un trait plus décisif ne prouvoit, de la manière la plus convaincante, qu'ils ne sont pas mal-faisans, lors même qu'ils n'ont rien à redouter de ces armes qui leur inspirent une si grande terreur. Lorsque MM. LA BILLARDIÈRE, LA HAYE et leurs deux compagnons de course passèrent près de la case où ils s'étoient reposés pendant la nuit, les naturels leur firent connoître qu'ils les avoient vus couchés et endormis : M. LA HAYE croyoit en effet avoir entendu rompre assez près de lui des branches d'arbres. Ces quatre personnes surprises sans défense, au milieu de la nuit, auroient certainement été les victimes de la férocité de ces sauvages, si ces derniers avoient été aussi méchans qu'ils le parurent à M. MARION en 1772 : les entrevues que nous eûmes par la suite avec eux, annoncent au contraire qu'ils sont bons et sans méfiance.

On les avoit menés, en allant rejoindre le canot, au jardin que nous avions fait l'année précédente au port du Nord, M. LA HAYE l'examina avec plus de soin que la première fois; il trouva que quelques plants de chicorée, de choux, d'oseille, de radis, de cresson, et quelques pommes de terre, avoient poussé, mais qu'ils n'avoient donné que les deux premières feuilles séminales. Pendant qu'il regardoit avec une extrême attention tous les compartimens de ce jardin, un des naturels lui montra les plantes qui avoient levé ; et il les

les distinguoit parfaitement des plantes indigènes, quoiqu'elles fussent presque imperceptibles. M. LA HAYE attribua, avec raison, le peu de succès de ce potager à ce que les graines avoient été semées dans une saison trop avancée. 1793. FÉVRIER.

Cette première entrevue excita dans les deux frégates un extrême desir de visiter des hommes si bons, et si différens de l'idée qu'on se forme de tous les sauvages, d'après les relations des différens voyageurs. Un canot de L'ESPÉRANCE alla, le lendemain 9 février, au port du Nord : on trouva les naturels rapprochés du bord de la mer; et l'on fut à portée de les voir plus long-temps, et d'être témoins d'un de leurs repas. Ils étoient séparés par familles; et il y avoit autant de feux que de familles. Le mari étoit placé auprès de sa femme; l'un et l'autre étoient entourés de leurs enfans. Plusieurs personnes s'assirent à côté d'eux; et la présence de ces étrangers ne les dérangea en aucune manière. Leur repas consistoit en oreilles de mer et en coquillages qu'ils font cuire sur le brasier. Ils firent goûter sans peine de leurs mets à ceux qui témoignèrent le desir d'en manger; mais ils ne voulurent toucher à aucun des nôtres : leur répugnance n'a été surmontée que pour accepter quelques pattes de homard, qui furent présentées à l'un d'eux par M. VENTENAT; cette nourriture sans apprêt leur étoit trop connue pour leur être suspecte. Ils témoignèrent le même éloignement pour les boissons qui leur furent offertes. Peut-être le souvenir de quelque fâcheux événement occasionné par des mets qui leur étoient inconnus, et qui leur avoient été présentés par des étrangers, 9.

1793. FÉVRIER.

leur a-t-il inspiré cette aversion, ou l'espèce de méfiance dont ils ne nous ont d'ailleurs donné des marques que dans cette seule circonstance. Je serois porté à croire, d'après la confiance qu'ils nous ont témoignée dans toutes les autres occasions, qu'ils ne veulent manger que des mets dont une habitude contractée dès l'enfance, qui a pour eux la force de l'instinct, leur a fait connoître l'usage.

Mais un spectacle plus intéressant encore que celui de leurs repas, c'étoit de voir les témoignages de tendresse que ces hommes simples et bons prodiguoient à leurs enfans. Cette première affection de la nature est parmi eux dans toute sa pureté et toute sa force. Ils les caressoient, et jouoient avec eux de la manière la plus intéressante. Les petites querelles de ces enfans étoient apaisées sans violence et par une légère correction, suivie de caresses qui faisoient promptement cesser les pleurs. Oh ! que les peuples civilisés et qui s'enorgueillissent de l'étendue de leurs connoissances, auroient à s'instruire à cette école de la nature !

La séparation des divers ménages aux heures des repas, donna lieu à une observation qui a été regardée comme certaine par les personnes qui l'ont faite, et qui a été combattue par beaucoup d'autres. Dans deux de ces ménages, un seul homme étoit au même feu, entre deux femmes, dont chacune avoit ses enfans auprès d'elle. L'on soupçonna que ces deux femmes appartenoient à ce même homme : on le lui demanda par les signes les plus expressifs ; et l'on crut comprendre qu'il faisoit connoître que l'une et l'autre étoient

à lui, ainsi que leurs enfans. Les mêmes signes furent employés pour lui demander s'il en usoit avec la même liberté à l'égard des autres femmes et de celles-ci : il rejeta cette idée avec horreur, en montrant les hommes à qui elles étoient unies. Ces mêmes familles, vues le lendemain par d'autres personnes, s'offrirent sous un point de vue différent de celui sous lequel on les avoit vues la veille; et il fut impossible d'obtenir des éclaircissemens sur ce fait que je desirois constater. Au reste, dans une peuplade aussi peu nombreuse, qui ne connoît d'autres lois que celles de la nature, la pluralité de femmes ne peut exister que passagèrement, et dans certaines circonstances; elle doit avoir lieu quand le nombre des filles excède celui des garçons, parce que, dans cet état de nature, nul individu de l'un ou de l'autre sexe ne peut rester oisif : mais lorsque le nombre des uns et des autres est le même, un seul homme ne peut avoir plusieurs femmes, parce qu'il n'en jouiroit qu'au préjudice de quelque autre membre de la société.

1793. FÉVRIER.

On a cru remarquer que c'étoit aux deux hommes les plus robustes que cet excédant de femmes étoit tombé en partage : est-ce à raison de leur force ? est-ce un choix libre des femmes mêmes, ou une convention de la peuplade ? c'est ce dont on ne pouvoit être instruit que par un plus long séjour parmi eux. Peut-être seroit-on disposé à croire que la première femme doit être affligée de s'en voir associer une seconde, et que ce doit être un sujet de jalousie et de discorde dans le ménage : mais comme les fonctions pénibles

1793. FÉVRIER. sont, à leur égard, plus multipliées, et reviennent plus souvent que les témoignages d'amitié de leurs maris, il me paroît que l'une et l'autre femme ne peuvent que gagner à cette association.

La seconde entrevue se passa, ainsi que la première, avec tous les témoignages de la plus sincère cordialité: quoique le nombre des curieux fût plus considérable, les naturels ne témoignèrent aucune inquiétude. Il est vrai, et c'est une justice que je dois rendre aux équipages des deux frégates, que l'on évita avec soin ce qui pouvoit leur causer quelque ombrage : tous les matelots, à l'envi, se dépouillèrent de ce qu'ils avoient pour le leur donner.

10. Le 10, nous eûmes une troisième entrevue, qui confirma l'opinion que l'on s'étoit formée de ces hommes simples et bons, en qui l'on n'avoit aperçu aucun des vices que l'on reproche à tous les habitans du grand Océan. Il existoit entre eux et nous une telle familiarité, qu'ils assistoient à nos repas avec le même plaisir que nous marquions à être témoins des leurs; mais, cette troisième fois, nous fûmes mieux servis par les circonstances, et nous vîmes la manière dont se fait la pêche qui fournit à leur subsistance. Le hasard fit aussi découvrir qu'ils mangent du goêmon; car, voyant une des longues feuilles de cette plante marine entre les mains d'un des officiers, ils la prirent, la firent griller et la mangèrent. A l'heure destinée pour leur repas, les femmes allument le feu où doivent être cuits les alimens; elles allument ensuite plusieurs autres feux moins considérables dans les

environs du premier. Après avoir attaché autour de leur cou un sac destiné à recevoir leur pêche, elles plongent, armées d'un petit bâton aminci par le bout, avec lequel elles prennent des homards, des oreilles de mer et d'autres coquillages, qu'elles déposent dans le sac dont elles se sont munies. Sorties de l'eau, elles se mettent entre plusieurs des petits feux préparés d'avance, pour se sécher en tout sens, et vont ensuite se placer autour du feu principal, où elles font cuire le produit de leur pêche, qu'elles distribuent à leurs maris et à leurs enfans : elles renouvellent cet exercice jusqu'à ce que l'appétit de toute la famille soit satisfait. Les femmes vont aussi chercher à boire pour tout le ménage : ce dernier usage paroît commun à cette peuplade, ainsi qu'à tous les habitans des îles du grand Océan. Quand on fit signe aux hommes qu'ils auroient dû leur épargner cette peine, on crut comprendre qu'ils répondoient que cet exercice les feroit mourir: mais le signe dont ils se servirent, pouvoit également exprimer que leur rôle étoit de se reposer; et c'est ce qui me paroît le plus vraisemblable. 1793. Février.

Ils annoncèrent, dans cette entrevue, qu'ils viendroient au port où nous étions mouillés, après deux révolutions du soleil; et ils tinrent parole : nous les aperçûmes en effet le 12, assez près de nous. Ils allumèrent des feux pour se faire reconnoître ; et nous allâmes avec empressement les joindre : nous ne trouvâmes en tout que cinq hommes et plusieurs enfans; mais les femmes n'étoient pas sans doute bien éloignées. Après les avoir comblés de présens, on les 12.

1793. FÉVRIER.

engagea à venir à bord; et, pour exciter leur curiosité, on fit voir au plus intelligent d'entre eux, les bâtimens dans une lunette d'approche. Plusieurs vinrent jusqu'au canot; mais lorsqu'ils y furent rendus, ils refusèrent de s'embarquer. Un seul, et c'est celui qui avoit regardé dans la lunette, se décida à venir, sans témoigner de méfiance ni de crainte. On le mena à bord de LA RECHERCHE; je n'y étois pas alors : mais je ne tardai pas à m'y rendre, sans me douter cependant de la rencontre que je devois y faire. Ce fut avec autant de plaisir que de surprise que je vis cet homme, qui avoit osé se livrer, seul et sans défense, à la merci de gens dont les dispositions lui étoient inconnues. Sa confiance me parut faite pour donner l'idée la plus favorable de cette peuplade, mais surtout de cet homme, remarquable d'ailleurs par une belle stature et par son intelligence. Tout ce qu'il vit à bord, étoit nouveau pour lui, et ne pouvoit manquer de lui causer un grand étonnement; aussi le manifestoit-il à chaque nouvel objet qui se présentoit à sa vue : il parcourut toutes les parties du vaisseau. On lui fit voir des cochons, des chèvres, des poules et des oies: il parut reconnoître les oies, sans doute parce que ces oiseaux ressemblent beaucoup aux cygnes, qui sont communs à la Nouvelle-Hollande. Je lui donnai un coq; et j'y aurois ajouté volontiers des poules, s'il ne nous avoit fait signe qu'il alloit manger le coq qui étoit entre ses mains. Je crains qu'une chèvre et un jeune bouc que j'ai laissés dans les bois, n'éprouvent le même sort. Lorsqu'il eut visité toutes les parties de la frégate, on le reconduisit à terre, où il fut

reçu avec empressement par ses compatriotes, qui, m'a-t-on dit, avoient témoigné quelque inquiétude de la durée de son absence. Mais je suis disposé à croire que l'on prit pour de l'inquiétude ce qui n'étoit que l'effet de l'impatience qu'ils avoient de se remettre en route, parce que le soleil baissoit et qu'ils étoient pressés d'aller rejoindre leurs femmes; car, en nous quittant, ils annoncèrent qu'ils reviendroient le lendemain. Mais le vent nous ayant permis d'appareiller à la pointe du jour, nous ne pûmes les attendre : il fallut en profiter pour aller à la rencontre du canot que j'avois expédié depuis quatre jours dans le détroit, pour en compléter la reconnoissance.

1793. FÉVRIER.

Le mardi gras fut le jour où l'entrevue dont nous venons de parler, eut lieu. Les équipages des deux frégates étoient à terre presque en entier. Ce fut à qui donneroit le plus de vêtemens à nos nouveaux amis; on les couvrit d'étoffes de toute espèce; on leur pendit au cou des médailles, des sonnettes, des miroirs, des colliers, &c. C'étoient de véritables figures de carnaval : au reste, ces divers objets ne faisoient pas sur eux une grande impression; ils desiroient, à la vérité, tout ce qu'ils voyoient, mais ils l'abandonnoient sans peine. Tout paroissoit les distraire, et rien ne pouvoit les occuper: ils sont, à cet égard, comme les enfans. Quand on offrit, les jours précédens, des colliers et d'autres ornemens aux femmes, elles en parèrent leurs enfans, et ne voulurent rien garder pour elles. La facilité avec laquelle les naturels nous laissoient caresser ces enfans, prouve l'extrême confiance

1793. Février. qu'ils avoient en nous; jamais ils n'ont été inquiets de les voir entre nos bras.

Comme ils ne présumoient pas qu'une aussi grande quantité d'hommes pût être sans femmes, ils crurent sans doute qu'un même vêtement confondoit les sexes; aussi tous ceux à qui leur jeunesse ou une figure plus agréable pouvoit faire trouver un peu de rapport avec le sexe féminin, eurent-ils à subir une visite très-exacte.

Quoique bien pris dans leur taille, et d'une belle corpulence, ils ont les bras et les jambes très-grêles; la forme des nôtres les surprenoit beaucoup, et ils tâtoient avec surprise les mollets de ceux qui étoient à portée d'eux.

La position des femmes, lorsqu'elles sont assises, est assez remarquable; un de leurs talons est placé de manière à couvrir les parties naturelles: mais leur entière nudité dans toute autre situation, ne permet pas de supposer que ce soit par pudeur qu'elles cachent ce qu'elles ne craignent pas de laisser voir quand elles ne sont pas assises. Les jeunes filles ont fait quelques difficultés avant de s'approcher de nous: cependant on a toujours réussi à les faire venir; et comme il n'y a point eu d'indiscrétion commise, les hommes n'ont témoigné aucune espèce de jalousie. La seule chose qu'ils aient paru vouloir dérober à notre vue avec beaucoup de soin, ce sont leurs armes, lesquelles ont toujours été cachées dans le bois et gardées par des femmes qui jetoient de grands cris quand on en approchoit. Il est difficile de pénétrer leur motif; car j'ai de la peine à me persuader que ce fût uniquement pour

mettre

mettre en sûreté ces armes peu redoutables et faciles à remplacer, qu'ils tâchoient de nous éloigner du lieu où nous présumions qu'elles avoient été déposées. Ce lieu seroit-il consacré à la Divinité? Mais aucune de leurs actions n'a pu nous faire soupçonner qu'ils eussent des idées religieuses. On a vainement essayé d'obtenir des éclaircissemens sur cet objet; ils n'entendoient pas ce qu'on vouloit leur demander : aucun signe n'a pu le leur faire comprendre; je suis disposé à en conclure que l'idée de la Divinité leur est étrangère. Cependant il faudroit les avoir fréquentés plus long-temps pour se permettre d'affirmer quelque chose à cet égard.

1793. FÉVRIER.

Parmi les animaux qu'on leur fit voir, il y avoit un singe qui d'abord les étonna beaucoup, et qui finit par les amuser. On leur montra aussi un chevreau : je ne sais s'il fut jugé d'une espèce plus relevée que le singe ; mais ils lui proposèrent de s'asseoir en répétant le mot *médi* [asseyez-vous] : c'est un terme de leur langue qui nous est trop familier pour qu'on ait pu s'y méprendre.

Quoique tout ce qui frappoit leur vue excitât leurs desirs, nous ne remarquâmes pas qu'ils fussent enclins au larcin; ils n'insistoient jamais quand on leur refusoit ce qu'ils avoient demandé. Les petits enfans à qui on avoit donné des couteaux, s'amusoient à couper les boutons de nos habits; mais c'étoit plutôt un essai de leur adresse qu'un vol, puisqu'ils ne les cachoient pas après les avoir détachés. Une petite espiéglerie d'un jeune homme prouve d'une manière moins douteuse, qu'ils n'ont pas en général ce vice, si reproché aux

1793. FÉVRIER.

insulaires du grand Océan, et qui a souvent obligé les Européens à les traiter avec rigueur. Le jeune homme dont je viens de parler, aperçut un sac rempli de coquillages qui avoit été caché par un matelot, ou peut-être qui avoit été simplement placé sur un arbre : il l'emporta, le laissa chercher long-temps, et finit par le remettre où il l'avoit pris, en se moquant de celui qui croyoit l'avoir perdu. Jamais nous n'avons remarqué en eux la moindre apparence d'humeur ou de colère. Leur manière d'être ne s'est pas démentie un seul instant ; ils ont toujours été obligeans à notre égard, ont paru vivre entre eux avec beaucoup d'accord : nous n'avons remarqué, ni dans leur conduite, ni dans leurs mœurs, rien qui pût affoiblir l'opinion avantageuse qu'ils nous avoient d'abord donnée de leur caractère. Oh! que l'on dut rougir de les avoir soupçonnés, l'année dernière, de se nourrir de chair humaine! Ce sont des hommes intéressans sous tous les rapports, et avec lesquels j'aurois souhaité que nous eussions passé tout le temps que nous avons été forcés de rester à ce mouillage.

La peuplade que nous avons vue, semble offrir la plus parfaite image du premier état de société, où les hommes ne sont pas encore agités par les passions, ni corrompus par les vices qu'entraîne quelquefois la civilisation. Composée de quelques familles réunies, sans autre propriété que celle de leurs femmes et de leurs enfans, elle ne doit avoir dans son sein aucune cause de dissension : n'ayant d'autres chefs que ceux qui sont désignés par la nature elle-même, c'est-à-dire les pères de famille et les vieillards, il doit exister, entre les

hommes qui la composent, une affection mutuelle, dont les liens se resserrent encore par les mariages qu'ils sont obligés de contracter dans le petit nombre de familles qui vivent rassemblées. Ces hommes, assurés d'ailleurs de trouver facilement leur subsistance, doivent jouir de la paix et du contentement. Aussi leur physionomie ouverte et riante offre-t-elle l'image d'une félicité qui n'est jamais troublée par des réflexions importunes, ni par des desirs impuissans. Moins avancés sans doute dans la civilisation que les peuples de la Nouvelle-Zéelande, ils n'en ont pas non plus l'humeur féroce. Les haines qui divisent les habitans de cette île, paroissent être inconnues à ceux de cette partie de la Nouvelle-Hollande.

1793. FÉVRIER.

De tous les objets que nous avions offerts à nos bons amis de la terre de Van-Diémen, nous ne leur en avions donné aucun sans leur en avoir fait connoître l'usage. Celui d'entre eux que j'ai annoncé comme le plus intelligent, se servit très-promptement, et avec adresse, d'une hache dont on lui fit présent : il en donna plusieurs coups à un arbre dans le même sens, et si juste qu'il frappoit toujours au même point. On lui fit voir qu'il falloit que ce fût tantôt dans un sens et tantôt dans un autre : il le comprit très-bien, et il abattit l'arbre sur-le-champ. L'usage de la scie lui devint aussi très-promptement familier. Il apprit à se servir d'hameçons. On alluma devant lui, avec un verre de lunette, un morceau de l'amadou dont les habitans se servent et qui est d'écorce d'arbre. Il essaya d'en allumer un autre morceau. De toutes les leçons qu'il a reçues, c'est certainement celle qu'il retiendra

1793. FÉVRIER. le mieux, parce qu'en voulant diriger le point lumineux sur cet amadou, il le détourna sur sa cuisse et il ressentit une douleur qui ne lui permettra jamais d'oublier l'effet de ce verre.

Nous avons formé un vocabulaire de quelques mots du langage des habitans de la terre de Van-Diémen. Nous leur avons fait redire plusieurs fois le même mot; et lorsqu'ils l'ont répété, ils ont toujours désigné l'objet dont on leur avoit d'abord demandé le nom. On a fait les mêmes questions à plusieurs d'entre eux; et l'on a employé les mêmes moyens pour s'assurer si l'on avoit bien saisi leur prononciation : nous ne nous sommes jamais aperçus qu'il y ait eu la moindre contradiction dans leurs réponses. D'après toutes ces précautions, nous croyons que l'on peut compter sur l'exactitude des différens vocabulaires recueillis par plusieurs personnes d'entre nous, et entre lesquels il ne s'est trouvé que très-peu de différence. Mais il faut en conclure que l'idiome des habitans de cette partie de la côte est très-différent de celui des naturels vus à la baie de l'Adventure par le capitaine COOK : car on n'a pas trouvé le moindre rapport entre les mots de notre vocabulaire et les mots de celui de M. ANDERSON qui doivent avoir la même signification.

Il paroît que nous étions au port du Sud au moment où les habitans commençoient à se rapprocher de ce lieu, pour venir y chercher une subsistance qu'il leur est plus facile de s'y procurer en été que dans la saison rigoureuse. Quand nous arrivâmes dans ce port, leurs feux nous firent juger qu'ils devoient être au Nord du grand lac, qui est peu éloigné du

port du Nord : ces feux se rapprochèrent chaque jour ; et il me parut que les naturels devoient continuer leur course vers le cap méridional : car, quelque intimité qui ait régné entre nous, je ne pense pas qu'ils soient venus au port du Sud uniquement pour nous voir. La peuplade que nous avons vue, étoit composée de quarante-huit individus, dont dix hommes jeunes ou vieux, quatorze femmes de divers âges, et vingt-quatre enfans depuis un an jusqu'à douze, parmi lesquels le nombre des garçons égaloit celui des filles.

1793. FÉVRIER.

M. LA BILLARDIÈRE trouva un arbrisseau dont il jugea que la feuille pouvoit entrer dans la composition des boissons antiscorbutiques, pour suppléer à la sapinette : lui-même en fit l'essai. Cette production végétale a, sans doute, la vertu que lui attribue ce naturaliste ; mais elle fut trouvée si désagréable au goût par les équipages, qu'ils préférèrent le breuvage qu'on leur préparoit journellement, et qui étoit fait avec du malt d'orge et de la mélasse, conformément au procédé indiqué dans un mémoire Anglois, approuvé par la société royale de Londres. Le chirurgien jugea d'ailleurs que la nouvelle boisson seroit trop astringente, et peu convenable pour une campagne telle que la nôtre, qui exigeoit plutôt l'usage d'un régime opposé.

Le séjour assez long que nous fîmes dans le port du Sud, nous permit d'en lever le plan avec beaucoup plus de détails que nous n'avions pu le faire l'année précédente. M. JOUVENCY, ingénieur-géographe de l'expédition, fut chargé de

1793. FÉVRIER. cette opération. M. LA SEINIE sonda le port; et les sondes qu'il prit, furent rapportées sur le plan de M. JOUVENCY. Mais, comme nous ignorions l'heure de la marée, on n'a pu désigner si ces sondes avoient été prises de haute ou de basse mer. Au reste, des bâtimens qui tirent treize pieds d'eau, peuvent entrer dans le port du Sud à toutes les époques de la marée; mais ils doivent passer plus près de la côte qu'on laisse à tribord en entrant, que de celle de bâbord.

J'avois envoyé un canot commandé par M. DE SAINT-AIGNAN, pour aller, avec M. BEAUTEMPS-BEAUPRÉ, sonder les passes qui sont entre la terre et les brisans que nous relevions à l'Est de notre mouillage. On trouva assez d'eau dans toutes ces passes; mais celle qui est la plus proche de terre, est embarrassée de goëmon. Le passage qui existe entre le brisant du milieu et les brisans les plus au large, est libre; et l'on y trouve de onze à douze brasses d'eau. Je pris la résolution de suivre ce dernier passage pour aller dans le détroit. MM. DE SAINT-AIGNAN et BEAUTEMPS-BEAUPRÉ visitèrent aussi la baie des Moules, qui n'avoit été reconnue que très-imparfaitement en 1792. Quoique cette baie soit ouverte au Sud-Est, ils remarquèrent que des bâtimens de moyenne grandeur pouvoient s'y mettre à l'abri de tous les vents, en mouillant derrière deux îlots ou rochers près desquels il y a quatre ou cinq brasses d'eau, sur un fond de sable. On trouva une grande quantité de moules et d'autres coquillages sur les bords d'une espèce de rivière

ou canal dont l'eau est salée, et qui a son embouchure dans la partie la plus enfoncée de la baie. 1793. FÉVRIER.

Nous observâmes, tous les jours, les marées qui ont lieu dans le port du Sud; mais nous remarquâmes, ainsi que l'année précédente, qu'elles sont tellement modifiées par les vents, qu'il est impossible d'en suivre le cours. Il paroît cependant, malgré ces grandes irrégularités, que la mer monte et descend une seule fois par vingt-quatre heures, et qu'elle ne s'élève jamais de plus de cinq pieds dans les nouvelles et pleines lunes.

La déclinaison de l'aiguille aimantée éprouva, dans ce port, d'étonnantes variations : les deux observatoires étoient éloignés l'un de l'autre de trois cents toises; la déclinaison observée par plusieurs azimuths, à l'observatoire de LA RECHERCHE, étoit de 3°, et elle fut trouvée de 8° à celui de L'ESPÉRANCE. Nous voulûmes vérifier si cette grande différence provenoit des boussoles; en conséquence on porta la boussole de LA RECHERCHE à l'observatoire de L'ESPÉRANCE, et celle de L'ESPÉRANCE à l'observatoire de LA RECHERCHE : d'après les nouvelles observations qui furent faites, on reconnut que la différence des déclinaisons observées avoit été produite par l'attraction des parties ferrugineuses du terrain sur lequel les boussoles avoient été posées. Il y eut aussi un degré de différence entre les déclinaisons observées sur deux lieux qui n'étoient éloignés que de quelques toises. Mais ce qui paroît plus étonnant, c'est que la cause, quelle qu'elle fût, qui faisoit varier l'aiguille dans le sens

1793. FÉVRIER. horizontal, n'ait eu que peu ou point d'influence sur l'inclinaison de cette même aiguille : cette inclinaison fut trouvée, à l'observatoire de L'ESPÉRANCE, de 71° 1', et à celui de LA RECHERCHE, de 72°.

La latitude du port du Sud est de 43° 34' 30" australe; la longitude est de 144° 36' 54" occidentale. La montre n.° 14 avançoit, en vingt-quatre heures, de 8"08 sur le temps moyen, le 9 février 1792, à 7h 37'. Son retard absolu sur le temps moyen du port du Sud, étoit de 9h 33' 46" 83.

Pendant notre relâche, le temps fut peu favorable aux observations; les nuits furent presque toujours sombres, et nous ne pûmes observer ni occultations d'étoiles, ni éclipses du premier satellite de Jupiter. La longitude de ce port a été fixée par un grand nombre de résultats de distances de la lune au soleil [a].

13. Le 13, nous mîmes à la voile avec un vent d'Ouest-Sud-Ouest, variable au Sud-Ouest, et soufflant par rafales. Je chargeai M. DE SAINT-AIGNAN de diriger la route des frégates dans la passe qu'il avoit sondée. Lorsque nous eûmes dépassé les brisans dont elle est bordée, nous fîmes route

[a] La longitude du port du Nord et celle du port du Sud ont été conclues des distances observées en 1792, et de celles qui l'ont été en 1793. Nous n'avons pas eu égard, en faisant le calcul, à la petite différence de méridiens qui existe entre les deux observatoires. Nous croyons devoir faire remarquer ici que la longitude du port du Sud doit être de 21" plus à l'Est que celle du port du Nord : c'est pourquoi nous la fixons à 144° 36' 54", au lieu de 144° 36' 33", comme on lit dans le *II.e vol. pag. 480.* [N. D. R.]

pour

pour nous rendre dans le détroit, en longeant, à un demi-mille de distance, la côte qui nous restoit à bâbord. Nous passâmes à l'ouvert de la baie des Moules; et nous ne commençâmes à nous éloigner de terre, que lorsque nous fûmes parvenus à la pointe méridionale de l'entrée de la baie de l'Espérance. Nous avions eu froid dans la matinée; mais dès que nous eûmes doublé l'île du Satellite, la température changea, et la chaleur devint assez forte. Les vents tenant de l'Ouest, on rangea la côte de bâbord avec confiance. Lorsque nous doublions la pointe de Riche, le bâtiment fut tout-à-coup arrêté sans avoir reçu la moindre secousse; et nous ne nous aperçûmes qu'il étoit échoué que parce qu'il n'alloit plus de l'avant. L'ESPÉRANCE éprouva le même sort : c'étoit heureusement vers la fin du jusant. Des ancres furent portées sur-le-champ de l'arrière de la frégate, pour la déséchouer en virant au cabestan : on roidit d'abord fortement le câble, et l'on attendit le changement de la marée. Au commencement du flot, les vents varièrent vers le Nord; et, à l'aide des voiles qu'on avoit mises sur les mâts et de la mer montante, à huit heures du soir les deux bâtimens se trouvèrent à flot.

1793. FÉVRIER.

Dans le courant de l'après-midi, on vit sortir de la baie de l'Isthme le canot que j'avois expédié sous les ordres de M. DE WELLE; il nous joignit avant le coucher du soleil. Après avoir remonté jusqu'à quatre lieues en dedans de la rivière Huon, M. DE WELLE avoit conduit M. BEAUTEMPS-BEAUPRÉ dans la baie de l'Isthme, d'où l'on découvre

1793. FÉVRIER.

parfaitement le cap Cannelé, l'île aux Pingouins, et les terres que COOK avoit prises pour les îles Maria. La facilité de mesurer une base sur la langue de terre qui sépare la baie de l'Isthme de celle de l'Adventure, m'avoit engagé à donner ordre à M. DE WELLE d'y aborder, afin de donner à M. BEAUTEMPS-BEAUPRÉ les moyens de fixer avec exactitude la position de ces points principaux. La rivière Huon, dans laquelle les circonstances n'avoient pas permis de s'enfoncer l'année dernière, se présente d'abord comme une espèce de bras de mer d'environ un mille et demi de largeur, qui commence par prendre sa direction au Nord-Ouest, et forme un coude à sept milles en dedans de son entrée, et se prolonge ensuite au Nord, quelques degrés Est, dans l'espace de cinq milles. On ne trouva pas le fond avec une ligne de quinze brasses dans la partie qui se dirige au Nord-Ouest; mais, à l'endroit où le canal forme le coude, on trouva onze brasses et demie d'eau sur un fond de vase, et ensuite huit brasses : le brassiage diminuoit à mesure que l'on avançoit. A l'extrémité de ce bras de mer, on rencontra l'embouchure d'une rivière, qui est fermée par une barre, où il n'y a qu'une brasse d'eau : près de cette embouchure, l'eau étoit presque douce. Le port des Cygnes est sur la rive orientale de la rivière Huon, et est situé à environ un mille et demi en dedans de l'entrée : c'est encore une retraite excellente, où l'on peut mouiller à l'abri de tous les vents, par cinq et six brasses d'eau, sur un fond de vase. On découvrit au bord occidental de la même rivière un grand ruisseau,

dans lequel les plus grosses chaloupes peuvent entrer. Son embouchure est marquée sur la carte par 43° 14′ 10″ de latitude. 1793. FÉVRIER.

On ne vit aucune trace d'habitans sur le rivage de la rivière Huon; on n'aperçut même pas de feux qui pussent faire présumer qu'ils n'étoient pas éloignés. Lorsqu'on fut rendu à l'endroit où elle forme un coude, on vit la mer couverte de cygnes; on les tiroit, du canot, à bout portant, sans que jamais ils aient essayé de se réfugier à terre: c'est en faisant route qu'on en a tué un assez grand nombre pour nourrir l'équipage du canot pendant toute sa course, et pour en rapporter encore à bord quinze ou seize. Si le canot n'avoit pas eu une autre destination, l'on eût pu facilement, dans une journée, en tuer assez pour remplir plusieurs embarcations.

La baie de l'Isthme offrit à l'équipage du canot une grande quantité de poissons et de coquillages, tels que des raies, de petits mulets, des morues, des moules, des huîtres, &c.; mais l'ample provision qu'il avoit de cygnes, lui fit dédaigner ce dernier genre de nourriture.

Le lendemain 14, nous restâmes au mouillage; et les équipages se reposèrent. Je fis prier M. HUON d'expédier une des embarcations de L'ESPÉRANCE, pour reconnoître le port du Nord-Ouest, situé sur la côte de bâbord, près de la sortie du canal: je fis de nouveau partir un canot de LA RECHERCHE, sous les ordres de M. WILLAUMEZ, pour aller visiter les baies profondes que nous avions aperçues en 1792 au fond de la baie des Tempêtes, et vérifier si les 14.

1793. FÉVRIER. terres appelées par COOK *îles Maria* étoient séparées de la terre de Van-Diémen par un détroit; ce qui me paroissoit encore problématique, d'après les cartes de M. MARION, du capitaine COOK et de TASMAN.

15 et 16. Le 15 et le 16, nous essayâmes plusieurs fois de mettre sous voile : mais le peu de vent qui souffla presque toujours de la partie du Nord, et les courans contraires, nous forcèrent de laisser retomber l'ancre presque aussitôt qu'elle fut levée. Dans la nuit du 15 au 16, il devoit y avoir deux éclipses des satellites de Jupiter. MM. ROSSEL et DE BONVOULOIR allèrent à terre pour les observer : mais le temps, qui avoit été très-beau pendant tout le jour, s'obscurcit à l'entrée de la nuit; le ciel se couvrit de nuages, et força les observateurs à revenir à bord. On profita de ces deux jours pour envoyer jeter la seine dans la baie de l'Isthme; et l'on en rapporta, chaque fois, une quantité considérable de grosses raies du poids d'environ cent livres, et d'autres petits poissons en assez grande abondance. L'ESPÉRANCE pêcha une raie pesant deux cent soixante livres.

On vit, le 16, des naturels sur la côte orientale du canal, et assez près de la baie de l'Adventure. On alla les joindre dans l'après-midi : ils étoient au nombre de dix-huit, dont quatre enfans de douze à quinze ans, tous mâles. Ils furent trouvés, en général, d'une plus belle stature que ceux que nous venions de quitter, quoiqu'ils parussent être de la même race. Ils parloient le même langage, et ils comprirent un grand nombre de mots de notre vocabulaire : nous en profitâmes

pour l'augmenter de plusieurs mots dont ils nous apprirent la signification. 1793. FÉVRIER.

L'explosion d'un coup de fusil causa à ces naturels un effroi que nous n'avions pas remarqué dans ceux avec lesquels nous avions communiqué précédemment. M. DE SAINT-AIGNAN étoit très-porté à croire que parmi ces hommes se trouvoient quelques-uns de ceux qu'il avoit vus en 1792. Il en jugea par divers signes qu'ils firent, et qui sembloient désigner la route que nos frégates avoient prises pour sortir du détroit.

Le 17, on mit à la voile pour la seconde fois de la journée, comptant sur le courant du flot : mais à peine fut-il sensible ; cependant le vent passa pour quelques momens au Sud-Ouest, et nous fit avancer de plus de deux lieues : on mouilla de nouveau à huit heures du soir. Il paroît que les vents qui se font sentir au large, ne pénètrent pas toujours dans ce canal, à en juger du moins par les brises légères et variables, et par les calmes que nous y éprouvâmes cette année. 17.

Un nouvel appareillage nous mit, le 18, près de l'extrémité du canal ; et c'est là où je voulois attendre le retour du canot commandé par M. WILLAUMEZ. La continuité des vents très-forts de Sud-Ouest, qui avoient soufflé pendant deux jours de suite, me donna de l'inquiétude pour cette embarcation, qui n'étoit partie qu'avec quatre jours de vivres. Nous étions au cinquième jour ; et les vents ne lui permettoient pas de revenir. 18.

Je me décidai, le 19, à envoyer L'ESPÉRANCE chercher 19.

1793. FÉVRIER.

un mouillage en dehors du canal, afin qu'elle pût détacher avec moins d'inconvéniens ses embarcations dans tous les golfes que le canot de LA RECHERCHE avoit eu ordre de visiter. Comme le lieu du rendez-vous que j'avois donné à M. WILLAUMEZ, étoit à la sortie du canal, je devois rester au mouillage pour l'attendre. L'ESPÉRANCE mit sous voile à cinq heures et demie ; et bientôt nous la perdîmes de vue : le canot aborda cette frégate à l'entrée de la nuit. Il étoit temps pour l'équipage d'arriver : ceux qui le composoient, étoient excédés de fatigue et transis de froid. M. HUON, et tout l'équipage de L'ESPÉRANCE à son exemple, s'empressèrent de leur fournir tout ce dont ils commençoient à avoir le plus pressant besoin. M. HUON les retint à son bord ; mais il me détacha, sans délai, une embarcation pour m'annoncer leur retour. MM. WILLAUMEZ et BEAUTEMPS-BEAUPRÉ revinrent à bord de LA RECHERCHE le lendemain de fort bonne heure. Ils me rendirent compte du peu de succès qu'avoient eu leurs recherches pour trouver un passage entre les terres appelées par COOK *îles Maria* et celles qui sont au Nord ; mais ils m'annoncèrent la découverte d'un grand nombre de baies nouvelles et considérables qui s'étendoient dans le Nord jusqu'au parallèle de 42° 42′ de latitude, et dans l'Est jusqu'au méridien du cap Pillar. Il semble que tous les abris de la Nouvelle-Hollande soient réunis dans les environs du cap Sud, à l'Est duquel on trouve une suite non interrompue de havres, de ports, de baies, qui forment un vaste abri de dix-huit lieues en latitude et de quatorze en longitude : je ne crois pas qu'il

y ait, dans toute l'étendue du globe, un aussi grand nombre d'excellens mouillages réunis dans un aussi petit espace. 1793. FÉVRIER.

En sortant du canal, M. WILLAUMEZ fit route au Nord, et prolongea la côte qui lui restoit à bâbord. Il parvint à l'entrée d'un grand enfoncement, qu'il prit d'abord pour un bras de mer : il le remonta en suivant toujours la côte de bâbord, où il trouva une petite anse, au fond de laquelle se jette un ruisseau qui peut fournir une grande abondance de très-bonne eau. Avant d'arriver à cette anse, on trouva, au milieu du canal, quatorze et quinze brasses d'eau : ensuite, à mesure qu'on s'avançoit, le brassiage diminua ; et la sonde ne rapportoit plus que sept, six et quatre brasses. Le canot s'arrêta à environ quatre lieues en dedans de l'entrée, près d'un coude, au-delà duquel il fut facile de reconnoître que ce qui avoit été d'abord pris pour un bras de mer, étoit effectivement l'embouchure d'une rivière assez considérable. M. WILLAUMEZ sortit de cette rivière, que nous avons appelée *rivière du Nord*, en rangeant d'assez près la rive orientale, et vint visiter la double baie à l'entrée de laquelle il y a sept brasses et demie d'eau ; mais plus en dedans il ne trouva que quatre brasses.

Le canot côtoya ensuite la partie méridionale de la presqu'île du Nord, et passa entre l'île Willaumez et la terre. Lorsqu'il eut doublé la pointe des lacs, il se dirigea vers une baie profonde, qui, d'après sa position, pouvoit avoir communication avec la baie de Fréderik-Hendrikx, découverte par TASMAN, et dans laquelle M. MARION avoit

1793. FÉVRIER.

mouillé en 1772. Trois jours s'étoient écoulés depuis le départ de ce canot; il ne lui restoit plus que pour un jour de vivres, lorsqu'il arriva à l'île Saint-Aignan. Cependant M. WILLAUMEZ profita de la bonne volonté que l'équipage témoigna dans cette circonstance; il diminua la ration de chaque homme, afin de pouvoir tenir la mer un jour de plus, et aller au fond de la baie dont nous venons de parler. Il parvint à la pointe Renard avant la chute du jour: mais alors le temps devint très-mauvais; il fut obligé de chercher un abri derrière cette pointe, et de passer la nuit à terre. Le lendemain, lorsque le jour parut, on vit des terres dans l'Est qui firent d'abord soupçonner qu'il n'y avoit pas de passage dans cette partie: on ne pouvoit cependant rien assurer à cet égard, parce qu'elles étoient tellement hachées, qu'un canal auroit pu former des sinuosités au pied des montagnes qu'on voyoit dans l'éloignement, et échapper à la vue. Le mauvais temps empêcha M. WILLAUMEZ de s'avancer davantage; il fit route pour venir rejoindre les frégates, et aborda L'ESPÉRANCE, comme je l'ai dit plus haut, le soir du cinquième jour écoulé après son départ.

Il est à remarquer que le seul endroit où il eût été possible de trouver un passage, est sur le même parallèle que la pointe Renard, dont la latitude se trouve être de 42° 53′ 40″, c'est-à-dire, à-peu-près la même que celle du mouillage de M. MARION. On peut présumer, d'après cela, que s'il existe un canal, il doit communiquer avec la

baie

baie dans laquelle ce navigateur a relâché : dès-lors le bassin qu'il a pris pour un lac d'eau salée, pourroit bien n'être que la partie orientale du grand enfoncement que MM. Willaumez et Beautemps-Beaupré ont vu à l'Est de la pointe Renard. D'après des données aussi incertaines, nous ne pouvons pas affirmer que la partie que nous avons appelée *île d'Abel Tasman*, tienne aux terres qui sont dans le Nord : mais nous croyons avoir acquis la certitude qu'elle ne peut en être séparée que par le canal indiqué dans le plan de M. Marion, ou bien par un autre canal qui seroit à l'Est et sur le même parallèle que celui-ci; à moins qu'on ne veuille adopter l'opinion peu vraisemblable, qu'il pourroit y avoir un autre canal entre la pointe Renard et le mouillage de M. Marion, lequel devroit remonter beaucoup au Nord, et iroit aboutir à la mer, au-delà de l'île sur laquelle est située la baie aux Huîtres, où le capitaine Cox a mouillé; car les côtes de tous les autres golfes ont été visitées.

1793. Février.

J'étois très-disposé à douter qu'il y eût une séparation, d'après la configuration des terres que nous apercevions à l'Est lorsque nous sortîmes, en 1792, du détroit que nous venions de découvrir. Il est à regretter que nous n'ayons pas pu aller assez loin cette année pour éclaircir ce doute; mais il est au moins certain que M. Marion avoit raison de croire qu'il étoit mouillé dans la baie de Fréderik-Hendrikx de Tasman, et que la baie aux Huîtres de Cox est effectivement à la côte de l'île que Tasman a nommée *île Maria.*

1793. FÉVRIER.

Le capitaine Cook, qui est venu mouiller, en janvier 1777, dans la baie de l'Adventure, découverte quatre ans auparavant par le capitaine Furneaux, a conservé les noms que celui-ci avoit donnés aux caps et aux terres qui sont dans les environs de cette baie. Il appelle *cap Fréderik-Henry* la pointe septentrionale de la baie de l'Adventure, et nomme *îles Maria* les terres qu'il avoit vues à l'Est-Nord-Est de cette baie. Au reste, ces deux navigateurs ne purent s'apercevoir de l'erreur qu'ils avoient commise, parce qu'ils ne visitèrent pas la côte orientale de la partie que nous avons appelée *île d'Abel Tasman.* Cook fit route pour la Nouvelle-Zéelande, après avoir doublé le cap Pillar; et Furneaux, après avoir dépassé ce cap, fut contraint, par des vents forcés, de prendre le large, et de se tenir à plus de quatre lieues des terres qui sont au Nord du même cap. Il n'est pas étonnant qu'à cette distance, la véritable île Maria lui ait paru tenir à la côte vis-à-vis de laquelle elle est placée, et qu'il se soit décidé à donner le nom d'*îles Maria* aux terres de l'île d'Abel Tasman, dont les montagnes sont assez découpées pour faire croire qu'elles sont séparées de la terre de Van-Diémen par plusieurs canaux.

CHAPITRE XII.

Sortie du canal situé à la partie méridionale de la terre de Van-Diémen, le 21 Février 1793. — Relâche à la baie de l'Adventure. — Reconnoissances des îles des Trois-Rois, de la partie septentrionale de la Nouvelle-Zéelande et des îles Kermadec. — Arrivée à Tongatabou, le 23 Mars 1793.

Nous sortîmes du canal dans la matinée du 21 février; 1793. FÉVRIER. 21.
nous comptions aller mouiller à la baie aux Huîtres, située à la côte de l'île Maria, pour remplacer l'eau qui avoit été consommée depuis notre départ du port du Sud. Nous aurions pu nous en pourvoir dans le détroit même, s'il avoit été possible de prévoir que nous y serions retenus aussi longtemps par le calme; car, malgré la grande sécheresse qui avoit fait tarir une partie des sources très-abondantes que nous avions vues l'année précédente, un ou deux jours de travail auroient suffi pour nous en procurer dans plusieurs endroits de ce canal. Les vents de Sud-Est ne nous permirent pas de doubler le cap Pillar de toute la journée: nous louvoyâmes pendant la nuit; et voyant, le lendemain 22.
matin, que nous n'avions pas gagné au vent, je me décidai à faire route pour la baie de l'Adventure, où j'étois assuré de ne pas manquer d'eau, parce que c'étoit dans cette même

1793. FÉVRIER. saison que les capitaines FURNEAUX et COOK y en avoient trouvé. Nous mouillâmes à onze heures et demie, par treize brasses d'eau, sur un fond de vase.

Dès l'instant que l'ancre fut au fond, nous mîmes une embarcation à la mer pour aller reconnoître l'aiguade indiquée sur le plan du capitaine COOK; mais les vents de Sud-Est qui battoient en côte, formoient sur la plage une barre qui en rendoit l'approche dangereuse : nous préférâmes faire notre eau à la côte méridionale de la baie, où il est beaucoup plus facile de se la procurer. Les ruisseaux et les sources qui se trouvent dans cette partie, ont fort peu de pente, et leurs eaux se mêlent, près du rivage, avec celles de la mer; mais en remontant un peu dans l'intérieur, l'eau est très-bonne, quoiqu'elle conserve un léger goût de marécage. L'ESPÉRANCE fit son eau à l'aiguade du capitaine COOK, avec d'assez grandes difficultés, et en prenant beaucoup de précautions; car il est bien rare que la mer soit assez calme pour qu'on puisse aborder cette aiguade sans danger.

Je ne comptois rester que vingt-quatre heures à ce mouillage; mais la continuité des vents d'Est et d'Est-Sud-Est, assez forts, et contraires à la route que nous devions suivre, m'engagea à ne pas aller battre inutilement la mer. Nous profitâmes de cette prolongation de séjour pour faire lever le plan de la baie de l'Adventure, afin d'en lier les points principaux au plan général du canal dans lequel nous avions passé deux fois. Le plan que nous donnons, a été rédigé d'après les relèvemens observés par M. JOUVENCY, géographe

embarqué sur l'Espérance, et par M. Beautemps-Beaupré. M. Jouvency avoit mesuré plusieurs bases sur le terrain ; et les distances que l'on en a conclues entre les principaux lieux, se sont trouvées d'accord avec celles qui avoient été calculées d'après une base d'environ deux milles, mesurée au moyen d'un micromètre, et de deux mires placées à une petite distance l'une de l'autre. 1793. Février.

Le soleil a été couvert pendant toute la durée des vents d'Est, et il n'a paru que quelques instans ; MM. Rossel et Pierson en ont profité pour aller observer la hauteur méridienne. 25. Le 26, au jour, les vents passèrent au Nord : le 26. baromètre qui baissoit considérablement, me fit espérer qu'ils tourneroient vers l'Ouest, et nous nous disposâmes à mettre sous voile; mais les vents ne tardèrent pas à revenir au Sud-Est. Lorsque je me vis forcé de renoncer à appareiller, je donnai ordre de visiter les câbles, et de les sortir de l'entre-pont, où l'on avoit jugé devoir les placer afin de les mieux conserver; aussi furent-ils trouvés dans le meilleur état. Le temps s'éclaircit dans l'après-midi ; le soleil reparut, et permit d'observer des angles horaires, qui ont servi à déterminer la longitude de ce mouillage d'après nos montres : plusieurs hauteurs méridiennes d'étoiles, prises pendant la nuit, ont fixé la latitude de la baie de l'Adventure.

Ce mouillage est beaucoup mieux fermé qu'on ne le jugeroit à la première inspection; le plan très-exact que l'on en donne, doit le prouver avec certitude : il est vrai que dans ce plan, le cap Trobriand, appelé par Cook *Fréderik-Henry*,

1793. FÉVRIER.

est beaucoup plus rapproché de l'île aux Pingouins qu'il ne l'est sur la carte du voyageur Anglois. Les relèvemens que nous avions observés l'année précédente en sortant du canal, avoient placé, en effet, ce même cap de plusieurs minutes au Sud de la latitude que COOK lui avoit assignée; mais on n'avoit pas cru devoir se permettre alors de rien changer à un point déterminé par ce célèbre navigateur. Les observations qui furent faites cette année, ne nous laissèrent plus de doute à cet égard. La baie de l'Adventure est parfaitement abritée; la tenue en est très-bonne, et les navires n'y sont pas exposés directement à la mer du large: cependant les vents d'Est et de Sud-Est battent sur la côte occidentale, et y élèvent une très-grosse mer, qui, refluant à la côte méridionale, forme une barre sur toutes les parties du rivage, et rend souvent assez difficile la communication avec la terre. Ce mouillage réunit d'ailleurs tous les avantages que l'on peut desirer pour une courte relâche : on est assuré d'y trouver de l'eau dans toutes les saisons; le bois s'y fait avec une grande facilité; la pêche y est extraordinairement abondante, ainsi que dans le détroit, mais sur-tout celle de nuit et au flambeau. L'équipage de L'ESPÉRANCE, qui avoit trouvé ce moyen de pêcher avant celui de LA RECHERCHE, s'est approvisionné pour trois mois en poissons secs ou salés.

On trouva près du rivage quelques traces d'établissemens passagers faits par les Anglois, tels qu'un très-grand creux pour scier du bois, des montans de tente, plusieurs

piédestaux en bois, destinés à placer des instrumens pour faire des observations astronomiques ou trigonométriques. 1793. FÉVRIER.

Nous retrouvâmes les inscriptions que le capitaine BLIGHT avoit fait graver sur des arbres, pour indiquer des plantations qu'il avoit faites dans cette baie. La première que l'on découvrit, fut celle des arbres fruitiers : de sept arbres annoncés dans l'inscription, nous n'en vîmes d'abord qu'un seul. J'envoyai M. LAHAYE, jardinier botaniste, pour reconnoître l'état dans lequel étoient les autres : son rapport fut qu'il existoit deux grenadiers, un coignassier et trois figuiers. Les jets de ces arbres avoient un pouce de long, et paroissoient assez vigoureux ; mais les arbres eux-mêmes lui parurent fort petits, probablement parce qu'ils étoient étouffés par les fougères dont ils étoient environnés : il les en dégagea, en remuant la terre autour de leur pied. Une autre inscription annonçoit du cresson d'eau ; mais il n'avoit pas réussi, car on n'en trouva pas de vestige. Une troisième inscription fut vue la veille de notre départ par une seule personne qui, ne sachant pas l'anglois, eut l'attention de la copier : elle nous apprit que le capitaine BLIGHT avoit aussi planté des choux. Il est à craindre que ces légumes n'aient pas mieux réussi que le cresson, parce que celui qui vit cette nouvelle inscription, sans l'entendre, se doutant néanmoins qu'elle devoit avoir le même objet que les deux autres, chercha avec un très-grand soin, aux environs du lieu où elle avoit été placée, et ne découvrit aucune plante de nos contrées.

1793. FÉVRIER. On trouva sur la côte orientale de la baie de l'Adventure, un pommier de cinq pieds et demi de haut, qui doit avoir été planté plusieurs années avant le passage du capitaine Blight; il étoit languissant, et ne promettoit pas devoir vivre long-temps.

Du haut de l'île aux Pingouins, on découvrit une partie du détroit, par-dessus les terres basses qui séparent la baie de l'Isthme de celle de l'Adventure : il se présente de là comme une prolongation de la baie qui est nommée *baie de Fréderik-Henry* sur la carte du capitaine Furneaux.

On n'aperçut aucune trace récente du séjour des naturels dans cette baie; il est assez vraisemblable qu'ils l'ont abandonnée, depuis qu'elle a été visitée plusieurs fois par des navires étrangers.

Dix-huit hauteurs d'étoiles, prises près du méridien, sur la pointe de l'observatoire, ont donné, pour la latitude de cette pointe, 43° 21′ 29″ australe. La longitude de cette même pointe, conclue d'après la montre n.° 14, est de 145° 0′ 13″ orientale; mais d'après la chaîne de triangles qui a servi à placer sur les cartes les points principaux du détroit, la longitude qui doit être adoptée est de 145° 3′ 40″ : la déclinaison de l'aiguille aimantée, observée à bord de la frégate, étoit de 7° 20′ du Nord à l'Est.

Le temps a été en général assez sombre pendant notre dernier séjour à la terre de Van-Diémen; les beaux jours ont été beaucoup plus rares dans cette saison que l'année dernière au commencement de l'hiver : aussi le nombre

de

des observations astronomiques que nous avons faites cette année, n'est-il pas très-considérable. Les vents ont été très-variables, et la température très-changeante : le thermomètre étoit assez communément à 10° vers six heures du matin; il est même descendu jusqu'à 6° : il montoit, dans la journée, à 20 et 23°. 1793. FÉVRIER

S'il étoit permis de prononcer, d'après une seule expérience, sur l'espèce de temps qui a lieu à la terre de Van-Diémen pendant l'été, nous serions autorisés à ne pas en donner une idée favorable. Peut-être faut-il attribuer le froid qu'on y éprouve dans la matinée, aux vents de la partie du Sud, qui règnent presque continuellement pendant que le soleil est dans l'hémisphère austral : en effet ces vents passent sur des glaces qui ne fondent jamais; et les vapeurs dont ils se chargent, doivent rendre le temps nébuleux et très-froid lorsque le soleil n'est que depuis peu de temps sur l'horizon.

La côte de la baie de l'Adventure, sur laquelle on est descendu en plusieurs endroits, offre un aspect plus riant que la côte du continent. Le pays est moins fourré, et il est moins pénible d'y marcher que par-tout ailleurs : la terre y semble meilleure et plus susceptible de culture; elle est peuplée d'un grand nombre d'oiseaux, et l'on y a vu aussi plusieurs kangourous. Mais, de tous les aspects, le plus pittoresque et tout-à-la-fois le plus sauvage, c'est celui de l'extrémité méridionale de l'île d'Abel-Tasman, ou le cap Pillar, que nous avions vu en 1792. Les divers points de vue de cette partie de côte sont parfaitement bien rendus dans les dessins de M. Piron.

1793. FÉVRIER.

La carte qui comprend les côtes de la terre de Van-Diémen, depuis le cap Sud-Ouest jusqu'au cap Pillar, a été refaite en entier. Nous avons déterminé les positions des points principaux par des relèvemens astronomiques, sans avoir employé les relèvemens faits à la boussole. Ces nouvelles positions différoient si peu des anciennes, qu'elles ont dû nous inspirer la plus grande confiance dans le travail de M. BEAUTEMPS-BEAUPRÉ. Les différences les plus considérables, et qui ne sont cependant que d'une petite quantité, ont été produites par les changemens que l'on a été forcé de faire subir à la latitude de l'île aux Pingouins et à celle du cap Trobriand, qui avoient été regardées comme certaines l'année précédente, et dont une détermination plus exacte a fait connoître l'erreur. D'après la seconde carte, sur l'exactitude de laquelle nous avons lieu de compter, il paroît que la variation diurne de la montre n.° 14 n'avoit pas changé, du moins sensiblement, depuis l'époque des dernières observations que nous avions faites au port du Sud, et dans un intervalle de dix-sept jours; puisque la longitude de l'île aux Pingouins, conclue d'après cette montre, n'a différé que de 3′ 27″ de celle qui avoit été obtenue par des opérations trigonométriques.

Nous avons déposé à la côte de l'extrémité septentrionale du détroit, une chèvre pleine et un jeune bouc; ce lieu nous a paru moins fréquenté par les naturels, et plus propre dès-lors à la multiplication de cette espèce d'animaux. En 1792 nous avions laissé au port du Nord un autre bouc avec une

chèvre. Peut-être, de ces deux couples, en échappera-t-il quelqu'un à la vue et à la poursuite des naturels, qui, ne connoissant pas tous les avantages qu'ils pourroient en retirer dans la suite, et cédant au besoin toujours pressant de la faim, ne leur laisseroient pas le temps de se propager.

1793. FÉVRIER.

Il y a lieu de croire que le couple de cochons laissé à la baie de l'Adventure par le capitaine COOK, n'a pas prospéré, puisqu'on n'en a aperçu aucune trace, soit qu'ils y aient péri naturellement, ou qu'ils aient été détruits par les habitans qui ne sont pas encore assez avancés dans la civilisation pour connoître le prix d'un pareil don. Ces hommes, accoutumés à ne chercher leur subsistance qu'au moment où ils éprouvent le besoin de la faim, ne peuvent imaginer de se la procurer par des moyens dont leur manière de vivre semble devoir éloigner d'eux l'idée. Il est à regretter que les Européens ne puissent pas leur faire sentir l'utilité des présens qu'ils font à leur contrée ; car ces naturels donnent, à d'autres égards, des marques de prévoyance qui peuvent faire présumer qu'ils ne négligeroient pas de profiter des avantages qu'on voudroit leur procurer, s'il étoit possible de les leur faire connoître. En effet, il paroît très-vraisemblable que le feu qu'ils mettent aux arbres et aux arbustes de petite dimension qui ne peuvent leur servir d'abri, a pour objet, en les faisant mourir, de les laisser ainsi se dessécher jusqu'à l'époque de leur retour. Ces hordes errantes, qui ne font nulle part de long séjour, ont besoin de trouver promptement, dans

1793. FÉVRIER. les lieux où ils s'arrêtent, tout ce qui leur est nécessaire; et les feux destinés à cuire leurs alimens, ainsi que ceux qu'ils allument pour sécher leurs femmes au sortir de l'eau, exigent l'emploi d'un bois facile à allumer. Aussi la terre est-elle couverte et embarrassée d'arbres abattus qui rendent les courses dans ce pays très-pénibles, et qui offrent partout l'image de la destruction. Néanmoins les arbres renversés, tombant promptement en pourriture, fertilisent cette terre sablonneuse, qui, sans engrais, seroit moins propre à la végétation.

27. Le 27 février, les vents soufflant du Sud au Sud-Sud-Ouest, nous nous disposâmes à mettre sous voile : les rafales étoient si fortes qu'elles nous firent craindre de ne pouvoir arriver à pic de nos ancres. L'ancre du bossoir, qui devoit être levée la première, chassa à vingt-cinq brasses : il y avoit bien moins à compter sur celle de détroit; cependant elle tint ferme, moyennant la précaution que l'on eut de cesser de virer pendant la durée des plus fortes rafales. Nous mîmes sous voile avant huit heures : la route fut dirigée sur le cap Pillar, que nous doublâmes à une heure après midi; ensuite nous prolongeâmes la côte orientale de l'île d'Abel-Tasman jusqu'à la baie où je supposois que M. MARION avoit mouillé : il ne fut pas possible de la méconnoître, soit par la direction que prend la côte aux approches de cette baie, soit par le rocher qui est au Nord du cap Fréderik-Hendrikx. Nous reconnûmes aussi et nous relevâmes au Nord-Est $\frac{1}{4}$ Est l'île Maria, où le capitaine Cox avoit mouillé.

Dès qu'il ne me resta plus d'incertitude sur la position de la baie de Marion, je fis prendre les amures à tribord; et je signalai la route à l'Est, pour doubler l'île Maria et nous éloigner de terre. 1793. FÉVRIER.

Les vents du Sud au Sud-Ouest, qui souffloient alors bon frais, m'inspirèrent le desir de prolonger la côte orientale de la terre de Van-Diémen jusqu'au cap Hicks : j'aurois voulu vérifier s'il existe un détroit dans le Sud de ce cap, ainsi que j'en avois eu l'idée pendant la traversée de la terre de Nuitz au port du Sud, d'après les courans violens que nous avions éprouvés entre les parallèles du trente-deuxième degré de latitude australe et du trente-sixième degré. Mais nous étions éloignés, depuis trop long-temps, des parages où nous pouvions avoir l'espérance de trouver des traces de M. DE LA PÉROUSE, pour nous arrêter à faire une reconnoissance que j'aurois été obligé de laisser incomplète, en supposant même qu'elle eût été accompagnée de quelque succès.

Notre trajet de la baie de l'Adventure à la Nouvelle-Zéelande n'offre rien de remarquable; c'est la première traversée pendant laquelle nous n'ayons pas éprouvé de contrariété.

Le 10 mars, à l'entrée de la nuit, la longitude conclue MARS.
par la montre n.° 14, nous plaçoit sur le méridien des îles 10.
des Trois-Rois; on ne les avoit cependant pas encore vues: le temps étoit, il est vrai, extraordinairement sombre, et l'horizon très-épais. Nous passâmes la nuit en travers; et, le
11 mars, à la pointe du jour, le ciel s'étant un peu éclairci, 11.

1793. Mars. nous aperçûmes les îles des Trois-Rois dans l'Est-Nord-Est, à environ trois lieues de distance. Lorsque nous en eûmes connoissance, elles parurent confondues en une seule île : ce n'est que lorsque nous relevâmes le groupe au Nord, que nous pûmes distinguer trois petites îles, qui occupent un espace de six milles à-peu-près sur le même parallèle. Le canal qui sépare l'île la plus occidentale, qui est la plus petite, d'avec celle du milieu, est fermé par des rochers placés à de très-petites distances les uns des autres. Le canal qui est entre l'île du milieu et la plus orientale des trois îles, nous parut libre. Cette dernière île, quoique très-petite, est cependant plus étendue que les deux autres: elle est aussi beaucoup plus élevée dans son milieu; mais le rivage est bordé de rochers escarpés et très-arides : nous y vîmes cependant de la fumée, qui nous fit présumer qu'elle étoit habitée.

Après avoir doublé les îles des Trois-Rois, nous eûmes connoissance d'une partie de l'extrémité septentrionale de la Nouvelle-Zéelande, que nous jugeâmes devoir être le cap Maria Van-Diémen de Tasman. Je fis alors diriger la route à l'Est-Sud-Est, pour prendre connoissance du cap Nord et déterminer sa position en longitude. La plus orientale de îles des Trois-Rois est par 34° 13′ 10″ de latitude australe et par 169° 49′ 45″ de longitude orientale d'après la montr n.° 14. Le cap Nord de la Nouvelle-Zéelande est plus Es que cette île, de 51′ 30″; ainsi sa longitude doit être d 170° 41′ 15″ orientale. La longitude du même cap, pris

dans le volume des observations du premier voyage de COOK [a], publié par M. WALES, est de 170° 58′ 35″, et diffère de la nôtre de 17′ 20″. Mais comme ce célèbre navigateur n'avoit pas de montres marines pendant son premier voyage, cette différence ne doit pas paroître considérable. 1793. MARS.

Pendant que nous prolongions cette partie de la Nouvelle-Zéelande, nous vîmes des pirogues qui venoient vers nous. Je fis diminuer de voiles pour les attendre; et elles nous joignirent assez promptement. Les hommes qui les montoient ne firent aucune difficulté de s'approcher : mais, comme ils abordèrent de l'arrière de la frégate, et que l'on s'étoit porté en foule sur la dunette, soit pour les voir, soit pour entrer en marché avec eux, ils restèrent dans leurs embarcations. Je crois qu'ils seroient montés à bord, si le grand nombre de curieux ne les avoit effrayés : au reste une entrevue avec eux ne pouvoit rien avoir d'intéressant; les naturels de ces îles ont été visités si souvent, leurs usages et leurs mœurs sont si bien connus et décrits, qu'il auroit été difficile de rien ajouter à ce qui en a été dit. Ils sont moins noirs que les habitans de la terre de Van-Diémen; leurs membres sont plus musculeux et leur taille plus élevée: mais leur physionomie annonce beaucoup moins de bonté; elle a même quelque chose de sombre et de farouche. Il paroît cependant qu'ils ne sont pas portés à la défiance, puisque, ne connoissant pas nos dispositions à leur égard, ils n'ont pas craint

[a] *Voyez* le volume des observations du premier voyage de COOK, *pag. 122.*

1793. de venir à la rencontre de nos bâtimens, qui se trouvoient
MARS. à quelque distance de la côte.

On entra en marché avec eux : ils avoient du poisson, des nattes ; des armes, telles que des javelots, des lances, dont une avoit seize pieds de longueur, un casse-tête d'une pierre dure et parfaitement polie ; des hameçons de toutes les grandeurs, faits de coquilles et d'os d'animaux, des lignes de pêche, faites avec le lin de la Nouvelle-Zéelande, et beaucoup mieux tressées que nos cordonnets les plus fins. Ils étoient enveloppés depuis la ceinture jusqu'aux pieds, par une espèce de couverture très-grossière : les extrémités des feuilles qui servent à la fabriquer, sortent en dehors du tissu, et s'appliquent sur l'étoffe même, qu'elles rendent très-épaisse et très-pesante. On leur donna des haches, des clous et quelques morceaux d'étoffe. Ils ont paru faire plus de cas du fer travaillé que des autres objets.

Leur parure consistoit en plumes dont ils ornent leurs cheveux, et en colliers faits de différens os d'animaux. Ils cédèrent quelques-uns de leurs colliers, et l'on reconnut avec horreur que des os humains en faisoient partie. Pour faire connoître à l'un d'eux l'usage des couteaux, quelqu'un fit semblant de se couper le doigt, et le porta à la bouche en feignant de le manger : ce signe parut faire un grand plaisir à ce sauvage féroce, et il manifesta sa joie en se frottant les mains et en riant de tout son cœur. Tous les échanges, au reste, se firent avec beaucoup de bonne foi. Ils restèrent près de nous jusqu'à la nuit.

L'ESPÉRANCE

L'ESPÉRANCE étoit alors assez éloignée pour n'être plus aperçue : on brûla des amorces, afin de lui faire connoître notre position. La lumière de ces amorces ne les épouvanta pas, comme je l'avois craint: cependant ils se retirèrent peu après; mais ce n'est pas, je pense, parce qu'ils avoient eu de la frayeur : une de leurs pirogues avoit été endommagée en se heurtant contre la frégate, et c'est ce qui vraisemblablement les engagea à retourner à terre. 1793. MARS.

Dès que nous eûmes quitté le cap Nord, je fis gouverner de manière à nous rendre à l'île de Tongatabou, sans nous exposer à tomber sous le vent de cette île, et en évitant de suivre une route déjà tracée. Nous fûmes favorisés par les vents : le 15 mars, étant par 31° 41′ de latitude australe et par 178° 32′ de longitude orientale, nous découvrîmes un rocher fort élevé et très-acore, près duquel nous passâmes à sept heures du soir. Il étoit d'une si petite étendue, et nous en étions si près lorsque nous le doublâmes, que, dans l'espace de cinq minutes, il fut relevé successivement au Nord-Est, au Nord et à l'Ouest. L'élévation de ce rocher isolé le rend peu dangereux; il faudroit que la nuit fût très-obscure pour en dérober la vue avant qu'on eût pu l'éviter. Nous l'appelâmes *rocher de l'Espérance;* il est par 31° 27′ 30″ de latitude australe, et par 178° 45′ de longitude orientale. 15.

Le lendemain 16 mars, à la pointe du jour, on vit, à l'Ouest 2° 4′ Nord, un second rocher un peu plus considérable que celui qui avoit été aperçu la veille. Nous croyons que c'est le même qui se trouve dans les cartes Angloises, 16.

1793. MARS. sous le nom d'*île Curtis.* On aperçut presque aussitôt, dans l'Ouest 69° 4′ Nord, un îlot qui, dans les mêmes cartes, est appelé *île Macaulay.* Je fis diriger la route au Nord-Nord-Ouest, pour nous rapprocher de ce dernier îlot, dont nous passâmes assez près pour reconnoître qu'il est bordé de rochers escarpés, recouverts, d'espace en espace, par une verdure languissante. On voyoit au milieu du même îlot plusieurs bouquets d'arbres. L'île Curtis est située par 30° 36′ 15″ de latitude australe, et par 178° 56′ 30″ de longitude orientale ; la latitude de l'île Macaulay est de 30° 16′, et sa longitude de 179° 8′ 30″.

Le soir de ce même jour, à l'instant du coucher du soleil, on crut voir dans le Nord une seconde île d'une assez grande étendue : elle fut aperçue d'abord par M. RAOUL ; plusieurs personnes montèrent au haut des mâts pour vérifier l'existence de cette île, et crurent en effet l'apercevoir. Nous passâmes la nuit à la cape ; et nous revîmes la même île le
17. 17, à la pointe du jour : elle fut appelée *île Raoul,* du nom de celui qui l'avoit découverte. C'est à plus de quinze lieues de distance qu'elle avoit été aperçue la veille ; car, malgré la dérive, qui par des vents de Sud avoit dû nous en approcher, nous en étions encore, au jour, à onze ou douze lieues.

L'île Raoul est formée par une montagne élevée et très-escarpée, qui est couverte de bois : en l'approchant, nous remarquâmes, près de la pointe orientale, des rochers et des îlots qui paroissoient s'étendre à plus d'un mille et demi au large. Je fis gouverner sur la pointe la plus Ouest, près

de laquelle nous rencontrâmes un haut-fond, qui ne s'étend pas à plus de trois encablures du rivage, et qui nous força de venir de plusieurs rumbs sur bâbord. Ensuite nous revînmes jusqu'au Nord-Est, pour prolonger, autant qu'il étoit possible, la côte septentrionale. Cette île est de forme triangulaire, et n'a pas plus de quatre lieues de tour. Nous la côtoyâmes d'assez près pour reconnoître qu'elle n'offroit aucun abri ni aucun mouillage : ses bords escarpés sont battus par une lame très-forte, qui en rend l'approche dangereuse pour des canots. La pointe Nord-Ouest de l'île Raoul est par 29° 16′ 45″ de latitude australe, et par 179° 35′ 40″ de longitude orientale. 1793. Mars.

Le 22, à deux heures après midi, on vit l'île Eoa : nous nous en approchâmes; et, à l'entrée de la nuit, nous vînmes en travers pour courir de petites bordées. Le 23 mars, au point du jour, je fis diriger la route pour longer la côte orientale de cette île : nous rangeâmes ensuite de très-près la pointe orientale de Tongatabou. Il est extrêmement important de suivre le ressif dont cette dernière île est bordée, afin de ne pas dépasser l'entrée du havre, qui est formée par l'interruption de ce même ressif, et qui est si étroite, que l'on a de la peine à la reconnoître quand on vient du large. La route tracée sur la carte, fera mieux connoître la direction qu'il faut suivre, que toutes les explications que l'on pourroit donner. 22. 23.

CHAPITRE XIII.

Séjour dans le havre de Tongatabou, du 23 Mars au 9 Avril 1793. — Récit des principaux événemens arrivés pendant cette relâche.

1793. Mars. 23. Nous mouillâmes dans le havre de Tongatabou, à midi trois quarts. Ce fut un spectacle vraiment curieux que de voir la multitude de pirogues qui parurent tout-à-coup sur la mer, en dedans des ressifs, au moment où nous donnâmes dans l'entrée. Le nombre s'en étoit accru à mesure que nous avancions; elles sortoient par tous les interstices, et bientôt nous en fûmes environnés : quelques-unes étoient en avant des frégates, et paroissoient nous marquer la route qu'il falloit suivre; d'autres sembloient placées sur les pointes des brisans pour nous servir de balises. Nous ne pûmes croire à des attentions aussi désintéressées, avant de connoître les habitans de l'île; mais, après les avoir vus de plus près, nous eûmes lieu de juger que, s'ils sont obligeans, c'est toujours avec l'assurance de recevoir la récompense de leurs services.

Dès que nous fûmes dans le havre, nous le vîmes entièrement couvert de pirogues, grandes et petites, et nous en fûmes assaillis de toutes parts; de prétendus chefs montèrent à bord, et furent suivis par une multitude d'hommes qui sembloient leur appartenir : quelque fatigante que fût cette

cohue, il fallut bien la supporter, en attendant que nous eussions pu nous établir à terre. On acheta, dans ce premier moment, quelques cochons et quelques fruits. 1793. MARS.

M. DAURIBEAU descendit sur l'île de Panghaimodou, et alla, dans la soirée, reconnoître le lieu le plus propre pour faire les échanges, et pour dresser les tentes astronomiques, ainsi que celles où l'on devoit faire les salaisons. Cette petite île dont nous étions fort près, nous parut plus favorable à ces établissemens que la pointe de l'observatoire du capitaine COOK, où l'on ne peut pas d'ailleurs aborder dans tous les temps. Un tel inconvénient me parut très-grave dans ces pays, où les dispositions des habitans doivent toujours être regardées comme très-suspectes, et où conséquemment la communication avec les vaisseaux ne doit jamais être interceptée un seul instant. M. DAURIBEAU traça l'enceinte qui devoit renfermer les quatre tentes; et les dispositions furent faites pour les monter le lendemain, à la pointe du jour.

Comme il ne devoit y avoir qu'un seul marché pour les deux frégates, je chargeai un officier de diriger les échanges; et je lui donnai, de chaque bâtiment, un bas-officier des troupes de la marine, pour maintenir l'ordre. M. DE LA GRANDIÈRE, lieutenant à bord de L'ESPÉRANCE, me parut le plus propre à conduire cette opération délicate, qui demandoit autant de prudence que de fermeté. Le 24, 24.
dès que les tentes furent établies, je fis défendre de faire aucun marché à bord des frégates; et il ne fut permis d'acheter à terre que des comestibles, jusqu'à ce qu'on

1793. MARS. eût pu se procurer une quantité suffisante de ces objets de première nécessité.

On avoit aperçu, dans le centre de l'île Panghaimodou, un lieu où étoient creusés plusieurs trous qui fournissoient de l'eau médiocrement bonne. Moyennant quelques bagatelles, on obtint du propriétaire la liberté d'en faire dans ce même lieu. On creusa tout l'espace où étoient contenues ces petites sources; ce qui forma un réservoir assez grand pour remplir nos barils. Nous fîmes marché avec quelques-uns des insulaires pour le transport de l'eau, et ils s'y prêtèrent volontiers : mais, peu accoutumés à porter sur leurs épaules des poids aussi considérables que des barils de galère pleins, ils furent blessés sur-tout par les cercles de fer qui resserrent ces barils; et il fallut renoncer à ce moyen. L'ESPÉRANCE avoit une charrette dont on n'avoit pas encore fait usage : le sol de cette île, assez égal, permettoit de s'en servir; elle fut montée : ce spectacle, très-nouveau pour les habitans de Tongatabou, les amusa beaucoup, et facilita le marché que l'on fit avec eux pour la traîner; un grain de verre, donné à chaque homme par voyage, nous dispensa d'y employer nos gens.

25. Le marché fut ouvert le 25 mars : il étoit abondamment pourvu en cochons, figues-bananes, ignames et cocos. On se procura une assez grande quantité de cochons pour la consommation journalière des frégates, et pour les salaisons, auxquelles on travailla dès ce même jour. Ce fut M. RENARD, chirurgien-major de LA RECHERCHE, que je chargeai de

diriger cette opération. Les échanges se firent avec une très-grande tranquillité dans la matinée; mais, malgré ce calme apparent, on avoit remarqué que les gens armés, soit qu'ils le fussent dans la vue de trafiquer de leurs armes ou dans des desseins hostiles, étoient plus turbulens que les marchands d'autres objets : ils étoient placés parmi ceux-ci; et nous avions de la peine à les contenir hors des limites qu'on avoit tracées sur le terrain. Le tumulte augmenta le soir, et nous sembla d'un mauvais augure : il nous détermina à prendre des précautions dont il sera parlé plus bas, et que l'événement a prouvées être très-nécessaires. Il nous fut impossible de connoître si ces hommes turbulens étoient de la classe des guerriers ou de celle des chefs, ou bien si le nombre n'en étoit composé que d'une masse de gens sans aveu et sans propriété.

1793. Mars.

Dans cette même soirée on crut devoir leur inspirer de la crainte, en leur faisant connoître l'usage de nos armes à feu : deux oiseaux furent attachés à un arbre assez éloigné, et un des meilleurs tireurs se présenta, comme assuré de les abattre du premier coup; mais il les manqua deux fois. Une seconde personne renouvela le même essai; son fusil ne partit pas. Des risées s'élevèrent de tous côtés, mais plus encore de celui des gens armés; un d'eux tendit son arc, et abattit un de ces oiseaux. Cet acte d'adresse eut des applaudissemens sans nombre, et contrasta d'une manière fâcheuse avec le peu de succès de nos premières tentatives. Une troisième personne se présenta, et tua le second oiseau : mais la première

1793. MARS. impression étoit faite; et l'on remarqua que la confiance de ces gens en leur propre force étoit augmentée, et que la crainte de nos armes à feu étoit extrêmement affoiblie. L'air insultant que l'on aperçut en eux, me fit juger que nos moyens de défense étoient trop foibles, et qu'il falloit qu'une des deux frégates se rapprochât sans délai de l'île Panghaimodou, afin de les intimider par la vue de notre artillerie. L'ESPÉRANCE étendit tout de suite une touée de quatre grelins, sur laquelle elle se hala, et se mit dans la nuit même à une très-petite portée de mitrailles, du lieu où étoient établies les tentes.

26. La nuit fut sombre et pluvieuse : à quatre heures du matin, des coups de fusil partirent du camp; on y répondit en même temps du bord de L'ESPÉRANCE, laquelle mit un feu au grand mât. Ce signal d'alarme me décida à me rendre en diligence à bord de cette frégate, pour en connoître la cause, et de là à terre, pour prendre le parti le plus convenable. J'appris qu'une de nos sentinelles avoit été assommée d'un coup de massue, dont la violence avoit été heureusement amortie par son casque. Elle avoit eu la force en tombant de donner l'alarme; mais son fusil avoit été enlevé. On me dit qu'à l'instant même on s'étoit mis sous les armes, et qu'on avoit demandé du secours à L'ESPÉRANCE. D'après les dispositions que la multitude dont on étoit environné la veille, avoit montrées, on avoit craint qu'ils n'eussent formé le projet d'une attaque générale : mais, dès qu'ils virent que l'on s'étoit rassemblé, ils n'osèrent plus se porter à aucun acte

acte d'hostilité. Ces hommes mal-intentionnés furent contenus, sans doute, par la promptitude avec laquelle tout le camp se trouva en armes et en état de les repousser. Je mis pied à terre au moment où le jour commençoit à permettre de distinguer les objets : la tranquillité paroissoit être rétablie ; mais j'aperçus néanmoins qu'il y avoit de la fermentation du côté où étoient les gens armés : on voulut les forcer à s'éloigner ; ils s'y refusèrent. Ils agitoient leurs massues et leurs lances avec un air d'insulte qu'il eût été peut-être nécessaire de réprimer ; mais je ne voulois pas encore employer les moyens de rigueur. Aucun chef n'avoit paru : dès la veille, les principaux d'entre eux s'étoient retirés d'assez bonne heure, instruits vraisemblablement des projets de cette populace, qu'ils n'avoient ni les moyens ni la volonté de contenir.

1793.
MARS.

D'après l'événement qui avoit eu lieu pendant la nuit, il ne nous restoit que deux partis à prendre pour nous mettre en sûreté contre les attaques de ces insulaires ; celui de nous retrancher dans une enceinte fortifiée et entourée d'un fossé, d'où l'on auroit pu repousser par la force toute entreprise de leur part ; ou bien celui de nous résoudre à ne laisser subsister à terre aucun établissement fixe, et nous borner à faire des échanges pendant le jour, et à revenir à bord avant la nuit. La construction d'un retranchement devoit exiger un temps considérable, et pouvoit d'ailleurs occasionner de nouveaux actes d'hostilité, que je voulois éviter. Le dernier parti me parut préférable, et ce fut celui auquel je m'arrêtai.

1793. Mars.

Je fis successivement démonter les tentes qui avoient été dressées la veille. Comme on commençoit à exécuter les ordres que j'avois donnés, deux prétendus chefs se présentèrent: ils eurent, dans le premier instant, l'air d'en imposer à la multitude et de l'écarter; et ils me firent les plus vives instances pour conserver notre établissement. J'exigeai pour condition, que l'assassin de la sentinelle seroit remis entre nos mains, dans la matinée même, et que le fusil nous seroit rendu. Cependant, comme, de leur part, tout se passoit en promesses et que rien ne s'effectuoit, je donnai l'ordre de continuer à enlever tous les effets. Plusieurs voyages des deux chaloupes furent nécessaires pour achever le transport des objets qui avoient été déposés à terre. A trois heures de l'après-midi, la chaloupe qui avoit fait le dernier voyage, se rendit à bord. La garde avoit été sous les armes pendant toute cette opération, afin d'empêcher que les naturels n'y missent obstacle : mais il n'y eut de leur part aucun mouvement. La plus grande partie des habitans parurent affligés de la mésintelligence qui avoit fait suspendre les échanges dont ils étoient plus avides que nous, quoique nous en eussions plus besoin qu'eux. Un chef que nous n'avions pas encore vu, parut ce même jour; il apporta une pièce immense d'étoffe pour le soldat qui avoit été blessé. Ce présent de peu de prix en valut à ce chef de beaucoup plus considérables; il avoit été, me disoit-on, annoncé dès la veille, et lui-même annonçoit le grand chef des îles des Amis pour le jour suivant : mais j'avoue que je ne comptois guère sur la

vérité de cette annonce, qui me parut d'abord n'avoir été faite que pour obtenir des présens d'une plus grande valeur. En effet, parmi les personnages de quelque importance qui nous avoient visités, le dernier venu fut toujours désigné comme étant revêtu de la plus grande autorité : mais je me trompois cette fois; j'aurai bientôt occasion de rendre compte de la visite que le souverain de ces îles nous fit le lendemain. 1793. MARS.

Il n'y eut point de marché le 27; je fis écarter soigneusement toutes les pirogues dont les frégates furent environnées dès la pointe du jour. Cette suspension d'échanges me parut être d'un très-bon effet; et je pense que c'est un des meilleurs moyens que l'on puisse employer pour forcer les chefs à maintenir l'ordre, parce qu'étant, peut-être, les seuls propriétaires, ils ont le plus grand intérêt à entretenir un commerce dont ils retirent tout l'avantage. Ce même jour, le grand chef de l'île, accompagné de plusieurs personnes de sa suite, et de quelques-uns des chefs que nous avions vus les jours précédens, vint à bord, menant avec lui l'homme qui avoit frappé la sentinelle : cet homme étoit garroté, et avoit déjà reçu deux ou trois coups de massue, dont il étoit grièvement blessé. Un des chefs, nommé FEINOU, que nous crûmes être celui qui avoit eu des liaisons particulières avec le capitaine COOK, proposa de le tuer en notre présence; mais je rejetai avec horreur une pareille proposition, que je jugeai ne devoir pas être feinte, d'après la manière dont il avoit été maltraité. Je déclarai que je ne voulois autre chose que le faire châtier à bord 27.

1793. Mars.

de la frégate par quelques coups de corde; ce qui fut exécuté à l'instant. FEINOU parut de nouveau vouloir l'assommer; mais on le retint. Je fis venir ensuite le soldat canonnier, nommé DUPONT, qui avoit été blessé, afin que lui-même demandât la grâce du coupable et obtînt sa liberté. Mais comme le naturel étoit toujours menacé par FEINOU, je crus devoir le faire mener à bord de L'ESPÉRANCE, pour le dérober à la vue de ce chef; et je fis recommander de ne le mettre à terre sur l'île Panghaimodou qu'à la nuit close. Il paroît que ce malheureux homme n'étoit pas sans inquiétude : car, aussitôt qu'il fut débarqué, il demanda de quel côté FEINOU étoit allé; et ayant appris qu'il étoit encore dans l'île, il se glissa le long de la grève en se tenant courbé, sans oser pénétrer dans l'intérieur.

La réparation que je venois d'obtenir, m'inspira quelque confiance, et me fit espérer que la bonne intelligence ne seroit plus troublée. Je fis au chef principal des présens qui parurent lui être très-agréables; j'en fis aussi aux chefs inférieurs. J'engageai le premier à dîner avec moi; ce fut une exclusion pour tous les autres, ainsi que j'aurai occasion de l'expliquer plus bas, en parlant des usages de ce peuple. Je me borne, à présent, au récit des faits principaux, sans y mêler des objets qui doivent être traités ailleurs.

Dans le nombre des cadeaux qui furent faits au chef principal qui étoit d'un âge très-avancé, celui d'une serinette lui fit le plus grand plaisir; il parut redescendre à l'âge de la

première enfance, par la satisfaction qu'il manifesta, ainsi que par le desir de faire jouer sans cesse ce frêle instrument dont il ne voulut pas se dessaisir un seul instant. 1793. Mars.

Ce vieux chef, nommé Toubou, m'engagea d'une manière très-pressante d'aller à Tongatabou : mais, comme le fusil du soldat n'avoit pas été rendu, je lui fis entendre que je n'irois le voir que quand l'objet volé auroit été restitué: il le promit pour le lendemain; et Feinou le rapporta, en effet, à l'époque fixée. D'après cette conduite qui me parut loyale, j'annonçai que les échanges qui avoient été suspendus, recommenceroient le jour suivant, 28 mars. Feinou retourna ensuite à Panghaimodou, où il s'assit au milieu du peuple, qu'il harangua sans doute; et, après avoir pris la *cava*, avec ceux qui l'avoient accompagné, il se rendit à Tongatabou.

Le marché fut très-abondamment pourvu le lendemain, 28.
et les denrées se soutinrent à un prix modéré; l'attention scrupuleuse que l'on a toujours eue pendant notre relâche d'empêcher les échanges particuliers, a fait qu'elles n'ont renchéri que peu de jours avant notre départ, et dès que la liberté de trafiquer fut accordée à tout le monde.

Quelques chefs vinrent m'annoncer, le 29, une fête que 29.
Toubou devoit me donner le lendemain. Je me rendis le
30, de très-grand matin, à Tongatabou; mais, comme l'on 30.
ne nous avoit pas fait connoître exactement le lieu où il étoit possible de mettre pied à terre, je fus obligé de longer la côte pour chercher un endroit propre au débarquement.

1793. MARS.

Cette côte est bordée d'un ressif qui s'étend à près d'une encablure au large, et nous ne pûmes y débarquer qu'avec le secours d'une pirogue. Tous les officiers qui n'étoient pas de service, descendirent avec moi; un d'eux à tour de rôle, et la moitié des équipages des trois embarcations, furent destinés à garder les canots. Nous fûmes reçus à terre par FEINOU; il nous dit que TOUBOU n'étoit pas encore rendu au lieu où se devoit donner la fête. Peu d'instans après, le temps s'obscurcit, devint pluvieux, et nous força d'aller chercher un abri sous les hangars destinés à cette fête, où le chef devoit nous recevoir, et où la pluie nous obligea de le devancer.

TOUBOU arriva quelque temps après, et la fête commença; mais elle ne parut pas d'abord devoir être d'une grande magnificence. J'ignore si l'on avoit fait beaucoup de préparatifs; mais il est certain que le très-petit nombre de spectateurs, le peu de musiciens et d'acteurs, la lenteur avec laquelle s'élevoient les piles d'ignames, de bananes et de poissons, le peu de considération dont paroissoit jouir le chef lui-même, ne promettoient rien de brillant, ni qui dût ressembler à la beauté de la fête décrite par M. ANDERSON. J'offris à TOUBOU, ainsi qu'à quelques personnes de sa suite, les choses qui me parurent devoir leur être les plus utiles. A un grand nombre de belles pièces d'étoffe, de toiles peintes, de bijouteries, de différens ouvrages en fer, j'ajoutai un bouc et une chèvre pleine, ainsi qu'une couple de lapins mâle et femelle, élevée par le maître d'équipage de L'ESPÉRANCE,

qui eut l'attention de me l'offrir. L'indifférence que Toubou témoigna quand on lui présenta ces animaux, me fit regretter de les avoir mis entre les mains d'un homme qui ne paroissoit pas en sentir le prix. 1793. Mars.

Je me trouvai à portée de prendre, dans cette circonstance, des informations sur les bœufs et les chevaux qu'avoit laissés le capitaine Cook dans son dernier voyage aux îles des Amis. Quelques naturels nous avoient dit qu'ils avoient prospéré, ou du moins avions-nous cru l'entendre : je demandai avec beaucoup d'instance à les voir; mais les uns me répondirent qu'ils étoient morts, et les autres, qu'ils étoient à l'île d'Hapaé. Je jugeai, d'après ces réponses, qu'on ne vouloit pas nous les montrer; et je crus que l'empressement que nous témoignions de voir ces animaux, leur étoit suspect, et qu'ils se refusoient à les faire paroître, dans la crainte qu'on ne leur en demandât, comme on leur demandoit des cochons, des volailles &c. Ne pouvant donc obtenir aucun éclaircissement à cet égard, et la fête étant d'ailleurs très-peu animée, rien ne pouvoit m'engager à prolonger mon séjour à Tongatabou. Je me hâtai de profiter d'un moment d'éclaircie, pour me rendre au rivage, et revenir à bord. Lorsque nous arrivâmes à nos canots, la mer étoit extrêmement basse; et le ressif, à découvert dans l'espace de près d'une encablure, empêchoit les pirogues de pouvoir accoster : il fallut se résoudre à marcher dans l'eau pour se rendre aux embarcations.

Le penchant irrésistible de ces peuples pour le vol, ne peut être contenu par la crainte d'être surpris en présence de

1793. Mars.

leurs chefs. Pendant la fête que Toubou nous donna, il n'y eut pas de poche qui ne fut fouillée; et ils prirent tout ce qu'on avoit eu la mal-adresse de ne pas soustraire à leur filouterie. Quand je parlerai du caractère de ce peuple, je tâcherai de rendre raison de ce vice si commun parmi les habitans des îles du grand Océan. Tandis que ceux qui assistoient à la fête, exerçoient leur adresse sur nous, leurs compatriotes trouvoient également à exercer la leur sur nos deux frégates, malgré la surveillance continuelle et très-exacte qui y étoit observée. Nous avions déjà essayé de faire éloigner les pirogues dont nous étions investis de toutes parts, en les poursuivant avec nos canots; mais, comme on ne vouloit pas employer des moyens de force, toutes les tentatives furent inutiles : pendant que nos canots les écartoient d'un côté, elles revenoient de l'autre. On avoit aussi dirigé sur elles le tuyau d'une pompe à incendie; ce jet d'eau un peu fort étonna d'abord ceux qui les montoient : mais, comme il ne leur faisoit pas grand mal, ils s'y accoutumèrent, et finirent par y prendre plaisir. L'espérance d'obtenir quelques bagatelles par le petit nombre d'échanges qui avoient encore lieu, malgré les défenses que j'avois faites, les empêchoit de s'éloigner. Ils furent retenus près de nous, sur-tout par un genre de marché que j'avois interdit plus particulièrement que les autres, mais vis-à-vis duquel échoue toute autorité; c'est celui des filles prostituées, dont les pirogues étoient remplies, et que les chefs offroient avec une licence qui ne se rencontre pas même parmi les peuples les plus corrompus : l'espoir

l'espoir d'en introduire quelques-unes à bord, malgré les rondes fréquentes que j'y faisois faire pour les expulser, les empêcha constamment de s'éloigner de nous. Il faut convenir que les équipages ne montroient pas un grand zèle pour exécuter des ordres qui contrarioient leurs desirs; mais je ne devois ni autoriser un pareil désordre, ni employer des moyens de sévérité pour le faire cesser. 1793. MARS.

La douceur avec laquelle nous avions, jusqu'à ce moment, traité ces insulaires, sembloit les enhardir à piller avec plus d'effronterie : les vols devenoient si fréquens qu'il fallut enfin prendre le parti de nous faire justice par nous-mêmes, et de punir à bord ceux qui avoient été pris sur le fait. On en fustigea quelques-uns, en présence des pirogues qui nous environnoient; l'agilité de beaucoup d'autres leur donna les moyens de s'échapper. Lorsque je vis qu'il étoit impossible d'arrêter le plus grand nombre des voleurs, j'autorisai à tirer sur eux avec des fusils chargés à sel, quand ils n'étoient pas loin du navire; et de tirer à petit plomb, quand ils étoient à une plus grande distance. Afin de faire juger aux chefs que nous avions à bord, et à la multitude d'hommes qui nous entouroient, de la modération avec laquelle on en usoit à leur égard, je voulus leur faire connoître la facilité que nous aurions à les exterminer, s'ils nous forçoient à prendre des voies de rigueur : je fis tirer, en leur présence, une caronade de trente-six, chargée à mitraille. Ils virent, avec une surprise mêlée d'admiration et d'effroi, l'eau jaillissant dans une immense étendue; et je ne doute pas que ce spectacle n'ait

1793. MARS. épouvanté ceux qui en furent témoins : mais ni cette épreuve, ni la punition que nous avions infligée à tous ceux que l'on avoit pris sur le fait, ne purent réprimer cette passion pour le vol, qui a enfin occasionné le fâcheux événement dont nous aurons bientôt à rendre compte.

J'ai fait remarquer déjà que, dans les visites que nous avions reçues des différens chefs, il avoit été observé un ordre qui, soit étiquette soit politique, nous avoit paru réglé sur le degré de considération ou de pouvoir ; de manière que le plus élevé en dignité étoit le dernier qui fût venu à bord ; et c'est d'après cela que le vieux TOUBOU avoit été jugé devoir être

31. le chef principal. Le 31 mars, je reçus une nouvelle visite qui dérangea toutes nos combinaisons ; ce fut celle d'une femme que l'on m'annonça comme étant la véritable souveraine des îles des Amis. Ma première pensée fut que c'étoit une nouvelle ruse employée pour extorquer des présens ; et j'étois peu disposé à faire un bon accueil à cette reine : elle venoit, accompagnée de beaucoup de femmes qui disoient être de sa suite, et que je soupçonnois venir dans d'autres desseins. Cependant, comme deux des principaux chefs qui étoient à bord, s'échappèrent en secret, et très-promptement, dès qu'ils s'aperçurent que cette femme arrivoit, et comme tous ceux qui restèrent lui rendirent les hommages dus à la plus haute dignité, je fus convaincu que ce n'étoit pas un jeu, et je m'empressai de lui faire des présens convenables. J'appris qu'elle s'appeloit TINÉE, et qu'elle alloit s'établir pour quelques jours sur l'île de Panghaimodou, où elle

avoit fait construire une hutte de feuillages pour y passer les nuits ; l'on me dit aussi qu'elle devoit tenir sa cour près du lieu où se faisoient les échanges. C'est probablement à un sentiment de curiosité, et à l'espérance de recevoir quelques présens, que l'on devoit attribuer le séjour que cette reine venoit faire à Panghaimodou : peut-être aussi, à raison de son éminente dignité, s'étoit-elle crue obligée de se rapprocher pour nous donner une fête semblable à celle du vieux Toubou. 1793. Mars.

Nous avions annoncé un feu d'artifice, qui fut tiré sur l'île Panghaimodou le 2 avril. J'avois fait descendre à terre un détachement de canonniers-matelots des deux frégates, dans la meilleure tenue ; cette troupe, quoique peu nombreuse, exécuta avec précision plusieurs évolutions, et fit ensuite l'exercice à feu : les insulaires en furent effrayés, malgré la précaution qu'avoient eue MM. les officiers de se placer entre eux et la troupe. L'on profita de cette circonstance pour leur faire connoître jusqu'où nos armes pouvoient atteindre. Une décharge à balles faite sur le rivage, leur en apprit la portée, par le jaillissement de l'eau et les ricochets des balles, dont ils furent extrêmement étonnés. Aux approches de la nuit, on lança quelques fusées ; elles réussirent parfaitement bien : leur vétusté ne leur avoit rien fait perdre de leur force ; car elles s'élevèrent à une très-grande hauteur, et elles furent d'un plus grand effet, à mesure que la nuit devenoit plus obscure. Ce feu d'artifice avoit attiré un très-grand nombre de spectateurs, non-seulement sur l'île de Panghaimodou, mais Avril. 2.

1793. Avril. encore sur la côte de Tongatabou, d'où l'on entendoit de grands cris d'applaudissemens et de joie. Les fusées, contre mon attente, parurent leur faire plus d'impression que les soleils et les chandelles romaines, malgré la diversité de couleurs et la variété de formes des masses de feu que présentent ces dernières pièces d'artifice.

La côte de Tongatabou nous offrit aussi, pendant cette même nuit, un spectacle assez curieux; elle étoit bordée de feux qui formoient une superbe illumination. On m'a assuré que ces feux avoient été allumés pour attirer le poisson près du rivage; mais je serois porté à croire que les habitans de l'île vouloient nous rendre témoins d'un spectacle analogue à celui que nous leur donnions : en effet, la petite quantité de poissons qui parut à notre marché le jour suivant, ne me sembla nullement proportionné au grand nombre d'hommes qu'il auroit fallu supposer avoir été occupés à la pêche.

Les naturels commirent, ce même jour, le vol le plus hardi et le plus insolent qu'ils se fussent encore permis; ils arrachèrent un sabre à un officier qui étoit assis entre deux de ses camarades, et le voleur eut le temps de se sauver avant qu'on eût pu l'atteindre : ce vol avoit été précédé de plusieurs autres. L'île Panghaimodou, où il ne réside peut-être aucun chef, devenoit le réceptacle de tous les fripons que notre marché y attiroit. On nous prévint que cet amas d'hommes qui n'étoient soumis à aucune police, avoient formé le projet d'attaquer nos gens à force ouverte, ou de les entraîner au

milieu d'eux, en se faisant poursuivre. Quelques personnes furent engagées par des femmes à se rendre à bord; mais ces premiers avis ne parurent pas mériter de fixer l'attention. 1793. Avril.

Le lendemain 3 avril, jour de la fête donnée par la reine, je me rendis à terre avec plusieurs officiers des deux états-majors; j'y trouvai un si grand nombre d'insulaires rassemblés, que je ne crains pas de le faire monter à cinq ou six mille. J'offris à cette princesse les présens que je lui avois destinés. Une pièce de toile peinte, d'un grand aunage, fut reçue avec d'extrêmes applaudissemens; car c'est souvent par la longueur des étoffes qu'ils jugent de leur beauté. La reine étoit au milieu des femmes de sa suite; les hommes étoient plus loin d'elle, et formoient un grand cercle: les musiciens s'assirent au milieu de ce cercle, au nombre de trente-un, et vis-à-vis de la reine; les danseurs, au nombre de trente-sept, se rangèrent sur trois lignes en avant des musiciens. Leur musique, quoique assez monotone, n'est pas sans agrément. Leur danse, quoique peu variée, ressemble à nos ballets pantomimes: nous n'avons pas pu en concevoir les sujets; mais il est vraisemblable que c'est la représentation de quelque chose qui les intéresse. Les danseurs avoient tous une petite pagaye, qui sembleroit annoncer que le sujet du ballet étoit relatif à quelque événement de mer. Ils chantoient en dansant; mais nous ne connoissions pas assez leur langue pour pouvoir distinguer les paroles, et moins encore en deviner le sens. La mesure qui étoit tantôt lente et tantôt vive, donnoit de l'action à la danse, et produisoit un très-bon 3.

1793. Avril.

effet. Il règne dans ces ballets un ensemble aussi parfait que dans ceux de nos meilleurs spectacles; et je ne doute pas qu'ils ne fissent le plus grand plaisir, même au théâtre de l'Opéra. Il y eut, selon l'usage, une pile de bananes, d'ignames, &c., qui m'étoit destinée; je dus aussi accepter l'étoffe étendue sur le sol, et sur laquelle j'avois marché pour aller prendre place, ainsi que la natte sur laquelle je m'étois assis.

Dès que la fête fut terminée, je pris congé de la reine Tinée, et je me rendis à bord de l'Espérance; il n'étoit alors que trois heures: tout me paroissoit tranquille, et j'étois bien éloigné de prévoir ce qui alloit se-passer. Peu de temps après que je fus arrivé, nous entendîmes des cris tumultueux; on demandoit du secours à l'Espérance: nous vîmes une partie de nos gens courir sur la grève; et, à l'aide de la lunette, on crut en apercevoir de plus éloignés qui poursuivoient les naturels jusque sur le ressif qui joint l'île de Panghaimodou à Tongatabou. Mais on ne tarda pas à remarquer que la chance avoit tourné, et que les poursuivans étoient poursuivis à leur tour; de nouveaux cris, venus de terre, nous apprirent que des hommes de nos équipages avoient été massacrés, et que quelques autres étoient engagés au milieu des insulaires. Dès-lors il n'y eut plus à délibérer, et il fallut repousser la force par la force. Je fis tirer quelques coups de pierriers et deux coups de canon à mitraille sur le groupe des naturels, qui paroissoit serrer de fort près quelques-uns de nos gens, que nous pouvions distinguer par leurs

vêtemens et la différence de couleur. La direction qu'il fallut donner aux pierriers pour tâcher de disperser ce groupe, faisoit passer les balles par-dessus une grande pirogue amarrée au rivage; et cela fit croire mal-à-propos qu'on avoit tiré sur elle. Un des coups de canon fut si bien ajusté, que le boulet tomba près des insulaires, et les mit en fuite. 1793. Avril.

La dispersion de nos gens continuant toujours, je craignis qu'ils ne donnassent dans quelque embuscade, et que, surpris par la nuit, ils ne fussent victimes de leur imprudence. Je descendis alors à terre pour rallier tout le monde, et pour prendre les mesures les plus convenables, d'après le compte que l'on me rendroit de la situation des choses. En arrivant, j'eus la douleur de voir porter un de nos gens à demi mort; c'étoit un Anglois, excellent ouvrier en instrumens de mathématiques, que nous avions embarqué au Cap de Bonne-Espérance. On m'avoit annoncé que des officiers et quelques autres personnes avoient eu le même sort; mais heureusement ceux que l'on avoit nommés, furent les premiers que j'aperçus, un instant après qu'on m'eut fait ce récit. Je me fis rendre un compte succinct de ce qui s'étoit passé; et j'appris par M. de Cretin, qu'à la suite de quelques vols faits par les naturels, on s'étoit mis à poursuivre ceux que l'on soupçonnoit de les avoir commis. Il me dit que dans la mêlée qui en étoit résultée, il y avoit eu des coups de massue donnés et des coups de fusil tirés. M. de Cretin ajouta qu'il avoit envoyé un détachement de quelques hommes, commandé par M. Mérite, pour aller au secours de ceux qui pouvoient

1793. Avril. être engagés au milieu des naturels, et pour rallier tous ceux que l'on rencontreroit. Le rassemblement des insulaires augmentoit à chaque instant. Je donnai ordre à M. de Trobriand de s'avancer, pour faire revenir sans délai M. Mérite et son détachement. Je fis embarquer tous les hommes qui étoient sans armes, et ranger en ordre ceux qui en avoient. M. Mérite revint bientôt après avec M. de Trobriand, et accompagné de tous les hommes de l'équipage sur le sort desquels j'avois eu de l'inquiétude.

On retint, comme otages, plusieurs chefs qui voulurent s'enfuir pendant ce tumulte. Cependant, pour ne pas les effrayer, M. de Saint-Aignan s'assit au milieu d'eux. Comme nous ne pouvions être assurés qu'il ne manquoit personne qu'après un appel fait à bord des deux bâtimens, je fis embarquer avec moi le jeune Toubou, qui étoit du nombre de ceux que l'on avoit arrêtés. Il me répétoit souvent qu'il étoit François; que tous les habitans de Tongatabou étoient des voleurs qu'il falloit tuer : mais il paroissoit très-épouvanté, et il ne venoit qu'avec une répugnance extrême. Il engagea un nommé Titsifa, chef, à ce que je présume, ou principal propriétaire de Panghaimodou, de venir avec lui, et ce dernier s'y décida sans peine. Je les menai à bord; et dès que l'appel, auquel tout le monde répondit, fut achevé, nous redevînmes bons amis ; ils soupèrent avec l'état-major, et couchèrent dans la grande chambre. Le
4. lendemain nous les renvoyâmes à Panghaimodou, où les échanges se firent comme s'il n'étoit rien arrivé : il y eut cependant,

cependant, dans la matinée, beaucoup moins d'insulaires au marché; et il vint moins de pirogues près des frégates. Mais comme la liberté de faire des échanges fut accordée le même jour à tout le monde, nous ne tardâmes pas à en être environnés. 1793. Avril.

Quelques officiers que je laissai à terre après la fête qui fut suivie de l'événement dont je viens de rendre compte, avoient été avertis par les principaux habitans de se tenir sur leurs gardes : mais ces avis furent négligés; et je n'en eus connoissance qu'après mon retour à bord de LA RECHERCHE. La reine et plusieurs autres femmes, ainsi que quelques hommes qui paroissoient nous être attachés, avoient engagé les personnes de leur connoissance à s'embarquer de très-bonne heure, leur faisant entendre qu'il y avoit beaucoup de gens mal-intentionnés sur l'île de Panghaimodou. En effet, un très-grand nombre de femmes retournèrent à Tongatabou; et ce fut peu d'instans après leur départ, qu'on entendit crier au voleur, et qu'eut lieu la malheureuse dispersion que ces gens avoient peut-être eu l'intention d'opérer, dans la vue de dépouiller plus facilement les personnes assez imprudentes pour s'écarter en les poursuivant. Un de nos matelots a eu des dents cassées par un coup de massue : l'Anglois dont j'ai parlé, a été très-grièvement blessé; il eût été tué sans doute, sans le coup de pierrier tiré de L'ESPÉRANCE, et qui mit en fuite ses assassins.

Afin d'intéresser tous les habitans à procurer la restitution des objets volés, j'avois ordonné, dès les premiers instans de

1793. Avril.

notre arrivée, d'arrêter les pirogues dont on pourroit se saisir, aussitôt qu'il y auroit quelque vol commis. Pendant la mêlée qui eut lieu le 3 avril, on voulut s'emparer d'une grande pirogue qui étoit au bord du rivage; et, d'après cet ordre, des soldats furent envoyés pour la conduire auprès de nos embarcations. Au moment où ils y arrivoient, un des naturels sortit de cette pirogue, et leva sa massue pour assommer le soldat qui s'étoit présenté le premier; mais il fut abattu d'un coup de fusil. Ce naturel, et un autre qui fut tué sur la grève, sont les deux seuls dont la mort ait été certaine; un troisième a été blessé d'un coup de fusil tiré à petit plomb. Les habitans nous ont dit qu'il y avoit eu trois hommes matés; mais comme ils se servent du mot *maté*, pour désigner un homme mort, blessé ou malade, il est vraisemblable que le blessé étoit compris dans ce nombre.

J'attachois un très-grand prix à terminer cette campagne sans effusion de sang; aussi ai-je été vivement affecté de ce fâcheux événement: mais il n'y avoit plus à hésiter. Le danger où se trouvoient quelques-uns de nos gens, ne permettoit pas de différer d'employer les moyens de rigueur, que j'ai toujours été dans la ferme résolution d'éviter, autant que cela dépendoit de moi. Les avis qui nous avoient été donnés à diverses reprises, la conduite toujours plus insolente de quelques-uns de ces insulaires, le peu de police qui régnoit dans l'île Panghaimodou, à cause de la foiblesse du gouvernement actuel, l'absence très-remarquable, pendant les deux jours précédens, de quelques chefs qui paroissoient avoir le

plus d'influence, l'assassinat d'une sentinelle dès le premier moment de notre arrivée, sans qu'il y eût alors le moindre prétexte à cet acte d'hostilité, tout annonçoit qu'il y avoit, le 3 avril, un complot formé contre nous, par des gens sans aveu et sans discipline. Les chefs étoient vraisemblablement informés de ce complot; mais ils n'eurent pas le pouvoir d'en arrêter les suites. 1793. Avril.

Cet événement inattendu n'a pas paru troubler la bonne intelligence qui avoit jusqu'alors régné entre les habitans de Tongatabou et nous. Les chefs qui n'avoient pas osé se montrer dans ce moment d'orage, revinrent le lendemain. Jusqu'au 9 avril, jour que j'avois fixé pour notre départ, la 9.
tranquillité n'a pas cessé d'exister un seul instant. Le vieux Toubou et la reine sont venus nous faire leurs adieux. Dans la matinée du jour de notre départ, le nombre de pirogues qui nous entouroient, étoit prodigieux; mais, pour n'être pas gênés dans nos manœuvres, on ne laissa monter à bord que les personnes distinguées par leur rang. Le vieux Toubou arriva au moment où nous commencions à faire route, et il ne fut pas possible de le recevoir.

CHAPITRE XIV.

M. de la Pérouse n'a pas relâché aux îles des Amis. — Conjectures sur la forme du gouvernement, et sur l'ordre de la succession au Trône. — Caractère des habitans. — Leurs mœurs et leurs usages. — Description de l'île Tongatabou. — Observations sur la culture du sol de cette île.

1793. Avril.

L'objet le plus important de notre relâche à Tongatabou, métropole des îles des Amis, étoit de tâcher d'y découvrir des traces de M. de la Pérouse; aussi notre premier soin a-t-il été de prendre quelque connoissance de la langue des habitans, pour parvenir à nous faire entendre. Le vocabulaire que l'on trouve dans le dernier Voyage de Cook, nous a été d'un foible secours, soit à raison de la différence qui existe entre la prononciation des Anglois et la nôtre, soit parce que la plupart des mots que Cook avoit crus faire partie de la langue des îles des Amis, n'étoient, le plus souvent, que des mots mal prononcés par les Anglois eux-mêmes et que les insulaires avoient répétés avec un signe d'approbation qui avoit pu faire croire que l'on s'étoit entendu de part et d'autre. Au commencement, nous fûmes dans le cas de nous méprendre souvent par la même cause; et ce ne fut qu'à force de revenir sur les mêmes objets, que nous reconnûmes la fausseté des premières notions.

D'après les renseignemens divers que nous avons pris des insulaires les plus intelligens, il est hors de doute que M. DE LA PÉROUSE n'a relâché dans aucune des îles voisines de Tongatabou. On se souvient parfaitement bien, dans cette île, de tous les voyages de COOK, et de tous les intervalles qu'il y a eu entre ces voyages; on se rappelle aussi le voyage de BLIGHT à Anamoka, qui est postérieur aux voyages de COOK. Les habitans nous ont parlé de l'événement qui est arrivé à BLIGHT dans l'île de Tofao : ils nous ont nommé le meurtrier de l'homme qui avoit été assassiné en démarrant sa chaloupe; c'étoit un des chefs d'Anamoka, que le capitaine BLIGHT avoit connu dans ses précédens voyages. Les habitans de Tongatabou se servent du nom de grandes pirogues pour désigner les vaisseaux Européens qui sont venus les visiter; et ils nous ont dit que nulle autre grande pirogue n'avoit mouillé à Tongatabou et à Anamoka. On s'est informé s'il n'en avoit pas relâché à l'île de Vavao, laquelle fait partie du même archipel, et est soumise au chef suprême des îles des Amis, résidant à Tongatabou. Ils nous ont marqué deux époques; l'une, assez éloignée, sembleroit concourir avec celle du voyage de la frégate Espagnole *la Princessa :* l'autre, plus rapprochée, paroîtroit s'accorder avec celle où M. DE LA PÉROUSE a passé en vue de Vavao; mais comme ils n'ont fait mention que d'un seul navire, et comme nous ne connoissons pas très-exactement leur mesure du temps, il est possible que le bâtiment dont ils ont voulu nous parler soit la corvette Angloise *la Pandora,* qui a, je crois, aussi reconnu

1793. AVRIL.

1793. Avril.

la même île en revenant de Taïti. Nous avons remarqué quelques différences dans les époques auxquelles ils nous ont dit que des bâtimens Européens avoient paru : mais tous se sont accordés à dire que ces bâtimens étoient partis sans avoir éprouvé d'accident; et le récit qu'ils font de l'événement arrivé au capitaine Blight, annonce qu'il n'y a de leur part aucune dissimulation.

On a trouvé, à Tongatabou, plusieurs effets de fabrique Angloise, dont une grande partie provenoit du capitaine Cook : il n'y en avoit qu'un très-petit nombre de ceux que le capitaine Blight avoit laissés à l'île d'Anamoka; ce qui annonce, cependant, la circulation de ces divers objets dans toutes les îles qui composent l'archipel des îles des Amis. Nous n'avons aperçu aucun des effets provenant de manufactures Françoises dont les frégates de M. de la Pérouse étoient pourvues. Les médailles que nous avons données aux habitans de ces îles, étoient pareilles à celles que cet officier avoit dû distribuer dans le cours de son voyage; et elles ont paru absolument nouvelles à leurs yeux. J'en ai fait montrer à un habitant de l'île de Vavao, à qui elles étoient également inconnues. Les relations continuelles qui existent entre toutes les îles, me font croire qu'un événement aussi important pour ces peuples que l'arrivée de navires étrangers, ne peut être ignoré à Tongatabou, qui est le centre de toutes les communications. On peut dès-lors regarder comme certain que M. de la Pérouse n'a relâché ni dans cette dernière île ni à Anamoka. Si la Boussole et l'Astrolabe sont

du nombre des bâtimens qui ont été vus près de Vavao, on doit en conclure que M. DE LA PÉROUSE s'est éloigné de cette dernière île sans avoir éprouvé d'accident. On ne peut pas supposer qu'il ait relâché dans quelqu'une des autres îles de cet archipel, et qu'il en soit parti sans avoir laissé de traces de son passage, puisqu'on en retrouve du passage de COOK, plus reculé que celui de M. DE LA PÉROUSE d'un grand nombre d'années, et du passage de BLIGHT, postérieur d'un an seulement à l'époque où M. DE LA PÉROUSE a pu y passer lui-même.

1793. Avril.

L'application assez suivie que plusieurs personnes ont mise à faire un vocabulaire de la langue des îles des Amis, nous a donné les moyens de prendre des informations sur le gouvernement de ces îles. Il nous a paru conforme à ce qu'en dit le capitaine COOK, dont une longue expérience, et l'avantage inappréciable d'avoir eu un interprète, rendent l'autorité d'un très-grand poids, dans les objets même étrangers à la navigation. Il paroît, ainsi qu'il le dit, que la souveraineté se perpétue dans la même famille ; mais il ne nous a pas semblé que cette famille eût un nom particulier : celui de *FATAFÉ* que porte le fils de POULAO, et que COOK avoit dit être le nom de la famille régnante, n'étoit pas celui du père de POULAO, lequel s'appeloit TUIBOULOUTOU. Ce TUIBOULOUTOU avoit épousé une fille de la famille des TOUBOU, de qui il eut deux garçons, l'un appelé POULAO, l'autre FATAFÉ, et deux filles, l'une nommée TINÉE, l'autre NANATCHI. POULAO succéda à TUIBOULOUTOU; et il laissa

1793. Avril. un fils nommé Fatafé, que nous avons vu et que nous avons jugé être de l'âge de vingt-cinq à vingt-six ans, mais qui, lors de la mort de son père, étoit trop jeune pour lui succéder. Son oncle, frère de Poulao, qui s'appeloit aussi Fatafé, prit les rênes du gouvernement : son règne ne fut pas de longue durée. Après lui, sa sœur Tinée fut investie de la souveraineté : c'étoit elle qui jouissoit de cette suprême dignité, mais sans en exercer les pouvoirs, dont sans doute les femmes ne peuvent pas être revêtues; et, ainsi qu'il a été dit dans le chapitre précédent, c'étoit le vieux Toubou, frère ou très-proche parent de la femme de Tuibouloutou, mère de Tinée, qui étoit en possession de l'autorité. La reine Tinée avoit épousé un des chefs de l'île Tofao, appelé Covea, de qui elle étoit séparée, mais dont elle avoit eu deux fils, Covea et Coveatsi.

D'après cet exposé, il n'est pas facile de prononcer avec certitude sur l'ordre de la succession au trône. Voici la difficulté qu'offre le détail qu'on vient de voir. Est-ce à raison de sa trop grande jeunesse que Fatafé n'a pas succédé à son père Poulao? J'ignore si, à la mort de son oncle, il étoit assez âgé pour régner : mais dans le moment où nous l'avons vu, il ne pouvoit plus être douteux que son âge ne devoit pas être un obstacle à ce qu'il fût chargé du gouvernement. Il semble donc que la succession au trône n'est pas du père au fils, mais du prince régnant à ses frères et ensuite à ses sœurs, et que le pouvoir revient après, par ordre de primogéniture, aux enfans des aînés qui ont régné, la préférence étant

étant toujours accordée aux mâles. Il se présente cependant une nouvelle difficulté. La princesse qui règne après les puînés ses frères, quoique ses cadets, ne peut pas exercer l'autorité; elle ne la confère pas à son mari, puisque celui de la reine TINÉE vivoit encore et n'en étoit pas revêtu : elle ne peut la transmettre à ses enfans; car il est généralement reconnu qu'à la mort de la reine TINÉE et après celle de sa sœur NANATCHI, ce ne seront pas ses propres enfans qui régneront, mais que ce sera FATAFÉ, fils de POULAO, qui montera sur le trône. A qui donc la loi confie-t-elle l'autorité dont les femmes ne peuvent pas avoir l'exercice? c'est sans doute aux plus proches parens de la princesse régnante, du côté maternel, lesquels doivent en jouir tant que vit la reine; mais, après sa mort, cette autorité doit passer à l'héritier véritable du trône, pris toujours dans la même famille, ainsi qu'on l'a expliqué plus haut. Aussi nous a-t-on dit que les TOUBOU devoient conserver le pouvoir pendant la vie de la reine TINÉE et celle de sa sœur NANATCHI.

1793. AVRIL.

Cette disposition présumée, mais très-vraisemblable, présente un grand et très-grand inconvénient, celui de distinguer les hommes qui exercent le pouvoir d'avec ceux à qui l'on rend les honneurs; ce qui affoiblit les deux principaux ressorts de tout gouvernement. L'autorité doit être moins respectée lorsqu'on ne lui rend pas les hommages dus à la souveraineté; et les hommes sans pouvoir n'ont jamais une grande considération. De cette division de deux choses qui devroient être inséparables, résultent une anarchie générale

1793. Avril. et des factions entre la famille propriétaire de la souveraineté et celle qui n'en a que l'exercice. Aussi avons-nous trouvé le gouvernement sans force ; nulle police ne contenoit le peuple : la classe des guerriers, sur-tout, sembloit ne reconnoître aucune autorité. Il paroît que les deux familles rivales tâchent de se les attacher ; ce qui leur assure l'impunité. Le respect pour la famille royale se maintient cependant ; et, quoique dépouillés de pouvoir, les individus de cette famille reçoivent des hommages de la famille même qui jouit de l'autorité. Les marques de respect sont de ne boire ni manger en présence de la personne revêtue d'une plus haute dignité, de se mettre la tête sous ses pieds, de ne pas s'asseoir à côté d'elle, &c. ; car nous avons vu tous les Toubou rendre ces honneurs, non-seulement à la reine Tinée, mais même à ses enfans, quoique ceux-ci ne soient pas destinés à monter sur le trône : à plus forte raison les rendent-ils à Fatafé, qui doit régner après la mort de Tinée et de sa sœur.

Mais si la famille de Fatafé a l'honorifique de la souveraineté, les Toubou en ont les droits utiles ; ils se saisissent de tous les présens, et même du produit des échanges. Nous en avons été témoins plusieurs fois, mais particulièrement dans une circonstance remarquable. Fatafé étoit chez moi, ainsi qu'une personne dont on nous a assuré qu'il avoit épousé la fille ; un Toubou, frère du chef principal, entra dans le moment où le beau-père de Fatafé venoit de recevoir quelques présens : il s'empressa de les cacher quand il aperçut ce Toubou ; mais il n'y mit pas assez de dextérité

pour n'être pas vu par lui; et TOUBOU, sans nulle autre formalité, lui prit dans la ceinture ce qu'il avoit reçu. L'instant d'après, FATAFÉ remit, de bonne grâce, à TOUBOU, les présens qui lui avoient été faits; ce dont il se seroit certainement dispensé, s'il n'y avoit pas été obligé et s'il n'eût pas craint d'éprouver la même humiliation. FATAFÉ et son beau-père sortirent ensuite avec TOUBOU. FATAFÉ, qui passa le premier, s'arrêta à la porte, tendit le pied en arrière, et TOUBOU lui rendit les hommages dus aux personnes de la famille royale. C'est la circonstance où la distinction entre les hommes qui exercent le pouvoir et ceux à qui l'on rend les honneurs, m'a paru la plus frappante.

1793. Avril.

Le droit, ou plutôt l'abus de la force, qui consiste à exiger des inférieurs ce qu'on leur a donné, ou même ce qu'ils ont obtenu par échange, est, à mon avis, la vraie cause de la disposition au vol qu'ont tous les habitans des îles du grand Océan. Un pareil vice, qui ne peut pas provenir du climat, tient évidemment de la nature du gouvernement, qui, en autorisant les chefs à dépouiller les inférieurs, doit exciter dans ces mêmes inférieurs, le desir de se procurer, par adresse, ce qui leur a été enlevé par force : aussi sont-ils tous d'une dextérité qu'égale à peine celle des filoux des plus grandes capitales de l'Europe; ce qui prouve que le vol a lieu habituellement parmi eux. Les étrangers, sans doute, sont plus exposés à ces larcins, parce que les objets qu'ils leur portent, sont, pour ces insulaires, d'un très-grand prix. D'ailleurs les chefs, à qui, tôt ou tard, les objets volés

1793. Avril. doivent appartenir, les autorisent peut-être, ou du moins les laissent impunis. Sans doute on arrêteroit ce brigandage, si, dans le principe, on faisoit usage des moyens de rigueur auxquels on est inévitablement obligé de recourir après avoir usé de condescendance. Mais l'humanité s'opposera toujours à ce qu'on les emploie avant d'y avoir été forcé : le simple vol n'est pas un motif suffisant pour en venir à ces moyens extrêmes, qui ne peuvent être justifiés que par la nécessité de se défendre.

Cette disposition au vol, des habitans des îles des Amis, influe nécessairement sur leur caractère ; forcés d'employer toute sorte de ruses pour dérober sans être vus et cacher ce qu'ils ont pris, ils sont dans un état continuel de défiance qui les rend dissimulés et traîtres, sur-tout à l'égard des étrangers, dont ils tâchent de gagner la bienveillance pour pouvoir plus aisément trouver l'occasion de les voler. Comme ils redoutent les armes des Européens, ils n'hésitent pas à terrasser ceux-ci d'un coup de massue, afin de les dépouiller avec moins de danger. Ils ne sont pas, il est vrai, féroces par caractère; mais néanmoins il paroît que les sentimens d'humanité leur sont inconnus. La police des chefs se fait à coups de massue; les inférieurs emploient les mêmes moyens pour parvenir à leur but. Les uns et les autres commettent ainsi des actes de cruauté, qui les accoutument à n'attacher aucun prix à la vie des hommes. Ils sont cependant disposés naturellement à la gaieté, et je les crois moqueurs : une mal-adresse, une espiéglerie, les amuse

infiniment; d'une aube à l'autre nous étions environnés de pirogues, et il y avoit peu d'instans où l'on n'entendît de grands éclats de rire parmi eux. Il faut que ce caractère de gaieté soit à l'épreuve de tout ce qui peut leur arriver, pour n'être pas affoibli par le régime oppressif sous lequel ils gémissent : car, ainsi qu'on l'a déjà dit, les chefs les dépouillent à leur gré; et rien n'a pu nous faire juger que ces peuples dussent jamais espérer d'obtenir justice contre eux. 1793. AVRIL.

Je suis disposé à croire, ainsi que COOK, que ce gouvernement a de très-grands rapports avec l'ancien régime féodal, dont les inconvéniens augmentent à proportion de la foiblesse du chef principal. Aussi avons-nous trouvé ce pays dans un état d'anarchie qui nous a forcés à nous faire justice par nous-mêmes, n'en ayant aucune à attendre de la part des chefs. Ceux-ci sont presque tous grands propriétaires, et forment une première classe; il y a deux autres classes, l'une appelée la classe des *Moas*, et la troisième celle des *Touas*. La distinction entre ces deux dernières classes ne nous est pas bien connue; et je crois en effet qu'elle n'est pas bien marquée : presque toutes les prérogatives étant pour la première classe, ce qui en reste pour la seconde, n'est pas assez sensible pour pouvoir être remarqué.

La classe des chefs jouit du droit d'avoir plusieurs femmes; et les deux autres classes sont réduites à n'en avoir qu'une. Ils ont paru très-étonnés quand ils ont appris qu'il n'y avoit, à cet égard, parmi nous, aucune différence, et que depuis le plus grand *Égui* ou *Égui-Laï* (c'est ainsi qu'ils distinguent le

1793. premier chef) jusqu'au dernier de ses sujets, tout homme ne
Avril. pouvoit avoir qu'une femme.

La plupart des femmes, dans la classe de celles qui appartiennent aux chefs, ont une physionomie très-agréable : leur regard est intéressant ; il a de l'expression, sans annoncer de la coquetterie. Elles ont en général la main très-belle, et leurs doigts pourroient servir de modèle : il est dommage qu'elles soient obligées de se couper les phalanges du petit doigt et de l'annulaire, à la mort de leurs plus proches parens. C'est un usage bien bizarre que celui de se mutiler ainsi, en témoignage de douleur. Qu'un violent désespoir porte l'homme qui en est atteint, à des mouvemens qui peuvent même abréger ses jours, on le conçoit ; mais que de sang-froid on se coupe les doigts, c'est un acte réfléchi dont on ne trouve pas la source dans la nature, et que la raison désavoue.

Nous remarquâmes avec plaisir que les femmes sont mieux traitées aux îles des Amis que dans les îles les plus occidentales du grand Océan, où elles sont employées à tous les travaux pénibles ; aussi paroissent-elles d'une complexion plus forte et jouir d'une meilleure santé que toutes celles que nous avions vues jusqu'à présent : elles sont ici uniquement destinées aux travaux du ménage et à l'éducation des enfans.

Les femmes, ainsi que les hommes, ceux du moins d'un rang distingué, sont d'une extrême propreté : les uns et les autres aiment passionnément les parfums ; et quoique accoutumés à l'odeur désagréable de l'huile de coco, nos eaux

de senteur leur étoient extrêmement agréables. Ce n'est, je pense, que pour rendre la peau plus douce, qu'ils font usage de cette huile : peut-être aussi, sous la zone torride, des corps nus et exposés à l'ardeur du soleil ont-ils besoin de cette onction pour arrêter une transpiration trop forte ; cependant il n'y a que les gens aisés qui s'en servent. 1793. Avril.

La hardiesse avec laquelle ils entreprennent sur mer des voyages de cent cinquante lieues, est vraiment surprenante. En effet, ils vont très-souvent dans leurs pirogues jusqu'aux îles Fedgi, qui sont à trois journées de Tongatabou; et si l'on évalue, ainsi que Cook, chaque journée à cinquante lieues, ces îles doivent être à environ cent cinquante lieues de distance. Dépourvus, comme ils le sont, de tous moyens de se diriger quand ils perdent la terre de vue, et avec d'aussi frêles embarcations que leurs pirogues, il doit en périr un très-grand nombre : cela pourroit servir à expliquer la manière dont se sont peuplées les îles du grand Océan, mais ne feroit pas concevoir aussi facilement, comment elles auroient pu l'être par l'Ouest, comme M. Forster a très-ingénieusement cherché à le prouver. Depuis qu'on fréquente cette mer, on n'a pas entendu parler de pirogues qui aient été entraînées dans l'Est. Dans le dernier voyage du capitaine Cook, Omaï a trouvé, dans l'île Wateeoo, trois de ses compatriotes qui y avoient été jetés par la tempête; mais cette île est à plus de cent soixante lieues dans l'Ouest-Sud-Ouest, c'est-à-dire, sous le vent de Taïti. On peut concevoir comment les îles qui

1793. Avril.

sont peu distantes de la côte d'Asie, où la mousson de l'Ouest règne pendant six mois de l'année, auroient pu être peuplées par l'Occident; mais cette mousson, ne s'étendant pas fort au-delà des Philippines, ne peut servir à expliquer comment les îles plus orientales auroient pu être peuplées de la même manière.

Ce peuple ne m'a pas paru belliqueux; et il est difficile qu'il le soit. Les chefs sont trop efféminés, ils mènent une vie trop voluptueuse, pour pouvoir s'accoutumer aux fatigues et aux dangers de la guerre. Les autres classes ont trop peu d'intérêt à défendre leur patrie, pour qu'on puisse attendre d'elles une grande valeur; aussi est-ce avec beaucoup de désavantage qu'ils combattent les habitans des îles Fedgi, avec qui ils sont souvent en guerre. Ils reconnoissent eux-mêmes leur infériorité; et ils s'en dédommagent en les traitant de peuple féroce et en les accusant de dévorer leurs ennemis. Un naturel des îles Fedgi que nous avons vu à Tongatabou, n'en est pas disconvenu. Il paroît que les habitans de ces dernières îles, quoique très-féroces, sont plus industrieux que ceux des îles des Amis. Les armes qui viennent de Fedgi, sont meilleures et beaucoup mieux travaillées que celles des îles des Amis; et les pirogues y ont la même supériorité : il n'y a pas jusqu'à leurs étoffes qui ne méritent la préférence. En un mot, on annonce, comme étant d'un plus grand prix, tout ce qu'on rapporte de ces îles. Le naturel de Fedgi dont je viens de parler, n'étoit pas plus bel homme que ceux des îles des

des Amis; car il est impossible de voir une plus belle race d'hommes, sur-tout celle des chefs, qui vivent dans une très-grande aisance. Mais, avec une aussi belle stature, il avoit le caractère de la physionomie plus fortement prononcé : il nous a paru doué de plus d'intelligence, et avoir plus de desir de s'instruire que cette foule d'habitans des îles des Amis, qui n'étoit conduite à bord que par un esprit d'intérêt. Le naturel des îles Fedgi étoit amené sans doute par le même motif: mais l'empressement de parcourir nos vaisseaux, d'en examiner toutes les parties, l'emporta sur le premier sentiment; et ce ne fut qu'après avoir satisfait sa curiosité, qu'il s'occupa d'échanges. J'appris, après notre départ de Tongatabou, qu'il avoit témoigné le desir de venir avec nous : si j'en avois été instruit, je m'y serois prêté volontiers. Cet homme auroit pu nous rendre de grands services; il réunissoit tous les avantages que peuvent donner une belle figure et une grande intelligence : il provenoit d'un groupe d'îles qui n'avoient pas encore été fréquentées par les Européens, et dont la langue diffère de celle des îles des Amis; il connoissoit également ces deux langues, et peut-être auroit-il pu nous servir d'interprète dans toutes les îles du grand Océan, si, comme le pense M. Forster, elles ne sont peuplées que par deux races d'hommes et qu'il n'y ait que deux idiomes bien distincts.

1793. Avril.

Malgré les fréquentes guerres que les naturels des îles des Amis ont avec les habitans de Fedgi, dès que les hostilités sont finies, il y a entre eux de fréquentes communications.

1793. Avril.

Les habitans des îles des Amis tirent des îles Fedgi des vases de terre cuite, des plumes d'une espèce de perroquet rouge, et du bois de sandal, qui y est très-abondant. On a essayé plusieurs fois de transplanter le bois de sandal à Tongatabou ; mais, soit ignorance dans l'art de la culture, soit que le sol de l'île ne convienne pas à cet arbre, toutes les tentatives ont été infructueuses. Fedgi fournit aussi aux îles des Amis les pierres dont se servent les habitans pour suppléer au défaut de fer dans la fabrication de leurs haches et de tous les autres instrumens tranchans dont ils font usage. J'ignore quels sont les objets donnés en échange aux habitans de Fedgi.

On a rassemblé quelques mots du dialecte des îles Fedgi; ils seront insérés à la suite du vocabulaire de la langue des îles des Amis, que nous donnons. On réunira dans un dépôt public les vocabulaires faits par diverses personnes, afin que tout le monde puisse juger de la conformité et des dissemblances qui existent entre les mêmes mots entendus par différens individus.

Outre ce naturel de Fedgi, qui avoit marqué le desir de venir avec nous, deux personnages considérables de Tongatabou avoient manifesté la même envie : l'un d'eux, qui paroissoit fort de nos amis, mais qui, je pense, l'étoit plus encore de nos haches et des autres objets d'échange, vouloit sans doute se rendre plus agréable par cet empressement; car, aux approches du départ, il n'en témoigna plus autant de desir : l'autre, d'un rang bien plus distingué,

puisqu'il étoit fils aîné de la reine Tinée, n'a pas cessé un seul jour de venir faire part de son projet; et pour nous convaincre que ce n'étoit dans aucune vue d'intérêt, il a constamment refusé les présens qu'on a voulu lui faire. La veille du départ, il vint s'établir à bord de l'Espérance; d'où on me le renvoya, pour savoir si je voulois me prêter à ses desirs. Je lui fis observer que peut-être il ne reverroit jamais sa patrie, qu'il seroit long-temps encore exposé aux fatigues et à l'ennui d'une pénible navigation; en un mot, je mis tout en usage pour le détourner de ce dessein : rien ne put le faire changer. Je consentis alors à le laisser embarquer, et il retourna très-satisfait à bord de l'Espérance. A l'heure du dîner, il se mit à table avec l'état-major de cette frégate; mais à peine fut-il assis, que toutes les personnes qui tenoient à lui vinrent dans des pirogues, envoyées par la reine, pour l'engager à aller faire les derniers adieux à sa famille. Il ne put refuser cette consolation à sa mère, et en nous quittant il annonça qu'il reviendroit dans l'après-midi; mais nous ne le revîmes plus : il paroît que l'on s'opposa à son départ; et je n'en fus nullement fâché. Cet homme, d'une figure très-noble, mais sérieuse et mélancolique, ne pouvoit se résoudre à quitter sa patrie que par des chagrins que le séjour d'un vaisseau n'auroit certainement pas dissipés : il laissoit neuf femmes et autant d'enfans. Comment auroit-il pu supporter un souvenir aussi déchirant? Chaque instant eût accru ses regrets et sa douleur, et ils eussent été sans remède.

1793. Avril.

1793. Avril. M. Dauribeau, qui, à diverses reprises, étoit allé reconnoître la côte, y retourna encore pour visiter les possessions de Fatafé, où l'on avoit dit qu'étoient les bœufs laissés à Tongatabou par le capitaine Cook. Fatafé et son beau-père accompagnèrent M. Dauribeau; mais lorsqu'on fut arrivé, Fatafé fit entendre que les jeunes bœufs provenant du couple dont le capitaine Cook avoit fait présent au roi Poulao son père, étoient à Eoa, île éloignée de quelques lieues de Tongatabou : il proposa à M. Dauribeau de le conduire à cette île, s'il vouloit les voir; et il ajouta que les bœufs laissés par Cook étoient morts. Il fit voir le lieu où on les avoit enterrés : on y vit en effet une espèce de mausolée, qu'il proposa de faire ouvrir, pour que l'on pût reconnoître les ossemens de ces animaux. Au reste, nous n'en avons vu aucun de vivant, et nous ne pouvons pas affirmer qu'il en existe aux îles des Amis. J'avois pensé, jusqu'à ce moment, que la famille de Toubou avoit pu nous cacher la vérité, par un sentiment de jalousie contre celle de Fatafé, dans la possession duquel devoient être ces animaux; mais l'ambiguité ou plutôt la contradiction des réponses de Fatafé, et l'assurance positive que nous a donnée un des fils de la reine, ennemi juré des Toubou, que les bœufs laissés par Cook à Tongatabou, ainsi que trois femelles et deux mâles qui en étoient provenus, étoient morts, m'ont donné lieu de craindre que le fruit du service important rendu par le capitaine Cook aux habitans du grand Océan et à tous les navigateurs qui doivent fréquenter

ces îles, ne soit entièrement perdu : mais la reconnoissance de toutes les nations n'en est pas moins due à ce grand homme. 1793. Avril.

Les personnes qui voudroient ne pas perdre toute espérance, demanderont peut-être quel intérêt pouvoit avoir Fatafé à assurer que ces animaux vivoient encore. Je leur répondrai qu'il vouloit nous convaincre du soin qu'il avoit mis à les conserver, afin de ne pas éloigner de nous l'idée de lui donner d'autres espèces qu'il desiroit avec empressement, telles que des lapins, des oies et des pigeons. Il a obtenu de chaque frégate une couple d'oies. On peut espérer que ces animaux, moins capables de fixer l'attention, ne réveilleront pas la jalousie des îles voisines, et que Fatafé pourra les élever sans être troublé dans sa possession ; car je suis disposé à croire que les bœufs et les chevaux laissés par Cook à Tongatabou, ont été une occasion de guerre entre les habitans de Fedgi et ceux des îles des Amis : ce qui sembleroit justifier cette opinion, c'est que les chèvres que Cook avoit également laissées à Tongatabou, n'existent plus dans cette île, et qu'il y en a à Fedgi, où il est évident qu'elles ne peuvent être venues que de Tongatabou. Il ne seroit nullement étonnant que la grande quantité de marchandises Européennes versées dans cette dernière île pendant notre séjour, n'excitât la cupidité des insulaires de Fedgi, et qu'une visite pacifique de notre part, faite aux premiers, ne leur en attirât une très-hostile de la part des habitans des îles Fedgi. Il semble, en vérité, que toute

1793. AVRIL.

communication des malheureux Indiens avec les Européens, ne puisse que leur être nuisible, dans quelques dispositions amicales que ces derniers viennent chez eux; et qu'ils n'aient pas moins à gémir de nos funestes présens, que des cruautés qu'ils ont éprouvées de la part de nos ancêtres.

L'île de Tongatabou paroît être d'une fertilité étonnante; des bois immenses de cocotiers et de bananiers, des champs couverts d'ignames, ne laissent apercevoir aucun espace qui ne soit cultivé et en rapport. Les propriétés y sont marquées et garanties par des enclos beaucoup mieux faits encore que ceux d'Amboine. Le paysage y est extrêmement agréable; on peut, à toute heure du jour et par-tout, se mettre à l'abri des rayons du soleil. Les riches propriétaires de ces îles logent sous de grands hangars, très-artistement construits, et qu'ils ferment avec des nattes pendant la nuit. Le peuple n'habite que de simples huttes, dont le plancher, ainsi que celui des hangars, est élevé d'un demi-pied au-dessus du sol, sans doute pour laisser circuler l'air. On ne trouve dans toute l'étendue de l'île Tongatabou que de l'eau de mauvaise qualité; la nature, si libérale envers ses habitans, leur a refusé cet objet essentiel, auquel néanmoins ils peuvent suppléer par l'eau des cocos qu'ils ont en très-grande abondance. Ce défaut d'eau sera toujours un grand obstacle à ce que ces îles soient fréquentées par les Européens. Les naturels nous ont dit qu'il y en avoit à Koa, île voisine de Tofao; j'étois trop pressé pour pouvoir aller m'en assurer : mais si l'on trouve en effet de l'eau dans cette île, et qu'elle y soit facile

à faire, il ne manquera rien aux ressources que peuvent offrir les îles des Amis. 1793. Avril.

Quant aux cochons, volailles, &c. &c., il y a peu ou point de pays où l'on puisse, comme à Tongatabou, se procurer, dans l'espace de quinze jours, près de quatre cents cochons, six cents cocos par jour environ, cinq cents volailles, des ignames autant que l'on pourroit en consommer, ainsi que des bananes et des cannes à sucre. Le fruit à pain y étoit moins abondant que les autres objets : il paroît qu'il est plus négligé, parce que les habitans, et sur-tout les chefs, n'en font pas un grand usage. L'on a embarqué, sur chaque frégate, plus de mille cocos, et de tous les autres comestibles autant qu'il étoit possible d'en conserver. Il seroit difficile, dans quelque relâche que ce pût être, de se pourvoir d'autant de rafraîchissemens; aussi les équipages trouvoient-ils que c'étoit le meilleur pays de la terre. Mais ce n'est pas à raison des comestibles seulement que ce mouillage étoit si fort de leur goût; la malheureuse facilité qu'ils ont eue de se lier avec les femmes qu'ils y ont rencontrées, et dont quelques-uns se sont ressentis, contribuoit beaucoup à le leur rendre agréable.

C'est à l'extrême abondance de toute espèce de vivres que sont dues sans doute la prodigieuse population des îles des Amis, et la bonne constitution des habitans, que l'on remarque sur-tout parmi les chefs, qui jouissent de tous les agrémens de la vie. Aussi, d'abord, avois-je été tenté de croire que ces chefs étoient choisis à l'embonpoint et à la taille; mais,

1793. Avril.

quoique d'une belle stature, on remarquoit en eux quelque chose d'efféminé, suite naturelle d'une vie oisive et voluptueuse. Leur plus grand exercice est celui de la danse : dans les fêtes publiques, eux seuls, je crois, ont le droit de figurer; car il est peu croyable qu'ils consentissent à se mêler avec les autres classes. L'on en vit des plus considérables danser, à la fête que nous donna la reine Tinée; ses fils et d'autres chefs qui nous étoient connus, étoient acteurs dans la danse: d'où je crois être fondé à conclure qu'ils étoient tous de la même classe. Le peuple me sembleroit être d'une race différente; cependant il paroît jouir d'une santé qui annonce de l'aisance. La seule marque de misère que l'on ait aperçue dans ces îles, c'est une espèce de gale ou de maladie cutanée dont presque tous les hommes des classes inférieures sont infectés, et dont il paroît que ceux de la première classe ont les moyens de se préserver. On a vu aussi plusieurs ulcères dans les diverses classes d'habitans; mais ils paroissent ne pas s'en inquiéter, et ils n'y portent aucun remède.

Si les bœufs et les chevaux laissés par Cook à Tongatabou n'ont pas eu un sort heureux, les cochons qu'il y a déposés ont beaucoup prospéré. L'espèce de cochons naturelle à ces îles, étoit excessivement petite; mais croisée avec ceux d'Europe, elle fournit actuellement des cochons du poids de près de deux cents livres. On a fait à bord, et conséquemment avec beaucoup d'incommodité, des salaisons; cependant elles étoient d'une assez bonne qualité.

Nous avons fait notre eau à Panghaimodou : elle n'étoit point

point saumâtre, mais elle étoit bourbeuse et fade; on la puisoit dans un creux éloigné de trois ou quatre cents pas du lieu de l'embarquement : aussi a-t-on été obligé de transporter les pièces sur une charrette, comme on l'a dit plus haut. 1793. Avril.

Quoique nous n'ayons pu prendre qu'une très-petie provision d'eau, nous n'avons pas hésité à en destiner tout ce qui étoit nécessaire pour arroser les plants d'arbres à pain que nous avions embarqués sur les deux frégates : on avoit pu placer environ trois cents pieds de ces arbres sur chaque bâtiment. M. LA BILLARDIÈRE et M. LA HAYE en ont cultivé séparément à bord de LA RECHERCHE; ils ont employé des procédés différens, afin de jeter quelques lumières sur la manière la plus avantageuse de les conserver. Je regardois comme très-important que quelques-uns pussent arriver en bon état à l'île de France, d'où cet arbre pouvoit être facilement transplanté dans nos colonies de l'Amérique.

Nous avons profité de notre séjour dans le havre de Tongatabou, pour en lever le plan; deux canots ont été détachés pour trouver une passe dans le Nord de notre mouillage: l'ingénieur-hydrographe a fait plusieurs stations, d'où il a fixé, par des relèvemens astronomiques et par des mesures d'angles, les points principaux qui étoient en vue. La mesure de la hauteur angulaire des mâts de LA RECHERCHE, prise de l'extrémité Sud de l'île d'Atata, a servi à calculer la base de ce plan, que l'on peut regarder comme très-exact. Les passes que nos canots ont découvertes au milieu des bancs

1793. AVRIL.

situés au Nord du mouillage, rendent ce havre très-commode. La sortie du côté de l'Est avec des vents et des courans contraires, étoit très-difficile; mais l'on est actuellement assuré d'y entrer et d'en sortir par toute sorte de vents. Il y a, entre l'île Panghaimodou et les trois bancs qui sont à l'Ouest de cette île, un espace assez étendu, où la mer du large ne peut jamais se faire ressentir. L'on verra dans le plan les diverses routes que les canots ont suivies pour sonder ce havre, et celles que les bâtimens ont tenues pour y entrer et pour en sortir. La pointe de l'observatoire du capitaine COOK a été un des lieux de station; l'on y a encore trouvé plusieurs des piédestaux qui avoient servi à poser les instrumens de ce célèbre navigateur.

Après avoir été forcés de renoncer à tout établissement fixe à terre, l'on s'est contenté d'aller à l'île Panghaimodou le matin, à midi, et le soir, prendre des angles horaires, et observer la latitude. Une garde de quelques hommes suffisoit, pendant le temps des observations, pour écarter tous ceux qui s'approchoient. On est descendu à terre trois fois pendant la nuit, pour observer des éclipses de satellites de Jupiter; mais le temps couvert a toujours empêché de faire ces observations. Au défaut de phénomènes célestes instantanés, on a observé un grand nombre de distances du soleil et des étoiles à la lune. La montre n.° 14, qui avançoit par jour de 8″08 en partant de la terre de Van-Diémen, n'avançoit plus, à Tongatabou, que de 5″2 sur le temps moyen. Il y a eu quelque différence entre les résultats d'angles horaires pris

aux mêmes époques par divers observateurs; mais cela provenoit de ce que le cercle astronomique ne portoit pas sur un terrain solide : cependant les résultats des angles horaires observés les derniers jours par MM. ROSSEL et BONVOULOIR, eurent entre eux le plus parfait accord.

1793. AVRIL.

Si l'on suppose que le mouvement de la montre n.° 14 avoit été uniformément retardé pendant la traversée de la terre de Van-Diémen à Tongatabou, la longitude de l'observatoire situé sur l'île Panghaimodou seroit de 182° 20′ 34″ orientale. La longitude du même observatoire, obtenue par vingt-un résultats de distances orientales de la lune au soleil, et dix résultats de distances occidentales, corrigés des erreurs des Tables de la lune, est de 182° 26′ 46″ orientale. La latitude de l'observatoire est de 21° 7′ 35″ australe. La latitude du mouillage de LA RECHERCHE a été trouvée de 21° 8′ 22″.

CHAPITRE XV.

Départ du havre de Tongatabou, le 9 Avril 1793. — Reconnoissances des îles Tanna, Annatom et Erronan. — Découverte des îles Beaupré. — Arrivée dans le havre de Balade. — Séjour dans ce havre, du 18 Avril au 9 Mai. — Récit des principaux événemens qui y ont eu lieu.

1793. Avril. 9. Nous mîmes à la voile le 9 avril, à six heures et demie du matin; et à huit heures quarante-cinq minutes, nous étions en dehors de la passe du Nord. Je fis diriger la route à l'Ouest-Nord-Ouest jusqu'au lendemain, pour nous écarter des bancs de l'île de Tongatabou, dont l'étendue nous étoit
10. inconnue. Le 10, à la pointe du jour, je fis gouverner à l'Ouest pour nous rendre à la Nouvelle-Calédonie. J'espérois que, sur cette route qui n'avoit pas encore été suivie, nous pourrions découvrir quelque île nouvelle; mais il ne s'offrit à notre vue que la petite île de la Tortue, dont nous eûmes connoissance à cinq heures et demie du soir.

15. Le 15 avril, à environ midi, nous aperçûmes l'île d'Erronan dans l'Ouest 27° Nord; et peu de temps après, L'ESPÉRANCE nous signala l'île d'Annatom au Sud-Ouest. Nous passâmes entre ces deux îles, qui sont les plus méridionales de l'archipel *del Espiritu-Santo.* Dans la soirée, l'on vit

très-distinctement le volcan de l'île Tanna. La fumée qui en sortoit, nous le fit paroître comme au milieu des nuages, tandis que le ciel étoit serein dans toutes les autres parties de l'horizon. Nous eûmes, à l'entrée de la nuit, le spectacle de ce volcan. La latitude de l'île d'Erronan est, par nos observations, de 19° 32′ 15″ australe; et sa longitude, d'après la montre n.° 14, est de 167° 39′ 51″ orientale. Cook place la même île par une longitude qui est plus orientale que celle-ci de 18′ 22″ [a]; mais nous croyons que la longitude du navigateur Anglois est trop orientale de plusieurs minutes.

1793. Avril.

Nous eûmes constamment, pendant cette traversée, des vents très-violens de l'Est au Sud-Est. Aux approches de l'archipel *del Espiritu-Santo*, les courans nous jetèrent dans le Nord de près de 24′ par jour; et ils continuèrent à nous porter dans cette direction avec la même force, jusqu'à notre arrivée à la Nouvelle-Calédonie. La prudence exigeoit qu'en suivant une route nouvelle, dans cette mer parsemée d'écueils, nous prissions de grandes précautions pendant la nuit. Aussi avois-je fait régler la voilure de manière à pouvoir revenir au plus près du vent en cas de rencontres imprévues: cependant, pour les prévenir autant qu'il étoit possible, j'avois donné ordre aux officiers de quart de mettre à la cape, toutes les fois que le temps viendroit à s'obscurcir.

17. Le 17 au soir, veille de notre attérage à la Nouvelle-Calédonie, il ventoit grand frais; le temps étoit nuageux,

[a] *Voyez*, tome II, la note de la page 514.

1793. Avril.

mais pas assez sombre pour me décider à perdre une nuit en restant à la cape : je donnai ordre de continuer la route avec peu de voiles. Vers trois heures du matin, le temps s'obscurcit, et l'on entendit un grand nombre d'oiseaux crier près de la frégate, indice presque certain, à cette heure, du voisinage de quelque terre. Quoique le jour ne fût pas très-éloigné, M. Mérite, officier de quart, eut la prudence de faire mettre en travers. A quatre heures, nous fîmes route; mais, à peine pouvoit-on distinguer les objets, qu'une terre très-basse s'offrit à la vue : l'instant d'après, l'on vit cette terre entourée de brisans, sur lesquels nous eussions donné, sans la précaution que l'officier de quart avoit prise; car nous faisions deux lieues par heure, sous les huniers seulement avec un seul ris largue. Cet écueil dangereux fut reconnu de très-près : le plan particulier en a été levé avec soin. Il peut avoir de neuf à onze milles de longueur du Nord au Sud, et sept à huit milles de largeur de l'Est à l'Ouest. Nous vîmes deux petites îles boisées, placées à la partie orientale de ce ressif, et une troisième plus grande que les deux autres au milieu; nous les avons nommées *îles Beaupré*. La latitude de l'île la plus septentrionale est de 20° 15′ 30″, et sa longitude est de 163° 50′ orientale.

Nous eûmes connoissance de la Nouvelle-Calédonie le même jour, à une heure et demie. Je fis diriger la route à l'Ouest-Sud-Ouest, pour nous défendre contre les courans qui portoient au Nord. A quatre heures et demie, nous étions à un mille du ressif qui est près de la côte orientale de

cette grande île; elle nous parut en être bordée, ainsi que la côte occidentale que nous avions reconnue en 1792. Nous aperçûmes, sur le flanc d'une montagne dont le sommet se perdoit dans les nuages, une tache blanche, qui, vue de plus près, fut reconnue pour être une superbe cascade; on en remarqua plusieurs autres dans les environs de celle-ci: toutes ces chutes d'eau produisoient un effet très-pittoresque, au milieu des arbres d'un vert sombre, dont la montagne étoit recouverte. Plusieurs personnes, à bord de L'ESPÉRANCE, révoquèrent en doute l'existence de ces cascades parce qu'elles n'avoient pas vu leurs eaux se jeter dans la mer: mais, à bord de LA RECHERCHE, nous vîmes distinctement un ruisseau qui s'y rendoit; et il est probable que les eaux des autres cascades se perdoient dans les terrains bas et sablonneux qui sont au pied de la montagne d'où elles se précipitent.

1793. AVRIL.

Nous passâmes la nuit à courir des bordées, à très-petites voiles. Le 18, à la pointe du jour, nous nous trouvâmes, à notre très-grand étonnement, au point où nous étions la veille au coucher du soleil, malgré une très-grosse mer qui nous avoit fait craindre de dériver dans le Nord. Comme l'entrée du havre de Balade, où je me proposois de mouiller, n'étoit marquée que par l'interruption du ressif qui borde la côte, nous prolongeâmes ce ressif de très-près, pour ne pas manquer l'ouverture qui conduit au mouillage. Mais comme il ventoit grand frais et que nous filions de sept à huit nœuds, à peine eûmes-nous aperçu cette entrée, qu'elle étoit déjà 18.

1793. Avril.

dépassée. Quoique nous ne fussions pas à une grande distance de la côte, nous n'avions pas pu distinguer l'île de l'Observatoire de Cook, que je croyois devoir servir de point de reconnoissance. Je fis prendre les amures à tribord et courir une bordée au Nord-Est, pour nous élever dans l'Est et pour nous mettre au vent de la passe. Il faut convenir que le temps n'étoit pas favorable pour s'engager dans un havre formé par des ressifs, et rempli de bancs. Cependant la vue de l'île Balabea, et la latitude observée à midi, qui étoit de 20° 5′ 49″, ne m'ayant laissé aucun doute que l'ouverture que nous avions dépassée ne fût l'entrée de Balade, je n'hésitai pas à y donner. Nous vîmes enfin l'île de l'Observatoire, lorsque nous arrivâmes à l'entrée de la passe; mais elle est si basse, qu'il n'est point étonnant que, dans la matinée, elle ait paru confondue avec les brisans qui l'entourent : c'est plutôt un banc de sable qu'une île, quoiqu'il y croisse quelques genêts.

Nous étions dans la passe à près de deux heures; on trouva au milieu quinze brasses d'eau. Le premier pilote faisoit gouverner du haut du mât de misaine : nous courûmes plusieurs bords sans gagner beaucoup au vent, parce que nous étions forcés de louvoyer sans grande voile et avec deux ris pris dans les huniers. Nous passâmes sur plusieurs hauts-fonds. Une bordée plus avantageuse que les autres, nous faisoit espérer d'arriver au mouillage, quand on nous avertit que l'Espérance étoit échouée : nous arrivâmes aussitôt pour passer sous le vent de cette frégate; et nous vînmes

mouiller

mouiller, de manière à pouvoir lui porter du secours. Nous laissâmes tomber l'ancre par sept brasses d'eau sur un fond de sable. Je fis, sur-le-champ, mettre les embarcations à la mer; et j'envoyai la chaloupe à bord de L'ESPÉRANCE: mais il ventoit si grand frais, qu'elle fut près d'une heure sans pouvoir y arriver. J'étois sur le point de la faire revenir, lorsqu'enfin j'aperçus qu'elle s'étoit assez approchée pour pouvoir gagner au vent, en se mettant à l'abri de la frégate. J'avois expédié une embarcation légère, pour être informé de l'état dans lequel se trouvoit cette frégate: j'appris, avec satisfaction, qu'elle n'étoit échouée que très-légèrement, et qu'elle n'éprouvoit aucune secousse. Deux ancres portées, l'une par la hanche de bâbord, et l'autre par le bossoir du même bord, la tirèrent promptement de danger; et nous la vîmes à flot vers les neuf heures du soir. Cet accident me fit juger qu'il étoit convenable de nous touer jusqu'au mouillage. Nous y travaillâmes le 19 et le 20; mais le vent étant très-fort, nos grelins se rompirent, et nous fûmes forcés de mouiller une grosse ancre. Le fond étoit mauvais; l'ancre chassa, et il fallut en mouiller une seconde. Nous étions tombés si loin sous le vent du mouillage, qu'il n'y eut plus moyen de le gagner à la touée, et qu'il fallut mettre à la voile le 21, pour aller le prendre en louvoyant. Six bords nous mirent à-peu-près à la place où le capitaine COOK avoit mouillé en 1774. Ce ne fut qu'en approchant l'île de l'Observatoire, appelée par les habitans du pays *Bouguioué*, que l'on

1793. AVRIL.

19, 20.

21.

1793. Avril.

commença à trouver un fond de bonne qualité; car il avoit été jusqu'alors de gros gravier, mêlé de corail et quelquefois de roche. Nous laissâmes tomber l'ancre sur du sable fin et vaseux, par six brasses et demie d'eau, à cinq cent trente-cinq toises de l'île Bouguioué.

Le vent étoit trop frais, le jour de notre entrée, pour que les pirogues des habitans de Balade pussent naviguer; aussi n'en vîmes-nous aucune de toute la journée. Le lendemain la brise s'apaisa, et il en vint quelques-unes auprès de nous. Les insulaires nous parurent, au premier aspect, tels qu'ils ont été dépeints dans le Voyage du capitaine Cook : néanmoins, malgré la confiance que devoit nous inspirer le récit de ce célèbre navigateur, nous ne trouvâmes pas qu'ils fussent une aussi belle race d'hommes que l'avance M. Forster. Ils ont la même stature et ils prennent les mêmes attitudes que les habitans de la terre de Van-Diémen. On doit juger, d'après cela, qu'ils sont d'une taille bien inférieure à celle des naturels des îles des Amis. Ils ont peu de corpulence; leurs bras et leurs jambes sont très-grêles : une excessive maigreur décèle leur misère. Il semble que leurs moyens de subsistance soient très-insuffisans, quoique la population de l'île nous ait paru bien moins considérable que ne le pense M. Forster. Loin de pouvoir nous fournir des cocos, des bananes et des ignames, ils nous donnèrent tout ce qu'ils avoient dans leurs pirogues, pour un ou deux des cocos qui restoient à bord. La première journée que nous vîmes ces hommes, se passa très-tranquillement : le jour

suivant, ils revinrent; mais comme on avoit à manœuvrer, on ne les laissa pas monter à bord. 1793. Avril.

Nous avions mis à la voile le 21, de très-bonne heure, comme nous l'avons déjà dit, et nous avions mouillé à dix heures du matin. Dès ce moment, les pirogues vinrent près des frégates; les échanges recommencèrent, et l'on ne tarda pas à s'apercevoir que le vol n'étoit pas aussi étranger aux habitans de cette contrée, que le dit M. Forster. Ils prirent plusieurs mouchoirs, parce que l'on étoit sans méfiance; mais aussitôt que l'on s'en aperçut, on les menaça de les châtier, et ils se sauvèrent tous à la nage.

22. Dans l'après-midi du 22, M. de Cretin et un officier de l'Espérance allèrent à terre dans la chaloupe, pour préparer le lieu où devoit se faire l'eau. Les habitans se rendirent en assez grand nombre près de l'aiguade; et à peine le travail étoit-il commencé, qu'on en fut environné : un d'eux eut la hardiesse d'entrer dans le cercle qui avoit été tracé pour leur servir de limite, et de venir au milieu de nos gens enlever une hache. On le poursuivit, sans pouvoir l'atteindre : un soldat voulut tirer sur lui avec un fusil chargé à petit plomb; mais M. de Cretin s'y opposa. A-peu-près au même moment, mais dans un autre endroit, MM. Rossel et Bonvouloir, prenant des angles horaires, furent également entourés de naturels : on eut grand soin de les forcer à s'éloigner, pour pouvoir observer sans être importuné par eux; mais tandis que M. de Bonvouloir, assis sur son sabre, étoit occupé à placer le niveau de l'instrument,

1793. Avril. deux de ces insulaires traversèrent, en courant, le cercle qui leur avoit été tracé. Le premier enleva le bonnet de police de M. de Bonvouloir : cet officier se leva aussitôt pour arrêter le voleur; et, dans le même instant, le second emporta son sabre. Ce trait de filouterie est digne de remarque, et paroît prouver que ce n'étoit pas le premier coup d'essai de ces deux hommes. Dans le même après-midi, on prit à M. de Welle, qui se promenoit avec M. Willaumez, le sabre qu'il avoit à son côté.

Tous ces vols d'une audace plus caractérisée que les derniers vols qui nous avoient été faits aux îles des Amis, eurent lieu dès le second jour que nous mîmes pied à terre. Nous y descendions assurément avec les dispositions les plus pacifiques, parce que nous étions convaincus que c'étoient des gens tranquilles et avec qui il étoit inutile de prendre des précautions.

Mais ce qui doit surprendre le plus ceux qui ont lu le récit dans lequel M. Forster fait une peinture si séduisante des mœurs simples et de l'humanité des habitans de la Nouvelle-Calédonie; c'est que ce peuple qui lui avoit paru si bon, et qui avoit témoigné, à ce qu'il dit, une si grande horreur en voyant des matelots manger de la chair, parce que ces insulaires crurent que c'étoit de la chair humaine, c'est que ce peuple, dis-je, est lui-même anthropophage : il est avide de chair humaine, et il ne s'en cache pas; ainsi il sembleroit que ce n'est pas un usage nouvellement établi parmi eux. Les préventions favorables que

nous avions sur le caractère de ce même peuple, devoient, comme on le pense bien, nous empêcher d'abord de croire fondée une accusation aussi injurieuse à la nature humaine, et aussi contraire à l'opinion que nous nous étions formée de sa douceur. Mais, ce jour même, on fit une découverte qui ne permit plus de révoquer en doute qu'ils ne se souillent de cette affreuse nourriture. Un os humain, où restoient encore quelques lambeaux de chair grillée, fut donné par un de ces féroces insulaires à M. PIRON, qui l'avoit vu s'en repaître. L'instant d'après, M. PIRON le remit à M. LA BILLARDIÈRE, qui le reconnut pour avoir appartenu aux os du bassin d'un enfant de quatorze à quinze ans. Mais, afin de s'en assurer d'une manière plus positive, on demanda à l'insulaire d'où provenoit cet os, et il montra l'endroit qu'avoit désigné M. LA BILLARDIÈRE. Le même os, ayant été porté à bord, fut présenté à deux naturels, qui achevèrent de manger ce qui y étoit encore attaché. On vit aussi entre les mains d'un autre homme, un morceau de chair qui, à la peau, fut reconnu pour être de la chair humaine. Tous leurs gestes enfin tendoient à prouver qu'ils s'en nourrissent. Ils croyoient sans doute se laver de cette infamie, en faisant entendre qu'ils ne mangent que leurs ennemis : mais, que ce soit pour assouvir leur faim ou leur vengeance, il est de fait qu'ils commettent cet acte de férocité, dont le moindre degré de civilisation devroit les corriger, et qui, étant des plus atroces, peut faire supposer qu'ils sont capables de tous les autres. Ce même

1793. Avril. peuple dont on avoit fait un si grand éloge, et que l'on avoit dépeint comme doué d'un caractère doux, rentre donc dans la classe des peuples les plus féroces.

23. Le 23, j'envoyai faire de l'eau et du bois; une garde de huit hommes, fournie par chaque bâtiment, fut destinée à protéger cette double opération. Pendant que l'on s'occupoit de ces travaux, quelqu'un crut avoir entendu crier au secours : un officier s'enfonça dans les bois avec une patrouille, pour courir au lieu d'où les cris étoient partis; car on craignoit que quelqu'un des nôtres ne fût engagé au milieu de la foule des naturels rassemblés dans le voisinage. Aucun de nos gens ne fut aperçu ; mais on vit les insulaires qui, armés et rangés en bon ordre, s'avançoient vers le lieu où l'on faisoit l'eau. On transporta sur-le-champ à la chaloupe, les pièces à eau qui étoient remplies; ensuite les soldats qui avoient protégé cette opération, se rapprochèrent de ceux qui coupoient du bois. Les travaux furent suspendus; et l'on se réunit, afin de se mettre en état de défense : on s'occupa néanmoins de rembarquer les outils des travailleurs. Plusieurs naturels étoient restés près de l'aiguade; et l'on n'avoit pas cru devoir les forcer à s'éloigner, parce qu'ils n'avoient témoigné aucune mauvaise intention: mais dès qu'ils s'aperçurent que l'on embarquoit les haches, ils tentèrent d'assommer, à coups de massue, le matelot qui les portoit. Un soldat qui étoit auprès de ce matelot, le défendit, sans cependant faire encore usage de ses armes à feu. Cependant, la troupe des naturels, dont le nombre avoit

été évalué à trois cents hommes, précipita sa marche, et commença l'attaque : les hommes du premier rang avoient la sagaye levée ; et ceux du dernier lançoient des pierres, dont quelques-uns de nos gens furent atteints. La prudence ne permettoit pas de les laisser s'approcher de trop près, et on leur fit signe de s'arrêter ; mais ils n'en tinrent aucun compte. Alors, pour éviter d'en être enveloppé, on tira quelques coups de fusil qui les mirent en fuite. Lorsqu'ils furent à quelque distance, ils firent halte, et semblèrent vouloir revenir sur leurs pas ; mais des coups de fusil tirés de nouveau, les détournèrent de leur dessein. Nous apprîmes, le jour suivant, que deux hommes de cette troupe avoient été blessés à la cuisse.

1793. Avril.

Le bruit des coups de fusil que j'avois entendu du bord, me donna des inquiétudes. Je voyois sur la grève un grand nombre d'habitans qui tantôt fuyoient, tantôt revenoient sur leurs pas. Je voulus, pour les intimider, leur faire connoître la portée de nos armes ; et je fis tirer deux coups de canon que l'on pointa entre le lieu où ils étoient et l'aiguade : les boulets, dont ils purent entendre le sifflement, et qui en tombant élevèrent une grande quantité de sable, les mirent en fuite. Nous les vîmes alors s'enfoncer dans les bois ; et la tranquillité parut bientôt régner dans notre camp. Les embarcations ne tardèrent pas à se rendre à bord ; et je fus instruit par M. de Luzançay du détail que je viens de donner. Le même jour, et quelque temps avant cet événement, les insulaires avoient essayé de retenir de

1793. Avril. force plusieurs embarcations qui étoient allées à terre pour différens objets.

25. MM. les naturalistes se rendirent le 25 avril sur les montagnes qui étoient près de notre mouillage; ils me parurent satisfaits de leur course, et principalement M. Riche, qui étoit chargé de la partie minéralogique. M. Beautemps-Beaupré y monta avec eux, dans l'espérance de découvrir les ressifs dont la rade de Balade est couverte, et d'en fixer la position. On vit parfaitement de ces hauteurs la vallée décrite dans le deuxième Voyage du capitaine Cook; mais elle ne paroissoit pas très-peuplée. On découvrit aussi la mer à l'Est, à l'Ouest et au Nord. M. Beautemps-Beaupré reconnut les îles Balabea et de la Reconnoissance, ainsi que plusieurs autres points qui avoient été placés sur les cartes en 1792. Il détermina les positions de ces mêmes points par rapport à l'observatoire de Balade, afin de lier les opérations trigonométriques de cette année à celles de l'année précédente. Du haut des mêmes montagnes l'on aperçut le ressif qui borde l'autre côté de la Nouvelle-Calédonie; et l'on distingua une interruption, qui, d'après de nouveaux relèvemens, sembloit répondre à celle que nous avions cru apercevoir le 28 juin 1792.

Depuis que nous avions fait connoître aux habitans de la Nouvelle-Calédonie, la supériorité que nous donnoient nos armes à feu, ils devinrent moins entreprenans, et ils semblèrent avoir renoncé à tout projet d'attaque. La tranquillité dont nous commencions à jouir, nous faisoit espérer que l'on pourroit,

pourroit, sans danger, faire de nouvelles incursions dans leur pays, pourvu que l'on fût en assez grand nombre pour éviter les surprises. Aussi MM. les naturalistes se proposèrent-ils d'en faire encore quelques-unes : ils desiroient pouvoir y employer deux jours ; et j'y consentis très-volontiers. J'avois moi-même le desir qu'on se rapprochât de la côte occidentale, que M. DE LA PÉROUSE avoit reçu ordre de parcourir, et où, peut-être, il eût été possible de se procurer, sur son sort, des renseignemens que nous ne pouvions pas espérer d'obtenir au havre de Balade, situé à la côte orientale, que cet illustre et infortuné navigateur ne devoit point visiter. 1793. AVRIL.

Le 28 avril, MM. les naturalistes entreprirent une course avec un grand nombre de personnes qui se joignirent à eux : elle devoit être de deux fois vingt-quatre heures ; mais le temps devint si mauvais, qu'ils furent forcés de revenir dans la soirée. Une seconde troupe moins nombreuse alla le même jour au village de Balade ; et l'on eut de nouvelles preuves que ce peuple est anthropophage. Toutes les parties d'un squelette où des traces de feu se faisoient remarquer, étoient attachées à un poteau. A quelques pas, un second poteau portoit le crâne d'un jeune homme, et au-dessus étoit le fourreau du sabre pris à M. DE BONVOULOIR : sans doute ils l'avoient regardé comme une des dépouilles de leurs ennemis, et l'avoient placé là, pour servir de trophée. Ce fourreau fut repris ; mais on ne retrouva pas le sabre. On détacha du squelette grillé plusieurs os, auxquels restoient 28.

1793. Avril.

encore quelques ligamens, qui annonçoient avec évidence que l'on n'avoit pas laissé à la chair le temps de se corrompre. L'insulaire à la porte duquel étoit attaché ce squelette, fit connoître, de la manière la plus expressive, que c'étoient les restes d'un malheureux qui avoit été dévoré.

On avoit reçu, quelques jours auparavant, de ces insulaires, un genre d'instrument [a] que le capitaine Cook n'avoit pas connu, et dont nous avions ignoré quelque temps l'usage. D'après les premières informations nous avions cru que c'étoit un instrument de danse; mais comme on n'avoit remarqué parmi eux aucune apparence de gaieté, et comme l'espèce de danse qu'ils avoient figurée en le tenant à la main, ainsi que les habitans de Tongatabou tiennent leurs espèces de pagayes, étoit accompagnée de grimaces qui n'offroient pas l'image de la joie, nous étions restés dans l'incertitude à cet égard. Nous apprîmes enfin par plusieurs d'entre eux, que cet instrument étoit destiné à éventrer les corps de leurs victimes, et à détacher la chair des os. Toutes les circonstances de cette horrible cérémonie nous furent représentées : elle commence en effet

[a] L'instrument dont il est ici question, est d'une forme assez remarquable. La pièce principale consiste en un morceau de serpentine parfaitement poli, de peu d'épaisseur, taillé en rond ou en ovale, et tranchant sur les bords ; elle peut avoir six ou huit pouces de diamètre. Le manche, d'environ un pied, est fait avec un morceau de bois fixé à la pièce principale au moyen de rotins que l'on passe par plusieurs trous pratiqués dans la pierre, et qu'on lie ensuite le long du manche avec des cordons de poil de chauve-souris. Ce manche est terminé par une espèce de base formée d'une moitié de cocos, revêtue également avec des cordons de poil de chauve-souris. [N. D. R.]

par une danse pendant laquelle un des acteurs tient une pique d'une main, et l'instrument dont je viens de parler, de l'autre. Ils n'omirent aucun détail sur la manière dont ils assassinent la malheureuse victime destinée à leur servir de festin, et dont ils la dépècent ensuite : ils nous représentèrent le partage qui s'en fait ; et enfin ils nous donnèrent l'idée de l'avidité horrible avec laquelle ils la dévorent après l'avoir fait cuire. Oh l'effroyable peuple ! 1793. AVRIL.

Il n'est point étonnant que l'instrument dont nous venons de parler, n'ait pas été connu du capitaine COOK : soit par un sentiment de honte, soit à raison du prix qu'on y attache dans le pays, ce ne fut que plusieurs jours après notre arrivée à Balade, que les habitans en échangèrent un, mais en secret. La nouveauté de cet instrument le fit rechercher ; et pour lors ils en apportèrent plusieurs. Mais il paroît qu'il étoit plus rare que tous les autres objets qu'ils avoient échangés avec nous. Il est vraisemblable qu'ils ont usé d'une aussi grande circonspection vis-à-vis du capitaine COOK, et que le court séjour de cet illustre navigateur à Balade a été cause qu'il en est parti sans avoir connoissance de l'instrument singulier qui avoit excité notre curiosité dès qu'on l'aperçut. Ce ne fut que le 28 avril, qu'ils nous en apprirent l'usage ; et nous crûmes remarquer qu'ils le faisoient avec répugnance. Au reste, il paroît que les chefs seuls ont le droit de s'en servir.

Dans une course qui fut faite le 29 par un grand nombre d'officiers des deux frégates, on parvint au sommet des montagnes situées près de notre mouillage, et l'on descendit 29.

1793. Avril. jusqu'à mi-côte. On crut voir de là, que la vallée dont parle Cook, et au milieu de laquelle serpente une rivière assez large, étoit aussi stérile que la partie de côte la plus proche des frégates. Le sol sembloit ne produire qu'une espèce d'herbe très-grossière, qui cependant étoit assez haute. Quelques cases éparses dans l'étendue de ce vallon, annonçoient que la population y étoit proportionnée au peu de fertilité de cette contrée : aussi ne rencontra-t-on qu'un très-petit nombre de naturels, dont l'excessive maigreur prouvoit, d'une manière convaincante, que ce sol ingrat ne pouvoit pas même fournir à la subsistance de ce petit nombre d'habitans. Le besoin pressant de la faim les porte à manger d'une terre calcaire, qui peut, dans le premier moment, apaiser l'appétit de celui qui la dévore, mais qui certainement ne peut pas servir de nourriture : ils mangent aussi des racines peu substantielles, ce qui fait connoître également que le pays est dénué de toute ressource.

Du 30 Avril au 3 Mai. Du 30 avril au 3 mai, on fit plusieurs incursions dans l'intérieur de l'île, et l'on n'y vit rien d'extraordinaire ; elles servirent cependant à confirmer l'opinion que nous nous étions faite de la misère et de la férocité des habitans de cette malheureuse contrée.

4. Le 4 mai, MM. les naturalistes revinrent à bord des frégates, après avoir fait une course de deux jours et demi. Ils s'étoient dirigés vers l'Ouest, pour contourner la montagne au sommet de laquelle on étoit déjà monté, et pour pénétrer, par ce nouveau chemin, dans le vallon dont parle

le capitaine Cook. M. la Billardière parut assez satisfait de sa collection de plantes. Les recherches minéralogiques ne produisirent rien de plus que ce qui avoit été découvert dans les autres courses. On trouva que cette vallée étoit plus cultivée qu'on ne l'avoit cru d'abord ; mais l'on y rencontroit à chaque pas des traces de dévastation, et de nouvelles preuves de la férocité de ces peuples. Un très-grand nombre de cases brûlées, des cocotiers abattus, des têtes attachées à des piques pour servir de trophée, annonçoient la manière barbare dont ils se font la guerre. Je ne crois cependant pas que leurs guerres soient générales ; ce sont vraisemblablement des rixes de canton à canton, dans lesquelles les animosités et les vengeances qui s'entretiennent par le besoin de la faim, s'exercent encore avec plus de fureur que dans une guerre générale. Ce qui me fait juger ainsi, c'est que nous avons été, à différentes reprises, plusieurs jours sans voir beaucoup de naturels, et que, toutes les fois qu'ils ont paru en plus grand nombre, nous avons vu entre leurs mains de nouveaux lambeaux de chair grillée qu'ils dévoroient en notre présence.

1793. Mai.

Une pirogue à deux voiles, qui nous avoit paru venir du large, arriva à bord de la Recherche, dans l'après-midi. Il y avoit sept hommes dans cette embarcation; mais ils ne ressembloient pas à ceux de la Nouvelle-Calédonie. Ils étoient cependant comme eux absolument nus; et ils avoient les parties naturelles relevées et attachées par une ceinture. Ces hommes dont la peau étoit plus noire que celle des

1793. MAI.

habitans de Balade, paroissoient être plus robustes et d'une plus belle stature que ces derniers. Ils nous firent entendre qu'ils venoient d'une île nommée par eux *Hohoua;* et ils nous indiquèrent la direction dans laquelle cette île devoit être, en montrant l'Est-Nord-Est. On distingua dans leur langage plusieurs mots de la langue des îles des Amis; et ils comprirent très-bien les mots de cette langue, que nos gens prononcèrent en cherchant à se faire entendre par eux. On les trouva beaucoup plus intelligens que les insulaires de la Nouvelle-Calédonie, avec qui ils paroissoient avoir eu peu de relations. Des habitans de Balade vinrent à bord pendant qu'ils y étoient, et ils n'eurent aucune communication avec ces étrangers. On me dit que les nouveaux-venus, qui étoient arrivés assez tard, avoient témoigné quelque desir de passer la nuit à bord; mais on les avoit renvoyés avant d'avoir pu se former une idée bien précise de l'objet de leur demande. Nous nous flattions qu'ils reviendroient le lendemain; mais nous ne les revîmes plus. Leur départ me causa d'autant plus de regrets, que j'avois espéré en tirer des éclaircissemens que nous n'avions pas pu obtenir des habitans de la Nouvelle-Calédonie. Malgré la longueur du séjour que nous avions fait à Balade, nous n'avions pas pu acquérir une grande connoissance de la langue qu'on y parle; au lieu que ces nouveaux insulaires, qui entendoient et parloient celle des îles des Amis, auroient pu nous donner des renseignemens sur les îles qu'ils habitent, et sur celles qui sont peut-être dans leur voisinage.

Il nous fut impossible d'apprendre à quelle distance de Balade est l'île Hohoua. Mais, comme la direction qui nous avoit été indiquée, étoit à-peu-près celle où restoient les petites îles entourées de ressifs sur lesquels nous faillîmes de nous perdre le jour même de notte attérage à la Nouvelle-Calédonie, on peut supposer que les hommes qui sont venus nous visiter étoient partis de ces îles. Nous n'oserions cependant pas l'assurer, parce que nous ignorons jusqu'où s'étend leur navigation : il paroît néanmoins difficile que leurs pirogues, peu différentes de celles de Balade, puissent se hasarder bien loin au large. Ces dernières ne s'éloignent de terre que par un très-beau temps ; pendant toute la durée de notre séjour, elles ne sont jamais sorties en dehors des ressifs qui bordent la côte. En général, la manière dont les habitans de Balade manœuvrent leurs embarcations, annonce qu'ils sont très-ignorans dans la navigation ; aussi le nombre de leurs pirogues est-il peu considérable. Les habitans des îles des Amis sont, sur cet objet, ainsi que sur tous les autres, bien plus avancés que les habitans de la Nouvelle-Calédonie. 1793. MAI.

Le 5, notre aiguade étoit presque tarie, et ne fournissoit plus que quelques barriques d'eau par jour : à notre arrivée dans ce havre, l'aiguade désignée par le capitaine COOK l'étoit entièrement. Chaque frégate put cependant faire, tous les jours, environ quatre tonneaux et demi d'eau, ce qui se monte à huit ou neuf tonneaux pour les deux frégates ; mais le réservoir dans lequel on la prenoit, étoit épuisé 5.

1793. lorsqu'on en avoit tiré cette quantité, et il falloit attendre le
Mai. lendemain pour remplir de nouveau les futailles.

6. Le 6 mai, à minuit et demi, nous perdîmes M. Huon commandant la frégate l'Espérance, à la suite d'une maladie de deux mois, qui s'est terminée en fièvre étique.

Cet événement avoit été prévu depuis plusieurs jours; et l'on n'avoit pas attendu l'instant de sa mort pour manifester une douleur bien sincère. Ce malheur, vivement ressenti par toutes les personnes employées dans l'expédition, l'a été bien plus encore par ceux qui avoient des relations particulières avec lui; mais combien cette perte a-t-elle dû être sensible à ses amis, et sur-tout à celui qui l'avoit déterminé à entreprendre une campagne dont sa frêle santé, épuisée par de longs et pénibles services, auroit dû l'éloigner! Notre amitié mutuelle nous aveugloit tous les deux; je lui avois proposé ce que j'aurois dû prévoir être au-dessus de ses forces, et il avoit cédé aux instances trop pressantes d'un ami. Mais ce qui a dû mettre le comble à ma douleur, et ce qui doit donner à mes regrets une éternelle durée, c'est l'attention qu'il a eue, jusqu'aux derniers momens, de ménager la sensibilité de son ami, et de ne pas laisser échapper un mot qui pût faire entrevoir en lui le moindre chagrin d'avoir entrepris cette campagne. Loin que ses sentimens pour moi fussent affoiblis, il sembloit avoir redoublé d'affection à mon égard; le dernier témoignage qu'il m'en a donné, ne s'effacera jamais de mon esprit ni de mon cœur.

Au reste, la tranquillité d'ame inaltérable qu'il a conservée jusqu'au

jusqu'au dernier instant, est faite pour consoler ses vrais amis; il a donné des marques d'une résignation et d'une patience auxquelles la philosophie du siècle ne pourra jamais atteindre. Ses dernières dispositions, faites dans un moment de trouble où il seroit si excusable que quelque chose, même d'essentiel, pût être omis; ses dispositions, dis-je, ont manifesté toute la bonté de son ame. Des marques de souvenir ont été données à toutes les personnes qui avoient droit à sa reconnoissance ou à son amitié, dans une proportion et avec une mesure qui ont répondu à tous les sentimens que l'on avoit conservés pour lui. 1793. MAI.

Il n'a pas perdu de vue les divers objets relatifs au succès de l'expédition, à laquelle il n'a pas cessé de prendre le plus vif intérêt jusqu'à sa mort. Quelques morceaux précieux d'histoire naturelle ont été destinés, dans son testament, pour le service public; et quoiqu'il eût légué à une personne pour qui il avoit un grand attachement, sa collection entière, il a jugé devoir en extraire une nautile vitrée, dont il a préféré priver un ami pour enrichir le cabinet d'histoire naturelle de Paris, où seront déposés tous les objets curieux recueillis pendant le cours de notre voyage. Ses soins se sont étendus jusqu'à sa sépulture, à l'égard de laquelle il a prescrit toutes les précautions nécessaires pour mettre ses cendres à l'abri de la férocité des habitans de l'île. Il s'est entretenu de sa fin avec un sang-froid et une liberté d'esprit qui annonçoient que les idées les plus sublimes occupoient sa pensée.

1793. Mai. L'île de Bouguioué me parut plus propre que la grande terre à remplir ses dernières volontés : c'est là que son corps a été déposé à l'entrée de la nuit, afin de dérober la vue de cette triste cérémonie aux naturels. Les états-majors des deux frégates et une grande partie des deux équipages ont accompagné le convoi. Pendant que l'on rendoit à M. Huon les derniers devoirs religieux, les seuls de ce genre qui aient été rendus dans cette terre barbare, les sanglots de tous ceux qui étoient présens n'ont pu laisser aucun doute sur la sincérité des regrets que nous causoit sa perte.

7. Le 7, nous fîmes les derniers préparatifs pour notre départ.
8. Le 8, M. Dauribeau alla prendre possession du commandement de la frégate l'Espérance; et M. Rossel prit celui de la Recherche, en qualité de capitaine de pavillon.

CHAPITRE XVI.

L'on n'a pas trouvé, à Balade, de traces du passage de M. DE LA PÉROUSE. — Caractère des habitans. Leurs mœurs et leurs usages.

NOUS prîmes des informations pour tâcher de savoir si les habitans de la Nouvelle-Calédonie avoient vu sur leurs côtes quelques bâtimens Européens. Nous crûmes entendre qu'ils se souvenoient du capitaine COOK; mais je n'oserois pas l'assurer : au reste, nous ne vîmes aucun des objets qu'il dit avoir laissés dans leur île. Cependant l'avidité que ces insulaires témoignoient pour les haches, auxquelles ils donnent le même nom que les habitans des îles des Amis, semble annoncer que la connoissance qu'ils en ont, leur avoit été donnée par COOK, et que ce navigateur leur en avoit également appris le nom. En général ils faisoient très-grand cas du fer, et ils nous ont paru en sentir le prix. 1793. MAI.

Dans l'une des excursions que l'on avoit faites pour aller sur le sommet d'une des montagnes voisines de notre mouillage, on fut informé, par des naturels, que l'on avoit vu deux navires près de la côte occidentale. Quoique nous n'ayons pas de notion certaine sur l'époque à laquelle ces navires avoient été aperçus, il me paroît cependant qu'ils ont voulu parler de nos propres frégates; mais c'est-là tout ce que

1793. Mai.

nous pûmes apprendre par eux. Nous n'étions pas assez avancés dans la connoissance de leur langue pour pousser plus loin nos informations. Nous pûmes néanmoins en recueillir quelques mots pendant notre séjour; mais nous n'en avons jamais connu un assez grand nombre pour parvenir à former des phrases. A la Nouvelle-Calédonie, plus même qu'aux îles des Amis, les insulaires ont l'habitude de répéter les mots qu'ils entendent prononcer, et de dire *élo,* c'est-à-dire, *oui;* ce qui nous avoit d'abord fait penser que l'on s'étoit entendu de part et d'autre : mais une plus longue expérience nous a appris que l'on ne sauroit être trop en garde sur les premiers renseignemens que l'on croit tenir d'eux. Cette habitude qui est presque générale chez les peuples du grand Océan, doit avoir donné lieu aux méprises et aux contradictions que l'on trouve dans les récits de plusieurs voyageurs, qui, n'ayant fait qu'un très-court séjour dans une même île, n'ont pas eu le temps de rectifier les notions fausses qu'ils avoient d'abord reçues.

Plusieurs personnes qui firent des vocabulaires de la langue de Balade, parurent convaincues, contre le sentiment du capitaine Cook, que le nom de Balade est celui de l'île entière. Elles en jugeoient sur ce qu'étant au haut d'une des montagnes voisines de notre mouillage, plusieurs de leurs guides leur montrèrent Balade dans toutes les directions, et leur apprirent en même temps le nom de diverses îles, telles que Balabéa, l'île de l'Observatoire de Cook, qu'ils appellent *Bouguioué,* &c. en faisant très-bien la distinction de celles qui étoient habitées d'avec celles qui ne

l'étoient pas. Mais, ainsi que nous l'avons dit plus haut, rien n'est si facile que de se méprendre sur les renseignemens que donnent ces gens, dont l'habitude est d'imiter les gestes qu'ils voient faire et de répéter les paroles qu'ils entendent. Les sons qu'ils articulent en parlant, ressemblent si peu aux sons de notre langage, qu'il est impossible de les saisir et de les représenter avec les lettres de notre alphabet. Aussi trouve-t-on une assez grande diversité entre les mêmes mots écrits dans les différens vocabulaires. Les différences ont été assez grandes pour avoir fait penser que cette langue avoit plusieurs mots pour exprimer les mêmes choses; mais, en supposant toutefois que les mots qui nous ont paru avoir la même signification, soient réellement différens, il est plus probable qu'ils appartiennent à chacun des dialectes que parlent vraisemblablement les habitans des cantons voisins de Balade, qui, à notre arrivée, étoient rassemblés en assez grand nombre.

1793. Mai.

Nous ne remarquâmes aucune trace de police ni de subordination parmi les habitans de la Nouvelle-Calédonie: ils semblent vivre indépendans les uns des autres; ou du moins l'autorité de ceux qui nous avoient été désignés comme chefs, étoit si foible qu'elle ne nous parut avoir que très-peu d'effet. Les égards qu'ils avoient pour ces chefs, approchoient plus de la déférence que de la soumission. L'une seroit sans doute préférable à l'autre; mais, malheureusement, l'expérience a prouvé qu'elle ne pouvoit suffire au maintien du bon ordre.

1793. Mai.

Le droit que les chefs des îles des Amis s'arrogeoient d'enlever à ceux qui étoient moins constitués en dignité, ce que nous leur avions donné, m'avoit paru être une des principales causes du penchant que les habitans de ces îles ont pour le vol. Comme nous avons retrouvé ce même penchant dans les naturels de la Nouvelle-Calédonie, j'ai dû juger que les chefs de cette île usoient du même droit à l'égard de leurs inférieurs, quoique leur influence m'ait, en général, paru moins marquée. Aussi ai-je reconnu que je ne m'étois pas trompé. Dans une promenade que nous fîmes accompagnés de plusieurs naturels, nous donnâmes quelques bagatelles à ceux que nous présumions être chefs, et à ceux qui nous avoient rendu quelques légers services; et plusieurs des objets donnés à ces derniers, furent pris sans difficulté par les autres.

Nous avons visité plusieurs de leurs cases, et nous n'y avons pas trouvé de vestiges des effets qui leur avoient été donnés par le capitaine Cook. Il paroît qu'ils cachent, avec le plus grand soin, tout ce qu'ils reçoivent; ce qui annonce la méfiance avec laquelle ils vivent entre eux. Il a été impossible d'imaginer où ils avoient enfoui ce que nous leur avions donné ou ce qu'ils nous avoient pris; car on n'aperçut dans leurs cases aucun des objets d'échange. Une natte est le seul meuble que l'on ait vu dans quelques-unes de ces misérables huttes, dont l'ouverture qui sert de porte est si petite qu'on n'y peut entrer qu'en se tenant extrêmement courbé. Ces cases sont enfumées au point d'être inhabitables;

c'est sans doute pour se garantir de la piqûre des moustiques, en plus grand nombre et plus incommodes ici qu'on ne peut l'exprimer, qu'ils y allument du feu. La petite entrée dont nous venons de parler, est fermée par des joncs qu'ils ne lient pas ensemble, mais qui sont en assez grande quantité pour ne pas paroître détachés, lorsqu'ils les ont étendus le long d'un morceau de bois placé intérieurement au-dessus de cette espèce de porte. 1793. Mai.

La taille commune des habitans de la Nouvelle-Calédonie est peut-être un peu au-dessus de la moyenne : cependant on n'a vu qu'un seul homme de six pieds; et l'on en a remarqué un assez grand nombre qui n'avoient pas plus de cinq pieds un ou deux pouces. Ces hommes sont entièrement nus ; mais ils ont la verge enveloppée avec une espèce d'écorce d'arbre ou plus simplement encore avec des feuilles, et ils la relèvent avec un cordon qui leur sert de ceinture. Ils y attachent tous les morceaux d'étoffe qu'on leur donne : les parties naturelles, ainsi que la tête, sont les endroits qu'ils ont le plus de soin d'orner ; quelques-uns cependant ont des colliers et des bracelets. La manière dont ils enveloppent les parties naturelles, ne me donne pas lieu de penser que ce soit par décence : il me paroît plus vraisemblable que c'est pour garantir cet organe, plus délicat que les autres, de la piqûre des mouches, et des accidens auxquels il seroit exposé par la nudité. Quelques-uns parmi eux ont le prépuce fendu. Les femmes de ce pays ont le regard féroce et les traits désagréables; elles portent pour

1793. MAI.

tout vêtement une ceinture, qui fait plusieurs fois le tour de leur corps, et dont les franges retombent sur les cuisses pour couvrir les parties naturelles. Nous avons remarqué que les femmes mariées portoient des ceintures noires, et que celles des filles étoient blanches.

On a cru apercevoir, chez ce peuple, des traces de maux vénériens; mais, comme les femmes sont ici beaucoup plus chastes que celles des îles des Amis, et qu'elles n'ont jamais consenti à pousser la complaisance aussi loin, c'est un fait qui exige d'être éclairci, et qui me paroît peu vraisemblable. Cependant nous avons vu peu de gens parfaitement sains. Des ulcères dans les différentes parties du corps y sont très-communs, ainsi que des gonflemens considérables dans les aines; mais ce dernier accident provient, sans doute, de l'usage qu'ils ont adopté de se lier la verge assez fortement pour empêcher la circulation du sang dans cette partie.

Malgré l'épreuve que ces insulaires avoient faite de nos armes à feu, leur férocité ne s'est jamais démentie. Ils ne se sont presque jamais rassemblés près de nos embarcations ou près de nos travailleurs, sans que quelques-uns d'entre eux n'aient jeté des pierres et fait mine de nous attaquer: mais quelques coups de fusil tirés en l'air les ont toujours dispersés et nous en ont délivrés. Au reste, ces petites rixes particulières, quoiqu'elles aient été fréquentes, n'ont pas empêché la communication des pirogues avec les frégates; et les insulaires ont continué, jusqu'au dernier moment, de venir à bord pour traiter avec nous.

On

On a évalué à quatre ou cinq cents, le nombre d'hommes qui étoient auprès de l'aiguade ou sur le rivage, le 23 avril, jour où les habitans manifestèrent des vues hostiles. Depuis leur dispersion, à peine en a-t-on compté soixante ou quatre-vingts dans les divers lieux qu'on a parcourus. Si la population n'est pas plus grande dans les cantons voisins que dans celui de Balade, il a fallu que l'on vînt de très-loin pour parvenir à former un rassemblement de cinq cents hommes. Quoi qu'il en soit, il me paroît douteux que la population de l'île entière soit aussi nombreuse que le suppose M. Forster. 1793. Mai.

La grande différence qui existe entre les habitans de la Nouvelle-Calédonie tels que les a dépeints le capitaine Cook, et tels que nous les avons vus, nous a fait un devoir de chercher à découvrir les causes de l'étrange contradiction qui se trouve entre le récit du navigateur Anglois et le nôtre. Il me paroît très-vraisemblable qu'à l'époque où le capitaine Cook a relâché à Balade, ces insulaires jouissoient de la paix, et que leur férocité naturelle, qui étoit alors comme suspendue et assoupie, ne s'est développée qu'à la suite de quelque longue guerre qu'ils auroient eue à soutenir depuis son départ. Il me paroît aussi qu'un état de guerre qui auroit duré sans interruption pendant plusieurs années, peut suffire pour expliquer le changement que nous avons trouvé dans le caractère et les mœurs de ce peuple; sans qu'il soit nécessaire de supposer que, lors de notre relâche, le pays fût habité par une nouvelle race d'hommes. En effet, il n'est pas possible

1793. Mai. d'admettre que, dans l'espace de vingt ans, l'ancienne race eût été entièrement anéantie. Une pareille destruction auroit infailliblement entraîné une ruine totale; et quoique le pays eût considérablement souffert, il ne nous a cependant pas paru avoir éprouvé une aussi grande dévastation, puisque la culture n'étoit pas entièrement négligée.

Nous jugeâmes que les habitans étoient en guerre pendant notre séjour à Balade, ou que les hostilités venoient de cesser, parce qu'on remarqua un très-grand nombre d'hommes dont les blessures étoient récentes. D'ailleurs la chair humaine dont on les vit se nourrir, et qui ne pouvoit être que celle de leurs ennemis, annonçoit que les hostilités n'étoient pas d'une date bien reculée; car on ne peut pas supposer qu'ils eussent la cruauté de garder long-temps leurs victimes; la faim qui les presse, ne leur permettroit pas ce raffinement de barbarie, dont l'idée seule fait frissonner.

Je suis disposé à croire que les effets laissés à Balade par le capitaine Cook, ont attiré la guerre aux habitans de ce canton; et que cette guerre n'avoit pas été heureuse pour eux, puisqu'il ne leur restoit rien de ce qu'ils avoient reçu en présent ou en échange. Notre passage pourroit également leur être funeste. En effet, les divers objets que les Européens donnent aux peuples qu'ils visitent, doivent exciter la jalousie et la cupidité de ceux qui n'y ont eu aucune part, et susciter des guerres sanglantes. Le butin que l'on fait dans ces guerres, dont l'unique objet est d'enlever à une peuplade des effets auxquels les peuplades voisines n'ont aucun droit, ne pouvant

être considéré que comme un vol public fait avec violence, doit inspirer le goût des vols privés : c'est peut-être une des causes de l'introduction de ce vice parmi les habitans de la Nouvelle-Calédonie, s'ils en étoient effectivement exempts lorsque Cook les a visités. 1793. Mai.

Un assez grand nombre de cases abandonnées nous fit encore mieux juger que ce pays avoit été affligé de quelque fléau; les marques de dévastation qu'on rencontroit presque à chaque pas, m'ont porté à croire que ce fléau étoit celui de la guerre. L'excès de la misère se faisoit particulièrement remarquer dans l'intérieur des terres; les femmes et les enfans qu'on y a rencontrés, étoient de vrais squelettes : c'étoit un spectacle qui faisoit compassion. Les naturels qui vinrent à bord dans des pirogues, ne parurent pas avoir autant souffert; la pêche, sans doute, fournit à leur subsistance. Probablement par une des suites inévitables de la guerre, plusieurs champs qui sembloient avoir été jadis cultivés, étoient en friche au moment où nous les vîmes : le sol, à la vérité, nous a paru être peu susceptible de culture. Les arbres y viennent mal; les cocotiers ne s'élèvent pas à la moitié de la hauteur de ceux des îles des Amis; l'espèce des bananiers y est excessivement petite. On a remarqué cependant quelques morceaux de terres en rapport; ce qui donne lieu de penser que l'art de la culture ne leur est pas entièrement inconnu. Des canaux d'arrosage et des sillons pratiqués avec assez d'intelligence, annoncent que c'est plus par paresse

1793. MAI.

que par ignorance que les autres terrains restent en friche.

L'éloignement que les habitans de la Nouvelle-Calédonie paroissent avoir pour les travaux de l'agriculture, est peut-être la première des causes qui ont rendu ce peuple anthropophage. N'ayant pas pu se résoudre à pourvoir à leur subsistance par une vie laborieuse, ils ont mené une vie errante et agitée, qui les a réduits à manquer du nécessaire, et les a mis dans le cas de se livrer au plus révoltant de tous les excès. Tout semble lié dans l'ordre moral, ainsi que dans la nature, où les événemens les plus faits pour étonner ne proviennent souvent que d'un enchaînement dont la première cause est bien simple, et paroît n'avoir aucune proportion avec le dernier effet qu'elle produit. Quoi qu'il en soit, la paresse de ces insulaires ne peut être révoquée en doute; ils ne sortent de leurs cases que pour aller en course, et ils en sortent bien tard. Ils se rendoient tous les jours à l'endroit où nous faisions de l'eau et du bois, soit par curiosité, soit plus vraisemblablement encore, dans l'espérance de nous piller; mais ils n'y arrivoient que quand le soleil étoit déjà fort élevé. Leur logement très-resserré, et où ils allument sans cesse du feu pour se garantir de l'importunité des moustiques, les rend si frileux qu'ils n'osent pas s'exposer à la fraîcheur de la nuit. Ils paroissoient transis de froid, quand ils venoient à bord, les jours où le vent étoit frais; aussi recevoient-ils alors avec plaisir toutes les espèces d'habillemens qu'on leur donnoit, et s'en couvroient-ils très-volontiers.

On a trouvé quelques arbres à pain, mais en petite quantité : MM. les naturalistes jugèrent qu'ils n'étoient pas de la bonne espèce. Comme ces arbres ne sont ni de l'espèce qu'on trouve aux îles des Amis, ni de celle qui croît à Amboine, nous en avons embarqué quelques plants ; ceux que nous avions pris aux îles des Amis, avoient assez bien réussi pour nous faire espérer qu'on pourroit conserver ceux-ci. 1793. Mai.

Quoique l'on n'ait aperçu d'oranger dans aucune course, il paroît certain que cet arbre existe dans les environs de Balade; le fruit en a été vu entre les mains d'un naturel, et il m'a été remis par lui : il est étonnant que l'île si fertile de Tongatabou n'en produise pas, et qu'on en trouve à la stérile Calédonie.

Le jardinier botaniste a semé à Balade une grande quantité de graines; mais on ne doit pas se flatter qu'elles aient réussi. Tout ce que nous avons remarqué dans le caractère et dans les mœurs des habitans, ne permettoit pas d'espérer que rien de ce qu'on auroit déposé dans cette contrée pût y prospérer; aussi n'ai-je pas voulu y laisser un bouc et une chèvre que je m'étois proposé d'y mettre à terre. Il est aisé de juger que nous n'avons pas retrouvé la race des cochons que Cook leur avoit apportés; ces hommes féroces, qui n'épargnent pas leurs semblables, ne leur ont certainement pas donné le temps de se reproduire.

Nous eûmes beaucoup de peine à faire notre eau; mais nous fîmes du bois avec une grande facilité. Il étoit important de se pourvoir à Balade de ces deux objets essentiels,

1793. Mai.

parce qu'il auroit peut-être été moins aisé de se les procurer dans les divers lieux que nous avions à parcourir, où nous devions trouver des habitans non moins féroces, mais plus aguerris et plus nombreux que ceux de la Nouvelle-Calédonie.

Le peu de ressource qu'offre cette grande île, les écueils dont elle est environnée, la férocité des habitans, la difficulté même d'y faire de l'eau, quoiqu'elle y soit assez abondante, tout cela est fait pour en éloigner les navigateurs. Si ce n'eût été pour tâcher de découvrir des traces de M. DE LA PÉROUSE, je me serois dispensé d'y venir une seconde fois; mais la continuité du ressif qui prolonge la côte occidentale, nous ayant empêchés d'y aborder l'année dernière, il étoit devenu nécessaire d'y retourner, pour nous assurer si ce n'étoit pas sur ce même ressif que M. DE LA PÉROUSE avoit fait naufrage. J'avois attribué à cette position vraiment singulière, qui semble isoler ces insulaires du reste du monde et doit les garantir de la visite toujours funeste des étrangers, les mœurs douces et simples que je croyois être leur partage, et la tranquillité dont je supposois qu'ils devoient jouir, d'après les récits du capitaine COOK et de M. FORSTER. Mais dès que nous eûmes connu ces hommes barbares, je trouvai que la barrière qui les environne est faite pour les contenir dans leurs limites, et pour empêcher qu'on aille se faire dévorer par eux; car c'est le sort auquel doivent s'attendre les infortunés navigateurs qui feroient naufrage sur des côtes aussi périlleuses, et seroient

forcés de chercher un asile au milieu de ces féroces sauvages. 1793. Mai.

Les diverses escarmouches qui eurent lieu pendant notre séjour à Balade, n'ont, à ce que j'espère, causé la mort à aucun des habitans : trois ou quatre furent blessés ; et ce n'est qu'après des provocations réitérées, que nous en vînmes à cette extrémité. Les insulaires des îles des Amis, moins méchans qu'eux, avoient été plus maltraités. Il y eut deux hommes tués à Tongatabou, et deux des nôtres y furent grièvement blessés. Dans l'un et dans l'autre lieu, les naturels ont toujours été agresseurs, et l'ont été à plusieurs reprises avant que l'on se soit décidé à les repousser par la force. Les chefs de ces deux îles sembloient applaudir à la justice que l'on exerçoit contre les malfaiteurs, qui cependant, je crois, étoient autorisés par eux-mêmes. Des sentimens exagérés d'humanité ont fait juger beaucoup trop légèrement, sans doute, que le capitaine Cook en avoit usé avec trop de rigueur, à l'égard des insulaires du grand Océan ; mais, d'après ce qui nous est arrivé, il me paroît certain qu'il faut renoncer à les visiter, ou qu'il est indispensable de leur en imposer par une très-grande sévérité. Nous avons trouvé le souvenir de ce célèbre navigateur, cher à plusieurs habitans de Tongatabou, et principalement à la famille de Fatafé, avec laquelle il avoit eu des relations plus particulières qu'avec les autres familles. Cependant quelques habitans qui avoient été moins bien traités par lui, le taxoient de dureté. Au reste, il est certain qu'il y a eu plus de gens blessés par des armes à feu, qu'on ne le dit dans la relation

1793. MAI.

de son dernier Voyage, où l'on ne fait mention que d'un seul homme blessé à la cuisse par une balle. J'ai vu un autre homme blessé également par une balle qui étoit entrée à la partie supérieure de l'épaule et qui étoit sortie derrière le dos; les deux cicatrices étoient trop bien marquées pour laisser la moindre incertitude sur la nature de la blessure.

J'avois d'abord eu le projet de faire lever le plan du havre de Balade; mais il est semé d'un nombre si considérable d'écueils et de ressifs, il y a si peu d'endroits où le fond soit d'une bonne qualité, que j'ai cru devoir y renoncer. Je me suis borné à faire déterminer avec exactitude les positions des bancs les plus voisins du seul endroit où l'on trouve un fond propre au mouillage. Cet endroit est à environ six encablures dans l'Ouest de l'île Bouguioué, et l'on peut y laisser tomber l'ancre sur un fond de sable fin et vaseux. On verra sur le plan la route qu'il faut suivre pour aller prendre ce mouillage. Les hauts-fonds sont si faciles à distinguer, qu'il suffit d'envoyer un homme attentif et intelligent au haut du mât de misaine, pour avertir de changer de route lorsqu'on court sur quelque danger.

La latitude de l'observatoire est de 20° 17′ 11″ australe, et la longitude, de 162° 4′ 31″ orientale. Cette longitude a été obtenue par des distances du soleil à la lune, dont les résultats ont été corrigés des erreurs des Tables : elle est moins orientale que celle qui a été déterminée par Cook, de 16′ 8″; mais nous avons des raisons de croire que la

longitude

longitude du navigateur Anglois est trop orientale de plusieurs minutes [a]. La longitude de l'observatoire, obtenue par la montre n.° 14, en ayant égard au mouvement d'accélération qui a eu lieu pendant la traversée de Tongatabou à Balade, est de 162° 7′ 28″. La montre n.° 14 avançoit sur le temps moyen, de 8″56 en vingt-quatre heures; et, le 7 mai, à 6^h 37′ 30″8 du soir, son retard absolu sur le temps moyen étoit de 10^h 33′ 25″37. 1793. MAI.

L'aiguille aimantée déclinoit vers l'Est de 10° 1′. La tente d'observation n'avoit pas été dressée sur le rivage; et nous ne pûmes pas observer l'inclinaison de l'aiguille.

[a] *Voyez*, volume II.e, la note de la page 514.

CHAPITRE XVII.

Départ de Balade, le 9 Mai 1793. — Reconnoissance de la partie orientale des écueils qui se prolongent dans le Nord-Ouest de la Nouvelle-Calédonie. — Reconnoissance de l'île Santa-Cruz.

1793. MAI. 9. Nous mîmes à la voile le 9 mai, par une jolie brise du Sud-Sud-Est, pour sortir du havre de Balade. Le peu de ressources qu'offre le pays, la férocité des habitans, et la perte que nous venions d'y faire, nous firent abandonner ce havre avec une très-grande satisfaction. Nous étions, à huit heures et demie du matin, en dehors de la passe. Je me proposois d'aller reconnoître les ressifs que COOK avoit découverts, à l'extrémité de la côte orientale de la Nouvelle-Calédonie, et de vérifier jusqu'où ils s'étendent de ce côté; mais le calme qui survint, nous empêcha d'en approcher. Le peu de vent qui souffloit alors, venoit du Nord, et nous força de prendre les amures à bâbord.

10. Le lendemain 10 mai, nous vîmes les ressifs de très-bonne heure. Comme, d'après la carte de COOK, ils forment, dans cette partie, un grand enfoncement où il auroit été inutile de s'engager, je fis gouverner au Nord-Ouest, pour en traverser l'ouverture, et aller directement prendre connoissance des brisans situés à la pointe septentrionale : mais

le vent étant tombé dans la matinée, il nous fut impossible de les voir de tout le jour. Un peu avant midi, on aperçut dans l'Ouest quelques-unes des îles qui avoient été vues l'année précédente; elles étoient dans un très-grand éloignement. Les routes de la nuit furent combinées de manière à nous trouver le lendemain dans le Sud et à une distance convenable des derniers brisans découverts par COOK. 1793. MAI.

Le 11, au jour, nous ne devions nous trouver, d'après l'estime, qu'à deux lieues dans l'Est de ces brisans; cependant on n'en eut aucune connoissance. Je fis gouverner à l'Ouest; et, à dix heures, nous aperçûmes des ressifs du haut des mâts. La hauteur du soleil, observée à midi, fit connoître que nous étions par 18° 52′ 16″ de latitude, c'est-à-dire, de 15′ plus Nord que les derniers ressifs découverts par COOK, lesquels se trouvent, sur la carte de son second Voyage, par 19° 7′ de latitude : les courans nous avoient portés, dans les vingt-quatre heures, de 20′ au Nord, et nous les avions dépassés sans en avoir connoissance. Après avoir doublé les brisans que nous avions aperçus le matin, nous continuâmes de gouverner au Nord-Ouest; et nous n'en vîmes plus du reste de la journée. 11.

Le 12 mai, à six heures trois quarts du matin, nous relevâmes, au Nord-Ouest, la petite île de la Surprise, en avant de laquelle on vit des brisans, à la distance d'environ deux lieues. Quelques instans après, nous découvrîmes les îles Huon, mais dans un très-grand éloignement. On n'apercevoit alors aucun ressif dans l'Ouest. Il paroît qu'il y a, 12.

1793. Mai. de ce côté, une interruption d'environ sept lieues, qui répond à celle que nous avions remarquée en 1792, après avoir parcouru la côte occidentale de la Nouvelle-Calédonie. Je pense qu'il doit y avoir un passage à cet endroit, à en juger du moins par la violence des courans, qui, comme l'année précédente, nous avoient portés dans l'Ouest. Nous passâmes aussi, cette année, au milieu de lits de courans dont le bruit se fit entendre pendant toute la nuit et une grande partie de la matinée. Lorsque nous relevâmes l'île de la Surprise à l'Ouest, nous vîmes les ressifs se prolonger dans le Nord: mais, dans cette partie, ils ne conservent pas la même direction, ainsi que ceux de la côte occidentale; et, par cette raison, ils doivent être beaucoup plus dangereux. A peine les voit-on briser, lorsque les vents sont aussi foibles que ceux qui avoient soufflé ce même jour: souvent nous croyions en voir la fin; mais ils ne faisoient que se replier pour former de vastes enfoncemens, dans lesquels on auroit pu s'engager sans s'en apercevoir, et où l'on auroit pu même être entraîné malgré soi par la violence des courans. C'est ce qui avoit failli de nous arriver dans la nuit du 12 au 13 mai, que nous avions passée en panne, les amures à tribord: le peu de vent qui souffloit alors, venoit de la partie de l'Est-Sud-Est au Sud-Est; la route avoit dû valoir à-peu-près le Nord-Nord-Est, et nous éloigner des ressifs, qui, au coucher du soleil, avoient paru prendre leur direction vers l'Ouest-Nord-Ouest pour aller se joindre à ceux que nous avions suivis l'année précédente, en passant à l'Ouest des îles Huon.

Le 13, à la pointe du jour, et dans le moment même où l'on arrivoit pour faire route à l'Ouest, on vit des brisans dans le Nord, à une très-petite distance de la frégate : ils s'étendoient de l'Ouest à l'Est; et nous fûmes obligés de gouverner au plus près du vent, et de faire route à l'Est-Nord-Est 5° Nord pour les éviter. En les doublant au vent, nous passâmes sur un haut-fond, que l'on vit bien distinctement de chaque côté du vaisseau. Les ressifs que nous avions suivis dans la matinée, sont d'autant plus dangereux qu'ils se terminent par des pointes de roches dont quelques-unes découvrent, mais dont le plus grand nombre sont à différentes profondeurs au-dessous de l'eau. A environ dix heures, l'horizon étant très-pur, nous vîmes les brisans se prolonger dans l'Ouest-Sud-Ouest pour aller se joindre à la plus septentrionale des îles Huon, et nous n'en aperçûmes aucun dans le Nord. D'après nos observations, les ressifs de la côte orientale se terminent à 18° 1′ de latitude australe, et à 160° 40′ de longitude orientale; c'est-à-dire, par une latitude de 4′ plus Sud que celle où finissent les brisans situés à l'Ouest des îles Huon, et par une longitude qui est de 19′ plus orientale. Ainsi la Nouvelle-Calédonie est terminée à ses deux extrémités, et cernée dans toute son étendue, par une chaîne de ressifs très-dangereuse. Nous nous sommes trouvés deux fois, et à la pointe du jour, à une telle proximité de ces mêmes ressifs, que nous n'avons eu que l'espace nécessaire pour achever l'évolution qui nous les a fait éviter : mais, cette année, le temps étoit aussi beau

1793.
MAI.
13.

1793. MAI. qu'on pouvoit le desirer; et il étoit très-mauvais en 1792. A sept heures et demie, je fis signaler la route au Nord-Est $\frac{1}{4}$ Nord, pour nous rendre à la côte méridionale de l'île Santa-Cruz de Mendaña.

DU 14 AU 17. Du 14 au 17, les vents varièrent du Sud-Est à l'Est-Nord-Est; le temps fut couvert; nous eûmes de l'orage pendant la nuit du 15 au 16 mai. Le 17, à une heure après minuit, étant sur le parallèle de 14° 12′ de latitude australe et sur le méridien de 162° 40′ de longitude orientale, et à environ trente lieues dans le Nord-Ouest du cap Cumberland, le plus septentrional de la terre *del Espiritu-Santo*; on crut voir la terre de l'avant, et peu après, un haut-fond, ou du moins un espace où la mer étoit blanchâtre. Je fis donner vent devant, à l'instant même; mais en virant de bord, la terre disparut. Nous perdîmes aussi de vue ce haut-fond apparent; et il est vraisemblable que c'étoit une illusion optique, produite par un lit de marée, ou bien peut-être l'effet d'une lueur phosphorique, car la mer étoit scintillante. Je ne voulois cependant pas m'éloigner du lieu où l'on avoit cru voir un danger; mais les vents varièrent à tel point qu'il nous fut impossible d'exécuter ce projet. Au reste, ces sortes de phénomènes sont si communs dans les parages de courans où la mer est très-clapoteuse, que je suis convaincu qu'il n'y avoit aucun écueil dans notre voisinage, lorsque nous virâmes de bord.

19. Le 19, à six heures du matin, on vit une terre qui sembloit divisée et former deux îles; le milieu restoit à l'Est

1° Nord. On découvrit en même temps, mais moins distinctement, une autre terre plus étendue, qu'on releva du Nord 7° Est au Nord 20° Ouest. Nous jugeâmes que celle-ci étoit l'île de Santa-Cruz de Mendaña, et les deux autres îles, celles que CARTERET désigne sous les noms d'*îles du lord Edgcombe* et *d'Ourry*. Une autre île fut vue, peu de temps après, dans l'Est 32° Sud. Toutes ces îles font partie du groupe appelé, par CARTERET, *îles de la reine Charlotte*. La pointe septentrionale de l'île du lord Edgcombe est par 11° 15′ 15″ de latitude australe, et par 164° 8′ de longitude orientale. L'île que nous avions relevée à l'Est 32° Sud, n'avoit pas été aperçue par CARTERET; nous l'appelâmes *île de la Recherche :* nous la vîmes dans un si grand éloignement, que nous ne pûmes la placer sur nos cartes avec précision; on a cependant déterminé sa latitude et sa longitude, et elle doit être, à quelques minutes près, par 11° 40′ de latitude, et par 164° 25′ de longitude. Les positions que nous avons données aux îles du lord Edgcombe et d'Ourry, par rapport à Santa-Cruz, sont bien différentes de celles que l'on trouve sur la carte du capitaine CARTERET [a]; mais ce navigateur avoit passé à une si grande distance de ces îles, que l'on ne doit pas être surpris du peu de conformité que l'on trouvera, à cet égard, entre sa carte et la nôtre. Le vent fut si foible et la mer si houleuse,

1793.
MAI.

[a] On a cru devoir faire graver la carte du capitaine CARTERET au bas de celle qui a été levée par M. BEAUTEMPS-BEAUPRÉ, afin que l'on puisse faire la comparaison de ces deux cartes. [N. D. R.]

1793. MAI. que nous ne pûmes nous approcher de l'île Santa-Cruz de toute la journée.

20. Le 20, à la pointe du jour, nous étions encore à quatre ou cinq lieues de cette île. Je fis gouverner sur une pointe qui nous paroissoit former l'entrée d'un golfe où l'on auroit pu se mettre à l'abri des vents d'Est, lesquels sont les vents dominans de ces parages. Je me proposois d'aller mouiller dans ce golfe pour y prendre des renseignemens sur M. DE LA PÉROUSE; mais le vent nous empêcha de le reconnoître avant la nuit. Nous vîmes, dans l'après-midi, une pirogue qui étoit à plus de trois lieues de terre : je n'aurois jamais supposé qu'une embarcation si frêle se fût hasardée à une aussi grande distance au large. Sur les cinq heures du soir, étant à environ un mille du rivage, nous aperçûmes cinq ou six pirogues qui venoient vers nous; mais elles n'accostèrent pas les frégates, et retournèrent à terre aussitôt que nous mîmes au plus près pour nous éloigner de la côte. On sonda à un tiers de mille au large, et l'on fila cent brasses sans trouver fond.

21. Le 21, à cinq heures et demie du matin, je fis gouverner sur la pointe avancée, près de laquelle j'avois espéré de trouver un mouillage. L'ESPÉRANCE me demanda, par un signal, d'envoyer un canot pour sonder. J'y consentis; et je fis en même temps mettre à la mer le grand canot de LA RECHERCHE. Dès sept heures, les pirogues revinrent près des frégates : elles étoient au nombre de seize; il y avoit dans chacune d'elles deux ou trois hommes au plus. Le nombre de ces pirogues augmenta dans le courant de la matinée.

matinée. A huit heures, étant à une très-petite distance de la pointe vers laquelle nous nous étions dirigés, je fis le signal de mettre en panne les amures à bâbord. Le canot de l'Espérance arriva à huit heures et demie : il se réunit à celui de la Recherche ; et ces deux embarcations partirent ensemble, sous les ordres de M. Willaumez, pour aller visiter la côte. Dès qu'ils se furent mis en route, nous vîmes toutes les pirogues prendre la route de terre ; elles revinrent cependant bientôt après, et les échanges commencèrent à avoir lieu. La physionomie des habitans de l'île Santa-Cruz est en général désagréable et sinistre ; ils sont encore plus enclins au vol que les habitans de la Nouvelle-Calédonie. Des arcs, des flèches et des sagayes, nous parurent être les armes dont ils font usage : ils avoient dans leurs pirogues du fruit à pain de deux espèces, des ignames, des cocos, des patates sucrées ; mais nous n'y vîmes aucun animal. On fit crier un cochon pour s'assurer s'ils connoissoient ce quadrupède ; et on jugea qu'il ne leur étoit pas étranger, parce qu'ils nous montrèrent leur île, comme pour nous indiquer qu'il y en avoit à terre.

1793. Mai.

Dès que les canots eurent doublé la pointe près de laquelle nous avions mis en panne, ils signalèrent qu'il n'y avoit pas de fond à quarante brasses ; bientôt après, ils entrèrent dans l'enfoncement dont ils alloient faire la reconnoissance, et nous les perdîmes de vue. Ils furent plus d'une heure sans reparoître, ce qui nous fit espérer qu'ils s'étoient avancés dans une baie profonde : enfin on les aperçut à dix heures ; mais

1793. ils nous firent connoître par un signal, qu'ils n'avoient pas
Mai. trouvé de mouillage.

Nous avions commercé pendant toute la matinée avec les pirogues dont nous étions environnés; nous nous flattions qu'il n'y auroit à se garantir que de la filouterie des insulaires, et nous étions loin de prévoir qu'il faudroit employer contre eux des voies de rigueur : mais l'événement dont M. Willaumez me rendit compte à son retour, nous prouva que l'on ne peut pas se tenir trop sur ses gardes, toutes les fois que l'on a des communications avec eux. Nos canots avoient été entourés de vingt ou trente pirogues. Nos gens faisoient des échanges avec les naturels, et étoient sans méfiance à leur égard, quand tout-à-coup ils aperçurent dans une de ces pirogues un homme se lever, tendre un arc et le diriger sur eux. Au même moment on coucha en joue l'agresseur; cette menace ne le retint pas, et il décocha sa flèche, qui blessa un matelot du canot de l'Espérance. On tira des deux canots sur la pirogue d'où la flèche étoit partie: l'homme qui avoit commis l'acte d'hostilité, fut atteint d'une balle; et on le vit tomber. Ses compagnons se jetèrent à la mer, ainsi que plusieurs hommes des autres pirogues qui au même instant prirent toutes la fuite. On ne fit feu sur aucune d'elles. La pirogue qui avoit été abandonnée, fut amenée et embarquée à bord de la Recherche. On y trouva trois arcs et trois paquets de flèches. Nous avions remarqué à bord, que ces insulaires avoient eu grand soin de casser la pointe de toutes les flèches qu'ils avoient

échangées contre d'autres objets; et nous avions conjecturé, d'après cela, qu'elles étoient empoisonnées. Mais les expériences que nous fûmes à portée de faire sur les flèches qui avoient été trouvées entières dans la pirogue abandonnée, nous firent connoître notre erreur. Ainsi, il est probable que la pointe des autres n'avoit été rompue que dans la vue de les rendre moins dangereuses, si l'on avoit voulu en faire usage contre eux ; ou, plus vraisemblablement encore, pour conserver cette pointe et l'adapter à de nouvelles flèches. La pirogue que nous avions embarquée, avoit été creusée dans un tronc d'arbre, comme presque toutes les pirogues des habitans du grand Océan; mais elle étoit d'un bois beaucoup plus léger, et si spongieux qu'il étoit imbibé d'eau.

1793. Mai.

Lorsque M. Willaumez m'eut rendu compte de l'acte d'hostilité que les insulaires de Santa-Cruz avoient commis, il entra dans les détails nautiques. Il me dit que l'ouverture qui avoit été prise pour l'entrée d'un grand golfe, étoit celle du canal qui sépare les terres de l'île Howe d'avec l'île principale. A la première vue, on avoit effectivement jugé que ces terres faisoient partie de l'île Howe; mais comme, en approchant de la côte, nous n'avions pas distingué l'entrée orientale du canal qui est indiqué sur la carte de Carteret, nous avions cru qu'elles tenoient à l'île Santa-Cruz. M. Willaumez jugea que le canal avoit une lieue de longueur et un mille de largeur; il ne trouva pas de fond au milieu, ni même près des côtes qui le bordent.

1793. Mai. Dès que le canot fut embarqué, nous fîmes route, toutes voiles dehors, par un bon vent d'Est, pour longer la côte; il étoit alors près de midi. Nous étions trop près de terre pour pouvoir observer la hauteur méridienne du côté du Nord; il fallut prendre son supplément, du côté de l'horizon opposé à la terre : comme le résultat des observations de MM. Rossel et de Bonvouloir provient de dix hauteurs voisines du méridien, il ne doit pas être susceptible d'une grande erreur. Dans l'après-midi, nous continuâmes à prolonger la partie méridionale de Santa-Cruz : quoique l'aspect en soit uniforme, il est néanmoins très-riant. La côte présente une masse de verdure assez élevée, qui paroît impénétrable aux rayons du soleil : on apercevoit, près du bord de la mer, des cases peu distantes les unes des autres, dont plusieurs paroissoient environnées de murs d'appui faits en pierres sèches; un très-grand nombre de pirogues étoient à sec sur le rivage. Cette côte est bordée de rochers sur lesquels la lame est assez forte pour empêcher des embarcations telles que les nôtres d'en approcher. Les naturels mettent leurs pirogues en mer avec une grande agilité : nous en vîmes lancer à l'eau plusieurs, qui tentèrent, mais vainement, de nous joindre; nous faisions alors un sillage trop considérable pour qu'elles pussent nous atteindre. Je fis diriger la route au Sud-Ouest jusqu'au cap Mendaña; ensuite nous gouvernâmes à l'Ouest, pour doubler le cap Boscawen. Depuis ce cap, la route prit, ainsi que la côte, très-rapidement du Nord. Mais quel fut notre étonnement de voir, à trois heures

et demie, dans le Nord 3° Ouest, une île qui avoit la même configuration que l'île du Volcan! La position que cette dernière île devoit avoir, d'après nos relèvemens et notre route, étoit si différente de celle qu'elle occupe sur la carte de Carteret, que nous restâmes quelque temps sans croire que ce fût réellement l'île du Volcan; notre incertitude étoit encore accrue par l'extrême petitesse que cette vue inopinée nous obligeoit de donner à l'île de Santa-Cruz : mais la baie Trévanion que nous ne tardâmes pas à apercevoir, dissipa tous nos doutes, et nous fit connoître que nous étions déjà parvenus à l'extrémité occidentale de cette île. Il faut que le capitaine Carteret ait éprouvé des courans bien violens portant à l'Est, pour avoir donné à Santa-Cruz une étendue d'environ dix-huit lieues de l'Est à l'Ouest, tandis qu'elle n'en a réellement que sept à huit, ainsi qu'on peut le vérifier sur la carte de M. Beautemps-Beaupré. Nous ne devions pas espérer d'arriver avant la nuit à l'extrémité occidentale de Santa-Cruz; et c'est à la pointe Nord-Ouest de cette île, que nous nous trouvions à six heures du soir. L'on compta soixante-dix pirogues entre l'île Trévanion et la pointe occidentale de la baie du même nom. Le desir que j'avois de communiquer avec les habitans de Santa-Cruz pour tâcher de découvrir des traces de M. de la Pérouse, me détermina à aller mouiller dans cette baie.

1793. Mai.

Nous passâmes la nuit à courir de petits bords. L'Espérance tira quelques fusées : la crainte d'effrayer les insulaires m'avoit empêché de leur donner ce spectacle; mais

1793. MAI. quand j'eus remarqué que loin d'en être épouvantés ils sembloient y applaudir, j'en fis lancer aussi quelques-unes. Nous fûmes contrariés par les courans qui nous portèrent dans le Nord-Ouest, et me firent craindre d'avoir de la peine à
22. gagner la baie Trévanion. Le 22, au jour, nous continuâmes de louvoyer; mais au lieu de nous élever au vent, nous dérivions considérablement dans l'Ouest. Les côtes près desquelles nous virâmes de bord, et sur-tout la pointe Nord de l'île Trévanion, étoient couvertes d'hommes qui nous parurent agiter des bâtons et des lances.

La partie septentrionale de l'île Santa-Cruz est plus peuplée que la partie méridionale que nous venions de parcourir : les habitans se hasardent fort loin au large dans leurs frêles pirogues, soit pour communiquer avec les îles qui sont dans le voisinage, soit pour aller pêcher sur des ressifs assez éloignés, que nous n'avons cependant pas aperçus; nous en vîmes qui revenoient de très-loin; le temps étoit, à la vérité, parfaitement beau.

J'avois annoncé, dans la matinée, au capitaine de L'ESPÉRANCE, que mon projet étoit d'aller mouiller dans la baie Trévanion, si les courans ne s'y opposoient pas; mais vers deux heures, la bordée ne nous portant qu'à l'extrémité occidentale de l'île de ce nom, je renonçai à entrer dans cette vaste baie. Je fis hisser le signal de virer de bord, et de prendre les amures à tribord. Les vents de Sud-Est nous permirent de mettre le cap à l'Est-Nord-Est, et de prolonger la côte sans trop nous en éloigner. Bientôt ils passèrent au

Sud-Sud-Est, et nous pûmes la suivre parallèlement. Je profitai de cette variété de vent pour prolonger la bordée pendant la nuit, et pour aller jusqu'au cap Byron, le plus oriental de Santa-Cruz. Le temps étoit serein; et la lune éclairoit assez pour permettre de voir la terre et de faire des relèvemens. A onze heures un quart, nous relevâmes au Sud l'extrémité orientale de l'île Santa-Cruz. Nous continuâmes à gouverner à l'Est-Nord-Est; mais les vents ayant passé à l'Est, nous courûmes des bordées pour nous trouver au vent de l'île le lendemain à la pointe du jour. 1793. Mai.

Le 23, nous aperçûmes le cap Byron au Sud 20° Ouest: mais nous ne pûmes découvrir l'île Swallow, dont nous ne devions cependant pas être bien éloignés. Nulle terre ne paroissoit dans l'Est; et l'on voyoit la côte orientale de Santa-Cruz fuir au Sud $\frac{1}{4}$ Sud-Ouest. Nous fîmes route pour prolonger d'assez près la côte septentrionale. Mon projet étoit de m'arrêter au premier endroit où je trouverois un assez grand nombre d'habitans rassemblés, afin de communiquer avec eux. On en aperçut plusieurs sur le rivage, auprès d'un petit hameau dont la position étoit très-agréable; je fis mettre en panne vis-à-vis de cet endroit. Les naturels paroissoient vouloir nous engager à aller à terre : ils lancèrent quelques pirogues à l'eau, et se dirigèrent vers nous; mais on ne put les déterminer à s'approcher : je me décidai alors à envoyer des embarcations pour avoir une entrevue avec eux. Je demandai le canot de l'Espérance, par un signal, et je fis mettre le canot 23.

1793. Mai.

de LA RECHERCHE à la mer. Je donnai ordre aux officiers qui devoient les commander, d'aller auprès du petit village dont je viens de parler, et de ne mettre pied à terre que dans le cas où ils seroient assurés de pouvoir le faire sans courir de danger. Je leur recommandai d'examiner les habitans avec une extrême attention, afin de s'assurer s'ils avoient quelques marchandises Européennes, et surtout de celles qui auroient pu provenir des bâtimens de M. DE LA PÉROUSE. Dès que nos canots se furent mis en marche, les pirogues qui s'étoient avancées au large prirent la fuite, et les naturels se retirèrent sur le rivage: à la vue des étoffes rouges qu'on leur montra en s'approchant d'eux, ils ne tardèrent pas à venir près de nos canots. Les échanges se firent de part et d'autre avec tranquillité, mais avec une extrême méfiance de la part des naturels. Ils avoient des arcs et des flèches dont ils ne se dessaisissoient qu'avec beaucoup de peine : ceux d'entre eux qui, plus avides de nos marchandises qu'attachés à leurs armes, voulurent trafiquer de leurs arcs, furent fortement réprimandés par leurs compagnons; mais ceux-là même eurent l'attention de ne donner les arcs qu'à un des deux canots et les flèches à l'autre. Ils nous donnèrent quelques-uns de leurs ornemens, tels que des bracelets assez bien travaillés, des colliers, &c. &c. Dans le nombre des colliers il y en avoit plusieurs de grains de verre; mais ces grains provenoient certainement de manufactures Angloises; et c'étoit le seul effet Européen que nous eussions aperçu dans l'entrevue

qui

qui avoit eu lieu avec les habitans de la côte méridionale de l'île. On aperçut, dans les pirogues de ceux-ci, une hache dont le manche ressembloit aux manches des haches des îles des Amis, mais qui, au lieu de pierre, avoit pour tranchant un morceau de cercle de barrique. Ce fer ne pouvoit venir que d'un navire Européen ; mais comme, aux îles des Amis et à la Nouvelle-Calédonie, nos équipages avoient fait passer pour des haches plusieurs morceaux de fer ainsi disposés, j'ai pensé que celle-ci provenoit du Swallow, ainsi que les grains de verre que nous avions vus : d'ailleurs un objet d'aussi peu d'importance, et dont les navires les moins bien approvisionnés ne manquent jamais, ne pouvoit en aucune manière faire présumer le passage de M. de la Pérouse. Il étoit si abondamment pourvu en tout genre, que ce n'est pas à quelque chose d'aussi mesquin que l'on pouvoit reconnoître ses traces ; tous les lieux où ses bâtimens et les nôtres auront passé, en offriront certainement de moins équivoques.

1793. Mai.

On vit quelques cochons, mais point de volailles : il faut sans doute que les premiers ne soient pas communs ; car les habitans ne voulurent point en échanger.

Après une entrevue d'une heure ou deux, qui fut, sinon amicale, du moins tranquille, on vit ces hommes s'éloigner tout-à-coup avec précipitation, sans que rien ait pu donner lieu à une séparation aussi brusque : on pensa qu'ils avoient été appelés par un de leurs chefs. Ce départ précipité ne parut pas être d'un favorable augure ; MM. les officiers

1793. Mai.

commandant les canots jugèrent devoir revenir avant que quelque acte d'hostilité de la part de ces insulaires, les eût mis dans la nécessité d'user de représailles. D'ailleurs il n'y avoit plus dans les canots d'objets d'échange à leur donner, et nous n'avions plus d'éclaircissemens à en attendre.

On vit quelques femmes; mais elles ne s'approchèrent pas du bord de la mer. Elles étoient beaucoup plus décemment vêtues que toutes celles des lieux que nous avions visités jusqu'à présent : leur jupe descendoit jusqu'aux genoux, et une pièce d'étoffe leur couvroit la tête et le reste du corps.

Les embarcations ne purent pas aller jusqu'au rivage; on fut obligé de mouiller sur un mauvais fond, et très-près d'une chaîne de roches qui en défend l'approche : les cablots se trouvèrent tellement endommagés, qu'ils rompirent lorsqu'on voulut lever les grappins. On ne trouve pas de fond à quelques toises au large de ces rochers. Dès que nos canots furent de retour à leurs bords respectifs, je donnai ordre de les embarquer; ensuite nous fîmes route à l'Ouest-Sud-Ouest, pour nous rendre à la terre des Arsacides.

Quoique la côte de Santa-Cruz ne présente aucun point de vue pittoresque, elle est cependant d'un aspect très-riant: mais la verdure fraîche, et de teinte variée, qui commence au rivage et s'élève jusqu'au sommet des montagnes, est plus agréable à la vue qu'elle n'est utile aux habitans; car elle n'offre aucune trace de culture. Les cocos ne paroissent pas mieux y réussir qu'à la Nouvelle-Calédonie : les bananes,

les patates, les ignames et les fruits à pain ne doivent pas y être très-abondans; du moins les naturels n'en ont-ils point offert comme objets d'échange. Il sembleroit qu'il n'y a d'habité que le bord de la mer, et que la communication n'a lieu dans cette île qu'avec des pirogues : aussi le rivage est-il couvert de cases, que l'on a construites dans tous les points où le bois très-fourré laisse entrevoir quelques espaces libres; ce qui en rend la position infiniment agréable. Ces cases sont plus élevées que celles des îles des Amis; elles sont de forme oblongue, ont des portes et des fenêtres : elles semblent beaucoup plus commodes et plus vastes. Autant l'aspect du paysage est riant, autant la physionomie des naturels est-elle repoussante : ce n'est pas précisément un caractère de férocité qui y est empreint; mais à une extrême laideur se trouve joint un air sombre, qui inspire la méfiance et le dégoût. Je ne doute pas que nous eussions été forcés d'avoir recours aux voies de force, si nous avions fait un long séjour parmi eux : cette considération m'a entièrement détourné du projet que j'avois eu d'aller mouiller dans la baie Trévanion, où tout annonce qu'avoit été formé l'établissement de Mendaña.

1793. Mai.

On a eu un morceau d'étoffe de cette île, qui ne donne pas une opinion bien avantageuse de l'industrie des habitans. Quatre ou cinq feuilles de papier très-grossier, collées ensemble, en donnent une idée exacte.

La pointe Nord-Est de l'île Santa-Cruz, appelée par Carteret, *cap Byron*, est située par 10° 41′ de latitude

1793. MAI.

australe, et par 163° 44′ 30″ de longitude orientale, d'après la montre n.° 14. La pointe Sud-Ouest de la même île, ou le cap Boscawen, est par 10° 51′ 15″ de latitude, et par 163° 23′ 30″ de longitude.

CHAPITRE XVIII.

Reconnoissance de la partie méridionale de l'Archipel des îles Salomon, du 25 Mai au 8 Juin 1793.

Le 24 mai, les vents soufflèrent de l'Est-Sud-Est au Sud-Est; la mer fut houleuse : à neuf heures du soir, la barre de notre gouvernail cassa à deux pieds de la mortaise, et à un point où elle ne pouvoit manquer d'être affoiblie par l'introduction d'une cheville qui se terminoit, des deux côtés de cette barre, par des anneaux auxquels étoient frappés les palans de drosse. Nous mîmes une autre barre en fer à la place de celle-ci; mais comme elle avoit le même défaut de construction, je fis travailler sur-le-champ à préparer une barre en bois pour remplacer cette seconde barre, dans le cas où elle viendroit à rompre ainsi que la première. 1793. Mai. 24.

Le 25 mai au jour, je fis gouverner à l'Ouest pour aller reconnoître la partie méridionale des îles Salomon de Mendaña. Le temps étoit assez clair; cependant nous n'aperçûmes le cap Surville et les deux îles de la Délivrance qu'à dix heures. La hauteur du soleil, observée à midi, nous plaça par 10° 48′ 11″ de latitude australe, et nous fit connoître que du 24 au 25 nous avions été portés, par les courans, de 28′ dans le Nord. Nous passâmes dans l'après-midi au Sud des îles de la Délivrance, que je crois être les îles Santa-Catalina et Santa-Anna de Mendaña. L'île Santa-Catalina 25.

1793. Mai. se trouve, d'après nos observations, par 10° 53′ 50″ de latitude australe, et par 160° 6′ 30″ de longitude orientale. Après avoir doublé ces deux îles, on diminua de voiles pour attendre l'Espérance, qui étoit assez éloignée. A six heures le cap Surville nous restoit au Nord 32° Est; le temps étoit couvert et le baromètre assez bas : je fis prendre les amures à bâbord pour nous éloigner de terre.

Nous passâmes la nuit à louvoyer pour nous soutenir contre les courans; mais ils furent sans doute peu forts,
26. car nous nous élevâmes beaucoup au vent. Au jour on voyoit la côte s'étendre dans l'Ouest; je fis gouverner pour la prolonger à environ deux milles de distance. A dix heures, on aperçut un haut-fond qui s'étendoit à près de deux milles au large. Nous fûmes obligés de gouverner successivement à l'Ouest-Sud-Ouest, au Sud-Ouest ¼ Ouest et au Sud-Ouest, pour le doubler. A onze heures, il étoit par notre travers et à environ un mille. Nous gouvernâmes alors sur la pointe la plus éloignée dans l'Ouest. A onze heures cinquante-deux minutes, on crut voir encore un haut-fond, et nous mîmes une seconde fois le cap au Sud-Ouest : mais le changement que nous avions remarqué dans la couleur de l'eau, avoit sans doute été produit par l'ombre d'un nuage; car cette apparence de danger cessa dès que nous eûmes changé de route. Incertain si l'horizon étoit borné par la terre, du côté où le soleil passoit au méridien, on observa la hauteur méridienne et son supplément : les résultats de ces deux espèces d'observations ont peu différé entre eux.

La partie de côte que nous avions parcourue pendant la journée, court à-peu-près directement à l'Ouest dans l'espace d'environ quatre lieues; ensuite elle prend sa direction à l'Ouest-Nord-Ouest et Nord-Ouest $\frac{1}{4}$ Ouest. Elle offre à la vue un grand nombre de golfes assez profonds; mais ils sont tous ouverts aux vents du Sud. Nous avions cependant aperçu à l'Ouest du cap Sydney une baie ouverte à l'Ouest-Nord-Ouest, dont le rivage étoit formé par une belle plage de sable : il y a lieu de croire que l'on pourroit s'y mettre à l'abri des vents dominans de ces parages. Quelques îles très-rapprochées de la côte pourroient offrir aussi des mouillages, si l'on pouvoit trouver fond dans les environs; mais je ne le présume pas, car toutes ces terres sont coupées à pic et fort élevées. Presque tous les caps sont terminés par un rocher conique, au sommet duquel il y a une touffe d'arbres qui se présente comme une corbeille de verdure; l'on voyoit de distance en distance plusieurs rochers semblables à ceux-ci.

1793. Mai.

Cette côte très-hachée et très-verdoyante est d'un aspect pittoresque et agréable; mais elle n'est guère habitée, et ne paroît pas susceptible de l'être, d'après l'épaisseur des bois qui s'étendent depuis le sommet des montagnes jusqu'au rivage. Aussi ne vit-on que peu de villages dans l'étendue assez considérable que nous avions reconnue : tous ces villages sont situés dans les lieux où le bois s'éclaircit un peu. Nous n'aperçûmes qu'une seule pirogue dans la journée; elle ressembloit aux pirogues de l'île Bouka, mais elle étoit beaucoup plus gondolée : on crut apercevoir de l'avant et de l'arrière de celle-ci,

1793. Mai. comme une espèce de pavillon qui sembloit être d'étoffe; je me déterminai à mettre en panne pour m'en assurer. Cette pirogue approcha; mais elle ne vint pas jusqu'à portée de la voix : néanmoins on distingua clairement que ce que l'on avoit pris pour de l'étoffe, n'étoit qu'une branche d'arbre assez garnie de feuilles pour ne laisser entrevoir aucun jour. Pendant que nous étions occupés à la considérer, il s'éleva un grain de pluie et de vent, assez fort : elle retourna à terre, et nous continuâmes notre route.

27. Nous passâmes la nuit à louvoyer avec des vents de l'Est à l'Est-Sud-Est assez frais et une très-grosse mer. Plusieurs grains assez violens, qui nous avoient forcés d'amener les huniers, me firent craindre de nous trouver le lendemain sous le vent du cap qui avoit été relevé au Nord la veille à sept heures du soir. Mais, à notre grand étonnement, quand le jour parut, nous nous aperçûmes que les courans nous avoient portés de cinq à six lieues dans l'Est-Sud-Est. Ce ne fut qu'à environ dix heures que nous nous trouvâmes vis-à-vis du cap près duquel nous avions commencé la veille à tenir le vent. Nous continuâmes à suivre la côte, qui présentoit toujours le même aspect. Les extrémités de tous les caps étoient assez avancées et assez élevées pour faire croire que celui qui paroissoit le plus éloigné étoit une île; mais en l'approchant on apercevoit qu'il tenoit à la terre ainsi que les autres.

A dix heures, on vit quelques pirogues qui venoient vers nous : l'Espérance diminua de voiles pour les attendre. Afin

Afin de ne pas la détourner du projet qu'elle avoit formé de communiquer avec ces pirogues, je rendis ma manœuvre indépendante; et je fis forcer de voiles, pour dépasser avant midi le cap Phillip, qui bornoit l'horizon dans le Nord, et qui nous auroit empêchés d'observer la hauteur méridienne. Lorsque nous fûmes parvenus à l'Ouest de ce cap, nous nous trouvâmes vis-à-vis d'une baie d'environ quatre ou cinq lieues d'ouverture, et dont la profondeur est de près de deux lieues. La pointe occidentale de cette baie, que nous appelâmes *pointe Achard*, est encore plus escarpée que toutes les terres qui avoient été vues jusqu'à ce moment : la mer y brise avec violence; et nous découvrîmes à la partie orientale une plage de sable, sur laquelle les lames formoient une barre très-forte. Il y avoit un grand nombre de naturels rassemblés sur cette plage. Après avoir doublé la pointe, on aperçut sur sa partie occidentale une grande quantité de cases, non-seulement près du rivage, mais encore sur le sommet de la plus haute montagne. La côte continuoit à offrir un aspect agréable par sa verdure : mais les points de vue étoient peu variés; et nous aurions fini par nous en lasser, si la triste monotonie de la mer ne nous avoit fait tourner les regards vers cette côte verdoyante sur laquelle nos yeux aimoient à se reposer. Nous fûmes obligés de contourner la pointe Achard, pour éviter des hauts-fonds qui s'étendent à une ou deux encablures au large. Depuis cette pointe, la côte court directement au Nord; et je fis gouverner de manière à la prolonger : mais bientôt après, le calme étant survenu, nous

1793. Mai.

1793. MAI. fûmes obligés de nous éloigner de terre. Plusieurs pirogues s'approchèrent alors des frégates, et l'on communiqua avec les naturels qui s'étoient embarqués. Cette communication consista, de leur part, à recevoir tout ce qui leur étoit proposé, sans rien donner en échange. On ne vit rien dans leurs pirogues, pas même des armes ; mais je crois qu'elles avoient été échangées à bord de L'ESPÉRANCE, près de laquelle ces insulaires étoient restés quelque temps. A la nuit, toutes les pirogues retournèrent à terre.

28. Le vent fut très-foible pendant la nuit ; le courant nous fit dépasser le cap de la Recherche, après lequel nous vîmes la terre fuir dans l'Est-Nord-Est. Je fis gouverner au Nord-Est pour la côtoyer, en nous tenant cependant à une certaine distance du rivage. A trois heures et demie, une pirogue qui n'étoit pas mieux pourvue que celles qui s'étoient approchées la veille, vint près de LA RECHERCHE. Les insulaires qui la montoient, nous firent signe d'aller à terre, et ils ne paroissoient point disposés à nous quitter : mais, à quatre heures, on sonna la cloche pour annoncer que les gens de quart devoient être relevés, et ils se sauvèrent avec une grande précipitation. J'ai remarqué en général que tout bruit un peu fort et auquel leurs oreilles ne sont pas accoutumées, leur cause une très-grande frayeur.

Au jour, on voyoit la mer ouverte à l'Est, et, dans cette direction, plusieurs petites îles qui s'étendoient du Nord 54° Est à l'Est 28° Sud. On découvroit aussi des terres au Nord, dans un assez grand éloignement ; et l'on en voyoit

d'autres plus élevées à travers les nuages et dans l'Ouest. Le cap de la Recherche restoit au Sud 46° Ouest, à plus de deux lieues de distance. La description abrégée de la partie méridionale des îles Salomon, qu'on trouve dans l'ouvrage de M. de FLEURIEU, intitulé *Découvertes des François au Sud-Est de la Nouvelle-Guinée,* nous fit reconnoître que nous avions côtoyé l'île la plus méridionale des îles Salomon, appelée *San-Christoval* par MENDAÑA, et que les îles qui étoient à l'Est devoient être les îles du Golfe, les Trois-Sœurs et l'île des Contrariétés de SURVILLE. Les terres que l'on apercevoit dans le Nord, me parurent devoir être les îles Sésarga et Buenavista de MENDAÑA. Les hautes montagnes enveloppées de nuages, que l'on voyoit dans l'Ouest, étoient vraisemblablement celles de l'île Guadalcanar. Je fis diriger la route pour aller reconnoître les îles que l'on relevoit au Nord; à midi nous étions presque sur le même parallèle que la partie Sud de l'île des Contrariétés, qui, d'après nos observations, se trouve placée par 9° 53′ de latitude australe, et par 159° 48′ 7″ de longitude orientale.

1793. Mai.

Les vents qui souffloient à l'Ouest, et les courans qui nous portoient à l'Est avec assez de force, ne nous permettant pas de passer au vent de la pointe méridionale des terres qui étoient dans le Nord, je fis prendre la bordée du Sud pour aller reconnoître les îles du Golfe : cette bordée nous rapprocha considérablement des îles des Trois-Sœurs; et à six heures, on les vit très-distinctement de dessus le pont.

Le récit de ce qui s'étoit passé la nuit précédente à bord

1793. de l'Espérance, me parut confirmer l'opinion que les voyageurs anciens et modernes ont donnée de la perfidie des habitans de cet archipel. Cette frégate avoit été entourée de plus de soixante pirogues; deux hommes, malgré l'obscurité, étoient montés à bord, et y étoient restés quelque temps : la bonne intelligence paroissoit établie. Ils avoient invité les équipages à venir à terre; et quand ils se retirèrent, rien de leur part ne pouvoit faire naître le moindre soupçon. Aussi étoit-on sans méfiance; et une grande partie des gens de quart se tenoient sur la dunette et sur les passavans pour parler aux hommes des pirogues dont on étoit environné. Vers quatre heures du matin, il partit d'une de ces pirogues plusieurs flèches, dont une blessa le patron de la chaloupe; une seconde passa entre les jambes du maître d'équipage, et d'autres tombèrent à bord sans toucher personne. On tira un coup de fusil sur la pirogue d'où les flèches avoient été lancées; mais la balle ne l'atteignit pas. Il y avoit quelques fusées préparées pour faire des signaux; on en lança une sur cette pirogue, et il paroît qu'elle tomba à bord : elle ne pouvoit pas faire grand mal; cependant elle causa une grande frayeur aux naturels qui la montoient, ainsi qu'à ceux des autres pirogues, et ils prirent tous la fuite. Leur effroi ne fut pas de longue durée, et ne les empêcha pas de revenir l'instant d'après : tant étoit grande leur avidité pour les objets que nous leur donnions. Ils continuèrent à nous inviter à nous rendre à terre. Ce fut peut-être pour nous y attirer qu'ils avoient constamment refusé de faire des échanges

Mai.

à bord des frégates; et leurs dispositions nous étant connues d'après l'acte d'hostilité qu'ils avoient commis, cette conduite nous les fit juger capables d'un genre de perfidie beaucoup plus dangereux que celui qui les avoit portés à en venir aux voies de fait sans y avoir été provoqués. 1793. Mai.

Dans la matinée du 29, les vents soufflèrent de l'Ouest et de l'Ouest-Sud-Ouest très-foibles, et les courans continuèrent à nous porter dans l'Est avec violence. Nous nous trouvions à un peu plus d'une lieue dans l'Ouest de la pointe Sud de l'île des Contrariétés; et nous étions à portée de remarquer que la vue de cette île, qui a été donnée par Surville, est très-exacte. Plusieurs pirogues se détachèrent de la côte, et vinrent près de la Recherche. Elles étoient de la forme la plus élégante, et d'une légèreté dont il est difficile de se former une idée : c'étoient sans contredit les mieux faites et les plus agréablement ornées que nous eussions vues jusqu'à présent. Les nageurs s'asseyent sur des bancs très-bas, placés au fond de la pirogue pour lui donner de la stabilité. On communiqua avec sept de ces pirogues; mais il fut impossible de rien obtenir des naturels, quelques cadeaux qu'on leur ait faits pour les engager à trafiquer avec nous. 29.

Les habitans de l'île des Contrariétés sont nus, comme presque tous les insulaires du grand Océan; mais nous n'en avions pas encore vu qui fussent parés d'autant d'ornemens. Ils avoient de fort beaux colliers de nacre de perle, ou plutôt de morceaux de coquilles artistement travaillées; ils avoient aussi un grand nombre de bracelets, des plumes dans leurs

1793. Mai. cheveux, &c: &c. Ils se refusèrent, comme nous venons de le dire, à faire toute espèce d'échange; mais ils nous invitèrent, ainsi que les habitans de San-Christoval, à venir sur leur île, où ils nous firent entendre qu'ils nous donneroient tout ce que nous pouvions desirer. Leur visite ne fut pas longue; ils partirent tous à-la-fois, sans que nous ayons pu pénétrer la cause d'un départ aussi précipité. Le temps, à la vérité, avoit une apparence très-menaçante; et nous commencions à nous éloigner de terre : car les vents ayant passé au Nord pendant cette entrevue, j'avois fait diriger la route à l'Ouest $\frac{1}{4}$ Sud-Ouest, pour nous rendre à la pointe méridionale de l'île Guadalcanar.

30. Nous continuâmes, pendant la nuit et dans la matinée du 30, à nous rapprocher de Guadalcanar. A midi nous étions par 9° 59′ de latitude, et par 159° 2′ de longitude; nous nous trouvions à-peu-près à égale distance de toutes les terres dont nous avions eu connoissance après avoir doublé la pointe septentrionale de San-Christoval. Les positions respectives de ces terres, que nous avons fixées d'après nos observations, nous parurent s'accorder de la manière la plus surprenante avec celles qu'elles occupent sur la carte systématique publiée dans l'ouvrage de M. de Fleurieu. J'aurois desiré pouvoir visiter les îles que nous apercevions dans le Nord; et je ne doute pas que tout ce que nous aurions vu dans cette partie, n'eût servi à confirmer plusieurs autres points du système ingénieux, contenu dans l'ouvrage dont nous venons de parler. Mais quelque intéressant qu'il pût être,

pour la reconnoissance parfaite de cet archipel, de passer dans le canal qui sépare les îles Sésarga et Buenavista de l'île Guadalcanar, il me paroissoit plus important encore de ne pas m'écarter de la route de M. DE LA PÉROUSE, qui, d'après ses instructions, devoit suivre la partie méridionale des îles Salomon; et je ne voulus pas perdre à des reconnoissances étrangères au but principal de ma mission, le temps qui me restoit pour remplir les objets qui m'avoient été prescrits. Au reste, la séparation de l'île San-Christoval et de l'île Guadalcanar se trouve constatée; l'existence d'un canal qui sépare les îles Buenavista et Sésarga de Guadalcanar, a un degré de probabilité qui approche de la certitude, puisque nous avons vu un espace entièrement libre, entre les terres qui, à midi, avoient été relevées au Nord, et les hautes montagnes de Guadalcanar, qui au même instant restoient à l'Ouest. Ainsi, un des principaux points du système de l'auteur des *Découvertes des François &c.* se trouve vérifié; et l'identité de cet archipel avec celui des îles Salomon découvertes par MENDAÑA, a acquis le même degré de certitude que si toutes les îles qui le composent avoient été visitées dans le plus grand détail. 1793. MAI.

N'étant plus très-éloigné, à neuf heures et demie, de l'île Guadalcanar, je fis tenir le vent bâbord amures, et nous louvoyâmes toute la nuit pour nous maintenir à-peu-près à la même place.

Le 31, à la pointe du jour, je fis diriger la route au Nord-Ouest pour nous rapprocher du cap le plus oriental 31.

1793. Mai. de Guadalcanar. Il est d'une élévation médiocre; mais les terres situées dans l'Ouest sont très-hautes. On vit près de ce cap, une île couverte d'arbres, qui n'en est séparée que par un canal fort étroit, et plusieurs petits îlots également très-boisés, dont quelques-uns sont liés par des brisans. Nous prolongeâmes la côte à environ deux milles et demi de distance. Le rivage de la partie que nous avions vue dans la matinée, n'est point aussi accore que celui de la côte méridionale de San-Christoval; on apercevoit, à quelque distance de terre, un changement de couleur sur la surface de la mer, qui indiquoit que l'on devoit y trouver peu d'eau. Nous distinguâmes, assez près de la frégate, un haut-fond dont nous ressentîmes la houle; mais il fut trop promptement dépassé pour qu'il eût été possible de le sonder.

L'extrémité Est de l'île située près du cap le plus oriental de Guadalcanar, a été placée par 11° 49′ 15″ de latitude australe, et par 158° 35′ 30″ de longitude orientale. Le cap de la Recherche, qui est à l'extrémité occidentale de San-Christoval, se trouve par 10° 12′ 35″ de latitude, et par 159° 2′ 3″ de longitude : ainsi le canal qui sépare l'île de San-Christoval de Guadalcanar, doit avoir dix lieues de largeur.

Les vents furent très-foibles dans l'après-midi, et nous ne fîmes que très-peu de chemin. La terre étoit couverte de brume, et l'on pouvoit à peine l'apercevoir; mais on distinguoit très-bien les hauts-fonds qui bordent la côte.

Le temps avoit été pluvieux et très-sombre pendant la nuit:

nuit : au jour on ne voyoit pas la terre; je fis gouverner au Nord, pour en prendre connoissance : bientôt après, nous vîmes le cap Henslow, qui parut de l'avant au travers des nuages. Il résultoit de notre position par rapport à ce cap, que les courans nous avoient portés, depuis la veille à midi, de plus de 21′ dans l'Est; et que nous étions moins avancés à l'instant où nous aperçûmes le cap Henslow, que nous ne l'étions le 31 à midi. La route fut dirigée successivement au Nord-Ouest $\frac{1}{4}$ Nord et à l'Ouest $\frac{1}{4}$ Nord-Ouest; et dès que l'on put apercevoir le cap le plus occidental qui eût été vu la veille, on gouverna à l'Ouest pour suivre la côte, qui alors étoit couverte d'une brume assez épaisse. Nous vîmes une grande pirogue, dans laquelle il y avoit de seize à vingt hommes : elle se dirigea vers nous, et s'approcha de l'Espérance; mais elle ne communiqua pas avec cette frégate. Dans la soirée, le vent fut très-foible, le temps sombre, et l'horizon très-chargé dans la partie du Sud. A huit heures du soir, nous mîmes à la cape. 1793. Juin. 1.er

Les vents passèrent à l'Ouest-Sud-Ouest pendant la nuit; et le 2, au jour, nous forçâmes de voiles, bâbord amures, pour nous rapprocher de la côte : bientôt après, ils revinrent au Sud et Sud-Sud-Est, et on mit le cap à l'Ouest pour la prolonger. Le temps étoit si couvert, que nous n'apercevions la terre que par intervalles et très-passagèrement, quoique nous ne dussions pas en être à plus de deux lieues ou deux lieues et demie. Ce même jour, nous ne pûmes pas observer la hauteur méridienne du soleil. 2.

1793. Juin.

Nous devions, d'après notre estime, être à midi dans l'Ouest du cap Hunter; mais la rapidité des courans qui nous avoient constamment portés dans l'Est, me donnoit la certitude que nous ne l'avions pas encore dépassé : pour être sûr néanmoins de ne pas le doubler sans en avoir eu connoissance, je fis gouverner de deux rumbs plus au Nord. Après avoir fait route pendant une heure et demie à l'Ouest-Nord-Ouest, on entrevit, comme au travers d'un voile, une terre presque effacée; et encore étoient-ce les brisans de la côte qui furent vus les premiers : nous n'en étions pas à plus d'un mille de distance. On ne tarda pas à voir le cap Hunter. Les terres qui restoient alors par notre travers, commençoient à s'abaisser; aussi étoient-elles moins chargées de nuages. Le temps parut s'éclaircir, à mesure que nous approchions de l'extrémité de la chaîne des hautes montagnes, qui s'étend depuis le cap Henslow jusqu'au cap Hunter : je crois qu'il est rare de voir leurs sommets entièrement dépouillés, et je ne suis pas surpris que le lieutenant Shortland n'ait aperçu distinctement de cette chaîne que la montagne qu'il appelle le mont *Lammas*. Cette partie de l'île Guadalcanar, ainsi que la partie orientale de la Nouvelle-Irlande, est si élevée qu'elle arrête les nuages; et le temps doit y être constamment pluvieux. Pendant les trois jours que nous fûmes retenus près de ces hautes montagnes, nous éprouvâmes des grains et des orages; nous n'aperçûmes que les parties du rivage que nous amenions successivement par notre travers, et nous ne vîmes presque

jamais le sommet des montagnes. A neuf heures du soir, le cap Hunter ayant été relevé au Nord, je fis mettre en panne, bâbord amures. 1793. JUIN.

Le 3 au jour, nous nous trouvâmes à environ deux lieues dans le Sud 6° Est du cap Hunter. Un grain très-violent nous empêcha de faire route pendant quelque temps; mais dès qu'il fut passé, je fis gouverner au Nord-Ouest $\frac{1}{4}$ Nord pour suivre la côte qui, à l'Ouest du cap Hunter, prend cette direction. Les terres sont moins élevées dans cette partie que dans celle dont nous venions de nous éloigner; aussi le temps étoit plus serein : il nous permit de faire des observations astronomiques. La côte est, ainsi que celles dont nous avions eu connoissance, couverte d'arbres, depuis le sommet des montagnes jusqu'au rivage : quelques petits rochers terminent les caps les plus avancés. On doit trouver fond le long de la plage dont elle est bordée; du moins le changement de couleur qui se fait apercevoir sur la surface de la mer à quelque distance au large, semble l'annoncer. A environ huit lieues et demie dans l'Ouest du cap Hunter et à l'endroit où la côte forme un coude pour se diriger au Nord, on aperçut très-près de terre une petite île, qui n'a pas plus de cent toises de circonférence, et qui semble tenir à la côte par des ressifs. La grande quantité d'arbres dont elle est couverte, et la variété de ces arbres, rendent cette île remarquable; on y a vu un très-grand nombre de cocotiers et de bananiers, ainsi que d'autres arbres dont l'espèce ne nous est pas connue : plusieurs naturels étoient 3.

1793. JUIN.

assis sur le rivage. Cette petite île se trouve par 9° 31′ 33″ de latitude australe, et par 157° 21′ 15″ de longitude orientale. Dans le Nord-Nord-Ouest de la petite île, on a découvert un ressif assez étendu, et situé à un peu plus d'une lieue de terre.

Nous continuions à prolonger la côte, en faisant route au Nord ¼ Nord-Est : à midi et demi, nous aperçûmes un haut-fond de l'avant; et nous mîmes le cap au Nord ¼ Nord-Ouest, et peu après au Nord-Nord-Ouest, pour l'éviter. Le soleil, qui étoit alors dans la direction de cet écueil, ne nous permit pas de distinguer une partie avancée, sur laquelle nous passâmes à une heure et demie; on sonda, et l'on trouva sept brasses et demie d'eau. Au même instant je fis carguer toutes les voiles excepté les huniers; et l'on fit à L'ESPÉRANCE, qui étoit dans nos eaux, le signal de route dangereuse à tenir. Nous revînmes sur bâbord pour nous éloigner de ce danger; et lorsque nous en fûmes à deux ou trois encablures, nous mîmes en panne, et nous trouvâmes cinquante brasses d'eau sur un fond de sable fin mêlé de corail. Ce haut-fond nous empêcha de nous approcher de l'extrémité occidentale de l'île Guadalcanar, que nous pouvions néanmoins parfaitement distinguer. Cette extrémité, qui fut appelée *cap de l'Espérance,* est par 9° 16′ 30″ de latitude, et par 159° 25′ 36″ de longitude. A cinq heures et demie, on voyoit une île très-élevée, et plusieurs îles basses, qui s'étendoient de l'Est 11° Nord à l'Est 24° Nord : toutes ces îles doivent être situées au Nord de Guadalcanar. On apercevoit, dans

un grand éloignement, des terres élevées et des îles qui s'étendoient du Nord 24° Ouest au Nord 75° Ouest; on supposa que celles-ci appartenoient au cap Marsh de SHORTLAND. La mer paroissoit entièrement libre dans la partie du Sud. Peu de temps après que nous eûmes mis en panne, les vents tombèrent; et nous nous aperçûmes que les courans nous entraînoient avec assez de force dans le Nord, et entre les îles qui avoient été vues dans cette direction. Nous profitâmes d'un léger souffle venant du Sud-Est, pour faire route au Sud-Ouest et nous éloigner de ces îles. La même bordée fut continuée pendant toute la nuit. 1793. JUIN.

Le vent avoit été très-foible, et j'espérois qu'au jour nous ne serions pas éloignés du point où nous étions la veille au coucher du soleil. Le 4, à cinq heures et demie du matin, 4.
je fis gouverner au Nord; et à cinq heures trois quarts, nous vîmes la terre de l'avant : en l'approchant, nous reconnûmes avec surprise qu'elle appartenoit aux côtes voisines du cap Marsh, qui, la veille au coucher du soleil, avoient été relevées au Nord 75° Ouest. Les courans avoient changé de direction; et, au lieu de nous avoir portés au Nord-Est, comme nous l'avions supposé, ils nous avoient réellement entraînés dans le Nord-Ouest. Lorsque nous fûmes parvenus à la partie la plus Sud des terres du cap Marsh, on gouverna de manière à les prolonger; bientôt après, on les vit se diviser en plusieurs petites îles. A environ huit heures et demie, nous aperçûmes sous le vent un ressif qui brisoit à peine; et nous fûmes obligés de venir jusqu'à l'Ouest $\frac{1}{4}$ Nord-Ouest, pour

1793. Juin. passer au large de cet écueil, qui sembloit annoncer qu'il y avoit d'autres ressifs plus près du rivage. Dès qu'il fut doublé, on se rapprocha de terre; et l'on continua à suivre la côte qui, dans cette partie, étoit très-hachée et paroissoit offrir de bons mouillages. Lorsque nous fûmes parvenus à l'extrémité septentrionale, nous n'aperçûmes aucune terre dans l'Est, et nous reconnûmes que le cap Marsh appartient à un groupe d'îles assez éloignées des autres îles du même archipel. Je fis diriger la route sur une île très-élevée que l'on voyoit dans l'Ouest; et à midi nous nous trouvâmes presque Nord et Sud avec cette dernière île, qui est à environ six lieues dans l'Ouest des terres du cap Marsh.

Dans l'après-midi, nous continuâmes de gouverner à l'Ouest, et nous fûmes long-temps sans apercevoir de terres dans cette direction; enfin vers trois heures nous découvrîmes de l'avant le cap Pitt. Une nouvelle terre fut aperçue à quatre heures et demie; et je jugeai que ce devoit être le cap le plus occidental de la grande baie appelée par Shortland *Hummock-bay*. Lorsque le cap Pitt fut doublé, je fis prendre les amures à bâbord pour nous porter au large. Le cap Pitt est par 8° 53′ de latitude australe, et par 154° 54′ 30″ de longitude orientale.

5. Le 5 à la pointe du jour, par un temps couvert et très-orageux, je fis prendre les amures à tribord pour rallier la côte; de petites îles furent entrevues au Nord-Nord-Ouest dans les instans d'éclaircie; ensuite on vit successivement et par intervalle, la terre, qui s'étendoit depuis le Nord-Est ¼ Est

jusqu'au Nord-Ouest. Cependant, lorsque la brume se fut un peu dissipée, nous aperçûmes le cap Pitt, qui étoit alors de l'arrière. Nous dirigeâmes la route à l'Ouest-Nord-Ouest, pour reconnoître l'intérieur de Hummock-bay, dont nous pouvions découvrir de temps en temps quelques parties. Les terres se dépouillèrent enfin à dix heures, et nous vîmes au fond de la baie un grand nombre de petites îles basses et couvertes d'arbres, qui étoient entourées de brisans; mais il nous fut impossible de distinguer si la mer brisoit au large de ces îles ou sur le rivage. 1793. JUIN.

Dans ce même moment on vint me rendre compte que la barre du gouvernail qui avoit été mise en place depuis peu de jours, étoit fêlée, au même endroit où l'autre s'étoit rompue. Je fis prendre sur-le-champ les amures à bâbord; et je demandai par un signal le maître charpentier de L'ESPÉRANCE, qui avoit montré beaucoup d'intelligence dans les diverses réparations qu'il avoit déja faites à cette frégate. La mortaise qui avoit été pratiquée dans la tête du gouvernail pour la barre en fer, n'étoit pas assez grande pour recevoir une barre en bois; et il étoit impossible, à la mer, de l'ouvrir davantage. On remédia à cet inconvénient par un moyen fort simple, que nous croyons devoir rapporter ici. Deux bordages dont chacun étoit d'une épaisseur plus grande que la moitié de l'épaisseur d'une barre en bois, et qui étoient tous les deux plus longs d'environ trois pieds, furent cloués de chaque côté de la tête du gouvernail, de manière à saillir en arrière d'un pied et demi ou deux pieds; les

1793. JUIN. parties les plus longues qui étoient en dedans du navire, devoient servir de barre, et se trouvoient de la longueur d'une barre en bois : ces bordages furent ensuite contenus par des coussins en bois et par des roustures faites en arrière et en avant du gouvernail. La nouvelle barre fut achevée d'assez bonne heure. La mer étoit grosse; nous éprouvâmes avec satisfaction que les mouvemens du gouvernail étoient beaucoup plus doux que lorsqu'on se servoit d'une barre en fer.

Pendant le temps que nous restâmes à la cape, la dérive nous fit doubler le cap Nepean. D'après nos observations, ce cap est par 8° 51′ 30″ de latitude australe, et par 154° 28′ 45″ de longitude orientale.

6. Le 6, un peu avant le lever du soleil, on vit la terre qui s'étendoit du Nord au Nord-Est $\frac{1}{4}$ Est; mais elle fut presque aussitôt couverte par les nuages. Je fis gouverner sur une pointe, que nous reconnûmes, en approchant, pour être la pointe la plus occidentale de celle des îles Hammond qui est la plus proche du cap Pleasant de SHORTLAND. Nous distinguâmes très-bien le canal qui existe entre la pointe orientale de cette île et le cap Pleasant. J'avois eu le projet de passer dans ce canal : mais comme les courans nous avoient portés à l'Ouest pendant toute la nuit, il nous auroit été impossible d'y entrer en louvoyant; et je fus obligé d'y renoncer. Je fis forcer de voiles, afin de pouvoir doubler avant midi la pointe la plus méridionale des îles Hammond, dont alors nous étions très-près; mais le vent ayant calmé, je fis gouverner au Sud pour nous éloigner de terre, et en être, aux environs de

de midi, à une distance qui nous permît d'observer la latitude du côté du Nord. Je fus trompé dans mes espérances; car l'atmosphère étoit si chargée de vapeurs, que le disque du soleil ne parut pas terminé lorsqu'on mesura sa hauteur méridienne. Cependant les résultats des six hauteurs observées près du méridien, ne différoient entre eux que d'une minute et demie; et il est à présumer que le milieu pris entre ces résultats doit être exact, au moins à une minute près. La latitude de la pointe Ouest de celle des îles Hammond qui est la plus voisine du cap Pleasant, est, d'après cette observation, de 8° 41′ 30″; et sa longitude, d'après la montre n.° 14, de 154° 59′ 30″ à l'orient de Paris. La longitude de cette pointe avoit été déterminée en 1792; et elle nous a servi à lier les opérations de cette année à celles de l'année précédente [a].

1793. JUIN.

La partie des côtes méridionales de l'archipel des îles Salomon qui est à l'Ouest des îles Hammond, ayant été vue l'année précédente, je crus devoir m'éloigner de cet archipel, pour aller reconnoître les côtes septentrionales de la Louisiade, découvertes par M. DE BOUGAINVILLE, et où M. DE LA PÉROUSE avoit annoncé qu'il devoit se rendre après avoir visité les îles Salomon.

[a] Les longitudes de 1792 et celles de 1793 ont été rapportées au rocher Éddistone, dont la position a été conclue de celle de Balade (Nouvelle-Calédonie), et des deux différences en longitude entre Balade et le rocher Éddistone, obtenues par la montre n.° 14, en 1792 et 1793. Ces deux différences en longitude ne s'éloignent que de 1′ 6″ de degré. Voyez *tom. II, pag. 374.* [N. D. R.]

1793. Juin. 7. Le 7, on vit de très-bonne heure des terres dans le Nord; mais bientôt après elles furent enveloppées de nuages. A huit heures, elles reparurent et se présentèrent sous l'aspect de deux îles, dont l'une s'étendoit, à midi, du Nord 11° Est au Nord 19° Est; la seconde restoit au Nord 45° Est. Ces terres étoient les mêmes que celles dont nous nous étions éloignés le 6 au coucher du soleil; elles se trouvoient alors à une très-grande distance, et nous n'aurions pas soupçonné qu'il fût possible de les apercevoir par un temps aussi peu serein.

L'archipel des îles Salomon est coupé dans tous les sens par un si grand nombre de canaux, que l'on ne doit pas être étonné des variations qui ont lieu dans la vîtesse et dans la direction des courans. Les routes estimées près de ces îles ont été très-défectueuses : nous n'avons tracé sur les cartes que les routes corrigées d'après les observations astronomiques, ou d'après des relèvemens pris sur des points dont la position avoit été fixée par des opérations précédentes. Les routes de nuit, qui ont été corrigées par cette méthode, se sont trouvées avoir quelquefois des directions opposées à celles qui résultoient de l'estime. Ce n'est qu'avec le secours des montres marines que l'on peut parvenir à faire de bonnes cartes de ces côtes, dont on est forcé de se tenir assez près en restant exposé à la plus grande influence du courant, qui est toujours plus rapide près de terre qu'à quelques lieues au large.

CHAPITRE XIX.

Reconnoissance de la partie septentrionale de l'Archipel de la Louisiade, et de la partie Sud-Est de la Nouvelle-Guinée, du 11 au 29 Juin 1793. —Passage par le Détroit de Dampier. —Reconnoissance de la partie septentrionale de la Nouvelle-Bretagne, du 29 Juin au 8 Juillet 1793.

1793. JUIN. 8 et 9.

Le 8 juin, je fis gouverner au Sud, pour aller nous placer sur le parallèle du cap de la Délivrance. Les courans qui nous avoient portés constamment dans le Nord, lorsque nous étions près des côtes méridionales des îles Salomon, changèrent de direction, et nous entraînèrent dans le Sud aussitôt après que nous les eûmes quittées. Le 9 à midi, nous nous trouvions, d'après nos observations, de 27′ plus au Sud que par notre estime. Ce même jour, notre latitude étoit de 11° 28′ 19″ australe, et nous plaçoit sur un parallèle de 19′ plus Sud que le cap de la Délivrance de M. DE BOUGAINVILLE. Notre longitude, d'après la montre n.° 14, nous fit connoître que nous étions à environ trente lieues dans l'Est de ce cap; et je fis diriger la route pour aller en prendre connoissance.

Nous apprîmes, dans la soirée, la mort du matelot de l'ESPÉRANCE, nommé MAHOT, qui avoit été blessé par

1793. JUIN. une des flèches que les habitans de Santa-Cruz avoient lancées sur nos canots. Cette flèche avoit frappé l'os du front, et paroissoit n'avoir occasionné qu'une blessure très-légère: la plaie étoit fermée; et on croyoit le blessé entièrement guéri, lorsque le tétanos qui l'a fait périr, s'est déclaré.

10. Le 10 à midi, nous étions par 11° 4′ 43″ de latitude australe, d'après l'observation de la hauteur méridienne, et par 153° 26′ 55″ de longitude orientale, d'après la montre n.° 14. Les courans qui, la veille, nous avoient portés de 18′ au Sud, changèrent tout-à-coup de direction, et nous entraînèrent de 20 minutes et demie dans le Nord, sans qu'il fût possible d'en démêler la cause. Des différences aussi grandes, et en sens contraire, entre l'estime et les observations, me firent desirer de vérifier s'il ne s'étoit pas glissé quelques erreurs dans notre estime; mais lorsque j'appris que L'ESPÉRANCE avoit trouvé les mêmes différences entre le résultat de sa route estimée et celui de ses observations, il ne me resta plus aucun doute sur l'existence de ces courans.

Les pluies presque continuelles que nous avions éprouvées depuis l'époque de notre attérage sur les îles Salomon, avoient occasionné quelques maladies à bord de L'ESPÉRANCE; nous n'avions, à bord de LA RECHERCHE, le 10 mai, que deux personnes légèrement indisposées: mais il étoit à craindre que des temps aussi humides ne développassent, ainsi qu'il nous étoit arrivé l'année dernière, les principes cachés du scorbut, dont en général le sang des marins doit être plus ou moins vicié. Nous espérions cependant

pouvoir nous en préserver, en parfumant les entre-ponts deux fois par jour, et en faisant distribuer des boissons antiscorbutiques aux équipages. 1793. JUIN.

Le 11 juin à dix heures et demie, nous vîmes la terre : à notre grande surprise, elle fut relevée du Sud au Sud-Sud-Ouest; mais la latitude observée à midi, qui étoit de 10° 59′ 20″, nous apprit que les courans nous avoient portés de 44′ 41″ au Nord, et que la partie orientale de la Louisiade devoit effectivement se trouver dans cette direction. Comme la hauteur du soleil avoit été observée plus de douze minutes avant son passage au méridien et plus de douze minutes après, j'avois été disposé, dans le premier instant, à rejeter cette latitude; mais l'accord trouvé entre les résultats des différens observateurs de LA RECHERCHE et de L'ESPÉRANCE, ne put me laisser aucun doute sur l'exactitude de leurs observations. 11.

A midi, le cap de la Délivrance de la Louisiade restoit au Sud 5° Ouest. Il est par 11° 20′ 37″ de latitude australe, et par 152° 6′ 15″ de longitude orientale. Je fis gouverner au plus près du vent, bâbord amures, pour nous approcher de terre; et, à près de quatre heures, nous prolongeâmes la côte Nord de l'île la plus orientale des terres de la Louisiade. Les parties les plus élevées de cette île étoient alors cachées dans les nuages; mais on apercevoit, près du bord de la mer, des bois épais, séparés par des espaces revêtus d'une verdure très-agréable. Nous vîmes une petite île, au Sud de laquelle la côte formoit une belle baie, où il y

1793. avoit lieu de présumer qu'on pourroit trouver un excellent
JUIN. abri : malheureusement l'abord en étoit défendu par une chaîne non interrompue de brisans, qui se prolongeoient dans l'Ouest aussi loin que la vue pouvoit s'étendre. Au coucher du soleil, nous relevâmes à l'Ouest 39° Nord une nouvelle terre qui étoit dans un grand éloignement.

12. Nous passâmes la nuit à louvoyer; et nous reprîmes, au jour, notre reconnoissance, à-peu-près au point où nous l'avions suspendue la veille. On vit les terres et les brisans dont nous avions eu connoissance : à huit heures et demie, le temps se couvrit; il tomba de la pluie, et nous fûmes enveloppés d'un brouillard qui les dérobèrent à notre vue. Je jugeai devoir reprendre les amures à tribord, pour nous éloigner de ces dangers; mais, à onze heures et demie, le temps s'étant éclairci, nous pûmes nous en rapprocher une seconde fois.

Vers une heure après midi, l'on aperçut, dans le Sud-Sud-Ouest, l'extrémité Ouest de l'île dont la veille nous avions parcouru la côte septentrionale : l'on découvrit en même temps le prolongement des brisans dont nous avions été forcés de nous éloigner dans la matinée. On voyoit dans le Sud de ceux-ci une seconde chaîne de brisans, laquelle nous parut être le bord méridional d'un banc de sable, parsemé de roches, qui s'étend à une grande distance dans l'Ouest de l'île dont nous venons de parler. Nous suivîmes, à un mille de distance, les brisans de la partie septentrionale du banc, et nous le vîmes se terminer à environ treize lieues de la

pointe occidentale de la même île. Nous distinguâmes alors, en avant d'une terre très-haute qui avoit été aperçue quelque temps auparavant, une île peu élevée, couverte de cocotiers, et dont le rivage étoit bordé de ressifs qui s'étendoient dans la direction de l'Est-Sud-Est et de l'Ouest-Nord-Ouest. Nous prolongeâmes cette chaîne de brisans à environ un mille et demi de distance; et lorsque nous eûmes doublé l'extrémité occidentale de l'île, qui fut appelée *île Piron*, nous prîmes les amures à tribord. On voyoit alors la terre que nous avions aperçue derrière l'île Piron, se prolonger à l'Ouest, et l'on découvroit plusieurs petites îles qui en étoient détachées. 1793. JUIN.

Le 13 à la pointe du jour, nous aperçûmes des îles qui s'étendoient du Nord 7° Est au Nord 23° Ouest: ces îles, qui n'avoient pas été vues le jour précédent, nous firent soupçonner que nous avions été entraînés pendant la nuit par des courans violens. Dès que le jour nous permit de distinguer les objets, elles nous parurent liées par des ressifs. Aucune des autres terres dont nous étions environnés n'avoit de ressemblance avec celles qui avoient été vues la veille: elles étoient toutes entourées de ressifs et de rochers dont quelques-uns paroissoient au-dessus de la surface de la mer. Nous vînmes au plus près du vent, pour tâcher de sortir, en louvoyant, de la position dangereuse dans laquelle nous nous étions engagés sans nous en douter: après avoir couru plusieurs bordées, nous reconnûmes qu'il nous seroit impossible de gagner au vent. A midi, les résultats des observations nous apprirent que les courans nous avoient 13.

1793. JUIN.

portés, en vingt-quatre heures, de douze lieues dans le Nord-Ouest ¼ Ouest.

A mesure que nous dérivions dans le Nord-Ouest, l'espace qui nous restoit pour louvoyer se rétrécissoit davantage, et nous perdions de plus en plus l'espoir de nous élever assez au vent pour nous dégager de ces dangers. Le jour commençoit à être sur son déclin, et notre position devenoit critique. Nous avions tenté de passer entre deux des îles Renard qui avoient paru n'être pas liées par des brisans; mais en les approchant, on avoit reconnu que le passage étoit fermé par des hauts-fonds. La nécessité dans laquelle nous nous trouvions de gagner la pleine mer avant la nuit, me fit penser qu'il ne restoit d'autre ressource que de passer à l'Ouest des îles Renard. Les vigies n'avoient point vu de brisans dans cette partie; mais nous en étions encore trop éloignés pour distinguer ceux qui auroient pu s'y trouver. Comme, pour aller chercher un passage, il falloit arriver vent arrière et tomber considérablement sous le vent, ce qui nous auroit laissé sans ressource si nous n'en eussions pas trouvé, je crus qu'il ne falloit pas négliger même les plus légères précautions. Je demandai au capitaine de l'ESPÉRANCE, si les vigies de cette frégate avoient aperçu des ressifs à l'Ouest des îles Renard; il me répondit que l'on n'en avoit vu aucun: alors je me décidai à laisser arriver, et je lui communiquai l'intention où j'étois de passer à l'Ouest de ces îles. J'ajoutai qu'ignorant absolument où nous allions nous engager, je me proposois de mouiller par-tout où l'on pourroit trouver fond. Je ne désespérois cependant pas de trouver

trouver un passage; car les courans violens qui nous avoient obligés de prendre ce parti, sembloient indiquer qu'il devoit y avoir dans l'Ouest une issue ou quelques interstices dans lesquels nous aurions pu passer à l'aide de nos canots. 1793. Juin.

Il n'y avoit pas un seul instant à perdre pour chercher un mouillage à la partie occidentale des îles Renard, ou pour s'engager dans une passe, s'il en existoit une en effet. Un des canots de l'Espérance fut expédié pour aller sonder près de l'île la plus occidentale; et nous fîmes route vers le milieu. Plusieurs officiers et des hommes de l'équipage étoient en vigie à bord des deux bâtimens. On fut long-temps dans l'incertitude sur l'existence d'un passage; car en approchant on crut voir un banc s'étendre au large de la pointe la plus Ouest de l'île: mais M. Willaumez nous assura qu'il y avoit de l'eau très-près de terre. En conséquence, dès que le canot de l'Espérance nous eut fait connoître par un signal qu'il n'y avoit à la côte de la plus occidentale des îles Renard aucun endroit propre au mouillage, je n'hésitai pas à faire route pour passer à l'Ouest de cette île, quoique le jour fût sur son déclin. On reconnut, en approchant de l'extrémité de l'île, que ce qui avoit été pris pour un haut-fond, n'étoit qu'un remous occasionné vraisemblablement par un lit de marée. Nous sondâmes très-près de cette île, qui est terminée par une pointe de sable; et nous ne trouvâmes pas de fond à vingt-cinq brasses. Nous vîmes dans le Nord des îles Renard plusieurs îlots liés entre eux par des ressifs, dont le plus Nord restoit à l'Est 31° Nord. On découvrit aussi une

1793. JUIN. terre assez élevée, qui s'étendoit de l'Ouest 7° Nord à l'Ouest 69° Nord. L'espace de mer compris entre cette terre et les îlots paroissoit entièrement libre. En effet, quoique nous fussions en calme, on commençoit à ressentir une houle du Nord-Est, qui nous fit présumer qu'il n'y avoit aucun banc dans cette partie. La pointe la plus Ouest des îles Renard est par 10° 52′ 40″ de latitude australe, et par 150° 48′ 12″ de longitude orientale.

Nous louvoyâmes pendant la nuit avec des vents très-foibles; et le lendemain 14 juin, nous nous aperçûmes que les courans avoient eu peu d'action. Les vents étant à l'Est-Sud-Est, nous fîmes route au Nord-Nord-Est, et ensuite au Nord, pour doubler le cap Henry. On vit au Sud de ce cap plusieurs petits îlots liés à la terre par des ressifs. Dès que nous eûmes doublé le cap Henry, nous revînmes au Nord-Ouest, et enfin à l'Ouest, pour prolonger à deux ou trois milles de distance la côte septentrionale de l'île Saint-Aignan, qui court dans cette dernière direction. A une heure et demie, étant près de la pointe occidentale de cette île, on découvrit les îles de Boynes. Le cap Henry, qui forme l'extrémité orientale de l'île Saint-Aignan, se trouve par 10° 41′ 15″ de latitude australe, et par 150° 36′ 30″ de longitude orientale. La pointe Nord de la plus septentrionale des îles de Boynes est par 10° 39′ 5″ de latitude, et par 150° 4′ 48″ de longitude.

L'île Saint-Aignan est bordée par des rochers très-escarpés, derrière lesquels commencent à s'élever, presqu'à pic,

de très-hautes montagnes couvertes de bois. On remarqua, dans les intervalles où le bois étoit moins épais, plusieurs cases, près desquelles on aperçut les premiers habitans que nous ayons vus depuis notre arrivée sur les côtes de la Louisiade. Les gens du canot de l'ESPÉRANCE qui étoient allés pour sonder près des îles Renard, n'y avoient remarqué aucune trace d'habitans; et nous n'aurions pas hésité à prononcer qu'elles étoient désertes, si nous n'avions pas vu de la fumée sur la côte septentrionale de la plus grande de ces îles. 1793. JUIN.

Une nouvelle île assez élevée, quoique d'une petite étendue, fut aperçue à quatre heures dans l'Ouest $\frac{1}{4}$ Nord-Ouest. Comme nous venions de dépasser les îles de Boynes et que l'on n'apercevoit aucune terre dans le Sud, je fis diriger la route vers cette nouvelle île, afin de pouvoir fixer sa position. A six heures nous tînmes le vent.

La partie des terres de la Louisiade que nous avons reconnue, n'est qu'un amas d'îles dont les plus grandes n'ont pas beaucoup plus de dix lieues de longueur. Les courans qui ont lieu dans cet archipel, en rendent la navigation d'autant plus dangereuse, que la plupart des îles dont il est composé, sont environnées ou liées par des ressifs près desquels on ne trouve pas de fond.

Il est essentiel de prévenir qu'il peut y avoir plusieurs îles qui n'ont pas été placées sur nos cartes : depuis notre attérage sur le cap de la Délivrance, l'atmosphère a été constamment chargée d'une vapeur qui, sans être très-épaisse,

1793. Juin. l'étoit cependant assez pour dérober à la vue les objets un peu éloignés. Mais si d'autres navigateurs découvrent quelques îles qui n'auroient pas été comprises dans les cartes levées par M. Beautemps-Beaupré, je pense qu'ils n'auront pas de grands changemens à faire éprouver aux positions de celles qui s'y trouvent.

15. Les relèvemens que nous prîmes le 15 au jour, sur la pointe occidentale de l'île Saint-Aignan, et sur la plus orientale des îles Bonvouloir, nous apprirent que les courans nous avoient portés dans le Nord-Ouest. Nous n'aperçûmes, dans la matinée, aucune terre au Sud-Ouest; je jugeai alors que nous devions être à-peu-près sur le méridien de la partie méridionale de la Louisiade, située à l'Est de l'île d'Ouessant, où M. de Bougainville indique qu'il doit y avoir une interruption : la force et la direction des courans que nous avions éprouvés la nuit précédente, sembloient confirmer cette opinion. Après avoir doublé la plus occidentale des îles Bonvouloir, je voulus faire route au Sud et pénétrer au milieu des îles de la Louisiade; mais un très-petit banc de sable, à peine visible, et un haut-fond qui n'en étoit pas éloigné, nous obligèrent de changer de route. Voyant qu'il seroit imprudent de s'engager au milieu de ces îles, je me décidai à passer à l'Est de celles que l'on relevoit alors au Nord-Ouest. L'embarcation qui étoit allée sonder sur les bancs dont nous venons de parler, y trouva depuis vingt-sept brasses d'eau jusqu'à sept brasses, sur un fond de corail mêlé de gros gravier et de roche. A six heures du soir, l'île

la plus Nord des îles Bonvouloir étant relevée à l'Ouest 23° Nord, nous tînmes le vent. 1793. JUIN.

Le 16, un peu avant le crépuscule, nous aperçûmes du feu sur une des îles Bonvouloir; nous passâmes dans le Nord de la plus septentrionale de ces îles, en la rangeant de fort près. On vit plusieurs naturels sur le rivage, et l'on entendit leurs cris. Deux petites pirogues où il n'y avoit que deux ou trois hommes, se détachèrent de la côte pour venir à nous: mais comme notre sillage étoit alors assez considérable, elles renoncèrent promptement à nous poursuivre. Peu de temps après, une plus grande pirogue mit à la voile, et se dirigea vers les frégates; je fis diminuer de voiles pour l'attendre. Afin d'attirer les naturels, je fis mettre des clous et des couteaux sur une planche surmontée d'un petit pavillon d'étoffe rouge, et nous laissâmes cette planche aller en dérive; mais comme L'ESPÉRANCE étoit plus près que nous de la pirogue, les naturels nous abandonnèrent pour s'approcher de cette frégate. 16.

A neuf heures et demie, on releva, au Sud-Ouest ¼ Ouest, une des îles la Seinie. Les vents étoient alors au Sud; nous fîmes route au plus près, bâbord amures, pour nous en approcher. On découvrit, dans l'après-midi, plusieurs autres îles dans l'Ouest-Sud-Ouest; et peu après on vit de l'avant une terre continue et très-élevée, qui paroissoit se prolonger dans le Nord. A six heures, nous prîmes les amures à tribord.

Dans la soirée, L'ESPÉRANCE nous apprit les détails de l'entrevue qu'elle avoit eue avec les habitans des îles

1793. JUIN.

Bonvouloir. Ces hommes parurent timides et méfians ; et il fut impossible de déterminer aucun d'eux à monter à bord de la frégate. M. LE GRAND, officier de L'ESPÉRANCE, qui étoit allé à la nage à bord d'une de leurs pirogues, ne put jamais les y décider. Il parut même que sa présence leur avoit causé de l'inquiétude, quoiqu'il fût seul et nu au milieu d'eux. On leur fit quelques présens; mais ils n'avoient rien à donner en retour. Ils jetèrent cependant à bord de la frégate quelques ignames, des patates et des bananes; mais on ne trouva pas de vestiges d'armes dans leurs pirogues. On n'y vit qu'une seule hache, dont ils ne voulurent pas se défaire. La pierre qui en formoit le tranchant, n'étoit pas disposée comme le fer de nos herminettes, ainsi que le tranchant des haches des îles des Amis; mais elle étoit dans le sens du manche, ainsi que le fer des nôtres.

Les habitans des îles Bonvouloir sont d'une stature médiocre et d'une complexion foible : ils avoient peu d'ornemens; le visage de quelques-uns étoit barbouillé de noir, et tous avoient les cheveux laineux. Leurs pirogues, qui sont assez bien sculptées et peintes de plusieurs couleurs, différoient de toutes celles que nous avions vues ; elles ont deux mâts, et un balancier sur lequel est une espèce de treillage qui empêche de faire mouvoir les pagayes du côté où il est placé. Ces pagayes sont établies sur des tolets ainsi que nos avirons; et les pirogues ont un gouvernail de l'avant, et un autre de l'arrière. Il est vraisemblable que ces hommes voyoient pour la première fois des Européens : le peu de cas qu'ils firent du

fer, annonce qu'ils n'avoient jamais eu de communication avec eux, ni même avec aucun des insulaires du grand Océan qui connoissent l'usage de ce métal utile. 1793. JUIN.

Le 17 à six heures du matin, nous fîmes route sur le cap Pierson; nous prolongeâmes la côte élevée qui avoit été découverte la veille, et dont la direction est à-peu-près le Nord-Nord-Est. Cette côte est formée par de hautes montagnes couvertes d'arbres, qui commencent à s'élever très-rapidement au bord du rivage, sur lequel on voyoit des cocotiers de distance en distance. Après avoir doublé le cap Pierson, nous vîmes la côte fuir dans le Sud pour former un grand enfoncement; elle nous offrit alors un aspect extrêmement agréable. C'étoit un des paysages les plus rians que nous eussions encore rencontrés : la verdure en est fraîche et variée; les montagnes sont coupées d'une manière moins uniforme que celles de la côte qui est à l'Est du cap Pierson: les cocotiers que l'on apercevoit même sur les parties les plus élevées, sembloient annoncer que cette terre étoit fertile et pouvoit alimenter une nombreuse population. On vit plusieurs petits hameaux, dont les habitans se rassemblèrent sur le rivage pour jouir du spectacle que leur offroit la vue de nos bâtimens. Les cases de ces hameaux étoient de formes variées, et meubloient le paysage d'une manière très-pittoresque. 17.

Nous vîmes près du cap Pierson deux grandes pirogues qui s'arrêtèrent à une distance considérable des frégates, et qui reprirent, bientôt après, la route de terre; il en vint de moins

1793. JUIN. grandes dans la journée. Les hommes de ces dernières pirogues s'approchèrent assez pour nous permettre de faire quelques échanges. Nous ne remarquâmes pas qu'ils eussent aucune espèce d'armes : en général ils nous parurent d'une constitution aussi foible que les habitans des îles Bonvouloir.

Le capitaine de l'ESPÉRANCE me fit connoître, par un signal, que l'on pourroit trouver un mouillage dans l'enfoncement qui étoit au Sud. Je lui donnai l'ordre d'envoyer une de ses embarcations pour sonder le long de la côte. Au même instant nous vîmes tirer des coups de fusil sur deux pirogues qui étoient le long de son bord. Cet événement imprévu me fit juger qu'il seroit imprudent de n'expédier qu'une seule embarcation, et je fis mettre un des canots de LA RECHERCHE à la mer. L'officier qui commandoit l'embarcation de l'ESPÉRANCE, vint peu de temps après me rendre compte qu'une des deux pirogues sur lesquelles on fut forcé de faire feu, s'étant approchée de cette frégate, avoit lancé à bord une nuée de pierres, sans qu'il eût été commis aucun acte de provocation : heureusement personne de l'équipage n'avoit été blessé; aussi les coups de fusil furent-ils tirés de manière à épouvanter les agresseurs, qui prirent très-promptement la fuite.

Nos deux canots débordèrent à trois heures et demie, et suivirent la côte de fort près : ils trouvèrent dans un seul endroit quarante-deux brasses d'eau, à une demi-encablure du rivage ; et à une petite distance de ce même endroit, ils filèrent soixante-dix brasses sans atteindre le fond.

Le

Le calme dura toute la nuit, et continua dans la matinée. 1793.
Le 18, au jour, nous remarquâmes que les courans nous Juin.
avoient portés dans le Nord. Le temps étoit parfaitement 18.
serein; et l'on voyoit distinctement les montagnes élevées qui bordent le golfe à l'ouvert duquel nous nous trouvions. La côte occidentale de ce golfe se prolongeoit dans le Nord-Nord-Est, et étoit terminée par des terres basses. On relevoit à-peu-près à l'Est une coupure qui nous parut devoir être l'entrée d'une vaste baie, et à travers de laquelle on voyoit dans l'éloignement des montagnes très-hautes. En approchant, on découvrit au milieu de cette ouverture une île basse : les deux caps qui formoient l'entrée de la passe, étoient terminés par des terres plus basses encore, qui devoient faire craindre que le passage ne fût barré par des ressifs. A onze heures, il s'éleva une brise légère de l'Est, et j'eus le dessein d'aller reconnoître ce passage; mais réfléchissant que nous pourrions être retenus très-long-temps dans cette baie, si elle existoit, et qu'il ne seroit pas possible d'en sortir autrement qu'en louvoyant, je ne voulus pas m'engager plus avant : d'ailleurs, je craignois que notre position ne devînt très-critique pendant la nuit, si nous eussions été surpris par le calme, au milieu d'écueils tels que ceux qui avoient été déjà rencontrés, et près desquels on n'avoit pas encore trouvé de fond.

La latitude, observée à midi, nous fit connoître que nous avions été portés de quinze minutes dans le Nord, et que les courans suivoient la direction de la côte. Un peu après midi, je fis diriger la route pour passer à une petite distance

1793. JUIN.

dans l'Est des îles de Well et Laignel, et laisser à tribord un îlot que nous relevions au Nord-Nord-Est. Bientôt après, on aperçut des brisans de l'avant, et nous tînmes le vent pour nous élever dans l'Est; mais des hauts-fonds qui s'étendoient jusqu'à l'Est-Nord-Est, nous obligèrent de virer de bord. Après avoir couru une heure et demie les amures à bâbord, nous nous trouvâmes près des brisans qui sont au large de la pointe Sud-Est de l'île de Well, et nous ne pûmes pas les doubler. Nous reprîmes les amures à tribord; et lorsque nous eûmes fait, à cette nouvelle bordée, autant de chemin que nous en avions parcouru bâbord amures, nous rencontrâmes, pour la seconde fois, le banc qui nous avoit forcés de changer de route. On reconnut qu'il y avoit, sur ce banc, assez d'eau pour notre frégate; et comme on n'apercevoit pas de dangers au-delà, je me décidai à le traverser, dans l'espérance que nous trouverions ensuite une mer libre. M. Raoul, sur l'intelligence de qui je comptois, faisoit gouverner du haut des mâts, et nous dirigeoit vers l'endroit où il y avoit le plus d'eau. Il nous prévint de l'instant où l'on devoit sonder, et nous trouvâmes onze brasses d'eau sur un fond de roche. Un second coup de sonde rapporta le même fond et le même brassiage; et au troisième, on ne trouva pas le fond à vingt brasses. Je fis prévenir l'Espérance, qui étoit au vent, que la route étoit dangereuse à tenir, et elle vira de bord. Une demi-heure après que nous eûmes dépassé le banc que nous venions de franchir, les vigies annoncèrent qu'elles voyoient de l'avant de nouveaux

bancs dont on ne pouvoit pas distinguer les extrémités. 1793.
Il étoit alors près de six heures; la nuit approchoit, et il Juin.
eût été dangereux de la passer au milieu de ces écueils : il fallut se décider à revenir sur ses pas, et repasser sur le banc que nous avions déjà franchi. Nous ignorions, cette fois, si l'on trouveroit assez d'eau au point où nous irions aboutir. Il n'y avoit cependant pas un moment à perdre; car la brise qui se soutenoit encore, pouvoit manquer à chaque instant. M. Raoul, à l'aide de la clarté du crépuscule, dirigea de nouveau notre route du haut des mâts : il nous annonça, en approchant du banc, que nous trouverions moins d'eau que la première fois; en effet, lorsqu'il nous avertit de jeter la sonde, on ne trouva que sept brasses d'eau d'un bord, et six de l'autre. Le fond, cette seconde fois ainsi que la première, fut vu distinctement des deux côtés du bâtiment. Nous prîmes les amures à tribord, avant de nous être approchés des brisans qui sont au large de l'île de Well : bientôt après, les vents, qui n'avoient pas perdu de leur force, passèrent à l'Est-Nord-Est; nous courûmes la bordée du Sud, et nous passâmes au vent et à environ deux milles de distance de la pointe Sud-Est de cette île, qui, à minuit, nous restoit directement à l'Ouest.

A peine étions-nous sortis du milieu des écueils, que le vent tomba. Le courant nous entraîna sur la côte dont nous
n'étions, au jour, qu'à une très-petite distance. L'Espérance, 19.
qui s'en trouvoit encore plus près que nous, fut obligée de se faire remorquer par ses embarcations pour s'éloigner de

1793. JUIN.

terre. Il paroît que la direction des courans qui nous avoient portés dans l'Ouest, étoit déterminée par la coupure que nous avions jugée devoir être l'entrée d'une grande baie, mais qui, par cette raison, m'a semblé être celle d'un canal.

Il y eut, dans la journée, un grand nombre de pirogues autour de nous, et elles vinrent assez près des frégates; nous ne pûmes déterminer aucun des naturels à monter à bord : un vieillard en témoigna le desir; mais ses compagnons l'en détournèrent. On ne vit dans ces pirogues que des sagayes et des frondes. Les naturels avoient peu d'objets d'échange; mais, ainsi que les habitans des îles Salomon, ils nous invitoient à venir à terre, et je leur supposai les mêmes intentions. Ils ne s'étoient cependant portés à aucun acte d'hostilité envers nous; mais celui qu'ils avoient commis contre l'ESPÉRANCE, n'étoit pas fait pour donner une idée avantageuse de leur caractère. D'ailleurs ils nous montrèrent des os humains, dont ils font des ornemens, et qu'ils emploient à divers autres usages. Ils ont de la pudeur, et se couvrent les parties naturelles; quand ils ôtoient la ceinture dont elles étoient enveloppées, ils avoient grand soin de la remplacer sans les laisser découvertes un seul instant. On remarqua que ces hommes témoignèrent pour le fer, la même indifférence que ceux qui avoient été vus les jours précédens; ce qui semble confirmer qu'aucun bâtiment Européen n'avoit encore visité leurs îles. Les étoffes rouges sont les seuls objets qui parurent exciter leur cupidité. Le pays qu'ils habitent, doit produire un grand nombre d'arbres et de plantes aromatiques;

tout ce qui nous est venu d'eux, en avoit conservé l'odeur. 1793. JUIN.

Le calme continua pendant une grande partie de l'après-midi, et L'ESPÉRANCE fut obligée de se relever de la côte à plusieurs reprises; je lui envoyai des canots de LA RECHERCHE, pour soulager son équipage, qui devoit être excédé de fatigue. Enfin il s'éleva, à quatre heures et demie, une petite brise, à l'aide de laquelle cette frégate put nous rallier.

L'officier que j'avois envoyé à bord de L'ESPÉRANCE, me rendit compte, à son retour, que cette frégate avoit été très-près de terre dans la matinée, et qu'elle avoit communiqué avec un grand nombre de pirogues. Les naturels qui étoient dans ces pirogues, avoient fait remarquer deux autres pirogues qui partoient de deux îles différentes, et qui alloient à la rencontre l'une de l'autre. Ils firent parfaitement bien entendre qu'elles alloient s'attaquer, et que les hommes de la pirogue qui remporteroit l'avantage, tueroient tous ceux qui seroient pris dans l'autre, et les mangeroient ensuite; ce qu'ils exprimèrent de la manière la moins équivoque, et avec les signes de la plus grande joie, comme s'ils eussent dû prendre part au festin. En effet, ces deux pirogues en vinrent aux prises quelque temps après. Les combattans se tenoient debout sur le balancier de leur pirogue, armés de pierres d'une main, et ayant dans l'autre un bouclier pour se couvrir. Pendant l'espace d'un demi-quart d'heure, on se lança de part et d'autre des pierres avec beaucoup de force et une grande agilité; mais, soit que le succès ait été

1793. JUIN.

indécis, ou qu'on ait employé les voies de la conciliation, les deux pirogues finirent par se séparer, et chacune reprit la route de l'île d'où elle étoit partie.

Les boucliers que nous vîmes entre les mains des habitans de la Louisiade, sont les premières armes défensives que nous ayons encore trouvées parmi les insulaires du grand Océan. Il paroît que ceux-ci, qui ont porté l'industrie assez loin pour avoir imaginé une arme propre à les garantir des coups de leurs ennemis, ont aussi acquis de la supériorité dans la navigation : ils construisent des pirogues plus grandes que celles de toutes les autres îles; car une des pirogues qui étoient près de L'ESPÉRANCE, fut estimée avoir plus de cinquante pieds de longueur, et elle paroissoit très-bien taillée pour la marche.

L'officier qui étoit allé à bord de L'ESPÉRANCE me rendit aussi compte d'un fait que je ne dois pas omettre. Un des hommes embarqués dans les mêmes pirogues dont cette frégate avoit été environnée, se leva tout-à-coup, armé d'une sagaye, et la dirigea sur le second chirurgien qui étoit alors sur la préceinte en dehors du bâtiment. Les mouvemens de cet insulaire furent remarqués assez à temps pour qu'on ait pu le coucher en joue avant que sa sagaye ait été lancée. Cette menace produisit l'effet qu'on s'en étoit promis, et la pirogue où étoit l'agresseur s'éloigna sur-le-champ. Voilà donc encore des hommes aussi féroces et aussi traîtres que les habitans de la Nouvelle-Calédonie, et reconnus pour être cannibales : ces découvertes affligeantes paroissent propres à donner une idée

des excès auxquels l'espèce humaine peut se livrer, toutes 1793.
les fois que les mœurs ne sont pas tempérées et adoucies JUIN.
par la civilisation.

Le cap Pierson est par 9° 55′ 10″ de latitude australe, et par 148° 54′ 48″ de longitude orientale, d'après la montre n.° 14.

Pendant la nuit nous dirigeâmes la route de manière à nous placer dans l'Est des hauts-fonds parmi lesquels nous avions été engagés la veille, et qu'il nous avoit été impossible de doubler. Nous devions nous trouver, le 20 juin au 20.
jour, sur le parallèle de l'îlot situé dans le Nord-Est de l'île de Well : mais le courant nous avoit portés au Nord; et lorsque la lumière nous eut permis de distinguer les objets, nous nous trouvâmes à trois lieues dans le Nord de cet îlot. On voyoit dans l'Ouest de petites îles très-basses, liées entre elles par des ressifs et des bancs de sable. La plus petite de ces îles étoit remarquable par un seul cocotier, qui sembloit croître au milieu des eaux; sur d'autres un peu plus étendues, on voyoit, mais avec moins de surprise, de petits bouquets de cette même espèce d'arbres. A quelque distance dans le Nord de ces petites îles, on découvrit de nouvelles îles basses, d'une beaucoup plus grande étendue : je fis gouverner de manière à en passer à l'Est. Quelque temps après, nous vîmes une île plus élevée que les autres, qui fut appelée l'*île Jurien;* je me décidai à passer entre cette dernière île et l'île Jouvency. Après avoir doublé l'île Jurien, nous fîmes route au Nord-Ouest pour visiter la partie Nord

1793. Juin. des îles nouvellement découvertes, que nous appelâmes *îles Trobriand.* A six heures et demie, le cap Denis restant à l'Ouest 27° Nord, je fis prendre les amures à tribord pour nous éloigner de terre. La latitude du cap Denis est de 8° 24′ australe, et sa longitude de 148° 43′ 37″ orientale.

Nous passâmes la nuit à courir des bords sous la misaine et
21. les huniers. Le 21 au jour, la partie Nord des îles Trobriand s'étendoit du Sud 5° Ouest au Sud 18° Ouest. Il étoit clair, d'après ce relèvement, que les courans nous avoient portés considérablement dans le Nord-Nord-Ouest. Les vents étoient alors au Sud-Est et Sud-Sud-Est. Ne voyant aucune terre dans l'Ouest, nous tînmes le vent bâbord amures pour nous avancer dans le Sud. Bientôt après, nous aperçûmes, dans cette partie, de nouvelles îles très-basses, qui nous obligèrent d'arriver successivement au Sud-Ouest ¼ Sud et à l'Ouest-Sud-Ouest. La plupart de ces îles, ou plutôt de celles dont nous avons passé le plus près, étoient liées par des ressifs, des bancs de sable ou des hauts-fonds; ce qui me faisoit conjecturer que les intervalles qui sembloient être libres, ne paroissoient tels que parce que nous en étions éloignés. En effet, plusieurs canaux où nous n'avions d'abord aperçu aucun écueil, s'étoient trouvés barrés à mesure que nous nous en étions rapprochés. Néanmoins je suis persuadé que l'on pourroit trouver des passages parmi ces îles et ces écueils; mais je pense qu'il seroit imprudent de s'y engager, parce qu'on n'auroit pas la ressource de pouvoir mouiller, lorsqu'on se trouveroit entouré de bancs et

et de hauts-fonds, de manière à ne pouvoir plus avancer ni reculer sans courir de risques. 1793. JUIN.

A environ midi, nous relevâmes dans le Sud 27° Ouest des terres très-élevées, qui devoient être celles que nous avions vues dans le voisinage du cap la Billardière, et être les mêmes que M. DE BOUGAINVILLE avoit relevées le 10 juin 1769, étant dans le cul-de-sac de l'Orangerie. A mesure que nous nous avancions dans l'Ouest, nous continuions à découvrir de petites îles basses, boisées, et liées par des brisans qui se prolongeoient dans cette direction aussi loin que la vue pouvoit s'étendre.

Le temps qui, depuis quelques jours, avoit été très-serein, s'obscurcit le 22, vers quatre heures du matin; il sembloit nous annoncer une journée peu favorable pour la reconnoissance de terres basses et de ressifs. Nous restâmes en panne jusqu'à dix heures: alors les nuages et la brume se dissipèrent; et nous fîmes route au Sud-Ouest pour aller attaquer la terre. Nous aperçûmes les dernières îles qui avoient été doublées la veille; et, peu de temps après, nous découvrîmes de nouvelles îles basses et environnées de brisans, que nous laissâmes à bâbord. Lorsque ces dernières furent dépassées, nous continuâmes à gouverner au Sud-Ouest: elles étoient déjà presque hors de vue, quand les vigies nous crièrent d'arriver vent arrière. Nous étions à moins de deux encablures d'un haut-fond, dont nous prolongeâmes le bord septentrional, en gouvernant à l'Ouest-Nord-Ouest, pendant près d'une demi-heure. La nuit survint avant que l'on ait pu voir 22.

1793. JUIN. l'extrémité de cet écueil, et il falloit s'en écarter; nous prîmes les amures à tribord : mais à peine nos voiles étoient-elles orientées, qu'un nouveau banc fut aperçu au vent, de sorte que nous avions passé, sans nous en douter, entre ces deux bancs, qui sont très-peu éloignés l'un de l'autre. Je fis continuer la bordée du Nord, à petites voiles, jusqu'à minuit; ensuite nous mîmes en panne, le cap au Sud-Sud-Ouest.

23. Le 23 au jour, nous n'apercevions ni terres ni brisans autour de nous : je fixai la route au Sud-Ouest; mais, à huit heures un quart, des ressifs vus de l'avant nous obligèrent d'arriver à l'Ouest $\frac{1}{4}$ Sud-Ouest. Dès qu'ils furent doublés, nous revînmes au Sud-Ouest : vingt minutes après, de nouveaux ressifs nous forcèrent de remettre le cap à l'Ouest $\frac{1}{4}$ Sud-Ouest. Nous suivîmes de très-près, et pendant plus de deux heures, ces nouveaux ressifs, qui couroient presque Est et Ouest : ce ne fut qu'aux environs d'une heure après midi, que nous en aperçûmes la fin. Les dangers qui nous avoient obligés de changer de route, dans les trois tentatives que nous avions faites pour nous avancer au Sud-Ouest, me firent juger que nous en aurions rencontré de nouveaux en suivant cette direction. En conséquence, je fis gouverner à l'Ouest $\frac{1}{4}$ Sud-Ouest; et aucun brisant ne reparut dans la soirée.

Les courans qui nous avoient portés de quinze à dix-huit milles au Nord-Ouest, sembloient annoncer qu'il existoit des ouvertures entre les bancs que nous avions prolongés pendant

cette journée; mais la mer qui étoit aussi tranquille que l'eau d'un bassin, paroissoit ne laisser aucun espoir de trouver un passage assez large pour risquer de s'y engager. 1793. JUIN.

Le 24 juin au jour, je fis mettre le cap au Sud-Sud-Ouest, et ensuite au Sud-Ouest; mais à peine avions-nous fait deux lieues dans cette direction, que l'on aperçut des brisans de l'avant. Ils se prolongeoient d'abord directement de l'Est à l'Ouest, puis ils tournoient insensiblement vers le Nord; de sorte que, dans l'espace de moins de six heures, nous gouvernâmes depuis l'Ouest jusqu'au Nord-Nord-Est. Lorsqu'on fut rendu à l'endroit où ces brisans formoient le coude, on releva à l'Ouest l'île Riche, qui est assez grande et de hauteur médiocre: à une heure et demie nous avions le cap au Nord $\frac{1}{4}$ Nord-Ouest, et l'on ne voyoit plus de brisans dans le Nord. Le vent étoit foible, et à l'Est-Sud-Est; la houle venoit directement de l'Est, et les courans portoient à l'Ouest avec assez de force. Je crus qu'il n'étoit pas prudent de revenir dans l'Ouest, dans la crainte de nous trouver engagés parmi des écueils, aux approches de la nuit. En conséquence nous tînmes le vent, dans l'intention de venir le lendemain visiter cette partie. Nous vîmes très-distinctement, dans la matinée, de très-hautes terres, que l'on avoit cru apercevoir la veille, au coucher du soleil. Elles s'étendoient depuis le Sud jusqu'au Nord-Ouest, où elles ne paroissoient même pas terminées; ce qui me faisoit croire que c'étoient les terres de la Nouvelle-Guinée. 24.

Nous ne pûmes obtenir la latitude que par la méthode des

1793. Juin. hauteurs prises hors du méridien : l'accord qui s'est trouvé entre les résultats de quatre observations, me fait penser qu'elle ne doit pas être affectée d'une grande erreur. Nous avions déjà eu plusieurs occasions d'éprouver l'exactitude de cette méthode : elle est due, sans doute, à la régularité du mouvement de la montre marine qui servoit à mesurer les intervalles de temps écoulés entre les observations.

Nous prolongeâmes la bordée du Nord jusqu'à minuit, et nous reprîmes ensuite celle du Sud. A deux heures et demie, et au moment où l'on alloit virer de bord, on aperçut une tache blanche, à une très-petite distance, dans le Sud de la Recherche. Nous virâmes sur-le-champ pour nous en éloigner. Cette tache, regardée pendant quelque temps comme produite par l'effet d'un raz de marée, fut reconnue pour être un haut-fond isolé, de forme ronde, près duquel nous filâmes une ligne de cinquante brasses sans trouver fond. La position que ce banc occupe sur nos cartes, est très-incertaine, parce qu'elle a été fixée d'après l'estime des différentes routes que nous avions faites pendant la nuit.

25. Le 25 au jour, les vents soufflant du Sud-Est joli frais, je fis gouverner à l'Ouest-Nord-Ouest pour nous rapprocher des terres de la Nouvelle-Guinée : on ne tarda pas à revoir l'île Riche, qui s'étendoit du Sud 47° Ouest au Sud 67° Ouest; nous la perdîmes de vue un peu après midi. La pointe la plus Nord de l'île Riche est par 8° 2′ de latitude australe, et par 145° 37′ 20″ de longitude. Nous fîmes

route, tout le reste de la journée, à l'Ouest-Nord-Ouest, sans apercevoir aucune terre. Le temps paroissoit assez beau; cependant l'horizon étoit embrumé, et l'on ne pouvoit pas distinguer les objets à une grande distance. Au coucher du soleil, on crut apercevoir une terre élevée dans l'Ouest $\frac{1}{4}$ Sud-Ouest; les courans continuèrent à nous porter dans le Nord-Ouest, mais avec moins de force que les jours précédens. 1793. JUIN.

26. Le 26 juin au jour, le temps étoit très-sombre, et l'on ne voyoit pas la terre; je fis gouverner à l'Ouest $\frac{1}{4}$ Sud-Ouest pour nous en rapprocher. Peu après on vit les montagnes de la Nouvelle-Guinée, qui s'étendoient du Nord 13° Est au Nord 23° Ouest: nous avions été entraînés dans le Nord pendant la nuit, et l'on ne voyoit aucun des points dont nous avions eu connoissance la veille au coucher du soleil. Nous fîmes route au Sud, pour nous rapprocher des terres qui sont dans le Nord-Ouest de l'île Riche. A onze heures et demie, le temps commença à s'éclaircir; nous aperçûmes une terre basse au Nord 5° Est, et un cap assez élevé à l'Ouest 28° Sud. Au même instant, le vent passa au Nord-Ouest; mais il étoit si foible, et la mer si houleuse, que nous ne pouvions pas gouverner avec le cap à l'Est-Nord-Est.

Le soleil parut un peu avant midi; nous prîmes des hauteurs voisines du méridien: les latitudes qui en furent conclues, nous placèrent de 37′ au Nord de la latitude estimée. Les angles horaires que nous observâmes dans l'après-midi, nous procurèrent une longitude qui s'accordoit, à très-peu près,

1793. JUIN. avec la longitude estimée; et nous reconnûmes que les courans nous avoient portés directement au Nord. Cette nouvelle direction sembloit annoncer qu'il n'y avoit aucune ouverture dans l'Ouest, et que les eaux, poussées par les vents de Sud-Est, s'accumulent sur les côtes de la Nouvelle-Guinée, et prennent leur écoulement le long du cap appelé par Dampierre, *cap du roi Guillaume [king William]*. Notre conjecture fut confirmée par la vue des terres élevées que nous aperçûmes enfin dans l'après-midi, et dont nous étions environnés depuis le Nord 63° Est jusqu'à l'Ouest et depuis l'Ouest jusqu'au Sud 4° Est. Nous ne pûmes pas les voir toutes au même instant; mais nous les découvrîmes successivement dans les intervalles où les nuages s'étoient dissipés. On distinguoit en avant de ces montagnes, les plus hautes que nous eussions encore vues, des terres de moyenne élévation, dont quelques-unes pouvoient appartenir à des îles situées près de la côte. Nous gouvernâmes pendant toute la soirée à l'Est-Sud-Est, avec des vents très-foibles du Nord-Ouest, pour tâcher de sortir du golfe dans lequel nous nous étions avancés.

27. Dans la matinée du 27, le temps fut sombre et pluvieux; nous restâmes en panne pour attendre que l'on pût distinguer les objets. Aux approches de midi, le soleil se montra, et nous observâmes la hauteur méridienne. La différence entre la latitude qui résultoit des observations et la latitude estimée, se trouva presque nulle.

Après midi, l'horizon étant assez clair et les vents à

l'Ouest-Nord-Ouest joli frais, nous prîmes la bordée du Sud. Le temps, quoiqu'assez beau, ne laissoit apercevoir que quelques parties du sommet des montagnes; mais on voyoit distinctement, de l'avant, des terres moins élevées qui s'étendoient jusqu'au Sud-Sud-Est, à perte de vue. Nous vîmes en dedans de la pointe méridionale du golfe Huon, qui fut appelée *cap Longuerue*, un groupe d'îles peu élevées, près desquelles nous fûmes retenus par le calme. La latitude du cap Longuerue est de 7° 22′ australe, et sa longitude de 145° 3′ 22″. Les terres que nous voyions dans le Sud, doivent tenir à celles qui sont à l'Ouest de l'île Riche, et paroissent former la partie orientale de la Nouvelle-Guinée. Ainsi la Louisiade découverte par M. DE BOUGAINVILLE, est un archipel situé dans le Sud-Est de la Nouvelle-Guinée; il peut avoir 6° d'étendue en longitude, et pas plus de 2° $\frac{1}{2}$ en latitude dans les endroits de sa plus grande largeur, laquelle doit se trouver sur le méridien des îles Dentrecasteaux et Trobriand, et par conséquent un peu à l'Est du cul-de-sac de l'Orangerie de M. DE BOUGAINVILLE. 1793. JUIN.

Dans la matinée du 28, le temps étoit si sombre que nous ne vîmes pas la terre : la mer étoit très-houleuse; et les vents d'Ouest étoient si foibles, que nous pouvions à peine gouverner ayant le cap au Nord-Est et Nord-Nord-Est. A onze heures et demie, le soleil parut; mais la terre resta cachée dans les nuages. A midi, nous nous trouvions par 7° 8′ 20″ de latitude, et 145° 32′ de longitude, c'est-à-dire, à huit lieues et demie dans le Sud-Sud-Est du cap Cretin. 28.

1793. JUIN. C'eût été sans doute un très-beau spectacle que de nous voir entourés de montagnes qui forment divers étages, et dont les plus hautes se perdent dans les nues; mais je pense que l'on ne peut en jouir que très-rarement. Des montagnes si prodigieusement élevées doivent retenir les nuages, et en être presque toujours enveloppées: aussi avons-nous éprouvé dans ce golfe beaucoup de pluie, et de fréquens orages.

La différence entre l'estime et les observations fut très-peu considérable; d'où il résulte que les courans n'eurent que peu d'action dans les vingt-quatre heures. Il est à présumer qu'ils suivent les contours des terres, et qu'ils ne sont pas violens au large.

Vers les trois heures après midi, il s'éleva un vent léger de l'Est-Sud-Est, à l'aide duquel nous pûmes nous rapprocher de trois petites îles basses, situées à une lieue deux tiers dans le Sud-Est du cap Cretin. La plus septentrionale de ces îles est par 6° 47′ 45″ de latitude australe, et par 145° 29′ 40″ de longitude orientale.

29. Le 29 au jour, on releva le cap du roi Guillaume à l'Ouest 18° Nord; nous gouvernâmes au Nord-Ouest pour nous en approcher : on ne tarda pas à voir les terres de l'île Rook; ensuite on découvrit les îles basses qui sont au Sud de cette île. Je fis diriger la route au Nord $\frac{1}{4}$ Nord-Est, pour laisser les îles basses à bâbord. Il ventoit alors grand frais; et nous avions toutes voiles dehors, parce que nous ne présumions pas rencontrer de dangers sur notre route. Nous nous trouvâmes tout-à-coup sur un banc que les reflets du soleil

avoient

avoient empêché d'apercevoir, et sur lequel on vit le fond des deux côtés du navire; mais nous n'eûmes pas le temps de jeter la sonde, car il étoit dépassé quand je donnai l'ordre de sonder. Peu après on découvrit une petite île de sable et des hauts-fonds par le travers et à tribord; ensuite on en vit de nouveaux à bâbord et de l'avant. Nous étions trop près des uns et des autres pour pouvoir virer vent devant ou vent arrière; heureusement on distingua du haut des mâts un passage entre ces bancs, et nous nous y engageâmes. C'est en chenalant au milieu de ces écueils, par un vent assez frais, que nous parvînmes à nous en tirer. Lorsque nous nous trouvâmes dans le Nord de tous les dangers, je fis diriger la route sur le cap Glocester de Dampier; et nous accostâmes de fort près la côte de la Nouvelle-Bretagne, qui est d'un aspect très-agréable : sa population doit être très-nombreuse; car le rivage est couvert d'habitations, entourées d'un grand nombre de cocotiers.

1793. Juin.

Tandis que nous étions occupés à considérer cette côte fertile, nos yeux en furent détournés pour jouir du spectacle, non moins curieux, d'une irruption subite du volcan qui est sur l'île la plus proche de la côte de la Nouvelle-Bretagne. On ne pouvoit pas apercevoir les flammes, parce que nous étions en plein jour : mais on voyoit des masses d'une fumée très-épaisse sortir du sommet de la montagne ; et l'on apercevoit un torrent de laves qui se précipitoit à la mer en formant plusieurs cascades, d'où s'élevoient, à différentes hauteurs, et même sur le bord du rivage, des colonnes de

1793. JUIN. fumée d'une teinte blanchâtre. L'île du Volcan est par 5° 32′ 20″ de latitude australe, et par 145° 44′ de longitude orientale, d'après la montre n.° 14.

Le vent fut très-variable dans l'après-midi; cependant, vers quatre heures, il se fixa au Sud-Est très-grand frais, et nous força de prendre des ris. Lorsque nous eûmes doublé le cap Glocester, une chaîne de ressifs aperçue de l'avant nous obligea de nous éloigner de la côte, que nous vîmes prendre sa direction vers l'Est, et qui paroissoit terminée par une pointe, au-delà de laquelle on ne découvroit aucune terre.

30. Le 30 juin, les vents ne nous permirent pas de prolonger la côte septentrionale de la Nouvelle-Bretagne, que j'avois le dessein de visiter. Nous fûmes obligés de faire route au Nord, et d'aller reconnoître une île assez haute qui, dans la matinée, avoit été aperçue au Nord-Est.

JUILLET. 1.er Le 1.er juillet au jour, nous nous trouvions à environ cinq ou six lieues dans l'Ouest de l'île qui avoit été découverte la veille. On voyoit au Nord de cette île que nous appelâmes *île Mérite*, plusieurs autres îles dont la plus orientale paroissoit être la plus grande. Le temps étoit sombre, et l'on apercevoit à peine les terres de la Nouvelle-Bretagne. Le vent ayant passé au Sud-Ouest, je fis diriger la route pour nous en rapprocher; mais bientôt après il revint à l'Est, et nous gouvernâmes pour aller reconnoître les petites îles qui étoient en vue. Nous passâmes au Nord de l'île Mérite; et, au coucher du soleil, nous étions dans le Sud de l'île des Lacs, qui est la

plus orientale de ce groupe, auquel nous avons donné le nom d'*îles Françoises.* Toutes ces îles sont assez élevées; leurs côtes nous parurent très-saines : cependant on voyoit, à la pointe Sud-Ouest de l'île Forestier, plusieurs îlots, dont le plus éloigné de terre est à un peu plus d'une lieue au large. La partie la plus élevée de l'île Mérite a été placée par 4° 54′ de latitude australe, et par 146° 44′ 40″ de longitude orientale. Les courans nous avoient portés de 24′ au Nord, dans les vingt-quatre heures, et de 3′ seulement à l'Ouest. 1793. JUILLET.

Le 2 au lever du soleil, nous relevâmes au Nord la pointe orientale de l'île des Lacs : un nouveau groupe d'îles fut aperçu depuis l'Est 15° Sud jusqu'à l'Est 85° Sud. L'horizon étoit très-étendu; et l'on apercevoit dans le Sud les terres élevées de la Nouvelle-Bretagne, dont nous devions être à douze ou treize lieues de distance. Le calme dura toute la journée; aussi ne fîmes-nous que très-peu de chemin. La pointe la plus Nord des terres qui avoient été relevées dans la matinée, restoit encore, à la chute du jour, à-peu-près dans la même direction. 2.

Le calme continua pendant toute la nuit. Les relèvemens du 3 juillet à la pointe du jour, nous firent connoître que les courans nous avoient portés considérablement au Sud et à l'Ouest. Quoique nous eussions gouverné constamment à l'Est-Nord-Est et au Nord-Est, faisant, il est vrai, très-peu de chemin, nous nous trouvions de six lieues un tiers dans le Sud-Sud-Ouest du point où nous étions la veille. Cette 3.

1793. JUILLET.

nouvelle direction des courans me fit présumer que nous avions commencé à éprouver l'action du courant rapide qui passe par le canal Saint-George, et doit se diriger au Sud-Ouest et Sud-Sud-Ouest, à quelque distance du cap Stephens. Les vents étant de la partie du Sud, nous fîmes route toute la journée pour nous rapprocher d'une île que nous appelâmes *île Willaumez;* le milieu en est assez élevé, mais les extrémités en sont très-basses. Les arbres dont elle est couverte depuis le rivage jusqu'aux plus hauts sommets, semblent annoncer que le sol doit être fertile. On n'a remarqué aucune case sur le bord de la mer; et nous aurions cru l'île inhabitée si nous n'avions pas aperçu plusieurs colonnes de fumée s'élever dans l'intérieur. On vit au milieu de la côte occidentale un assez grand enfoncement, qui paroissoit offrir un bon mouillage, ouvert cependant aux vents d'Ouest; mais cette île, de peu d'étendue, et sur laquelle nous n'avions distingué aucun terrain cultivé, me parut offrir si peu de ressources, que je ne crus pas nécessaire de nous arrêter pour la visiter. Nous vîmes au Sud de l'île Willaumez deux autres îles beaucoup moins grandes et très-boisées : nous en appelâmes une *île Raoul,* et l'autre *île Gicquel.* La pointe méridionale de l'île Willaumez est par 5° 15′ 3″ de latitude australe, et par 147° 39′ 45″ de longitude orientale.

A midi, nous étions à environ huit lieues des terres les plus proches de la Nouvelle-Bretagne, qui s'étendoient depuis les îles Raoul et Gicquel jusqu'au Sud 64° Ouest. Nous dirigeâmes la route de manière à passer au Nord de

l'île Willaumez, dont la pointe septentrionale fut relevée, à six heures du soir, à l'Est 10° Sud. 1793. JUILLET.

Le 4 juillet au jour, nous relevâmes la pointe septentrionale de l'île Willaumez au Sud 28° Ouest, à environ deux lieues et demie de distance. La côte de la Nouvelle-Bretagne fut aperçue dans un grand éloignement; elle s'étendoit depuis le Sud 16° Ouest jusqu'au Sud 37° Est. Les vents étant au Sud-Sud-Est assez frais, nous fîmes route au plus près du vent, tribord amures; et à cinq heures et demie du soir, on découvrit à l'Est 9° Sud une île dont nous devions être encore à plus de douze lieues. Nous la nommâmes *île du Portail.* 4.

La nuit fut très-orageuse, et le temps resta très-obscur pendant toute la journée du 5 juillet. Nous éprouvâmes des calmes et des vents contraires, qui ne nous permirent pas de nous avancer de plus de six lieues dans l'Est. On vit, par intervalles, les terres de la Nouvelle-Bretagne dans le Sud, et l'île du Portail, qui restoit, ainsi que la veille, à l'Est 9° Sud. 5.

Nous éprouvâmes un orage assez fort pendant la nuit du 5 au 6; la pluie continua sans interruption jusqu'à huit heures du matin : alors le temps s'éclaircit, et à l'aide de vents variables et très-foibles, nous pûmes nous avancer de trois ou quatre lieues dans le Nord-Est. Un peu avant le coucher du soleil, on vit l'île du Portail dans le Sud-Est : elle étoit alors à sept ou huit lieues de distance; et l'on apercevoit, au large de son extrémité occidentale, trois petits îlots, qui 6.

1793. Juillet. devoient être très-élevés relativement à leur grandeur. Au même instant on découvrit de l'avant des terres très-hautes, dont l'extrémité septentrionale étoit vraisemblablement le cap Stephens.

7. Le 7 juillet, nous fîmes route au Nord-Est avec des vents très-foibles du Sud-Est au Sud-Sud-Est, et nous nous approchâmes du cap Stephens. Nous pûmes reconnoître ce cap avant la nuit, ainsi que les terres de la Nouvelle-Bretagne, qui paroissoient être très-élevées, et fuir dans le Sud-Est.

La vîtesse des courans avoit diminué à mesure que nous nous étions rapprochés du cap Stephens. Dans les journées des 5, 6 et 7 juillet, c'est-à-dire, depuis que nous avions dépassé l'île Willaumez, les observations ne nous avoient jamais placés de plus de 3 ou 4′ au Sud et à l'Est de l'estime. Il paroît que les courans du canal Saint-George ne s'étoient fait sentir qu'entre l'île Willaumez et les îles Françoises, et que les courans du détroit de Dampier ne s'étendent pas à l'Est des dernières : par cette raison, elles me paroissent être précisément à l'endroit où les eaux qui s'échappent du canal Saint-George viennent rencontrer celles qui s'écoulent par le détroit de Dampier.

8. Le 8 à six heures et demie du matin, on releva le cap Stephens à l'Est 22° Sud, et l'on vit les terres de la Nouvelle-Bretagne s'étendre jusqu'à l'Est 81° Sud. La latitude du cap Stephens, d'après nos observations, est de 4° 11′ 45″ australe, et sa longitude de 149° 20′ à l'orient du méridien de Paris. Nous croyons que la position en latitude de ce cap est

susceptible d'une assez grande précision, parce qu'elle a été déterminée par des relèvemens observés lorsque nous étions à-peu-près sur le même parallèle. Quant à sa position en longitude, elle n'a pu être fixée avec autant d'exactitude, et il seroit possible qu'elle se trouvât en erreur d'un petit nombre de minutes. 1793. JUILLET.

Lorsque nous fûmes parvenus à l'extrémité septentrionale de la Nouvelle-Bretagne, je me décidai à faire route au Nord-Ouest pour me rendre à l'île de Java, où il devenoit de jour en jour plus pressant d'arriver. Le vin qui nous restoit à bord, s'étoit aigri; nos farines étoient échauffées, et nous commencions à être dépourvus de toute espèce de provisions. La santé de nos équipages épuisée par les fatigues d'une navigation longue et pénible, exigeoit que nous pussions relâcher dans un pays qui nous offrît d'assez grandes ressources pour réparer leurs forces et pour nous approvisionner de nouveau.

Nota. Le journal du contre-amiral Dentrecasteaux finit ici. La relation du voyage a été continuée par M. Rossel, qui commandoit, à cette époque, la frégate la Recherche, en qualité de capitaine de pavillon.

CHAPITRE XX.

Navigation au Nord de la Nouvelle-Guinée. —Mort du Contre-Amiral DENTRECASTEAUX, *le 20 Juillet 1793. —Relâche au havre de Boni. — Séjour dans ce havre, du 18 au 27 Août.*

1793. JUILLET. 9. LE 9 juillet, à la pointe du jour, nous aperçûmes l'île Sandwich, dans le Nord 16° Est, à la distance de six ou sept lieues : on ne voyoit que les sommets des montagnes de cette île ; et elle s'offroit à notre vue sous l'aspect de plusieurs terres détachées qui paroissoient former un groupe de petites îles. Un peu avant midi, on vit dans le Nord-Nord-Ouest les terres de la Nouvelle-Hanovre. La route fut dirigée sur l'extrémité orientale de cette côte, afin de passer à une petite distance des îles Portland.

10. Dans la matinée du 10, nous vîmes les îles Portland: leur position conclue de la latitude observée à midi, et des nouveaux relèvemens faits cette année, s'est accordée de la manière la plus satisfaisante avec les résultats des observations et des relèvemens de l'année précédente.

L'état d'affoiblissement des équipages, parmi lesquels le scorbut commençoit déjà à se manifester, engagea le contre-amiral BRUNI-DENTRECASTEAUX à se rendre le plus promptement possible aux Moluques : il se décida donc à

à s'éloigner des terres élevées de la Nouvelle-Guinée, près desquelles nous avions éprouvé des calmes fort longs en 1792 ; en conséquence, nous fîmes route pour passer au Nord des îles de l'Admiralty, et des îles appelées *les Anachorètes* par M. DE BOUGAINVILLE. Les sentimens d'humanité dont il n'avoit cessé de donner des marques, en prodiguant à ses équipages les soins les plus assidus, lui avoient dicté ce parti; et il le prit uniquement en leur faveur, quoiqu'il fût devenu plus nécessaire pour sa propre conservation que pour celle d'aucun autre individu. Le scorbut dont il fut attaqué après notre départ de Balade, avoit déjà fait chez lui de tels progrès, que le 7 juillet, jour où nous avions achevé la reconnoissance de la Nouvelle-Bretagne, il avoit les jambes très-enflées : on y apercevoit déjà ces taches noires qui annoncent ordinairement l'approche des dernières périodes de cette maladie. Son état n'avoit cependant pas encore pris ce caractère funeste qui s'est manifesté dans la suite; et nous étions loin de prévoir la perte irréparable dont nous étions menacés. Il sembloit que le bonheur qui, depuis la mort de M. HUON, n'avoit pas cessé d'accompagner notre navigation, eût éloigné de nous tout pressentiment, toute idée funèbre. 1793. JUILLET.

Le 11 juillet, à une heure et demie après midi, nous aperçûmes la petite île de la Vendola, à l'Ouest-Nord-Ouest; mais elle étoit dans un grand éloignement. Le calme nous empêcha de l'approcher de toute la journée, et nous ne la doublâmes que dans la matinée du 12 ; nous en passâmes à un peu plus d'une lieue dans l'Ouest. On vit un grand nombre 11 et 12.

1793. Juillet. de naturels rassemblés sur le rivage; mais ils ne lancèrent aucune de leurs pirogues à la mer, et nous laissèrent passer sans témoigner la moindre envie de venir vers nous. Cette petite île isolée, dont la position avoit été déterminée avec exactitude en 1792, nous a servi à lier les opérations des deux années. Sa latitude conclue de l'observation du 12 juillet 1793, et celle qui avoit été déduite des observations de 1792, ont eu entre elles un accord qui ne peut avoir lieu que lorsqu'on fait usage du cercle à réflexion de Borda, et qu'on observe plusieurs hauteurs près du méridien. La longitude de la Vendola, obtenue cette année par la montre n.° 14, étoit de 32′ de degré plus à l'Est que celle de l'année précédente; mais les époques des observations d'après lesquelles ces longitudes ont été calculées, étoient éloignées de plus de deux mois des époques auxquelles la montre avoit été réglée. La longitude de la Vendola a été fixée par les résultats de distances de la lune au soleil; et il y a lieu de croire qu'elle doit être comprise dans les limites de précision dont cette espèce d'observation est susceptible : car la longitude déduite des distances observées en 1793, n'a différé que de 6′ 17″ de degré, de celle qui avoit été conclue par les distances prises en 1792 [a].

Après avoir doublé la Vendola, nous fîmes route au Nord pour passer à une certaine distance dans l'Est du plus oriental des trois îlots appelés *los Reyes* par le capitaine Maurelle. Nous fûmes portés dans l'Ouest par un courant

[a] *Voyez* tom. II, pag. 375.

très-violent : les vents étoient au Sud-Est ; et, quoique nous fussions revenus au plus près, nous ne passâmes qu'à quelques encablures au large de cet îlot. Il fut doublé en un instant, plus par l'action du courant, que par la force du vent, qui étoit très-foible. L'ESPÉRANCE se trouvoit alors dans les eaux de LA RECHERCHE, et elle ne put doubler l'îlot au vent : le courant l'entraîna avec une grande vîtesse sur la terre, et la mit dans une position si critique, qu'elle fut obligée de passer sous le vent, et de donner dans un chenal de deux ou trois encablures de largeur, bordé à l'Ouest par un banc très-dangereux qui alloit se joindre à l'îlot du milieu. On a cru remarquer à bord de cette frégate, que le canal qui sépare l'îlot le plus occidental de celui du milieu, étoit aussi fermé par des ressifs et des hauts-fonds. 1793. JUILLET.

Du 13 au 16, les vents furent très-variables, et le temps généralement couvert et pluvieux. Le 16, à la pointe du jour, nous découvrîmes les îles des Anachorètes, à une grande distance : elles s'étendoient du Sud 25° Ouest au Sud 35° Ouest. Dans la matinée du 17, on vit la petite île basse que M. DE BOUGAINVILLE n'avoit aperçue que du haut des mâts de sa frégate. Nous en passâmes à environ trois lieues dans le Nord : d'après nos relèvemens, cette île doit être à cinq lieues dans l'Ouest $\frac{1}{4}$ Nord-Ouest de l'île la plus septentrionale des Anachorètes ; sa latitude est de 0° 45′ australe, et sa longitude de 142° 55′ orientale. Du 13 au 16. 17.

Les temps humides que nous éprouvâmes après avoir perdu de vue les îles de l'Admiralty, avoient développé les 19.

1793. Juillet.

principes de scorbut qui s'étoient manifestés à bord des deux frégates. L'état du contre-amiral Dentrecasteaux avoit sur-tout empiré de la manière la plus alarmante ; ses forces étoient entièrement abattues, et il éprouvoit un dégoût presque invincible pour toute espèce d'aliment. L'enflure des jambes avoit fait des progrès rapides ; et une colique violente, accompagnée d'une diarrhée qui sembloit annoncer la dissolution du sang, ne cessoit de le tourmenter. M. d'Auribeau et les officiers de la Recherche, vivement affligés de son état, et craignant les suites qu'il pouvoit avoir, l'avoient engagé, depuis plusieurs jours, à se rendre, sous le plus court délai, à l'île Waigiou, et l'avoient vivement sollicité de se séparer de la frégate l'Espérance, qui retardoit la marche de la Recherche. Nous espérions qu'un séjour à terre de quelque durée contribueroit plus que toute autre chose au rétablissement de sa santé. Il résista à nos instances, et répondit constamment qu'il ne s'écarteroit jamais, pour son avantage personnel, des ordres qui lui avoient été donnés dans ses instructions. Nous l'entendîmes souvent, dans cette circonstance, dire que les objets d'une utilité générale, et principalement ceux qui avoient rapport au service de l'État, ne devoient point être sacrifiés à l'intérêt d'un particulier. Il ne céda à nos sollicitations que dans la soirée du 19 juillet, veille de sa mort. Alors il fut résolu que les deux frégates ne navigueroient plus de conserve, et que chacune d'elles se rendroit séparément à l'île Waigiou. A la chute du jour, nous forçâmes de voiles, et nous prîmes congé de l'Espérance.

Dans la nuit du 19 au 20 juillet, les douleurs de M. Dentrecasteaux devinrent si violentes, et lui causèrent une telle agitation, que l'on s'aperçut d'un désordre dans les idées, qui annonçoit du délire. A la pointe du jour, nous vîmes encore l'Espérance à une grande distance de l'arrière. M. Renard, chirurgien-major de la Recherche, qui avoit employé en vain toutes les ressources de l'art pour le soulager, me témoigna le desir de consulter M. Joanet, son collègue de l'autre frégate, avant de tenter le dernier moyen qui lui restât à mettre en usage. Nous vînmes sur-le-champ en travers pour attendre l'Espérance; et dès que nous fûmes à portée, j'envoyai prévenir M. d'Auribeau du danger dans lequel se trouvoit notre malheureux chef, et je lui fis demander que M. Joanet vînt aider de ses lumières le chirurgien-major de la Recherche. On fut d'avis que le seul moyen de calmer les douleurs aiguës que le malade éprouvoit, étoit de lui faire prendre un bain; mais à-peine fut-il plongé dans l'eau, que son état devint désespéré. Des convulsions terribles se déclarèrent, et il perdit entièrement connoissance; les deux chirurgiens-majors, aidés des conseils de M. la Billardière, ne purent parvenir à les calmer. Le mal résista à tous les remèdes; et pendant toute la matinée, les spasmes et les crispations de nerfs continuèrent avec la même violence. A midi, ces symptômes alarmans parurent s'affoiblir, et nous osâmes nous flatter de quelque espoir; mais il ne fut pas de longue durée : l'homme respectable dont l'existence nous

1793.
Juillet.
20.

1793. JUILLET. étoit à tous si précieuse, passa insensiblement de la grande agitation qu'il avoit éprouvée, à un affaissement absolu, et resta privé de toutes ses facultés. Il sembloit que la mort seule pût mettre un terme aux souffrances cruelles auxquelles il étoit en proie depuis le matin. A sept heures et demie du soir, il rendit le dernier soupir.

Lorsque je vins annoncer à l'équipage la perte irréparable que nous venions de faire, la consternation fut générale; et le profond silence qui régna pendant le récit de ce funeste événement, ne fut interrompu que par des témoignages de la douleur la plus vive et la plus sincère. J'eus, dans cette occasion, la seule consolation que j'étois capable d'éprouver, en voyant que tous ceux dont j'étois environné partageoient ma douleur. J'envoyai un officier porter la nouvelle de ce malheur à bord de l'Espérance, et prendre les ordres de M. d'Auribeau, qui, par son grade et son ancienneté, étoit devenu le chef de l'expédition.

21. Le 21, on rendit les derniers devoirs religieux et les honneurs militaires à M. Dentrecasteaux. Il fut facile de reconnoître, pendant cette triste cérémonie, que tout le monde sentoit la grandeur de la perte que nous venions de faire : chacun donna un libre cours à sa douleur, et rendit hommage aux vertus dont celui que nous pleurions n'avoit pas cessé de donner l'exemple. Ces vertus et les talens qu'il réunissoit, n'avoient pas été reconnus seulement de ceux qui avoient servi sous ses ordres, mais du Gouvernement, qui l'avoit toujours employé dans les places les plus importantes.

La vaste étendue de ses connoissances, et la solidité d'un jugement mûri par l'habitude de la réflexion et par une étude presque continuelle, l'avoient fait choisir parmi un grand nombre d'officiers distingués, pour être directeur adjoint des ports et arsenaux de la marine, place où il a mérité les suffrages universels, quoiqu'il ne l'ait remplie que pendant très-peu de temps. Des chagrins dont la cause n'est malheureusement que trop connue, l'engagèrent, par une délicatesse bien rare, à demander sa retraite : mais le maréchal DE CASTRIES, alors ministre de la marine, qui avoit apprécié son mérite, ne voulut pas que le fruit des services qu'il pouvoit rendre à sa patrie fût entièrement perdu. Afin de l'éloigner des lieux où la pensée de ses malheurs devoit lui être le plus sensible, on lui donna le commandement de nos forces navales dans l'Inde : le terme de la station étant expiré, on prolongea son séjour dans ces contrées; et on lui donna en même temps un témoignage éclatant de satisfaction, en le nommant gouverneur de l'Ile-de-France. Par la sagesse de ses réglemens, il parvint à détruire les abus qui s'étoient glissés dans les différentes branches de l'administration de cette île. Il sut si bien concilier les intérêts les plus opposés, qu'il se fit aimer des hommes de toutes les classes. Mais ce fut pendant qu'il commandoit la station de l'Inde, qu'il développa ce genre de mérite qui le rendoit propre à conduire une campagne de découvertes. Il se fraya avec *la Résolution*, vaisseau de cinquante canons, une route nouvelle dans le grand Océan, pour aller en Chine à contre-mousson. Ce

1793.
JUILLET.

1793. JUILLET. fut en naviguant dans cette mer parsemée d'écueils, qu'il étonna les marins les plus expérimentés, par sa hardiesse à braver les plus grands périls, hardiesse qui auroit pu passer pour témérité dans un autre, mais qu'il justifia toujours par les ressources de son esprit juste, fécond et lumineux : car le péril qui auroit pu surprendre un homme ordinaire, étoit toujours entré dans ses combinaisons ; et l'événement prouvoit qu'il n'avoit semblé le défier que parce qu'il étoit sûr de le vaincre. Nous osons nous flatter qu'après la publication du journal où il rend compte des détails de ses opérations, les géographes et les hommes de l'art le placeront au nombre de ces navigateurs illustres qui ont acquis des droits à la reconnoissance de tous les peuples, et qu'aucun de nos lecteurs ne pourra se défendre d'accorder un sentiment d'intérêt à l'homme religieux et sensible qui mérita si bien de l'humanité.

DU 22 AU 30. Du 22 au 30 juillet, nous eûmes des calmes, des vents foibles et très-variables, accompagnés de pluie et d'orages : nous ne nous étions avancés dans l'Ouest que de quatre-vingt-onze lieues en huit jours. Le 30 juillet, nous nous trouvions sur le parallèle de 0° 21′ de latitude australe, et sur le méridien de 137° 3′ 1″ de longitude orientale.

31. Dans la journée du 31, les vents de l'Est au Sud-Est furent assez frais ; et à midi, l'observation de la hauteur méridienne nous plaçoit par 0° 10′ de latitude australe ; la longitude obtenue, d'après la montre n.° 14, étoit de 135° 42′ 9″ orientale. Nous devions nous trouver depuis la veille dans le voisinage des îles Stephens ; mais nous

nous n'en eûmes pas connoissance. Le capitaine CARTERET avoit découvert ces îles cinq jours après avoir perdu de vue l'île du Rour; et il les avoit placées, d'après son estime, à 4° 12′ dans l'Ouest de cette île. Si l'on concluoit la longitude des îles Stephens de la position que nous avons donnée à l'île du Rour, d'après nos observations de 1792 [a], en faisant usage de la différence en longitude de CARTERET, ces îles devroient être placées par 136° 10′ de longitude orientale; et nous aurions dû les doubler pendant la nuit, et en passer à environ quatre lieues dans le Nord. La longitude trouvée par cette opération pourroit être en erreur de près de 45′ de degré : car tous les navigateurs qui ont fréquenté ces parages, ont éprouvé des courans violens; et il seroit possible que la différence de méridiens qui résulte de la route estimée de CARTERET, au bout de cinq jours, fût affectée d'une erreur égale à cette quantité. En conséquence, nous avons déduit la longitude des îles Stephens de celle des îles Freewill, dont le capitaine MEARS a déterminé la position en 1788 par des distances de la lune au soleil; et nous avons fait usage de la différence de méridiens qui provient de la route que CARTERET a faite en partant des îles Stephens pour se rendre aux îles Freewill. Ce trajet n'avoit duré que vingt-quatre heures; et cette différence de méridiens, qui n'est que de 48′, doit être plus exacte que la précédente. Ainsi M. BEAUTEMPS-BEAUPRÉ a placé sur la carte générale de

1793.
JUILLET.

[a] *Voyez* tom. I.er, pag. 146.

1793. JUILLET. notre voyage, les îles Freewill par 134° 40′, et les îles Stephens par 135° 28′ de longitude à l'orient de Paris.

On trouve sur quelques cartes Angloises, au Nord du havre de Dori et sur le parallèle des îles Freewill, un autre groupe d'îles appelé *îles Saint-David :* elles sont indiquées sur ces mêmes cartes, comme ayant été découvertes en 1761 par le vaisseau de la compagnie Angloise *le Warwick*, qui, dit-on, en eut connoissance lorsqu'il se trouvoit à quatre-vingt-quatre milles dans l'Est des dernières terres de la Nouvelle-Guinée, qu'il venoit de perdre de vue. Mais comme le capitaine MEARS, venant des îles d'Aiou et faisant route à l'Est, sans s'écarter de plus de deux lieues au Nord ou au Sud du parallèle de ces deux groupes d'îles, n'avoit rencontré qu'un seul groupe, il est très-vraisemblable que les îles Saint-David du vaisseau *le Warwick* sont les mêmes que les îles Freewill de CARTERET. Cette identité acquiert un nouveau degré de probabilité, d'après ce qui est dit dans le Voyage de CARTERET, que les naturels des îles Freewill, avec lesquels il communiqua en 1767, lui firent très-bien comprendre qu'un vaisseau avoit abordé leurs îles pour y prendre des rafraîchissemens : l'époque du passage de CARTERET n'ayant eu lieu que six ans après celle du passage du *Warwick*, il est à présumer que c'est de ce vaisseau que les naturels ont voulu parler.

AOÛT. Du 1.er au 10. Dans la matinée du 1.er août, on vit dans le Sud-Ouest les terres élevées de la partie occidentale de l'île Schouten. Nous fûmes contrariés jusqu'au 4 par des vents de Nord-

Ouest variables au Sud-Ouest, et nous ne pûmes avoir connoissance de l'île de la Providence que le 3. Cette île ne fut dépassée que lorsque les vents nous eurent permis de faire route à l'Ouest. Le 5, nous parvînmes à l'ouverture de la baie du Geelwinck, où nous éprouvâmes, comme l'année précédente, des courans qui nous portèrent au Nord, de près de sept lieues en vingt-quatre heures. Leur action se fit encore sentir au large de la côte de la Nouvelle-Guinée, que nous prolongeâmes à huit ou neuf lieues de distance. Le 10 août un peu après midi, on releva les îles Mispalu, pour lier les opérations de cette année à celles de 1792.

1793. Août.

Le 11 à midi, on distingua les sommets des montagnes de l'île Waigiou, qui s'étendoient du Sud 40° Ouest au Sud 75° Ouest. La latitude observée nous plaçoit de 15′ au Nord de l'estime, et nous dirigeâmes la route au Sud-Ouest pour nous soutenir contre les courans; mais les vents furent si foibles, que le 12, à la pointe du jour, on releva à l'Ouest 18° Nord la plus méridionale des îles d'Aiou, appelée *Aiou-baba* par le capitaine Forest : les autres îles ne pouvoient être aperçues que du haut des mâts; mais on voyoit distinctement les terres de Waigiou dans le Sud. Le temps fut couvert tout le jour; il tomba de la pluie, et l'on ne put pas observer la hauteur méridienne du soleil. 11. 12.

La journée du 13 fut employée à lutter contre les courans, avec des vents très-foibles, variables de l'Est-Sud-Est au Sud-Sud-Ouest; nous tâchâmes de nous rapprocher de la côte septentrionale de Waigiou. Notre position devenoit 13.

1793. Août. tous les jours plus critique : les vents contraires avoient prolongé notre traversée ; et nos provisions, altérées par les chaleurs excessives de la zone torride, ne pouvoient procurer qu'une très-mauvaise nourriture aux malades, dont le nombre s'étoit accru pendant les temps pluvieux que nous n'avions cessé d'éprouver depuis près d'un mois. On comptoit trente scorbutiques à bord de l'Espérance : il y en avoit un peu moins à bord de la Recherche ; mais cette frégate venoit de perdre son boulanger : plusieurs de ceux qui étoient attaqués du scorbut, se trouvoient très-mal, et leur état exigeoit que nous pussions les mettre à terre pour les sauver du danger. M. d'Auribeau, jugeant, d'après les renseignemens donnés par le capitaine Forest, que nous ne trouverions pas au mouillage de l'île Rawak de grandes ressources, et prévoyant que nous n'y pourrions subvenir à nos besoins les plus pressans, envoya visiter la côte pour chercher un autre mouillage.

Nous étions encore à quatre ou cinq lieues de terre, lorsque M. le Grand partit dans un canot de l'Espérance pour cette mission. Il trouva un mouillage à environ trois ou quatre lieues dans l'Est de l'île Rawak ; l'entrée en étoit formée par deux chaînes de ressifs, et pouvoit avoir un mille de largeur. Il n'y avoit pas moins de quarante brasses d'eau sur un fond de sable fin, depuis cette entrée jusqu'à plusieurs encablures en dedans de la passe. De ce point, qui fut le terme des recherches de M. le Grand, on avoit aperçu à l'Est un espace de mer assez étendu, dans lequel

on pouvoit espérer qu'il y auroit un bon mouillage. Les montagnes de l'intérieur de l'île, qui dans cette partie de la côte sont assez élevées, donnèrent à présumer que nous trouverions facilement à y faire de l'eau. On aperçut quelques habitations parmi les cocotiers qui bordent le rivage, et l'on vit sur la plage un assez grand nombre de naturels; ce qui confirma nos espérances de nous y procurer des rafraîchissemens. 1793. AOÛT.

Le 14 au jour, nous étions à environ deux lieues de terre, et nous vîmes l'île Manouaran dans l'Ouest 9° Nord; on distinguoit la passe visitée la veille par M. LE GRAND, et l'on fut à portée de reconnoître que c'étoit l'extrémité orientale d'un canal formé par une île de peu d'étendue. Les vents furent si foibles pendant deux jours, qu'ils nous empêchèrent de donner dans ce canal; nous parvînmes près de l'entrée à plusieurs reprises, mais nous fûmes toujours repoussés par les vents contraires. Enfin voyant que nous perdions un temps précieux sans pouvoir gagner le mouillage, le 15, un peu avant midi, on prit le parti de tourner la petite île par le Nord, et d'aller visiter l'entrée occidentale du canal qui la sépare de la grande terre. 14. 15.

A une heure après midi, faisant route à l'Ouest pour ranger l'île de très-près, nous aperçûmes des hauts-fonds de l'avant; aussitôt on mit le cap au Nord, et la sonde rapporta plusieurs fois cinq brasses d'eau sur un fond de roche: on fut obligé de revenir jusqu'au Nord-Est pour s'écarter de ces fonds dangereux. Quelque temps après, croyant que nous étions parvenus dans le Nord de tous les dangers, on gouverna de nouveau

1793. Août.

à l'Ouest; mais les hauts-fonds ayant reparu, nous fûmes encore obligés de nous en éloigner. La sonde rapporta, comme la première fois, cinq brasses d'eau sur un fond de roche. Des canots furent mis à la mer, pour sonder en avant des frégates; et nous tournâmes par le Nord ces hauts-fonds, qui nous parurent cerner l'île de toutes parts. Lorsque nous nous trouvâmes vis-à-vis de l'extrémité occidentale du canal, les vents vinrent du Sud au Sud-Sud-Ouest; nous prolongeâmes la bordée de l'Ouest. Enfin, à près de cinq heures, nous mouillâmes par vingt-huit brasses d'eau sur un fond de sable fin, à environ quatre milles et demi dans le Nord-Ouest $\frac{1}{4}$ Ouest de la pointe de Waigiou qui forme l'entrée du canal.

Nous vîmes pendant la soirée plusieurs pirogues qui se dirigèrent vers nous: elles se tinrent quelque temps à une assez grande distance des frégates; cependant une d'entre elles accosta l'Espérance. Un vieillard, revêtu d'une espèce de camisole d'indienne, et que son turban nous fit croire Mahométan, monta à bord de cette frégate. Il paroît, d'après ce qu'il nous dit, que ces insulaires redoutent l'approche des vaisseaux Hollandois, et qu'ils n'étoient venus dans leurs pirogues que pour nous reconnoître et savoir à quelle nation nous appartenions. En effet, rien ne put nous faire penser qu'ils eussent été attirés près de nous par des vues de commerce; car ils n'avoient que des lances, des arcs et des flèches. Plusieurs personnes de l'équipage savoient un peu de malais, et nous pûmes prendre des renseignemens sur les divers mouillages de la côte de Waigiou. Le vieillard

dont je viens de parler, nous apprit que des bâtimens Chinois et Anglois avoient mouillé près de l'île Rawak; mais il ajouta que ce mouillage étoit mauvais. Il nous dit que nous serions bien à l'abri dans le canal de l'île que nous avions tournée par le Nord ce même jour, et qu'il appela l'*île Boni*. Il nous fit connoître qu'il étoit un des chefs du pays, et nous apprit que le chef supérieur faisoit sa résidence dans l'intérieur de l'île. Après nous avoir assuré que nous trouverions à ce mouillage des volailles, des cochons, des tortues, &c. il offrit un oiseau du paradis à M. d'Auribeau, qui l'accepta et lui fit des présens d'une plus grande valeur. 1793. Août.

Le 18 août, aussitôt après que les frégates eurent pris le mouillage dans le havre de Boni, on transporta les malades sur le rivage. Nous fûmes à portée de remarquer la révolution subite qui s'opère chez les scorbutiques dès qu'ils ont mis pied à terre. Ceux que nous y avions envoyés, n'y avoient pas été plus d'une demi-heure qu'ils éprouvèrent dans les parties inférieures un gonflement semblable à celui qui a lieu dans l'hydropisie : l'enflure se manifesta d'abord dans les parties naturelles et dans les cuisses; ensuite elle descendit dans les jambes, qui devinrent monstrueuses. Cet accident les effraya; mais le chirurgien-major parvint facilement à les rassurer. Ces hommes étoient dans un tel état de foiblesse en arrivant à terre, qu'ils demeurèrent assis sur le rivage tout le temps qu'on les y laissa; mais, au bout de six heures, et en se levant pour se rembarquer, ils sentirent que leurs forces commençoient à revenir, et marchèrent avec 18.

1793. Août. beaucoup d'aisance pour se rendre au canot qui étoit venu les chercher. Vingt-quatre heures après, l'enflure étoit dissipée, et ils se trouvèrent entièrement soulagés.

20. Le 20 août, M. d'Auribeau, devenu chef de l'expédition par la mort de M. Dentrecasteaux, prit le commandement de la Recherche, et je quittai cette frégate pour commander l'Espérance. Le temps que nous fûmes obligés de passer dans ce havre, fut employé à faire aux deux bâtimens les réparations les plus urgentes. Nous fîmes notre eau dans une rivière où nos canots pouvoient entrer; mais elle étoit assez éloignée du mouillage : l'on ne pouvoit remplir les barriques que de basse mer, et les embarcations ne faisoient qu'un seul voyage par jour. Notre provision d'eau et de bois fut cependant complétée le 27 août, époque à laquelle nous nous trouvâmes prêts à mettre à la voile.

Malgré les pluies que nous essuyâmes dans cette relâche, et qui durèrent quelquefois plus de vingt-quatre heures, nos malades se sont assez promptement rétablis. Il paroît que quelques beaux jours et une nourriture saine ont suffi, sinon pour guérir entièrement nos scorbutiques, du moins pour les mettre en état de tenir la mer pendant un court espace de temps. Les équipages des canots qui alloient faire notre eau, ainsi que les détachemens que l'on envoyoit pour couper du bois, eurent souvent la pluie sur le corps pendant tout le temps que duroient ces diverses opérations ; mais ils n'ont pas paru avoir souffert de l'influence d'un climat qui sembloit devoir être aussi mal-sain : tant il est vrai que le plus

court

court séjour à terre, et quelques rafraîchissemens, sont les moyens les plus puissans pour rétablir, après les plus longues navigations, la santé des équipages. Il est cependant à remarquer que, dans l'état de foiblesse physique où étoient les nôtres, toutes les maladies accidentelles annonçoient que les fibres et les nerfs avoient acquis un très-grand degré d'irritabilité. Avant notre arrivée à Boni, et pendant le séjour que nous y fîmes, plusieurs personnes des deux frégates avoient eu des coliques très-violentes, des crampes, ou des crispations de nerfs plus ou moins fortes. 1793. Août.

La grande quantité de pirogues qui étoient venues pour nous reconnoître ou nous visiter avant que nous fussions entrés dans le havre, nous avoit fait espérer que le nombre en augmenteroit lorsque nous aurions atteint le mouillage. Mais nous fûmes trompés dans notre attente; et pendant les deux premiers jours de notre relâche, nous n'en vîmes pas plus de trois ou quatre par jour. Elles nous apportèrent une petite quantité de poissons, quelques tortues, et des ignames: nous donnâmes en échange des morceaux d'étoffes et des barres de fer. Après avoir prélevé sur ces provisions la quantité qui étoit nécessaire pour nos malades, l'on put faire des distributions à une partie des équipages. Les jours suivans, nous commerçâmes assez régulièrement avec une douzaine de pirogues, qui nous fournirent du poisson, des tortues et des ignames pour notre consommation journalière; nous emportâmes même assez de tortues pour en donner un repas aux deux équipages pendant sept jours.

1793. Août.

Il est en général difficile de débarquer sur toutes les côtes qui bordent le havre de Boni; les canots sont obligés de s'arrêter à une assez grande distance du rivage, et l'on doit marcher dans l'eau jusqu'à mi-jambe pour arriver à terre. La plage se prolonge sous l'eau encore plus loin du rivage occidental de l'île Boni, que de la côte de Waigiou. On a cependant mis pied à terre sur cette petite île, où l'on n'a trouvé que quelques pêcheurs, et de misérables huttes, près desquelles on n'a rencontré qu'un petit nombre de vieilles femmes. Cette île est assez boisée; mais le sol en est sablonneux. Le terrain de la côte de Waigiou est plus élevé, et très-inégal; il est recouvert d'une immense forêt, qui s'étend jusqu'au rivage, et offre une promenade très-agréable, même pendant les plus grandes chaleurs du jour. On trouve presque par-tout des arbres touffus, qui croissent près les uns des autres et s'élèvent à une très-grande hauteur. MM. les naturalistes s'enfoncèrent dans cette forêt, peu embarrassée de broussailles, et peuplée d'une multitude d'oiseaux : ils ont enrichi leur collection d'un grand nombre d'espèces curieuses. On y a tué un cacatoa noir, et un oiseau du paradis femelle : la queue de celui-ci, ainsi que celle de la femelle du paon, n'est pas d'un aussi beau plumage que la queue du mâle; mais on a remarqué que les couleurs de la tête étoient beaucoup plus vives.

On ne rencontra, dans toutes ces excursions, qu'un très-petit nombre de naturels. Il paroît que les bords de la mer sont peu habités, quoique susceptibles, par leur

fertilité, de nourrir une population nombreuse. On n'y vit que très-peu de cases, dont la plupart étoient désertes. Les plus voisines de l'endroit où l'on avoit fait les observations astronomiques, paroissoient n'avoir été abandonnées que depuis très-peu de temps; car on trouva, à une petite distance, des tombeaux dont la terre avoit été remuée récemment, et qui étoient encore ornés de feuillage et de petites bandes de papier de différentes couleurs. Il semble que ce peuple se tient toujours sur ses gardes, et redoute toute communication avec les étrangers; les habitans des bords de la mer se retirent dans l'intérieur du pays, à l'approche des vaisseaux qui paroissent sur la côte. Cette méfiance dont ils ont contracté l'habitude, explique pourquoi ils se tinrent éloignés de nous pendant les premiers jours de notre relâche. Le nombre des pirogues qui nous apportèrent ensuite des provisions, n'augmenta sans doute que lorsque nos intentions leur furent bien connues. Au reste, le caractère ombrageux des habitans de Waigiou peut être attribué à ce qu'ils sont continuellement en guerre avec leurs voisins. Tous les esclaves que les Hollandois emploient dans leurs différens établissemens, viennent des îles situées à l'Est de Sumatra et de Java; et les peuples qui habitent ces îles, se font la guerre entre eux, et ont coutume de s'attaquer à l'improviste, pour faire des prisonniers qu'ils vendent ensuite aux Hollandois.

1793. Août.

D'après le récit du capitaine Forest, on peut conjecturer qu'il n'a pas trouvé dans les autres parties de la côte septentrionale de Waigiou, plus d'habitans que nous n'en

1793. Août. avons vu au havre de Boni : cependant je pense, ainsi que lui, qu'il doit y avoir par mer une communication non interrompue entre les diverses parties de l'île. Les habitans des côtes voisines de Boni, ont sans doute dû faire un grand nombre de voyages aux îles d'Aiou pour en rapporter la quantité de tortues qu'ils nous ont fournie. Cette opinion semble aussi confirmée par la visite que nous reçûmes du chef principal de Rawak, la veille de notre départ.

Ce chef, qui paroissoit se faire distinguer des autres habitans par des manières plus aisées, nous donna un exemple frappant de cette méfiance dont nous avons parlé. Il étoit allé à bord de LA RECHERCHE, où il fut très-bien accueilli, et comblé de présens, quoiqu'il n'eût apporté avec lui que des choses de peu de valeur. Il vint ensuite à bord de L'ESPÉRANCE; je le traitai très-amicalement, et il y resta jusqu'au coucher du soleil sans témoigner la moindre crainte. Alors on commença à désaffourcher la frégate : dès qu'il s'aperçut que l'on viroit au cabestan, il fut saisi d'une si grande frayeur, qu'il se précipita dans la mer par un des sabords de la batterie, et ne se donna pas le temps de regagner les gens de sa pirogue; ceux-ci avertis par les cris perçans qu'il poussoit, s'éloignèrent à l'instant de nous : il ne put les rejoindre qu'à quelque distance au large. Depuis, nous n'en avons plus entendu parler.

Le plan du canal de Boni, appelé *Boni-Soïnè* par les habitans du pays, et que nous nommons *havre de Boni*, a été levé par M. BEAUTEMPS-BEAUPRÉ. La partie de ce canal

qui se dirige au Nord, et dans laquelle les frégates étoient restées à l'ancre, est mise à l'abri des vents du large par l'île Boni et par les ressifs qui s'étendent au Nord-Ouest de cette île; mais les endroits où le fond est de bonne qualité, ont si peu d'étendue, qu'il est indispensable de sonder continuellement en allant prendre le mouillage, et de se tenir prêt à laisser tomber l'ancre aussitôt que la sonde indique un fond sur lequel on peut mouiller. La nature du fond varie à tel point que la première ancre ayant été mouillée sur un fond de sable, nous fûmes forcés de porter l'ancre d'affourche sur du gros gravier, mêlé de coquillage : nous ne pûmes trouver dans les environs un fond de meilleure qualité; et même à une très-petite distance on trouva des fonds de corail : aussi crûmes-nous devoir amarrer les frégates avec des chaînes, pour ménager nos câbles. Des bâtimens qui voudroient se mettre à l'abri du mauvais temps, devroient se retirer dans un bassin situé à la côte de Waigiou, et près de l'extrémité orientale du canal. Ce bassin est formé par le prolongement des ressifs de la côte, qui viennent entourer la petite île appelée *Bombé-Dari* par les habitans du pays; il peut avoir deux milles de longueur, et trois quarts de mille dans sa plus grande largeur. La passe qui y conduit, se trouve entre la côte et la petite île, et n'a pas plus de deux encablures de large. On trouve en dedans de cette passe, neuf, dix et onze brasses d'eau, sur un fond de vase et de sable fin; mais il ne faut pas s'avancer à plus de trois quarts de mille, parce qu'on trouveroit des fonds de corail au-delà.

1793. Août.

1793. AOÛT.

Nous n'avons pu observer les marées que très-imparfaitement; cependant on a remarqué que la mer étoit pleine à environ cinq heures les jours de la nouvelle et de la pleine lune : elle monte alors de cinq ou six pieds, et la vîtesse du courant est à-peu-près d'un demi-mille à l'heure.

Nous n'eûmes que fort peu de jours favorables pour faire des observations astronomiques. Cependant on a observé des angles horaires, pour vérifier les variations diurnes de nos montres. La latitude du lieu où ces angles horaires ont été observés, est de 0° 2′ 30″ australe; elle a été conclue de hauteurs prises près du méridien, à bord de LA RECHERCHE, par M. PIERSON. La longitude est de 128° 41′ 44″ orientale; elle a été déduite de la longitude du port de Cajeli *ou* Cayeli [a] de l'île Bourou, et de la différence de méridiens entre ce port et le havre de Boni, obtenue par la montre n.° 10, qui, depuis notre arrivée à l'île de Waigiou, a été employée à mesurer les différences en longitude qui ont servi de base aux cartes.

[a] Les Hollandois écrivent *Cajeli* et prononcent *Caïeli;* les Anglois écrivent *Cayeli* et le prononcent comme les Hollandois. Le nom de l'île *Bourou* s'écrit aussi *Bouro;* mais l'orthographe que nous avons adoptée dans ce volume est préférable, parce qu'elle est plus conforme à la prononciation.

CHAPITRE XXI.

Départ du havre de Boni, île Waigiou, le 27 Août 1793. — Relâche à Cajeli, port de l'île Bourou, du 3 au 25 Septembre 1793. — Réflexions générales sur les mœurs des habitans de l'île Bourou.

LE 27, M. D'AURIBEAU me fit prier, dans la matinée, d'aller à bord de LA RECHERCHE, et je m'y rendis sur-le-champ. Il me dit que sa santé, qui avoit été très-mauvaise depuis plusieurs jours, le mettoit dans l'impossibilité de diriger la navigation des deux frégates, et d'y apporter les soins et l'assiduité qu'exigeoit leur sûreté. Il me donna l'ordre de m'en charger, jusqu'à ce qu'il fût assez rétabli pour s'occuper par lui-même de tous les détails relatifs au service. Dès que je fus de retour à bord de L'ESPÉRANCE, les frégates mirent sous voile. Lorsque nous fûmes en dehors des brisans qui forment la passe, je fis mettre le cap au Nord-Ouest $\frac{1}{4}$ Ouest, pour aller prendre connoissance d'un banc que nous avions aperçu en louvoyant pour entrer dans le havre de Boni, mais dont alors la position et les limites n'avoient pu être bien déterminées : nous eûmes connoissance de ce banc un peu avant midi, et nous le tournâmes par l'Est et le Nord. Il est à environ deux lieues un tiers dans le Nord-Ouest de la pointe du canal de Boni qu'on laisse à

1793. AOÛT. 27.

1793. Août. bâbord en sortant. Nous prolongeâmes ensuite la côte septentrionale de Waigiou, en faisant route à l'Ouest avec des vents de Sud et de Sud-Sud-Est. Nous continuâmes la même route pendant la nuit, par un beau clair de lune, jusqu'à ce que nous eûmes connoissance de l'île Pulo-Éen. Alors on prit les amures à tribord, et l'on courut de petites bordées.

28. Nous étions, le 28 au jour, entre la côte occidentale de Waigiou et les petites îles qui sont dans le Nord-Ouest de cette côte. Il se présentoit alors deux passages pour entrer dans les Moluques, l'un au Nord de Pulo-Ruïb, et l'autre près de l'extrémité de Waigiou; M. DE BOUGAINVILLE a nommé celui-ci *Passage des François.* Le premier avoit l'inconvénient de nous obliger de faire route à l'Ouest et de nous porter trop sous le vent; en conséquence nous préférâmes le second, quoiqu'il se présentât dans le lit du vent, qui souffloit du Sud-Sud-Est bon frais. L'expérience du navigateur François qui nous servoit de guide, nous avoit appris que dans ce canal les courans portent au Sud avec une grande vîtesse; et nous devions espérer d'en sortir avant la fin du jour. Nous n'eûmes pas lieu de nous repentir d'avoir pris ce dernier parti; car, à midi, nous trouvant à l'endroit le plus étroit du canal, nous y éprouvâmes des courans si rapides, que nous pûmes doubler au vent les dernières îles avant le coucher du soleil. Nous traversâmes en louvoyant plusieurs raz de marée, au milieu desquels la mer étoit si agitée qu'on auroit pu craindre d'y rencontrer quelques dangers; mais nous

nous n'atteignîmes jamais le fond avec une ligne de trente brasses. 1793. Août.

Lorsque nous fûmes parvenus au vent de toutes les îles, nous continuâmes la bordée de l'Ouest : à cinq heures et demie, LA RECHERCHE nous avertit, par un signal, de changer de route; on sonda aussitôt, et on trouva vingt-cinq brasses d'eau sur un fond de corail : cette frégate, qui étoit à deux encablures au vent, signala six brasses. Nous carguâmes aussitôt les basses voiles, et nous fîmes route sous les huniers en sondant continuellement. Le brassiage diminua peu-à-peu de vingt-cinq à dix-neuf brasses, sur des fonds de roche; ensuite on fila une ligne de quarante-cinq brasses sans trouver fond. Nous continuâmes notre route avec peu de voiles; et nous sondâmes de quart d'heure en quart d'heure, jusqu'à huit heures du soir. Enfin, voyant que nous n'avions jamais trouvé le fond à soixante brasses, nous augmentâmes de voiles, pour nous trouver le lendemain à vue des îles Geby et Gagi.

Au moment où le jour avoit commencé de paroître et où nous nous disposions à entrer dans le détroit, on avoit aperçu des pavillons au grand mât de LA RECHERCHE. Lorsqu'il fut possible de distinguer les objets, on reconnut que cette frégate demandoit le chirurgien-major de L'ESPÉRANCE. L'état dans lequel j'avois laissé M. D'AURIBEAU la veille, me fit craindre qu'il ne lui fût arrivé quelque accident pendant la nuit. Je fis mettre sur-le-champ un canot à la mer; et M. JOANET, chirurgien de L'ESPÉRANCE,

1793. Août. se rendit à bord de LA RECHERCHE, accompagné d'un officier, qui, à son retour, nous apprit que M. D'AURIBEAU avoit eu pendant toute la nuit des convulsions très-fortes, et que l'on avoit craint à chaque instant de le voir succomber aux secousses terribles qu'il avoit éprouvées. Ces mouvemens convulsifs commencèrent à se calmer dans la soirée; mais il étoit resté sans connoissance : les gens de l'art nous firent prévoir que l'état périlleux dans lequel il se trouvoit, n'étoit que le commencement d'une maladie très-grave, dont les suites devoient être encore plus dangereuses.

Pendant la journée, nous fixâmes les positions de cette multitude de petites îles et de rochers qui sont près de l'extrémité de Waigiou; la carte de M. BEAUTEMPS-BEAUPRÉ les fera connoître en détail. Nous nous contentons de donner ici la position de la pointe la plus méridionale de l'île Ruib, qui, par son étendue et par son élévation, est la plus remarquable de toutes: elle se trouve par 0° 4′ 35″ de latitude australe, et par 127° 45′ de longitude orientale.

29. Nous passâmes, dans la matinée du 29 août, entre l'île Geby et l'île Gagi. La pointe la plus méridionale de l'île Geby a été placée par 0° 9′ 45″ de latitude australe, et par 127° 3′ 10″ de longitude orientale. Ces deux îles sont à environ neuf lieues de distance l'une de l'autre.

30. Nous eûmes connoissance des îles Boo le lendemain à la pointe du jour; et nous les relevâmes du haut des mâts au Sud-Sud-Est. Les vents nous permirent de gouverner

au Sud-Ouest; et à dix heures on aperçut l'île Pisang, qui nous offroit l'aspect d'un pic isolé d'une médiocre hauteur; mais à midi, les vents ayant passé au Sud, nous prîmes la bordée de l'Est, qui nous conduisit à environ deux lieues deux tiers dans le Nord-Ouest de la plus grande des îles Boo. La latitude de la pointe Nord-Ouest de cette île est de 1° 7′ 20″ australe; sa longitude est de 126° 46′ 50″, d'après la montre n.° 10. 1793. Août.

Le 31 août vers midi, nous étions dans l'Est de l'île Pisang. La partie la plus élevée de cette île est par 1° 22′ 30″ de latitude australe, et par 126° 24′ de longitude orientale. On vit les îles Lawn, peu de temps après avoir doublé l'île Pisang; elles se présentèrent sous l'aspect de collines d'une médiocre élévation, qui s'abaissoient en pente douce depuis leurs sommets jusqu'au bord de la mer. L'île Kakek et l'île Gasses parurent ensuite; on vit, à tribord de l'île Kakek, un îlot, qui étoit un peu plus loin de nous que cette île. 31.

Nous nous trouvions, au coucher du soleil, à-peu-près sur le parallèle de la partie méridionale de l'île Oubi; et nous pouvions courir grand largue, pour nous rendre à l'entrée du détroit de Boutoun: mais comme je ne croyois pas trouver de grandes ressources dans ce détroit, je pris le parti d'aller relâcher à Cajeli, port de l'île Bourou. La santé de nos équipages, qui, à la vérité, s'étoit beaucoup améliorée pendant notre relâche à Boni, n'étoit pas encore assez raffermie pour risquer de nous rendre directement à Sourabaya: d'ailleurs la maladie de M. d'Auribeau, qu'on

1793. avoit reconnue pour une fièvre maligne nerveuse, l'avoit mis
AOÛT. dans un état auquel rien ne pouvoit être plus contraire que de rester encore long-temps en mer. Je me crus assez autorisé, par ces raisons, à faire route pour la rade de Cajeli, dont nous n'étions pas à plus de vingt lieues, et où nous pouvions espérer de mouiller au bout de deux jours.

SEPTEMBRE. 1.er Les vents passèrent à l'Est-Sud-Est dans la nuit du 31 août au 1.er septembre : nous fîmes route au Sud; et, dans la matinée, on eut connoissance des terres de la partie
2. occidentale de l'île Céram. Le 2, à la pointe du jour, on vit dans le Sud les îles Bonao, Kelang et Manipa. Nous eûmes, toute la journée, du calme, et des vents foibles de l'Ouest, à l'aide desquels nous avançâmes un peu dans le Sud-Sud-Est, afin de nous trouver au vent de la rade de Cajeli à l'instant où les vents de Sud-Est commenceroient à souffler.

3. Le 3, avant le lever du soleil, on releva les îles Kelang et Manipa, dont nous avions déterminé la position en 1792. Ces relèvemens, comparés à ceux de la veille, nous firent connoître que nous avions été portés dans le Sud par des courans assez violens. Il paroît que le mouvement des eaux est presque aussi rapide au milieu du canal qu'à une petite distance de la côte de Céram; car nous remarquâmes un aussi grand nombre de raz de marée au large des îles Kelang et Manipa, que dans les canaux étroits où nous avions passé l'année précédente.

A onze heures et demie, étant très-près de la pointe

Rouba, que nous allions doubler pour entrer dans la rade de Cajeli, les vigies crièrent que l'on voyoit un haut-fond de l'avant : je fis prendre les amures à tribord, quoique ce parage fût déjà connu; et nous vînmes en travers, le cap au large, afin de mettre nos embarcations à la mer, et d'envoyer sonder dans la partie où l'on avoit cru apercevoir des dangers. Je profitai de cette circonstance pour charger M. DE TROBRIAND, lieutenant de vaisseau, d'aller dans le grand canot annoncer notre arrivée au chef de l'établissement de Bourou. Le petit canot, aux ordres de M. DE BOYNES, alla sonder près de terre, où, comme je m'y étois attendu, il ne rencontra aucun danger et ne trouva pas même de fond. Alors nous continuâmes notre route; et M. DE BOYNES alla placer son canot à environ un mille du rivage, où il mouilla par six brasses d'eau sur les accores du banc dont parle M. DE BOUGAINVILLE, et qui est le seul danger que l'on puisse rencontrer près de la côte qu'on laisse à bâbord en entrant dans la rade de Cajeli. Lorsque nous eûmes dépassé ce banc, nous fîmes route sur le mât de pavillon du fort.

1793. Septembre.

Un peu avant que nous eussions atteint le mouillage, un sergent de la garnison de Bourou m'apporta une lettre du chef de cet établissement. Elle étoit écrite en hollandois; et comme personne à bord ne parloit cette langue, il nous fut impossible d'en savoir le contenu. Cependant, à l'aide du peu de malais que nous avions appris pendant notre séjour à Amboine, le porteur de cette lettre parvint à nous faire comprendre que ce chef, auquel on donne dans le pays le

1793. Septembre. nom de *résident*, prioit le commandant des frégates de tirer deux coups de canon si les bâtimens appartenoient à la France. M. de Trobriand arriva à terre presque à l'instant où nous fîmes ce signal; et il fut à portée de donner en même temps au résident tous les autres renseignemens qu'il pouvoit desirer. Cet officier revint à bord avant que nous eussions laissé tomber l'ancre. Il me dit que le résident, à qui il avoit fait connoître notre position et nos besoins, l'avoit chargé de nous faire toute espèce d'offre de service.

Nous mouillâmes, à près de deux heures, par dix-neuf brasses d'eau sur un fond de vase, dans le Nord-Est du bâton de pavillon du fort, et à deux encablures du rivage. Des pirogues nous apportèrent, bientôt après, du poisson, des fruits et des ignames, de la part du résident; dans la soirée, il nous envoya un bœuf, que nous avions vu tuer à coups de fusil, au milieu d'un troupeau assez nombreux qui paissoit sur le rivage.

Autant nous avions eu de plaisir, au commencement de la campagne, à contempler dans des pays nouveaux les beautés de la nature sauvage, autant nous en eûmes à retrouver une terre cultivée et des hommes civilisés. Les mêmes beautés de la nature brute, qui nous avoient d'abord transportés, ne nous frappoient plus que par leur triste monotonie : nous n'éprouvions que du dégoût à rencontrer des déserts pareils à ceux de la Nouvelle-Hollande. Le sentiment de curiosité qui avoit excité en nous le desir de visiter les peuples sauvages et de connoître leurs mœurs,

étoit entièrement éteint. Ces hommes si voisins de l'état de nature, et sur la simplicité desquels nous avions eu des idées exagérées, ne nous inspiroient que des sentimens pénibles : nous avions vu plusieurs d'entre eux se livrer aux excès de barbarie les plus révoltans ; et tous étoient encore plus corrompus que les peuples civilisés. Nos yeux, fatigués depuis long-temps du spectacle de côtes arides et désertes, se reposoient avec une douce satisfaction sur un pays fertile qui nous rappeloit nos anciennes habitudes ; et notre ame, jadis accablée du poids de ses réflexions sur le sort de ces peuples féroces, s'épanouissoit à l'aspect du bourg de Cajeli, de ses mosquées, de ses maisons, assez nombreuses pour former une espèce de cité. Nous ne faisions plus de vœux que pour nous rapprocher de notre patrie ; à cet éloignement de notre terre natale, tout Européen devenoit un compatriote : tout François eût été de notre famille. 1793. Septembre.

Le 4, j'allai, accompagné de tous les officiers, faire une visite au chef de l'établissement ; on nous conduisit dans une grande allée d'arbres plantés irrégulièrement, et qui aboutit à une maison assez grande, bâtie en bois, où il fait sa demeure. Cette habitation, meublée avec une grande simplicité, nous parut plus agréable que le plus beau palais. Le résident de Bourou, *Henry* COMMENS, nous y reçut avec cordialité ; ce qui ne contribua pas peu à nous faire goûter les agrémens de ce séjour : il s'occupa de fournir à tous nos besoins, avec un empressement qui établit entre 4.

1793. Septembre. nous une grande intimité. Il nous promit de faire tuer tous les jours un des bœufs du troupeau de la compagnie, et d'envoyer à bord des frégates tous les rafraîchissemens que le pays pourroit fournir. Il fit préparer un appartement dans sa maison pour M. d'Auribeau, et voulut bien donner un logement à MM. les astronomes; un pied-à-terre fut réservé pour MM. les naturalistes, afin qu'ils pussent faire des promenades dans l'île toutes les fois qu'ils le jugeroient à propos. On destina pour nos malades une des plus grandes maisons qui se trouvoient aux environs du fort.

5. Le lendemain, on conduisit à terre M. d'Auribeau, qui étoit encore très-malade, mais cependant hors de danger; il fut reçu par le résident et la garnison du fort, qui l'escorta jusqu'à son logement. Dans la même journée, nous eûmes le temps de former nos établissemens et d'y transporter nos malades.

Des nègres obligés de faire le service de la compagnie par corvée, nous apportèrent notre provision d'eau : ils avoient aussi reçu l'ordre de couper le bois dont nous avions besoin, et de le déposer sur le bord de la mer, où nos chaloupes allèrent le prendre.

L'île de Bourou seroit susceptible d'alimenter un commerce considérable d'épiceries, si la compagnie Hollandoise n'avoit pas jugé à propos de réserver la culture de ces aromates aux seuls établissemens d'Amboine et de Banda, et aux petites îles qui les avoisinent. Mais le sol de Bourou est si propre à la reproduction des arbres qui les portent, que la compagnie est

est obligée de nommer, tous les deux ans, une commission pour arracher les jeunes plants de giroflier et de muscadier, qui croissent encore, malgré le soin que l'on prend de les détruire. Dans son état actuel, cette île n'est d'aucun rapport; et il semble que l'on n'y ait formé d'établissement que pour empêcher les autres nations de l'Europe de s'en emparer, et de prendre part au riche commerce dont les Hollandois se sont attribué le monopole. En effet, la compagnie Hollandoise a senti, dans ces derniers temps, l'intérêt qu'elle avoit à conserver la possession de l'île Bourou, et y a fait construire un fort. M. de Bougainville, en 1768, n'avoit trouvé à Cajeli qu'un retranchement entouré de palissades. Nous y avons vu, en 1793, un carré fortifié, construit en pierres de taille et flanqué de quatre demi-bastions. Ce fort étoit armé de seize canons de petit calibre, et de deux pièces de vingt-quatre, battant sur la rade. La garnison étoit d'environ cent hommes, et en grande partie composée de nègres enrôlés au service de la compagnie. Il n'y avoit d'Européens à Bourou que le résident, un sergent qui commandoit la garnison, et quelques soldats.

1793. Septembre.

Les habitans du bourg de Cajeli, connus sous le nom général de *Maures*, sont les descendans des peuples qui ont porté la religion mahométane dans les Indes; et ils la professent encore. Les plus aisés font le commerce avec le peu de bâtimens Hollandois et Chinois qui viennent mouiller dans la rade. Ils en achètent du riz pour leur subsistance, des toiles et un petit nombre d'autres objets qui se consomment

1793. Septembre.

dans l'île. Le reste de ces Maures est très-pauvre et mène une vie peu laborieuse : ils se nourrissent de sagou qu'ils savent préparer de différentes manières, de poissons que la pêche leur fournit en abondance, et des fruits que la terre produit presque sans culture.

Le bourg de Cajeli est bâti sur le bord de la mer, dans une grande plaine marécageuse, bornée par de hautes montagnes que l'on voit s'élever en amphithéâtre. Il y a deux rangées de maisons entourées d'enclos de différentes grandeurs, mais tous plantés de cocotiers et d'un grand nombre d'autres espèces d'arbres très-touffus, qui procurent un ombrage frais. L'allée qui sépare ces deux rangées de maisons, est coupée par des ruisseaux très-profonds, ou plutôt par des fossés que l'on a creusés pour faciliter l'écoulement des eaux du marais qui est derrière le bourg. L'on a construit sur ces fossés des ponts en bois, d'où la vue perce dans des bosquets d'une verdure très-agréable, qui produisent l'effet des plus beaux jardins anglois. La plaine marécageuse dont nous venons de parler, est traversée par une rivière dont l'embouchure est à environ quatre milles dans le Nord-Ouest du bourg. Cette plaine seroit très-propre à la culture du riz; mais la compagnie, fidèle au système prohibitif qu'elle a établi dans toutes ses possessions, a défendu la culture de cette denrée à Bourou. Elle entretient un troupeau de bœufs assez nombreux, qui fournit une partie de la subsistance de la garnison; mais elle ne souffre pas que les habitans du bourg possèdent aucun de ces animaux utiles. En examinant son administration de près,

on voit que, même dans les plus petits détails, elle n'a jamais perdu de vue ses intérêts les plus éloignés; tous les réglemens qu'elle a faits ont eu pour objet d'empêcher les habitans de ses possessions des Moluques d'acquérir une aisance qui pourroit réveiller leur industrie, donner du ressort à leurs ames, et rendre le régime qu'elle a établi plus difficile à maintenir.

1793.
Septembre.

L'intérieur du pays est habité par les naturels de l'île, qu'on appelle en malais *Alfourou* : il est divisé, ainsi que le territoire d'Amboine, en districts ayant à leur tête des chefs ou *Orangkaies*, parmi lesquels la compagnie a soin d'entretenir une grande rivalité. Il en résulte qu'ils se surveillent entre eux avec beaucoup de jalousie; ce qui dispense la compagnie du soin coûteux de les faire épier par d'autres agens. Du reste elle abandonne les habitans de l'intérieur de l'île à l'autorité de ces chefs, et les laisse jouir d'une espèce de liberté. Elle se contente de les entretenir dans la crainte de sa puissance, pour s'assurer qu'ils travailleront de bonne foi à extirper les arbres à épiceries qui croissent dans leur territoire : elle desire même qu'ils n'aient pas à se plaindre de son gouvernement, afin qu'ils ne songent point à en changer.

Il paroît que la principale nourriture des naturels du pays est le sagou, et qu'ils s'occupent très-peu de cultiver la terre. Pendant tout le temps de notre séjour, ils ne nous ont apporté qu'une très-petite quantité de volailles. La plupart de celles que nous achetâmes, ainsi que les fruits, nous furent vendus par les habitans du bourg. Les légumes nous étoient fournis du jardin de la compagnie.

1793. SEPTEMBRE. Nous menâmes à Bourou une vie douce et frugale, et nous y jouîmes d'un repos qui depuis long-temps nous étoit inconnu. Les privations et les fatigues que nous avions endurées, nous avoient rendus sensibles aux plus foibles jouissances, et contribuoient à nous faire goûter une manière de vivre qui, dans d'autres circonstances, nous auroit peut-être paru trop uniforme. Jamais les mets les plus recherchés ne nous avoient fait éprouver autant de plaisir que la nourriture simple que nous prenions. Les fruits de Bourou nous parurent être les meilleurs de l'Inde : nous trouvâmes, ainsi que M. DE BOUGAINVILLE, et je pense par les mêmes raisons, le bœuf plus savoureux que celui des autres pays chauds, et la chair des volailles incomparablement plus délicate.

Les gens aisés du bourg de Cajeli sont communicatifs; ils aiment beaucoup à voir des étrangers, à en juger du moins par la manière dont ils nous ont accueillis dans les diverses promenades que nous fîmes autour de leurs habitations. La plupart vinrent nous visiter; et nous eûmes toujours lieu d'être satisfaits de leur politesse, qui, comme chez tous les Orientaux, consiste en de grandes formalités et en démonstrations d'un très-grand respect. Je dois, à cette occasion, citer la visite que nous reçûmes de deux vieillards qui avoient vu M. DE BOUGAINVILLE pendant le séjour qu'il fit dans cette île. Ils nous abordèrent avec la gravité que ce peuple met dans toutes ses actions : mais dès qu'ils eurent appris que nous étions ses compatriotes, le contentement éclata sur leurs

visages, et ils versèrent des larmes de joie. Je comblai de présens ces deux intéressans vieillards, et leur donnai à chacun une des médailles que nous avions eu soin de distribuer dans le cours de notre voyage : lorsqu'ils se retirèrent, je ne pus m'empêcher de porter envie au navigateur bienfaisant et humain qui, le premier, leur avoit appris à chérir le nom François. 1793. SEPTEMBRE.

Durant notre relâche à Bourou, le temps fut généralement très-beau pendant le jour ; mais nous eûmes assez régulièrement de la pluie et de l'orage toutes les nuits. Nous ne remarquâmes pas cependant que l'humidité de l'atmosphère et le voisinage des marais rendissent le climat insalubre dans cette saison. Nous n'avons entendu dire à aucun des Européens qui habitent Cajeli, que ce pays fût sujet à de fréquentes épidémies ; et en effet ils paroissoient jouir eux-mêmes d'une assez bonne santé. Dans les douze jours de cette courte relâche, tous nos malades se rétablirent complètement ; et le 14 septembre, nous étions prêts à mettre à la voile. M. D'AURIBEAU fut le seul dont l'état ne s'améliora point par son séjour à terre. Les accidens graves de sa maladie cessèrent à la vérité ; mais il n'étoit pas encore remis de l'assaut qu'il avoit eu à soutenir : il étoit perclus de tous ses membres.

La rade de Cajeli fut sondée avec beaucoup de soin par M. LAIGNEL ; les sondes ont été portées sur le plan de M. BEAUTEMPS-BEAUPRÉ. Le brassiage augmente rapidement lorsqu'on s'éloigne de terre ; et l'on est obligé, par cette

1793. Septembre. raison, de ne pas mouiller à plus de cinq encablures du rivage : on trouve par-tout un fond de vase d'une excellente qualité. Cependant, si l'on veut se trouver en appareillage, et être en même temps à une petite distance du lieu de débarquement, on fera bien de se placer de manière à relever le mât de pavillon du fort au Sud-Ouest, et de laisser tomber l'ancre par vingt brasses d'eau.

CHAPITRE XXII.

Départ de Cajeli, port de l'île Bourou, le 15 Septembre 1793. — Navigation dans le détroit de Boutoun, du 22 Septembre au 9 Octobre. Arrivée à Sourabaya le 27 Octobre.

Nous sortîmes, le 15 septembre, de la rade de Cajeli, 1793.
en rangeant de très-près la pointe des Bœufs. Lorsque nous SEPTEMBRE.
fûmes au large, je fis diriger la route de manière à prolonger 15.
la côte septentrionale de l'île Bourou, dont nous nous tînmes cependant à une assez grande distance, pour éviter les calmes que l'on éprouve ordinairement sous le vent des montagnes élevées. Malgré cette précaution, nous fûmes retardés pendant deux jours par des vents foibles et contraires : nous ne pûmes doubler la pointe occidentale de Bourou et gagner les vents de la mousson de l'Est que dans
la soirée du 17. Le même jour à midi, nous étions à environ 17.
huit lieues deux tiers dans le Sud de l'île Xulla-Bessi : la latitude de cette île n'a pu être déterminée que très-imparfaitement; mais comme elle nous restoit exactement au Nord, je crois que la longitude qui a été déduite de nos observations, mérite quelque confiance. Le milieu de l'extrémité méridionale de Xulla-Bessi a été placé par 123° 38′ 30″ de longitude orientale.

1793. Mon premier projet avoit été de passer à l'Est de l'île
Septembre. Boutoun pour aller chercher le détroit de Salayer; mais les
Du 18 au 21. vents de Sud-Sud-Est, variables au Sud-Sud-Ouest, et des courans portant au Nord, nous ayant empêchés de nous élever dans le Sud, je fus obligé de renoncer à ce dessein, et de faire route à l'Ouest, pour entrer dans le détroit de
21. Boutoun. Le 21 à midi, on aperçut dans l'Ouest $\frac{1}{4}$ Sud-Ouest, mais à un grand éloignement, les terres les plus Nord de l'île Boutoun; la route fut dirigée à l'Ouest-Sud-Ouest, pour nous soutenir contre l'action des courans, qui nous portoient au Nord.

22. Le 22 à la pointe du jour, nous étions encore à cinq ou six lieues de l'entrée du détroit; mais les vents furent si foibles pendant toute la journée, que nous ne pûmes y donner qu'à cinq heures du soir. Nous rangeâmes le cap le plus septentrional de l'île Boutoun, à la distance d'un demi-mille, et nous suivîmes la côte sans nous en écarter. Ce cap est d'une médiocre hauteur : sa partie la plus élevée est couverte d'arbres; mais il se termine par des rochers taillés à pic. On trouva de trente-quatre à quarante brasses d'eau, sur un fond de sable fin, vis-à-vis d'une très-petite anse que nous aperçûmes immédiatement après avoir doublé le cap dont nous venons de parler. En suivant le rivage de très-près, nous eûmes occasion de remarquer que la marée avoit atteint sa plus grande hauteur; ce qui nous fit juger que ce même jour, qui étoit le dix-neuvième de la lune, la mer avoit dû être pleine entre cinq et six heures à l'entrée du

détroit

détroit. La nuit étant survenue, nous nous éloignâmes de la côte de Boutoun; et nous continuâmes notre route de manière à ne pas perdre le fond, afin de pouvoir mouiller lorsque le courant de la marée deviendroit contraire. 1793. Septembre.

A minuit, les vents passèrent au Sud-Sud-Est, et nous fûmes obligés de louvoyer. A plus d'une lieue et demie de la côte de Boutoun, la sonde rapporta de cinquante-trois à cinquante-sept brasses, sur un fond de sable très-fin. La nuit étoit peu obscure; et l'on s'aperçut, à l'aspect des terres dont nous étions environnés, que le courant avoit dû changer de direction entre deux et trois heures du matin : mais, comme il nous avoit fait rétrograder dans un lieu où l'on ne trouvoit pas de fond, nous fûmes obligés de rester abandonnés à son action. A huit heures, il s'éleva un vent léger du Sud, à l'aide duquel nous nous rapprochâmes de la côte de Boutoun, où nous mouillâmes avec une petite ancre, par vingt-six brasses d'eau, sur un fond de sable fin. Le détroit n'a guère plus d'une lieue de largeur dans cette partie; il est resserré par une pointe basse de l'île de Célèbes, au Sud de laquelle on apercevoit plusieurs petites îles, et une partie de l'île Mounan. La côte de Boutoun, dont nous étions à environ une demi-lieue, présentoit dans l'Est de notre mouillage un massif d'arbres assez élevé, et d'un aspect très-agréable, mais peu varié. 23.

Nous mîmes sous voiles, à midi, avec le commencement du courant du flot. Des vents du Nord-Est à l'Est-Nord-Est nous firent prolonger la côte de Boutoun à la distance d'un

1793. Septembre. mille : vers les quatre heures, nous fûmes obligés de nous en éloigner, pour éviter un banc qui s'étend à un peu plus d'un mille au large. On trouva près de terre vingt-une brasses d'eau sur du sable et de la vase, et à une demi-lieue au large, trente-quatre et trente-cinq brasses sur des fonds de même qualité. Le banc dont nous venons de parler restant par notre travers, la sonde rapporta trente-huit brasses sur un fond de roche; mais, en peu d'instans, nous nous trouvâmes sur des fonds de vase.

Vers les six heures, le courant du jusant commença à se faire sentir; et nous mouillâmes près de la côte, par trente-quatre brasses d'eau sur un fond de vase. La pointe septentrionale de l'île Mounan restoit à l'Ouest 2° Sud; et l'on apercevoit un passage embarrassé d'îles, entre cette pointe et la côte de Célèbes.

Dès que les frégates furent à l'ancre, je me rendis à bord de la Recherche, où je trouvai M. d'Auribeau dans un tel état de convalescence, que j'eus lieu d'espérer de le voir entièrement rétabli sous peu de jours. Je lui communiquai le projet que j'avois formé de passer dans le détroit qui est entre l'île Mounan et la côte de Célèbes. Ce détroit étant beaucoup plus large que celui de Boutoun, il y avoit lieu de croire que nous y serions moins retardés par des calmes, et que nous pourrions continuer notre route sans être obligés de mouiller à toutes les marées. A l'inspection des cartes Hollandoises, il paroissoit que l'espace de mer compris entre l'île Mounan et la côte de Célèbes, étoit obstrué par un

grand nombre de bancs et de ressifs; mais comme, en consultant ces cartes, nous y avions souvent remarqué de grandes inexactitudes, nous nous flattions de trouver un chenal dans lequel il nous auroit été possible de passer. D'ailleurs le desir d'entreprendre une reconnoissance si utile à la navigation, devoit suffire pour nous déterminer à tenter ce passage. En conséquence nous envoyâmes un canot pour le visiter, avant de nous y engager avec les frégates. 1793. Septembre.

Le 24 septembre, M. Legrand partit avant le jour, accompagné de M. Beautemps-Beaupré, dans le grand canot de l'Espérance. Il reçut ordre de ne pas être absent plus de deux jours; il lui fut recommandé de suivre, autant qu'il le pourroit, la côte occidentale de l'île Mounan, et de ne pas s'engager dans des passes qui ne seroient pas marquées par des îles, ou par des rochers faciles à reconnoître. 24.

La partie de la côte de Boutoun près de laquelle nous nous trouvions, est aussi élevée que celle qui avoit été parcourue la veille; elle est également couverte de bois depuis le sommet des montagnes jusqu'au rivage. On voyoit cependant, à mi-côte, des parties de roc vif qui formoient des taches blanchâtres, seuls points remarquables de cette côte, dont l'aspect d'ailleurs est assez uniforme.

Pendant l'absence du canot, nous visitâmes avec soin le rivage de l'île Boutoun. On trouva par-tout le débarquement extrêmement difficile; le bord de la mer est couvert de

1793. Septembre. mangliers, dont le pied est encore baigné lorsque les eaux sont basses. A la fin du flot, la marée s'avance à plus de vingt toises dans cette espèce de taillis, au milieu duquel il est alors impossible de débarquer. Les naturalistes surmontèrent cependant ces difficultés, et pénétrèrent dans les bois de l'intérieur de l'île : ils y trouvèrent beaucoup de plantes curieuses ; mais ils ne virent que très-peu d'oiseaux. Cette côte paroît être déserte ; car on n'y rencontra ni cases ni habitans. On découvrit dans cette même reconnoissance, près d'un ruisseau, des traces d'un quadrupède, que M. la Billardière a jugé devoir être un buffle. On tua un assez gros singe d'une espèce curieuse : il paroît que ces animaux sont en très-grand nombre dans l'île de Boutoun ; car on en a vu dans tous les endroits où l'on a débarqué. On aperçut aussi des lézards d'une grosseur plus qu'ordinaire ; mais il fut impossible d'en tuer un seul.

Nous sondâmes le banc dont nous avions été obligés de nous éloigner en venant au mouillage. L'officier chargé de cette opération, reconnut que ce banc étoit placé à l'embouchure d'une petite rivière dont le cours étoit tellement embarrassé de mangliers, qu'il ne fut pas possible de la remonter en canot. En général, cette côte est bien arrosée ; car, en marchant le long du rivage, on vit un grand nombre de filets d'eau qui se jetoient dans la mer.

Les astronomes débarquèrent avec leurs instrumens sur une pointe moins garnie d'arbres que le reste de la côte ; ils y observèrent, dans la matinée, des angles horaires. Ils

revinrent au même endroit pour observer la latitude; mais 1793.
à midi, la mer étant haute, ils ne purent mettre pied à terre, Septembre.
et furent obligés de rester dans le canot qui les avoit transportés, où ils prirent la hauteur méridienne du soleil avec un cercle à réflexion. La latitude conclue de cette hauteur a été rapportée au lieu où les angles horaires avoient été observés; et il en résulte que le point indiqué sur la carte du détroit de Boutoun sous le nom d'*Observatoire*, est placé par 4° 36′ 26″ de latitude australe. La longitude du même point a été trouvée de 120° 24′ 33″ orientale.

D'après les observations que nous avons faites sur les marées pendant les deux jours que nous sommes restés à ce mouillage, il paroît qu'elles sont très-irrégulières. La mer monte de sept à huit pieds, les jours de la nouvelle et de la pleine lune. Le flot porte au Sud, et le jusant au Nord. Le courant acquiert un mille et demi de vîtesse dans sa plus grande force; et la mer est très-peu de temps étale.

Le grand canot de l'Espérance fut de retour le 25, à 25.
dix heures du matin. M. Legrand me dit que les petites îles situées au Nord de l'île Mounan étoient liées par des ressifs; mais qu'il avoit trouvé entre ces ressifs et la côte une passe qui pouvoit avoir un mille et demi de largeur, dans laquelle il y avoit depuis dix jusqu'à vingt-neuf brasses d'eau sur des fonds de gros gravier ou de corail et quelquefois de sable fin. S'étant avancé d'une lieue deux tiers dans cette passe, il avoit vu la côte de l'île Mounan fuir dans le Sud-Ouest, et avoit découvert un banc, au Nord duquel il

1793. SEPTEMBRE. n'existoit point de passage, mais qui laissoit près de la côte dont il suivoit la direction, un canal d'environ un mille de large et d'une lieue et demie de long : il n'avoit pas trouvé dans ce canal moins de huit brasses d'eau sur un fond de vase. Cette course avoit été poussée jusqu'à une pointe avancée de l'île Mounan, au large de laquelle on avoit rencontré deux îlots. A environ un mille dans le Nord-Ouest des îlots, on avoit trouvé un banc où il y avoit fort peu d'eau; mais, entre ce banc et les îlots, la sonde avoit rapporté depuis huit brasses d'eau jusqu'à quatorze brasses. Ce point fut le terme des recherches de M. LEGRAND, qui revint nous rejoindre en suivant la côte de l'île Mounan. On avoit pris dans ce trajet un assez grand nombre de sondes pour être assuré que les frégates pouvoient passer dans les endroits visités par le canot; et M. BEAUTEMPS-BEAUPRÉ avoit fait assez de relèvemens pour rédiger le plan des côtes et des écueils qui avoient été aperçus.

M. LEGRAND, ainsi qu'il a été dit plus haut, avoit reçu l'ordre de revenir avant la fin du second jour, et n'avoit pas pu s'éloigner de nous, de plus de cinq lieues : il falloit s'avancer encore à huit ou dix lieues plus loin dans le Sud-Ouest, pour être assuré d'avoir trouvé un passage pour les frégates. On ne pouvoit pas envoyer des canots à une aussi grande distance sans compromettre leur sûreté. En conséquence, il fut résolu que nous mettrions à la voile le plutôt possible, et que nous irions nous-mêmes à-peu-près jusqu'à la pointe où notre canot s'étoit arrêté;

afin de pouvoir envoyer visiter la partie Sud du détroit par une autre embarcation. 1793. Septembre.

Nous appareillâmes à une heure et demie après midi, et nous nous dirigeâmes sur la pointe septentrionale de l'île Mounan. A quatre heures et demie nous étions dans le Nord de cette île ; et M. Legrand nous pilota dans les passes qu'il avoit visitées, avec l'intelligence dont il nous avoit donné plusieurs fois des preuves pendant le cours de la campagne. Nous laissâmes tomber l'ancre à six heures et demie, à moins d'un mille dans l'Est des deux derniers îlots que M. Legrand avoit reconnus.

Le grand canot de la Recherche partit le lendemain 26 de très-grand matin, commandé par M. de Well, pour aller visiter la partie méridionale du détroit. M. Beautemps-Beaupré s'y embarqua, pour prendre des relèvemens et lever le plan de la partie qui devoit être reconnue. Les ordres que reçut M. de Well, furent, ainsi que ceux qui avoient été donnés à M. Legrand, de chercher un passage d'abord près de la côte occidentale de l'île Mounan, et de ne s'engager que dans les passes indiquées par des terres ou des rochers. Le grand canot de l'Espérance fut aussi envoyé, sous les ordres de M. Duportail, à un endroit de la côte septentrionale de l'île Mounan où l'on avoit vu la veille des pirogues, qui avoient fait présumer que l'on pourroit y rencontrer des habitans. 26.

Ce dernier canot revint dans la soirée, et M. Duportail me rendit compte qu'il avoit suivi de très-près le rivage de

1793. l'île Mounan, et n'avoit aperçu d'abord aucune trace d'habitation. Étant arrivé à la pointe Nord de cette île, il mit pied à terre près des pirogues dont nous venons de parler, et trouva dans le voisinage plusieurs habitans rassemblés, qui le reçurent très-bien : il leur fit quelques présens. Ces hommes conduisirent M. Duportail au lieu de leur demeure, où il ne vit qu'une demi-douzaine de cases assez mal construites au milieu d'un terrain inculte. On jugea que ceux qui les habitoient alors, ne devoient pas y faire un bien long séjour, et que ce n'étoient que de misérables pêcheurs, sans demeure fixe, qui se transportoient, selon les saisons, dans les lieux où ils croyoient trouver une pêche abondante. M. Duportail ne reçut d'eux que du poisson sec; et il paroît que c'étoit tout ce qu'ils avoient à lui donner. Avant de les quitter, on leur demanda où l'on pourroit trouver de l'eau, et ils indiquèrent la petite île longue qui est dans le Nord de l'île Mounan : ils eurent l'attention de conduire M. Duportail vers cette île; mais on n'y trouva que trois ou quatre puits creusés dans le sable, dont l'eau saumâtre n'étoit sans doute qu'une infiltration de celle de la mer.

Septembre.

Nous eûmes encore plus de difficultés à surmonter pour débarquer sur l'île Mounan, que nous n'en avions eu pour mettre pied à terre sur la côte de Boutoun. Le rivage de Mounan est bordé de mangliers très-épais, ainsi que celui de Boutoun; mais ces arbres, au lieu d'y croître sur un terrain ferme, ont leur pied dans une vase molle où l'on enfonce

enfonce jusqu'aux genoux. Les naturalistes tentèrent, le premier jour, d'y débarquer sans pouvoir réussir. Néanmoins ils ne se rebutèrent pas; et ayant trouvé le lendemain un endroit où le sol avoit un peu de consistance, ils mirent pied à terre, et s'avancèrent dans les bois dont l'île est couverte. Ils virent un grand nombre d'oiseaux curieux, et quelques sangliers. Des canots allèrent sonder dans le Nord et dans l'Ouest du banc qui est au large de la côte de l'île Mounan : ils trouvèrent toute cette partie remplie de hauts-fonds, qui la rendoient impraticable pour la navigation. 1793. SEPTEMBRE.

M. PIERSON, astronome, ne put débarquer sur la côte avec ses instrumens. Il fut obligé d'aller observer sur un banc de sable, qui n'étoit pas éloigné des deux îlots que nous relevions à l'Ouest. Ce banc découvroit de basse mer; et alors on put y prendre des hauteurs du soleil pour obtenir la longitude par la montre marine, ainsi que des hauteurs méridiennes d'étoiles pour avoir la latitude. La position de cet écueil a été bien déterminée, et a servi à placer sur les cartes tous les autres points environnans. Le plus septentrional des deux petits îlots situés à l'Ouest de notre mouillage, est par 4° 35′ 5″ de latitude australe, et par 120° 9′ 15″ de longitude orientale.

Les marées sont encore plus irrégulières à la côte occidentale de l'île Mounan que dans le détroit de Boutoun. Nous avons eu lieu de remarquer que le courant du jusant, qui porte au Sud-Ouest, y est beaucoup plus foible que celui du flot, et que sa durée est beaucoup plus longue.

1793. Septembre. 29. Le 29, à dix heures du matin, un bateau assez grand du pays vint mouiller près de la côte de Mounan, à environ deux lieues dans l'Ouest des frégates. Peu de temps après, on aperçut près de ce bateau le grand canot de LA RECHERCHE, qui étoit absent depuis trois jours et demi : il ne put nous joindre qu'à quatre heures du soir. Voici le compte que M. DE WELL qui le commandoit, m'a rendu de sa mission.

Il étoit parti avant la pointe du jour, et avoit prolongé, à deux milles et demi de distance, la côte occidentale de l'île Mounan : on avoit trouvé, le long de cette côte, de huit à seize brasses d'eau. Lorsqu'il fut parvenu à environ deux lieues dans le Sud-Ouest des îlots situés à l'Ouest de notre mouillage, le jour lui permit de distinguer les objets, et il découvrit une quantité innombrable de petites îles très-basses, de ressifs et de hauts-fonds qui s'étendoient à perte de vue dans le Sud-Ouest et dans l'Ouest. M. DE WELL s'engagea au milieu de ces écueils, et ne trouva pas de chenal praticable pour des vaisseaux. Le brassiage varioit depuis dix brasses jusqu'à deux brasses; il n'y avoit même, dans certains endroits, que quelques pieds d'eau. Le canot étant arrivé au Nord de la pointe occidentale de l'île Mounan, on vit plusieurs îlots ou rochers arides, placés dans le sens de la largeur du détroit : M. DE WELL se dirigea sur celui qui paroissoit être au milieu; lorsqu'il y fut rendu, il débarqua pour observer la latitude, et la trouva de 4° 47′ 30″ australe. On rencontra quelques ressifs isolés sur la route qui avoit été parcourue pour se rendre

à ce rocher; mais, à mesure que l'on s'étoit éloigné de la côte de Mounan, le brassiage avoit augmenté depuis trois brasses jusqu'à quinze et seize brasses. 1793. Septembre.

M. de Well abandonna ce rocher aride aussitôt qu'il eut observé la latitude, et mit le cap sur l'île Cambyna. Il fit environ une lieue en gouvernant au Sud-Ouest, et trouva toujours vingt brasses d'eau. Enfin, jugeant qu'il étoit parvenu à l'extrémité de l'amas d'îles et de hauts-fonds qu'il venoit de traverser, il donna l'ordre de mouiller pour prendre des relèvemens et déterminer la position des côtes qui étoient en vue. Dès que ces opérations furent terminées, il fit route au Nord pour revenir à bord de la Recherche. M. de Well, en suivant cette nouvelle route, trouva toujours à-peu-près le même brassiage : cependant il rencontra quelques hauts-fonds isolés et de peu d'étendue, près desquels il y avoit de dix à quinze brasses d'eau; mais, comme la sonde avoit rapporté fréquemment des fonds de vase, il est vraisemblable que l'on n'étoit pas loin du bord occidental des hauts-fonds qui, sur les cartes Hollandoises, paroissent occuper toute la largeur du détroit. On trouva au Nord de ces mêmes hauts-fonds, douze et quinze brasses d'eau, et l'on ne vit aucun écueil.

Pendant que M. de Well étoit resté au mouillage pour prendre des relèvemens, il avoit aperçu plusieurs grands bateaux du pays qui s'étoient dirigés sur le canot en forçant de voile : il jugea, d'après leur manœuvre et le nombre des hommes qui les montoient, que ces bateaux appartenoient à des pirates. Cependant, aussitôt qu'il se fut mis en route

1793. pour revenir à bord, ces mêmes bateaux renoncèrent à le
SEPTEMBRE. poursuivre, et se rapprochèrent de l'île Mounan.

Le résultat de la reconnoissance de M. DE WELL fut qu'il n'y avoit pas de passage pour les frégates le long de la côte de l'île Mounan. Il étoit probable que l'on auroit pu en trouver un à l'Ouest de la route que le canot avoit suivie pour revenir à bord de LA RECHERCHE; mais il eût été nécessaire d'envoyer visiter cette partie avant de s'y engager. Le nombre de bateaux suspects que M. DE WELL avoit rencontrés, nous fit penser qu'il ne seroit pas prudent d'expédier un seul canot à une si grande distance : mais l'état de foiblesse de nos équipages ne nous permettant pas d'envoyer deux embarcations à-la-fois, nous nous vîmes forcés de renoncer à passer dans l'Ouest de l'île Mounan, et nous prîmes le parti de revenir sur nos pas pour rentrer dans le détroit de Boutoun.

30. Nous appareillâmes le 30 septembre, à neuf heures un quart du matin, avec des vents d'Est variables au Sud-Est, mais si foibles que nous fûmes obligés de nous servir de nos canots, pour nous aider à virer de bord. Le courant étant devenu contraire, à trois heures après midi, on laissa tomber l'ancre, à environ une lieue au vent de notre ancien mouil-
OCTOBRE. lage. Le lendemain, le courant du flot commença à se faire
1.er sentir à huit heures trois quarts du matin, et nous mîmes sous voiles: après avoir couru plusieurs bordées, nous mouillâmes sur les quatre heures à la côte septentrionale de l'île Mounan, par vingt brasses d'eau sur du gros gravier. Le

fond est en général de très-mauvaise qualité dans le Nord de cette île : ce n'est qu'à une très-petite distance de la côte qu'il est propre au mouillage. La vîtesse du courant a été mesurée avec le loch, et elle a été trouvée de deux milles à l'heure. 1793. OCTOBRE.

Nous levâmes l'ancre le 2 à dix heures et demie ; et après avoir louvoyé pendant quelque temps, nous traversâmes le détroit de Boutoun. Nous vînmes mouiller à sept heures trois quarts du soir, à-peu-près à l'endroit que nous avions quitté pour tenter de passer entre l'île Celèbes et l'île Mounan. A une petite distance de la côte orientale de Mounan, nous perdîmes le fond à cinquante brasses ; nous ne le retrouvâmes qu'à une demi-lieue de la côte de Boutoun, par quarante-huit brasses d'eau sur un fond de vase. 2.

Le 3, à cinq heures du matin, nous appareillâmes pour prolonger la côte de Boutoun à environ une demi-lieue de distance. La sonde rapporta toujours de vingt-une à vingt-cinq brasses d'eau sur des fonds de vase. Lorsque nous eûmes doublé la pointe de Boutoun, qui étoit la plus proche de notre mouillage, nous vîmes la côte rentrer à l'Est et former une anse peu profonde. La côte de l'île Mounan se rapprochoit de la pointe Sud de cette anse ; et nous apercevions de l'avant, un goulet assez resserré. A deux heures trois quarts, le calme étant survenu, et le courant ayant changé de direction, LA RECHERCHE laissa tomber l'ancre. Nous restâmes sous voiles avec L'ESPÉRANCE, pour attendre les vents d'Est qui, les jours précédens, avoient succédé aux vents de Nord-Ouest, et avoient soufflé avec assez de 3.

1793. Octobre.

force pour faire refouler le courant. Ils ne tardèrent pas à se faire sentir; et ils nous conduisirent à l'entrée du goulet dont nous venons de parler. Dès que nous eûmes doublé la pointe avancée de l'île Boutoun qui forme cette entrée, nous aperçûmes plusieurs rochers à la côte de l'île Mounan; nous vîmes celle de Boutoun former une anse assez profonde, au fond de laquelle étoient plusieurs îles. Nous serrâmes de près ces îles pour conserver l'avantage du vent: la sonde rapportoit vingt-une et vingt-six brasses d'eau. Le brassiage diminua, assez rapidement, de vingt-une brasses à dix-neuf et douze, puis à neuf brasses, et enfin à six brasses et demie sur un fond de sable. Alors je fis gouverner pour nous éloigner de terre. Au moment où nous commencions à arriver, les vigies crièrent que l'on voyoit un banc de l'avant. Nous fûmes obligés de courir vent arrière, dans une direction perpendiculaire à la côte, pour éviter ce danger : mais, malgré la promptitude avec laquelle la frégate fit son évolution, le brassiage diminua jusqu'à trois brasses; ensuite il augmenta aussi subitement qu'il avoit diminué. Lorsque nous eûmes trouvé vingt-cinq brasses d'eau, nous continuâmes notre route de manière à nous maintenir par le même brassiage et à éviter le voisinage des hauts-fonds qui pouvoient se trouver près de la côte de Boutoun. En effet il étoit à présumer que le banc qui s'étoit rencontré sur notre route, devoit s'étendre au large des petites îles que l'on voyoit à bâbord, et se prolonger le long de cette côte pour aller se joindre à la pointe qui étoit de l'avant. A sept heures et

demie, nous mouillâmes dans le goulet par trente-huit brasses sur un fond de vase. LA RECHERCHE y entra le lendemain avec des vents d'Ouest; mais, en serrant de près la côte de l'île Mounan, elle rencontra aussi des bancs qui l'obligèrent à changer de route. Il paroît que les deux côtes sont bordées de hauts-fonds, et qu'il est nécessaire, dans cet endroit, de se tenir au milieu du canal. Nous avons eu occasion de remarquer que l'on doit, en général, se maintenir sur vingt ou trente brasses d'eau, pour ne pas craindre de rencontrer de bancs sur sa route, et qu'il faut s'y méfier des fonds de sable, qui sont assez ordinairement dans le voisinage des dangers.

1793. OCTOBRE.

L'aspect des côtes de Boutoun avoit entièrement changé depuis que nous avions doublé la pointe la plus voisine de notre dernier mouillage. On voyoit, entre les hautes montagnes de l'intérieur de l'île et le bord de la mer, des collines de différente hauteur, sur lesquelles on apercevoit des habitations, entourées de terrains cultivés. Plusieurs pirogues se détachèrent du rivage, et vinrent à bord des frégates; elles étoient chargées de volailles, d'ignames, de bananes et de giraumons. Les habitans de Boutoun ne voulurent pas se défaire de ces divers objets pour des pièces de notre monnoie; nous fûmes obligés de les échanger contre des haches, des couteaux, des limes et quelques outils de charpentier, dont ils parurent faire grand cas. Les provisions que nous avions prises à l'île de Bourou, commençoient à être épuisées : nous éprouvâmes une grande satisfaction, en voyant que nous pouvions espérer de retrouver une sorte

1793. OCTOBRE. d'abondance pendant notre navigation dans le détroit.

Tandis que nous faisions route, M. PIERSON se rendit à l'endroit où il avoit observé des angles horaires le 24 septembre; ce lieu est désigné sur la carte du détroit de Boutoun, sous le nom d'*Observatoire*. Il y fit de nouvelles observations, d'après lesquelles il trouva que la montre n.° 10 avançoit en vingt-quatre heures de 4″01 : son retard absolu sur le temps moyen de l'observatoire de Boutoun, le 2 octobre à 9^h 59′, étoit de 7^h 50′ 31″87. Ainsi la position de ce lieu, près duquel nous n'avons fait que passer, a été aussi bien déterminée que celle des observatoires où l'on a pu faire une suite non interrompue d'observations. Toutes les positions en longitude des points situés dans le détroit, ont été déduites de la longitude de cet observatoire.

4. Le 4 au lever du soleil, nous vîmes LA RECHERCHE qui mettoit sous voiles : nous restâmes au mouillage pour l'attendre ; mais le vent ayant fraîchi sur les onze heures, notre ancre chassa, et nous fûmes forcés d'appareiller pour éviter d'en mouiller une seconde. Dès que nos voiles furent orientées, nous fîmes route au milieu du goulet dans lequel nous nous trouvions : il n'a pas plus de deux milles de largeur à son extrémité méridionale; on est obligé, pour en sortir, de passer entre la côte de l'île Mounan et la plus Sud des îles de la côte de Boutoun. La brise de l'Est ne put acquérir de la force, et nous ne fîmes que très-peu de chemin ; cependant, à l'aide du courant, nous parvînmes à amener la dernière île par notre travers. Alors nous

nous vîmes le canal s'élargir. La côte de Mounan se dirigeoit à l'Ouest dans l'espace d'environ une lieue, pour reprendre ensuite sa direction dans le Sud-Ouest; celle de Boutoun se prolongeoit au Sud-Ouest dans l'espace d'environ une lieue et demie. A trois heures, les vigies aperçurent un changement dans la couleur de l'eau, et nous avertirent de changer de route. Quoique je fusse persuadé, d'après la carte de M. DE BOUGAINVILLE, qu'il n'y avoit aucun écueil aux environs, nous laissâmes tomber l'ancre, par vingt-huit brasses sur un fond de sable. J'hésitai d'autant moins à prendre ce parti, que LA RECHERCHE se trouvoit alors à une assez grande distance de l'arrière : je voulois lui donner le temps de se rapprocher de nous avant la nuit. Aussitôt que nous eûmes cargué nos voiles, des canots furent expédiés pour aller sonder dans les endroits où l'on avoit cru apercevoir des hauts-fonds; mais on trouva par-tout vingt-huit et trente brasses d'eau. On vit, dans ces endroits, la mer couverte de frai de poisson, dont la couleur jaunâtre avoit occasionné notre méprise. Les vents furent si foibles le reste du jour, que LA RECHERCHE fut obligée de mouiller à deux lieues de l'arrière à nous.

1793. Octobre.

Le 5, nous mîmes sous voiles, à dix heures et demie du matin, pour suivre la côte de Boutoun. On trouva de quarante à trente brasses d'eau, à moins d'un mille du rivage. Il paroît que le courant qui sort du goulet, ne suit la direction de cette côte que fort près de terre; car, à quelque distance du rivage, nous éprouvâmes un courant très-sensible portant au large, qui provient sans doute de ce que les eaux se 5.

1793. répandent dans l'enfoncement qui est à la côte de Mounan.

Octobre. En approchant la pointe de Boutoun qui étoit de l'avant, le brassiage diminua, et nous eûmes dix-neuf brasses d'eau: lorsqu'elle fut par notre travers, on ne trouva que onze et dix brasses, sur un fond de sable. Je fis gouverner plus au large, pour nous tenir sur un plus grand brassiage; mais la profondeur de l'eau n'ayant pas augmenté à cette nouvelle route, je jugeai que le fond plus élevé alloit rejoindre un banc que l'on voyoit à tribord par notre travers, et dont nous étions à la distance d'environ deux milles. Effectivement, après que nous eûmes mis le cap au Sud-Est, le brassiage augmenta peu à peu; et nous trouvâmes bientôt vingt brasses d'eau, ensuite trente-cinq, et enfin quarante brasses. Nous avions alors perdu LA RECHERCHE de vue; et nous nous trouvions dans un vaste bassin fermé de toutes parts, qui peut avoir cinq lieues de longueur, et dont la plus grande largeur est de quatre lieues.

Guidés par les renseignemens que donne M. DE BOUGAINVILLE, nous nous rapprochâmes de la côte de Boutoun. Après avoir doublé le banc qui avoit été laissé à tribord, nous perdîmes le fond à soixante brasses; nous le retrouvâmes à cinquante-cinq, vis-à-vis d'une pointe de Boutoun qui s'avance au Nord de l'île Colipana; ensuite nous le perdîmes de nouveau. On trouva trente-cinq brasses d'eau sur un fond de sable, dans l'Ouest de Pulo-Sapi : au-delà de cette île, le brassiage diminua, à mesure que nous nous rapprochâmes de la côte qui est à l'Est de la partie la plus étroite du

détroit de Boutoun. Enfin nous mouillâmes un peu avant la chute du jour, à deux milles au large de cette côte, par neuf brasses d'eau, sur un fond de sable fin. 1793. Octobre.

Si la carte de M. de Bougainville ne nous avoit pas indiqué où devoit être l'issue du vaste bassin dans lequel nous venions de faire route, il nous auroit été impossible de la distinguer de toute la soirée : au reste, cette carte nous a paru très-exacte, et les renseignemens que nous avons trouvés dans le Voyage de cet habile navigateur, nous ont été d'un grand secours.

Les terres dont nous étions environnés, offroient un aspect des plus rians. Les hautes montagnes se trouvoient encore plus reculées dans l'intérieur de l'île que celles des côtes que nous avions vues les deux jours précédens ; les collines voisines du rivage étoient garnies d'arbres, et couvertes d'une verdure très-vive : nous présumâmes que ces côtes devoient être encore plus fertiles que toutes les autres. Le grand nombre de pirogues qui vinrent nous visiter, annonçoit une population nombreuse ; mais les habitations sont ici, comme dans toute l'étendue du détroit, très-éloignées des bords de la mer : on ne vit que deux ou trois cases près du rivage. Nous eûmes toujours plusieurs pirogues le long du bord. Elles nous fournirent assez de volailles, de giraumons et d'ignames pour en faire des distributions à tout l'équipage. Un grand nombre de singes, de perroquets et de cacatoas qu'elles apportèrent, furent troqués par nos matelots contre de vieilles hardes, dont les habitans parurent

1793. OCTOBRE. très-avides. Vers le soir, nos gaillards étoient couverts de ces animaux; chaque homme de l'équipage avoit acheté ou des perroquets ou un singe.

6. Nous restâmes au mouillage toute la journée du 6, pour attendre LA RECHERCHE : elle parut à une heure et demie; et nous la vîmes mouiller, dans la soirée, vis-à-vis de l'extrémité méridionale de Pulo-Sapi.

Un canot fut envoyé dans la matinée pour visiter la passe la plus resserrée du détroit de Boutoun. On mit pied à terre à la côte orientale, près d'un rocher miné par les eaux, dont parle M. DE BOUGAINVILLE. Le canal n'a pas, dans cette partie, plus de deux encablures de largeur; le rivage est terminé par un plateau de roc, couvert de corail, au large duquel on ne trouve pas de fond. On avança dans l'intérieur des terres sans rencontrer d'habitations; on aperçut cependant sur des collines assez éloignées, plusieurs cases réunies, qui formoient de petits hameaux. Ce pays est arrosé par une grande quantité de ruisseaux : le sol nous a paru devoir être très-fertile; mais il n'est cultivé que près des endroits habités, et il pourroit nourrir une population beaucoup plus nombreuse que celle qui existe.

Je débarquai dans la soirée, avec les instrumens, sur une plage de sable située au Sud de notre mouillage. J'y observai des angles horaires, pour avoir l'heure du lieu; et je pris, à l'entrée de la nuit, des hauteurs d'étoiles près du méridien, pour déterminer la position en latitude de cette partie du détroit. J'envoyai aussi des canots pour sonder près

de la côte qui s'étend depuis Pulo-Sapi jusqu'à l'entrée de la passe. Toute cette côte est saine : le brassiage diminue, à la vérité, à mesure qu'on s'en approche; mais à une encablure de terre, on trouve encore cinq brasses d'eau sur un fond de sable. Il y a cependant, en quelques endroits, des fonds de corail. La pointe orientale de la passe est bordée par un haut-fond, qui s'avance à près de deux encablures au large.

1793.
Octobre.

7.

Nous fîmes route le 7 octobre, à sept heures et demie du matin, avec des vents variables de l'Est-Sud-Est à l'Est-Nord-Est. Je m'étois flatté que le courant du jusant auroit encore assez de durée pour nous faire passer le goulet; mais lorsque la roche qui est à la partie orientale de l'entrée, resta par notre travers, le courant changea de direction, et acquit en peu d'instans assez de vîtesse pour suspendre notre marche, quoique la frégate fît alors deux milles et demi à l'heure. Bientôt après, il nous fit rétrograder, et nous fûmes entraînés en dehors du goulet, où nous trouvâmes le courant moins violent. Nous restâmes à la voile, et nous ne reculâmes pas de plus d'une demi-lieue pendant toute cette marée. On trouva, à l'entrée du détroit, trente-sept brasses d'eau, sur des fonds de sable et de gros gravier.

Enfin le jusant commença à se faire sentir à midi et demi. Nous donnâmes dans cette passe, resserrée entre des terres élevées et taillées à pic. En se présentant à l'entrée, on ne peut en apercevoir l'issue. Le canal, qui a environ une demi-lieue de long, et au plus deux encablures de large, forme un coude rentrant du côté de Boutoun, et bien marqué

1793. Octobre.

par une pointe saillante et escarpée du côté de Mounan. Le courant nous porta vis-à-vis de cette pointe avec une rapidité extraordinaire, et nous l'eûmes doublée en un instant. Alors le vent nous ayant manqué, nous n'éprouvâmes plus que des brises légères, très-variables, et nous fûmes obligés de mettre le cap sur la terre : nous approchâmes de très-près quelques-unes des pointes les plus avancées; mais le courant qui nous entraînoit toujours avec une grande vîtesse, nous les fit dépasser très-promptement. Cependant les vents ne cessèrent de varier; ils vinrent plusieurs fois directement de l'avant, et reprirent souvent leur première direction avant que l'aire du bâtiment fût amortie.

Sortis enfin de la partie la plus étroite du goulet, nous fîmes route avec un vent favorable dans un canal qui s'élargissoit à mesure que nous nous avancions au Sud. Parvenus à l'extrémité de ce canal, nous vîmes la côte de Mounan former une anse, dont la pointe méridionale est bordée de pêcheries, et se rapproche de la côte de Boutoun. Peu de temps après, nous nous trouvâmes à l'ouvert de la baie où la ville de Boutoun est située. Nous courûmes quelques bordées pour gagner le mouillage; mais, à cinq heures trois quarts, le courant étant devenu contraire, nous fûmes forcés de mouiller dans le Nord de la ville, à un mille de terre, par vingt-sept brasses d'eau, sur un fond de sable et de corail.

On voyoit par notre travers la ville de Boutoun, bâtie en grande partie au pied d'une montagne peu élevée, mais très-escarpée, au sommet de laquelle on apercevoit de grands

bâtimens, entourés de murailles qui ressembloient à des fortifications. 1793. Octobre.

Nous restâmes deux fois vingt-quatre heures à ce mouillage, afin d'y prendre une assez grande quantité de provisions pour nous rendre à Sourabaya, port situé près de l'extrémité orientale de l'île de Java. 8.

Le souverain de l'île Boutoun prend le titre de sultan, comme presque tous les princes mahométans. Il étend sa domination sur l'île Mounan et sur plusieurs des îles voisines: son autorité paroît très-grande, et sa garde est nombreuse. Il habite dans l'enceinte que nous avons aperçue, où il doit être à l'abri des coups de main que ses ennemis pourroient tenter contre sa personne. Près de cette enceinte est une forteresse assez respectable, dans laquelle on nous dit qu'aucun Européen n'étoit entré : nous ne jouîmes pas non plus du privilége d'y être admis; et tout ce que nous pouvons dire de cette forteresse, c'est qu'à en juger par son étendue, il faut une garnison nombreuse pour la défendre.

Les Hollandois entretenoient autrefois, à la ville de Boutoun, une garde de plus de cent hommes, commandée par un officier; mais cette espèce de garnison ayant été massacrée par les habitans du pays, il y a un peu plus d'un siècle, la compagnie renonça à tout établissement dans cette île, qui, d'ailleurs, est de peu d'importance pour son commerce. Elle se contenta d'un traité d'alliance avec le sultan, qui consentit à ce que toutes les îles de sa domination fussent visitées tous les ans par deux sergens, qu'on

1793. Octobre.

y envoie de l'établissement de Macassar, et qui sont chargés de faire extirper tous les plants de géroflier et de muscadier. La compagnie Hollandoise s'est engagée, de son côté, à le protéger contre tous ses ennemis. Nous vîmes les deux sergens Hollandois qui étoient venus, cette année, à la ville de Boutoun, pour exécuter les ordres de la compagnie. Ces agens très-subalternes nous avouèrent eux-mêmes qu'ils n'osoient pas paroître devant le sultan de Boutoun, sans avoir été appelés, et qu'ils étoient obligés de conserver en sa présence l'attitude du plus grand respect.

Dès le lendemain de notre arrivée, deux chefs du pays, nommés, comme à Bourou, *Orangkaies*, vinrent de bonne heure à bord de la Recherche, pour nous demander, au nom du sultan, qui nous étions et où nous allions. M. d'Auribeau les reçut amicalement; mais, sans répondre à toutes leurs questions, il se contenta de leur dire que nous étions François, et par conséquent les amis des Hollandois et de leurs alliés. Ensuite il les pria de nous procurer des bœufs et les rafraîchissemens dont nous avions besoin. Ces chefs mirent une sorte d'affectation à ne vouloir pas nous promettre les choses les plus simples, avant d'avoir connu les volontés de leur souverain : ils nous firent entrevoir que ce prince étoit d'un accès très-difficile. Peut-être ne faisoient-ils naître tant de difficultés que pour nous forcer à leur faire des présens et à payer leurs services. Quoi qu'il en soit, leur influence ne nous a pas paru bien grande, et nous n'avons pas eu lieu de nous repentir de l'avoir négligée; car si l'on en

en excepte des bœufs, nous avons obtenu en abondance toutes les denrées que le pays pouvoit fournir. 1793. Octobre.

Plusieurs officiers et les naturalistes allèrent, dans la matinée, à la ville de Boutoun, dont ils visitèrent les environs. Le paysage leur parut très-agréable, et le terrain bien cultivé. On y trouva une grande quantité de cabris et de volailles, des œufs, du poisson, des fruits en abondance, et à un prix très-modique. Ces messieurs firent quelques tentatives pour être admis auprès du sultan; mais l'accès du palais leur fut interdit : cependant les sergens Hollandois, dont nous avons déjà eu occasion de parler, les conduisirent dans l'enceinte de murailles qui nous avoit paru devoir environner ce palais. Ils y trouvèrent une ville assez considérable, dont les rues sont fort étroites, quoique assez bien alignées. Les maisons n'ont qu'un étage, et sont bâties en bois comme presque toutes celles des Orientaux.

Les habitans de la ville de Boutoun ont poussé l'industrie beaucoup plus loin que les peuples des pays où nous avions relâché, depuis notre entrée dans les Moluques. Ils fabriquent une assez grande quantité de toiles de coton, dont la plupart sont d'un assez beau tissu : on en a même remarqué d'une finesse extraordinaire; mais ils en vouloient un prix excessif.

On vit, sous un grand hangar, un des bateaux appelés, dans le pays, *Corocoro*, qui étoit en construction; je ne doute pas que l'on n'en eût rencontré plusieurs autres, si l'on avoit visité une plus grande étendue de côtes : il paroît

1793. Octobre.

cependant que les habitans de Boutoun n'ont pas une marine assez forte pour se préserver des incursions des pirates dont ces parages sont infestés. Nous apprîmes d'eux que les Papous, les habitans de l'île Céram et des îles Mindanao, viennent tous les ans, dans cette saison, croiser sur leurs côtes, où ils font des descentes, pillent les habitations, massacrent les vieillards, et enlèvent les jeunes gens des deux sexes pour en faire des esclaves. Nous vîmes dans la campagne, et à une certaine distance de la ville, plusieurs retranchemens entourés de palissades, où il est probable que les habitans des environs se retirent pour se défendre contre les ennemis qu'ils n'ont pu empêcher de débarquer. Nous n'avions vu aucun retranchement de cette nature sur les autres côtes du détroit de Boutoun : il est à présumer que ceux qui les habitent, n'étant point assez nombreux pour se défendre, ne peuvent se soustraire à l'esclavage ou à la mort que par la fuite. Les Papous sont de tous leurs ennemis ceux qui se sont rendus les plus redoutables. Nous avons eu occasion de remarquer, dans nos conversations avec plusieurs chefs de Boutoun, que les habitans n'entendent jamais prononcer le nom de ce peuple sans témoigner une sorte d'effroi. L'un de ces chefs nous ayant entendu dire que nous venions des îles Papous, ne voulut jamais consentir à descendre dans l'entrepont : malgré les invitations les plus pressantes, il se retira avec précipitation.

La foiblesse présumée de la marine de Boutoun, dont nous avons déjà parlé, me porte à croire que les habitans

ne font en général qu'une guerre défensive contre leurs nombreux ennemis : ils se contentent de les attendre dans les lieux où ces derniers ne peuvent venir les attaquer ; et ils ne vont jamais à leur rencontre sans avoir la certitude du succès. Nous apprîmes, pendant notre séjour, qu'un grand nombre de pirates croisoient aux environs des îles Boutoun et Mounan, ainsi que nous l'avions déjà soupçonné d'après les manœuvres suspectes de plusieurs bateaux que M. DE WELL avoit rencontrés près de la côte de cette dernière île. On nous dit qu'il ne se passoit pas de jour qu'il n'y eût quelque action très-chaude aux environs de la ville. Les habitans de Boutoun venoient de remporter une victoire sur leurs ennemis, à l'instant où nous mouillâmes dans la baie. Un des chefs de qui je tiens ces détails, nous proposa de nous vendre des esclaves, et demanda dix jours pour nous en procurer soixante. On pourroit juger par-là que, malgré l'impuissance où est ce peuple de repousser l'ennemi de ses rivages, il remporte souvent sur lui des avantages assez décisifs pour faire des prisonniers.

1793. Octobre.

Le lendemain du jour où nous étions venus au mouillage, on envoya des canots pour reconnoître la partie méridionale du détroit de Boutoun : M. BEAUTEMPS-BEAUPRÉ y fit plusieurs stations. Je crois que la carte qu'il a dressée, paroîtra d'une exactitude à laquelle on ne devoit pas s'attendre, vu le peu de temps qui a été employé pour la lever, et l'étendue de côtes qu'elle comprend. D'après les opérations trigonométriques et les observations astronomiques de M. PIERSON,

1793. Octobre. la latitude de la partie la plus Nord de la ville de Boutoun est de 5° 27′ 53″ australe, et sa longitude de 120° 9′ 22″ orientale. La navigation de ce détroit n'offre ni difficultés ni grands dangers; mais on y est exposé à être retardé par des calmes, des vents et des courans contraires. Toutes les fois que l'on ne sera pas forcé d'y venir prendre des rafraîchissemens, il vaudra mieux passer entre la côte orientale de l'île Boutoun et les îles Toukan-Bessi; l'on éprouvera beaucoup moins de calmes dans cette partie, et l'on pourra, s'élever au Sud, en profitant des variations des vents du large, ainsi que des brises de terre qui soufflent ordinairement pendant une partie de la nuit et de la matinée. Les vaisseaux Hollandois ont adopté ce dernier passage; et il n'entre guère à présent que les bâtimens des autres nations dans le détroit de Boutoun. Nous apprîmes, pendant notre séjour près de la ville de Boutoun, que deux bâtimens de guerre Anglois y avoient passé environ deux ans avant nous, en allant du Nord au Sud, c'est-à-dire, en faisant la route que nous avons suivie.

Pendant cette relâche, nous avons toujours été entourés de pirogues, et les échanges n'ont pas cessé un seul instant. Au moment où nous nous disposions à partir, les gaillards et les hunes étoient remplis de volailles, et nous avions une ample provision d'ignames, de giraumons et de fruits. Ces vivres frais nous étoient devenus d'autant plus nécessaires, que nos provisions de campagne étoient entièrement épuisées; le peu qui nous en restoit, se trouvoit avarié. Notre

biscuit entièrement vermoulu, avoit contracté un goût d'amertume très-désagréable; nos farines se trouvoient tellement échauffées, que, depuis notre relâche à Bourou, nous préférions les ignames et le riz, au pain que l'on faisoit à bord. 1793. Octobre.

Malgré cette abondance apparente, il devenoit indispensable de nous rendre, sans délai, dans un port qui offrît plus de ressources que ceux où nous avions relâché depuis notre départ d'Amboine : en effet, l'espèce de provision dont nous venions de nous munir, n'étoit pas de nature à se garder long-temps; de plus, pendant notre navigation dans le détroit, une dyssenterie épidémique avoit fait des progrès très-rapides à bord des deux frégates. On doit se rappeler que nous étions tous à-peu-près en bonne santé en quittant l'île Bourou; nous nous flattions même, avec quelque raison, d'être entièrement rétablis, puisque les symptômes du scorbut avoient disparu. Deux ou trois jours après notre départ de Cajeli, quelques personnes furent attaquées de la dyssenterie : cependant cette maladie ne nous donna d'abord aucune inquiétude; elle fut attribuée à un changement subit de nourriture, qui avoit eu plus d'influence sur certains tempéramens que sur d'autres. Mais le nombre des malades ayant augmenté, nous commençâmes à craindre que le mal ne devînt général; et nous reconnûmes que la nourriture végétale qui nous avoit guéris du scorbut comme par enchantement, étoit en même temps trop relâchante pour nos organes affoiblis par de longues fatigues et de longues privations. Les chaleurs étouffantes que nous éprouvâmes, firent

1793. Octobre. prendre à cette maladie le caractère de la putridité; alors elle devint très-grave et fort alarmante. L'Espérance avoit eu, dans le détroit, plus de vingt malades à son bord, et la Recherche plus de trente. Le nombre en devenoit tous les jours plus considérable : à l'époque de notre mouillage vis-à-vis de la ville de Boutoun, nous avions perdu à bord des deux frégates cinq hommes de la dyssenterie; et il n'y avoit guère que la moitié des matelots et des soldats qui fût en état de faire le quart et de travailler à la manœuvre.

9. Avant de partir de Boutoun, M. d'Auribeau se chargea de diriger la route des frégates, et donna l'ordre de se tenir prêt à mettre à la voile dans la soirée. Nous sortîmes de la baie de Boutoun le 9 octobre, à quatre heures après midi, pour aller chercher le détroit de Salayer. Nous passâmes, dans la soirée, entre l'île Pulo-Boni-Boni et la partie méridionale de l'île Mounan, où nous aperçûmes une baie assez profonde, dont l'entrée peut avoir deux lieues de largeur. Nous dou-
10. blâmes l'île Cambina pendant la nuit; le lendemain 10, au coucher du soleil, nous vîmes l'île Salayer, dont l'extrémité septentrionale fut relevée au Nord-Ouest, à sept ou huit lieues de distance. La nuit se passa à courir de petites bordées, pour nous trouver le lendemain à-peu-près au même point.

11. Le 11, à la pointe du jour, nous étions à environ trois ou quatre lieues de terre; on relevoit l'extrémité septentrionale de l'île Salayer, dans la même direction que la veille. Nous nous approchâmes de la côte, pour la prolonger à la distance d'environ quatre ou cinq milles. Le rivage nous

parut, dans cette partie, formé par des terres basses; mais on voyoit au-delà une chaîne de montagnes arides, assez élevées et très-escarpées, qui parcouroit l'île dans sa longueur, du Sud au Nord, et s'abaissoit en pente douce jusqu'à la pointe septentrionale, qui est aussi basse que les autres parties du rivage. Nous aperçûmes au large de cette pointe une petite île, séparée de la terre par un canal étroit et obstrué de hauts-fonds, mais dont la partie septentrionale peut être rangée de très-près. On voyoit alors, dans le Nord, les terres élevées de la grande île Célèbes, et, en avant de ces terres, deux petites îles dont les côtes nous parurent très-saines. Nous passâmes à peu de distance, dans le Nord, de l'île Salayer; et nous fûmes à portée de remarquer que cette chaîne de montagnes qui la divise en deux parties, est très-étroite, et également taillée à pic sur ses deux faces dans toute sa longueur. A midi, la petite île située à l'extrémité septentrionale de Salayer nous restoit à l'Est. Le milieu de cette île a été placé par 5° 45′ de latitude australe, d'après l'observation de la hauteur méridienne; la longitude de la même île a été trouvée de 118° 5′, d'après la montre n.° 10.

1793. Octobre.

Dans l'après-midi, nous fîmes route à l'Ouest-Sud-Ouest, pour passer au Sud d'un banc qui, dans plusieurs cartes, est placé à l'Ouest du détroit de Salayer : ensuite nous gouvernâmes à l'Ouest, pour aller prendre connoissance du banc appelé *Brill,* dont il étoit très-important de déterminer la position; car les vaisseaux qui veulent entrer dans le détroit

1793. Octobre. de Salayer en venant de l'Ouest, ou bien ceux qui en sortent en venant de l'Est, sont obligés de s'approcher de ce banc, pour en éviter d'autres plus dangereux encore. Les cartes que nous avions de cette partie de mer, étoient peu propres à nous éclairer sur les positions des écueils au milieu desquels nous devions passer; nous fûmes en conséquence obligés de naviguer avec beaucoup de circonspection. On sonda d'heure en heure; mais on fila de vingt-cinq à trente brasses de ligne sans trouver fond.

12. Le 12, à deux heures après midi, nous découvrîmes de l'avant les brisans du banc appelé *Brill;* nous remarquâmes sur les accores de ce banc plusieurs parties où la mer ne brise pas, et qui en rendent l'approche très-dangereuse. Il peut avoir une lieue et demie d'étendue de l'Est à l'Ouest. Nous prolongeâmes sa partie Sud à un mille de distance, et nous trouvâmes le fond à trente brasses. Le milieu du banc Brill a été placé par 6° 5′ de latitude australe, et par 116° 31′ de longitude orientale.

Depuis notre départ de la baie de Boutoun, le soleil avoit toujours passé au méridien si près du zénith, qu'il nous avoit été impossible d'obtenir la latitude par des observations croisées. La latitude du banc Brill, ainsi que celle de la petite île située à la pointe septentrionale de l'île Salayer, ont été déduites de hauteurs simples du soleil, mesurées avec un cercle à réflexion. Dès-lors il ne seroit pas étonnant que les positions de ces deux points assez importans n'eussent pas le degré d'exactitude de celles qui résultent de l'observation de

de plusieurs hauteurs prises près du méridien. Cependant l'accord qui a subsisté entre les résultats obtenus par différens observateurs de LA RECHERCHE, doit faire présumer que les erreurs dont elles peuvent être affectées, ne sont pas considérables. 1793. OCTOBRE.

Le 13 et le 14, nous fîmes route à l'Ouest, en sondant continuellement sans trouver fond : de six heures en six heures on filoit cent brasses de ligne; et dans les intervalles on en filoit d'heure en heure vingt-six et trente. Le 14, à six heures du soir, étant par 5° 52′ 33″ de latitude australe et par 113° 54′ de longitude orientale, on trouva le fond à cinquante-cinq brasses. Alors nous jugeâmes que nous approchions du méridien des îles Kalkoens, au large desquelles il y a des hauts-fonds qui s'étendent à une grande distance dans le Nord. CARTERET s'étoit trouvé à l'extrémité septentrionale de ces dangers, et n'avoit eu aucune connoissance des îles. Comme notre latitude nous plaçoit de 11′ dans le Nord du point où se trouvoit alors le navigateur Anglois, nous continuâmes de gouverner à l'Ouest, sous peu de voiles; l'on trouva, pendant toute la nuit, cinquante-cinq brasses d'eau, sur des fonds de vase molle. 13, 14.

Le 15, à midi, par 5° 47′ 6″ de latitude australe, et par 112° 56′ de longitude orientale, la sonde rapporta trente-neuf brasses d'eau, sur un fond de vase. Le brassiage diminua dans la soirée, jusqu'à trente brasses; et nous vîmes un grand nombre d'oiseaux, ce qui nous confirma dans l'opinion que nous étions au Nord des îles Kalkoens. 15.

1793. Octobre. Le brassiage augmenta ensuite; et nous trouvâmes, pendant toute la nuit que nous passâmes en panne, de trente-une à trente-cinq brasses d'eau. Nous ne pouvons rien assurer à l'égard de la position des îles Kalkoens, que nous n'avons pas vues : cependant, si les brassiages de trente brasses ont été trouvés sur la prolongation des hauts-fonds situés au Nord de ces îles, comme il y a lieu de le penser, nous croyons qu'on doit les placer plus à l'Ouest qu'elles ne le sont sur toutes les cartes.

16. Le 16, à la pointe du jour, nous fîmes route au Sud-Sud-Ouest, avec des vents d'Est-Sud-Est, pour aller prendre connoissance de la côte septentrionale de l'île Madura. La sonde rapporta, dans cette nouvelle route, cinquante brasses d'eau sur des fonds de vase. A cinq heures et demie du soir, nous vîmes la terre dans un grand éloignement; on ne pouvoit apercevoir que les sommets des montagnes. Alors, en filant quarante brasses, on n'atteignoit pas le fond. Nous courûmes jusqu'à dix heures du soir, pour nous rapprocher de la côte; mais la sonde ayant rapporté vingt-cinq brasses, nous mîmes en panne tribord amures.

17. Le 17, au jour, nous nous trouvions à environ quatre lieues de la côte. Nous nous en rapprochâmes, pour la prolonger à trois ou quatre milles de distance, par douze brasses d'eau: nous la vîmes s'étendre de l'Est à l'Ouest, sans former le plus petit enfoncement. Elle est bordée par une plage, près de laquelle on voyoit de distance en distance des dunes de sable. L'intérieur de l'île Madura, dont les terres sont très-découpées,

offroit à notre vue trois rangées de collines, de formes très-variées, qui s'élevoient en amphithéâtre. Le paysage étoit des plus agréables. Le terrain de l'île, parsemé d'un grand nombre d'habitations, étoit cultivé presque par-tout, et présentoit l'image d'une contrée fertile et industrieuse. On vit une très-grande quantité de pirogues naviguer près de terre. Un changement aperçu dans la couleur de la mer, nous a fait juger que l'on trouveroit très-peu d'eau à moins d'un mille du rivage. 1793. OCTOBRE.

A cinq heures du soir, nous étions par 6° 50′ de latitude australe, et par 110° 56′ 51″ de longitude orientale. Nous continuâmes à prolonger la côte ; mais comme nous n'y aperçûmes aucun objet remarquable qui pût nous faire connoître notre position, on laissa tomber l'ancre à huit heures, dans la crainte de dépasser la pointe occidentale de l'île pendant la nuit.

Le lendemain, nous vîmes, en poursuivant notre route, 18. la côte qui se prolongeoit encore directement de l'Est à l'Ouest. Elle nous présentoit un aspect aussi agréable que la veille ; mais elle nous parut plus peuplée. Nous aperçûmes un très-grand nombre de pirogues, dont la plus grande partie étoit occupée à la pêche. A neuf heures du soir, la pointe Nord-Ouest de Madura restoit par notre travers. Nous nous avançâmes à quelques lieues dans l'Ouest ; et à minuit, nous laissâmes tomber l'ancre de détroit, par treize brasses d'eau.

Le 19, à dix heures du matin, M. DE TROBRIAND partit 19. dans le grand canot de L'ESPÉRANCE, pour aller à la ville

1793. Octobre. de Sourabaya : le peu de monde qui nous restoit en état de manœuvrer, nous obligea de compléter l'équipage de cette embarcation avec des gens de la Recherche. M. d'Auribeau avoit donné ordre à M. de Trobriand de prévenir le gouverneur de notre arrivée, de lui demander l'entrée du port, et de lui faire le détail de tous nos besoins. Le calme continua jusqu'à midi et demi; alors il s'éleva une brise assez fraîche du Nord, à l'aide de laquelle nous vînmes mouiller à l'entrée de la passe qui conduit à la rade de Sourabaya.

Du 19 au 24. Le grand canot devoit être de retour le lendemain du jour de son départ, ou le surlendemain au plus tard : la journée du 22 s'écoula cependant sans que nous en eussions entendu parler. Enfin, ne le voyant pas paroître le 23, nous commençâmes à avoir de grandes inquiétudes. Depuis notre arrivée au mouillage, aucune embarcation du pays ne s'étoit approchée des frégates; nous avions même cru remarquer que tous les bateaux pêcheurs qui naviguoient le long de la côte, avoient pris soin de nous éviter. Cette méfiance, quoique très-marquée, ne nous avoit pas surpris d'abord, parce que nous savions que les Hollandois défendent à tous les peuples qui leur sont soumis, de communiquer avec les vaisseaux des autres nations. Mais, voyant que M. de Trobriand ne revenoit pas et que nous n'en recevions aucune nouvelle, il nous fut impossible de ne pas croire que les embarcations du pays s'étoient tenues à l'écart, par quelque motif de crainte plus puissant encore sur ces

peuples, que les ordres du gouvernement. En effet, il n'étoit pas vraisemblable qu'aucun d'eux n'eût été attiré vers nous par curiosité, ou dans l'espoir de recevoir quelques présens, ou bien pour nous apporter des marchandises de contrebande. Nous pensâmes alors que la France pouvoit être en guerre avec la Hollande. Néanmoins nous avions lieu d'espérer, d'après le contenu de la lettre des états généraux, dont M. DE TROBRIAND étoit chargé, que le gouverneur de Sourabaya consentiroit à nous recevoir dans le port, comme des vaisseaux neutres qui, venant de faire une campagne pour l'accroissement des connoissances humaines, ne devoient prendre aucune part aux querelles qui pouvoient agiter les deux nations. Cependant le retard qu'on avoit mis à nous répondre, augmenta nos craintes, et nous ne songeâmes plus qu'au parti qu'il faudroit prendre dans le cas où l'on nous interdiroit l'entrée du port. Notre position devenoit d'autant plus embarrassante, que manquant de vivres et d'eau, et avec des équipages dont plus des deux tiers étoient attaqués de la dyssenterie, il nous étoit impossible de reprendre la mer sans compromettre la santé du petit nombre de ceux qui étoient bien portans, et par conséquent sans mettre au hasard la sûreté des bâtimens et les fruits de l'expédition. M. D'AURIBEAU voulut vérifier l'état des choses, et s'assurer des dispositions du gouvernement Hollandois, avant de prendre un parti qui pouvoit entraîner les suites les plus funestes. Il envoya M. MÉRITE en parlementaire dans un petit canot, avec cinq hommes d'équipage, et lui donna

1793. OCTOBRE.

1793. Octobre. ordre de s'informer des causes qui avoient empêché le retour de M. de Trobriand : il lui enjoignit de le réclamer au nom du droit des gens, ainsi que l'équipage du canot, si on les avoit faits prisonniers de guerre. Nous restâmes encore deux jours sans avoir de nouvelles de nos canots et sans communiquer avec les bateaux du pays.

25. Le 25, à onze heures du matin, un chef des habitans de l'île de Java vint remettre à M. d'Auribeau une lettre de M. de Trobriand. Cet officier lui rendoit compte qu'il avoit abordé à Sourabaya, le jour même de son départ, à quatre heures du soir. Il l'informoit des grands événemens qui étoient arrivés dans notre patrie, et ajoutoit que la guerre étant déclarée entre la France et la Hollande, le conseil de Sourabaya n'avoit pas voulu consentir à le laisser revenir à bord des frégates, avant d'avoir reçu des ordres du gouverneur général de l'Inde, résidant à Batavia. On lui avoit seulement permis de faire connoître au commandant de l'expédition, les conditions auxquelles on pouvoit consentir à nous recevoir avant que les intentions du gouverneur général fussent connues : mais elles étoient de nature à ne pouvoir être acceptées. Dans la crainte que les dispositions de la haute régence ne nous fussent pas plus favorables que celles du conseil de Sourabaya, M. d'Auribeau jugea qu'il n'y avoit pas un moment à perdre, et qu'il falloit s'occuper de mettre l'expédition en sûreté. Il assembla les officiers des deux états-majors, leur représenta l'état des choses, et leur demanda leur avis sur le parti qu'il y avoit à prendre. Malgré la grande

détresse où nous nous trouvions, on prit, d'un consentement unanime, la résolution de mettre à la voile le lendemain. Nous avions, ainsi qu'il vient d'être dit, les deux tiers de nos équipages malades de la dyssenterie; l'autre tiers qui étoit encore diminué des hommes des deux canots, se trouvoit dans un tel état d'affoiblissement, que l'on devoit craindre de voir leur santé succomber aux fatigues d'une plus longue navigation. Il ne restoit au plus à bord de chaque frégate que pour trente jours de biscuit, encore étoit-il avarié, et pour un mois d'eau seulement, en réduisant la ration de chaque homme à trois quarts de pinte par jour. Mais les circonstances étoient devenues impérieuses, et il n'y avoit plus à hésiter: il falloit nous rendre à l'Ile-de-France sous le plus court délai, et par la route la moins fréquentée. Nous employâmes le reste de la journée à faire à notre gréement les réparations les plus urgentes, dans l'intention de mettre à la voile le lendemain, à la pointe du jour.

1793. Octobre.

A notre grand étonnement, M. de Trobriand revint dans le petit canot, au milieu de la nuit du 25 au 26. Il nous annonça que le conseil supérieur de Batavia avoit levé toutes les difficultés qui s'étoient opposées à notre entrée dans la rade de Sourabaya. Il étoit chargé d'une lettre par laquelle le gouverneur de cet établissement prévenoit M. d'Auribeau, qu'il avoit ordre de M. Aalting, gouverneur général de l'Inde, de nous recevoir dans le port, et de fournir à tous nos besoins. Il ajoutoit que nous y jouirions des avantages et prérogatives que l'on est dans l'usage

26.

1793. OCTOBRE. d'accorder aux vaisseaux des puissances amies; et qu'il avoit donné ordre de nous envoyer des pilotes pour nous y faire entrer. M. D'AURIBEAU crut alors pouvoir profiter des offres que l'on venoit de nous faire. En conséquence, aussitôt que les pilotes furent arrivés, il fit le signal d'appareiller, et nous donnâmes dans la passe. Nous fûmes obligés de laisser tomber l'ancre le même jour devant le village de Gresset.
27. Le lendemain, 27 octobre, à sept heures du soir, nous mouillâmes à l'entrée de la rivière de Sourabaya, par dix brasses d'eau, fond de vase.

Arrivés à Sourabaya, nous y avons fait les observations astronomiques que l'on trouve à la fin du deuxième volume: elles ont servi à déterminer avec précision la position géographique de cette ville, et à corriger celle de tous les lieux dont nous avions eu connoissance entre la Nouvelle-Guinée et l'île de Java. La campagne des frégates LA RECHERCHE et L'ESPÉRANCE finit à l'époque où ces opérations ont été achevées. Les détails des événemens ultérieurs sont également étrangers au voyage du contre-amiral DENTRECASTEAUX et au but que le Gouvernement s'étoit proposé, tant sous le rapport de la science, que sous celui de la recherche de M. DE LA PÉROUSE.

TABLES

TABLES

E LA ROUTE DE LA RECHERCHE,

PENDANT LES ANNÉES

1791, 1792, 1793.

a. Ces Tables indiquent, pour chaque jour, la hauteur du baromètre et celle du
omètre, les vents qui ont régné et l'état du ciel, la position du vaisseau à midi, et l'in-
on de l'aiguille aimantée, aux époques où elle a pu être observée.

latitudes et les longitudes qui sont dans cette Table de route, sont celles des points où
ate LA RECHERCHE se trouvoit tous les jours à midi. On doit prévenir que les positions
n a données aux mêmes points sur les cartes de M. BEAUTEMPS-BEAUPRÉ, diffèrent
efois d'une ou de deux minutes d'avec celles-ci, parce qu'elles sont corrigées d'après
érations trigonométriques.

LIEUX, ÉPOQUES.		THERMOM.	BAROMÈTRE.		VENTS, ÉTAT DU CIEL.
De Brest à Sainte-Croix.		*D.*	*P.*	*L.*	
Septembre 1791.	29.	14,0.	28.	2,9.	E. S. E., S. E. bon frais, beau temps.
	30.	16,0.	28.	3,7.	Du S. à l'E. N. E. foibles, temps sombre.
Octobre.	1.	16,3.	28.	3,9.	Vents foibles et variables, beau temps.
	2.	16,0.	28.	4,2.	De l'O. N. O. à l'O. S. O. calme par intervall
	3.	16,3.	28.	3,6.	O., O. S. O. foibles, temps couvert.
	4.	14,0.	28.	0,4.	O. S. O., O. N. O. foibles, nuages.
	5.	12,4.	28.	1,2.	Du N. O. au N. N. E. joli frais, pluie et orag
	6.	14,4.	28.	3,6.	N. N. E., N. E. bon frais, beau temps.
	7.	15,5.	28.	3,5.	N. N. E., N. E. et S. E. bon frais, pluie.
	8.	16,5.	28.	2,9.	N. E. bon frais, temps couvert et pluvieux.
	9.	17,0.	28.	2,0.	N. E. frais, temps couvert.
	10.	16,0.	28.	2,9.	N. N. E., N. bon frais, beau temps.
	11.	15,8.	28.	3,5.	N. N. E. bon frais, nuages.
	12.	17,5.	28.	3,8.	N. N. E. bon frais, beau temps.
De Sainte-Croix au Cap de Bonne-Espérance.					
Octobre.	24.	18,8.	28.	3,8.	Du N. E. à l'E. petit frais, beau temps.
	25.	19,0.	28.	3,0.	De l'E. N. E. au N. N. E. petit frais, beau ter
	26.	19,5.	28.	2,8.	Du N. à l'E. joli frais, beau temps.
	27.	19,5.	28.	3,0.	E. N. E., N. E. bon frais, beau temps.
	28.	18,5.	28.	2,5.	E. N. E., N. E. joli frais, beau temps,
	29.	18,8.	28.	2,7.	N. E., E. N. E. petit frais, beau temps.
	30.	18,8.	28.	3,0.	N. E., E. N. E. petit frais, beau temps.
	31.	19,6.	28.	2,8.	N. E., E. joli frais, beau temps.
Novembre.	1.	20,5.	28.	2,6.	N. N. E., E. N. E. joli frais, beau temps.
	2.	21,8.	28.	2,5.	N. N. E., E. N. E. bon frais, beau temps.
	3.	22,0.	28.	2,9.	Vents foibles et variables du N. à l'E. temps cou
	4.	22,0.	28.	2,9.	N. E., E. N. E. bon frais, beau temps.
	5.	22,5.	28.	2,4.	N. E., E. N. E. joli frais, E. S. E., S. O. très-foi
	6.	22,7.	28.	2,3.	Variables du S. S. E. au S. O. foibles, calme, te
	7.	22,0.	28.	2,8.	Foibles et variables du S. E. à l'O. S. O., calme
	8.	22,0.	28.	2,2.	O. et N. E. foibles, calme, nuages.
	9.	22,0.	28.	2,4.	De l'E. N. E. à l'E. S. E. foibles, orage.
	10.	21,7.	28.	2,8.	Variables, calme, pluie et orage.
	11.	21,8.	28.	3,0.	Variables et très-foibles.
	12.	22,5.	28.	2,4.	E., calme, S. O., beau temps.

LATITUDE NORD		LONGITUDE OCCIDENTALE			DÉCLINAISON de l'aiguille aimantée, Ouest.
TIMÉE.	OBSERVÉE.	ESTIMÉE.	PAR LA MONTRE n.° 14.	CORRIGÉE.	
M.	D. M. S.	D. M. S.	D. M. S.	D. M. S.	D. M.
40.	47. 42. 0.	9. 36. 0.	....	....	21. 30.
11.	47. 6. 0.	10. 42. 0.			
45.	....	11. 17. 0.			
34.	....	11. 14. 0.	....	....	21. 1.
46.	45. 46. 0.	10. 51. 0.	10. 20. 41.		
34.	45. 36. 0.	11. 30. 0.	11. 10. 15.		
28.	....	12. 20. 0.			
34.	42. 50. 0.	14. 5. 0.	13. 55. 0.		
32.	40. 41. 0.	15. 17. 0.	15. 3. 5.	....	21. 33.
13.	38. 22. 0.	16. 40. 0.	....	....	19. 56.
28.	36. 30. 0.	17. 20. 0.	17. 4. 0.		
23.	34. 7. 0.	17. 56. 0.	17. 36. 0.		
24.	31. 26. 0.	18. 48. 0.	....	....	19. 20.
13.	29. 26. 0.	19. 3. 0.	18. 50. 41.	....	18. 48.
46.	26. 30. 0.	19. 6. 0.			
21.	25. 21. 0.	19. 26. 0.	....	....	16. 56.
32.	23. 33. 0.	19. 57. 0.	20. 23. 36.	....	17. 13.
44.	21. 33. 0.	20. 42. 0.	21. 8. 33.	....	16. 45.
55.	19. 58. 0.	21. 15. 0.	22. 5. 50.		
43.	18. 43. 0.	21. 28. 0.	22. 16. 14.		
53.	17. 53. 0.	21. 47. 0.	22. 32. 4.	....	14. 45.
14.	16. 20. 47.	21. 59. 0.	22. 51. 50.	....	14. 24.
00.	14. 55. 47.	21. 59. 0.	22. 49. 31.	....	13. 22.
7.	13. 5. 42.	21. 51. 0.			
6.	....	21. 38. 0.	22. 38. 48.		
23.	10. 22. 39.	20. 28. 0.	21. 22. 21.		
6.	9. 6. 0.	19. 35. 0.	20. 58. 10.	....	12. 32.
16.	9. 7. 0.	19. 41. 0.			
3.	9. 1. 0.	19. 33. 0.	20. 48. 30.	....	12. 29.
23.	8. 21. 25.	19. 6. 0.	20. 32. 47.		
58.	7. 49. 18.	18. 37. 0.	....	....	13. 40.
11.	....	18. 29. 0.	....	....	13. 44.
18.	7. 1. 56.	18. 10. 0.	19. 50. 1.		
54.	6. 44. 30.	18. 7. 0.	19. 31. 30.	....	13. 23.

LIEUX, ÉPOQUES.		THERMOM.	BAROMÈTRE.		VENTS, ÉTAT DU CIEL.
De Sainte-Croix au Cap de Bonne-Espérance.		D.	P.	L.	
Novembre 1791.	13.	22,4.	28.	1,9.	O., S. E. foibles, beau temps.
	14.	22,6.	28.	2,0.	S. E., S. foibles, beau temps.
	15.	22,6.	28.	1,9.	Calme, E. N. E., S, E. foibles, beau temps.
	16.	22,3.	28.	2,0.	S. E., S. foibles, beau temps.
	17.	22,5.	28.	2,5.	S. S. E., S., S. O. foibles, temps couvert.
	18.	22,0.	28.	2,0.	S. E., calme, N. N. E. très-foibles.
	19.	21,4.	28.	1,0.	S. E., S. O. foibles, temps couvert.
	20.	21,0.	28.	2,0.	Foibles et très-variables du S. O. au S. E., grain
	21.	21,0.	28.	1,8.	S. S. O., S. E. variables et par grains.
	22.	21,0.	28.	1,1.	Calme, E. N. E., E. S. E. très-foibles, pluie.
	23.	22,0.	28.	0,8.	S. E., S. S. E. petit frais, pluie.
	24.	21,3.	28.	1,2.	S., E. S. E. joli frais.
	25.	21,4.	28.	1,6.	S., E. S. E. joli frais, nuages.
	26.	21,2.	28.	1,3.	S. S. E., S. E. joli frais, nuages.
	27.	21,0.	28.	1,0.	S. E. joli frais, nuages.
	28.	21,2.	28.	1,8.	S. E. joli frais, beau temps.
	29.	21,3.	28.	2,1.	S. E., S. S. E. bon frais, beau temps.
	30.	21,1.	28.	1,8.	S. E. bon frais, beau temps.
Décembre.	1.	21,2.	28.	2,3.	S. E. bon frais, beau temps.
	2.	21,0.	28.	2,2.	S. E., E. S. E. joli frais, nuages.
	3.	20,8.	28.	2,0.	S. E., E. S. E. joli frais, beau temps.
	4.	21,2.	28.	2,1.	S. S. E., S. E., E. S. E. joli frais, beau temps.
	5.	21,5.	28.	2,3.	E. S. E. joli frais, beau temps.
	6.	21,3.	28.	2,7.	E., E. S. E. bon frais, beau temps.
	7.	21,1.	28.	2,7.	E. S. E. joli frais, beau temps.
	8.	21,0.	28.	2,8.	De l'E. S. E. à l'E. N. E. joli frais, nuages.
	9.	20,4.	28.	2,5.	E. N. E., N. E. joli frais, grains.
	10.	20,3.	28.	2,8.	E. N. E., N. E. joli frais, beau temps.
	11.	20,0.	28.	3,6.	E. N. E. bon frais, beau temps.
	12.	20,0.	28.	3,6.	E. N. E. joli frais, nuages.
	13.	19,5.	28.	3,9.	E. N. E., E. petit frais, temps variable.
	14.	19,5.	28.	4,0.	E. joli frais, beau temps.
	15.	19,5.	28.	4,2.	E., E. S. E. bon frais, temps couvert, grains.
	16.	19,6.	28.	4,9.	E., E. S. E. bon frais, beau temps.
	17.	19,4.	28.	5,2.	De l'E. S. E. au S. S. E. bon frais, grains.

ATITUDE NORD				LONGITUDE OCCIDENTALE							DÉCLINAISON de l'aiguille aimantée, Ouest.
ÉE.	OBSERVÉE.			ESTIMÉE.			PAR LA MONTRE n.° 14.			CORRIGÉE.	
M.	D.	M.	S.	D.	M.	S.	D.	M.	S.		D. M.
2.	6.	10.	0.	18.	10.	0.	19.	43.	52.	....	13. 30.
54.	6.	0.	0.	18.	9.	0.	19.	47.	26.	....	13. 29.
42.	5.	52.	0.	18.	12.	0.	19.	47.	3.		
31.	5.	32.	45.	18.	33.	0.	20.	10.	28.	....	13. 29.
14.	....			19.	1.	0.					
2.	....			19.	5.	0.					
40.	5.	2.	52.	18.	55.	0.	20.	6.	38.		
41.	4.	41.	16.	18.	41.	0.	19.	23.	49.		
37.	4.	31.	0.	18.	12.	0.	....			....	14. 58.
31.	4.	27.	0.	18.	15.	0.	18.	48.	20.	....	Dout. 15. 15.
23.	3.	47.	0.	18.	53.	0.	....			....	Dout. 12. 32.
56.	3.	16.	44.	20.	2.	0.	20.	46.	34.	....	14. 26.
52.	2.	57.	0.	21.	4.	0.	22.	6.	49.	....	14. 13.
8.	2.	5.	0.	21.	40.	0.	23.	16.	45.	....	12. 00.
27.	1.	20.	0.	22.	20.	0.	24.	19.	6.	....	11. 45.
36.	0.	32.	44.	22.	47.	0.	25.	16.	51.	....	11. 13.
25.	A. 0.	28.	0.	23.	27.	0.	26.	18.	2.	....	10. 41.
32.	1.	32.	0.	24.	13.	0.	27.	16.	55.	....	9. 9.
31.	2.	31.	0.	24.	48.	0.	28.	16.	50.	....	8. 16.
48.	3.	51.	15.	25.	9.	0.	28.	57.	24.	....	8. 9.
7.	5.	10.	47.	25.	40.	0.	30.	1.	7.	....	7. 40.
14.	6.	27.	45.	26.	4.	0.	30.	40.	21.	....	7. 15.
25.	7.	32.	39.	26.	4.	0.	30.	55.	4.	....	6. 42.
56.	9.	2.	50.	26.	13.	0.	31.	17.	53.	....	5. 28.
22.	10.	33.	0.	26.	33.	0.	31.	41.	21.	....	4. 44.
39.	....			26.	11.	0.	31.	32.	29.	....	3. 36.
31.	12.	46.	0.	25.	40.	0.	31.	4.	33.	....	Dout. 4. 5.
8.	14.	14.	0.	24.	51.	0.	30.	27.	49.	....	3. 48.
41.	15.	41.	22.	23.	53.	0.	29.	38.	47.	....	4. 6.
48.	16.	55.	0.	23.	19.	0.	29.	4.	19.	....	5. 8.
54.	18.	4.	0.	22.	49.	0.	28.	35.	19.	....	5. 17.
2.	19.	8.	0.	22.	40.	0.	28.	16.	23.	....	5. 19.
0.	....			22.	42.	0.	28.	23.	49.	....	4. 59.
3.	22.	15.	0.	22.	49.	0.	28.	35.	32.	....	5. 8.
6.	23.	49.	0.	23.	12.	0.	29.	12.	25.	....	4. 28.

LIEUX, ÉPOQUES.		THERMOM.	BAROMÈTRE.		VENTS, ÉTAT DU CIEL.
De Sainte-Croix au Cap de Bonne-Espérance.		D.	P.	L.	
Décembre 1791.	18.	18,0.	28.	5,0.	E. S. E. joli frais, beau temps.
	19.	17,8.	28.	4,5.	E. petit frais, temps variable.
	20.	18,4.	28.	3,5.	De l'E. N. E. au N. joli frais, temps couvert.
	21.	18,8.	28.	2,3.	N., N. N. O. bon frais, pluie.
	22.	18,0.	28.	2,3.	De l'O. N. O. au N. bon frais, pluie.
	23.	17,0.	28.	3,8.	O. N. O., S., S. E. bon frais, temps couvert
	24.	17,0.	28.	5,3.	Du S. E. à l'E. S. E. grand frais, temps couv
	25.	17,9.	28.	4,0.	De l'E. au S. S. E. bon frais, pluie.
	26.	16,5.	28.	4,8.	De l'E. au S. E. joli frais, pluie.
	27.	16,7.	28.	4,5.	De l'E. S. E. à l'E. N. E. joli frais, temps va
	28.	16,8.	28.	3,9.	E. N. E., N. N. O. petit frais, beau temps.
	29.	17,5.	28.	3,9.	N., N. N. E. joli frais, beau temps,
	30.	17,0.	28.	0.	N., N. N. E. joli frais, beau temps.
	31.	17,0.	28.	0.	N., N. N. E. joli frais, beau temps.
Janvier 1792.	1.	16,9.	28.	3,3.	N. N. E. joli frais, nuages.
	2.	17,0.	28.	3,2.	N. N. E., N. bon frais, beau temps.
	3.	17,1.	28.	3,4.	N. bon frais, beau temps.
	4.	16,8.	28.	4,1.	N. bon frais, beau temps.
	5.	16,9.	28.	4,0.	N. petit frais, temps variable.
	6.	16,8.	28.	3,3.	N., N. N. O. joli frais, beau temps.
	7.	16,6.	28.	1,7.	N., N. N. O. grand frais, nuages.
	8.	17,2.	28.	2,5.	Du N. O. au N. grand frais, nuages.
	9.	17,2.	28.	4,0.	Du N. N. O. au N. E. joli frais, nuages.
	10.	17,4.	28,	4,9.	N., N. N. O. foibles, calme, beau temps.
	11.	17,7.	28.	4,0.	Calme, du N. O. à l'O. foibles, temps couv
	12.	17,5.	28.	3,6.	De l'O. N. O. à l'O. S. O. joli frais, pluie.
	13.	16,4.	28.	3,1.	Du S. à l'O. petit frais, temps variable.
	14.	16,8.	28.	2,3.	Du S. O. à l'O. N. O. petit frais, beau temps
	15.	17,0.	28.	1,5.	De l'O. S. O. au N. O. petit frais, temps va
	16.	16,5.	28.	1,5.	Du N. N. E. au N. N. O. grand frais, temps
Du Cap de Bonne-Espérance au port du Nord.					
Février.	16.	15,0.	28.	0.	
	17.	15,0.	28.	0.	Du S. S. E. au S. S. O. bon frais, pluie.
	18.	15,5.	28.	2,4.	S., S. S. O. joli frais, beau temps.
	19.	17,2.	28.	2,7.	S. O., S. S. E. petit frais, temps couvert.
	20.	17,0.	28.	2.	Du S. O. au N. N. O. petit frais, nuages.

ATITUDE SUD		LONGITUDE OCCIDENTALE			DÉCLINAISON de l'aiguille aimantée, Ouest.
ÉE.	OBSERVÉE.	ESTIMÉE.	PAR LA MONTRE n.° 14.	CORRIGÉE.	
M.	D. M. S.	D. M. S.	D. M. S.	D. M. S.	D. M.
20.	25. 20. 2.	23. 38. 0.	29. 27. 47.	....	2. 8.
33.	26. 33. 0.	23. 25. 0.	29. 26. 12.	....	3. 12.
17.	27. 28. 0.	22. 18. 0.	28. 30. 29.	....	3. 36.
8.	28. 7. 42.	20. 9. 0.	25. 43. 55.	....	4. 42.
34.	28. 49. 28.	18. 28. 0.	23. 57. 50.	....	5. 52.
34.	28. 34. 10.	17. 5. 0.	22. 40. 17.		
58.	27. 50. 0.	16. 40. 0.	22. 7. 33.		
9.	....	16. 59. 0.	22. 23. 5.		
5.	29. 32. 51.	17. 40. 0.	22. 49. 54.	....	5. 47.
42.	30. 42. 0.	17. 34. 0.	22. 35. 44.		
1.	31. 15. 0.	16. 44. 0.	21. 54. 42.	....	5. 55.
9.	31. 30. 12.	14. 52. 0.	19. 46. 43.	....	6. 31.
1.	31. 49. 30.	13. 4. 0.	17. 43. 43.		
5.	32. 5. 8.	11. 18. 0.	15. 39. 46.	....	5. 21.
3.	32. 18. 17.	9. 26. 0.	13. 25. 5.	....	6. 20.
8.	....	7. 38. 0.	11. 28. 16.	....	7. 24.
0.	32. 40. 30.	5. 30. 0.	8. 56. 37.	....	Dout. 10. 37.
0.	32. 49. 21.	3. 44. 0.	7. 1. 21.	....	12. 59.
5.	32. 54. 50.	2. 44. 0.	5. 51. 42.	....	13. 44.
0.	32. 56. 0.	Occ. 1. 11. 0.	4. 7. 16.	....	14. 53.
6.	32. 55. 30.	Or. 1. 58. 0.	Occ. 0. 59. 51.	....	16. 23.
5.	32. 58. 0.	4. 13. 0.	Or. 1. 28. 0.	....	16. 30.
9.	32. 57. 20.	5. 40. 0.	4. 2. 45.	....	Dout. 17. 39.
7.	33. 0. 20.	6. 27. 40.	4. 17. 53.	....	19. 37.
2.	32. 47. 20.	7. 2. 40.	5. 23. 18.	....	20. 50.
1.	32. 53. 16.	8. 38. 0.	7. 14. 23.		
3.	32. 51. 0.	10. 10. 0.	8. 53. 27.	....	Dout. 22. 59.
3.	33. 14. 39.	11. 45. 0.	10. 43. 15.	....	22. 17.
0.	33. 34. 53.	13. 3. 40.	12. 5. 3.	....	23. 17.
2.	34. 3. 50.	15. 39. 0.	14. 49. 56.	....	24. 5.
4.	....	15. 40. 0.	....	....	24. 8.
6.	34. 10. 40.	15. 2. 0.	14. 32. 12.		
0.	....	15. 26. 0.	14. 33. 23.		
3.	....	16. 12. 0.	....	....	23. 22.
9.	34. 46. 0.	18. 4. 0.	17. 6. 23.	....	25. 26.

LIEUX, ÉPOQUES.		THERMOM.	BAROMÈTRE.		VENTS, ÉTAT DU CIEL.
Du Cap de Bonne-Espérance au port du Nord.		*D.*	*P.*	*L.*	
Février 1792.	21.	18,0.	28.	4,0.	O. N. O., N. O. grand frais, temps couve
	22.	18,5.	28.	1,9.	De l'O. N. O. à l'O. petit frais, nuages.
	23.	17,0.	28.	1,5.	De l'O. N. O. à l'O. grand frais, nuages.
	24.	16,0.	28.	6,9.	De l'O. au S. S. O. grand frais, temps som
	25.	18,2.	28.	2,7.	Du S. S. E. à l'E. joli frais, nuages.
	26.	19,8.	28.	0,0.	E. N. E., N. E. petit frais, beau temps.
	27.	19,0.	28.	2,9.	Du N. N. E. et N. N. O. à l'O. joli frais, b
	28.	18,4.	28.	2,7.	De l'O. N. O. au S. petit frais, beau temps.
	29.	19,5.	27.	10,0.	Calme, S. E., E. S. E. petit frais, beau tem
Mars.	1.	15,8.	27.	11,5.	S. S. E. grand frais, beau temps.
	2.	18,0.	28.	1,2.	S. S. E. grand frais, nuages.
	3.	18,5.	28.	3,0.	S. S. E. bon frais, nuages.
	4.	17,9.	28.	2,4.	Du N. E. au N. petit frais, beau temps.
	5.	17,9.	28.	2,4.	De l'E. S. E. au S. E. petit frais, pluie.
	6.	18,7.	28.	3,0.	E. S. E., N. foibles, calme, beau temps.
	7.	17,0.	28.	4,0.	Du S. S. O. au S. E. foibles, temps couvert.
	8.	18,0.	28.	3,9.	De l'E. S. E. au N. N. E. petit frais, temps
	9.	15,0.	28.	5,0.	Très-variables, joli frais, temps couvert.
	10.	16,0.	28.	6,0.	Du S. au S. E. petit frais, beau temps.
	11.	17,1.	28.	3,0.	N. E., N. N. E., bon frais, beau temps.
	12.	17,0.	28.	2,9.	N. N. E., N. grand frais, temps couvert.
	13.	16,0.	28.	5,0.	O., N., N. E. très-foibles, calme, beau tem
	14.	15,0.	28.	5,3.	E. S. E., S., S. S. E. petit frais, pluie.
	15.	15,0.	28.	6,3.	E. S. E., S., S. S. E. petit frais, pluie.
	16.	14,8.	28.	7,0.	S. E., E. S. E., E. N. E. petit frais, nuages
	17.	15,0.	28.	5,9.	E., E. N. E., N. E. joli frais, temps couver
	18.	16,0.	28.	5,0.	N. E., N. joli frais, temps couvert.
	19.	16,0.	28.	6,0.	Du N. au N. O. petit frais, temps sombre.
	20.	16,0.	28.	6,5.	Calme, du N. N. E à l'E. N. E. petit frais,
	21.	15,0.	28.	5,5.	De l'E. N. E. au N. N. E. joli frais, beau t
	22.	15,0.	28.	3,8.	Du N. N. E. au N. N. O. joli frais, beau te
	23.	13,9.	28.	3,5.	N. O., O., S. joli frais, temps couvert.
	24.	12,0.	28.	5,6.	S., S. S. E. grand frais, grains.
	25.	13,3.	28.	6,0.	S. S. E., S., O. S. O. foibles, beau temps.
	26.	14,0.	28.	5,0.	De l'O. au S. bon frais, nuages.

LA

LATITUDE SUD		LONGITUDE ORIENTALE			DÉCLINAISON de l'aiguille aimantée, Ouest.
…IMÉE.	OBSERVÉE.	ESTIMÉE.	PAR LA MONTRE n.° 14.	CORRIGÉE.	
M.	D. M. S.	D. M. S.	D. M. S.	D. M.	D. M.
10.	34. 56. 24.	19. 30. 0.	19. 27. 28.	....	26. 0.
57.	34. 56. 55.	20. 12. 0.	20. 6. 30.	....	26. 27.
34.	34. 34. 20.	22. 25. 0.	22. 35. 16.	....	25. 48.
13.	34. 13. 0.	25. 36. 0.	24. 17. 46.	....	27. 34.
33.	34. 11. 0.	26. 16. 0.	24. 13. 57.	....	27. 50.
7.	....	26. 45. 0.	....	....	28. 0.
58.	35. 21. 20.	28. 1. 0.	26. 57. 51.	....	28. 11.
20.	35. 18. 0.	29. 1. 0.	28. 23. 33.	....	27. 44.
37.	....	30. 22. 0.	....	....	28. 9.
24.	35. 16. 0.	33. 14. 0.	32. 59. 7.	....	28. 15.
1.	34. 46. 42.	36. 20. 0.	35. 49. 16.	....	28. 37.
30.	34. 32. 0.	38. 47. 0.	38. 16. 40.	....	30. 45.
41.	34. 34. 25.	40. 28. 0.			
37.	....	42. 24. 0.	42. 27. 32.		
35.	34. 41. 30.	43. 57. 0.	43. 40. 52.	....	28. 37.
39.	....	44. 31. 0.	44. 7. 22.	....	27. 20.
28.	35. 24. 0.	45. 27. 0.	44. 56. 31.		
2.	Dout. 34. 51. 39.	46. 57. 0.			
53.	35. 40. 0.	47. 32. 0.	47. 5. 5.		
5.	36. 21. 9.	49. 33. 0.	49. 28. 35.	....	27. 3.
46.	Dout. 35. 43. 37.	52. 45. 0.	52. 58. 1.	....	Dout. 28. 11.
46.	36. 44. 10.	53. 25. 0.	53. 14. 41.		
12.	37. 17. 7.	53. 52. 0.	53. 37. 20.	....	26. 6.
13.	36. 14. 52.	54. 24. 0.	....	....	26. 3.
48.	36. 53. 20.	55. 0. 0.	54. 43. 20.	....	24. 33.
43.	....	56. 30. 0.	55. 56. 49.	....	25. 26.
52.	37. 56. 56.	58. 30. 0.	58. 14. 58.	....	26. 52.
4.	38. 0. 0.	59. 23. 0.	59. 17. 43.	....	24. 46.
7.	38. 11. 35.	60. 11. 0.	60. 28. 27.	....	25. 20.
26.	38. 32. 25.	61. 23. 0.	61. 57. 15.	....	24. 17.
28.	38. 25. 27.	63. 48. 0.	64. 21. 23.	....	25. 6.
19.	38. 9. 39.	66. 5. 0.	....	....	23. 38.
10.	37. 13. 20.	67. 44. 0.	68. 10. 54.		
58.	36. 48. 26.	68. 22. 0.	68. 51. 20.	....	22. 9.
17.	37. 3. 39.	70. 34. 0.	71. 1. 1.	....	19. 27.

LIEUX, ÉPOQUES.		THERMOM.	BAROMÈTRE.	VENTS, ÉTAT DU CIEL.
Du Cap de Bonne-Espérance au port du Nord.		*D.*	*P. L.*	
Mars 1792.	27.	13,5.	28. 5,8.	Du S. S. O. au S. E. foibles, temps couvert.
	28.	15,0.	28. 3,0.	N. N. O., N. grand frais, nuages.
	29.	15,0.	27. 11,2.	N. N. O., N. grand frais, nuages.
	30.	13,0.	27. 10,0.	De l'O. S. O. au N. O. joli frais, temps cou
	31.	10,0.	27. 11,9.	Du N. O. au S. bon frais, beau temps.
Avril.	1.	10,0.	27. 7,0.	Du S. O. au N. bon frais, nuages.
	2.	10,0.	27. 9,0.	Du N. N. O. au S. S. O. bon frais, grains.
	3.	8,5.	28. 2,5.	Du S. O. au S. S. O. bon frais, grains.
	4.	12,1.	28. 2,3.	Du S. O. au N. O. bon frais, nuages.
	5.	12,5.	28. 3,0.	O. N. O. grand frais, nuages.
	6.	13,0.	28. 3,2.	O. N. O., N. O. grand frais, grains.
	7.	11,0.	28. 1,7.	Du N. O. à l'O. S. O. bon frais, temps som
	8.	10,8.	28. 3,0.	Du S. O. à l'O. bon frais, pluie.
	9.	11,8.	28. 2,0.	De l'O. au N. O. grand frais, beau temps.
	10.	11,5.	27. 11,6.	N. O. coup de vent, temps brumeux.
	11.	10,7.	28. 1,0.	Du N. O. à l'O. bon frais, pluie.
	12.	8,5.	28. 4,0.	O., S., S. S. E. joli frais, temps couvert.
	13.	9,0.	28. 3,0.	S. S. E., S. E. joli frais, pluie.
	14.	9,2.	27. 7,5.	Du S. E. au S. petit frais, O. S. O. grand fra
	15.	8,5.	27. 10,0.	Du S. O. au S. S. O. coup de vent, orage.
	16.	10,0.	28. 3,0.	Du S. O. à l'O. bon frais, temps couvert.
	17.	12,0.	28. 3,0.	O. S. O., O. grand frais, temps couvert.
	18.	12,5.	28. 4,7.	S. O., O. grand frais, temps couvert.
	19.	12,0.	28. 4,5.	O. grand frais, temps couvert.
	20.	11,5.	28. 1,7.	O. grand frais, beau temps.
	21.	10,5.	27. 11,0.	O., O. S. O. joli frais, temps couvert.
Du port du Nord à Amboine.				
Mai.	28.	....	....	....
	29.	9,0.	27. 10,3.	N. E., N., S. O. bon frais, nuages.
	30.	9,2.	27. 7,5.	Du S. O. au S. S. O. grand frais, temps cou
	31.	12,0.	27. 11,5.	Du S. au S. S. E. grand frais, grains.
Juin.	1.	11,0.	28. 0,5.	S. S. E., S. grand frais, nuages.

LATITUDE SUD [ESTI]MÉE.	LATITUDE SUD OBSERVÉE.	LONGITUDE ORIENTALE ESTIMÉE.	LONGITUDE ORIENTALE PAR LA MONTRE n.° 14.	LONGITUDE ORIENTALE CORRIGÉE.	DÉCLINAISON de l'aiguille aimantée, Ouest.
M.	D. M. S.	D. M. S.	D. M. S.	D. M. S.	D. M.
53.	36. 47. 7.	71. 34. 0.	....	....	20. 5.
30.	37. 33. 9.	73. 36. 0.	74. 28. 49.	....	19. 28.
10.	38. 43. 38.	77. 2. 0.	....	....	17. 42.
34.	39. 22. 37.	78. 57. 0.	80. 15. 40.		
10.	39. 56. 8.	81. 16. 0.	82. 32. 7.		
6.	40. 42. 36.	83. 54. 0.	85. 11. 32.	....	Dout. 14. 53.
15.	40. 55. 36.	87. 44. 0.	88. 23. 19.		
32.	40. 44. 28.	88. 36. 0.	90. 36. 30.	....	17. 44.
18.	41. 1. 12.	91. 10. 0.	93. 4. 39.		
44.	41. 31. 27.	94. 53. 0.	97. 15. 49.	....	18. 15.
14.	42. 4. 11.	97. 50. 0.	100. 36. 46.	....	Dout. 19. 6.
20.	....	101. 32. 0.			
38.	42. 13. 58.	104. 17. 0.	106. 50. 34.	....	14. 1.
36.	....	107. 47. 0.	....	....	14. 10.
58.	....	112. 19. 0.			
21.	42. 57. 4.	114. 50. 0.	117. 10. 3.		
45.	....	117. 22. 0.			
38.	....	118. 39. 0.			
7.	42. 1. 20.	121. 15. 0.	....	....	4. 30.
51.	Dout. 42. 3. 0.	124. 48. 0.	....	....	3. 51.
42.	42. 24. 1.	126. 6. 0.			
10.	Dout. 43. 57. 27.	129. 58. 0.			
21.	....	133. 37. 0.	....	....	Est. 2. 12.
36.	43. 33. 44.	137. 25. 0.	138. 47. 15.	....	1. 49.
13.	43. 48. 57.	140. 55. 0.	....	....	5. 52.
43.	43. 51. 25.	....	....	....	9. 21.
10.	....	145. 25. 0.			
41.	42. 36. 18.	146. 58. 0.	146. 51. 41.	146. 53. 45.	7. 6.
50.	....	149. 58. 0.			
17.	....	152. 3. 0.			
11.	37. 15. 9.	154. 24. 0.	153. 46. 21.	153. 48. 48.	

LIEUX, ÉPOQUES.		THERMOM.	BAROMÈTRE.	VENTS, ÉTAT DU CIEL.
Du port du Nord à Amboine.		*D.*	*P. L.*	
Juin 1792.	2.	13,0.	28. 3,0.	Du S. S. E. au S. S. O. bon frais, beau temps
	3.	14,8.	28. 4,0.	Du S. S. O. au N. O. joli frais, beau temps.
	4.	14,8.	28. 3,5.	N. N. O., N. bon frais, beau temps.
	5.	15,0.	28. 1,3.	Du N. N. O. au N. N. E. petit frais, beau te
	6.	14,0.	27. 11,0.	N. N. E., calme, N. N. O. très-foible, temps c
	7.	15,0.	27. 10,0.	De l'O. S. O. au S. joli frais, beau temps.
	8.	15,0.	28. 5,0.	S. O. grand frais, nuages.
	9.	15,3.	28. 2,9.	De l'O. au S. bon frais, beau temps.
	10.	16,0.	28. 3,0.	S. O., N. O. joli frais, temps couvert.
	11.	16,4.	28. 2,3.	De l'O. N. O. au N. N. O. foibles, beau temp
	12.	17,0.	28. 2,0.	Du N. à l'O. joli frais, beau temps.
	13.	18,0.	28. 3,0.	De l'O. au S. O. foibles, beau temps.
	14.	18,0.	28. 3,4.	Du N. O. au S. très-foibles, temps couvert.
	15.	18,0.	28. 3,5.	De l'O. au S. très-foibles, beau temps.
	16.	17,0.	28. 3,5.	S. O., O. S. O. petit frais, beau temps.
	17.	18,0.	28. 2,6.	Du S. S. E. à l'O. très-foibles, beau temps.
	18.	18,0.	28. 2,0.	O. S. O., O. petit frais, beau temps.
	19.	17,0.	28. 1,9.	De l'O. au S. foibles, temps couvert.
	20.	16,9.	28. 1,9.	Du S. au S. O. joli frais, nuages.
	21.	17,0.	28. 3,3.	Du S. S. O. au S. S. E. petit frais, beau temp
	22.	17,8.	28. 3,1.	Du S. S. E. à l'E. N. E. petit frais, nuages.
	23.	18,0.	28. 1,0.	De l'E. N. E. au N. O. foibles, temps pluvieu
	24.	18,0.	28. 2,0.	S. O., S. S. O. petit frais, temps couvert.
	25.	18,0.	28. 9,0.	S. O., S. S. O. foibles, beau temps.
	26.	18,0.	28. 2,3.	Du S. O. au S. foibles, nuages.
	27.	17,8.	28. 3,5.	Du S. O. au S. joli frais, beau temps.
	28.	17,0.	28. 4,0.	Du S. à l'E. S. E. bon frais, grains.
	29.	18,0.	28. 4,0.	S. E., E. S. E. bon frais, beau temps.
	30.	19,0.	28. 4,0.	De l'E. au S. E. bon frais, nuages.
Juillet.	1.	19,0.	28. 2,9.	De l'E. au S. E. joli frais, nuages.
	2.	20,0.	28. 2,5.	E., E. N. E. joli frais, pluie.
	3.	21,0.	28. 2,0.	De l'E. au N. E. joli frais, temps couvert.
	4.	22,0.	28. 2,0.	E., E. N. E. foibles, beau temps.
	5.	20,2.	28. 1,3.	Du N. E. au S. foibles, nuages.
	6.	20,0.	28. 1,0.	S. E., S. S. E. joli frais, nuages.

LATITUDE SUD		LONGITUDE ORIENTALE			DÉCLINAISON de l'aiguille aimantée, Est.
…MÉE.	OBSERVÉE.	ESTIMÉE.	PAR LA MONTRE n.° 14.	CORRIGÉE.	
M.	D. M. S.	D. M. S.	D. M. S.	D. M. S.	D. M.
44.	35. 35. 32.	156. 31. 0.	155. 33. 38.	155. 36. 13.	Dout. 12. 21.
51.	34. 41. 32.	157. 22. 0.	156. 0. 31.	156. 3. 14.	10. 1.
24.	34. 34. 29.	159. 8. 0.	157. 54. 15.	157. 57. 13.	11. 32.
34.	34. 52. 12.	160. 14. 0.	....	....	11. 56.
38.	34. 43. 39.	160. 13. 0.	159. 31. 47.	159. 34. 59.	
41.	32. 30. 27.	161. 50. 0.			
34.	29. 49. 20.	162. 59. 0.	162. 30. 50.	162. 34. 15.	12. 7.
14.	28. 18. 5.	163. 23. 0.	162. 57. 39.	163. 1. 11.	11. 55.
38.	....	163. 34. 0.	....	....	13. 1.
5.	27. 9. 50.	164. 29. 0.	164. 18. 45.	164. 22. 31.	11. 16.
48.	25. 50. 7.	165. 16. 0.	165. 0. 14.	165. 4. 7.	11. 27.
43.	24. 41. 1.	165. 15. 0.	165. 18. 21.	165. 22. 20.	11. 46.
11.	Dout. 24. 18. 0.	165. 12. 0.			
0.	23. 56. 35.	165. 9. 0.	165. 8. 23.	165. 12. 35.	11. 43.
8.	23. 5. 12.	164. 45. 0.	164. 57. 16.	165. 1. 35.	
53.	22. 51. 55.	164. 40. 0.	164. 41. 38.	164. 46. 4.	10. 31.
5.	23. 6. 1.	164. 28. 0.	164. 31. 54.	164. 36. 27.	10. 41.
6.	....	164. 12. 0.	....	....	10. 40.
41.	22. 43. 28.	163. 31. 0.	163. 57. 53.	164. 2. 40.	
15.	22. 8. 43.	162. 54. 0.	163. 21. 10.	163. 26. 4.	10. 18.
4.	21. 51. 46.	162. 19. 0.	162. 51. 20.	162. 56. 21.	10. 24.
35.	21. 41. 28.	162. 37. 0.	162. 37. 36.	162. 42. 43.	Dout. 10. 7.
41.	21. 44. 55.	161. 55. 0.	162. 40. 57.	162. 46. 11.	10. 1.
32.	21. 38. 4.	161. 42. 0.	162. 34. 23.	162. 39. 44.	Dout. 10. 41.
38.	21. 42. 13.	161. 13. 0.	162. 33. 31.	162. 38. 59.	9. 55.
26.	21. 24. 4.	160. 26. 0.	162. 8. 43.	162. 14. 18.	9. 44.
31.	20. 24. 49.	159. 38. 0.	161. 16. 34.	161. 22. 16.	
8.	20. 6. 47.	159. 31. 0.	160. 59. 23.	161. 5. 12.	9. 5.
29.	19. 23. 49.	159. 6. 0.	160. 33. 45.	160. 39. 41.	10. 11.
53.	18. 49. 18.	159. 2. 0.	160. 19. 34.	160. 25. 36.	Dout. 10. 54.
5.	18. 9. 43.	159. 1. 0.	160. 9. 32.	160. 15. 41.	9. 28.
44.	17. 21. 57.	158. 52. 0.	159. 51. 35.	159. 57. 52.	9. 28.
38.	16. 46. 9.	158. 12. 0.	159. 29. 28.	159. 35. 51.	9. 5.
57.	15. 46. 30.	157. 34. 0.	158. 47. 30.	158. 54. 0.	9. 7.
19.	14. 28. 10.	156. 27. 0.	157. 47. 14.	157. 53. 51.	8. 19.

LIEUX, ÉPOQUES.		THERMOM.	BAROMÈTRE.	VENTS, ÉTAT DU CIEL.
Du port du Nord à Amboine.		*D.*	*P. L.*	
Juillet 1792.	7.	20,0.	28. 1,5.	S. E., S. S. E. bon frais, nuages.
	8.	20,4.	28. 1,8.	S. E., S. S. E. bon frais, temps couvert.
	9.	20,0.	28. 1,3.	S. S. E. bon frais, nuages.
	10.	21,0.	28. 5,0.	S. S. E. joli frais, beau temps.
	11.	21,6.	28. 0,6.	De l'E. au S. S. E. foibles, grains.
	12.	22,0.	28. 1,0.	S. E., E. S. E. joli frais, temps couvert.
	13.	21,0.	28. 1,6.	S. E., E. S. E. variables au N., très-foibles, ca
	14.	22,0.	28. 1,0.	S. E., E. S. E. foibles, nuages.
	15.	22,0.	28. 1,0.	Du S. E. au S. joli frais, beau temps.
	16.	22,0.	28. 1,0.	Calme, vents foibles du S. S. E. au S., beau t
Relâche au havre Carteret.	17.	22,0.	28. 2,0.	S. E., S. S. E. petit frais, temps couvert.
	25.	21,0.	28. 1,2.	Du S. E. au S., bon frais, temps pluvieux.
	26.	21,0.	28. 0,7.	De l'E. S. E. à l'E. petit frais, nuages.
	27.	21,0.	28. 0,5.	Vents variables de l'E. à l'O., grains.
	28.	22,0.	28. 0,5.	S. E. petit frais, beau temps.
	29.	22,2.	28. 0,5.	S. E. petit frais, nuages.
	30.	21,2.	28. 0,6.	Du S. E. au S. foibles, temps couvert, grains
	31.	22,2.	28. 1,2.	S. E. et S. S. E. joli frais, beau temps.
Août.	1.	22,0.	28. 1,3.	S. E., S., S. S. E. foibles, beau temps.
	2.	22,4.	28. 1,2.	S. S. E., E. S. E. joli frais, beau temps.
	3.	22,5.	28. 1,2.	S. E., E. S. E. joli frais, beau temps.
	4.	22,4.	28. 1,0.	E. S. E. joli frais, beau temps.
	5.	22,4.	28. 1,0.	De l'E. S. E. au N. joli frais, beau temps.
	6.	23,0.	28. 2,0.	De l'E. S. E. au N. joli frais, beau temps.
	7.	23,2.	28. 1,4.	De l'E. au S. E. joli frais, temps couvert.
	8.	23,2.	28. 1,2.	De l'E. au S. petit frais, nuages.
	9.	23,0.	28. 1,6.	De l'E. N. E. au S. E., très-foibles; on a vu de
	10.	24,2.	28. 1,8.	E. très-foible, beau temps.
	11.	23,7.	28. 1,3.	Du S. au S. S. E. foibles, intervalles de calme
	12.	23,0.	28. 1,5.	Vents foibles, très-variables du S. E. à l'O. pl
	13.	24,0.	28. 1,0.	De l'O. N. O. au S. O. foibles, nuages.
	14.	23,2.	28. 1,6.	Très-variables de l'O. au S. S. E. temps couv
	15.	23,0.	28. 1,8.	Très-variables du N. O. au S. S. E. nuages.
	16.	23,5.	28. 1,3.	Du S. S. E. à l'E. S. E. foibles, interv. de calme

LATITUDE SUD		LONGITUDE ORIENTALE			DÉCLINAISON de l'aiguille aimantée, Est.
[...]MÉE.	OBSERVÉE.	ESTIMÉE.	PAR LA MONTRE n.° 14.	CORRIGÉE.	
M.	D. M. S.	D. M. S.	D. M. S.	D. M. S.	D. M.
47.	....	155. 10. 0.	....	....	8. 8.
5.	10. 51. 21.	154. 9. 0.	154. 46. 59.	154. 53. 50.	
45.	8. 48. 29.	153. 37. 0.	154. 14. 56.	154. 21. 53.	8. 39.
29.	7. 26. 44.	152. 10. 0.	152. 51. 3.	152. 58. 7.	
58.	6. 51. 20.	151. 59. 0.	152. 30. 40.	152. 37. 51.	8. 11.
31.	6. 26. 9.	151. 45. 0.	152. 7. 17.	152. 14. 36.	
14.	6. 11. 13.	151. 57. 0.	152. 3. 2.	152. 10. 21.	
47.	5. 41. 32.	151. 43. 0.	151. 59. 27.	152. 5. 54.	
21.	4. 59. 41.	151. 59. 0.	151. 57. 37.	152. 3. 37.	6. 44.
2.	4. 50. 52.	150. 58. 0.	151. 38. 0.	151. 43. 34.	
0.	3. 36. 37.	149. 45. 0.			
3.	2. 48. 50.	148. 53. 0.	148. 8. 28.	148. 9. 40.	
53.	2. 41. 51.	147. 40. 0.	147. 5. 28.	147. 6. 14.	5. 58.
26.	2. 22. 29.	146. 26. 0.	145. 44. 24.	145. 44. 44.	6. 13.
19.	2. 17. 46.	146. 31. 0.	145. 46. 27.	145. 46. 21.	6. 24.
55.	1. 42. 39.	146. 9. 0.	145. 29. 9.	145. 28. 37.	6. 0.
1.	1. 56. 32.	145. 36. 0.	144. 44. 31.	144. 43. 33.	6. 10.
6.	2. 4. 9.	144. 49. 0.	143. 52. 43.	143. 51. 18.	5. 11.
36.	1. 29. 47.	143. 31. 0.	142. 31. 7.	142. 29. 16.	5. 11.
48.	1. 37. 35.	142. 46. 0.	141. 44. 44.	141. 42. 44.	
55.	1. 40. 54.	142. 6. 0.	140. 59. 50.	140. 57. 41.	3. 19.
10.	1. 13. 17.	140. 28. 0.	139. 18. 37.	139. 16. 13.	3. 19.
48.	0. 43. 16.	139. 1. 0.	137. 44. 15.	137. 41. 36.	3. 50.
4.	0. 17. 54.	137. 44. 0.	136. 39. 29.	136. 36. 35.	3. 36.
7.	0. 2. 49.	137. 1. 0.	135. 52. 39.	135. 49. 30.	3. 54.
0.	B. 0. 7. 22.	136. 19. 0.	135. 17. 15.	135. 13. 51.	2. 42.
8.	0. 18. 45.	135. 31. 0.	134. 35. 33.	134. 31. 54.	2. 39.
6.	0. 26. 13.	135. 11. 0.	133. 58. 5.	133. 54. 11.	
0.	0. 11. 4.	134. 41. 0.	133. 29. 26.	133. 25. 16.	
3.	A. 0. 5. 17.	134. 33. 0.	133. 29. 26.	133. 25. 1.	2. 38.
1.	0. 7. 7.	133. 41. 0.	133. 6. 55.	133. 2. 16.	2. 19.
9.	B. 0. 8. 47.	132. 47. 0.	132. 13. 32.	132. 8. 37.	Dout. 2. 24.
1.	B. 0. 16. 3.	132. 36. 0.	131. 56. 45.	131. 51. 35.	2. 20.

LIEUX, ÉPOQUES.		THERMOM.	BAROMÈTRE.		VENTS, ÉTAT DU CIEL.
Du port du Nord à Amboine.		*D.*	*P.*	*L.*	
Août 1792.	17.	23,0.	28.	1,3.	Très-var. du N. N. E. à l'O. N. O. et très-fo
	18.	21,5.	28.	2,0.	Vents très-variables et très-foibles, temps ora
	19.	23,0.	28.	1,5.	Vents très-variables et très-foibles, temps c
	20.	23,0.	28.	1,5.	Var. du N. N. O. à l'E. et au S. S. E. très-foibl
	21.	23,0.	28.	1,0.	De l'O. N. O. au S. E. et au N. N. E. très-foib
	22.	23,0.	28.	1,2.	Du N. N. E. au S. S. E. et S. S. O. très-foibl
	23.	22,0.	28.	1,5.	Du S. S. O. au S. S. E. petit frais, beau tem
	24.	21,5.	28.	1,7.	Très-var. de l'O. S. O. au S. et au N. E. très-foi
	25.	21,0.	28.	1,0.	Du S. E. au S. petit frais, beau temps.
	26.	21,8.	28.	1,8.	Calme, du N. à l'E. et au S. très-foibles, be
	27.	22,5.	28.	1,9.	Variables de l'O. au S. S. E. et foibles, beau
	28.	22,0.	28.	1,5.	O., N. E., E. S. E., S. O. foibles, beau tem
	29.	22,5.	28.	2,0.	Calme, O. N. O., N. E., E. S. E. très-foibl
	30.	22,0.	28.	2,0.	Calme, vents très-variables et très-foibles, nu
	31.	22,0.	28.	1,9.	Très-variables et très-foibles, temps couvert.
Septembre.	1.	22,3.	28.	1,5.	Très-variables et très-foibles, beau temps.
	2.	22,5.	28.	1,6.	Très-variables et très-foibles, beau temps.
	3.	22,0.	28.	1,6.	O. N. O., O. S. O., S., S. S. E., très-foibles,
	4.	22,0.	28.	1,8.	Du S. S. O. au S. S. E. très-foibles, calme, b
	5.	22,5.	28.	2,0.	S. S. E., S. petit frais, beau temps.
D'Amboine au port de l'Espérance.					
Octobre.	13.	21,9.	28.	1,2.	S. E., S. très-foibles, beau temps.
	14.	22,0.	28.	1,8.	E. S. E., S. E. foibles, beau temps.
	15.	22,2.	28.	2,0.	S. E., E. S. E. petit frais, nuages.
	16.	22,0.	28.	1,5.	E. S. E., S. E. joli frais, nuages.
	17.	22,5.	28.	1,4.	De l'E. S. E. au S. et S. S. O. très-foibles,
	18.	23,0.	28.	2,0.	Très-variables et très-foibles, calme, beau t
	19.	22,5.	28.	1,9.	De l'E. N. E au S. E. foibles, beau temps.
	20.	22,2.	28.	1,5.	N. E., E. S. E. très-foibles, beau temps.
	21.	22,0.	28.	1,0.	Très-variables et très-foibles, calme, beau t
	22.	22,0.	28.	1,5.	Très-variables et très-foibles, calme, beau t
	23.	22,6.	28.	1,5.	Du N. N. O. au S. O. très-foibles, beau ten
	24.	23,0.	28.	1,7.	De l'O. N. O. au S. O. très-foibles, calme, b
	25.	23,0.	28.	2,5.	De l'O. S. O. au S. O. très-foibles, calme, b
	26.	24,0.	28.	2,8.	De l'O. N. O. au S. et E. S. E. très-foibles, b
	27.	24,5.	28.	2,8.	De l'O. N. O. au S. et E. S. E très-foibles, b

LA

LATITUDE SUD				LONGITUDE ORIENTALE									DÉCLINAISON de l'aiguille aimantée, Est.	
[...]MÉE.	OBSERVÉE.			ESTIMÉE.			PAR LA MONTRE n.° 14.			CORRIGÉE.				
M.	D.	M.	S.	D.	M.	S.	D.	M.	S.	D.	M.	S.	D.	M.
9.	B. 0.	8.	20.	131.	19.	0.	131.	44.	26.	131.	39.	1.	2.	11.
17.	....			131.	51.	0.	....			....			1.	41.
19.	A. 0.	17.	2.	131.	36.	0.	130.	50.	11.	130.	44.	16.		
19.	0.	15.	16.	131.	0.	0.	130.	22.	49.	130.	16.	48.	1.	27.
15.	0.	14.	2.	130.	47.	0.	130.	4.	25.	129.	58.	18.	1.	9.
34.	0.	29.	13.	130.	18.	0.	129.	24.	34.	129.	18.	21.	2.	7.
48.	0.	45.	9.	129.	44.	0.	128.	58.	0.	128.	51.	42.	0.	47.
58.	0.	56.	15.	129.	27.	0.	128.	26.	10.	128.	19.	46.	0.	29.
31.	1.	19.	3.	128.	46.	0.	127.	45.	46.	127.	39.	16.	0.	51.
40.	1.	41.	17.	128.	29.	0.	127.	25.	45.	127.	15.	34.	0.	30.
3.	1.	59.	12.	128.	14.	0.	127.	1.	54.	126.	51.	7.	1.	21.
29.	2.	19.	30.	128.	16.	0.	127.	10.	51.	126.	59.	27.	0.	13.
37.	2.	29.	18.	128.	9.	0.	127.	11.	59.	126.	59.	1.	1.	12.
41.	2.	38.	12.	127.	54.	0.	127.	4.	46.	126.	52.	9.	0.	52.
47.	2.	41.	0.	127.	32.	0.	126.	47.	18.	126.	34.	4.	1.	43.
44.	2.	45.	23.	127.	5.	0.	126.	32.	45.	125.	18.	55.	1.	9.
44.	2.	50.	51.	126.	42.	0.	126.	5.	37.	125.	51.	17.	1.	5.
10.	3.	11.	48.	126.	24.	0.	125.	41.	26.	125.	26.	23.	1.	7.
29.	3.	33.	50.	126.	31.	0.	125.	46.	24.	125.	30.	45.	0.	49.
50.	3.	49.	23.	126.	48.	0.	125.	52.	51.	125.	36.	35.	0.	49.
....	3.	50.	3.	....			125.	32.	38.	....			O. 1.	13.
35.	4.	29.	45.	125.	37.	0.	124.	49.	36.	....			O. 0.	37.
27.	5.	24.	11.	125.	3.	0.	124.	8.	23.	....			E. 0.	16.
28.	6.	13.	27.	124.	25.	0.	123.	21.	51.	....			E. 0.	7.
6.	7.	3.	53.	124.	6.	0.	....			....			O. 0.	33.
20.	7.	24.	29.	124.	0.	0.	122.	53.	11.	....			O. 0.	4.
9.	8.	14.	20.	124.	1.	0.	122.	58.	32.	....			1.	43.
28.	8.	47.	21.	123.	58.	0.	122.	28.	3.	....			1.	40.
57.	9.	3.	14.	123.	44.	0.	122.	13.	25.	....			0.	32.
8.	9.	12.	49.	123.	27.	0.	121.	49.	16.	....			0.	30.
8.	9.	19.	0.	123.	23.	0.	121.	17.	0.	....			0.	29.
29.	9.	42.	36.	123.	18.	0.	120.	35.	0.	....			0.	58.
53.	10.	4.	33.	123.	3.	0.	119.	57.	44.	....			1.	45.
13.	10.	25.	58.	122.	55.	0.	119.	21.	41.	....			0.	55.
42.	10.	42.	30.	122.	28.	0.	118.	34.	48.	....			1.	7.

LIEUX, ÉPOQUES.		THERMOM.	BAROMÈTRE.		VENTS, ÉTAT DU CIEL.
D'Amboine au port de l'Espérance.		*D.*	*P.*	*L.*	
Octobre 1792.	28.	22,5.	28.	2,0.	Du S. E. au S. et S. O. très-foibles, beau tem
	29.	22,3.	28.	2,0.	Variables du S. S. E. au S. S. O. très-foibles, be
	30.	23,0.	28.	2,0.	Du S. O. au S. S. E. foibles, beau temps.
	31.	23,0.	28.	2,5.	Du S. E. au S. très-foibles, beau temps.
Novembre.	1.	23,0.	28.	2,3.	S. S. E., S. E. foibles, beau temps.
	2.	24,0.	28.	2,5.	Du S. E. au S. foibles, beau temps.
	3.	23,5.	28.	2,0.	Du S. à l'E. S. E. foibles, nuages.
	4.	23,7.	28.	2,6.	De l'E. au S. E. petit frais, beau temps.
	5.	23,0.	28.	2,0.	Du S. E. à l'E. petit frais, beau temps.
	6.	22,0.	28.	2,5.	De l'E. au S. E. petit frais, nuages.
	7.	22,0.	28.	2,0.	De l'E. S. E. au S. petit frais, beau temps.
	8.	20,2.	28.	2,0.	S. S. E., S. joli frais, beau temps.
	9.	19,0.	28.	2,5.	S. S. E. bon frais, beau temps.
	10.	19,4.	28.	2,3.	S. S. E. joli frais, beau temps.
	11.	19,5.	28.	3,0.	S. E., S. S. E. foibles, nuages.
	12.	19,5.	28.	3,0.	S., S. S. E., E. S. E. foibles, temps couvert.
	13.	19,4.	28.	3,6.	S. E. petit frais, nuages.
	14.	18,5.	28.	3,8.	S. E., S. S. E. joli frais, beau temps.
	15.	18,3.	28.	3,9.	S. S. E., S. E. bon frais, nuages.
	16.	17,7.	28.	4,2.	S. E. bon frais, temps couvert.
	17.	17,0.	28.	4,6.	S. E., E. S. E. bon frais, nuages.
	18.	17,3.	28.	4,6.	S. E., E. S. E. bon frais, temps couvert.
	19.	17,0.	28.	2,9.	S. E., E. S. E. bon frais, nuages.
	20.	16,0.	28.	3,1.	Du S. S. E. au S. S. O. bon frais, nuages.
	21.	15,5.	28.	4,0.	S. E., E. S. E. bon frais, pluie.
	22.	14,2.	28.	6,2.	S. E., E. S. E. bon frais, temps couvert.
	23.	14,8.	28.	7,0.	Du S. E. à l'E. joli frais, nuages.
	24.	15,0.	28.	4,7.	Du N. à l'E. et au S. S. E. foibles, temps cou
	25.	14,7.	28.	4,7.	Très-variables et très-foibles, calme, grains.
	26.	15,0.	28.	4,0.	S. S. O., S. petit frais, nuages.
	27.	15,0.	28.	4,5.	Très-variables et très-foibles, beau temps.
	28.	15,6.	28.	4,0.	N. N. O., O. très-foibles, beau temps.
	29.	16,0.	28.	3,0.	O., N. N. O. petit frais, beau temps.
	30.	15,0.	28.	2,7.	Du N. N. O. au S. O. joli frais, nuages.
Décembre.	1.	14,3.	28.	4,3.	S. O., O. joli frais, beau temps.

LATITUDE SUD				LONGITUDE ORIENTALE							DÉCLINAISON de l'aiguille aimantée, Ouest.	
…MÉE.	OBSERVÉE.			ESTIMÉE.			PAR LA MONTRE n.° 14.			CORRIGÉE.		
M.	D.	M.	S.	D.	M.	S.	D.	M.	S.	D. M. S.	D.	M.
2.	10.	51.	10.	122.	6.	0.	117.	49.	55.	....	1.	18.
3.	11.	3.	37.	121.	44.	0.	117.	6.	42.	....	2.	28.
27.	11.	21.	15.	121.	41.	0.	116.	50.	5.	....	1.	58.
34.	11.	47.	33.	121.	14.	0.	115.	58.	10.	....	1.	30.
11.	12.	13.	0.	120.	36.	0.	115.	10.	53.	....	1.	25.
47.	12.	33.	0.	120.	4.	0.	114.	19.	30.	....	1.	33.
54.	12.	34.	22.	119.	35.	0.	114.	0.	4.	....	1.	38.
27.	13.	25.	53.	119.	13.	0.	112.	46.	49.	....	1.	43.
42.	14.	57.	7.	118.	37.	0.	111.	49.	44.	....	3.	1.
49.	15.	59.	12.	118.	7.	0.	111.	15.	20.			
39.	16.	45.	14.	117.	29.	0.	110.	20.	24.	....	2.	33.
24.	17.	13.	0.	116.	18.	0.	109.	6.	52.	....	3.	14.
53.	17.	47.	2.	115.	7.	0.	107.	40.	21.	....	3.	12.
17.	18.	4.	14.	114.	26.	0.	106.	46.	49.	....	2.	42.
17.	18.	4.	16.	113.	56.	0.	106.	15.	56.	....	3.	52.
36.	18.	38.	38.	113.	34.	0.	105.	46.	4.	....	2.	25.
41.	19.	41.	33.	113.	0.	0.	105.	3.	48.	....	4.	2.
41.	20.	45.	12.	112.	10.	0.	104.	14.	45.	....	3.	13.
48.	21.	24.	4.	111.	2.	0.	102.	30.	7.	....	4.	21.
30.	22.	30.	30.	110.	12.	0.	101.	37.	15.	....	4.	4.
34.	23.	35.	51.	109.	25.	0.	100.	57.	52.	....	4.	41.
49.	24.	40.	8.	108.	47.	0.	100.	2.	24.	....	4.	28.
47.	25.	47.	34.	108.	8.	0.	99.	18.	53.	....	4.	45.
18.	26.	22.	33.	108.	14.	0.	99.	32.	31.	....	6.	22.
20.	....			107.	20.	0.	98.	27.	29.			
34.	....			106.	37.	0.						
42.	30.	8.	16.	106.	28.	0.	96.	50.	32.	....	7.	44.
49.	30.	52.	11.	106.	40.	0.	....			....	8.	4.
59.	30.	46.	0.	107.	7.	0.	98.	6.	53.			
58.	30.	46.	12.	108.	14.	0.	99.	10.	15.	....	8.	22.
58.	30.	58.	0.	108.	53.	0.	99.	40.	48.	....	10.	7.
9.	31.	5.	48.	109.	23.	0.	100.	26.	48.	....	9.	42.
26.	31.	23.	45.	110.	19.	0.	101.	30.	6.	....	8.	42.
24.	32.	27.	9.	111.	59.	0.	103.	17.	36.	....	10.	10.
6.	32.	55.	28.	112.	3.	0.	104.	26.	13.	....	10.	4.

LIEUX, ÉPOQUES.		THERMOM.	BAROMÈTRE.		VENTS, ÉTAT DU CIEL.
D'Amboine au port de l'Espérance.		*D.*	*P.*	*L.*	
Décembre 1792.	2.	14,0.	28.	4,0.	De l'O. S. O. à l'O. N. O. petit frais, beau
	3.	14,2.	28.	1,0.	Du N. O. à l'O. grand frais, temps couvert.
	4.	13,0.	28.	1,2.	De l'O. S. O. au S. O. grand frais, grains vi
	5.	14,0.	28.	2,5.	Du S. O. au N. O. grand frais, nuages.
	6.	14,0.	28.	2,5.	Du N. N. O. à l'O. S. O. grand frais, nuages
	7.	14,0.	28.	0,5.	De l'O. S. O au N. O. bon frais, nuages.
	8.	13,5.	28.	2,7.	De l'O. au S. O. bon frais, temps couvert.
	9.	14,0.	28.	0,5.	Variables du S. O. au N. O., S. O. coup de v
Du port de l'Espérance, terre de Nuitz, au port du Sud, terre de Van-Diémen.					
Décembre.	17.	15,0.	28.	3,0.	E. S. E., S. S. E. bon frais, beau temps.
	18.	15,5.	28.	3,0.	Du S. S. E. au S. S. O. petit frais, beau tem
	19.	15,3.	28.	3,5.	Variables du S. S. O. au S. E. et au N. E. joli fra
	20.	15,2.	28.	1,5.	Du N. E. à l'E. et au S. foibles, temps couve
	21.	16,5.	28.	1,5.	Du S. S. O. au S. S. E. et à l'E. N. E. joli frai
	22.	15,6.	28.	0,5.	Variables du S. S. E. au N., N. O. joli frais,
	23.	15,0.	27.	1,9.	N., N. N. O., S. O. très-violens, nuages.
	24.	14,5.	28.	2,3.	S. O., O. S. O. bon frais, nuages.
	25.	15,5.	28.	1,5.	De l'O. S. O. au S., à l'E. et au N. petit frais, l
	26.	15,0.	28.	0,3.	De l'E. au S. et S. O. joli frais, nuages.
	27.	15,0.	28.	0,3.	Du S. O. au S. bon frais, nuages.
	28.	16,0.	28.	3,0.	S. E., N. E., N., N. O. et S. O. petit frais, nu
	29.	16,0.	28.	2,0.	S. S. E., E., E. N. E. joli frais, beau temps.
	30.	19,5.	28.	0,0.	E., E. N. E. bon frais, beau temps.
	31.	16,9.	28.	1,8.	E. N. E., O. petit frais, temps orageux.
Janvier 1793.	1.	17,0.	28.	0,1.	S. O., S., S. S. E. foibles, temps couvert.
	2.	17,0.	28.	5,0.	E., N. E., S. O. foibles, temps couvert.
	3.	15,0.	28.	4,2.	E., S. S. O., S. E. et S. S. E. joli frais, plui
	4.	14,5.	28.	5,0.	S. E., E. S. E. bon frais, nuages.
	5.	16,7.	28.	2,6.	E. S. E., E., E. N. E. bon frais, nuages.
	6.	14,7.	28.	1,5.	E., E. S. E., S. E. joli frais, temps couvert.
	7.	14,7.	28.	2,2.	S. E., S. S. E., E., N. E. petit frais, temps
	8.	15,0.	28.	2,0.	E., N. E., S. O. foibles, temps couvert.
	9.	13,7.	28.	4,5.	O., S. O., S., S. S. E. joli frais, nuages.
	10.	14,0.	28.	5,0.	S. S. E. foible, calme, beau temps.

LATITUDE SUD				LONGITUDE ORIENTALE									DÉCLINAISON de l'aiguille aimantée, Ouest.	
…MÉE.	OBSERVÉE.			ESTIMÉE.			PAR LA MONTRE n.° 14.			CORRIGÉE.				
M.	D.	M.	S.	D.	M.	S.	D.	M.	S.	D.	M.	S.	D.	M.
26.	33.	23.	4.	113.	56.	0.	105.	24.	39.	....			9.	56.
29.	34.	14.	11.	116.	44.	0.	108.	38.	44.	....			9.	17.
28.	34.	11.	13.	119.	55.	0.	111.	32.	57.					
34.	34.	45.	15.	121.	34.	0.	113.	20.	18.	113.	38.	16.	7.	39.
6.	35.	15.	29.	123.	11.	0.	114.	46.	38.	115.	4.	36.	9.	6.
47.	34.	40.	37.	124.	28.	0.	116.	30.	54.	116.	48.	52.	8.	2.
9.	34.	8.	9.	125.	50.	0.	117.	58.	18.	118.	16.	16.	7.	19.
8.	34.	0.	6.	126.	54.	0.	119.	8.	58.	119.	26.	56.	6.	30.
14.	34.	12.	12.	118.	45.	0.	119.	19.	1.	....			5.	48.
20.	34.	16.	46.	119.	9.	0.	119.	34.	3.					
28.	34.	25.	54.	119.	14.	0.	119.	33.	44.	....			5.	45.
9.	35.	12.	22.	119.	45.	0.	119.	53.	13.					
1.	35.	5.	28.	119.	51.	0.	119.	47.	16.	....			5.	17.
28.	34.	25.	46.	120.	0.	0.	119.	57.	9.	....			5.	47.
16.	34.	14.	15.	120.	32.	0.	120.	30.	17.	....			5.	0.
50.	33.	41.	17.	121.	37.	0.	122.	3.	35.	....			4.	27.
10.	33.	2.	15.	122.	7.	0.	122.	40.	4.	....			4.	37.
37.	32.	31.	35.	122.	46.	0.	123.	22.	17.	....			3.	30.
24.	32.	21.	11.	124.	12.	0.	125.	0.	0.	....			3.	20.
6.	32.	1.	44.	125.	12.	0.	126.	8.	16.	....			3.	32.
10.	32.	14.	16.	125.	56.	0.	126.	45.	21.	....			2.	30.
59.	32.	9.	22.	126.	18.	0.	126.	55.	49.	....			2.	26.
0.	31.	53.	3.	126.	44.	0.	127.	25.	49.	....			2.	26.
50.	....			127.	19.	0.	128.	4.	30.	....			1.	52.
44.	31.	38.	58.	128.	17.	0.	129.	3.	3.	....			1.	32.
56.	31.	49.	36.	128.	30.	0.	129.	16.	36.					
58.	32.	50.	34.	127.	42.	0.	128.	11.	57.	....			1.	45.
24.	34.	29.	42.	127.	46.	0.	127.	51.	51.	....			2.	6.
31.	35.	29.	59.	127.	37.	0.	127.	34.	25.	....			1.	0.
15.	36.	6.	19.	127.	8.	0.	....			....			1.	22.
45.	36.	57.	26.	127.	33.	0.	127.	25.	41.					
4.	37.	16.	7.	129.	7.	0.	128.	43.	37.	....			3.	34.
14.	37.	10.	37.	129.	35.	0.	129.	14.	16.	....			2.	50.

LIEUX, ÉPOQUES.		THERMOM.	BAROMÈTRE.	VENTS, ÉTAT DU CIEL.
Du port de l'Espérance, terre de Nuitz, au port du Sud, terre de Van-Diémen.		*D.*	*P. L.*	
Janvier 1793.	11.	14,5.	28. 3,0.	Calme, S. S. E., E., E. N. E. petit frais, b
	12.	14,4.	28. 0,0.	N. N. E., N. N. O., N. O. bon frais, beau
	13.	11,0.	28. 1,0.	O. N. O., S. O., S., S. E. petit frais, nuage
	14.	13,0.	28. 0,7.	E. S. E., calme, N. O. foible, temps couver
	15.	12,5.	28. 1,6.	O. S. O., O. N. O. bon frais, beau temps.
	16.	12,5.	28. 0,0.	O. S. O., O. N. O. bon frais, temps couver
	17.	12,0.	27. 10,0.	N. O., O., S. O. grand frais, pluie.
	18.	10,3.	28. 1,4.	S. O., S. S. O., S. joli frais, temps couvert.
	19.	11,5.	28. 3,0.	S. O., O., O. N. O., foibles, nuages.
	20.	12,5.	28. 3,3.	N. O., O. N. O., N. N. E. joli frais, nuage
Du port du Sud, terre de Van-Diémen, à Tongatabou.				
Février.	27.	12,5.	27. 11,0.	S. bon frais, beau temps.
	28.	14,0.	28. 4,0.	S. O., N. N. O., N. bon frais, beau temps.
Mars.	1.	12,0.	28. 3,0.	N. O., S., S. S. O. grand frais, beau temps
	2.	14,0.	28. 4,5.	O. S. O., O., N. N. O. bon frais, beau tem
	3.	14,8.	28. 2,9.	N. N. O. bon frais, temps couvert.
	4.	14,5.	28. 2,8.	N. N. O., N. O. joli frais, temps brumeux.
	5.	13,4.	28. 3,6.	O. S. O., S. S. O., S. S. E. bon frais, temps
	6.	14,6.	28. 1,5.	S. S. E., S., S. O., O. joli frais, nuages.
	7.	15,2.	28. 0,5.	N. O., O., S. O. grand frais, temps couvert
	8.	14,2.	28. 2,2.	S. S. O., S., S. S. E. grand frais, nuages.
	9.	16,6.	28. 2,2.	O., N. O. joli frais, beau temps.
	10.	16,0.	28. 1,1.	O., N. O. bon frais, temps couvert.
	11.	16,0.	28. 0,2.	O. N. O., O. bon frais, temps couvert.
	12.	17,2.	28. 0,2.	O., S. O., S. E., N. O. petit frais, temps
	13.	18,0.	28. 1,0.	N. O. joli frais, temps couvert.
	14.	18,5.	27. 11,5.	N. O., N. N. O. bon frais, nuages.
	15.	17,8.	28. 0,0.	N. N. O., O. N. O., S. O. bon frais, plu
	16.	16,8.	28. 2,2.	S. O., S. S. O. joli frais, nuages.
	17.	17,0.	28. 3,5.	S. S. O., S., S. S. E. petit frais, beau temp
	18.	18,0.	28. 3,1.	S., S. S. E., E. S. E. joli frais, beau temps.
	19.	17,0.	28. 1,1.	S. E., E. S. E., O. petit frais, grains.
	20.	18,9.	27. 10,0.	E. N. E., N. E., N. N. O., O. S. O. bon fr
	21.	18,0.	28. 1,5.	S. S. O., S. bon frais, nuages.
	22.	19,4.	28. 3,0.	S. S. E., S. E., E. S. E. bon frais, beau temp
	23.	20,0.	28. 3,2.	E. S. E., E. joli frais, nuages.

ATITUDE SUD		LONGITUDE ORIENTALE			DÉCLINAISON de l'aiguille aimantée, Ouest.
ÉE.	OBSERVÉE.	ESTIMÉE.	PAR LA MONTRE n.° 14.	CORRIGÉE.	
M.	D. M. S.	D. M. S.	D. M. S.	D. M. S.	D. M.
37.	37. 39. 10.	129. 56. 0.	129. 39. 50.	....	1. 59.
44.	38. 55. 11.	131. 56. 0.	131. 36. 34.	....	1. 29.
33.	39. 27. 39.	132. 24. 0.	132. 3. 5.	....	Dout. 0. 10.
8.	40. 16. 27.	132. 58. 0.	132. 29. 12.	....	E. 0. 15.
12.	40. 57. 0.	135. 54. 0.	135. 17. 38.	....	0. 37.
46.	41. 38. 1.	138. 23. 0.	137. 49. 31.	....	2. 45.
49.	42. 36. 21.	141. 50. 0.	141. 12. 17.	141. 9. 58.	
54.	42. 48. 51.	143. 17. 0.	142. 42. 10.	142. 39. 51.	
25.	43. 17. 47.	143. 38. 0.	143. 14. 49.	143. 12. 30.	7. 9.
41.	43. 41. 9.	144. 50. 0.	144. 44. 45.	144. 42. 26.	7. 51.
.....	43. 20. 31.	145. 43. 0.	....	....	7. 20.
56.	42. 57. 0.	148. 2. 0.	147. 58. 53.	....	6. 3.
18.	42. 30. 54.	151. 13. 0.	150. 47. 26.	....	9. 7.
8.	42. 19. 51.	153. 35. 0.	152. 52. 40.	....	11. 38.
56.	....	155. 57. 0.	....	....	11. 58.
26.	....	157. 31. 0.			
53.	40. 22. 57.	159. 43. 0.	159. 41. 40.		
28.	39. 25. 25.	160. 54. 0.	160. 54. 7.	....	13. 10.
39.	37. 54. 16.	163. 12. 0.	163. 26. 26.		
7.	36. 23. 45.	165. 12. 0.	165. 30. 11.	....	13. 30.
2.	35. 36. 9.	166. 5. 0.	166. 27. 24.	....	12. 50.
0.	34. 26. 56.	167. 33. 0.	168. 22. 19.	....	12. 55.
0.	34. 18. 41.	168. 58. 0.	169. 53. 38.	169. 57. 30.	
6.	34. 8. 29.	170. 12. 0.	171. 24. 8.		
9.	33. 15. 40.	172. 34. 0.	173. 54. 53.	....	11. 53.
8.	32. 39. 9.	174. 27. 0.	175. 48. 30.	....	11. 4.
7.	31. 53. 43.	176. 31. 0.	178. 10. 33.		
1.	30. 17. 25.	177. 39. 0.	179. 24. 23.	....	11. 26.
2.	29. 33. 32.	178. 1. 0.	179. 30. 20.	....	11. 19.
6.	28. 14. 54.	178. 42. 0.	180. 24. 53.	....	10. 34.
5.	....	179. 13. 0.	....	....	10. 55.
8.	26. 59. 54.	179. 17. 0.	181. 21. 32.		
8.	24. 16. 17.	181. 19. 0.	183. 20. 55.		
7.	22. 5. 19.	181. 13. 0.	183. 11. 30.	....	9. 15.
6.					

LIEUX, ÉPOQUES.		THERMOM.	BAROMÈTRE.		VENTS, ÉTAT DU CIEL.
De Tongatabou à Balade.		*D.*	*P.*	*L.*	
Avril 1793.	9.	21,0.	28.	2,7.	E. S. E. joli frais, beau temps.
	10.	21,5.	28.	2,0.	E. bon frais, nuages.
	11.	21,0.	28.	0,4.	E., E. S. E. bon frais, temps couvert.
	12.	20,2.	27.	11,4.	E. S. E., S. E. bon frais, pluie.
	13.	21,0.	28.	0,0.	E. S. E., E. bon frais, temps couvert.
	14.	21,0.	28.	0,5.	E., S. E., E. bon frais, nuages.
	15.	20,7.	28.	1,2.	E. S. E., S. E. joli frais, nuages.
	16.	20,0.	28.	2,0.	S. E. bon frais, beau temps.
	17.	20,0.	28.	2,0.	E. S. E., E. bon frais, temps couvert.
	18.	20,3.	28.	2,2.	E. S. E. bon frais, beau temps.
De Balade au havre de Boni.					
Mai.	9.	21,3.	28.	1,3.	S. très-foible, calme, beau temps.
	10.	20,2.	28.	1,2.	Var. du N. N. E. au N. N. O. et au S. E. foibl
	11.	20,0.	28.	1,2.	Du S. S. O. au S. S. E. petit frais, beau tem
	12.	20,0.	28.	2,1.	Du S. S. E. au S. S. O. foibles, beau temps
	13.	20,7.	28.	3,5.	De l'E. au S. E. petit frais, nuages.
	14.	20,5.	28.	2,7.	E. S. E. joli frais, nuages.
	15.	22,0.	28.	1,2.	De l'E. au S. E. joli frais, temps couvert.
	16.	22,0.	28.	1,6.	Du S. E. à l'E. N. E. joli frais, pluie et orag
	17.	22,0.	28.	1,5.	De l'E. N. E. à l'E. S. E. joli frais, beau tem
	18.	22,0.	28.	1,0.	E., E. S. E. joli frais, nuages.
	19.	22,0.	28.	1,0.	E., calme, O. foible, temps couvert.
	20.	23,0.	28.	1,0.	S., E., N. E. très-foibles, grains.
	21.	22,5.	28.	1,0.	N. E., E., E. S. E. très-foibles, beau temps.
	22.	23,0.	28.	0,9.	E., E. S. E. joli frais, beau temps.
	23.	22,0.	28.	0,8.	Du S. E. à l'E. joli frais, grains.
	24.	22,0.	28.	1,0.	Du N. E. au S. E. bon frais, grains.
	25.	22,5.	28.	0,5.	E. S. E., S. E. joli frais, beau temps.
	26.	22,8.	28.	0,2.	E., E. S. E., S. E. joli frais, grains.
	27.	22,0.	28.	0,2.	E., S. E. bon frais, temps couvert.
	28.	22,5.	28.	0,5.	S. E., calme, E., O. très-foibles, beau temp
	29.	22,2.	28.	0,8.	De l'O. N. O. à l'O. S. O. petit frais, temp
	30.	22,0.	28.	1,0.	Du N. O. au N. E. petit frais, temps variab
	31.	22,5.	28.	0,6.	E., E. N. E. joli frais, nuages.
Juin.	1.	21,5.	28.	1,0.	E. S. E., calme, E. foible, temps pluvieux.
	2.	21,5.	28.	1,8.	Vents très-variables, temps couvert.

LA

LATITUDE SUD				LONGITUDE ORIENTALE									DÉCLINAISON de l'aiguille aimantée, Est.	
…ÉE.	OBSERVÉE.			ESTIMÉE.			PAR LA MONTRE n.° 14.			CORRIGÉE.				
M.	D.	M.	S.	D.	M.	S.	D.	M.	S.	D.	M.	S.	D.	M.
……	20.	53.	53.	182.	35.	0.	182.	10.	7.	182.	9.	45.	9.	43.
23.	20.	10.	17.	180.	28.	0.	180.	5.	47.	180.	5.	14.	9.	15.
16.	20.	0.	14.	177.	54.	0.	177.	21.	18.	177.	20.	34.		
7.	……	……	……	175.	54.	0.								
11.	19.	37.	55.	173.	3.	0.	172.	15.	12.	172.	14.	6.		
6.	19.	48.	51.	170.	44.	0.	169.	49.	49.	169.	48.	32.	9.	34.
12.	19.	50.	24.	168.	55.	0.	168.	1.	33.	168.	0.	3.	11.	20.
32.	20.	7.	49.	166.	59.	0.	165.	52.	57.	165.	51.	17.	11.	5.
45.	20.	20.	9.	164.	14.	0.	163.	1.	1.	162.	59.	10.		
11.	20.	5.	49.	163.	17.	0.	162.	9.	39.	162.	7.	31.		
……	20.	10.	25.	162.	21.	0.	162.	4.	12.	162.	4.	10.	9.	33.
57.	19.	50.	49.	162.	20.	0.	162.	0.	42.	162.	0.	39.	9.	1.
13.	18.	52.	16.	161.	57.	0.	161.	12.	0.	161.	11.	55.	9.	20.
40.	18.	30.	53.	161.	30.	0.	160.	50.	21.	160.	50.	15.	9.	35.
0.	17.	40.	4.	161.	48.	0.	160.	56.	56.	160.	56.	49.	9.	33.
32.	16.	25.	19.	162.	15.	0.	161.	41.	25.	161.	41.	19.	9.	59.
50.	14.	43.	11.	163.	22.	0.	162.	49.	8.	162.	48.	59.		
54.	……	……	……	163.	18.	0.								
56.	12.	57.	8.	163.	32.	0.	162.	48.	58.	162.	48.	47.	Dout. 10.	56.
36.	11.	42.	19.	163.	44.	0.	163.	25.	13.	163.	25.	1.		
14.	11.	16.	3.	164.	21.	0.	163.	45.	9.	163.	44.	46.	9.	27.
59.	10.	55.	28.	164.	20.	0.	163.	48.	5.	163.	47.	50.	9.	20.
49.	10.	49.	37.	164.	9.	0.	163.	36.	21.	163.	36.	5.	9.	6.
38.	10.	36.	25.	164.	10.	0.	163.	29.	58.	163.	29.	41.	10.	10.
44.	……	……	……	164.	12.	0.								
9.	……	……	……	162.	52.	0.	162.	5.	24.	162.	5.	5.		
20.	10.	48.	11.	161.	26.	0.	160.	25.	3.	160.	24.	42.	9.	51.
59.	10.	54.	50.	160.	39.	0.	159.	43.	50.	159.	43.	28.		
16.	10.	32.	9.	160.	39.	0.	159.	7.	5.	159.	6.	42.	9.	41.
58.	9.	53.	28.	160.	27.	0.	159.	19.	3.	159.	18.	39.	9.	0.
12.	……	……	……	160.	11.	0.								
33.	9.	59.	13.	159.	8.	0.	159.	7.	50.	159.	7.	24.	9.	45.
9.	10.	6.	48.	158.	1.	0.	158.	15.	47.	158.	15.	20.	8.	43.
49.	9.	59.	23.	157.	31.	0.	158.	15.	34.	158.	15.	6.		
54.	……	……	……	156.	49.	0.								

LIEUX, ÉPOQUES.		THERMOM.	BAROMÈTRE.		VENTS, ÉTAT DU CIEL.
De Balade au havre de Boni.		*D.*	*P.*	*L.*	
Juin 1793.	3.	21,5.	28.	1,5.	Du S. E. au N. E. temps variable.
	4.	22,5.	28.	1,5.	De l'E. S. E. au S. joli frais, beau temps.
	5.	22,0.	28.	1,0.	S. E., E. S. E. joli frais, grains.
	6.	22,0.	28.	1,0.	S. E., E. S. E. joli frais, temps couvert.
	7.	21,0.	28.	1,4.	Vents très-variables, temps pluvieux.
	8.	22,0.	28.	2,0.	De l'E. au S. S. E. foibles, pluie.
	9.	22,5.	28.	1,6.	E., E. N. E. petit frais, beau temps.
	10.	21,0.	28.	1,4.	Vents très-variables et très-foibles, pluie.
	11.	21,0.	28.	1,9.	S. E., E. S. E. joli frais, grains.
	12.	20,5.	28.	2,0.	E. S. E., S. S. E. petit frais, beau temps.
	13.	21,0.	28.	2,3.	S. E., E. S. E. bon frais, beau temps.
	14.	21,0.	28.	3,0.	De l'E. au S. E. petit frais, beau temps.
	15.	21,0.	28.	2,4.	De l'E. N. E. au S. E. joli frais, temps varia
	16.	21,2.	28.	2,0.	S. E., S. S. E. foibles, nuages.
	17.	21,0.	28.	1,8.	S., S. S. E. foibles, beau temps.
	18.	21,5.	28.	1,9.	Vents très-variables et très-foibles, beau tem
	19.	21,0.	28.	2,0.	De l'E. au S. et au S. O. petit frais, beau ter
	20.	21,0.	28.	2,0.	Calme, de l'E. au S. S. E. petit frais, nuages
	21.	21,0.	28.	1,5.	S. E., E. S. E., S. S. E. petit frais, beau tem
	22.	22,0.	28.	1,3.	E. S. E., S. E., S. S. E. petit frais, temps c
	23.	22,0.	28.	2,7.	S. E., E. S. E. foibles, nuages.
	24.	21,4.	28.	2,5.	S. E., E. S. E., S. S. O. foibles, nuages.
	25.	21,7.	28.	2,3.	S. S. O., E. S. E., S. foibles, nuages.
	26.	21,0.	28.	2,6.	Du S. E. au N. O. très-foibles, pluie.
	27.	20,0.	28.	2,0.	N. O., calme, O. N. O. très-foible, pluie.
	28.	21,7.	28.	1,5.	N. O., calme, O. N. O. très-foible, temps c
	29.	21,0.	28.	1,0.	S. O., calme, du S. E. au S. petit frais, beau
	30.	22,0.	28.	0,5.	Du S. à l'E. N. E. petit frais, beau temps.
Juillet.	1.	22,2.	28.	1,0.	Calme, vents foibles et très-variables, beau t
	2.	22,0.	28.	1,1.	Du S. au S. E. petit frais, beau temps.
	3.	22,2.	28.	1,0.	Du N. E. à l'E. et au S. foibles, temps couv
	4.	22,4.	28.	0,7.	Du S. à l'O. S. O. et au S. E. foibles, beau t
	5.	22,5.	28.	1,0.	Vents très-variables et très-foibles, beau tem
	6.	22,5.	28.	0,7.	Calme, vents très-variables et très-foibles, plu
	7.	22,5.	28.	0,5.	Calme, du S. au S. E. foibles, beau temps.

LATITUDE SUD				LONGITUDE ORIENTALE									DÉCLINAISON de l'aiguille aimantée, Est.	
…MÉE.	OBSERVÉE.			ESTIMÉE.			PAR LA MONTRE n.° 14.			CORRIGÉE.				
M.	D.	M.	S.	D.	M.	S.	D.	M.	S.	D.	M.	S.	D.	M.
30.	9.	28.	4.	155.	56.	0.	157.	16.	33.	157.	16.	3.		
25.	9.	5.	5.	155.	26.	0.	156.	30.	57.	156.	30.	26.	7.	46.
1.	8.	54.	29.	154.	38.	0.	155.	29.	9.	155.	28.	37.		
48.	8.	48.	13.	154.	23.	0.	155.	1.	30.	155.	0.	57.	Dout. 5.	52.
12.	9.	18.	7.	154.	26.	0.	154.	41.	14.	154.	39.	59.		
2.	10.	11.	26.	154.	9.	0.	154.	44.	52.	154.	42.	22.	7.	50.
11.	11.	28.	19.	153.	57.	0.	154.	35.	37.	154.	31.	51.	7.	49.
24.	11.	4.	43.	153.	1.	0.	153.	28.	28.	153.	23.	27.	7.	48.
44.	10.	59.	20.	151.	51.	0.	152.	11.	14.	152.	4.	58.	8.	37.
15.	11.	13.	31.	151.	40.	0.	151.	54.	23.	151.	46.	51.	7.	27.
16.	10.	58.	13.	151.	13.	0.	150.	48.	17.	150.	39.	30.	7.	46.
37.	10.	35.	45.	151.	13.	0.	150.	40.	25.	150.	30.	23.	7.	8.
30.	10.	23.	57.	150.	42.	0.	149.	56.	52.	149.	45.	35.	7.	5.
14.	10.	14.	59.	150.	35.	0.	149.	35.	2.	149.	22.	29.	6.	59.
7.	9.	53.	55.	150.	5.	0.	149.	11.	28.	148.	56.	25.	6.	45.
53.	9.	42.	32.	149.	55.	0.	149.	0.	44.	148.	45.	41.	7.	27.
54.	9.	45.	58.	150.	1.	0.	149.	0.	8.	148.	43.	50.	6.	45.
7.	8.	52.	47.	150.	16.	0.	149.	12.	32.	148.	54.	58.		
37.	8.	13.	24.	150.	6.	0.	148.	45.	57.	148.	28.	23.	7.	20.
25.	8.	16.	8.	149.	34.	0.	148.	57.	24.	148.	37.	20.	6.	11.
24.	8.	15.	30.	148.	53.	0.	147.	16.	20.	146.	55.	0.	7.	9.
17.	8.	8.	12.	148.	24.	0.	146.	31.	34.	146.	8.	59.		
41.	7.	35.	10.	148.	9.	0.	146.	5.	27.	145.	42.	31.		
33.	6.	56.	19.	147.	33.	0.	145.	24.	43.	145.	1.	26.		
5.	7.	9.	47.	147.	51.	0.	145.	37.	49.	145.	14.	10.		
13.	7.	8.	20.	147.	49.	0.	145.	51.	40.	145.	27.	40.	6.	1.
25.	5.	38.	37.	147.	58.	0.	146.	19.	30.	145.	55.	9.	5.	58.
18.	5.	14.	20.	148.	31.	0.	146.	53.	54.	146.	29.	10.	6.	39.
13.	4.	48.	56.	148.	47.	0.	147.	8.	57.	146.	43.	51.	6.	31.
49.	4.	48.	49.	149.	28.	0.	147.	42.	0.	147.	16.	33.	6.	19.
51.	5.	4.	18.	149.	54.	0.	147.	50.	40.	147.	24.	52.	5.	37.
52.	4.	50.	8.	150.	32.	0.	148.	24.	57.	147.	58.	48.	6.	9.
41.	4.	37.	42.	150.	45.	0.	148.	42.	37.	148.	16.	7.	6.	6.
38.	4.	41.	43.	150.	55.	0.	148.	56.	39.	148.	29.	47.	6.	20.
18.	4.	22.	37.	151.	2.	0.	149.	9.	1.	148.	41.	48.	6.	47.

LIEUX, ÉPOQUES.		THERMOM.	BAROMÈTRE.		VENTS, ÉTAT DU CIEL
De Balade au havre de Boni.		*D.*	*P.*	*L.*	
Juillet 1793.	8.	23,0.	28.	1,0.	Vents très-variables et très-foibles, calme, be
	9.	23,0.	28.	0,5.	Du S. E. au S. foibles, beau temps.
	10.	21,6.	28.	0,5.	Vents très-variables et foibles, temps couvert
	11.	22,5.	28.	0,3.	Du N. E. au S. E. et au S. foibles, nuages.
	12.	22,5.	28.	0,4.	Calme, vents très-variables et très-foibles, plu
	13.	22,8.	28.	0,0.	S. E., E. S. E. petit frais, beau temps.
	14.	22,5.	28.	1,0.	De l'E. S. E. au N. et N. N. O. foibles, beau
	15.	21,0.	28.	0,8.	Vents très-variables et très-foibles, temps cou
	16.	21,8.	28.	0,6.	Du S. E. au N. E. et au N. O. foibles, nuag
	17.	23,0.	28.	1,0.	De l'E. S. E. au N. E. et au N. O. foibles, te
	18.	21,0.	28.	1,7.	De l'E. S. E. au N. E. et au N. O. foibles, te
	19.	22,8.	28.	1,0.	De l'O. S. O. au S. S. E. et S. E. foibles, nua
	20.	24,0.	28.	1,5.	S. E., S. très-foibles, beau temps.
	21.	23,0.	28.	1,7.	S. S. E., E. S. E. très-foibles, beau temps.
	22.	23,0.	28.	1,6.	S. E. foibles, beau temps.
	23.	23,0.	28.	1,2.	S. E., E. S. E. foibles, beau temps.
	24.	22,9.	28.	1,5.	S. E., E. S. E. foibles, grains.
	25.	22,6.	28.	1,7.	Calme, du S. E. au N. E. foibles, pluie.
	26.	25,0.	28.	1,5.	Du S. O. au S. E. foibles, temps couvert.
	27.	21,0.	28.	1,2.	Du S. à l'O. et au N. N. E. foibles, pluie.
	28.	23,0.	28.	0,9.	O., O. S. O. foibles, nuages.
	29.	22,5.	28.	1,3.	Du S. S. O. au S. E. foibles, nuages.
	30.	21,0.	28.	1,5.	Du S. à l'E. et au N. N. O. petit frais, pluie.
	31.	22,6.	28.	1,4.	S. S. E., E. S. E., E. joli frais, temps couver
Août.	1.	22,0.	28.	1,5.	De l'E. S. E. au N. petit frais, calme, nuages
	2.	23,8.	28.	1,8.	S., calme, N. O., N. N. O. foibles, beau te
	3.	21,2.	28.	1,3.	Du N. O. à l'O. foibles, beau temps.
	4.	21,0.	28.	1,5.	O., O. N. O. foibles, pluie.
	5.	22,5.	28.	1,5.	O., S. O., N. O., calme, vents foibles, nua
	6.	21,2.	28.	0,7.	S. S. E., S., O. S. O. foibles, orage.
	7.	23,0.	28.	1,2.	S. O., S. E., N. E. très-foibles, beau temps.
	8.	22,5.	28.	1,5.	Du N. N. O. au N. E. et à l'E. S. E. foibles,
	9.	21,9.	28.	0,9.	Calme, vents très-foibles et très-variables, tem
	10.	21,0.	28.	1,0.	Calme, vents très-foibles et très-variables, ora
	11.	23,0.	28.	0,7.	De l'E. N. E. au S. et O. S. O., temps couver

…ATITUDE SUD			LONGITUDE ORIENTALE			DÉCLINAISON de l'aiguille aimantée, Est.
…MÉE.	OBSERVÉE.		ESTIMÉE.	PAR LA MONTRE n.° 14.	CORRIGÉE.	
M.		D. M. S.	D. M. S.	D. M. S.	D. M. S.	D. M.
51.		3. 46. 4.	150. 59. 0.	149. 11. 36.	148. 44. 2.	6. 28.
16.		3. 12. 12.	150. 33. 0.	148. 33. 33.	148. 5. 38.	6. 15.
52.		2. 44. 4.	149. 55. 0.	147. 50. 27.	147. 22. 10.	
39.		2. 31. 30.	149. 10. 0.	146. 52. 24.	146. 24. 7.	6. 9.
13.		2. 8. 33.	148. 54. 0.	146. 14. 56.	145. 46. 20.	
10.		1. 5. 0.	148. 32. 0.	145. 33. 45.	145. 4. 46.	
51.		0. 52. 33.	148. 14. 0.	144. 50. 38.	144. 21. 18.	
48.		0. 52. 11.	147. 52. 0.	144. 23. 3.	143. 53. 20.	5. 15.
33.		0. 35. 38.	147. 24. 0.	143. 49. 52.	143. 19. 47.	5. 36.
35.		0. 37. 34.	146. 46. 0.	143. 11. 34.	142. 41. 6.	
25.		....	146. 28. 0.	....	....	4. 42.
16.		0. 40. 5.	146. 19. 0.	142. 55. 0.	142. 23. 47.	4. 7.
29.		0. 43. 32.	146. 7. 0.	142. 51. 12.	142. 19. 37.	4. 8.
26.		0. 43. 20.	145. 51. 0.	142. 39. 57.	142. 7. 59.	4. 10.
13.		0. 12. 59.	145. 21. 0.	142. 10. 40.	141. 38. 20.	4. 27.
0.	B.	0. 0. 58.	144. 30. 0.	141. 17. 17.	140. 44. 34.	4. 43.
3.	A.	0. 7. 51.	143. 45. 0.	140. 22. 57.	139. 49. 52.	4. 8.
6.	A.	0. 10. 29.	143. 20. 0.	139. 57. 10.	139. 23. 42.	4. 19.
1.	B.	0. 10. 40.	142. 27. 0.	139. 16. 32.	138. 42. 42.	4. 14.
16.	B.	0. 22. 9.	141. 48. 0.	138. 56. 2.	138. 21. 49.	
5.	A.	0. 8. 30.	141. 34. 0.	138. 54. 21.	138. 19. 45.	3. 31.
13.		0. 8. 21.	140. 58. 0.	138. 30. 46.	137. 55. 48.	3. 23.
22.		....	139. 56. 0.	137. 38. 22.	137. 3. 1.	3. 31.
26.		0. 10. 0.	137. 58. 0.	135. 42. 9.	135. 7. 26.	
19.		0. 5. 6.	137. 7. 0.	134. 35. 17.	133. 59. 11.	2. 49.
3.		0. 5. 56.	136. 50. 0.	134. 19. 4.	133. 42. 36.	2. 33.
13.		0. 16. 29.	136. 29. 0.	133. 59. 8.	133. 22. 17.	
10.		....	136. 19. 0.			
7.	A.	0. 13. 15.	135. 57. 0.	133. 41. 52.	133. 4. 16.	
4.	B.	0. 15. 39.	134. 44. 0.	132. 25. 45.	131. 45. 47.	
11.		0. 17. 3.	134. 41. 0.	132. 19. 36.	131. 41. 15.	1. 34.
2.		0. 2. 33.	134. 11. 0.	131. 46. 20.	131. 7. 37.	2. 34.
10.	B.	0. 2. 6.	133. 49. 0.	131. 8. 1.	130. 28. 55.	
15.	A.	0. 2. 46.	133. 30. 0.	130. 29. 43.	129. 49. 51.	
0.	B.	0. 15. 19.	132. 54. 0.	130. 1. 50.	129. 21. 58.	1. 43.

LIEUX, ÉPOQUES.		THERMOM.	BAROMÈTRE.	VENTS, ÉTAT DU CIEL.
De Balade au havre de Boni.		D.	P. L.	
Août 1793.	12.	21,0.	28. 1,0.	Calme, vents très-variables et très-foibles, gr
	13.	22,0.	28. 1,0.	Calme, vents très-variables et très-foibles, nu
	14.	21,0.	28. 0,3.	Calme, vents très-variables et très-foibles, or
	15.	....	....	....
Du havre de Boni à Cajeli.				
Août.	27.	21,5.	28. 1,0.	O. S. O., S., S. E. foibles, beau temps.
	28.	22,0.	28. 1,0.	S. S. O., E. S. E., N. E. joli frais, beau tem
	29.	22,0.	28. 1,1.	S., S. S. E. petit frais, beau temps.
	30.	22,0.	28. 1,2.	S., S. S. E., S. E. foibles, beau temps.
	31.	22,0.	28. 1,3.	S. S. O., S. S. E., E. S. E. foibles, beau temp
Septembre.	1.	22,7.	28. 1,6.	O. S. O., S. O., E. S. E. foibles, beau temp
	2.	23,0.	28. 1,9.	Du N. E. au S. S. E. très-foibles, beau temps
	3.	22,0.	28. 1,5.	De l'O. au N. N. O., à l'E. et au S. S. E. foibl
De Cajeli à l'île Boutoun.				
Septembre.	16.	22,5.	28. 1,6.	Vents très-variables et très-foibles, beau temp
	17.	23,0.	28. 1,8.	Vents très-variables et très-foibles, nuages.
	18.	22,0.	28. 1,3.	N., S., S. S. E. petit frais, beau temps.
	19.	21,7.	28. 1,3.	Du S. S. E. au S. S. O. foibles, beau temps.
	20.	22,0.	28. 1,5.	De l'E. S. E. au S. S. E. petit frais, beau tem
	21.	22,0.	28. 1,5.	Du S. S. O. au S. E. foibles, beau temps.
	22.	22,4.	28. 2,0.	De l'E. au S. S. E. très-foibles, beau temps.
	23.	22,0.	28. 1,7.	O. S. O., S. S. E., N. E. foibles, beau temps
De Boutoun à la rade de Sourabaya.				
Octobre.	10.	22,0.	28. 2,0.	S. E., E. N. E., N. petit frais, beau temps.
	11.	22,0.	28. 2,0.	S. E., E. S. E. petit frais, beau temps.
	12.	22,0.	28. 1,8.	E. N. E., E. petit frais, beau temps.
	13.	22,8.	28. 1,7.	E. S. E., S. E. petit frais, beau temps.
	14.	23,0.	28. 1,5.	E. S. E. petit frais, beau temps.
	15.	22,5.	28. 1,5.	E. petit frais, nuages.
	16.	23,5.	28. 1,6.	E., E. S. E. petit frais, beau temps.
	17.	23,0.	28. 1,5.	E., E. S. E., N. E. petit frais, beau temps.
	18.	23,0.	28. 1,4.	E. N. E., N. O., S. S. O. foibles, nuages.
	19.	23,6.	28. 1,2.	N. O., N. E., E. S. E., S. S. O. petit frais, tem
	20.	23,0.	28. 1,5.	N. O., N. E. très-foibles, beau temps.

LATITUDE				LONGITUDE ORIENTALE										DÉCLINAISON de l'aiguille aimantée, Est.		
[ESTI]MÉE.	OBSERVÉE.			ESTIMÉE.			PAR LA MONTRE n.° 14.			CORRIGÉE.						
M.	D.	M.	S.	D.	M.	S.	D.	M.	S.	D.	M.	S.		D.	M.
6.	………………			132.	40.	0.	………………			………………				1.	8.
1.	0.	13.	16.	132.	35.	0.	129.	29.	24.	128.	50.	26.		1.	49.
0.	0.	0.	31.	132.	24.	0.	129.	26.	38.	128.	47.	40.			
……	B. 0.	0.	11.	………………			129.	20.	41.	128.	41.	43.			
							PAR LA MONTRE n.° 10.								
……	B. 0.	4.	1.	………………			128.	33.	43.	………………				1.	4.
10.	A. 0.	2.	31.	127.	54.	0.	127.	46.	28.	………………				1.	27.
33.	0.	32.	25.	126.	56.	0.	126.	50.	15.	………………				0.	45.
57.	0.	55.	20.	126.	48.	0.	126.	40.	20.	………………			E.	0.	21.
28.	1.	36.	11.	126.	42.	0.	126.	31.	2.	………………			O.	0.	11.
2.	2.	12.	24.	126.	31.	0.	125.	58.	36.	………………				0.	42.
47.	2.	46.	26.	126.	14.	0.	125.	19.	20.	………………				0.	8.
6.	3.	19.	26.	126.	13.	0.	124.	58.	13.	………………				0.	7.
……	2.	47.	56.	124.	26.	0.	123.	57.	30.	………………				1.	21.
38.	2.	50.	49.	124.	16.	0.	123.	37.	38.	………………				0.	20.
32.	3.	24.	52.	123.	23.	0.	122.	21.	48.	………………			O.	0.	11.
23.	3.	29.	57.	123.	54.	0.	122.	47.	11.	………………			E.	0.	18.
2.	4.	13.	2.	123.	17.	0.	122.	2.	58.	………………			E.	0.	26.
28.	4.	16.	28.	122.	50.	0.	121.	28.	29.	………………			O.	0.	31.
31.	4.	19.	51.	122.	25.	0.	120.	50.	54.	………………				0.	32.
29.	4.	23.	24.	122.	8.	0.	120.	33.	3.	………………				0.	16.
……	5.	47.	20.	119.	0.	0.	119.	2.	44.	………………				0.	50.
51.	5.	45.	31.	118.	5.	0.	117.	58.	21.						
12.	6.	4.	43.	116.	56.	0.	116.	43.	10.	………………				1.	19.
11.	6.	15.	22.	115.	36.	0.	115.	21.	40.	………………				1.	7.
54.	5.	52.	33.	114.	29.	0.	114.	14.	0.	………………				0.	52.
54.	5.	47.	6.	113.	19.	0.	112.	55.	40.	………………				0.	24.
27.	6.	18.	41.	112.	38.	0.	112.	5.	37.	………………				1.	6.
45.	6.	48.	54.	111.	56.	0.	111.	11.	35.	………………				1.	17.
49.	6.	48.	14.	111.	31.	0.	110.	47.	40.	………………					
54.	6.	52.	44.	111.	0.	0.	110.	17.	28.	………………				1.	36.
55.	6.	55.	11.	110.	54.	0.	110.	8.	40.	………………				1.	21.

VOCABULAIRE

DE LA LANGUE D'UNE DES PEUPLADES

DE LA TERRE DE VAN-DIÉMEN.

Nous sommes restés très-peu de temps parmi les hommes de la peuplade que nous avons rencontrée à la terre de Van-Diémen, et nous n'avons pris qu'une connoissance très-imparfaite de leur langage. Nous nous contentons de donner les mots qui ont été recueillis dans le petit nombre de communications que nous avons eues avec eux. Quelques personnes ont pensé qu'ils indiquoient le pluriel, en ajoutant la terminaison *lia* au nom singulier; mais comme ces mêmes personnes, dans leurs vocabulaires, ont employé cette terminaison *lia* pour des mots dont la signification étoit au singulier, nous regardons ce fait comme très-douteux.

A

Allez manger....................	*Malguéra.*
Allons-nous en..................	*Tangara.*
Appartient (Cela m')............	*Patourana.*
Arbre...........................	*Pérogui.*
Asseoir (S')....................	*Mégri* ou *Mére.*
Asseyez-vous....................	*Médi.*

B

Barbe (La)......................	*Canguiné.*
Boire...........................	*Laina* ou *Laima.*
Bouche (La).....................	*Mougui.*
Bras (Les)......................	*Gouna* ou *Houana.*

C

C

Cela	*Averé.*
Charbon	*Conara.*
Charbon réduit en poussière, dont ils se couvrent le corps	*Loïra.*
Charbonner *ou* noircir	*Langonoïri.*
Cheveux (Les)	*Pélilogueni* ou *péliogirigoni.*
Coquille d'huître	*Louba* ou *toba.*
Couper	*Rogueri* ou *toïdi.*

D

Dents (Les)	*Pégui* ou *canan.*
Deux	*Boula.*
Doigts (Les)	*Lori lori* ou *beguia* ou *logui.*
Donnez	*Mava* ou *maré doungui.*
Dormir	*Malougna* ou *logouan.*

E

Eau	*Roti.*
Écorce d'arbre	*Toliné.*
Enfant	*Pagaraï.*
Épaules (Les)	*Bagny* ou *baguy.*

F

Famille	*Tagari lia.*
Femme	*Quani* ou *patarana.*
Fesses (Les)	*Nuné* ou *loumonai* ou *luné.*
Feu	*Nubé.*
Froid	*Ranana.*
Froid (J'ai)	*Ranana logué.*
Fruit rouge sucré (Petit)	*Loadigonda.*

G

Genoux (Les)	*Ragua lia* ou *ronga* ou *rouga.*
Goêmon desséché qu'ils mangent	*Rori.*

H

Herbe........................	*Poèné* ou *niméné.*
Homard.......................	*Nuélé.*

J

Jambes (Les)..................	*Lerai.*
Jeter.........................	*Pégara* ou *paiguera.*

K

Kangourou (Peau de)............	*Boira* ou *tara.*

L

Là-bas........................	*Renavé.*
Langue (La)...................	*Méné.*
Lèvres (Les)..................	*Mogudé lia.*

M

Mains (Les)...................	*Ri lia* ou *ri* ou *riri.*
Manger........................	*Dodani* ou *topani.*
Marcher.......................	*Mogora, tolo* ou *magara.*
Membre viril..................	*Liné.*
Menton (Le)...................	*Anaba* ou *haouba.*
Moi...........................	*Mana.*
Montrez.......................	*Rina.*
Mort *ou* mourir..............	*Mata.*
Mort (Cela donne la)...........	*Mata enigo* ou *mata nigo.*
Mouche (Une)..................	*Oellé.*
Moule, coquillage..............	*Miré* ou *miné miné* ou *miré miré.*

N

Nez (Le)......................	*Mugui* ou *mougui* ou *mongui.*
Nombril (Le)..................	*Lué.*
Non...........................	*Neudi* ou *nudi.*

O

Oiseau	*Mouta mouta.*
Ongles des mains	*Toni lia* } ou ongles en général, *peré-loigni* ou *péréloki.*
Ongles des pieds	*Peré lia* }
Oreille de mer	*Caèné.*
Oreiller de bois	*Roèré.*
Oreilles (Les)	*Cuegni lia* ou *vaigui* ou *ouaigui.*

P

Panier	*Terri.*
Par ici	*Lomi.*
Parties naturelles de la femme	*Mégua.*
Père	*Ardoungui.*
Perruche	*Mola.*
Péter	*Tanina.*
Pieds	*Peré.*
Pierre	*Loïné.*
Plante	*Terré.*
Plonger	*Buguré.*
Polir du bois avec une coquille	*Rina* ou *rinigri* ou *rouïgri.*
Propagation (L'acte de la)	*Laïdrouguera* ou *ouaderoùgra* ou *conadrongra.*

S

Sac (Espèce de) qui contient leur eau	*Regaa.*
Sein	*Leré* ou *laïdené.*
Selle (Aller à la)	*Laedaé.*
Soleil (Le)	*Panuberé.*

T

Tatouer *ou* Tatouage	*Paléré.*
Testicules (Les)	*Mada lia* ou *mada.*

V

Vent (Le)	*Inax.*

Ventre...........................	*Lomongui* ou *tamongui* ou *morangui.*
Vous.............................	*Nina.*

Y

Yeux.............................	*Nuberé* ou *nuba nuberé.*

VOCABULAIRE

DE LA LANGUE DES HABITANS

DES ILES DES AMIS.

IL a été impossible de reconnoître si les habitans des îles des Amis expriment, dans leur langue, la différence du singulier au pluriel. Ils prononcent du nez un grand nombre de mots; et ces sons ont été indiqués par *ng* ou *gn*. Les sons qu'ils prononcent de la gorge, sont exprimés par *gh* : un *h* simple indique toujours une forte aspiration.

A

À (préposition)	*Hi.*
A pas (Il n'y en)	*Chienga ogou icaï.*
Abaisser	*Tago.*
Accoucher	*Fanao.*
Acre *ou* amer	*Fihou.*
Actuellement *ou* maintenant	*Ini* ou *héné.*
Agréable (Ceci est)	*Marihé.*
Ai pas (Je n')	*Ogou icaï.*
Aiguille à filet	*Hica.*
Aiguille [espèce d'aiguille ou d'épingle].	*Itouï, héouï, gouava.*
Aile d'oiseau	*Cabacao, calacao.*
Aîné (Fils)	*Taoguédé.*
Aînée (Fille)	*Toufi finé.*
Aisselle (L')	*Ifae finé* ou *fahaé finé.*
Aller [marcher]	*Hael* ou *hallou.*
Aller [s'en aller]	*Hael atou.*
Aller [s'en aller en pagayant]	*Foe hallo.*
Allez-vous-en [partez]	*Halé atou* ou *ahéle atou.*
Ami	*Offa.*
Amitié (Avoir de l')	*Cahou.*

Amour (Avoir de l')...............	*Mamana.*
Appeler........................	*Tamma.*
Appelez-vous (Comment vous)!......	*Goé coïa hoingoa.*
Apporter.......................	*Tohagué* ou *tougou.*
Apportez ici.....................	*Tougou maé.*
Araignée (Grosse).................	*Collé vilévé.*
Arbre..........................	*Bougo.*
Arbre à teinture..................	*Mouhouï.*
Arbre à teinture, autre espèce.......	*Tohou.*
Arbrisseau odoriférant.............	*Maïlé.*
Arc...........................	*Fana* ou *caï fana.*
Arracher.......................	*Fagui.*
Asseoir (S')...................	*Nofo.*
Asseoir (S') sur quelque chose......	*Aiké aica* ou *ekéeca.*
Asseoir (S') les jambes croisées.....	*Facatané.*
Assommer......................	*Lavé* ou *tafa cammata.*
Attacher.......................	*Filou.*
Attendre.......................	*Ono.*
Aucun, point...................	*Catji.*
Aujourd'hui.....................	*Anaï.*
Aurore [point du jour]...........	*Aho.*
Aviron *ou* pagaye................	*Foé.*

B

Bague.........................	*Mama* ou *mamma.*
Bâiller........................	*Mamao* ou *mamaoïa.*
Banane........................	*Foudji* ou *aoba.*
Barbe (La)....................	*Coumou* ou *cava.*
Barbe (Faire la)................	*Fafaïa cava.*
Barrière (Une)..................	*Iveca.*
Bâton.........................	*Taha.*
Battre, frapper..................	*Taha.*
Beau, bien *ou* bon...............	*Léley.*
Beau et bon (Vous êtes)..........	*Anga léley.*
Beaucoup......................	*Taou alli.*
Blanc.........................	*Ina* ou *maha.*
Blessure *ou* plaie................	*Voca foa.*

Boire.........................	*Inou.*
Bois (Du)......................	*Lahoubaba* ou *acao.*
Bois de sandal..................	*Haï fedgi.*
Bouche (La)....................	*Moudou.*
Bouteille (Espèce de).............	*Ina* ou *hina.*
Brisans........................	*Cacao.*
Briser.........................	*Fatgi.*
Brisé *ou* cassé..................	*Foa.*
Brûlure à la figure...............	*Madé.*

C

Cadet (Frère) d'une sœur..........	*Tounghané.*
Cadet (Frère) d'un frère..........	*Teina.*
Canard.........................	*Toloa.*
Canne à sucre...................	*To* ou *too.*
Ceci..........................	*Hé.*
Ceinture d'étoffe.................	*Noo.*
Cela..........................	*Dgifé* ou *gifé.*
Certainement....................	*Leva.*
Chanter *ou* chanson..............	*Oubé.*
Charbon........................	*Coïé.*
Charpente d'un hangar............	*Fata.*
Chasse-mouche..................	*Fouicafa.*
Chaud.........................	*Mafanna.*
Chef..........................	*Aigui.*
Chenille........................	*Noufé.*
Chercher.......................	*Goumou.*
Cheveux.......................	*Houlou.*
Cheville........................	*Noufi.*
Cheville du pied.................	*Tounga vahé.*
Chien.........................	*Couli, gouli.*
Chouette.......................	*Loulou.*
Ciel (Le)......................	*Laghi* ou *fédouou.*
Cils des yeux....................	*Kémo.*
Cimetière.......................	*Fiatoca* ou *moraï.*
Cloud (Un).....................	*Faho.*
Cochon........................	*Bouaca.*

Coco (Noix de)	*Niou.*
Coït (L'acte du)	*Mitgi mitgi.*
Collier de grains de verre	*Cahoa.*
Combien !	*Aféïa.*
Comment, qu'est-ce !	*Coïa.*
Compter	*Lahou.*
Coquillage, coquille	*Fighota.*
Corail	*Ovavatoï.*
Corde (Une)	*Loutou* ou *maca.*
Côté *ou* de tel côté	*Aliki.*
Côtes (Les)	*Vaca vaca.*
Cou (Le)	*Guya* ou *kia.*
Coucher (Se)	*Togodo* ou *foagué.*
Coude	*Toui nima.*
Couper	*Taffa* ou *bibi.*
Coupure	*Lavéa.*
Courir	*Eoua.*
Couronne	*Pallé.*
Couronne de plumes rouges	*Bala.*
Cracher	*Ina* ou *anou.*
Crier	*Ihoho.*
Croc (Un)	*Laoula.*
Croître	*Toubou.*
Cru [qui n'est pas cuit]	*Otta.*
Cuire *ou* cuit	*Moho.*
Cuisse (La)	*Tinga* ou *coï tinga.*

D

Danser	*Hiva.*
Debout	*Touhou* ou *coulonga.*
Déchirer	*Montougui.*
Déchirer avec les dents	*Ouhou.*
Découvrez-vous la tête	*Codchi nolelé.*
Défendu	*Tabou.*
Dehors (En) *ou* de l'autre côté	*Ahoué.*
Demain	*Bongui bongui.*
Demain (Après)	*Anoïa.*

Dents (Les)......................	*Nifo.*
De quoi manquez-vous!...........	*Kéeheïa.*
Descendre.......................	*Halonifa.*
Détacher........................	*Viveté.*
Dieu............................	*Tangaloa.*
Dites donc *ou* regardez............	*Tchiana.*
Doigts (Les).....................	*Touo* ou *caï nima.*
Doigts. Le pouce.................	*Motoua.*
Doigts. L'index..................	*Touou.*
Doigts. Le médium................	*Toulado.*
Doigts. L'annulaire..............	*Longoufaïa.*
Doigts. L'auriculaire............	*Lodhi badou.*
Donner..........................	*Mahi.*
Donnez-moi......................	*Omi.*
Donnez-moi quelque chose.........	*Omi omaé magou.*
Dormir..........................	*Moé.*
Dos.............................	*Toua.*
Droite (À)......................	*Matao.*
Dur.............................	*Séféca.*

E

Eau (L')........................	*Ovaï.*
Écaille de tortue................	*Ounou* ou *onoé founou.*
Échanger *ou* troquer..............	*Facatao* ou *facato.*
Égal [semblable].................	*Tata houpé.*
Égratigner......................	*Ivagou.*
Élever..........................	*Hidge.*
Embrasser, en touchant le nez de la personne avec le sien...........	*Houma.*
Emporter........................	*Havé* ou *ogou caïa.*
Enceinte (Être)..................	*Feitama.*
Enfant, jeune fille...............	*Mamadgi* ou *tamadgi.*
Enfant mâle......................	*Taïna.*
Enfiler un grain de verre..........	*Touli touli* ou *cahoua.*
Enfuir (S')......................	*Hiponna.*
Entendre........................	*Lohi.*
Enterrer........................	*Étanno.*

Entier........................	*Amaou.*
Épaule (L')........................	*Ouma.*
Épingle (Espèce d')................	*Houï* ou *couïa.*
Épouser........................	*Hoanna.*
Ergot de coq........................	*Taé.*
Escope dont on se sert pour ôter l'eau d'une pirogue................	*Tata.*
Essuyer........................	*Holo.*
Es [tu es *ou* vous êtes]............	*Anga.*
Est (Vent d')........................	*Matangui méelaa.*
Éternuer........................	*Infangou.*
Étoffe d'écorce de mûrier à papier.....	*Gnatou.*
Étoile........................	*Fido.*
Éveiller (S')........................	*Haha.*
Éventail........................	*Tohito.*
Éventail, autre espèce............	*Coeï tohito.*
Éventer (S')........................	*Hâlo.*

F

Faim (J'ai)........................	*Madé ficaï.*
Faire........................	*Lalanga* ou *lilangé.*
Fait [achevé]........................	*Coadgi* ou *caoudgi.*
Femelle........................	*Naffa.*
Femme........................	*Féfiné.*
Femme (Avoir une)................	*Hoanna.*
Fenêtre *ou* trou................	*Ava.*
Fer (Du)........................	*Oucaméa* ou *faï.*
Fer coupant *ou* hache............	*Togui lafa.*
Fermer........................	*Tabonni.*
Fesses (Les)........................	*Oudgi.*
Fête........................	*Méé.*
Feu *ou* lumière................	*Afi.*
Fil *ou* ficelle................	*Ifitou.*
Filet (Un)........................	*Goubinga.*
Fils........................	*Oulou calala.*
Filtre fait avec du caire pour passer la cava........................	*Fahou.*

Fini...........................	*Otongou.*
Flèche...........................	*Houlou mata.*
Fleurs (Des).....................	*Fouha.*
Flûte...........................	*Fangou fangou.*
Flûte de pan [espèce de syrinx]......	*Minia.*
Fumée...........................	*Ouafi.*
Frère (Mon).....................	*Foenna fanao.*
Froid...........................	*Magotzia.*
Front...........................	*Coé lahé* ou *lahé.*
Frotter deux morceaux de bois pour en tirer du feu..................	*Tollo.*
Fruit...........................	*Mahoa.*
Fruit de l'arbre à pain..............	*Mèhi.*

G

Gale [maladie]..................	*Tala.*
Garçon...........................	*Tama.*
Gâté...........................	*Palla.*
Gauche (À).....................	*Énâ.*
Gencives.........................	*Otoué nifo.*
Genoux (Les)...	*Cohi touï* ou *touhi.*
Gosier...........................	*Houa.*
Gouvernail, *ou* plutôt pagaye pour gouverner....................	*Foéouli.*
Grain de verre..................	*Cahoa.*
Grand...........................	*Laï.*
Grand chef.....................	*Égui laï.*
Gras...........................	*Engago.*

H

Habiller (S').....................	*Poulou poulou.*
Hache de fer *ou* de pierre..........	*Togui.*
Hameçon.........................	*Ipa.*
Hanches (Les)...................	*Ilémou* ou *limou.*
Hangar (Un grand)...............	*Atto* ou *hato.*
Haut...........................	*Mato.*

Hier........................ *Anéasi.*
Homard........................ *Houo houo.*
Homme........................ *Tongata.*

I

Ici........................ *Hiné* ou *hini.*
Ignames........................ *Ousi.*
Il est parti........................ *Gouholla.*
Ile........................ *Coo.*
Instrument à tatouer........................ *Latetatou.*

J

Jambes........................ *Foui vahé* ou *vahé.*
Jaune........................ *Mélo.*
Jaune brunâtre........................ *Késou.*
Je ne veux pas........................ *Icaï.*
Je n'en ai pas........................ *Ogou icaï.*
Je suis........................ *Hao.*
Je suis ici........................ *Hao hiné.*
Jeter........................ *Ilafou* ou *lafou* ou *hafou.*
Jeu de doigts........................ *Liogui* ou *léagui.*
Jeune........................ *Tama* ou *touboudou.*
Jouer........................ *Faï.*
Joues (Les)........................ *Cohaé.*
Jour (Le)........................ *Aô* ou *coulangui.*

L

Là *ou* là-bas........................ *Ico.*
Laid *ou* méchant (Vous êtes)........................ *Anga covi.*
Laisser, abandonner........................ *Tougoubé.*
Laissez........................ *Tougou.*
Langue (La)........................ *Ileo* ou *élélo.*
Lécher........................ *Visou.*
Lever (Se)........................ *Tohou* ou *touhou.*
Lèvres (Les)........................ *Longoutou* ou *loumoudou.*
Lézard........................ *Focaï.*

Ligne de pêche.................. *Taga.*
Lime [espèce de lime ou de râpe].... *Guili* ou *kili.*
Lin (Espèce de)................. *Touté.*
Long.......................... *Totoa.*
Lui *ou* elle...................... *Hana* ou *ana.*
Lune (La)....................... *Maheina* ou *mahina* ou *amina.*
Lutter......................... *Fangoutouha.*

M

Maigre......................... *Couno* ou *counou.*
Main (La)...................... *Nima.*
Main (Dedans de la)............. *Afénima.*
Main (Dessus de la)............. *Toua nima.*
Maison......................... *Éforé* ou *ifari.*
Manger......................... *Cahi.*
Manquer le but.................. *Halâ.*
Mari........................... *Mocoé.*
Marque noire sur le corps......... *Tataho.*
Marques sur les joues, produites par des coups.................... *Touki* ou *codgi.*
Massue......................... *Acao.*
Mât (Un)....................... *Fanna.*
Mauvais........................ *Covi.*
Méchant........................ *Kino* ou *covi.*
Membre viril.................... *Houlé.*
Menton (Le).................... *Coumou coumou.*
Mer (La)....................... *Tahé* ou *tahi.*
Mère.......................... *Naffa* ou *faé.*
Moi *ou* à moi.................... *Ogou* ou *maé.*
Monter......................... *Caca.*
Montrer........................ *Béhangué.*
Mordre......................... *Ouou* ou *houhou.*
Mou........................... *Morrou.*
Mouche (Une)................... *Ilango.*
Moucher (Se)................... *Fangouïou* ou *fangou.*
Mourir, faire mourir; il se dit d'un malade......................... *Maté.*

Mort *ou* mal.	*Maté.*
Mulet [poisson].	*Téfo.*
Mur (Un).	*Mamoho.*
Muscade qui n'est pas aromatique. . . .	*Cotoné* ou *cocotoné.*
Musique.	*Hangui.*

N

Nacre de perle.	*Lahou lahou.*
Nager.	*Énou énou.*
Narines (Les).	*Bouaïou* ou *ova ïou.*
Natte commune.	*Nafi nafi.*
Natte fine qui sert de vêtement.	*Kié.*
Natte qui sert de ceinture.	*Idgié.*
Nez (Le).	*Éou* ou *ihou.*
Noir.	*Houli.*
Nombril.	*Pito* ou *pido.*
Nommer.	*Hingoa.*
Non.	*Oa* ou *oouo* ou *icaï.*
Nord (Vent de).	*Matangui touguélao.*
Nord-Est (Vent de).	*Matangui fonga fouloï foua.*
Nord-Ouest (Vent de).	*Matangui fagatohiou.*
Nous.	*Ita.*
Nous deux.	*Ita houa.*
Nous tous.	*Ita oua doulou.*
Nuages (Les).	*Ao.*
Nuit.	*Paolli* ou *pahouli.*
Nullement, ne pas.	*Icaï.*

O

Œuf.	*Foï moua.*
Oiseau.	*Manou* ou *mounou.*
Ongles (Les).	*Netgi.*
Ongles de la main.	*Netgi nima.*
Ongles des pieds.	*Netgi vahé.*
Orage (L').	*Afaa.*
Ordure [excrément].	*Méocovi* ou *guéli guéli.*
Oreille.	*Télinga.*

Oreille de mer..................	*Tchifa.*
Oreiller de bois..................	*Cali* ou *coé cali.*
Ornement des oreilles.............	*Leï.*
Ornement de tête................	*Poulao.*
Orteil (L').....................	*Motoua vahé.*
Os..........................	*Houï* ou *ahouï.*
Ouest (Vent d').................	*Matangui loulougha.*
Oui.........................	*Io* ou *hio* ou *coïa.*
Outils faits avec des dents de requin...	*Ifoou.*
Ouvrir........................	*Too.*
Ouvrez........................	*Tatouha.*
Ouvrez cette noix de coco..........	*Oïou* ou *ouïou.*

P

Pagaye *ou* aviron................	*Foé.*
Pagayer......................	*Foé allo.*
Paille (Couleur de)..............	*Cao.*
Pain (Arbre à)..................	*Toïa.*
Palmier (Espèce de)..............	*Biou.*
Palmier (Autre espèce de).........	*Ongo ongo.*
Pamplemousse..................	*Moli.*
Panier........................	*Cato* ou *cado.*
Papillon.......................	*Pépé* ou *bébé.*
Parens, proches parens...........	*Anahoua.*
Parfum.......................	*Namou cacolla.*
Partager......................	*Toufa.*
Parties naturelles de la femme......	*Tollé.*
Pas.........................	*Cadgi.*
Paupières (Les)................	*Cohi* ou *löou mata.*
Peau (La).....................	*Cokili* ou *kili.*
Peigne (Espèce de).............	*Hailou.*
Peler un fruit..................	*Fohi.*
Percer, faire un trou.............	*Fofo.*
Père........................	*Mouïtoua* ou *tamaï.*
Perroquet.....................	*Cacaho* ou *cacaha.*
Perruche (Petite) à tête bleue.......	*Haingha.*
Pesant.......................	*Mamaffa.*

Petit	*Téhi.*
Peuple *ou* individu de la seconde classe.	*Moua.*
Peuple *ou* individu de la dernière classe.	*Toua.*
Peur (Avoir)	*Fëitama* ou *mana vacé.*
Peut-être, oui *ou* non	*Lilo.*
Pied (Dessous du)	*Afé vahé.*
Pied (Dessus du)	*Touha vahé.*
Pied (Bout du)	*Moua vahé.*
Pieds (Les)	*Vahé.*
Pieds (Doigts des)	*Caï vahé.*
Pierre (Une)	*Maca.*
Pigeons (Espèce de)	*Touhou.*
Pirogue	*Vaca* ou *ouaca.*
Pisser	*Mimi.*
Plat pour la cava	*Ougoumédé.*
Plein, rassasié	*Mangouna.*
Pleurer	*Tangui.*
Pluie	*Houa.*
Plume	*Foulou.*
Plumer	*Coé foodgi.*
Plus	*Mohéa.*
Poil des parties naturelles	*Foulou foulou.*
Poing fermé (Le)	*Congou.*
Point, aucun	*Catsi.*
Poisson	*Ica.*
Poitrine	*Fata fata.*
Porte (Une)	*Mattaba.*
Porter sur le dos	*Fafa.*
Porte quelque chose [à un toua]	*Foua.*
Porter, en parlant de deux moua	*Amô.*
Posséder une chose	*Amou.*
Poteau (Un)	*Ihoho.*
Pou, vermine	*Lohi.*
Poule	*Moa piriéa* ou *odéa.*
Poule sultane	*Calaé.*
Poule (Crète de)	*Kélocalo.*
Prendre	*Mécaonéia.*

Prendre garde....................	*Hahoué.*
Présent (Je vous donne en)........	*Adoupé* ou *adoubé.*
Propreté........................	*Maa.*
Puanteur........................	*Namougou.*

Q

Quand allez-vous!	*Manouafé.*
Quel est son nom!	*Coehaa hano hingoa.*
Queue d'oiseau...................	*Mouï mouï.*
Qui *ou* quoi....................	*Dgihéa.*
Qu'est-ce cela!..................	*Cohaïé.*
Qui est-ce!	*Gouhaha gofé.*
Qui est-il!	*Gouhaha.*

R

Racine (Grosse) que l'on mange.....	*Cappé.*
Rat (Un).......................	*Ipallo.*
Regarder........................	*Ouacaé.*
Remercier.......................	*Manou.*
Requin.........................	*Neïoufi.*
Respirer........................	*Malava.*
Revenez [à un serviteur]..........	*Fougui mahi.*
Revenez [à un chef]...............	*Maliou mahi.*
Rire...........................	*Icata.*
Rouge..........................	*Goula* ou *coula.*

S

Sable..........................	*Onéoné.*
Sac fait avec un filet.............	*Cato cafa.*
Sagaye.........................	*Tao* ou *Maouï.*
Sang...........................	*Lotto.*
Sauter.........................	*Hobo.*
Sein (Le)......................	*Hou hou.*
Sein (Bouton du).................	*Mataé hou hou.*
Sel (Du).......................	*Boubou afaï.*
Selle (Aller à la).................	*Tchico.*

Sentier	*Iadda.*
Sentir	*Namoua.*
Siége	*Inofoa heïou.*
Siffler	*Mabou.*
Sœur	*Faé.*
Soif	*Madé fi inou.*
Soir	*Apou.*
Soleil	*Alana matoha* ou *laha.*
Sourcil *ou* paupière	*Kemou.*
Sucer	*Mémi.*
Sud (Vent de)	*Matangui tonga.*
Sud-Est (Vent de)	*Matangui alagni fanoua.*
Sud-Ouest (Vent de)	*Matangui cocoulou.*
Suer	*Icacava.*
Suis (Je). *Voyez* Je.	

T

Taire (Se)	*Tabouleïa.*
Talon (Le)	*Moévahé.*
Tatouage	*Malé tataho.*
Tatouage à larges bandes, à la ceinture.	*Alla péka.*
Tatouage aux cuisses	*Fouï.*
Tatouage en forme de grosses verrues.	*Cafa.*
Tatouage en forme de tache de rousseur.	*Lafo.*
Tatouage en cercles concentriques	*Itaï.*
Terme d'admiration	*Ouaa.*
Terme d'amitié	*Fitaï.*
Terme d'approbation	*Coïa.*
Terme d'impatience	*Hissâ.*
Terre (La)	*Tougoutou.*
Terre végétale	*Kelé kelé.*
Terre glaise	*Houmméa.*
Testicules	*Lao* ou *laho.*
Tête (La)	*Houlou.*
Toi *ou* vous	*Goé.*
Toit d'une case	*Tofoïfou.*
Tombé	*Coinga.*
Tombeau	*Tano.*

Tonnerre	*Paoulou* ou *fadoulidgi.*
Tordre, étreindre	*Tatao.*
Tordre le filtre dans lequel on a passé la cava	*Tatao cava.*
Tortue	*Fonou.*
Toucher le but	*Tahou.*
Tourterelle à tête rougeâtre	*Coulou coulou.*
Tous, tout	*Touta.*
Tousser	*Oléa.*
Tu es	*Anga.*

U

Ulcère, plaie	*Pala.*
Uni	*Mollé mollé.*
Urine	*Mimé.*

V

Vase à boire	*Hibou.*
Vase de terre pour l'eau	*Coulou.*
Veines (Les)	*Calava.*
Venir	*Haélé mahi.*
Venez	*Halé mahi.*
Vent (Le)	*Matangui.*
Ventre (Le)	*Fadou.*
Vert	*Hina.*
Vessie de cochon soufflée	*Mounou mounou.*
Vêtemens (Nos), qu'ils appeloient	*Papa langui.*
Vieux	*Moudoua.*
Voile	*Boulou boulou.*
Voir (Faites-moi)	*Maï mata.*
Voleur	*Caïa.*

Y

Yeux (Les)	*Mata.*

NOMS DE NOMBRE.

Un...........................	*Taha.*
Deux.........................	*Houa.*
Trois........................	*Tolou.*
Quatre.......................	*Fa.*
Cinq.........................	*Nima* [nom de la main].
Six..........................	*Ono.*
Sept.........................	*Fidou.*
Huit.........................	*Valou.*
Neuf.........................	*Hiva.*
Dix..........................	*Ongo foulou.*
Vingt........................	*Houa foulou.*
Trente.......................	*Toulou ongo foulou.*
Quarante.....................	*Fa ongo foulou.*
Cinquante....................	*Nima ongo foulou.*
Soixante.....................	*Ono ongo foulou.*
Soixante-dix.................	*Fidou ongo foulou.*
Quatre-vingts................	*Valou ongo foulou.*
Quatre-vingt-dix.............	*Hiva ongo foulou.*
Cent.........................	*Téhaou.*
Mille........................	*Affé.*
Dix mille....................	*Kilou.*
Cent mille...................	*Mano.*
Un million...................	*Panou* ou *lahouvalé.*

QUELQUES MOTS DE LA LANGUE DES ÎLES FEDGI.

Nous donnons ici les mots de la langue des îles Fedgi que nous avons appris à Tongatabou, par le naturel de ces îles qui est venu nous visiter. On sera peut-être bien aise de trouver à côté, les mots de la langue des îles des Amis dont la signification est la même, et de pouvoir comparer ces deux langages.

FRANÇOIS.	FEDGI.	TONGATABOU.
Beau.....	*Vinaca....*	*Léley.*
Chef.....	*Toulanha..*	*Aigui.*
Femme...	*Léva.....*	*Féfiné.*
Grand....	*Laï laï...*	*Laï.*
Homme...	*Tomata...*	*Tongata.*
Mauvais...	*Éta......*	*Covi.*
Voleur....	*Poutaco...*	*Caïa.*

VOCABULAIRE

DE LA LANGUE DES HABITANS

DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE.

Les habitans de la Nouvelle-Calédonie parlent avec une telle volubilité, qu'il est très-difficile de distinguer les sons qu'ils articulent; on a cependant remarqué dans leur langage des aspirations très-fortes, et un grand nombre de syllabes qu'ils prononcent du nez ou de la gorge, d'une manière extrêmement dure. On a tâché de rendre ces sons avec les lettres dont on s'étoit servi pour exprimer ceux de la langue des îles des Amis qui s'en rapprochoient le plus; mais on doit prévenir que les mots du vocabulaire de la Nouvelle-Calédonie doivent s'éloigner beaucoup plus de la prononciation des naturels, que ceux du vocabulaire des îles des Amis. Il ne sera peut-être pas inutile de rappeler ici que les mots de la langue de la Nouvelle-Calédonie, dont la signification devoit être la même, se sont trouvés écrits d'une manière différente dans chacun des vocabulaires recueillis à Balade. On avoit d'abord été tenté de croire que les habitans avoient plusieurs mots pour exprimer la même chose; mais, comme le remarque le contre-amiral Dentrecasteaux, il est plus probable que ces mots appartiennent aux divers dialectes de la langue qu'on parle dans les environs de Balade, si toutefois ce ne sont pas les mêmes, écrits d'une manière différente. En effet, il est possible que quelques-uns de ces mots appartiennent à différens dialectes du même langage : cependant je serois porté à croire que le plus grand nombre ne sont que les mots d'un même dialecte, différemment écrits; car les articulations des habitans de ce pays ont si peu de rapport avec les nôtres, et nous les entendions d'une manière si confuse, qu'il n'est pas étonnant

que chaque personne les ait exprimées avec des lettres différentes : aussi trouve-t-on, en rassemblant tous les vocabulaires, jusqu'à cinq et six mots qui ont la même signification; et il est rare qu'il n'y ait pas dans chaque vocabulaire au moins deux mots pour signifier la même chose.

A

Actuellement....................	*Quiot.*
Aisselle.........................	*Hanbeigha.*
Allez-vous-en, sortez..............	*Böeno* ou *touï* ou *toua.*
Allez donc *ou* venez...............	*Lée* ou *pée.*
Ami..............................	*Abanga* ou *abaïa* ou *maolé.*
Appartient (Ceci m')...............	*Quiné.*
Appeler..........................	*Tiboa.*
Appelle (Cela s').................	*Anan.*
Approchez........................	*Quiarigniou.*
Araignée.........................	*Nonguï* ou *nouguine* ou *nouguinbou.*
Araignée (Toile d')...............	*Donhate* ou *douhate* ou *douïate.*
Arbre............................	*Gniaouni.*
Arbre à pain.....................	*Yen* ou *yenne.*
Arracher.........................	*Atalé.*
Arrêter (S') *ou* rester en place.......	*Guiouté* ou *quioute.*
Asseoir (S')......................	*Tamo* ou *tambo.*
Asseyez-vous.....................	*Ha tambo.*
Assez............................	*Hongui* ou *hogni.*
Aujourd'hui......................	*Heïgna* ou *heïna.*

B

Bâiller..........................	*Obalam* ou *onalap.*
Bananes.........................	*Née* ou *mongui.*
Bananier.........................	*Pouaignait.*
Barbe............................	*Bouïling.*
Bien, très-bien..................	*Elo* ou *olé holé.*
Blanc............................	*Hava* ou *poulo* ou *ahua.*
Blesse (Cela), cela fait mal.........	*Quédéni.*
Blessure.........................	*Ouda.*

Bleu	*Coëne* ou *anguiane.*
Boire	*Oundou* ou *inou.*
Bois	*Kianté* ou *quiec* ou *hiandé.*
Bon	*Mali.*
Bon (Cela est)	*Caparech* ou *capadec.*
Bonnet [espèce de bonnet très-orné].	*Tanéné poulo* ou *tandenne.*
Bouche (La)	*Mouanguia* ou *nouan.*
Bras (Les)	*Hingué* ou *pouaïeng* ou *poua-ên.*
Bras (Avant-)	*Bouda-ên.*

C

Canne à sucre	*Coutté* ou *ouguépo* ou *ouïguiêp.*
Case (Une)	*Moï* ou *ma* ou *maa.*
Casser	*Apanêlé.*
Ceinture de corde	*Ouguitehep.*
Ceinture de poil de chauve-souris	*Palinbouäe* ou *pelinbouäe.*
Ceinture de femme	*Manda.*
Cela est beau ! [terme d'admiration et de surprise]	*King king king* prononcé très-vîte, ou *bouquaie bouquaie* prononcé en traînant sur *quaie.*
Celui-ci, celui-là *ou* c'est lui	*Hi heiné* ou *héhiné.*
C'est à toi *ou* à vous	*Toa.*
Chanter	*Hoté* ou *to.*
Chapeau (Espèce de) *ou* bonnet	*Mouenne* ou *tanéné poulou* ou *aboum.*
Chaud *ou* chaleur	*Mou* ou *ouda.*
Chef	*Téabouma* ou *tea aligni.*
Chef (Grand)	*Aliki* ou *arequi* ou *alegui.*
Chemin	*Taca* ou *ouandane.*
Cheveux (Les)	*Bouiling* ou *poubaghié* ou *poun ingué.*
Ciel	*Ndanne* ou *ndaoé.*
Cils (Les)	*Poutchibanghié* ou *poun débagne.*
Clou	*Doubiou* ou *doubiquiou* ou *dobiou.*
Cocotier	*Nou.*
Coït (Le)	*Cnianhé* ou *pagayte* ou *tamanou.*
Collier de poil de chauve-souris	*Boling* ou *bolingué* ou *boaé.*
Collier de corde, portant une pierre de serpentine percée	*Peigha* ou *peoïgna.*

Comme cela.....................	*Ouïna.*
Comment s'appelle-t-il?...........	*Gbédanam.*
Coquillage......................	*Palilé* ou *ïalet.*
Coquille........................	*Boutte* ou *boueit* ou *bamboto tiamboi.*
Corbeau........................	*Guihoua.*
Corde de paille *ou* d'écorce d'arbre....	*Mouep* ou *maho.*
Cordon qui sert à lancer une sagaye..	*Ounep* ou *ponet* ou *poulé.*
Cou (Le)......................	*Mouheigha* ou *nogue* ou *nongue.*
Coude (Le).....................	*Bouanguelen* ou *magnehangue* ou *bouanguélea.*
Couper........................	*Yeille* ou *diou.*
Courir.........................	*Keremoï.*
Cracher........................	*Kioutma* ou *tioumé.*
Cuisses........................	*Hangue paan* ou *pang* ou *paagne.*

D

Danser.........................	*Pilou* ou *hélape.*
Davantage......................	*Magn.*
Déchirer.......................	*Atati.*
Défendu.......................	*Tabou.*
Demain........................	*Padoua* ou *padoué.*
Demandez-lui....................	*Hia.*
Démangeaison...................	*Hion* ou *ion.*
Dénouer.......................	*Tibié* ou *tégui.*
Dents (Les)....................	*Penouangue* ou *penouingha* ou *inouan.*
Doigts (Les)....................	*Badonehiga* ou *badouéhigha* ou *bonda-ên.*
Doigts du pied..................	*Badocan* ou *pinnecan* ou *oudegant.*
Donner........................	*Namé.*
Donnez........................	*Padec oumi* ou *namé namé.*
Donnez (Vous me le)............	*Aoutou.*
Donnez-moi....................	*Nanhi hambanling* ou *nameing* ou *ounameingue.*
Dormir........................	*Caouling* ou *giaouenné* ou *andouléane.*
Dormir *ou* se reposer............	*Kingo* ou *anoulen.*
Dos (Le)......................	*Donnha* ou *gniahingue* ou *döougne.*

E

E

Eau..........................	*Houé nam* ou *houhaï* ou *oué.*
Eau de mer......................	*Dollaï.*
Échanger *ou* échanges.............	*Oubin* ou *oubiné.*
Écorce d'arbre qui sert d'amadou.....	*Hianouni* ou *hianhouni.*
Enfant.........................	*Neïne* ou *täamba.*
Épaules........................	*Bouheigha* ou *bougue* ou *böoun.*
Éternuer.......................	*Tibouaïé* ou *tiboïé.*
Étoffe.........................	*Houangui* ou *hava* ou *hambane* ou *ovaï* ou *toboindia* ou *tiboua.*
Étoile.........................	*Pija feiseatou* ou *pidiou.*
Éventail.......................	*Bahoula* ou *baola.*

F

Faim (J'ai)....................	*Aouab.*
Femme (Une)....................	*Tama* ou *tamoa.*
Femme (Ma).....................	*Hiabaguene.*
Fer (Le).......................	*Pitiou* ou *dobiou* ou *dopiou.*
Fesses (Les)...................	*Poutkhouenguée* ou *canguénaca* ou *hianingha* ou *pouaka.*
Feu (Le).......................	*Afi* ou *hiepp* ou *hieppé.*
Feuille d'arbre.................	*Cata* ou *caté.*
Filet..........................	*Puïaille* ou *pouïam.*
Fourmi.........................	*Hinki.*
Frapper, battre.................	*Tamact* oû *akindou.*
Frère..........................	*Onguiou codou.*
Froid..........................	*Guiaene* ou *ouaillot.*
Fronde.........................	*Ouennedate.*
Fronde (Pierre de)..............	*Hodima.*
Front..........................	*Danse* ou *bouandaguan* ou *daan.*
Fruit de l'arbre à pain..........	*Ienne.*
Fumée..........................	*Iapoumbi.*

G

Garçon *ou* fils.................	*Atéqui.*

Garder (Je peux le)	*Nounéinguiha.*
Genoux (Les)	*Banguiligha* ou *bouanguéling* ou *bouang-ïélé.*
Grain de verre, rassade	*Bahouï* ou *pinong* ou *pinou.*
Grand, élevé	*Amboïda* ou *hangue* ou *pagoula.*
Gratter (Se)	*Mangaitte* ou *namagé.*
Grenat (Pierre de)	*Pagui.*

H

Habillement en général	*Mohingua* ou *iamouïgha* ou *hanboane.*
Habillement de femme	*Guenbinne tama* ou *guïmbonne tama.*
Hache	*Togui.*
Hameçon	*Pouaye* ou *pouhaï* ou *pouï aï.*
Homme	*Abanguia* ou *anguiou* ou *tibia.*

I

Ignames	*Oubi.*
Il n'y en a point	*Hadipat.*
Il n'y en a plus	*Maï.*
Ile (Une)	*Gniati* ou *gnadi.*
Incision au prépuce	*Gichi.*
Instrument avec lequel ils dépècent les victimes humaines	*Bouatte* ou *boëte.*

J

Jambes (Les)	*Popiguengue* ou *boudagan* ou *boudacan.*
Jaune	*Poulo.*
Je m'en vais	*Pobanou.*
Je n'en ai pas	*Adigna* ou *adïa* ou *adiga.*
Je ne veux pas	*Boudou* ou *bodan.*
Joues (Les)	*Poangué* ou *pouanne* ou *pahagha* ou *poua-baung.*

L

Laid *ou* mauvais	*Magne.*
Lancer une pierre avec une fronde	*Olé.*

Langue (La)	*Coupé ouangui* ou *coumingue* ou *coubmeigha* ou *couméan.*
Lever (Se)	*Quiot* ou *tiout* ou *nöot.*
Lèvres	*Guiénan* ou *guiénam.*
Lier	*Tighing.*
Ligne de pêche	*Ouangui.*
Lin du pays (Espèce de)	*Anam.*
Lune (La)	*Manoc* ou *maloc* ou *manoch.*

M

Magnifique (Cela est)	*Boucaie boucaie.*
Main (La)	*Adéhiga* ou *adéhaing* ou *ada-ên.*
Maison	*Moï.*
Mal (Cela fait)	*Quédéni.*
Maladie	*Jaie.*
Manger	*Abou* ou *gouite* ou *houiou.*
Marcher	*Tanam* ou *ouanem.*
Maringouin, moustique	*Nambouï.*
Massue	*Boulaïbi* ou *boulahébi.*
Mât	*Cniép.*
Mauvais	*Caïl* ou *caï* ou *kéoï.*
Méchant	*Pinéo.*
Menton	*Pouangué* ou *pouheigha* ou *bounouan.*
Mer (La)	*Déné* ou *houé-gaïl.*
Mère *ou* femme	*Monbreba* ou *monbrebo.*
Moi (Ceci est pour)	*Aoutou.*
Montagne	*Bandoué.*
Monter *ou* remonter	*Tamihiou.*
Montrez-moi	*Malekia* ou *minikia* ou *ménékia.*
Mordre	*Iengoï.*
Mort *ou* tué (Il est)	*Makie* ou *maké* ou *maiké.*
Mouche commune	*About* ou *abouioute.*
Mouche, autre espèce	*Nan* ou *ignan.*
Moucher (Se)	*Déboïnd* ou *net.*

N

Nager	*Hat* ou *kiadémoï* ou *ïao.*

Narines (Les)......................	*Paan mandec.*
Natte..........................	*Cam* ou *cammé* ou *abono.*
Nez (Le).......................	*Vanding* ou *ouandou* ou *madeinne* ou *mandec.*
Noir..........................	*Ganne* ou *galindé.*
Noix de coco...................	*Niou* ou *nou.*
Nombril (Le)....................	*Pamboran* ou *coanbougha* ou *padanbou-rigne.*
Non..........................	*Nda* ou *ivaï* ou *ndo.*
Nouer, faire un nœud............	*Tiliné* ou *tigueni.*

O

Oiseau........................	*Mani* ou *manou.*
Ongles des doigts................	*Pihingue* ou *pihaniant* ou *pïa-ên.*
Oreilles (Les)...................	*Guening* ou *gnialing* ou *guéligha.*
Ornement de tête en nacre.........	*Tanden.*
Oui..........................	*Élo* ou *hélo.*

P

Palais (Le) de la bouche...........	*Amang.*
Palissade *ou* entourage............	*Bobeigh.*
Par-là, par ici, *ou* c'est là le chemin...	*Taga* ou *taka.*
Parties naturelles de l'homme.......	*Kiangué* ou *ïanguia* ou *kéhouga* ou *ïao.*
Parties naturelles de la femme......	*Ouguicou* ou *okicou* ou *gniané.*
Patate........................	*Tani.*
Paupières......................	*Iadabing* ou *iababingue* ou *ia-débangué.*
Peau.........................	*Poua.*
Peigne (Espèce de)..............	*Go baliga* ou *dimbette baléi* ou *deméra.*
Pendans d'oreille................	*Guenigha.*
Percer, trouer..................	*Keïgui* ou *ouaille.*
Perroquet.....................	*Poïlip* ou *bouïdip.*
Pet (Un)......................	*Nha.*
Péter.........................	*Boubégingué* ou *pip.*
Petit *ou* bas....................	*Anneba.*
Pieds (Les)....................	*Bacatiengué* ou *adacan* ou *adagnan.*
Pierres.......................	*Datte* ou *oundim.*
Pierre taillée pour les frondes.......	*Oudip* ou *oudim.*

Pigeon vert	*Couébigue* ou *coubigue.*
Pilier qui est au milieu des maisons	*Aguïoute* ou *aguïote.*
Pincer	*Iêm.*
Pirogue	*Oua oaka* ou *ouanga.*
Plantation	*Maniép.*
Pleurer	*Ngot* ou *gniougniou* ou *göo.*
Pluie	*Oda* ou *hoda.*
Plumes	*Ho* ou *pouné mani.*
Poil	*Kélangue* ou *pouné gunguiné.*
Poil des parties naturelles	*Poucangoughé.*
Poing (Le)	*Nonêgne.*
Poisson	*No* ou *ica* ou *app* ou *gaïape.*
Poitrine (La)	*Guingué* ou *bouangouan* ou *oua angui.*
Porte	*Ounéma.*
Poule	*Hali* ou *guio.*
Présent, don	*Tanhouate.*
Puer	*Buïagner.*

R

Raies noires sur la poitrine	*Poun.*
Ramasser	*Paa.*
Raser (Se)	*Naï apounouan.*
Regarder, examiner	*Guindo.*
Regardez	*Noune.*
Respirer	*Odéouan.*
Ressif *ou* brisant	*Malabou.*
Réveil (Le)	*Noda* ou *nodé* ou *noté.*
Rire	*Aigue.*
Rouge	*Miha* ou *mia* ou *ialop.*

S

Sable	*Alap* ou *ouné* ou *moti.*
Sagaye	*Nta* ou *nedot* ou *ndo.*
Sang (Le)	*Houda* ou *oudat.*
Satisfaction (Terme de), de joie	*King king king* prononcé très-vîte.
Sein (Le)	*Tingué* ou *tinga* ou *tieng* ou *tên.*
Selle (Aller à la)	*Knaghé* ou *nagat* ou *têté.*

Sentir..........................	*Bahote.*
Siffler..........................	*Ouhaou* ou *anaïant* ou *tama koïhoa.*
Soleil (Le)......................	*Nianghat* ou *atte* ou *negatte* ou *ât.*
Souffler avec la bouche...........	*Oubedou* ou *oubdednape.*
Sourcils (Les)....................	*Bouguinghé* ou *bouaguitte* ou *bouangui.*
Sur-le-champ......................	*Guiot.*

T

Talon..........................	*Ouambeboué dikan.*
Tatouage........................	*Nap* ou *gané* ou *gagalan* ou *gaan.*
Tatouage en relief................	*Ambotte* ou *ambonté.*
Tenir bon, *ou* porter..............	*Kiangaéte.*
Terrain cultivé...................	*Maniép.*
Terre..........................	*Guioute* ou *nghioude* ou *haïap.*
Testicules......................	*Guiambegha* ou *ïamban.*
Tête..........................	*Bangué* ou *téné bouangan* ou *guéarmoigne.*
Tombeau.......................	*Nbouait.*
Tomber........................	*Télouch.*
Tonnerre (Le)...................	*Highou* ou *nighou* ou *nihou.*
Tourner une corde sur quelque chose.	*Houadine.*
Tousser........................	*Poupé* ou *apoupé.*
Trou..........................	*Ouailli.*
Trou aux oreilles.................	*Ctiogueningué.*
Tué, mort......................	*Makie* ou *maké* ou *maiké.*

U

Uriner.........................	*Nima* ou *néma* ou *néman.*

V

Va (Elle *ou* il s'en)...............	*Tatao.*
Venez ici.......................	*Amé.*
Vent (Le)......................	*Oudou.*
Vent de Nord....................	*Oudou debaïot.*
Vent de Sud.....................	*Oudou daouet.*
Vent d'Est......................	*Oudou deigné.*
Vent d'Ouest....................	*Oudou ïavec.*
Ventre (Le).....................	*Kiguiengué.*

Vert	*Pongue.*
Voile de leurs pirogues	*Mouangha.*
Voleur	*Caïa* ou *cahiha.*

Y

Yeux (Les)	*Tiouangué* ou *tibaine, tibinkang* ou *tibangué.*

NOMS DE NOMBRES.

Les incertitudes sont encore beaucoup plus grandes à l'égard des noms de nombres qu'à l'égard des autres mots de la langue des habitans de la Nouvelle-Calédonie. On a remarqué sur un seul vocabulaire jusqu'à trois et quatre mots différens pour signifier le même nombre; et en rassemblant les mots de tous les autres vocabulaires, on en a trouvé jusqu'à huit qui devoient avoir la même signification. Nous avons cru qu'il auroit été inutile de les rapporter tous ; et nous nous sommes contentés de choisir ceux dont la prononciation nous a paru différer davantage.

Un	*Ouanait* ou *ouatgin* ou *ouaou naigue* ou *balaingue.*
Deux	*Houadou* ou *oualou* ou *capadou.*
Trois	*Ouaquien* ou *panne quinque.*
Quatre	*Ouabaye* ou *panne paque* ou *oïpaqua.*
Cinq	*Ouannaim* ou *pannem* ou *émimmé.*
Six	*Ouannaim guic* ou *paignique, ouananguique.*
Sept	*Ouannaim dou* ou *panouguique* ou *énidou.*
Huit	*Ouannaim guiene* ou *paouem.*
Neuf	*Ouannaim bait* ou *banalabaléait.*
Dix	*Ouadouninc* ou *banalapalou* ou *banidou.*

QUELQUES MOTS DE LA LANGUE DES ÎLES HOHOUA.

Les habitans des îles Hohoua qui sont venus à bord de LA RECHERCHE pendant que nous étions au havre de Balade, parloient à-peu-près le même langage que les insulaires des îles des Amis. Nous croyons devoir donner ici le petit nombre de mots que nous avons pu recueillir de leur langue pendant la

courte entrevue que nous avons eue avec eux. Nous y avons joint les mots de la langue des îles des Amis qui ont la même signification, afin que l'on puisse juger de la ressemblance de ces deux langues.

FRANÇOIS.	HOHOUA.	ÎLES DES AMIS.
Cheveux	*Houlou.*	*Houlou.*
Cinq.	*Ima.*	*Nima.*
Deux.	*Alhoua.*	*Houa.*
Dix.	*Ongo foulou*	*Ongo foulou.*
Ignames	*Ouffi*	*Oufi.*
Manger.	*Cail.*	*Cahi.*
Oreille	*Talinga.*	*Télinga.*
Pirogue.	*Vaca*	*Vaca* ou *onaca.*
Quatre	*Fa.*	*Fa.*
Sein (Le)	*Héhou*	*Houhou.*
Trois.	*Tahi*	*Tolou.*
Un.	*Taha.*	*Taha.*
Yeux.	*Mata.*	*Mata.*

VOCABULAIRE

VOCABULAIRE
DE LA LANGUE DES HABITANS
DE L'ÎLE WAIGIOU.

A

Aiguille	*Mari issou, carmona.*
Aller	*Cambraenne.*
Allez	*Cambran esso.*
Aller (S'en)	*Orofaperre.*
Amarre *ou* nœud	*Cocafesse.*
Arc	*Capamme couffe.*
Aviron *ou* pagaye	*Caboresse.*

B

Bambou dans lequel on conserve de l'eau.	*Robéaouenne.*
Bananes	*Imbiéffe.*
Boire	*Quinenne* ou *quinemme.*
Bouche	*Souadonne.*
Bracelet d'écaille	*Misse.*
Bracelet fait avec une espèce d'herbe	*Houani.*
Bras	*Bramine.*

C

Canne à sucre	*Camaenne.*
Canot	*Cambafene* ou *capafene.*
Cases	*Rouma.*
Ceci est	*Omi.*
Cela (Qu'est-ce que)?	*Aziarosaï.*
Chapeau de paille, conique	*Saraou.*
Cheveux	*Enombraen* ou *enombraem.*

Chien . . . . *Dofane* ou *dafané.*
Citron. . . . . *Innécrail.*
Coco. . . . . *Serail.*
Corde. . . . . *Camoutou.*
Coton bleu (Veste de) . . . . *Mani moani.*
Cou. . . . . *Sacécaeran* ou *sacécarenne.*
Coude. . . . . *Brapouéré.*
Couteau . . . . *Moï.*
Crabe . . . . *Coaffe.*
Cuisses . . . . *Houessope.*

D

Dents . . . . *Nacoerenne.*
Démarrer *ou* détacher . . . . *Orofraperre.*
Donnez-moi . . . . *Bauqueman* ou *aya.*
Dormir . . . . *Queneffe.*

E

Eau. . . . . *Houaérenne.*
Embrasser . . . . *Cofroec* ou *cofroeï.*
Étoffe *ou* toile de coton. . . . . *Sansounne* ou *sasoanne.*
Étoffe d'écorce d'arbre. . . . . *Maran.*
Étoffes [les étoffes que nous leur donnions] . . . . *Dacaille* ou *cami.*

F

Fer. . . . . *Moncorme* ou *moucoune.*
Fer de harpon. . . . . *Enacandenne.*
Fer-blanc . . . . *Saraca* ou *salaca.*
Feu. . . . . *Appé* ou *apé.*
Ficelle. . . . . *Ribbe.*
Flèche. . . . . *Mariaï.*
Front. . . . . *Andari.*

G

Gaule . . . . *Aye.*

Genoux........................ *Panierenne.*
Giraumon...................... *Tabou.*

H

Hameçon....................... *Sarfedinne.*
Harpon........................ *Amboberé.*
Homard........................ *Samosse* ou *somosse.*

I

Igname........................ *Apore.*

J

Jambe......................... *Anemine.*
Je m'en vais.................. *Iaboresse.*

L

Langue........................ *Damaran.*
Ligne......................... *Farféré* ou *sarféré.*

M

Main.......................... *Brampinne.*
Mal........................... *Padarenne.*
Manger........................ *Aenne* ou *ïacanne* ou *caenne.*
Marcher....................... *Coresse* ou *corse.*
Membre viril.................. *Cicamme.*
Menton........................ *Bourou bourou.*
Mer (La)...................... *Masaine* ou *masame.*
Mère.......................... *Naine* ou *mérénéne.*
Moi........................... *Aïa.*

N

Natte......................... *Iaerenne.*
Navire........................ *Capara.*
Nez (Le)...................... *Noni* ou *nani.*
Non [je ne veux pas].......... *Tida.*

O

Ongle	*Brampinne bel.*
Oreille	*Quénani.*
Oui	*Io* ou *ïao.*

P

Pagaye *ou* aviron	*Caboresse.*
Papaye	*Capaïa.*
Parler	*Dobéréa.*
Parties naturelles de la femme	*Ouasop simbi.*
Patate	*Randzio.*
Pavillon	*Barbaran* ou *pendera* ou *bandera.*
Père	*Mama.*
Pieds	*Essouébaem* ou *essouébaéni.*
Pirogue	*Houahi* ou *ouadiere.*
Pirogue (Grande)	*Cadouresse.*
Poisson	*Icanne* ou *ïenne.*
Poule	*Masanquienne.*

R

Rassade *ou* grain de verre	*Mani mani.*
Ressif	*Decaenne.*

S

Safran des Indes	*Inaerenne.*
Sagou	*Quioumi.*
Sein (Le)	*Sousse* ou *sousou.*

T

Terre	*Souppe.*
Testicules	*Capéré.*
Toile *ou* espèce de chemise	*Cérampouri.*
Tortue	*Tatorouga.*

V

Ventre. . . . . *Snéouaran.*
Voile. . . . . *Caouenne.*

Y

Yeux. . . . . *Mocammoro.*

NOMS DE NOMBRE.

Un. . . . . *Saï.*
Deux. . . . . *Douï* ou *soro.*
Trois. . . . . *Quioro.*
Quatre. . . . . *Fiaque.*
Cinq. . . . . *Rima* ou *rime.*
Six. . . . . *Onem.*
Sept. . . . . *Fique.*
Huit. . . . . *Ouaran.*
Neuf. . . . . *Siou.*
Dix. . . . . *Sampourou.*
Cent. . . . . *Caïm.*

NOMS DES ÎLES AÏOU.

Les habitans de Waigiou appellent les îles d'Aïou *Aïau ;* ils nous ont dit qu'elles étoient au nombre de douze, et ils nous en ont donné les noms qu'on trouve ici :

1. *Aïou bahé.*
2. *Bobei.*
3. *Mossé gouenne.*
4. *Mofi.*
5. *Amdoni.*
6. *Canobri.*
7. *Iaouri.*
8. *Routoumi.*
9. *Réni.*
10. *Fani.*
11. *Miarni.*
12. *Igui.*

Pendant notre séjour dans le havre de Boni, nous avons vu des étrangers qui parloient un langage différent de celui des habitans de Waigiou. Ils avoient le nez épaté, et les lèvres très-grosses ; leurs cheveux étoient courts et crépus. Nous avons jugé qu'ils venoient de la Nouvelle-Guinée, ou de quelques-unes

des îles voisines. On ne sera peut-être pas fâché de voir combien des peuples qui doivent être aussi rapprochés, diffèrent par le langage. Nous donnons ici les mots de leur langue que nous avons pu recueillir.

Bouche	*Gani.*
Bras	*Capiani.*
Cases	*Naou.*
Cheveux	*Pia.*
Cuisses	*Enfoloni* ou *anfaloüi.*
Dents	*Analiné.*
Doigts	*Cantoulili.*
Dos	*Cateni.*
Étoffe d'écorce d'arbre	*Malé.*
Fesses	*Tiangapoüi.*
Feu	*Clap.*
Front	*Cabrani.*
Genoux	*Capougui.*
Jambes	*Anga fuini.*
Langue	*Arêné.*
Mains	*Cocani.*
Membre viril	*Sini.*
Menton	*Capapi.*
Natte	*Lamé.*
Nez (Le)	*Sauny.*
Oiseaux	*Mani.*
Ongles	*Cambéné* ou *cabéné.*
Oreilles	*Tantougni.*
Parties naturelles de la femme	*Sindacoï* ou *sindacaï.*
Pieds	*Caloani.*
Pluie	*Meï.*
Sable	*Saine.*
Sein (Le)	*Sou.*
Testicules	*Calani.*
Ventre	*Iani.*
Yeux	*Taguini.*

APPENDICE.

Exposé des Méthodes employées pour lever et construire les Cartes et Plans qui composent l'Atlas du Voyage du Contre-Amiral Bruny-Dentrecasteaux ;

Par C. F. BEAUTEMPS-BEAUPRÉ,

Membre de la Légion d'honneur, Hydrographe Sous-Chef du Dépôt général de la Marine et des Colonies.

APPENDICE.

APPENDICE.

Exposé des Méthodes employées pour lever et construire les Cartes et Plans qui composent l'Atlas du Voyage du Contre-Amiral Bruny-Dentrecasteaux.

Depuis les premiers essais qui furent faits des instrumens à réflexion et des horloges marines pour perfectionner la navigation, jusqu'en 1791, époque à laquelle le contre-amiral Dentrecasteaux fut envoyé à la recherche de la Pérouse, plusieurs navigateurs célèbres avoient fait faire de grands progrès à l'hydrographie; et il étoit déjà difficile de dépasser le but qu'ils avoient atteint. Toutes les mers avoient été parcourues, et il ne restoit plus de grandes découvertes à faire. Les latitudes et les longitudes d'un très-grand nombre de positions importantes avoient été déterminées; et ces positions étoient devenues les bases d'après lesquelles on avoit commencé à rectifier les cartes marines.

Le contre-amiral Dentrecasteaux sentit qu'il entroit un peu tard dans la carrière parcourue si glorieusement par des navigateurs François et Anglois, pour oser se promettre de faire un voyage intéressant par de nouvelles découvertes : mais il n'en conserva pas moins l'espoir de rendre la longue navigation qu'il alloit entreprendre, utile aux sciences en général et à l'hydrographie en particulier, en donnant une description très-détaillée des côtes et des îles qu'il avoit reçu ordre de visiter; ce qui s'accordoit avec l'objet principal de sa mission.

Je fus chargé de remplir les fonctions d'ingénieur-hydrographe

en chef de l'expédition confiée à M. DENTRECASTEAUX ; et je me suis constamment efforcé de seconder les vues de ce marin justement regretté de tous ceux qui l'ont connu et qui ont apprécié ses rares qualités : je n'ai cessé de mettre en pratique les leçons qui m'avoient été données par MM. DE FLEURIEU et BUACHE pendant six années que j'avois travaillé, sous leurs ordres, à la construction des cartes marines. Le public sera à portée de juger, d'après l'exposé qui va suivre, quel degré de confiance méritent les cartes qui composent l'Atlas du Voyage de DENTRECASTEAUX, lesquelles ont toutes été levées avec le même soin et construites sur la même échelle que la carte de l'archipel de Santa-Cruz, dont nous donnerons l'analyse.

CHAPITRE I.er

Des Opérations faites sous voiles pour lever les Cartes hydrographiques.

J'AVOIS acquis, en construisant des plans et des cartes hydrographiques, trop de preuves de l'inexactitude des relèvemens pris avec la boussole, pour ne pas avoir formé le projet de substituer autant qu'il seroit possible, à l'usage de cet instrument, celui du cercle à réflexion de BORDA.

L'emploi des instrumens à réflexion demandoit, il est vrai, le concours de personnes intelligentes et zélées ; mais, à cet égard, je n'eus rien à desirer : après quelques mois de campagne, je fus secondé par plusieurs observateurs habiles, parmi lesquels la reconnoissance me fait un devoir de distinguer MM. RAOUL frères et GICQUEL.

Après avoir adopté le cercle à réflexion pour mesurer les distances angulaires des points remarquables des côtes, et avoir

reconnu la possibilité d'observer au même instant un très-grand nombre d'angles, je jugeai qu'il falloit encore chercher le moyen le plus sûr et le plus facile de désigner les positions auxquelles appartenoient ces angles, soit qu'ils fussent pris d'une station à la mer, ou d'une station à terre. L'emploi des lettres de l'alphabet et des chiffres pour désigner des objets qui n'avoient point encore de nom, conduisoit, il est vrai, au but qu'il falloit s'efforcer d'atteindre ; mais, en se bornant à ce moyen, l'on s'exposoit à commettre des erreurs d'autant plus graves, qu'il n'y avoit pas à espérer de vérifications. Je crois avoir trouvé la manière d'éviter ces erreurs, en faisant à chaque station une vue de la côte, où non-seulement on indique par des lettres ou des chiffres les objets les plus remarquables, mais où l'on écrit les mesures des angles observés, ainsi que les gisemens des pointes relevées les unes par les autres, l'estime des distances, &c. Cette manière d'opérer, que j'ai constamment suivie, m'a procuré l'avantage inappréciable d'avoir toujours sous les yeux, en construisant mes cartes, les objets tels qu'ils s'étoient présentés lors des relèvemens ; et bien souvent elle a servi à me faire reconnoître des erreurs qui s'étoient glissées dans les observations.

Les vues sur lesquelles doivent être écrits les résultats des observations faites à bord, ne sauroient être prises avec une trop grande promptitude, quels que soient d'ailleurs les moyens que l'on emploie pour arrêter l'aire du bâtiment : il suffit toujours de prendre de simples croquis, que l'on termine plus ou moins bien quand les stations sont finies.

Nous allons développer les principaux moyens dont nous nous sommes servis pour arriver au degré d'exactitude que comportent des opérations trigonométriques faites sous voiles ; mais, avant tout, qu'il nous soit permis de payer à MM. les

officiers chargés de la direction des montres marines, et notamment à M. Rossel, le tribut de reconnoissance que nous devons pour les secours qu'ils nous ont donnés dans toutes les circonstances, soit en multipliant, autant qu'il étoit possible, le nombre de leurs observations, soit en engageant par leur exemple les autres officiers de l'expédition à nous seconder, soit enfin en calculant toutes leurs observations jour par jour, afin de nous donner les moyens de rédiger nos cartes sur-le-champ, et en recommençant ces calculs toutes les fois que leurs résultats différoient sensiblement des résultats obtenus par une suite d'opérations trigonométriques. Nous nous croirions injustes envers ces officiers, si nous ne déclarions ici que, sans un tel concours, il nous eût été impossible d'offrir au public un ouvrage aussi complet que celui qui accompagne la relation du voyage du contre-amiral Dentrecasteaux.

Les opérations principales qui servent de fondement à nos cartes, sont celles qui ont été faites à midi, et aux mêmes heures que les observations d'angles horaires. Je réunissois près de moi, à ces instans du jour, le plus grand nombre possible d'observateurs. Une minute avant de prendre les relèvemens, je faisois une esquisse de la vue des terres, en commençant par les parties qui, étant les plus éloignées, devoient éprouver le moins de changement dans leurs formes : ensuite, à l'instant précis où se faisoient les observations astronomiques, je mesurois la distance angulaire entre l'objet que j'avois désigné à mes coopérateurs comme point de départ, et l'un des points remarquables de la côte; tandis que chacun d'eux mesuroit la distance angulaire du même point de départ à l'un des autres objets qu'il falloit relever. Les résultats de ces observations simultanées étoient portés ensuite sur le croquis qui avoit été fait de la vue des terres.

Quand le soleil n'étoit pas trop élevé au-dessus de l'horizon, un des observateurs mesuroit la distance de cet astre à l'un des points remarquables de la côte. Au moyen des hauteurs observées par M. ROSSEL, et de la distance, j'obtenois le relèvement astronomique de ce point; d'où je concluois les relèvemens de tous les objets sur lesquels on avoit pris des angles. Deux boussoles étoient toujours dirigées, pendant la durée des observations, sur le point pris pour départ des angles; et le milieu entre les relèvemens que donnoient ces instrumens, étoit porté sur le cahier, soit que l'on eût observé un relèvement astronomique, soit que la chose eût été impossible. Si des circonstances, qui se présentoient rarement, m'empêchoient de réunir un assez grand nombre d'observateurs pour prendre simultanément des angles sur tous les points remarquables qu'il étoit nécessaire de relever, je disposois plusieurs instrumens pour prendre moi-même avec promptitude deux ou trois angles, sans être obligé de les écrire sur-le-champ. MM. RAOUL frères et GICQUEL, qui, ainsi que je l'ai déjà dit, suivirent constamment mes opérations, en faisoient autant; et, par ce moyen, j'obtenois encore des résultats assez exacts. Enfin, quand la frégate faisoit trop de chemin, on amortissoit son aire pendant la courte durée des relèvemens.

Les opérations qui ne se faisoient pas aux mêmes instans que les observations de latitude et de longitude, étoient d'autant plus multipliées, que nous étions plus voisins de la côte; elles commençoient au soleil levant, et ne se terminoient qu'à la nuit. A chacune de ces stations, on observoit le relèvement astronomique de l'un des points remarquables de la côte, lorsque toutefois le soleil étoit visible, et que son élévation au-dessus de l'horizon n'étoit pas trop considérable : mais quand cette observation étoit impossible, on employoit le relèvement moyen du point de

départ des angles, obtenu par deux boussoles. Quand le soleil étoit visible aux heures de son lever et de son coucher, on faisoit des relèvemens au moment où son bord inférieur étoit élevé de 16′ au-dessus de l'horizon ; et alors, en mesurant la distance de son centre à l'un des points de la côte, on avoit le relèvement astronomique de ce point par le moyen de l'amplitude.

Le point de départ des angles étoit toujours choisi parmi les objets les plus remarquables qui se trouvoient à l'horizon, tel que le point *B* (fig. 1.re) ; puis, quand on avoit à mesurer la différence de l'azimuth de ce même point à l'azimuth du sommet *A* d'une montagne de médiocre élévation, on l'amenoit par réflexion en *C*, au point où le cercle vertical, passant par *A*, coupe l'horizon, et l'on avoit l'angle *CSB* avec une exactitude suffisante pour ce genre d'opérations. Lorsque le point sur lequel on vouloit prendre le relèvement, étoit élevé d'un degré et plus au-dessus de l'horizon, alors on mesuroit la distance angulaire des deux objets et l'élévation du point *A* au-dessus de l'horizon, pour en déduire, par le calcul, la valeur de l'arc horizontal *BC*. Si l'un des points à relever se trouvoit placé entre l'observateur et l'horizon en *E* (fig. 2), alors on amenoit le point *B* par réflexion sur le point *D*, où la ligne *SE* prolongée coupe l'horizon : cette observation est très-facile, quand le point *D* se trouve sur la terre ; mais, dans tout autre cas, il faudroit mesurer la distance angulaire *BE* et l'abaissement *DE* du point *E* au-dessous de l'horizon pour calculer l'angle *DSB*, ou se contenter d'avoir cet angle à 5 et 6′ près ; ce qui au reste peut suffire, car le point *E* ne peut jamais être fort éloigné du vaisseau.

Nous ne croyons pas devoir entrer dans de plus grands détails sur la manière dont nous avons fait les relèvemens ; il est aisé de reconnoître que nous avons pris beaucoup de précautions

pour nous garantir des erreurs occasionnées par l'instabilité du bâtiment, et de celles qui peuvent résulter de l'usage des boussoles. Ces instrumens n'ont été employés à chaque station, que pour prendre le relèvement d'un seul point; et, toutes les fois qu'il a été possible d'observer le relèvement astronomique de l'un des objets remarquables de la côte, les relèvemens à la boussole ont servi seulement à faire connoître la déclinaison de l'aiguille aimantée.

Nous avons apporté une attention particulière aux observations de gisemens des points remarquables des côtes, lorsqu'ils étoient vus les uns par les autres, parce que ces observations forment une partie très-importante du travail que l'on fait sous voiles, pour lever les cartes hydrographiques.

Je fus bientôt convaincu qu'il ne suffisoit pas de multiplier les stations pour faire des cartes détaillées des côtes inconnues que nous visitions, mais qu'il falloit encore, pour éviter les méprises, ne jamais perdre la terre de vue pendant la durée du travail : aussi ai-je eu l'attention, dans toutes les circonstances, de rester continuellement sur le pont de la frégate, pour remarquer les différens changemens qu'éprouvoient les configurations des caps, des îles, des montagnes, &c., et pour prendre les gisemens respectifs des points que nous amenions successivement les uns par les autres en faisant route. Cette attention est nécessaire quand on ne veut pas s'exposer à manquer l'occasion de fixer des positions essentielles sur une côte que l'on ne doit plus revoir. Outre les dessins de vues sur lesquels s'écrivoient les angles pris à chaque station, bien souvent je faisois un croquis, en forme de plan, de la partie de côte relevée, pour conserver le souvenir des petits détails que ces vues seules ne pouvoient bien exprimer.

C'est d'après les gisemens des objets relevés les uns par les autres,

que l'on peut particulièrement se convaincre de l'insuffisance de la boussole pour fixer avec quelque exactitude les détails d'une côte. On verra, dans notre travail sur l'archipel de Santa-Cruz, que le gisement des mêmes points, pris dans des directions opposées, diffère souvent de plusieurs degrés.

Quand l'un des deux objets relevés est une pointe fort éloignée, l'on n'est jamais certain de voir le bas de cette pointe; et comme, dans ce cas, il se joint aux erreurs occasionnées par la boussole une erreur qu'il devient impossible d'apprécier, il est prudent de se défier du résultat de l'observation la plus exacte en apparence. Cependant l'on peut très-souvent obvier à l'inconvénient dont nous venons de parler, en faisant veiller du haut des mâts, pour être averti de l'instant précis où l'extrémité de la pointe éloignée est dans la direction de l'objet le plus près du bâtiment.

Nous avons reconnu par un grand nombre d'observations, et principalement par les différences trouvées entre des gisemens de pointes vues les unes par les autres, qui avoient été pris dans des directions opposées, qu'il ne falloit compter sur les relèvemens observés à la boussole de dessus le pont d'un grand bâtiment, même dans les circonstances les plus favorables, qu'à trois degrés près. Par exemple, il nous est arrivé souvent d'avoir relevé d'un point, tel que le point *C* (fig. 3), le cap *A* par le cap *B*, puis du point *D*, le cap *B* par le cap *A*, et d'avoir trouvé des différences assez considérables dans les résultats des deux observations. Nous avons remarqué aussi que la boussole donnoit des variations de plusieurs degrés dans des déclinaisons observées à la mer avec le plus grand soin, et seulement à quelques minutes d'intervalle l'une de l'autre.

Nous avons indiqué sur les vues prises à chaque station, ou sur les croquis de plans, les gisemens des objets relevés les uns par les autres, et particulièrement quand ces objets n'étoient point encore

encore désignés par des lettres, ou qu'ils étoient vus pour la première fois. Le travail fait sur l'archipel de Santa-Cruz, que je donne en entier, joint à l'analyse de la carte qui en est le résultat, servira d'explication pour cet objet et pour ce qui précède.

Des Routes estimées.

Le chemin parcouru par la frégate a été mesuré avec le plus grand soin, et la direction de la route exactement observée toutes les fois que l'estime a dû être employée dans la construction des cartes : néanmoins il nous a été démontré qu'en général on devoit éviter de se servir de la route estimée, quand la vîtesse du bâtiment n'avoit pas excédé trois nœuds par heure, et que l'on n'avoit pas couru sur une même direction au moins pendant une demi-heure. Dans tous les autres cas, comme l'on fait peu de chemin, les mêmes objets sont relevés de plusieurs stations ; et il est presque toujours possible de fixer d'une manière exacte les positions de quelques points remarquables, qui doivent ensuite servir à rectifier celles du bâtiment, et à décrire les détails d'une côte, mieux qu'on ne l'eût fait au moyen de la route estimée. Quoi qu'il en soit, n'ayant voulu négliger aucun moyen qui pût contribuer à donner de l'exactitude à mon travail, j'ai toujours eu soin de noter sur mes cahiers les heures auxquelles les objets les plus remarquables des côtes se trouvoient sur le même parallèle ou sur le même méridien que la frégate LA RECHERCHE.

Nous n'insisterons pas sur la nécessité de n'user de la route estimée qu'avec beaucoup de circonspection dans la construction des cartes ; aucun marin n'ignore combien cet élément est sujet à erreur. On pourra, avec des montres marines, multiplier assez les observations astronomiques pour déterminer des bases d'une exactitude bien supérieure à celles que l'on déduiroit de la route estimée,

même dans les circonstances les plus favorables. Nous pourrions, s'il étoit nécessaire, appuyer notre opinion par un grand nombre d'exemples; mais nous nous contenterons d'en citer un seul, qui fera connoître en même temps à quelles erreurs on est exposé lorsqu'on fait des reconnoissances hydrographiques sans le secours de cet instrument précieux, au moyen duquel il est possible de déterminer journellement les erreurs de la route.

Le 26 mai 1793, nous trouvant à l'entrée de la nuit près du cap Phillip [île San-Christoval], et ayant pour point de reconnoissance une montagne qui avoit à son sommet une coupure en forme de créneau, M. Dentrecasteaux donna l'ordre de venir au plus près et de s'entretenir bord sur bord, de manière à ne pas faire plus de deux lieues dans l'Ouest pendant la nuit, afin de pouvoir lier le travail qui venoit d'être terminé avec celui qu'on devoit faire le lendemain. Le 27, au lever du soleil, je cherchai les points qui avoient été relevés la veille à son coucher : je n'en vis aucun, et je commençai aussitôt mon travail, comptant sur les observations astronomiques pour redresser l'erreur de la route; mais vers les dix heures du matin, je ne fus pas peu surpris de revoir le cap Phillip, et la montagne, qui, par sa coupure, ne pouvoit être confondue avec aucune autre. J'examinai alors mon cahier; et je reconnus que j'avois refait la description d'une étendue de six lieues de la côte qui avoit été parcourue la veille. Il fut démontré, par les résultats des observations astronomiques, que nous avions été entraînés de vingt-quatre milles dans l'Est en douze heures, par le seul effet des courans, dans un parage et une saison où nous devions compter sur des courans portant dans l'Ouest. Sans le secours des montres marines, nous aurions pu répéter deux fois sur notre carte la même partie de côte, quelle qu'eût été d'ailleurs la ressemblance des détails obtenus par les

deux opérations. Une telle répétition ne devroit avoir lieu, à la vérité, que sur une côte inconnue; mais je n'en suis pas moins convaincu que l'on en trouveroit plus d'un exemple dans des parages très-fréquentés.

Nous n'avons jamais négligé de porter, soit sur les dessins des vues, soit sur nos croquis de plans, les distances auxquelles paroissoient être de la frégate LA RECHERCHE les objets les plus remarquables des terres, aux heures des observations; mais ces distances estimées nous ont aidés seulement à conserver le souvenir de la manière dont les objets s'étoient offerts à nos regards, et à nous convaincre du danger qu'il y auroit à se servir de tels élémens dans la construction des cartes hydrographiques. Nous pourrions citer mille exemples, pour prouver que, même sur les côtes les mieux connues, l'on ne doit jamais compter sur les distances estimées.

Des Reconnoissances faites en canot.

Nous ne parlerons point ici de toutes les opérations qu'il conviendroit de faire pour dresser avec une exactitude rigoureuse les cartes et les plans hydrographiques, parce que les reconnoissances des côtes, rades et ports voisins des différens mouillages de la frégate LA RECHERCHE ont toujours été faites à la hâte, avec le seul degré d'exactitude qu'on pouvoit espérer d'atteindre en faisant beaucoup de travail dans un court espace de temps, et que ce sont-là les seules opérations dont nous devons donner le détail.

Les instrumens que nous avons employés dans les reconnoissances faites en canot, sont, le cercle à réflexion, pour mesurer les distances angulaires entre des points qu'il falloit fixer, soit par des stations à la mer, soit par des stations sur le rivage; un cercle azimuthal à lunettes, dont la lunette supérieure avoit un mouvement

perpendiculaire sur le plan de l'instrument, pour les stations des points trop élevés au-dessus du niveau de la mer; une lunette avec un micromètre pour mesurer des bases; un horizon artificiel pour prendre la hauteur du soleil, lorsque, n'ayant pas l'horizon de la mer, on vouloit néanmoins observer le relèvement astronomique d'un objet terrestre; une bonne boussole, et enfin, dans quelques circonstances, le cercle astronomique.

Toutes les opérations qui ont été exécutées en canot, sont conservées sur des vues et croquis, ainsi que celles qui ont été faites à bord de la frégate. Cette méthode nous a si bien réussi en levant des plans très-détaillés, que nous ne pouvons trop la recommander à ceux qui auront à faire des travaux semblables aux nôtres : elle épargne des descriptions de côtes toujours longues, fastidieuses et inintelligibles quand on se trouve dans un pays inconnu; elle a, nous croyons devoir le répéter, l'avantage inappréciable de rappeler le souvenir de tous les objets vus à une station, et de ne jamais laisser d'incertitude sur leurs positions relatives. Un angle qui a été mal lu sur l'instrument ou mal écrit sur le cahier, se reconnoît en construisant; et si l'on ne peut en faire usage, au moins n'induit-il pas en erreur sur d'autres positions : elle procure encore l'avantage de n'avoir pas besoin de distinguer les angles qui sont à droite du point de départ, d'avec ceux qui sont à gauche; enfin, je l'ai constamment suivie, même en opérant postérieurement sur les côtes de France, de l'Istrie et de la Dalmatie, et j'en ai de plus en plus reconnu l'utilité.

J'ai vainement essayé de me servir de la boussole dans les canots pour relever les points remarquables les uns par les autres, ainsi que pour déterminer les directions des routes de ces mêmes canots. Les mouvemens de ces embarcations légères sont si vifs, que l'on ne peut guère y prendre de relèvemens qu'à dix degrés près. La

boussole que j'embarquois, ne me servoit qu'à terre; elle étoit destinée à prendre, à chaque point de station, le relèvement d'un seul objet, dont on concluoit la déclinaison de l'aiguille aimantée, et à donner sur-le-champ une connoissance approchée du gisement des terres qui étoient en vue. Il nous est arrivé bien rarement de faire usage des relèvemens observés à terre avec la boussole dans la construction de nos cartes; néanmoins nous ne les avons jamais négligés.

Nous pourrions faire voir, par un grand nombre d'exemples, avec quelle inexactitude la boussole donne les gisemens lorsqu'elle est employée à terre, quelles que soient d'ailleurs les précautions que l'on prenne pour se garantir des erreurs occasionnées par l'instabilité de l'aiguille aimantée : mais nous nous contenterons d'en rapporter un seul.

En décembre 1793, lorsque je faisois avec M. WILLAUMEZ la reconnoissance hydrographique de l'archipel de la Recherche (terre de Nuitz), nous descendîmes la boussole sur l'un des caps de la grande terre pour prendre le gisement d'un point dont le relèvement astronomique venoit d'être observé. Quand le gisement eut été pris au compas, nous ôtâmes la boussole du point de station; et elle fut placée à six pieds de distance au-delà d'une très-grosse pierre : on dirigea par hasard, dans cette nouvelle position, l'alidade sur le même point qui avoit été relevé de la station; et l'on trouva une différence de quatre degrés dans les gisemens, quoique l'objet relevé fût si éloigné, qu'à peine le changement de position de la boussole devoit y occasionner une minute de différence. En conséquence, nous vérifiâmes la première observation, bien persuadés que nous nous étions trompés, soit en lisant le gisement, soit en l'écrivant : mais nous trouvâmes, à quelques minutes près, le même résultat que celui qui avoit été écrit sur le cahier; et nous

eûmes la certitude que la pierre près de laquelle nous avions observé, occasionnoit seule une aussi grande erreur.

La méthode que j'ai adoptée de ne faire qu'un seul relèvement à la boussole à chaque station à terre, m'a toujours procuré l'avantage de donner à l'aiguille aimantée, pour se fixer dans le plan du méridien magnétique, tout le temps employé à dessiner la vue et à prendre les angles; aussi ai-je dû compter sur toute l'exactitude que l'on peut attendre des meilleurs instrumens de ce genre.

Un usage assez fréquent de la boussole nous a appris qu'outre les variations considérables qui sont occasionnées dans les déclinaisons par les matières ferrugineuses, on avoit encore à se prémunir contre une erreur, dont la cause paroît devoir être attribuée au frottement, et qui peut aller à un degré. Voici le fait; il est arrivé souvent qu'après avoir laissé près d'une demi-heure à l'aiguille pour se fixer dans le plan du méridien magnétique, je l'ai fait varier de 15, 30, 45′ et même d'un degré, en frappant à très-petits coups sur la glace qui fermoit la boîte dans laquelle elle étoit contenue : quelquefois elle restoit immobile sur la nouvelle division où elle étoit parvenue; quelquefois aussi elle revenoit près de sa première position; mais jamais je n'ai eu deux fois le même résultat. J'ai réitéré cette même expérience, depuis mon retour, sur la laisse de basse mer des côtes de la Belgique, avec des boussoles de la construction de M. Lenoir; et j'ai toujours trouvé des différences entre la première position de l'aiguille et les positions qu'elle prenoit après qu'elle en avoit été dérangée par le moyen indiqué ci-dessus.

Nous avons vu aussi quelquefois des aiguilles qui avoient été exposées à un soleil ardent, perdre beaucoup de leur vertu magnétique.

Nous nous sommes servis du micromètre avec avantage dans

plusieurs circonstances, pour déterminer de grandes bases, au moyen de mires attachées à un mâtereau que l'on plaçoit à l'une des extrémités des distances à mesurer. L'exactitude à laquelle on peut arriver par ce moyen, dépend de la bonté de la lunette et de celle du micromètre, du soin que l'on met à mesurer la petite distance comprise entre les deux mires, de l'attention que l'on a de bien placer le mâtereau dans le plan perpendiculaire à la direction de la base, enfin du plus ou moins d'habitude que l'on a des observations micrométriques, qui sont toujours extrêmement délicates.

Nous avons saisi quelques-unes des occasions qui se sont présentées, pour comparer des distances mesurées avec le micromètre, aux mêmes distances déduites de bases mesurées avec une chaîne ; et presque toujours nous avons trouvé assez d'accord entre les résultats pour pouvoir nous servir indifféremment des uns ou des autres dans la construction des plans. Une de ces vérifications, qui eut lieu dans la baie de l'*Adventure*, ne donna pas une toise de différence sur une distance de 1731 toises ; mais je suis loin de croire qu'on doive toujours compter sur une telle approximation.

Il ne m'a pas toujours été possible d'employer le micromètre pour mesurer les distances dont je prévoyois avoir besoin pour la construction des plans des côtes, rades et ports dont la reconnoissance se faisoit en canot et loin des frégates, parce qu'alors il falloit opérer à la hâte, et renoncer à l'espoir de déterminer des bases avec une grande précision. Alors, le cercle astronomique, et plus souvent encore le cercle à réflexion, ont été substitués au micromètre.

Quand je me trouvois à une station où le terrain permettoit de mesurer une base de 30 toises et plus sur le bord de la mer, et perpendiculairement à la direction d'un point remarquable sur

lequel je me proposois d'aller mesurer des angles, comme à la station *B* (fig. 4), je prenois deux jalons; je les garnissois en papier blanc, et je les plaçois, l'un au point de station *B*, et l'autre à l'extrémité *C* de la petite base, de manière que l'un et l'autre fussent visibles de la station *A*. La petite base *BC* étoit mesurée deux ou trois fois avec le plus grand soin, parce qu'elle devoit servir à conclure la grande distance *AB*. Les choses étant ainsi disposées, je continuois mes opérations; et lorsque j'étois parvenu au point *A*, je mesurois avec une attention extrême l'angle sous lequel étoit vue la distance comprise entre les deux jalons *B*, *C*; et avec cet angle et la petite base *BC*, je calculois le côté *AB* du triangle rectangle *ABC*.

Lorsque je pouvois mesurer l'angle *BAC* avec le cercle astronomique, j'étois certain, au moyen de dix observations, d'en avoir la valeur avec une exactitude presque égale à celle qu'il eût été possible d'obtenir par le micromètre : mais il n'en étoit pas de même quand j'étois obligé d'employer le cercle à réflexion; car alors il falloit faire un grand nombre d'observations pour avoir la valeur de l'angle à 10 secondes près.

Je suis loin de penser qu'il faille mesurer les bases par les méthodes que nous venons d'indiquer, quand les localités permettent de faire mieux, et lorsqu'on peut mettre tout le temps nécessaire pour lever rigoureusement le plan d'une rade, d'un port ou d'une partie de côte quelconque; dans ce cas-là, on doit seulement employer ces moyens pour vérifier les mesures prises à la chaîne.

Un exemple que je prends dans mes cahiers, suffira pour faire connoître soit le degré d'exactitude sur lequel on peut compter en employant le cercle à réflexion pour déterminer de grandes distances au moyen de petites bases, soit les erreurs qu'on doit craindre en

en se servant des mesures prises à la chaîne, quoique avec soin, par des personnes qui méritent d'ailleurs toute confiance, si l'on n'a soin de vérifier ces mesures avec les instrumens que nous avons indiqués.

Étant en mission sur les côtes de France, j'eus besoin d'une base; et je la fis mesurer, par un officier, avec une chaîne en cuivre de 50 pieds : cet officier trouva,

A la première mesure 68 chaînes, 1 pied 7 pouces;
A la seconde...... 68 chaînes, 1 pied 3 pouces;
A la troisième..... 68 chaînes, 1 pied 2 pouces:

d'où il conclut que la distance moyenne étoit de 3401 pieds 4 pouces. Mais comme cette mesure ne s'accordoit pas avec des résultats obtenus par des opérations antérieures, je jugeai qu'il y avoit eu une grande erreur commise dans les trois mesures, qui d'ailleurs s'accordoient assez bien entre elles; et, pour m'en assurer, je fis mesurer à l'une des extrémités de la base, et perpendiculairement à sa direction, une petite base de 139 pieds 10 pouces : puis, de l'autre extrémité de la grande base et avec un cercle à réflexion, j'observai l'angle sous lequel se voyoit la base de vérification; et je trouvai que la longueur de la grande base étoit de 3346 pieds 2 pouces : d'où il me fut aisé de conclure que l'on s'étoit trompé au moins d'une chaîne en la mesurant. Une telle erreur parut incroyable à l'officier qui avoit été chargé de cette opération; mais il fut convaincu de la vérité, quand le résultat d'une quatrième mesure que nous prîmes ensemble, lui eut fait connoître qu'effectivement il avoit compté une chaîne de trop.

Dans bien des cas, il suffiroit d'avoir une distance de 500 toises, avec le degré d'approximation que nous avons obtenu de cette vérification, qui avoit été faite seulement pour reconnoître une grande erreur; mais nous osons assurer que l'on approchera beaucoup

plus de la vérité, si l'on a l'attention de mesurer la petite base sur un terrain bien horizontal, et de multiplier les observations avec le cercle à réflexion, afin d'obtenir, à quelques secondes près, l'angle sous lequel cette base est vue de l'extrémité de la grande base que l'on doit en conclure.

Nous avons aussi mesuré, tant à la mer que dans les ports, l'angle sous lequel se voyoit la mâture des frégates, pour déterminer des distances; mais nous avons reconnu que ce moyen ne devoit être employé que quand l'on ne pouvoit faire usage d'aucun autre.

Quoique nous ayons dit que les distances mesurées à la chaîne doivent être employées lorsqu'on a tout le temps nécessaire pour cette opération, cependant il peut arriver que le terrain ne permette pas de mesurer des bases assez longues : car nous avons travaillé sur des côtes où, dans un espace de vingt lieues, il nous a été impossible de mesurer une distance horizontale de 500 toises ; alors l'usage du micromètre et du cercle devenoit indispensable. Il faut aussi recourir aux mêmes moyens pour mesurer des bases, quand on doit lever le plan d'un archipel composé de petites îles, d'une rade bordée de roches escarpées, ou environnée de terrains montueux et boisés, &c.

Il n'est pas besoin, je pense, de parler ici de toutes les précautions que nous avons prises à terre pour mesurer avec le cercle à réflexion les différences d'azimuths entre l'objet pris pour point de départ des angles et les points qui étoient élevés ou abaissés par rapport à l'horizon. Il suffira de rappeler que le point de départ des angles a toujours été choisi parmi les objets qui se trouvoient à l'horizon ; et que quand il falloit mesurer l'arc de l'horizon compris entre ce même point de départ et le vertical d'un objet élevé ou abaissé, on opéroit ainsi que nous l'avons déjà expliqué en parlant des

opérations qui se font sous voiles, c'est-à-dire que l'on amenoit l'objet d'où partoient les angles, au point où le vertical passant par l'objet élevé ou abaissé coupoit l'horizon.

Enfin, lorsqu'il s'agissoit de déterminer des points importans, et que les stations étoient élevées au-dessus du niveau de la mer, c'étoit, comme nous l'avons dit ci-dessus, avec le cercle azimuthal que l'on observoit. Je n'eus presque jamais le temps d'établir des signaux sur les côtes avant de commencer mes opérations; il falloit choisir, parmi les objets qui s'offroient à la vue, ceux qui étoient le plus reconnoissables ou le plus avantageusement situés, et s'en servir comme de signaux : mais je ne quittois pas une station sans y avoir laissé un signal, fait avec des branches d'arbres ou avec des pierres.

Ce qui précède, suffit pour faire connoître les méthodes que nous avons employées pour lever les cartes et plans qui composent l'Atlas du Voyage du contre-amiral BRUNY-DENTRECASTEAUX, soit en faisant route avec la frégate LA RECHERCHE, soit en naviguant en canot dans les environs des mouillages; et déjà l'on a pu juger à quel degré d'exactitude il seroit possible d'atteindre, en employant les instrumens à réflexion dans des opérations moins précipitées que celles dont nous venons de parler. Néanmoins nous allons faire connoître dans le chapitre suivant, en faveur des jeunes marins et des élèves hydrographes, le parti que nous avons tiré de ces mêmes instrumens dans des reconnoissances hydrographiques qui demandoient de l'exactitude et de la célérité : nous en avons fait usage, toutes les fois qu'il nous a été possible de placer des signaux sur le rivage, pour déterminer les positions des sondes, des roches sous l'eau, des bancs, des hauts-fonds, &c., et même pour faire le détail topographique des côtes.

CHAPITRE II.

Méthode particulière pour lever et pour construire les Plans hydrographiques.

Nous supposons qu'ayant à lever le plan de la partie de côte représentée (fig. 23), l'on a déjà déterminé, par des opérations trigonométriques, les positions respectives des signaux *A*, *B*, *C*, *D*, *E* et *F*, placés soit sur le rivage, soit sur des rochers, ainsi que les positions des points remarquables de l'intérieur des terres *G*, *H* et *I*; nous supposons de plus que l'on a mesuré une base, observé le relèvement astronomique de l'une des directions *AB*, *BC*, *AD*, &c., et placé sur un point quelconque du rivage une échelle divisée en pieds et pouces, sur laquelle on observe journellement l'élévation de la mer de 10 en 10 minutes; qu'il reste enfin à s'occuper des détails nautiques et topographiques.

Des Sondes.

Rien en apparence n'est plus aisé que de sonder une partie de côte quelconque; mais rien, en effet, ne demande plus de soin: c'est en sondant que l'on trouve et que l'on doit fixer les positions des roches sous l'eau, les accores des bancs et des hauts-fonds, &c. Nous allons donner, dans un exemple, le détail des moyens que nous avons employés depuis notre retour en Europe, quand nous avons eu à nous occuper de cette opération, la plus importante de toutes celles qu'un ingénieur-hydrographe puisse avoir à faire à la mer.

Les positions des sondes peuvent être fixées ou par des observations faites à terre, ou par des observations faites dans les canots. Le premier moyen consiste à placer sur le rivage, à deux

points dont la position est déterminée, des observateurs, pour relever, avec un cercle azimuthal ou un graphomètre ou quelque autre instrument, le canot où l'on sonde, toutes les fois qu'il mouille et fait un signal.

Cette méthode est bonne ; mais elle a le désavantage de ne pouvoir être employée que quand il s'agit de sonder de très-petits espaces de mer : elle est aussi d'une longueur extrême. A combien de méprises d'ailleurs n'est-on pas exposé lorsqu'on en fait usage ! Il faut mouiller à chaque instant ; les signaux peuvent se confondre, les montres s'arrêter, les instrumens se déranger ; et le moindre inconvénient qu'il y ait à craindre, c'est de perdre le fruit d'un travail très-pénible.

La seconde méthode consiste à prendre dans le canot même où l'on sonde, des angles sur quelques-uns des points déterminés *A, B, C, D, E, F, G, H, I,* qui se voient au moment où il est question de fixer la position d'une sonde, d'une roche, &c. ; elle doit être préférée, parce qu'elle réunit de grands avantages. Elle est particulièrement recommandable par la promptitude avec laquelle on peut opérer, quand on a un ou deux observateurs dans le canot.

Le principe sur lequel cette méthode est fondée, est un des premiers élémens de la géométrie : néanmoins nous le rappellerons ici avant de parler des applications que nous en avons faites. Nous croyons devoir dire aussi que la lecture d'un Mémoire intitulé, *Essai on Nautical Surveying*, publié par le célèbre hydrographe DALRYMPLE en 1771, nous a fait concevoir la possibilité de substituer la méthode que nous avons suivie, à celle que l'on emploie ordinairement pour lever les cartes et plans hydrographiques.

« Tout angle qui a son sommet au centre du cercle, a pour » mesure l'arc compris entre ses côtés.

» Tout angle qui a son sommet à la circonférence, a pour » mesure la moitié de l'arc compris entre ses côtés.

» Toute ligne aux extrémités de laquelle on fait passer une circon- » férence de cercle, devient une des cordes de ce cercle, dont le » centre est sur la perpendiculaire élevée au milieu de cette ligne. »

On peut faire passer par les extrémités d'une ligne *AB* (fig. 5) dont la longueur est déterminée, une infinité de circonférences de cercles ; et comme cette ligne *AB* devient une corde commune à tous les cercles qui passent par *A* et par *B*, il s'ensuit que les centres de tous ces cercles se trouvent sur la perpendiculaire *DL* élevée au milieu de cette ligne. La valeur en degrés de chacun des arcs sous-tendus par la corde *AB*, dépend de la grandeur du rayon du cercle auquel il appartient : ainsi, lorsqu'on veut faire passer par les points *A* et *B* une circonférence de cercle, telle que la ligne *AB* sous-tende un arc d'un nombre de degrés déterminé, il faut chercher la valeur du rayon du cercle qui auroit *AB* pour corde de ce nombre de degrés ; ce qui est facile, ainsi que nous allons le faire voir.

L'angle au centre *ACB* (fig. 6) ayant pour mesure l'arc entier *ADB* sous-tendu par la corde *AB*, a une valeur double de celle de l'angle *AGB* qui a son sommet à la circonférence, et dont les côtés passent par les extrémités de la même corde *AB* : il est aussi le double de l'angle *BAF*, qui est formé par la corde *AB* et par la tangente *AF*. Mais la perpendiculaire *DL* élevée au milieu de la corde *AB*, passe par le centre *C* du cercle *AGBD*, et divise l'arc *ADB* en deux parties égales ; elle divise donc aussi l'angle au centre en deux angles qui sont égaux entre eux, et aux angles *AGB* et *BAF* qui ont leurs sommets à la circonférence du cercle, et qui ont pour mesure la moitié de l'arc *ADB* sous-tendu par la corde *AB*.

Cela posé, l'angle *ACH* du triangle rectangle *AHC,* ayant pour mesure la moitié de l'arc sous-tendu par la corde *AB,* il s'ensuit que l'angle *HAC,* qui est son complément, a pour mesure le complément de la moitié de l'arc *ADB* sous-tendu par cette même corde.

Cet angle *HAC* est donc le complément de l'angle *AGB* $=$ *ACH,* qui est formé par les cordes *GA, GB,* et qui a pour mesure la moitié de l'arc *ADB;* il est donc aussi celui de l'angle *BAF,* qui, étant formé par la corde *AB* et par la tangente *AF,* a de même pour mesure la moitié de l'arc *ADB.* En effet, puisque l'angle *CAF,* qui est formé par le rayon *AC* et par la tangente *AF,* est droit, on reconnoîtra très-aisément que l'angle *HAC* est le complément de l'angle *BAF,* et conséquemment celui de l'angle *AGB.*

C'est de ce qui précède que dérivent les moyens qu'on emploie pour trouver, soit graphiquement, soit par le calcul, le rayon d'un cercle, dont la ligne *AB* (fig. 7), d'une longueur déterminée, sous-tend un arc d'un nombre de degrés donné.

Problème. Faire passer par les extrémités de la ligne *AB* une circonférence de cercle, dont le rayon soit tel, que cette ligne sous-tende un arc de 80°.

On élevera d'abord sur le milieu de *AB* une perpendiculaire indéfinie *DL;* puis au point *A* et avec le côté *AB* on fera l'angle *BAC* égal au complément de la moitié de la valeur de l'arc que doit sous-tendre *AB,* ou égal à 50°; et le point *C* où la ligne *AC* rencontrera la perpendiculaire *DL,* sera le centre du cercle à décrire.

Puisque dans le triangle rectangle *AHC* l'on connoît $AH = \frac{1}{2} AB$, et l'angle $ACH = \frac{80°}{2} = 40°$, ainsi que son

complément $CAH = 50°$, on trouvera la valeur du rayon AC par cette proportion,

$$\text{Sin. } ACH = 40° : r :: AH : AC,$$

$$AC = \frac{r \times AH}{\text{sin. } ACH};$$

on trouvera la valeur du côté HC par cette autre proportion,

$$r : \text{cot. } ACH :: AH : HC,$$

$$HC = \frac{\text{cot. } ACH \times AH}{r} = \frac{r \times AH}{\text{tang. } ACH}.$$

Tous les angles, tels que AKB, AEB, AFB, &c. (fig. 8), qui ont leurs sommets à la circonférence du cercle, et dont les côtés passent par les extrémités de la corde AB, sont égaux, puisqu'ils ont pour mesure la moitié de l'arc ADB compris entre leurs côtés et sous-tendu par cette corde ; il en résulte que quand on aura observé une distance connue, telle que la distance AB sous un angle quelconque, on pourra toujours la considérer comme étant la corde d'un nombre de degrés double de la valeur de l'angle observé, et trouver par le calcul la grandeur du rayon du cercle dans la circonférence duquel se sera faite l'observation : si la distance AB est tracée sur un plan, on pourra trouver graphiquement le rayon du cercle à décrire, et la position du centre de ce cercle que l'on sait devoir être sur la perpendiculaire élevée au milieu de la corde AB.

Toutes les fois que l'angle observé est aigu, l'angle BAC est son complément, et l'observateur est placé sur un point du plus grand des deux arcs sous-tendus par la corde AB.

Quand l'angle observé est obtus, l'observateur est placé sur un point du plus petit des deux arcs sous-tendus par la corde AB (fig. 9), et l'angle BAC est l'excès de cet angle sur 90° ; car alors l'angle ACH n'est que le supplément de l'angle observé $AOB = ACL$.

Enfin,

Enfin, quand l'angle observé est de 90°, la corde *AB* devient le diamètre du cercle sur la circonférence duquel s'est faite l'observation, et l'observateur peut être placé sur l'une comme sur l'autre des deux demi-circonférences.

C'est de la propriété qu'ont les angles dont le sommet est à la circonférence et dans le même arc de cercle, d'être égaux entre eux quand leurs côtés passent par les extrémités de la même corde, que l'on tire le moyen le plus simple de faire, sans le secours des observations astronomiques, de la boussole, et des relèvemens pris de terre, sur les canots où l'on sonde, tous les détails nautiques d'une côte sur laquelle on a pu déterminer des positions telles que celles marquées planche 9, fig. 23.

Il suffit ordinairement de mesurer les angles sous lesquels se présentent deux distances connues *AB, AD* (fig. 10), pour assigner sur un plan le lieu où l'observation s'est faite : ainsi, d'un point quelconque, a-t-on mesuré à la mer la distance *AB* sous un angle de 49°, et la distance *AD* sous un angle de 40°, connoissant la valeur des côtés *AB, AD,* et l'angle *BAD,* de plus de 180°, compris entre ces côtés, on pourra assigner le point de station de la manière suivante :

On fera passer le cercle *AFBO* par les extrémités *A* et *B* du côté *AB,* qui devient la corde d'un arc dont la valeur est le double de l'angle sous lequel a été observé le côté $AB = 49° \times 2$, et l'on aura l'arc *AOB,* sur tous les points duquel le côté *AB* a pu être vu sous un angle de 49° ; on fera passer ensuite une circonférence *AHDL* par *A* et par *D,* telle que, l'arc *AHD* étant de 80°, c'est-à-dire, du double de la valeur du second angle observé, le point d'observation ne puisse se trouver que sur la portion *ALD* de cette circonférence : mais ce même point d'observation étant sur l'un des points de l'arc *AOB* de la circonférence

décrite sur *AB;* il est donc au point d'intersection *K* des deux cercles.

Toutes les fois que les objets *B, A, D* (fig. 11) ne sont pas dans une même direction, il peut arriver que la station soit sur l'un des points de la circonférence du cercle passant par ces trois objets *B, A, D;* dans ce cas, comme les cercles à décrire sur les côtés *AB* et *AD* auroient leurs centres au même point, les circonférences se confondroient, et le lieu d'où l'on auroit observé les côtés *AB* et *AD* ne pourroit être assigné. La même chose arriveroit, quel que fût le nombre d'angles que l'on eût pris, si les objets observés *B, F, E, A, D* et le point de station se trouvoient sur une même circonférence de cercle. On est sur l'arc *BHD* de la circonférence qui passe par les objets déterminés *B, A* et *D,* quand la somme des angles sous lesquels on a observé les côtés *AB, AD,* est égale au supplément de l'angle *BAD.*

Les cercles décrits sur les côtés *AB, AD* (fig. 10), se coupent quelquefois sous des angles si aigus, qu'il est impossible d'avoir le point d'intersection *K* avec exactitude ; alors, pour éviter tout inconvénient, il faut se servir d'une autre construction pour placer les points de station.

Supposons, comme ci-dessus, qu'ayant observé le côté *AB* sous un angle de 49°, et le côté *AD* sous un angle de 40°, on ait trouvé le point *K* par la méthode graphique dont nous venons de parler ; qu'ensuite on ait tracé la ligne *AK* qui est une corde commune aux deux cercles décrits, et la ligne *CC'* qui joint les centres de ces mêmes cercles ; la ligne *CC'* prolongée, s'il est nécessaire, coupe la corde *AK* en deux parties égales, et lui est perpendiculaire ; d'où l'on tire la construction suivante : Abaissez sur la ligne *CC'* (fig. 12), qui joint les centres des cercles, à l'intersection

desquels doit être le point *K*, la perpendiculaire *AT*, et portez sur cette ligne, au-dessous de la ligne *CC'*, une ligne $GK = GA$; le point *K* sera le point de station.

Si l'on prolonge le rayon *AC'* (fig. 10) jusqu'au point *L*, où il rencontre la circonférence décrite sur le côté *AD*, et le rayon *AC* jusqu'au point *O*, où il rencontre la circonférence décrite sur le côté *AB*; puis, que des extrémités *L* et *O* des diamètres *AL*, *AO*, on mène la ligne *OL*, cette ligne passera nécessairement par le point d'intersection *K*: d'où nous tirons une seconde construction, pour placer le point *K* sans décrire de cercles.

Au point *A* (fig. 12), faites avec le côté *AD* un angle *DAL* égal au complément de l'angle observé *AKD*, et au point *D* un angle droit, vous aurez le point *L*. Au point *A*, faites avec le côté *AB* un angle *BAO* égal au complément de l'angle observé *AKB*, et au point *B* un angle droit, vous aurez le point *O*. Tracez la ligne *OL*; ensuite du point *A* abaissez une perpendiculaire sur cette ligne, et le point *K* où la perpendiculaire la coupera, sera le point de station cherché.

Le point *K* ayant été placé sur le plan (fig. 10) par le moyen des cercles décrits sur les côtés *AB*, *AD*, si l'on tire les lignes *KA*, *KB*, *KD*, on formera deux triangles *KAD*, *KAB*, dans chacun desquels on ne connoît qu'un angle et un côté; mais comme l'angle *ADK* du premier triangle égale l'angle *AC'C* du triangle *CAC'*, et que l'angle *ABK* du second triangle égale l'autre angle *ACC'* du triangle *CAC'*, il sera aisé de trouver par le calcul la valeur de ces deux angles, et par suite toutes les parties inconnues des triangles *KAD*, *KAB*.

On connoît, dans le triangle *CAC'*, l'angle *CAC'* égal, dans notre exemple, à l'angle *BAD* de plus de 180°, moins la somme

des complémens des deux angles observés ; on calculera les rayons *A C'*, *A C* des cercles à décrire, lesquels rayons sont les côtés de l'angle *C A C'*, et avec ces données on déterminera la valeur des deux autres angles du triangle *C A C'*.

Nous allons faire connoître encore deux autres méthodes que nous employons avantageusement pour placer les points de station avec la règle et le rapporteur, parce que nous savons, par expérience, qu'on n'a pas toujours à sa disposition d'assez grands compas pour décrire les cercles au moyen desquels on place ordinairement ces différens points, et parce que nous avons reconnu d'ailleurs que cette opération, trop souvent répétée, finit par gâter les dessins.

Supposons qu'ayant observé à la mer le côté *AB* (fig. 13) sous un angle de 80° et le côté *AD* sous un angle de 44°, on ait placé le point *K* par la méthode ordinaire ; tirons les lignes *BK, AK, DK*, et prolongeons la ligne *BK* jusqu'au point *E*, où elle coupe de nouveau la circonférence du cercle décrit sur le côté *AD ;* et enfin, de ce point *E*, tirons les lignes *AE, DE*, qui forment, avec le côté *AD*, le triangle *ADE*. On connoît dans ce triangle le côté *AD*, l'angle *DAE* = *DKE*, supplément de la somme des deux angles observés ; l'angle *AED* égale l'angle observé *AKD*, et conséquemment l'angle *ADE* est égal au supplément de la somme des deux autres angles du triangle, c'est-à-dire, à l'angle observé *AKB*. Nous tirerons de cette construction le moyen de placer graphiquement le point *E* sur le plan, et de déterminer la position de la ligne *EB*, sur laquelle ligne, prolongée s'il est nécessaire, doit se trouver le point d'observation *K*.

Si nous prolongeons la ligne *DK* jusqu'au point *E'*, où elle coupe la circonférence décrite sur le côté *AB*, nous trouverons, par analogie, le moyen d'assigner la position du point *E' ;* car, dans

le triangle $AE'B$, l'on connoît l'angle $BAE'=BKE'$, supplément de la somme des deux angles observés; l'angle $AE'B$ égale l'angle observé AKB, et conséquemment l'angle ABE' est égal au supplément de la somme des deux autres angles du triangle, c'est-à-dire, à l'angle observé AKD. On placera donc, 1.° le point E (fig. 14) en faisant au point A et avec le côté AD un angle DAE égal au supplément de la somme des deux angles observés $= 56°$, et au point D un angle égal à l'angle sous lequel a été observé le côté $AB = 80°$; 2.° le point E', en faisant au point A et avec le côté AB un angle BAE' égal au supplément de la somme des deux angles observés, et au point B, un angle égal à l'angle sous lequel a été observé le côté AD. Le point E détermine avec le point B la position de la ligne BS, sur laquelle doit se trouver le point de station K. Le point E' détermine avec le point D la position d'une seconde ligne DT, sur laquelle doit se trouver aussi le même point de station K: donc ce point est à l'intersection des lignes BS et DT.

Quand le point K doit se trouver sur le prolongement des lignes BE et DE', la construction pour placer les points E et E' est toujours la même, ainsi que nous allons le faire voir par un exemple.

Supposons que le côté AB (fig. 15) ait été observé sous un angle de 40°, et le côté AD sous un angle de 33° 30', et que l'on ait assigné la position du point K par la construction ordinaire: qu'on tire du point E les lignes EA, ED, et du point E' les lignes EA, $E'B$; et l'on reconnoîtra, 1.° que dans le triangle AED l'angle AED égale l'angle observé AKD; que l'angle ADE égale l'autre angle observé AKB, et que le troisième angle du triangle est conséquemment le supplément de la somme des deux angles observés; 2.° que dans le triangle $AE'B$ l'angle $AE'B$ égale l'angle observé

AKB; que l'angle *ABE'* égale l'autre angle observé *AKD,* et que le troisième angle du triangle est conséquemment le supplément de la somme des deux angles observés; donc aussi le point *K* est à l'intersection des lignes *BE* et *DE'* prolongées. Les figures 14 et 16 feront connoître les détails de cette troisième construction au moyen de laquelle on place les points de station sans le secours des circonférences de cercles.

Nous allons faire connoître comment, d'après la construction précédente, l'on peut trouver par le calcul la position du point *K* (fig. 13), quand la valeur numérique des côtés *AB, AD* est connue, ainsi que l'angle compris entre ces côtés, lequel angle est, dans notre exemple, de plus de 180°.

Supposons premièrement, l'angle *BAD* étant de 188°, que l'on ait observé le côté *AB* sous un angle de 80°, le côté *AD* sous un angle de 44°, et que l'on veuille calculer la position du point *K;* on déterminera la valeur du côté *AE* du triangle *AED* par cette proportion,

$$\text{Sin. } AED = 44° : \text{sin. } ADE = 80° :: AD : AE,$$

$$\text{d'où l'on tire } AE = \frac{\text{sin. } ADE \times AD}{\text{sin. } AED};$$

ensuite, dans le triangle *BAE,* où l'on connoît les côtés *AB, AE* et l'angle *BAE* compris entre ces côtés, qui est égal à 188° moins 56°, supplément de la somme des angles observés, on calculera les deux autres angles *ABE, AEB,* dont l'un, *ABE,* est évidemment égal à l'angle sous lequel on auroit vu du point *B* le côté *AK* au moment de l'observation; et l'autre, *AEB,* à l'angle sous lequel on auroit vu du point *D* le côté *AK* au même instant. Quand on connoît les angles *ABK* et *ADK,* on peut calculer toutes les parties inconnues des triangles *AKB, AKD.* Si nous supposons, en second lieu, que l'on ait observé le côté *AB* (fig. 15) sous

un angle de 40° et le côté *AD* sous un angle de 33° 30′, et que l'on veuille trouver par le calcul la position du point *K*, qui est sur les lignes *BE* et *DE′* prolongées, il faudra calculer d'abord le côté *AE* du triangle *AED*; on connoîtra dans le triangle *BAE* les côtés *AB*, *AE*, et l'angle compris entre ces mêmes côtés, qui dans ce cas égale 188° — 106° 30′ = 81° 30′: on calculera ensuite les angles *ABE* et *AEB*. Le premier de ces angles, *ABE*, est évidemment l'angle sous lequel un observateur qui auroit été placé en *B* auroit vu la distance *AK* au moment de l'observation. Le second angle *AEB*, qui est formé par la corde *AE* et par la sécante *BEK*, ayant pour mesure la moitié des arcs *AE*, *EK*, égale l'angle *ADK* sous lequel un observateur placé en *D* auroit aussi vu la distance *AK* au moment de l'observation. Ces angles étant connus, on calculeroit les côtés *AK*, *BK* et *DK* des triangles *AKB*, *AKD*.

Supposons maintenant qu'au lieu de décrire des cercles sur les côtés *AB*, *AD* (fig. 17), pour trouver par leur intersection le point K, on ait décrit sur le côté *BD*, considéré comme corde d'une valeur double de celle de la somme des deux angles observés, un cercle qui doit passer par le point de station; ensuite, que l'on ait divisé l'arc *BED* en deux parties *BE*, *DE*, de manière que l'une *BE* soit le double de l'angle sous lequel a été observé le côté *AB*, et l'autre *DE* soit le double de l'angle sous lequel a été observé le côté *AD*, il est évident que la ligne *EAM* menée par les points *E* et *A* rencontrera la circonférence décrite en un point *K*, qui sera le lieu où se sont faites les observations. Mais la ligne *EAM* forme, avec les lignes *BE*, *DE*, deux angles, dont l'un *DEM* égale *DBK* ou x, et l'autre *BEM* égale *BDK* ou y, lesquels angles, étant connus, donneront les moyens de trouver la position du point *K*.

Quelle que soit la position du point A par rapport aux points B, D, entre lesquels il a été vu de la station K, il sera facile, par la construction suivante, d'assigner sur le plan, sans tracer de cercle, le lieu où l'observation s'est faite, pourvu cependant que le point A ne soit pas sur la circonférence du cercle passant par B et par D.

Pour trouver le point E, on fera en B l'angle DBE égal à l'angle sous lequel a été observé le côté AD, et en D l'angle BDE égal à l'angle sous lequel a été observé le côté AB. On tirera ensuite la ligne EAM, que l'on prolongera indéfiniment : on fera au point B un angle $DBK = DEM$ ou x, ou bien, au point D, un angle $BDK = BEM$ ou y ; et le point K où la ligne EA prolongée sera rencontrée par la ligne DK ou par la ligne BK, sera le point de station cherché.

On doit faire usage de cette construction, qui est très-bonne, particulièrement quand le point vu entre B et D est éloigné du point E. Il faut la substituer aux constructions que nous venons d'indiquer, lorsque l'une des distances AB, AD a été observée sous un très-petit angle, et que le point A est dans un grand éloignement : dans ce dernier cas, les rayons des cercles sont si grands qu'il est impossible de décrire ces mêmes cercles.

Le point A (fig. 18) étant vu entre les points B, D; supposons que l'on ait observé le côté AB sous un angle de $10° 0'$, le côté AD sous un angle de $46° 0'$, et que l'on veuille trouver, par la construction dont nous venons de parler, le point de station K: on déterminera d'abord le point E, en faisant l'angle $BDE = 10°$, et l'angle $DBE = 46° 0'$; ensuite, ayant tiré la ligne indéfinie AEM, on fera au point D, avec le côté BD, un angle $BDL = BEM$ ou y; et le point K où la ligne DL rencontrera la ligne AEM, sera le point de station cherché.

Quoiqu'il

Quoiqu'il soit aisé de reconnoître comment on peut trouver par le calcul la position du point K (fig. 17), nous croyons néanmoins devoir dire un mot à cet égard. Que les points connus soient dans la même direction, tels que les points $B, A, D,$ ou qu'ils forment un triangle, tels que les points $BA'D$, $BA''D$, $BA'''D$, &c., il faut toujours calculer l'angle $DEM = DBK$, ou l'angle $BEM = BDK$, pour pouvoir déterminer la valeur des côtés BK, DK du triangle BDK. Pour calculer l'un des angles DEM, BEM, on commencera par chercher la valeur du côté DE par cette proportion :

$$\text{Sin. } BED = \text{suppl. } BKD : \text{sin. } DBE = AKD :: BD : DE.$$

$$DE = \frac{\text{sin. } AKD \times BD}{\text{sin. } BKD}.$$

Ensuite, les trois points étant supposés dans la même direction, connoissant dans le triangle ADE les côtés AD, DE et l'angle compris entre ces mêmes côtés $= BKA$, on calculera un des deux autres angles, par exemple, l'angle DEA ou $DEM = DBK$ ou x. Quand l'angle DEA sera connu, on connoîtra aussi BEA, puisque l'angle total BED, qui est égal au supplément des angles observés, est toujours connu. Le reste de l'opération est trop facile pour qu'il soit nécessaire d'en donner le détail.

Si le point A est en A', il faudra ajouter l'angle $BDE = A'KB$ à l'angle connu BDA'; l'on aura alors dans le triangle $A'DE$ les côtés $A'D$, DE connus et l'angle compris entre ces côtés, et l'on calculera avec ces données l'angle DEA'.

Si le point A est en A'', on retranchera de l'angle $BDE = A''KB$ l'angle BDA'', pour avoir l'angle $A''DE$ compris entre les côtés connus $A''D$, DE, et l'on calculera l'angle DEA''.

Enfin, quand le point A est au-delà du point E comme en A''', il faut retrancher l'angle $BDE = A'''KB$ de l'angle BDA''', pour

avoir l'angle EDA''' compris entre les côtés DE et DA''', et avec ces données calculer l'angle DEA''' dont le supplément est l'angle cherché DEM.

Lorsque le point A est au-delà de la ligne BD, et que l'angle BAD est égal au supplément des angles observés, le point de station se trouve sur la circonférence du cercle qui passe par les points B, A, D; le point A se confond avec le point E, et alors le problème est indéterminé.

Quand un point de station se trouve dans la direction de l'un des points A, B et D (fig. 19) et d'un quatrième point déterminé E, alors il suffit d'observer l'angle sous lequel on voit l'un des côtés AB, AD du triangle ABD, pour être en état de trouver graphiquement, ou par le calcul, la position du point K.

En effet, supposons qu'étant dans la direction des points déterminés A, E, par exemple en K, on ait observé la distance angulaire sous laquelle se présentoit le côté AD, l'on connoîtra dans le triangle AKD le côté AD, l'angle DAK, supplément de l'angle DAE, l'angle observé AKD, et conséquemment l'angle ADK; et l'on pourra calculer les côtés AK et DK, ou placer le point K graphiquement, en faisant passer une circonférence de cercle par les extrémités du côté AD, considéré comme corde sous-tendant un arc double de la valeur de l'angle observé AKD. L'opération seroit la même, si l'on avoit observé l'angle AKB.

Si l'on avoit observé l'angle BKD, il faudroit faire passer par les points B, D une circonférence de cercle, dont le côté BD sous-tendît un arc d'une valeur double de la valeur de l'angle observé; et le point où elle couperoit la ligne EAK, seroit le point de station.

Quand par hasard on se trouve dans le cas de fixer une position d'où l'on n'aperçoit que deux points déterminés de la côte, comme

A et *B* (fig. 20), il faut mouiller, et observer l'azimuth de l'un de ces deux points, ainsi que l'angle sous lequel se présente la distance *AB;* ensuite, ayant déduit de ces observations les gisemens des deux côtés *CA, CB* du triangle *ABC,* et conséquemment les angles *CAB* et *CBA,* l'on sera en état d'assigner la position du mouillage *C,* soit au moyen du calcul, soit graphiquement.

Il ne faut se servir de la boussole pour avoir le gisement de l'un des deux points *A, B,* que quand on ne peut employer le moyen indiqué ci-dessus; car nous ne saurions trop répéter que l'on peut faire usage de cet instrument dans des canots, sans avoir à craindre des erreurs considérables.

Nous sommes entrés dans un grand détail sur la manière de trouver, par des opérations graphiques, les points où l'on a observé des angles, parce qu'il arrive souvent qu'il est impossible de les trouver par le calcul; en effet, des objets tels que *A, B, D* (fig. 17) peuvent être exactement placés sur un plan, sans que l'on connoisse les valeurs numériques des côtés *AB* et *AD,* et la valeur de l'angle *BAD* compris entre ces mêmes côtés.

Dans bien des circonstances on a un si grand nombre de sondes à placer sur un plan, qu'il seroit presque impossible d'en calculer toutes les positions. Au reste nous pouvons assurer qu'il seroit inutile d'atteindre à un degré d'exactitude plus grand que celui qu'on obtient par des opérations graphiques, sur-tout quand on dresse les plans de détail sur une échelle de 6 lignes pour 100 toises, comme nous avons coutume de le faire.

Deux angles pris sur trois objets qui sont dans une même direction suffisent toujours pour fixer sur un plan le point d'où l'observation s'est faite; mais comme il est rare que des objets remarquables se trouvent sur une même ligne, et qu'il est difficile de disposer des signaux de cette manière, il peut arriver que le point

de station soit sur la circonférence du cercle qui passe par les trois objets observés. Il suit de là qu'il est toujours prudent de mesurer à chaque station la distance angulaire de l'un de ces trois objets à un quatrième. Quand le troisième angle n'est pas indispensable pour déterminer le point de station, il est employé à vérifier la position obtenue par le moyen des deux premiers angles; et, sous ce rapport, il doit être considéré comme très-utile.

On conclura de tout ce qui précède, que quand on a pris simultanément les angles sous lesquels se présentoient trois distances connues et contiguës, le nombre des données est suffisant, non-seulement pour fixer les points de station, mais encore pour vérifier les résultats obtenus par le moyen de deux angles. C'est particulièrement dans des parages où il y avoit de forts courans, que j'ai reconnu l'avantage de cette méthode sur toutes les autres; car alors je n'étois jamais obligé de lutter contre les vents ou contre les courans pour me porter sur un point déterminé, comme on est forcé de le faire lorsqu'on doit être relevé par des observateurs placés sur la côte, et je pouvois continuer mes opérations par-tout où la dérive me portoit. De plus, je n'avois jamais besoin de mouiller pour fixer les positions des roches, des sondes, &c., et je faisois un travail immense dans une journée.

Il m'arrivoit souvent de n'avoir qu'un seul observateur pour me seconder, et dans ce cas je mouillois encore rarement; je prenois deux angles sur trois points avantageusement situés, et, au moyen d'un cercle préparé d'avance, je mesurois un troisième angle un instant après l'observation des deux premiers, et avant de lire celui que j'avois pris moi-même. Ce troisième angle s'écrivoit sur le cahier avec un signe qui faisoit connoître qu'il ne devoit être employé que pour vérifier le point de station fixé au moyen des deux angles pris simultanément.

Quand je n'avois personne pour me seconder, je me servois des signaux que j'avois disposés d'avance, de manière à ce qu'ils pussent me donner un grand nombre d'alignemens ; et je pouvois fixer, avec un seul angle, la position de mon canot, toutes les fois que je me trouvois sur un de ces alignemens : de cette manière j'évitois la perte de temps qu'occasionnent toujours les mouillages. Mais si j'avois à fixer des positions importantes qui ne se trouvoient point sur un de ces alignemens, alors j'étois forcé de mouiller pour pouvoir prendre plusieurs angles. Enfin, quand le brassiage changeoit peu, et qu'il étoit nécessaire d'assurer la direction de la route du canot ; au lieu de mouiller, je faisois arrêter l'aire de l'embarcation, et, avec deux cercles, je prenois très-promptement deux angles sur trois des points le plus avantageusement situés pour déterminer ma position ; ensuite je répétois la mesure du premier angle, et c'étoit avec l'angle moyen que je plaçois le point de station. Ainsi, par exemple, si j'avois observé d'un point quelconque la distance *AB* (fig. 19) sous un angle de 49° 50′, et la distance *AD* sous un angle de 69° 20′, et que, quelques secondes après, j'eusse trouvé entre *A* et *B* 49° 40′, je plaçois mon point de station en prenant 49° 45′ pour l'angle sous lequel on eût observé la distance *AB* au moment où j'observois la distance *AD*. Cette manière d'opérer, qui exige une grande habitude du cercle à réflexion, donne une exactitude suffisante dans beaucoup de circonstances.

Après avoir fait connoître avec quelle facilité l'on peut fixer, par des observations faites à la mer, les positions des canots dans lesquels on sonde, nous croyons devoir donner une idée de notre manière particulière de distinguer les bancs, les roches, &c., de tenir, dans le canot, le journal des opérations nautiques, de placer les stations sur le plan, de réduire des sondes prises

à toutes les heures de la journée aux basses mers des équinoxes, et enfin de rapporter ces sondes ainsi réduites sur le plan qui doit présenter l'ensemble de tous les travaux exécutés sur une partie de côte quelconque.

Nous considérons en général comme banc toute partie du fond où il reste moins de 25 pieds d'eau de basse mer; et nous mettons la plus grande attention à fixer les limites de ces bancs par des observations faites sur leurs accores : nous subdivisons ensuite ces parties élevées, quand ce sont des fonds de sable ou de vase, en trois classes de bancs à raison de leur brassiage. Les bancs de première classe se forment des parties du fond sur lesquelles il reste moins de neuf pieds d'eau; les bancs de seconde classe se forment des parties sur lesquelles il reste depuis 10 jusqu'à 16 pieds d'eau, et ceux de troisième classe, des parties sur lesquelles il reste depuis 17 pieds jusqu'à 24 pieds d'eau. Les limites des bancs de première classe sont indiquées sur nos cartes et plans par des lignes ponctuées, et les parties qui découvrent sont pointillées en entier. Les limites des bancs de seconde et troisième classes sont indiquées par une ligne composée de petits traits. (*Voyez*, fig. 23, le banc *Z.*)

Nous avons toujours eu l'attention de fixer les limites des fonds de roches, quel que soit d'ailleurs le brassiage que l'on trouve sur les fonds de cette qualité; et nous les indiquons par un trait léger. Les parties *U, V, X, Y* (fig. 23) des plateaux de rochers, sur lesquelles il reste moins de 25 pieds d'eau, sont séparées des fonds de même nature sur lesquels on trouve un grand brassiage, par une ligne ponctuée, en dedans de laquelle nous traçons de petites croix. Les plateaux de rochers qui couvrent et découvrent, s'indiquent comme le plateau *R;* et les petites roches qui se trouvent sur ces plateaux et qui ne couvrent pas de haute mer,

s'indiquent par des triangles : les rochers de quelque étendue qui ne couvrent jamais, sont indiqués par un double trait, comme les rochers *E, F.*

Il faut, avant de s'embarquer pour aller sonder, vérifier les lignes de sondes et régler la montre de l'observateur des marées sur celle que l'on porte dans le canot ; il faut aussi vérifier, chaque jour, si les miroirs des cercles à réflexion sont perpendiculaires au plan de l'instrument. Avant de commencer les observations, on doit placer l'alidade du grand miroir sur le point 0° de la division, et fixer ensuite l'alidade du petit miroir au point du parallélisme, afin de pouvoir prendre des angles simples.

La vérification de la perpendicularité des miroirs sur le plan de l'instrument, est une opération que l'on peut se contenter de faire une fois par jour ; mais il faut vérifier souvent si l'alidade du petit miroir est restée sur le point du parallélisme, parce qu'elle est sujette à être dérangée de cette position, lorsqu'on n'a pas l'attention de tenir toujours son instrument à la main, ou de le placer de manière à ce qu'il n'éprouve aucune forte secousse. Je crois devoir ajouter, pour prouver combien cette dernière vérification est importante, que je me suis trouvé dans le cas de perdre le fruit de plusieurs heures de travail, parce que j'avois négligé de la faire avant de me servir d'un cercle qui avoit été pendant quelques instans entre les mains d'un homme de l'équipage du canot dans lequel je sondois [a].

[a] Comme il est toujours extrêmement difficile, et quelquefois même impossible de mesurer promptement, avec des lunettes, les distances angulaires sur des objets terrestres, nous avons toujours supprimé les verres des lunettes de nos cercles, et nous y avons substitué des visières simples.

Nous substituons aussi des miroirs en platine aux miroirs ordinaires pour les opérations qui s'exécutent en canot, parce qu'on est fort exposé à recevoir des lames dans ces embarcations, et que l'eau de la mer gâte promptement les miroirs en glace.

La manière de tenir le journal des opérations qui se font dans les canots, est très-simple; mais avant d'en donner un exemple, nous croyons devoir prévenir que nos cahiers étoient écrits au crayon de mine de plomb, dont les traces ne sont point susceptibles d'être effacées par l'eau de la mer.

JOURNAL

JOURNAL

DES OPÉRATIONS NAUTIQUES.

Le 12 Octobre. . . . .

La montre ayant été réglée sur celle de l'observateur des marées, et les lignes vérifiées, on a commencé à sonder près du pavillon *A*.

A 8h 10m, du pavillon *A* porté sur le pavillon *F*.

[a] 3; 5, roche; 7; 9; 12, roche; 14, sable.

A 8h 19m...... de *A* à	*I*	26° 18′	15, sable.
	B	68. 54.	
	C	89. 42.	

19; 24; 29.

A 8h 25m, de *H* par *C* à	*I*	58° 28′	31, sable et vase.
	B	24. 32.	
	A	82. 4.	

40; 45; 49; 50.

A 8h 35m...... de *I* à	*A*	22° 32′	52, vase.
	B	28. 48.	
	E	28. 48. + 76° 6′	

Viré et porté sur le pavillon *C*.

48; 39; 36, vase; 32, *idem*.

[a] Le brassiage est toujours exprimé en pieds, afin d'éviter les fractions.

Mouillé A 8^h 50^m......	de *C* à		A gauche.	29, sable.
		B	38° 36′	
		I	63. 24.	
		A	107. 30.	
			A droite.	
		D	26. 18.	
		E	67. 36.	

Levé à 9^h 0^m, et continué la bordée.

25; 20, sable; 19; 24, sable et coquilles.

A 9^h 10^m......	de *C* à	*D*	30° 4′	29, coquilles et vase.
		E	84. 16.	
		F	95. 20.	

31; 35; 40.

A 9^h 15^m, de *B* par *I* à *C* 75° 10′ 45, vase molle.

Viré et porté vers le Sud, pour traverser le banc qui paroît lier le rocher *E* à la grande terre.

39; 30, sable; 30; 29, *idem.*

A 9^h 25^m......	de *E* à	*D*	57° 15′	28, sable et coquilles.
		F	12. 36. A droite.	
		C	92. 6.	

25; 20, sable; 17, sable; 19; 24, sable.

A 9^h 30^m......	de *A* à	*B*	52° 21′	31, vase.
		I	38. 40.	
		D	128. 3.	
		C, après,	94. 0.	

39; 45; 50; 56, vase.

A $9^h\ 35^m$...... de *E* à	*D*	18° 50′	59, vase.
	B	80. 35.	
	F	48. 2.	

Viré et porté au N. E.

55; 49, vase; 35, vase et sable; 30; 29.

A $9^h\ 45^m$...... de *A* à	*B*	43° 30′	24, sable, coquil.
	I	33. 10.	
	C	82. 15.	

20; 19; 12; 11; 10, sable.

A $9^h\ 48^m$, de *B* par *I* à *A* 39° 20′ 9, roche.

12; 15, sable; 25; 30, sable.

A $9^h\ 50^m$, de *C* par *G* à *D* 62° 20′ 31, vase.

Viré sur l'alignement, et porté vers le S. S. E.

28; 24; 19, sable; 15.

A $9^h\ 55^m$, de *B* par *I* à *D* 93° 40′ 10, roche.

9; 6, roche; 5; 5; 9, *idem;* 15, sable.

A $10^h\ 2^m$...... de *A* à	*B*	36° 5′	17, sable, coquil.
	G	67. 25.	
	E	128. 15.	

21; 25; 27, sable.

A $10^h\ 6^m$, de *E* par *D* à	*C*	36° 0′	28, sable et vase.
	A	100. 20.	
	F	76. 15.	

30; 36; 40, vase; 45; 50, vase.

A $10^h\ 15^m$..... de *E* à	*F*	72° 0′	51, vase.
	C	23. 30.	
	A	75. 55.	

Viré et porté sur le rocher *E*.

49 ; 44, vase ; 39, vase ; 34 ; 29, sable.

A $10^h\ 25^m$..... de *E* à	*F*	81° 45′	28, sable, coquilles et corail.
	B	56. 5.	
	A	86. 55.	

24, sable ; 20, corail ; 18, roche ; 15 ; 17 ; 12, roche ; 6 ; 3 ; 2.

Arrivé à $10^h\ 34^m$ sur l'écueil *E*, dans le S. $\frac{1}{4}$ S. O. du pavillon *E*.

Quitté l'écueil *E* à $11^h\ 0'$, et porté vers le Sud en sondant.

4 ; 8 ; 12, roche ; 17, *idem* ; 19.

A $11^h\ 7^m$...... de *E* à	*F*	81° 30′	22, sable et coquilles.
	A	75. 0.	
	B, après,	45. 45.	

25 ; 27, sable ; 27 ; 27, sable ; 27 ; 27 ; 29, sable et vase.

A $11^h\ 17^m$..... de *E* à	*A*	62° 10′	30, sable et vase.
	F	85. 50.	
	G, après,	16. 20.	

32 ; 39, sable ; 45, vase.

A $11^h\ 25^m$, mouillé par 49 pieds sur un fond de vase et de coquilles brisées.

A $11^h\ 25^m$..... de *E* à		A gauche.
	A	52° 55′
	G	14. 25.
		A droite.
	D	15. 30.
	F	73. 0.

A $11^h\ 32^m$, levé et porté à l'E. N. E., pour chercher l'extrémité du banc qui tient à l'écueil *E*.

44; 39, sable et vase; 39, *idem;* 39; 45, vase.

A $11^h\ 40^m$..... de *E* à	*A*	47° 50′	45, vase noire.
	I	31. 6.	
	D	29. 30.	
	F, après,	83. 35.	

De là porté à l'Ouest; 42; 38; 36, vase; 29, sable.

A $11^h\ 44^m$..... de *E* à	*A*	55° 0′	28, sable.
	I	39. 40.	
	D	21. 15.	
	F, après,	88. 45.	

32, sable; 39, vase; 44; 49, vase.

A $11^h\ 52^m$..... de *E* à	*A*	61° 50′	51, vase et sable.
	I	49. 18.	
	F	70. 55.	

Viré et porté au N. E.; 47; 47; 36; 31.

A $11^h\ 59^m$..... de *E* à	*A*	63° 0′	29, sable.
	G	15. 45.	
	F	90. 15.	

24; 20, roche; 17, roche; 22, sable.

A $0^h\ 4^m$, de *E* par *G* à *D* 37° 55′ 29, sable.

32; 36; 40, vase.

A $0^h\ 10^m$...... de *E* à	*A*	38° 45′	20, vase dure.
	D	54. 55.	
	I	15. 35.	

Viré et porté sur le banc, 36; 32; 29, sable; *G* par *E;* 26; 23, roche; 17 *id.;* 15 *id.;* 12 *id.;* 10 *id.;* 19 *id.;* 19 *id.;* 20, roche.

A 0^h 25^m...... de *A* à	*E*	85° 25′		22, sable.
	I	23. 50.		
	F	85. 25.+92° 40′		

Viré et porté sur le pavillon *D;* 21; 21; 20; 19.

A 0^h 29^m, *G* par *E*, 20, roche; 24, roche; 24, sable; 29; 29; 29; 29.

A 0^h 37^m...... de *D* à	*G*	47° 50′	31, sable.
	C	52. 15.	
	E	114. 4. A droite.	
	F, après,	116. 25.	

35; 39; 44, vase; 50 *id.;* 55, vase.

A 0^h 45^m...... de *D* à	*G*	51° 45′	55, vase molle.
	I	83. 12.	
	E	83. 12.+52° 25′	

Viré et gouverné pour passer au Nord, et près de l'écueil *E;* 52; 45, vase; 40 *id.;* 36, vase.

A 0^h 50^m...... de *B* à	*E*	57° 50′	32, sable.
	C	33. 25.	
	D	93. 20.	

29; 26, vase; 23, roche.

A 0^h 52^m...... de *B* à	*A*	28° 10′	20, roche.
	E	74. 30.	
	D	122. 20.	

17, roche; 15 *id.;* 14 *id.;* 9, roche.

Arrivé dans l'alignement des points *C, G.*

A $0^h\ 57^m$, de *C* par *G* à	*D*	52° 10′	7, roche.
	A	73. 45.	

Viré et porté vers *D;* 7; 9, roche; 15, sable; 22, sable; 29; 31, sable.

A $1^h\ 5^m$....... de *C* à	*D*	65° 55′	32, sable et gravier.
	B	42. 0.	
	I	33. 45.	

39; 45, vase; 49, vase; 55, vase.

A $1^h\ 14^m$...... de *C* à		A gauche.	59, vase dure.
	B	35° 30′	
	I	21. 15.	
		A droite.	
	D	88. 15.	
	H, après,	55. 0.	

Viré et porté à l'Ouest; 55, vase; 50, vase; 49, vase; 49, vase; 49, vase.

Arrivé dans l'alignement de *C* et de *G.*

A $1^h\ 20^m$, de *C* par *G* à	*D*	67° 45′	46, vase dure, d'une bonne tenue.
	A	92. 25.	

Changé de route pour suivre, en sondant, l'alignement *CG;* 42, vase; 41; 37, vase; 37, vase. A $1^h\ 24^m$, 37; 37, vase; 36, vase; 29, sable.

A $1^h\ 30^m$, de *C* par *G* à		A gauche.	29, sable et gravier.
	A	106° 45′	
	I	56. 28.	
		A droite.	
	D	82. 35.	
	F, après,	82. 35.+73° 5′	

Continué sur *C;* 26; 23, sable; 19, sable; 17; 15, sable; 12.

A $1^h\ 35^m$, arrivé au pavillon *C,* et mis à terre pour aller comparer notre montre à celle de l'observateur des marées.

Remis en mer à $2^h\ 0^m$, et porté sur le pavillon *F,* sans sonder.

Arrivé, à $2^h\ 0^m$, au rocher *F,* et repris sur-le-champ les sondes. Du rocher *F* porté sur le pavillon *D* (j'estime que la mer est à 9 pieds au-dessus de son niveau le plus bas), 12, à toucher le rocher dans sa partie Nord; 15; 19, roche; 21, roche; 26, roche; 29, roche.

A $2^h\ 30^m$...... de *D* à	*E*	57° 10′	32, sable.
	A	66. 45.	
	I	48. 45.	

30; 30, sable; 30, sable; 30, sable; 31, sable; 31; 31; 31, sable. *A* par *E,* 34, sable; 39, sable.

A $2^h\ 41^m$..... de *E* à	*I*	29° 30′	29, vase et sable.
	G	51. 40.	
	H	77. 10. A gauche.	
	F	84. 30.	

Porté à l'Ouest; 39, vase; 38; 36, vase; 39, vase; 42, vase; 44, vase.

A $2^h\ 50^m$, de *A* par *E* à *D* 89° 10′ 44, vase dure.

De là porté au Sud; 42; 40, vase; 36, sable; 34, sable; 34.

A $3^h\ 5^m$, des points *E, B* et *I* réunis à *D* 55° 35′ 34, sable.

32, sable; 29, sable; 27; 26, sable; 25, sable; 19, roche; 19, roche; 20, vase.

A 3^h 9^m....... de *E* à	*A*	22° 0′	24, sable.
	D	39. 40.	
	F	93. 5.	

26; 26; 26, sable; 29, sable; 29, sable; 29, sable; 36, vase.

A 3^h 19^m..... de *E* à	*F*	48° 55′	36, vase molle.
	H	21. 45.	
	A	23. 50.	

Viré et porté sur le rocher *F;* 35, vase; 28, sable; 27; 26, sable; 26; 24, sable; 22; 22, sable; 20, roche.

A 3^h 25^m...... de *E* à		A gauche.	19, roche.
	A	18° 45′	
	I	5. 0.	
		A droite.	
	D	38. 55.	
	F	58. 38.	

Continué sur *F;* 15, roche; 19, roche; 11, roche; 20, roche; 17, roche; 12, roche.

Arrivé à 3^h 29^m, dans la partie Sud du rocher *F,* à toucher; et de là porté vers l'Ouest; 10; 20; 20; 22; 23, roche; 24; 25, roche; 30, sable; 30, sable.

A 3^h 34^m...... de *E* à	*A*	24° 35′	30, sable.
	G	15. 45.	
	D	44. 45.	

Continué la bordée; 32; 35, sable; 35; 38, sable; 39, vase.

A 3^h 39^m...... de *E* à	*A*	33° 42′	41, vase noire.
	G	8. 0.	
	D	38. 50.	

Viré de bord et porté au Sud; 40, vase; 39, vase; 35, sable; 35, sable; 35, sable; 35; 35; 35, sable; 35; 35, sable; 35; 35; 36, sable; 36; 38, vase; 40; 42, vase.

A 4ʰ 0ᵐ.......	de *E* à	*A*	27° 45′		47, vase molle.
		G	2. 30.	A droite.	
		D	25. 25.		
		F	55. 40.		

Viré et porté vers le pavillon *A* ; 42 ; 37, sable; 37; 36, sable; 36; 36, sable; 34; 34, sable; 32.

A 4ʰ 10ᵐ......	de *E* à	*A*	33° 0′	31, roche.
		D	27. 0.	
		F	73. 55.	

33 ; 35 , sable ; 35 ; 35 , sable ; 35 ; 35 , sable ; 36 ; 37 , sable ; 41 , vase ; 41.

A 4ʰ 20ᵐ......	de *E* à	*A*	40° 30′	43, vase noire.
		D	27. 29.	
		F	88. 50.	
		I, après,	27. 0.	

Viré et porté au S. E.; 41; 40, vase; 38; 36, sable; 34; 34; 33, sable; 31; 31, roche.

A 4ʰ 24ᵐ......	de *E* à	*A*	37° 20′	28, roche.
		D	22. 45.	
		F	70. 5.	

25; 25; 23, roche; 23; 21, roche; 19; 19; 26, roche; 26, roche; 27.

A 4ʰ 29ᵐ......	de *E* à	*A*	35° 15′	29, roche.
		D	21. 0.	
		F	61. 40.	

31; 34, sable; 33, sable; 35, sable; 35; 37, sable; 38.

A 4^h 36^m...... de *E* à	*A*	32° 30′	41, vase.
	D	18. 50.	
	F	52. 0.	

Viré et porté au N. O.; 38; 35, sable; 33, sable; 31, roche.

A 4^h 41^m...... de *E* à	*A*	39° 10′	31, roche.
	D	16. 30.	
	F	58. 10.	

31, roche; 31, sable; 35, sable; 37, sable; 41, sable.

A 4^h 50^m...... de *E* à	*A*	46° 25′	47, vase.
	D	15. 15.	
	F	64. 53.	

Porté au S. O.; 44, vase; 44; 42, vase; 41; 41; 41; 41; 41; 39, sable; 39; 39, sable; 39; 38, sable; 37; 35, sable; 37; 40; 40; 40; 42, vase; 43; 45.

A 4^h 56^m...... de *E* à	*A*	36° 56′	51, vase.
	D	12. 0.	
	F	46. 55.	

Viré et porté au N. O.; 47, vase; 43, sable; 40, sable; 38, sable.

A 5^h 6^m....... de *F* à	*D*	40° 42′	35, sable.
	E	50. 46.	
	A	93. 35.	

40, sable; 46, vase; 55, vase.

A 5^h 10^m...... de *E* à	*F*	53° 0′	60, vase molle.
	A	49. 15.	
	D	7. 40.	

Viré et porté au S. O.; 59, vase; 58; 57, vase; 52; 52, vase; 52; 52; 51, vase; 52; 52; 53, vase; 53; 54, vase; 54; 57, vase.

A 5^h 19^m, de *A* par *I* à { *E* 36° 51′ / *F* 76. 20. } 59, vase.

Gouverné dans l'alignement des points *A*, *I*; 57; 57; 57, vase; 57; 57; 57, vase; 57; 57; 58; 58, vase. A 5^h 32^m, 59; *D* par *E*, 5^h 32^m; 59; 61, vase; 60; 66; 68, vase; 69; 69; 69, vase; 69; 69; 69, vase; 68; 67; 64, vase; 64; 64; 63, vase. A 5^h 45^m, *H* par *C*, 63; 58, vase; 49, vase; 39, sable; 34, sable; 24, sable; 16, sable; 13, roche; 11.

Arrivé sur le pavillon *A*, à 5^h 32^m, et terminé les sondes.

Le vent a été d'une force modérée toute la journée, et la mer belle.

OBSERVATIONS des Marées, faites sur l'échelle placée près du pavillon C (fig. 25).

Le 12 Octobre.....

Heures.	Minutes.	Pieds.	Pouces.		Heures.	Minutes.	Pieds.	Pouces.	
A 7.	0.	7.	10.		A 0.	40.	7.	9.	Les vents sont revenus à l'Ouest bon frais.
	10.	7.	6.	Le vent de la partie de l'Ouest bon frais.		50.	7.	11.	
	20.	7.	3.		1.	0.	8.	3.	
	30.	7.	0.			10.	8.	6.	
	40.	7.	6.			20.	8.	11.	
	50.	7.	1.			30.	9.	2.	
8.	0.	6.	8.			40.	9.	6.	
	10.	6.	6.			50.	9.	10.	
	20.	6.	2.		2.	0.	10.	1.	
	30.	5.	10.			10.	10.	5.	
	40.	5.	4.			20.	10.	9.	
	50.	4.	11.			30.	11.	0.	
9.	0.	4.	7.			40.	11.	4.	
	10.	4.	2.			50.	11.	6.	
	20.	3.	0.		3.	0.	11.	11.	
	30.	2.	10.	Petit vent du N. O.		10.	12.	0.	
	40.	2.	8.			20.	12.	4.	
	50.	2.	8.			30.	12.	8.	
10.	0.	2.	8.	Basse mer.		40.	12.	11.	
	10.	2.	9.			50.	13.	2.	
	20.	2.	11.		4.	0.	13.	4.	Haute mer.
	30.	3.	2.			10.	13.	4.	
	40.	3.	4.			20.	13.	3.	
	50.	3.	6.			30.	13.	2.	
11.	0.	3.	2.			40.	13.	0.	
	10.	4.	11.			50.	12.	10.	
	20.	5.	0.		5.	0.	12.	7.	
	30.	5.	2.			10.	12.	3.	
	40.	5.	6.			20.	11.	9.	Vent de N. N. O. petit frais.
	50.	5.	11.			30.	11.	3.	
0.	0.	6.	2.			40.	10.	9.	
	10.	6.	6.			50.	10.	3.	La mer belle.
	20.	6.	11.		6.	0.	10.	0.	
	30.	7.	4.						

Lorsqu'on a sondé pendant plusieurs jours sur la même partie de côte, et qu'on a beaucoup de matériaux à employer, il est presque toujours indispensable, à cause de la grande quantité de lignes qu'il faut tracer pour placer les points de station, de faire usage d'un plan de construction semblable à celui qui est représenté fig. 21. Tous les objets terrestres dont les positions ont été déterminées, et sur lesquels on a pris des angles pour fixer les points de station du canot, doivent être portés sur ce plan ; ensuite on tire des lignes de l'un à l'autre de ces objets, et on élève des perpendiculaires au milieu de chacune de ces lignes : enfin, on trace tous les alignemens dans lesquels on a fait des observations en sondant.

Le plan de construction étant ainsi disposé, l'on peut juger avec quelle facilité les points de station s'y placent par l'une ou par l'autre des opérations graphiques dont il a été parlé ci-dessus. On peut se servir de ce plan pour diriger la route du canot quand on veut aller se placer sur un point qu'il est important de sonder, ou dont on veut vérifier le brassiage.

C'est ordinairement par le moyen des circonférences de cercle décrites sur les distances observées, que nous plaçons nos points de station, parce que cette construction est d'une exécution très-prompte; nous faisons communément usage d'un bon rapporteur, dont l'alidade, assez longue pour atteindre les perpendiculaires élevées au milieu des plus grands côtés observés, donne sur-le-champ les centres des cercles à décrire, sans que l'on ait besoin de tracer une seule ligne.

Ainsi, ayant eu à fixer sur le plan la position du canot à $4^h\ 50^m$, instant où

$$\text{l'on trouva de } E \text{ à } \begin{cases} F & 65^\circ\ \ 0' \\ D & 15.\ \ 20. \\ A & 46.\ \ 15. \end{cases}$$

j'ai placé d'abord le diamètre du rapporteur sur le côté *EF* et le centre en *F;* ensuite j'ai amené l'alidade sur 25°, complément de 65°, et cette alidade a coupé la perpendiculaire élevée au milieu de *EF,* au centre *a* du cercle qui devoit passer par *E,* par *F* et par le point de station *K.* J'ai trouvé de même le centre *b* du cercle qui devoit passer par *A,* par *E* et par le point de station, en plaçant le diamètre du rapporteur sur le côté *AE,* et le centre en *A;* ensuite j'ai amené l'alidade sur 43° 45′, complément de 46° 15′. Comme on sait presque toujours dans quelle partie du plan doit se trouver le point de station, l'on ne décrit que de très-petites parties *vx, yz* des cercles passant par les points *A, E, F* et par le point de station. Nous avons vérifié la position *K,* au moyen de l'angle pris de *E* à *D,* de la manière suivante : du centre *a* on a décrit l'arc *Ed,* sur lequel on a pris l'arc *Ee* égal au double de la valeur de l'angle sous lequel avoit été observé le côté *ED;* et par les points *D, e,* on a mené une ligne *De,* qui, étant prolongée, a passé par le point d'intersection des cercles décrits sur les côtés *EF, EA;* ce qui a donné la preuve que le point *K* étoit effectivement le lieu où avoit été faite l'observation de $4^h\ 50^m$.

On pouvoit encore vérifier la position du point *K,* en construisant un cercle, soit sur le côté *AF,* considéré comme corde d'une valeur double des deux angles observés *AKE, EKF,* soit sur l'un des côtés *AD, DE* et *DF:* mais la méthode que nous venons d'employer, mérite la préférence.

Nous faisons usage du calcul dans beaucoup de circonstances, pour trouver les rayons et les centres des cercles à décrire; mais plus souvent nous nous contentons de trouver les centres *a, b,* au moyen de l'échelle des parties égales d'un bon compas de proportion, de la manière suivante :

Pour trouver le centre *a* du cercle à décrire sur le côté *EF*

considéré comme corde de $65° \times 2 = 130°$, nous prenons la longueur de $\frac{1}{2}$ *EF*, c'est-à-dire la ligne *Eg*, avec un compas ordinaire, dont nous portons les pointes sur l'échelle des parties égales du compas de proportion, que nous ouvrons de manière à donner à cette ligne *Eg*, considérée comme rayon, une valeur de 100 parties; ensuite, pour connoître la longueur de la ligne *ga*, qui dans cet exemple représente la cotangente de 65°, nous prenons dans les tables la valeur de cette cotangente, qui est de 46,63 parties. Si on avoit fait *Eg* de 200, 300, 400 ou 500 parties égales, *ga* eût valu 46,63 × par 2, par 3, par 4 ou par 5.

On trouve le centre *b* du second cercle à décrire, en faisant, comme dans l'exemple ci-dessus, $\frac{1}{2}$ *AE*, c'est-à-dire la ligne *Ah*, de 100, 200, 300, 400 ou 500 parties égales, et en portant du point *h* au point *b* la valeur de la cotangente de 46° 15′ exprimée en parties de $\frac{1}{2}$ *AE*.

Nous ne saurions trop recommander l'usage des tables des tangentes naturelles pour trouver les centres des cercles à décrire, parce que c'est un moyen très-exact, quand on ne connoît pas la valeur numérique des côtés observés, et quand on n'a pas le temps d'employer le calcul pour déterminer toutes les positions d'où l'on a pris des angles. Nous recommandons aussi l'usage des tables des sinus naturels, pour trouver, sans décrire les arcs, des points tels que le point *e*, qui doivent servir à des constructions et à des vérifications importantes.

Nous aurions assigné la position du point *e* dans notre exemple, soit au moyen du rapporteur, en faisant du centre *a*, et avec le rayon *Ea*, un angle *Eae* égal au double de l'angle observé *EKD*, soit en faisant en *E*, et avec le côté *EF*, l'angle $FEf = DKF = 49° 40'$; puis en portant sur la ligne *Ef* la distance *Ee* égale au sinus de $15° 20' \times 2 = 26{,}443 \times 2 = 52{,}886$, nombre qui eût dû être multiplié

multiplié par 2, 3, 4 ou 5, si l'on eût donné pour valeur au rayon, 200, 300, 400 ou 500 parties égales.

Quand l'angle *EKD*, sous lequel a été observé le côté *DE*, est très-petit, c'est particulièrement alors qu'il faut se servir des sinus naturels pour trouver le point *e*; il faut encore en faire usage pour construire les angles au moyen desquels on doit trouver les centres des cercles à décrire, quand on n'a pas d'assez bons rapporteurs pour pouvoir compter sur une grande exactitude.

Si les côtés observés étoient aussi petits que ceux qui sont tracés sur le plan de construction (fig. 21), on pourroit, dans bien des cas, trouver, sans le secours des perpendiculaires élevées au milieu de ces côtés, les rayons et conséquemment les centres des cercles à décrire, par l'échelle des cordes d'un compas de proportion; mais, outre que ce moyen est rarement praticable à cause de la trop grande longueur des côtés observés, il a le désavantage de ne pas être exact quand l'angle observé approche de 90°, et quand il est très-aigu: aussi ne l'employons-nous presque jamais.

Enfin, on trouveroit encore, sans le secours des perpendiculaires, le centre d'un cercle à décrire sur un côté quelconque, en faisant à chaque extrémité de ce côté un angle égal au complément de celui sous lequel il a été observé; mais cette méthode n'est exacte ni quand l'angle est très-petit, ni quand il approche de 90°, et l'on ne doit pas s'en servir.

Aussitôt que la route d'une journée, telle que celle du 12 octobre....., est placée, nous appliquons un papier blanc sous le plan de construction, et nous y rapportons cette route, en piquant tous les points qui ont été fixés par des observations, ainsi que quelques objets remarquables de la côte (*voyez* fig. 22): ensuite nous procédons à la réduction des sondes qui s'écrivent sur la route isolée, et nous reportons, au moyen d'un calque, les

sondes réduites sur le plan (fig. 23), qui doit présenter l'ensemble de toutes les opérations.

De la Réduction des Sondes.

Réduire des sondes, c'est ôter du brassiage trouvé sur tous les points d'une côte qui ont été sondés, à des jours différens et à toutes les heures de la marée, le nombre de pieds convenable, pour ne porter sur le plan que les profondeurs de l'eau que l'on trouveroit sur ces mêmes points à l'instant précis de la plus basse mer.

Pour faire la réduction des sondes avec exactitude, il faut avoir observé, sur une échelle placée au bord du rivage, l'élévation de la mer de 10 en 10 minutes, ou de 15 en 15 minutes, pendant toute la durée des opérations, et connoître à quel point de cette échelle la mer descend dans les plus grandes marées; ce que l'on peut savoir par des observations faites à l'époque des équinoxes, ou en comparant l'échelle sur laquelle on fait des observations journalières, avec une autre échelle fixe et peu éloignée du lieu où l'on sonde.

Cette comparaison, qui doit être répétée plusieurs jours de suite, se fait en observant, en même temps, les marées sur les deux échelles; et comme l'on sait, d'après l'échelle fixe, de combien la mer s'est tenue chaque jour au-dessus de son niveau le plus bas, il est aisé alors d'en conclure quel est le point où elle descend le plus à l'échelle d'après laquelle on doit faire les réductions de sondes.

EXEMPLE.

Résultats des observations des Marées, faites sur l'échelle du port A, *et sur l'échelle placée près du pavillon* C.

ÉLÉVATION DE L'EAU À L'ÉCHELLE DU PORT *A*, à l'instant de la basse mer.	Pieds.	Pouces.	ÉLÉVATION DE L'EAU À L'ÉCHELLE DU PAVILLON *C*, à l'instant de la basse mer.	Pieds.	Pouces.
Le 10 octobre.....	6.	9.	....	2.	9.
11	7.	2.	....	3.	4.
12	9.	1.	....	5.	0.
13	8.	3.	....	4.	3.

Si les observations faites à l'échelle du port *A*, à l'époque des équinoxes, ont fait connoître que la mer descendoit à la division de 5 pieds 0 pouce de cette échelle quand elle arrivoit à son niveau le plus bas, il en résulte qu'elle est restée au-dessus de ce niveau, auquel nous rapportons toutes nos sondes.

	Pieds.	Pouces.
Le 10 octobre, de.........	1.	9.
Le 11....................	2.	2.
Le 12....................	4.	1.
Le 13....................	3.	3.

Je conclurois de ces observations, sauf quelques petites erreurs provenant des localités, que la mer descendroit à la division de 1 pied 1 pouce de l'échelle placée près du pavillon *C*, à l'époque des équinoxes; et ce seroit d'après cette donnée que je réduirois mes sondes.

Lorsqu'on opère sur une étendue de côte un peu considérable, il ne suffit pas, pour pouvoir réduire les sondes avec exactitude, de faire observer les marées sur une seule échelle : c'est pourquoi, ayant eu à lever la carte de la côte de France depuis Calais jusqu'à Flessingue, je plaçai des observateurs de marées à Dunkerque, Nieuport, Ostende, l'Écluse et Flessingue; et je réduisis les sondes prises entre deux de ces ports, d'après les résultats des observations de marées qui avoient été faites en même temps dans l'un et dans l'autre.

Le point de l'échelle d'observation des marées auquel descend la mer à l'époque des équinoxes étant connu, on dressera pour chaque jour un tableau de réduction semblable à celui qui suit, et qui a servi pour réduire les sondes du 12 octobre.....

RÉDUCTIONS à faire aux Sondes du 12 Octobre....

De 8^h 10^m à 8. 15.	ôter 5 pieds.	De 11^h 35^m à 0. 10.	ôter 4 pieds.	De 2^h 10^m à 2. 45.	ôter 9 pieds.
De 8. 15. à 8. 35.	4.	De 0. 10. à 0. 30.	5.	De 2. 45. à 3. 25.	10.
De 8. 35. à 9. 5.	3.	De 0. 30. à 1. 10.	6.	De 3. 25. à 5. 0.	11.
De 9. 5. à 11. 0.	2.	De 1. 10. à 1. 40.	7.	De 5. 0. à 5. 25.	10.
De 11. 0. à 11. 35.	3.	De 1. 40. à 2. 10.	8.	De 5. 25. à 5. 45.	9.

Ce tableau a été formé, en ôtant 1 pied 1 pouce de toutes les hauteurs observées sur l'échelle placée près du pavillon *C* pendant

les opérations du 12 octobre......, parce que la division de 1 pied 1 pouce est, ainsi que nous l'avons déjà dit ci-dessus, celle où descendroit la mer les jours où elle arriveroit à son niveau le plus bas.

Si l'on avoit eu à faire un tableau de réduction pour des sondes prises près du port *A*, il eût fallu ôter 5 pieds de toutes les hauteurs qui auroient été observées sur l'échelle de ce port.

On verra que quand nous avons trouvé qu'il falloit retrancher un certain nombre de pieds et une fraction plus forte que 5 pouces, alors nous avons toujours forcé les réductions. Ainsi, quand nous avons trouvé qu'à une heure quelconque il falloit ôter aux sondes 2 pieds 6 pouces, nous avons ôté 3 pieds ; mais quand la réduction s'est trouvée de 2 pieds, 1, 2, 3 ou 4 pouces, nous n'avons ôté que 2 pieds.

Quand on a travaillé entre deux des points où l'on a fait observer l'élévation de la mer de 10 en 10 minutes, on indique sur le tableau les corrections qui sont données par les deux échelles pour les mêmes instans ; et l'on réduit les sondes, en ayant égard à la position de chacune de ces sondes par rapport aux lieux où sont placées les échelles.

Ainsi, par exemple, si l'on avoit sondé le 12 octobre.... entre le port *A* et le pavillon *C*, on auroit dressé le tableau de réduction de cette manière :

RÉDUCTIONS à faire aux Sondes du 12 Octobre.....

ÉCHELLE DU PAVILLON *C.*		ÉCHELLE DU PORT *A.*
A 8^h 10^m ôter.....	5 pieds.	ôter.............. 2 pieds.
8. 20.	4.	.... 2.
8. 30.	4.	.... 1.
8. 40.	3.	.... 1.
8. 50.	3.	.... 1.
9. 0.	3.	.... 1.
9. 10.	3.	.... 0.
&c.		

Nous pensons qu'il est essentiel de prévenir les personnes qui n'ont point l'habitude des opérations dont nous venons de donner le détail, que les échelles sur lesquelles s'observent les marées doivent être placées le plus près possible de l'entrée des ports; car dans quelques circonstances nous avons trouvé de grandes différences entre l'élévation de la mer observée dans le fond d'un port et l'élévation observée au même instant sur des échelles placées en pleine côte.

Nous soulignons sur chaque route isolée, telle que celle de la fig. 22, les sondes qui ont été prises au moment des observations, afin de pouvoir les reconnoître, et de les porter, de préférence à toutes les autres, sur le plan, quand les routes se croisent.

Lorsqu'il y a entre deux stations un plus grand nombre de sondes à placer que l'échelle du plan ne permet de le faire, nous en négligeons une sur deux, deux sur trois, &c.; mais nous avons toujours l'attention de mettre la sonde qui indique le moindre brassiage : ainsi

ayant pris les sondes suivantes depuis 5^{h} 10^{m} jusqu'à 5^{h} 19^{m}, 59; 58; 57; 52; 52; 52; 52; 51; 52; 52; 53; 53; 54; 54; 57; nous n'avons placé sur le plan que celles qui sont soulignées.

Il n'est pas nécessaire, je pense, de faire observer à ceux qui adopteront notre méthode pour lever et dresser des plans, qu'il faut fixer un grand nombre de points par des opérations trigonométriques quand on veut obtenir des résultats très-exacts. Nous ne saurions trop répéter que la moindre négligence à cet égard peut occasionner des erreurs extrêmement graves. A moins que l'on ne sonde dans l'alignement de deux signaux, on n'est jamais sûr de faire une route directe ; et des observations fréquentes peuvent seules faire connoître les changemens qui surviennent dans les directions des routes, soit par l'effet du courant, soit par l'effet de la négligence de la personne qui gouverne le canot. Nous avons appris par expérience qu'il falloit répéter souvent les observations, même quand le brassiage ne changeoit pas.

Après avoir fait connoître les moyens que nous employons pour fixer les positions des sondes, des roches, des bancs, &c., nous ne saurions trop recommander de mettre le plus grand soin dans les opérations trigonométriques que l'on fait à terre pour fixer les positions des signaux et des autres objets sur lesquels en sondant on doit prendre des angles : il faut aussi dresser le plan de construction avec une grande exactitude. Dans certains cas, la moindre erreur sur la position d'un signal pourroit en occasionner de très-grandes sur les positions des points d'où il auroit été observé. Au reste, nous devons dire que, quand un signal avoit été mal placé sur le plan de construction, nous nous en apercevions toujours, soit en plaçant les points de station, soit en vérifiant leurs positions : c'est encore là un des grands avantages que notre manière de lever les plans a sur celle qui a été employée jusqu'à ce jour.

Lorsque les opérations demandent une grande exactitude, nous déterminons les positions des signaux *A, B, C, D, E, F* (fig. 23), qui sont placés sur le rivage, et celles des objets remarquables *G, H, I,* qui se trouvent, tant sur la côte que dans l'intérieur des terres, par des observations faites avec un excellent cercle azimuthal, de la construction de M. Lenoir ; mais quand il faut opérer avec une très-grande célérité, nous employons le cercle à réflexion. C'est toujours d'après des observations faites avec ce dernier instrument, que nous fixons les points de station intermédiaires 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, &c., qui servent à tracer tous les contours de la côte et la topographie des terres environnantes.

Ces points de station intermédiaires se placent sur le plan de construction, de la même manière que les points de station des canots : nous avons l'attention de figurer sur des croquis les contours des parties de côte comprises entre deux de ces points intermédiaires ; et ces détails, joints aux vues que nous prenons ordinairement à chaque station principale, donnent les moyens de tracer la côte avec beaucoup d'exactitude.

Nous ne croyons pas devoir parler de tous les autres moyens que l'on peut employer pour lever le contour d'une côte : tout élève hydrographe en saura assez, à cet égard, après quelques mois de campagne. Nous terminerons, en disant que le cercle à réflexion peut suffire à un ingénieur hydrographe ; et nous engageons les élèves, pour qui nous avons particulièrement publié cet essai, à s'en rendre l'usage familier.

CHAPITRE

CHAPITRE III.

Analyse de la Construction de la Carte de l'Archipel de Santa-Cruz.

APRÈS avoir fait l'exposé des moyens que nous avons employés pour recueillir les matériaux qui ont servi à dresser les cartes et plans qui composent l'Atlas du Voyage du contre-amiral BRUNY-DENTRECASTEAUX, nous allons donner l'analyse de la construction de la carte de l'archipel de Santa-Cruz, pour faire connoître quel parti l'on peut tirer des opérations trigonométriques faites sous voiles, en les combinant avec les résultats des observations astronomiques.

Les données qui ont servi à dresser la carte de l'archipel de Santa-Cruz, se trouvent sur les vingt-trois dernières planches qui sont à la fin de ce volume; nous les avons fait graver telles qu'elles étoient portées sur nos cahiers, afin de donner un modèle de notre manière particulière de tenir le journal des opérations trigonométriques qui se font sous voiles, lorsqu'il n'y a sur la côte aucune position connue et déterminée.

Les relèvemens qui ont été déduits d'observations astronomiques, sont distingués sur nos vues et nos croquis de côtes par le mot *azimuth*.

Nous indiquons que la frégate s'est trouvée sur le méridien d'un objet terrestre quelconque, en écrivant N. et S. et l'heure du relèvement sous cet objet, soit qu'il se trouve figuré sur une de nos vues de côtes, ou sur un de nos croquis de plans. Nous indiquons que la frégate s'est trouvée sur le parallèle d'un objet terrestre, en écrivant E. et O. et l'heure du relèvement. Ces deux espèces de relèvemens, ainsi que ceux qui ont été déduits

d'observations astronomiques, sont les seuls qui soient corrigés de la déclinaison de l'aiguille aimantée ; ainsi, quand on voudra faire usage des autres relèvemens, il faudra les corriger de la déclinaison de l'aiguille, parce que nous les avons écrits sur les vues de côtes et sur les croquis de plans, tels qu'ils ont été observés avec la boussole. Lorsque deux objets remarquables ont été vus et relevés l'un par l'autre dans des directions opposées, nous avons eu l'attention d'indiquer les résultats des deux observations.

Nous allons joindre ici un tableau qui présente les résultats des observations astronomiques de MM. Rossel et Bonvouloir, pendant les cinq jours que nous sommes restés en vue des îles de l'archipel de Santa-Cruz [a]. Un second tableau présentera les résultats des différentes observations faites, pendant ce même espace de temps, pour avoir la déclinaison de l'aiguille aimantée; et enfin cinq autres tableaux présenteront les routes de la frégate LA RECHERCHE [b].

[a] Les petites différences que l'on trouvera entre les longitudes de ce tableau et celles des jours correspondans qui sont dans le second volume, proviennent de ce que les différences en longitude ont été calculées de nouveau avec une variation diurne qui différoit de quelques dixièmes de seconde de celle que l'on avoit employée pendant la campagne.

[b] Les routes ont été réduites par le chef de timonnerie de la frégate LA RECHERCHE avec un quartier de réduction.

RÉSULTAT des Observations astronomiques faites par MM. ROSSEL et BONVOULOIR, les 19, 20, 21, 22 et 23 Mai 1793.

M. ROSSEL.			M. BONVOULOIR.		
	Le 19.			*Le 19.*	
	Latitude.	Longitude.		Latitude.	Longitude.
A 7^h 54^m	11° 18′ 0″	1° 36′ 25″	A 8^h 2^m	11° 19′ 40″	1° 35′ 0″
A midi.	11. 16. 3.		A midi.	11. 15. 38.	
A 3. 41.	11. 14. 30.	1. 42. 11.	A 4. 20.	11. 12. 20.	1. 46. 25.
	Le 20.			*Le 20.*	
A 8. 19.	10. 59. 0.	1. 45. 59.	A 8. 25.	10. 59. 0.	1. 47. 59.
A midi.	10. 55. 34.		A midi.	10. 55. 27.	
	Le 21.			*Le 21.*	
A 6. 53.	10. 52. 20.	1. 34. 47.	A 6. 55.	10. 59. 0.	1. 34. 50.
A midi.	10. 48. 52.		A midi.	10. 49. 42.	
A 3. 2.	10. 50. 10.	1. 18. 23.	A 4. 35.	....	1. 17. 31.
A 4. 32.	10. 45. 40.	1. 19. 18.			
	Le 22.			*Le 22.*	
A 8. 5.	10. 40. 20.	1. 21. 48.	A 8. 8.	....	1. 20. 49.
A midi.	10. 36. 44.		A midi.	10. 36. 4.	
A 4. 36.	10. 37. 50.	1. 29. 5.	A 4. 39.	....	1. 29. 29.
	Le 23.				
A 9. 5.	10. 38. 30.	1. 33. 3.			
A midi.	Point d'observations.				

RÉSULTAT des Observations de la déclinaison de l'Aiguille aimantée, faites les 19, 20, 21, 22 et 23 Mai 1793.

		Variation N. E.
Le 19.		
A midi, par une distance prise au soleil		10° 30′ 35″
Le soir, par le coucher du soleil		9. 17. 48.
Le 20.		
Le matin, par le lever du soleil		9. 38. 10.
Le matin, par azimuth,	premier compas	9. 13. 11.
	second compas	8. 34. 13.
Le 21.		
Le matin, par le lever du soleil		9. 5. 22.
Le soir, par azimuth		9. 38. 15.
Le soir, par le coucher du soleil		10. 10. 13.
Le 22.		
Le matin, par azimuth		10. 46. 27.
A midi, par une distance prise au soleil		8. 58. 13.
Le soir, par azimuth		8. 54. 37.
Le 23.		
Point d'observations.		

ROUTES de la frégate LA RECHERCHE, *en 1793, depuis le 18 Mai jusqu'au 23.*

Du samedi 18 Mai au dimanche 19.

Déclinaison de l'aiguille aimantée............... 9° 32′ N. E.

HEURES.	VENTS.	ROUTES.	NŒUDS.	DÉRIVE.	ROUTES corrigées.	CHEMIN en Milles.	CHEMIN EN MILLES, au N.	S.	E.	O.
1^h 0^m	E. S. E.	N. N. E.	$4\frac{1}{2}$.	5° 0′						
1. 20.	....	....	$1\frac{3}{4}$.	......	N. 27° 2′ E.	6,25.	5,50.	.....	2,80.	
2.	....	N. $\frac{1}{4}$ N. E.	$4\frac{1}{2}$.	......						
3.	....	....	6.	......						
4.	....	....	$5\frac{3}{4}$.	......	N. 20 E.	19,50.	18,10.	.....	6,90.	
4. 40.	....	....	$3\frac{1}{4}$.	......						
5.	S. E.	S. $\frac{1}{4}$ S. O. $\frac{1}{2}$ O.	1.	11. 15.						
6.	....	....	2.	......						
7.	S. E $\frac{1}{4}$ E.	....	2.	......	S. 37. 39. O.	6,25.	.....	4,94.	.....	3,81.
7. 45.	....	....	$1\frac{1}{4}$.	......						
8.	N. E.	N. N. O.	$0\frac{1}{2}$.	11. 15.	N. 24. 13. O.	0,50.	0,45.	.....	.....	0,20.
9.	E. $\frac{1}{4}$ N. E.	N. $\frac{1}{4}$ N. E. 3° E.	2.	11. 15.						
10.	Est.	....	$1\frac{1}{2}$.	......						
11.	E. S. E.	....	$1\frac{1}{2}$.	......	N. 12. 32. E.	6,00.	5,86.	.....	1,30.	
12.	....	....	1.	......						
1.	N. N. E.	N. O. $\frac{1}{4}$ O.	$2\frac{1}{2}$.	......	N. 57. 58. O.	2,50.	1,32.	.....	.....	2,11.
2.	N. E. $\frac{1}{4}$ N.	E. $\frac{1}{4}$ S. E.	$0\frac{1}{4}$.	56. 15.						
3.	....	....	$0\frac{1}{4}$.	......	S. 12. 58. E.	0,75.	.....	0,73.	0,16.	
4.	....	....	$0\frac{1}{4}$.	......						
5.	E. N. E.	S. E.	$0\frac{1}{4}$.	56. 15.						
6.	Calme.	Sud.	.....	......						
7.	....	S. S. O.	.....	......	S. 20. 47. O.	0,25.	.....	0,23.	.....	0,08.
8.	Nord.	Est.	.....	......						
9.	N. O.	N. N. E. $\frac{1}{2}$ E.	1.	11. 15.						
10.	N. O.	....	$1\frac{1}{2}$.	......	N. 48. 54. E.	3,00.	1,97.	.....	2,26.	
10. 30.	....	....	$0\frac{1}{2}$.	......						
11.	Ouest.	N. N. O. $\frac{1}{2}$ N.	$0\frac{1}{2}$.	5.						
12.	....	....	1.	......	N. 2. 21. O.	1,50.	1,49.	.....	.....	0,61.
							34,69.	5,90.	13,42.	6,81.
Route des 24 heures : Nord 12° 56′ Est; chemin, 29,54 milles.....							5,90.	.....	6,81.	
							28,79.	.....	6,61.	

Du dimanche 19 Mai au lundi 20.

Déclinaison de l'aiguille aimantée............... 9° 23′ N. E.

HEURES.	VENTS.	ROUTES.	NŒUDS.	DÉRIVE.	ROUTES corrigées.	CHEMIN en Milles.	CHEMIN EN MILLES, au N.	S.	E.	O.
0h 25m	O. S. O.	N. O. ¼ N.	0 ⅛.	8° 0′	N. 16° 22′ O.	0,12.	0,11.	.....	.....	0,03.
2.	....	N. N. O. ½ O.	0 ¼.	......						
3.	Sud.	....	0 ½.	......						
4.	....	....	0 ½.	......	N. 18. 44. O.	4,75.	4,49.	.....	.....	1,52.
5.	Est.	....	2.	......						
6.	....	....	1 ½.	......						
7.	....	S. S. E.	0 ¼.	67. 30.						
8.	E. ¼ N. E.	....	0 ¼.	......	S. 54. 23. O.	0,50.	.....	0,29.	.....	0,40.
9.	E. N. E.	S. E.	0 ¼.	78. 45.						
10.	....	....	0 ½.	......	S. 43. 8. O.	1,00.	.....	0,73.	.....	0,68.
11.	Est.	....	0 ½.	......						
12.	....	N. ½ E.	0 ½.	......	N. 63. 45. O.	0,50.	0,22.	.....	.....	0,45.
1.	N. E.	N. N. O. ½ N.	1 ¾.	16.						
2.	....	....	2.	......	N. 23. 30. O.	3,75.	3,44.	.....	.....	1,49.
3.	N. E. ¼ N.	E. ¼ S. E. 3° E.	1.	22.						
4.	....	....	1 ¾.	......	S. 50. 22. E.	2,75.	.....	1,75.	2,11.	
4. 30.	....	E. ¼ N. E.	0 ¾.	18.	S. 73. 52. E.	0,75.	.....	0,21.	0,72.	
5.	N. ¼ N. E.	N. O. 3° O.	0 ½.	11. 15.						
6.	N. N. E.	....	2 ½.	......						
7.	....	....	3 ½.	......	N. 49. 52. O.	10,00.	6,44.	.....	.....	7,64.
8.	....	....	3 ½.	......						
9.	....	N. O. ¼ O.	2 ½.	8.						
10.	....	....	2.	......	N. 54. 52. O.	5,50.	3,16.	.....	.....	4,49.
10. 40.	....	....	1.	......						
10. 55.	....	N. O. ½ O.	0 ½.	......	N. 41. 14. O.	0,50.	0,37.	.....	.....	0,32.
11. 10.	....	N. O. ¼ O.	0 ⅜.	......	N. 46. 52. O.	0,37.	0,25.	.....	.....	0,27.
12.	....	O. N. O. ¼ O.	1 ⅛.	......	N. 52. 29. O.	1,12.	0,68.	.....	.....	0,88.
							19,16.	2,98.	2,83.	18,17.
Route des 24 heures : Nord 43° 28′ Ouest; chemin, 22,30 milles...							2,98.	.....	.....	2,83.
							16,18.	.....	.....	15,34.

Du lundi 20 Mai au mardi 21.

Déclinaison de l'aiguille aimantée................. 9° 5' N. E.

HEURES.	VENTS.	ROUTES.	NŒUDS.	DÉRIVE.	ROUTES corrigées.	CHEMIN en Milles.	CHEMIN EN MILLES, au N.	S.	E.	O.
1h 0m	N. E.	O. N. O ½ N.	1 ½.	0° 0'	N. 52° 48' O.	3,50.	2,11.	.....	.....	2,78.
2.	E. N. E.	....	2.	......						
2. 15.	....	O. N. O.	0 ½.	......	N. 58. 25. O.	0,50.	0,26.	.....	.....	0,43.
3. 30.	N. N. E.	O. ¼ N. O.	2 ½.	......	N. 69. 40. O.	2,50.	0,87.	.....	.....	2,46.
4.	....	O. ½ N.	1 ¼.	......	N. 75. 18. O.	2,08.	0,53.	.....	.....	2,02.
4. 48.	....	....	0 ⅚.	......						
5.	....	O. ¼ N. O. ½ N.	0 ¼.	......	N. 64. 3. O.	0,25.	0,10.	.....	.....	0,22.
5. 45.	....	O. ½ N.	0 ⅚.	......	N. 75. 18. O.	0,83.	0,21.	.....	.....	0,80.
6.	....	E. ¼ S. E.	0 ¼.	45.	S. 24. 40. O.	0,25.	.....	0,23.	0,10.	
7.	N. E.	S. E.	0 ½.	......	S. 35. 55. E.	0,75.	.....	0,61.	0,44.	
8.	....	....	0 ¼.	......						
9.	E. ¼ N. E.	S. E. ¼ S. 1° 24' S.	0 ⅔.	11. 15.	S. 12. 1. E.	2,50.	.....	2,45.	0,52.	
10.	....	....	0 ⅔.	......						
11.	....	....	0 ⅔.	......						
12.	....	....	0 ½.	......						
1.	E. ¼ S. E.	S. ¼ S. E.	1.	......	S. 9. 5. O.	1,00.	.....	0,97.	.....	0,16.
2.	....	N. E. ¼ N. ½ E.	1 ½.	......	N. 37. 12. E.	4,25.	3,38.	.....	2,57.	
3. 30.	E. S. E.	....	2 ¾.	......						
4.	....	S. ½ O.	0 ½.	......	S. 25. 57. O.	0,50.	.....	0,45.	.....	0,22.
5. 30.	....	S. 3° O.	2.	......	S. 23. 20. O.	2,00.	.....	1,83.	.....	0,79.
5. 40.	....	N. N. E.	0 ¼.	......	N. 20. 20. E.	0,25.	0,23.	.....	0,09.	
6. 35.	....	N. N. O. ½ O.	3.	......	N. 19. 2. O.	3,00.	2,83.	.....	.....	0,98.
7.	....	N. O. ½ N.	1 ¾.	......	N. 30. 18. O.	1,75.	1,51.	.....	.....	0,88.
7. 10.	....	N. O.	0 ½.	......	N. 35. 55. O.	0,50.	0.40.	.....	.....	0,29.
7. 25.	....	N. O. ¼ O.	0 ½.	......	N. 47. 10. O.	0,50.	0,34.	.....	.....	0,37.
7. 50.	....	O. N. O. ½ N.	0 ½.	......	N. 52. 48. O.	0,50.	0,30.	.....	.....	0,40.
8.	....	Panne.								
8. 40.	E. ¼ N. E.	S. E. ¼ S.	0 ⅓.	25.	S. 0. 20. O.	0,33.	.....	0,26.	.....	0,02.
9.	Est.	S. S. E.	0 ⅛.	45.	S. 31. 35. O.	0,87.	.....	0,74.	.....	0,45.
10. 30.	....	....	0 ¾.	......						
10. 45.	....	N. N. E.	0 ½.	25.	N. 6. 25. E.	0,50.	0,49.	.....	0,05.	
11.	....	N. N. E.	0 ⅛.	45.	N. 13. 25. O.	0,12.	0,11.	.....	.....	0,02.
11. 25.	....	O. N. O.	1 ¼.	......	N. 58. 25. E.	1,25.	0,52.	.....	.....	1,06.
12.	....	S. O. ½ O.	2.	......	S. 59. 42. O.	2,00.	.....	1,00.	.....	1,72.
							14,19.	8,54.	3,77.	16,07.
Route des 24 heures : Nord 65° 19' Ouest; chemin, 13,51 milles...							8,54.	.....	.....	3,77.
							5,65.	.....	.....	12,30.

Du mardi 21 Mai au mercredi 22.

Déclinaison de l'aiguille aimantée............... 9° 52′ N. E.

HEURES.	VENTS.	ROUTES.	NŒUDS.	DÉRIVE.	ROUTES corrigées.	CHEMIN en Milles.	CHEMIN EN MILLES, au N.	S.	E.	O.
0h 30m	Est.	S. O. ½ O.	2.	0° 0′	S. 60° 29′ O.	2,00.	.....	0,98.	.....	1,73.
1. 20.	....	S. O.	3 ⅔.	......	S. 54. 52. O.	3,66.	.....	2,10.	.....	2,99.
1. 25.	....	S. O ¼ O.	0 ⅓.	......	S. 66. 7. O.	0,33.	.....	0,13.	.....	0,30.
1. 28.	....	O. S. O.	0 ¼.	......	S. 77. 22. O.	0,25.	.....	0,05.	.....	0,24.
2.	....	O ½ S.	2 ¼.	......	O. 4. 15. N.	2,25.	0,15.	.....	.....	2,23.
2. 30.	....	Ouest.	2 ⅓.	......	O. 9. 52. N.	2,33.	0,39.	.....	.....	2,29.
2. 45.	....	O. ¼ N. O.	1 ¼.	......	O. 21. 7. N.	1,25.	0,45.	.....	.....	1,16.
2. 53.	....	O. N. O.	0 ⅔.	......	O. 32 32. N.	0,66.	0,35.	.....	.....	0,56.
3. 7.	....	N. O. ¼ O.	1 ¼.	.....	N. 46. 23. O.	1,25.	0,86.	.....	.....	0,90.
3. 17.	....	N. O.	0 ⅚.	......	N. 35. 8. O.	0,83.	0,67.	.....	.....	0,47.
3. 30.	....	N. O. ¼ N.	1 ¼.	......	N. 23. 53. O.	1,25.	1,14.	.....	.....	0,50.
3. 40.	....	N. N. O.	0 ¾.	......	N. 12. 38. O.	0,75.	0,73.	.....	.....	0,16.
3. 48.	....	N. ¼ N. O.	0 ⅔.	......	N. 1. 23. O.	0,66.	0,65.	.....	.....	0,01.
4.	....	N. ½ O.	0 ⅚.	......	N. 4. 15. E.	0,83.	0,80.	.....	0,06.	
4. 10.	....	N. N. O. ½ N.	0 ½.	......	N. 7. 1. O.	0,50.	0,49.	.....	.....	0,06.
4. 30.	E. N. E.	Nord.	0 ¾.	5.	N. 4. 52. E.	0,75.	0,74.	.....	0,06.	
5.	....	N. ¼ N. E.	1 ½.	......	N. 16. 7. E.	1,50.	1,44.	.....	0,41.	
5. 30.	E. S. E.	N. N. E.	1 ¾.	......	N. 32. 22. E.	1,75.	1,46.	.....	0,96.	
6.	....	N. E. ¼ N. 3° N.	1 ¾.	......	N. 40. 37. E.	1,75.	1,32.	.....	1,14.	
6. 25.	....	N. N. E. ½ E.	1 ¼.	......	N. 37. 59. E.	1,25.	0,98.	.....	0,76.	
6. 35.	....	Nord.	0 ¼.	......	N. 9. 52. E.	0,25.	0,24.	.....	0,04.	
7.	....	N. ¼ N. E.	0 ½.	......	N. 21. 7. E.	0,50.	0,46.	.....	0,17.	
8.	....	N. E. ¼ E.	1.	8.	N. 58. 7. E.	1,00.	0,52.	.....	0,84.	
9.	....	N. E.	1 ½.	11. 15.						
10.	....	....	2.	......	N. 43. 37. E.	5,00.	3,61.	.....	3,44.	
11.	....	....	1 ½.	......						
12.	....	S. ½ E.	3 ½.	......	S. 15. 30. O.	4,00.	.....	3,85.	.....	1,06.
11. 15.	....	....	0 ½.	......						

Suite

Suite *du mardi 21 Mai au mercredi 22.*

Déclinaison de l'aiguille aimantée................ 9° 52′ N. E.

HEURES.	VENTS.	ROUTES.	NŒUDS.	DÉRIVE.	ROUTES corrigées.	CHEMIN en Milles.	CHEMIN EN MILLES, au N.	S.	E.	O.
1h 0m	E. ¼ S. E.	N. E. ¼ N.	1.	11° 15′						
2.	E. S. E.	....	1 ½.	......	N. 32° 22′ E.	6,50.	5,49.	.....	3,48.	
3.	....	....	2.	......						
4.	....	....	2.	......						
4. 30.	....	N. E.	1.	12.	N. 42. 52. E.	1,00.	0,73.	.....	0,67.	
5.	....	S. 2° 15. E.	0 ¾.	8.						
6.	....	....	3 ½.	......	S. 15. 37. O.	7,75.	.....	7,45.	.....	2,08.
7.	....	....	3 ½.	......						
8.	Est.	N. N. E. ½ E.	2.	......	N. 29. 59. E.	2,00.	1,73.	.....	0,99.	
9.	E. ¼ S. E.	N. E. ¼ N.	2 ½.	11. 15.						
10.	....	....	2 ½.	......	N. 32. 22. E.	7,50.	6,33.	.....	4,01.	
11.	....	....	2 ½.	......						
12.	....	S. ¼ S. E. 1° 24′ E.	3 ½.	......	S. 8. 28. O.	3,50.	.....	3,46.	.....	0,51.
							31,76.	18,02.	17,03.	17,35.
Route des 24 heures : Nord 0° 19′ Est; chemin, 13,75 milles.....							18,02.	.....	.....	17,03.
							13,74.	.....	.....	0,32.

Du mercredi 22 Mai au jeudi 23.

Déclinaison de l'aiguille aimantée.............. 9° 50′ N. E.

HEURES.	VENTS.	ROUTES.	NŒUDS.	DÉRIVE.	ROUTES corrigées.	CHEMIN en Milles.	CHEMIN EN MILLES, au N.	S.	E.	O.
1h 0m	E. S. E.	S. 3° 45′ O.	2.	11° 15′	S. 24° 50′ O.	2,75.	.....	2,49.	.....	1,15.
1. 30.	....	....	0 ¾.	......						
2.	S. E.	E. N. E. 4° 30′ E.	0 ¾.	12.						
3.	....	....	2.	......	E. 20. 10. N.	4,25.	1,16.	.....	3,99.	
4.	....	....	1 ½.	......						
5.	S. S. E.	E. ½ N.	1 ½.	......	E. 7. 47. N.	3,00.	0,40.	.....	2,97.	
6.	S. E. ¼ S.	....	1 ½.	......						
7.	S. E.	E. N. E. 3° 30′ E.	1 ¾.	11. 15.	E. 20. 25. N.	3,25.	1,13.	.....	3,04.	
8.	....	....	1 ½.	16.						
9.	....	E. N. E. 2° N.	1 ½.	......						
10.	E. S. E.	....	1 ½.	......						
11.	S. E.	....	2.	......	E. 30. 40. N.	7,25.	3,69.	.....	6,23.	
12.	....	....	2 ¼.	......						
12. 20.	S. E. ¼ S.	N. E. ¼ E.	0 ¾.	......	N. 50. 5. E.	0,75.	0,48.	.....	0,57.	
1. 40.	Est.	S. S. E. ½ S.	2 ¾.	20.	S. 12. 57. O.	2,25.	.....	2,18.	.....	0,50.
2.	E. ¼ S. E.	N. E. ¼ N. 2° N.	0 ½.	25.						
3.	....	....	2.	......	N. 16. 35. E.	4,30.	4,12.	.....	1,22.	
4.	....	....	2.	......						
4. 30.	Est.	N. N. E.	0 ¾.	18.	N. 14. 20. E.	0,75.	0,72.	.....	0,18.	
5.	E. ¼ S. E.	S. ¼ S. E. 2° 48′ E.	1.	20.						
6.	....	....	3.	......	S. 15. 47. O.	5,00.	.....	4,81.	.....	1,36.
6. 30.	....	....	1.	......						
7.	....	S. S. O.	2 ½.	......	S. 32. 20. O.	2,50.	.....	2,11.	.....	1,33.
7. 15.	....	S. O. ¼ S.	1 ½.	......	S. 43. 35. O.	1,50.	.....	1,08.	.....	1,03.
8.	....	S. O. ¼ O.	5.	......						
9.	Est.	....	4 ½.	......	S. 66. 5. O.	12,25.	.....	4,96.	.....	11,20.
9. 42.	....	....	2 ¾.	......						
9. 55.	....	O. S. O.	1.	......	O. 12. 40. S.	1,00.	.....	0,22.	.....	0,97.
10. 19.	E. S. E.	O ¼ S. O.	2.	......	O. 1. 25. S.	2,75.	.....	0,06.	.....	2,74.
10. 30.	....	....	0 ¾.	......						
11.	....	N. E.	0 ½.	67. 30.	N. 12. 40. O.	1,00.	0,97.	.....	.....	0,22.
11. 30.	....	....	0 ½.	......						
11. 45.	....	N. E.	0 ½.	11. 15.	N. 43. 35. E.	0,50.	0,36.	.....	0,34.	
12.	....	S. S. O. ½ S.	0 ½.	......	S. 26. 43. O.	0,50.	.....	0,44.	.....	0,22.
Route des 24 heures : Sud 22° 17′ Ouest; chemin, 5,75 milles.....							13,03.	18,35.	18,54.	20,72.
							.....	13,03.	.....	18,54.
							.....	5,32.	.....	2,18.

Les dessins originaux des cartes qui accompagnent la relation du Voyage de DENTRECASTEAUX, ont tous été faits sur la même échelle que la carte trigonométrique de l'archipel de Santa-Cruz que nous avons fait graver (planche 19 de l'Atlas), c'est-à-dire, sur une échelle de trois lignes pour une minute de l'équateur. Toutes ces cartes ont été dressées pendant la durée même de nos opérations ; et c'est à l'attention constante que j'eus, pendant le voyage, de construire, jour par jour, la carte des parties de côtes que nous ne devions plus revoir, et même de tracer sur-le-champ une première esquisse des côtes sur lesquelles j'avois l'espoir d'obtenir de nouvelles observations, qu'est due en très-grande partie l'exactitude du travail qui est soumis au jugement du public.

Quand on construit une carte le soir même du jour où elle a été levée, on peut s'apercevoir s'il s'est glissé quelques grandes erreurs dans la suite des opérations. L'aspect sous lequel les objets se sont offerts à la vue, est encore dans la mémoire, et on reconnoît presque toujours quand un objet vu et relevé plusieurs fois se trouve désigné par une lettre différente de celle qui auroit été précédemment employée : on sait quelle a dû être la précision des observations astronomiques, en raison de l'état de l'atmosphère et de la mer ; on connoît avec quel degré d'exactitude il a été possible de mesurer les angles et de prendre les relèvemens des terres ; enfin on peut juger du degré de confiance qu'il faut accorder à l'estime de la route, &c.

Nous avons toujours pris pour premier méridien de nos cartes le méridien du dernier lieu où le mouvement journalier des montres marines avoit été vérifié ; c'est pour cela que les longitudes sont comptées du méridien de Balade sur la carte trigonométrique de l'archipel de Santa-Cruz : cette méthode est, je pense, celle qu'il convient d'adopter, quand on ne connoît pas exactement la

longitude du lieu où l'on a vérifié le mouvement des montres.

Nous ne croyons pas devoir parler des premières opérations que nous avons faites sur notre carte pour employer les matériaux recueillis à la mer les 19, 20 et 21 mai ; nous nous contenterons de dire que, sans avoir égard aux corrections que pouvoient nécessiter les observations subséquentes, nous avons figuré au crayon, dans la nuit du 21 au 22 mai, les détails de la côte méridionale de l'île Santa-Cruz. Le 22 mai au soir, nous avons commencé à travailler à la construction de la côte septentrionale de la même île. Enfin, le 23 après midi, la frégate fit route pour les îles Salomon ; nous perdîmes bientôt la terre de vue, et je commençai sur-le-champ la rédaction définitive de ma carte.

Les points de la route de la frégate LA RECHERCHE qui avoient été déterminés, soit en latitude, soit en longitude, par des observations astronomiques, furent d'abord placés sur la carte, tels qu'ils nous avoient été donnés par M. ROSSEL, et tels qu'ils se trouvent dans le premier tableau annexé à ce chapitre ; ensuite, notre attention se porta sur ceux de ces points d'où l'on pouvoit conclure avec précision les latitudes et les longitudes des principaux caps de l'île Santa-Cruz, en ayant égard aux circonstances plus ou moins favorables qui avoient accompagné chacune des observations astronomiques. Cet examen nous fit voir que le point de station du 21 mai à midi étoit extrêmement favorable pour déterminer la latitude de la pointe méridionale de l'île Howe *I*; et nous aurions certainement fait usage de la latitude que MM. ROSSEL et BONVOULOIR avoient observée à ce point, si nous n'avions pas jugé qu'elle devoit être affectée de quelque erreur : car la frégate s'étant trouvée, le 21 mai à midi, trop près de la côte de Santa-Cruz, on avoit été obligé d'observer le supplément de la hauteur

du soleil; et l'on pouvoit craindre, sinon une grande erreur, du moins une erreur de 1 à 2 minutes sur les latitudes.

Ne pouvant compter sur l'observation du 21 mai à midi, je fus obligé de recourir aux observations du 20 pour fixer la latitude des principaux points de la côte méridionale de Santa-Cruz et la longitude du cap Byron. Ce jour-là, le temps avoit été extrêmement favorable pour les observations de tout genre : le point où les angles horaires avoient été observés le matin à 8^h 19^m, étoit avantageusement situé pour en déduire la longitude de la pointe orientale de l'île Santa-Cruz; et le point de midi ne l'étoit pas moins pour servir à fixer la latitude du cap Mendaña *S.*

Après avoir reconnu qu'il convenoit d'adopter pour base de notre construction les observations astronomiques du 20 mai, nous avons cherché à déterminer de la manière suivante la position du point *H,* qui est près du cap Byron, afin de nous servir ensuite de cette même position pour trouver la longitude du point de midi du même jour.

A partir du point de station de 8^h 19^m qui avoit été placé avec une latitude déduite de l'estime, nous avons tracé le relèvement pris sur le point *H;* ensuite, ayant reconnu que ce même point *H* ne pouvoit être bien fixé en latitude qu'au moyen du relèvement pris le 22 à midi, nous avons provisoirement placé la position du 22 à midi, à 1° 25′ 30″ de longitude, d'après les observations de ce jour. Nous avons tracé, à partir du point de midi du 22, le relèvement qui, de cette station, avoit été pris sur le point *H;* et l'intersection de la ligne de ce relèvement, avec celle du relèvement qui avoit été fait à la station du 20 à 8^h 19^m du matin, a placé le point *H* par 10° 40′ 40″ de latitude et 1° 39′ 10″ de longitude.

La position du point *H,* trouvée, ainsi que nous venons de

l'expliquer, ne pouvoit guère s'éloigner de la véritable position, parce que le relèvement du 20 à $8^h\ 19^m$ étoit très-favorable pour en déduire la longitude, et que le relèvement du 22 à midi ne l'étoit pas moins pour en déduire la latitude. Cette première opération nous donna la possibilité d'assigner la longitude du point de station du 20 à midi, avec une exactitude bien supérieure à celle que nous aurions pu attendre de l'emploi de la route estimée.

On verra, en jetant les yeux sur la carte, que la longitude du point de station du 20 mai à midi, trouvée de 1° 42′ 30″ par le relèvement du point *H,* ne pouvoit varier d'une minute que dans le cas où la position provisoire du point *H* auroit subi un changement qui n'étoit pas présumable, puisqu'il eût fallu, pour l'opérer, une très-grande erreur commise, soit sur la latitude du point d'observation d'angles horaires du 20 à $8^h\ 19^m$ du matin, soit sur la longitude adoptée pour le 22 à midi.

La différence en longitude entre la position du point du 20 à midi et le point de $8^h\ 19^m$ du même jour, se trouva de 3′ 40″, au lieu de 4′ 45″ que donnoit la route estimée. La longitude du point de station du 20 à midi étant fixée provisoirement, nous nous sommes servis du relèvement pris à cette station sur le cap Mendaña *S* pour déterminer la latitude de ce cap : mais, avant de fixer sa latitude, il falloit trouver sa longitude ; et voici comment nous l'obtînmes. Le 21, à $3^h\ 2^m$ du soir, lorsque nous fûmes parvenus sur le méridien du point *T* ou cap Boscawen, M. Rossel observa des hauteurs du soleil, qui donnèrent pour longitude 1° 18′ 23″; mais depuis $1^h\ 30^m$, instant où nous nous étions trouvés sur le méridien du cap *S,* jusqu'à $3^h\ 2^m$, instant des observations, la route avoit été dirigée presque directement à l'Ouest, et avoit été parcourue, par une très-belle mer, avec une vîtesse de plus de quatre nœuds par heure : en conséquence, nous jugeâmes

qu'elle devoit être assez exacte pour donner, à très-peu de chose près, la différence en longitude entre les caps *S* et *T.* D'après cette route, la partie orientale du cap *S* a été placée à 6′ 30″ dans l'Est du cap *T,* c'est-à-dire, par 1° 24′ 53″ de longitude orientale [a].

Le point où la ligne du relèvement fait sur le cap *S* le 20 à midi, rencontre le méridien de ce cap, nous a donné sa position en latitude d'une manière assez certaine : en effet, pour qu'elle eût varié d'une minute, il auroit fallu que la longitude adoptée eût été en erreur d'environ 7′ $\frac{1}{2}$; ou que la longitude du point de station du 20 à midi eût été affectée d'une erreur que nous étions fondés à regarder comme impossible. Nous nous sommes servis du relèvement fait sur le cap *S* au point de station du 20, à 8^h 19^m du matin, pour vérifier la latitude de ce point d'observation, que nous n'avions pu déterminer que d'après la route estimée; et nous avons trouvé qu'il avoit été porté de 30″ trop au Nord. La latitude vraie du point de station de 8^h 19^m, est de 10° 59′ 30″ : sa longitude, qui m'avoit été donnée par M. Rossel, de 1° 45′ 59″ à l'Orient du méridien de Balade, est celle à laquelle nous comparerons toutes les longitudes qui ont été observées les 19, 21, 22 et 23 mai.

Le point de station du 20, à 8^h 19^m, étant fixé définitivement en latitude et en longitude, nous avons tracé de nouveau le relèvement du point *H;* ce qui nous a donné la position de ce point avec plus d'exactitude que nous ne l'avions eue précédemment : mais elle différoit si peu de la première, qu'elle n'occasionna pas plus de 20″ de changement sur la longitude du point de station

[a] La longitude du cap *S,* ainsi trouvée, longitude qui ne pouvoit guère être défectueuse à en juger du moins d'après la direction de la route et l'état de la mer, a été vérifiée, ainsi qu'on le verra bientôt, par un relèvement pris sur ce cap le 19 mai à 9^h 20^m du matin, et a été trouvée exacte.

du 20 mai à midi. Le point de station du 20 à midi, au lieu d'être par 1° 42′ 30″, se trouva par 1° 42′ 10″. Une si petite différence sur la longitude de cette position importante n'en produisit aucune sur la latitude du cap *S*, et me prouva que je ne devois plus craindre de grandes erreurs sur la dernière longitude trouvée, puisqu'un changement de 2 à 3′ sur la longitude du point de station du 22 à midi pouvoit seul la faire varier, et encore d'une manière trop peu sensible pour influer sur la position en latitude du cap *S*, qu'il m'importoit de connoître avec une grande exactitude.

La différence de méridien entre les caps *S* et *T* ayant été fixée comme il a été dit ci-dessus, et la latitude du cap *S* ayant été considérée comme ne devant plus varier, nous nous sommes occupés à placer le cap *T* en latitude; et nous avons tracé, à partir du cap *S*, le gisement des caps *S* et *T* conclus des gisemens observés le 21 à $1^h\ 21^m$, dans la direction *TS*, à l'Est du cap *S*, et à $3^h\ 9^m$ dans la même direction, mais à l'Ouest du cap *T*.

Nous ne répéterons pas ici ce que nous avons dit dans le chapitre I.er, sur les différences considérables que l'on trouve dans les gisemens des mêmes points vus et relevés dans des directions opposées, même quand on observe avec la plus scrupuleuse attention des objets dont les formes sont bien terminées : nous nous contenterons de dire qu'il faut employer ces gisemens avec circonspection, quoiqu'on puisse en tirer de grands avantages dans beaucoup de circonstances. Dans cet exemple, les deux points qui ont été relevés se trouvant peu éloignés l'un de l'autre, et la différence entre les gisemens observés n'étant que de 2° 30′, nous avons pu employer le gisement moyen sans craindre d'erreur sensible.

La position du cap *T* ayant été déterminée ainsi qu'il a été dit ci-dessus, nous avons conclu la latitude du point de station du 21 à $4^h\ 32^m$, de la latitude corrigée de la station de $3^h\ 2^m$ et de

de la route estimée; elle est de 10° 45′ 40″. Cette latitude ne peut être en erreur que de quelques secondes; car la partie de route dont nous l'avons déduite, étoit presque directe, et avoit été parcourue sous le vent de l'île Santa-Cruz par un temps des plus favorables.

Les angles horaires observés à $4^h\ 32^m$ ont été calculés avec la latitude donnée ci-dessus; et la longitude qui en a été conclue est de 1° 19′ 18″, c'est-à-dire que cette observation nous plaçoit à 55″ dans l'Est du méridien du cap *T*, ou, pour mieux dire, du point de station de $3^h\ 2^m$. Il me fut aisé de reconnoître que l'une de ces deux observations de longitude étoit fautive; car à $3^h\ 2^m$ j'avois relevé le cap *U* au Nord 34° 35′ Ouest, et à $4^h\ 32^m$ je l'avois relevé au Sud 25° Est. La route avoit donc pris de l'Ouest, au lieu d'avoir pris de l'Est, comme les observations astronomiques sembloient l'indiquer. Pour trouver, d'après les opérations trigonométriques, la différence en longitude entre les points de station de $3^h\ 2^m$ et de $4^h\ 32^m$, je plaçai premièrement le cap *U*, au moyen du relèvement pris sur ce cap à $3^h\ 26^m$, et au moyen de son gisement par rapport au cap *T* qui avoit été observé à $2^h\ 49^m$.

Lorsque nous eûmes déterminé la position du cap *U* aussi bien qu'il étoit possible, nous en fîmes usage pour trouver les longitudes du point de station de $4^h\ 32^m$, et du cap *V*, qui avoit été relevé par *U*, à $5^h\ 0^m$. La longitude du point d'observation de $4^h\ 32^m$ trouvée par les opérations trigonométriques, est de 1° 16′ 15″: l'observation avoit donné 1° 19′ 18″; ainsi les résultats des angles horaires observés à $3^h\ 2^m$ et à $4^h\ 32^m$, diffèrent de 3′ 3″.

M. Rossel recommença plusieurs fois les calculs de ces observations : mais il eut toujours les mêmes résultats; et il nous fut démontré que la cause de la différence que nous avions trouvée, tenoit à la nature même de cette espèce d'observation, puisque les

hauteurs du soleil avoient été prises avec soin et que le temps étoit très-favorable [a].

Il devenoit assez important de reconnoître, avant d'aller plus loin, à laquelle des deux longitudes observées on devoit donner la préférence; et nous n'avions que les observations du 19 mai à midi qui pussent être employées pour cette vérification. En conséquence, nous traçâmes sur la carte le parallèle sur lequel se trouvoit la frégate le 19 mai à midi; ensuite nous assignâmes sa longitude à la même heure, d'après le relèvement pris sur le cap Byron, ou, pour mieux dire, sur le point *H* qui étoit alors en vue. A partir de ce point de midi, nous traçâmes le relèvement du cap *T*, lequel fut conclu d'un angle observé du haut des mâts; et nous reconnûmes que ce cap, dont nous étions fondés à regarder la latitude comme certaine, devoit être placé par 1° 16′ 45″ de longitude, c'est-à-dire environ 1′ 30″ à l'Ouest de la longitude déduite de l'observation faite le 21 à $3^h\ 2^m$.

Le relèvement pris sur le cap *T* le 19 à midi, ne me parut pas, à la vérité, une donnée suffisamment exacte pour m'obliger à abandonner la longitude qui avoit été observée sur le méridien de ce cap : mais il servit au moins à me prouver que je devois abandonner la longitude déduite des angles horaires observés le 21 à $4^h\ 32^m$; puisque si j'avois adopté cette longitude, il eût fallu porter le cap *T* à 1° 21′ 20″ de longitude, c'est-à-dire à 4′ 35″ dans l'Est de la longitude déduite du relèvement du 19 mai à midi, et à 2′ 57″ dans l'Est de celle qui avoit été déduite des observations faites lorsque nous passâmes sur son méridien.

Après cet examen, nous regardâmes comme bien placés les caps *S, T, U, V,* ainsi que le point de station de $4^h\ 32^m$, tel que nous l'avions obtenu par les relèvemens; et dès-lors nous n'eûmes

[a] *Voyez* ce que dit M. ROSSEL, à cet égard, *pag. 35* du second volume.

aucun égard au résultat des observations astronomiques qui avoient été faites par M. Rossel à cette station.

Du point de station de $4^h\ 32^m$ corrigée, nous traçâmes les relèvemens pris sur l'île *Z*, ou du Volcan, dont il importoit de fixer la position, afin de rectifier la longitude de la station du 22 à midi et celle du point *H*. Ensuite, nous plaçâmes provisoirement la pointe basse *K* du cap Byron, qui est à environ 30″ dans l'Est du point *H*; puis, à partir de cette pointe, nous traçâmes le gisement de la pointe S. O. de l'île *Z*, qui avoit été observée le 22 mai à $8^h\ 5^m$ du soir, et nous eûmes la position de cette pointe de l'île *Z*, avec un degré d'exactitude suffisant pour pouvoir en déduire la longitude du 22 à midi, à quelques secondes près. La pointe S. O. de l'île *Z* se trouva placée provisoirement par 10° 24′ de latitude et 1° 19′ 15″ de longitude. Cette même pointe avoit été vue et relevée deux fois dans la soirée du 21 par le cap *V*, savoir à $3^h\ 30^m$ et à $5^h\ 35^m$, et l'on auroit encore pu en conclure la position; mais le cap *V* étoit si voisin du point de station de $4^h\ 32^m$, qu'il eût été imprudent de compter sur le résultat obtenu par ces relèvemens.

La longitude du point de midi du 22, trouvée par le moyen du relèvement qui avoit été pris à cette heure sur la pointe S. O. de l'île *Z*, étoit de 1° 24′ 10″, au lieu de 1° 25′ 30″ comme nous l'avions d'abord supposée, d'après les longitudes observées le même jour.

Le point de station du 22 à midi se trouvant fixé en longitude, à quelques secondes près, nous arrêtâmes aussi définitivement la position du point *H*, qui à peine varia en longitude, et qui fut porté d'environ 20″ dans le Sud de la latitude que nous lui avions d'abord assignée. Par suite du petit déplacement du point *H*, la position du 20 à midi fut reportée de quelques secondes à l'Est; la position de la pointe S. O. de l'île du Volcan varia aussi d'une

manière peu sensible, tant en latitude qu'en longitude, et je la fixai définitivement à 10° 24′ 10″ de latitude et à 1° 19′ 14″ de longitude. Cette nouvelle position de la pointe S. O. de l'île *Z* me donna le moyen de vérifier de nouveau la longitude du 22 à midi, et je la trouvai définitivement de 1° 24′ 6″.

N. B. Nous avons rapporté au point *H* le relèvement qui avoit été pris le 22 à midi sur la pointe orientale de l'île Santa-Cruz, parce que le cap Byron *K*, qui est extrêmement bas, ne pouvoit être aperçu à cette heure ; mais comme nous connoissions la position de ce cap d'après d'autres observations, nous l'avons placé à 30″ dans l'Est du point *H*. C'est-là une de ces considérations auxquelles on ne peut avoir égard que quand on construit les cartes peu de temps après avoir perdu les objets de vue ; car, comment conserver, après un long espace de temps, le souvenir de détails de ce genre, quand on n'a vu pour ainsi dire qu'en passant les parties de côte sur lesquelles on a opéré !

Lorsque nous eûmes fixé d'une manière définitive les positions des pointes N. E. et S. O. de l'île de Santa-Cruz, ainsi que plusieurs des points de la route de la frégate où l'on avoit fait des relèvemens, nous dûmes placer le cap *Q*, qui est la pointe la plus septentrionale de cette île, parce que la position de ce cap devoit ensuite servir à trouver la latitude de la pointe Nord de l'île Trévanion, que nous avions relevée dans le même alignement presque Est et Ouest du monde. Le cap *Q* devoit servir aussi à fixer la position du point d'observation du 22, à 8h 5m du matin. Après avoir tracé, à partir de la pointe *K*, le gisement du cap *Q* par rapport à *K*, qui avoit été observé au point de station du 23, à 9h 5m du matin, je fixai ce point de station à 1° 32′ 30″ de longitude, d'après le relèvement pris à la même heure sur le milieu de l'île du Volcan *Z*.

Le point de station du 23, à 9h 5m, étant fixé, nous plaçâmes

celui de 8^h 33^m, en nous servant du relèvement pris sur le cap *K* et du chemin fait en longitude, depuis 8^h 33^m jusqu'à 9^h 5^m. Ensuite, avec le relèvement pris sur le cap *Q* au point de station de 8^h 33^m, nous assignâmes la position de ce cap, lequel devoit nous aider, ainsi que nous l'avons déjà dit, à fixer celle de la pointe Nord de l'île Trévanion.

Nous considérons la latitude du cap *Q*, déduite des opérations dont nous venons de rendre compte, comme étant très-bonne : car, pour qu'elle variât de 10 à 12", il faudroit qu'il y eût au moins une erreur d'un mille sur la position de la station de 8^h 33^m; ce qui me paroît impossible, puisque le relèvement pris le 22 à midi sur le cap *Q*, donne la même position que le relèvement de 8^h 33^m.

A partir du cap *Q*, nous avons ensuite tracé le gisement de ce cap par rapport à la pointe septentrionale de l'île Trévanion; et nous avons obtenu la latitude de cette pointe plus exactement que nous n'aurions pu le faire par les opérations du 21 au soir et du 22 à midi. La pointe Nord de l'île Trévanion se trouve par 10° 39′ 50″ de latitude et 1° 20′ 25″ de longitude.

Nous fixâmes ensuite le point de station du 22 à 8^h 5^m, au moyen des relèvemens pris sur le cap *Q*, sur le cap *V* et sur la pointe S. O. de l'île *Z*. Je vérifiai la position de la pointe Nord de l'île Trévanion avec les relevemens pris à 8^h 5^m, et j'eus la satisfaction de trouver le plus grand accord entre les opérations au moyen desquelles elle avoit été placée et celles qui servoient à en vérifier la position. Nous avons fait usage des relèvemens pris sur la pointe Sud-Ouest de l'île *Z* et sur le cap *K* pour placer la station du 22 à 4^h 36^m du soir : elle est par 10° 37′ 35″ de latitude et 1° 26′ 22″ de longitude. Du point de station de 4^h 36^m, nous avons vérifié une seconde fois la position de la pointe Nord de l'île Trévanion,

et nous avons trouvé que cette pointe étoit placée avec toute l'exactitude qu'il étoit possible d'attendre des données dont nous faisions usage pour dresser notre carte. Le point de station du 21 à 8^h 5′ du matin, déduit de nos opérations, se trouvant, ainsi que nous venons de le dire, par 1° 19′ 30″ de longitude, tandis que les observations astronomiques donnoient 1° 21′ 48″, il en résulte que les opérations trigonométriques nous plaçoient, à 8^h 5^m, de 2′ 18″ dans l'Ouest de la longitude obtenue par la montre marine n.° 14. Les opérations trigonométriques qui ont servi à placer le point de station du même jour à 4^h 36′ du soir, indiquoient aussi que le résultat des observations astronomiques faites à cette heure, étoit trop Est de 2′ 43″; car cette station se trouvoit par 1° 26′ 22″, tandis que la montre donnoit 1° 29′ 6″.

Ces différences entre les résultats des observations astronomiques du 22 mai et les résultats des opérations trigonométriques, qui étoient dans le même sens et à-peu-près de la même quantité que la différence trouvée entre la longitude donnée par la montre le 21 à 4^h 32^m et la longitude que nous avons adoptée pour ce point de station, nous firent craindre de nouveau qu'il n'y eût quelque erreur dans le résultat des observations du 21 à 3^h 2^m. En conséquence M. Rossel recommença le calcul de ses angles horaires; mais il trouva la même longitude. Je recommençai aussi la construction de ma carte; et, après avoir fait subir au point de midi du 19, le petit changement en longitude qu'il devoit éprouver à cause du déplacement du point *H*, nous trouvâmes une seconde fois qu'il eût fallu supposer une erreur trop grande, soit sur les latitudes observées les 19 et 20 mai, soit dans la distance angulaire prise du haut des mâts le 19 à midi, entre le point *H* et le cap *T*, pour pouvoir se permettre de rejeter le résultat de l'observation de longitude du 21 mai à 3^h 2^m du soir. D'ailleurs l'observation faite

par M. Rossel au point de station du 23 mai à 9^h 5′ du matin, laquelle donnoit pour longitude 1° 33′ 3″, n'étoit que de 33″ plus orientale que la longitude obtenue par les relèvemens, et confirmoit l'exactitude des observations astronomiques qui avoient servi à fixer la position de l'île *Z*. Il étoit donc indispensable de rejeter les longitudes conclues des observations faites le 21 mai à 4^h 32^m du soir, ainsi que de celles du 22 à 8^h 5^m du matin et 4^h 36^m du soir.

Au reste, si l'observation qui a été faite le 21 à 3^h 2^m en passant sur le méridien du cap *T*, n'est pas aussi exacte que nous l'avons supposée, les erreurs dont elle seroit affectée n'influeroient d'une manière sensible, quant à la latitude, que sur la position de l'île du Volcan *Z*, qui se trouveroit avoir été portée d'environ 1′ 30″ trop au Nord. Mais toutes les positions de la côte occidentale de Santa-Cruz et la position de l'île du Volcan seroient portées d'environ 2′ 30″ trop à l'Ouest.

Lorsque les vérifications dont nous venons de parler furent terminées, nous regardâmes les positions des caps Byron *K*, Boscawen *T*, et de l'île du Volcan *Z*, comme ne devant plus varier; et nous plaçâmes les points de station intermédiaires des 22 et 23 mai, d'après les relèvemens qui avoient été pris sur ces trois points. Nous avons fait ensuite l'emploi des relèvemens des 19, 20 et 21 mai.

La pointe S. O. de l'île Howe *I* a été placée avec la plus grande exactitude, d'après un relèvement qui avoit été pris le 20 à midi, et d'après le gisement de cette pointe par rapport au cap *S* que l'on avoit observé le 21 à 1^h 43^m. La pointe *I* nous a servi ensuite, avec le cap *S*, à déterminer les points de station du 20 à 3^h 28^m et à 4^h 45^m, ainsi que la station du 21 à midi.

Le gisement des pointes *I* et *L* et le relèvement pris le 20 à

$5^h\,4^m$ du soir, sur la pointe *L*, ont servi à trouver la position de cette dernière pointe; ensuite on a placé, d'après les relèvemens pris sur le cap *S* et sur la pointe *L*, la station du 21 à $6^h\,53^m$ du matin, par 1° 34′ 15″ de longitude. M. ROSSEL avoit observé des angles horaires au même point, et avoit trouvé 1° 34′ 47″ de longitude; c'est-à-dire que la montre n.° 14 nous plaçoit de 32″ plus Est que les relèvemens.

Cette différence de 32″, que l'on peut regarder comme nulle, fait connoître qu'il règne un grand accord entre les opérations trigonométriques et les observations astronomiques que nous avons adoptées pour fixer les positions des points les plus remarquables de l'île Santa-Cruz, et confirme l'exactitude de la longitude observée le 21 à $3^h\,2^m$ en passant sur le méridien du cap *T*.

La latitude du point du 21 à midi, déterminée par les opérations trigonométriques, est de 10° 51′ 15″.

Si nous avions déduit la longitude du cap *T* de l'observation du 21 à $4^h\,32^m$ du soir, nous aurions eu pour latitude du 21 à midi, 10° 52′ 10″. Mais ce dernier résultat s'éloigne trop des latitudes observées pour pouvoir être adopté; et c'est une nouvelle preuve que nous avons eu raison de rejeter la longitude du 21 à $4^h\,32^m$.

M. ROSSEL avoit pour latitude, le 21 mai, 10° 48′ 52″, et M. DE BONVOULOIR 10° 49′ 42″. La différence que l'on trouve entre ces latitudes et la latitude conclue des opérations trigonométriques, ne paroîtra pas extraordinaire si l'on considère qu'on avoit observé le supplément de la hauteur du soleil[a]; mais elle peut faire juger à quel degré d'exactitude il est possible de parvenir en employant la méthode que nous avons suivie pour lever les cartes hydrographiques. En effet, si nous n'avions eu, pour dresser la carte

[a] *Voyez* tome II, page 46.

de

de l'archipel de Santa-Cruz, que des relèvemens observés avec la boussole, il nous auroit été impossible de reconnoître l'erreur des latitudes observées le 21 à midi; et nous aurions été obligés d'employer le résultat moyen, puisque ces latitudes ne diffèrent entre elles que de 50″.

Avec les relèvemens faits les 19 mai à midi et 20 mai à 8^h 19^m du matin, nous avons placé d'une manière certaine le mondrain *C* de l'île du lord EDGCOMBE, et le mondrain *D* de l'île OURRY; ensuite nous nous sommes servis des relèvemens pris sur ces mêmes mondrains et sur la pointe orientale de l'île Santa-Cruz, pour placer les stations du 19 mai à 7^h 54^m et 9^h 20^m du matin et celle de 3^h 41^m du soir.

Les relèvemens pris à 7^h 54^m ne servirent qu'à fixer la position de la frégate, et à nous faire reconnoître l'effet des courans; mais ceux de 9^h 20^m nous fournirent une preuve de l'exactitude de la longitude du cap Mendaña *S*. On avoit pris du haut des mâts, à 9^h 20^m, un angle sur le cap Boscawen *T*, qui indiquoit que ce cap devoit être porté d'environ 2′ dans l'Ouest de la longitude que nous avons adoptée. Mais cet angle étoit marqué comme douteux sur mon cahier; et l'on ne pouvoit d'ailleurs en conclure le relèvement du cap *T* qu'au moyen d'une observation faite avec la boussole : ainsi je pus me dispenser d'y avoir égard. Il n'en étoit pas de même du relèvement du cap *T* fait le 19 à midi; cependant j'ai cru devoir le négliger, afin de conserver à ce cap une longitude qui tînt à-peu-près le milieu entre celle que l'on déduiroit des opérations trigonométriques du 19 mai et la longitude que l'on concluroit des observations astronomiques du 21 à 4^h 32^m, et de celles du 22 mai.

Nous relevâmes pour la première fois, du point de station de 9^h 20^m, l'île *F* ou de la Recherche, dans un grand éloignement.

Du point de midi du 19, nous avons relevé pour la seconde fois la même île; puis nous l'avons perdue de vue. La petite distance qu'il y a entre les deux points de station d'où l'on a relevé l'île *F*, me fait craindre que cette île ne soit pas placée avec exactitude. La longitude du point de station du 19 à $3^h\ 41^m$ du soir, est, d'après nos relèvemens, à $2'\ 50''$ dans l'Est de la longitude déduite des observations de M. ROSSEL; ce qui sembleroit indiquer que nous aurions porté la pointe orientale de l'île Santa-Cruz de $2'$ à $3'$ trop à l'Est; mais comme le point de station de $3^h\ 41^m$ avoit été fixé au moyen d'un relèvement observé avec la boussole, nous n'avons pas eu égard à cette différence, qui est en sens contraire des différences trouvées entre la longitude du 21 à $3^h\ 2^m$ et les longitudes observées le 22.

Il nous resteroit à parler de l'emploi que nous avons fait du grand nombre de matériaux qui avoient été recueillis pour tracer les configurations des côtes; mais cette partie de nos travaux est trop simple pour qu'il soit nécessaire d'entrer dans des détails qui ne manqueroient pas de devenir fastidieux. On doit concevoir qu'il est extrêmement facile de tracer les contours d'une côte, quand on en a déterminé les points principaux, et les positions des stations où l'on a fait des relèvemens.

Nous avons indiqué, par des lignes fines, tous les relèvemens qui ont été adoptés dans la construction de la carte que nous avons prise pour exemple; les gisemens des points remarquables qui ont été vus et relevés les uns par les autres, y sont distingués par des lignes formées avec des traits légers.

APRÈS avoir fait connoître les procédés que nous avons employés pour fixer les latitudes et les longitudes des positions les plus remarquables de l'archipel de Santa-Cruz, et pour déterminer les

points de station intermédiaires au moyen des relèvemens pris sur ces positions, nous devons ajouter que nous avons suivi la même méthode pour construire toutes les cartes qui ont été levées sous voiles pendant le cours de notre voyage.

Parmi les personnes qui s'occupent de la construction des cartes hydrographiques, celles qui n'ont jamais navigué et qui ne peuvent point connoître les incertitudes que des erreurs à la vérité très-légères dans les observations astronomiques et trigonométriques, apportent dans la construction de ces cartes, se croiront peut-être fondées à nous faire le reproche d'avoir préféré au calcul les opérations graphiques pour assigner les positions principales des côtes que nous avons visitées. Nous ne craignons pas que les marins instruits partagent cette opinion : nous espérons même qu'après avoir lu l'analyse qui précède, ils seront convaincus que nous avons fait usage de la méthode la plus sûre pour atteindre au degré d'exactitude qu'il est possible d'obtenir en dressant des cartes avec des matériaux recueillis sous voiles. En effet, si l'on considère le grand nombre de suppositions plus ou moins inexactes que nous avons été obligés de faire pour placer quelques points de l'archipel de Santa-Cruz, on en conclura que, pour un semblable travail, il ne faut pas s'engager dans des calculs qui deviendroient en quelque sorte interminables, puisqu'ils seroient fondés sur des bases que l'on pourroit faire varier à l'infini, sans que jamais on fût assuré d'avoir obtenu le degré d'exactitude auquel on se seroit proposé d'atteindre. Au contraire, en dressant les cartes d'après la méthode que nous avons adoptée, on est guidé dans les combinaisons que l'on doit faire par l'ensemble du travail que l'on a toujours sous les yeux; on peut répéter pour ainsi dire en un instant mille combinaisons différentes, et saisir enfin celle qui, sans donner un résultat parfait, réunit au moins le plus de probabilités en sa faveur. Nous

devons à cette méthode l'avantage inappréciable d'avoir pu dresser, jour par jour, les cartes des parties de côtes que nous venions de lever, avantage auquel il eût fallu nécessairement renoncer, si nous avions employé le calcul au lieu des opérations graphiques. Nous n'hésitons pas à dire que nos procédés pour déterminer les latitudes et les longitudes des points remarquables des côtes, sont préférables à ceux des navigateurs qui nous ont précédés; car personne n'ignore que, pour assujettir par le calcul les positions géographiques aux observations astronomiques qui se font en mer, on a fait usage jusqu'à présent de routes estimées ou d'élémens encore plus incertains, tels que des distances estimées à vue.

Nous convenons qu'après avoir, en quelque sorte, épuisé toutes les combinaisons pour placer graphiquement plusieurs points principaux de l'archipel de Santa-Cruz, on auroit pu prendre sur la carte trigonométrique les latitudes et les longitudes de ces mêmes points, et se servir de ces données pour calculer les latitudes et les longitudes des points que nous avions encore à placer. Mais, j'en appelle à tout homme instruit et impartial, les résultats de calculs dont les données ne peuvent s'obtenir que par des opérations graphiques, auroient-ils plus d'exactitude que ces opérations elles-mêmes!

C'est seulement lorsque nous avons eu à dresser des cartes d'après des observations astronomiques et trigonométriques faites à terre, que nous avons eu recours au calcul pour fixer les positions des points principaux. Ainsi, nous avons calculé les positions des objets remarquables qui se trouvent dans le canal Dentrecasteaux, dans le détroit de Boutoun, et généralement dans tous les lieux où nous avons relâché; et on peut regarder ces positions comme fixées avec une grande exactitude.

Nous avons assujetti les longitudes des principaux points de l'archipel de Santa-Cruz au méridien de Paris, en les rapportant

à la longitude corrigée du 19 mai, à $20^h\ 19^m\ 47^s$, temps astronomique, ou 20 mai, à $8^h\ 19^m\ 47^s$, temps civil. Cette longitude est de 163° 50′ 46″ orientale. (*Voyez* tome II, pag. 570 et 571.)

Les longitudes des points de midi, telles qu'on les trouvera sur nos cartes, ont été corrigées d'après les relèvemens; et elles s'accordent rarement avec les longitudes données pour ces mêmes points dans les tables de routes, parce que les longitudes portées sur ces tables ont été conclues des résultats des observations astronomiques rapportés à midi par la route estimée.

Nous ne pouvons pas répondre de l'exactitude du contour des côtes dont nous avons passé à plus de deux lieues; mais nous croyons pouvoir assurer que tous les points remarquables sont placés avec précision sur nos cartes. Cependant, lorsque quelques points ont été relevés de très-loin ou dans des circonstances peu favorables, nous avons eu l'attention d'indiquer, par les lettres *P. D.*, que leurs positions étoient douteuses.

FIN DE L'APPENDICE.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE PREMIER VOLUME.

A

B

C

D

O

P

S

14-215-1

W

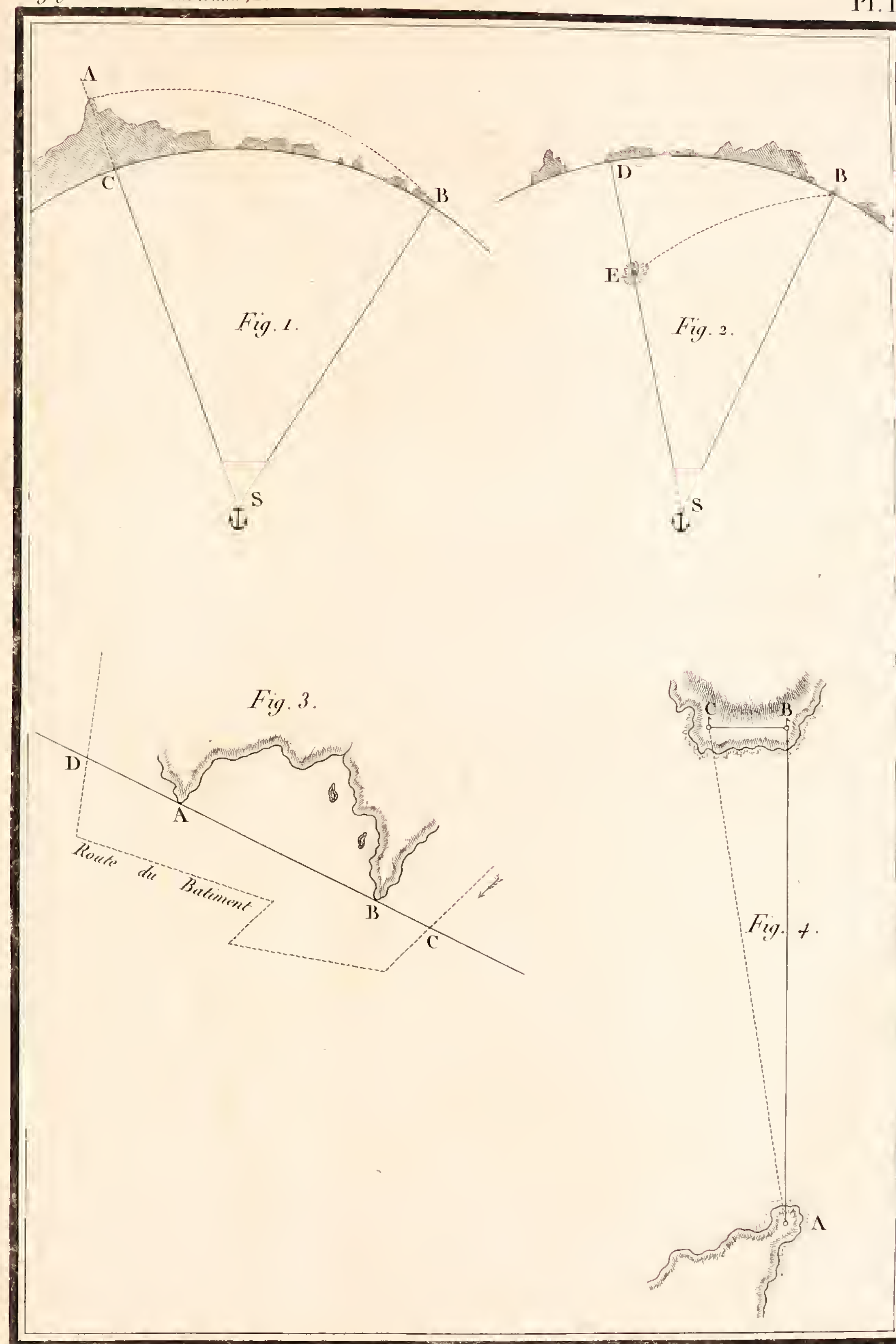
X

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES

DU PREMIER VOLUME.

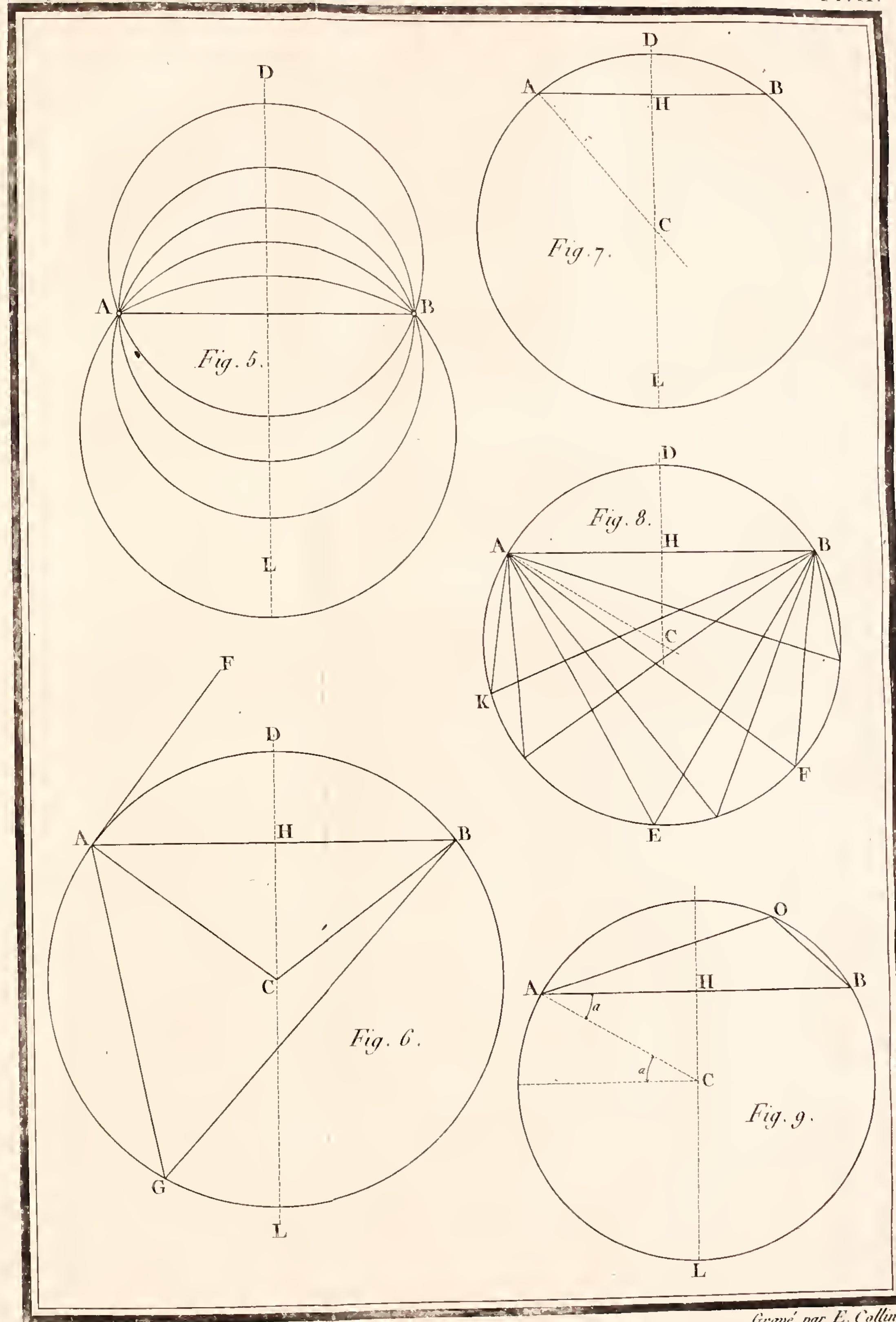
IMPRIMÉ

Par les soins de J. J. MARCEL, Directeur général de l'Imprimerie impériale, et Membre de la Légion d'honneur.



Gravé par E. Collin

RPJCB



Gravé par E. Collin

RPJCB

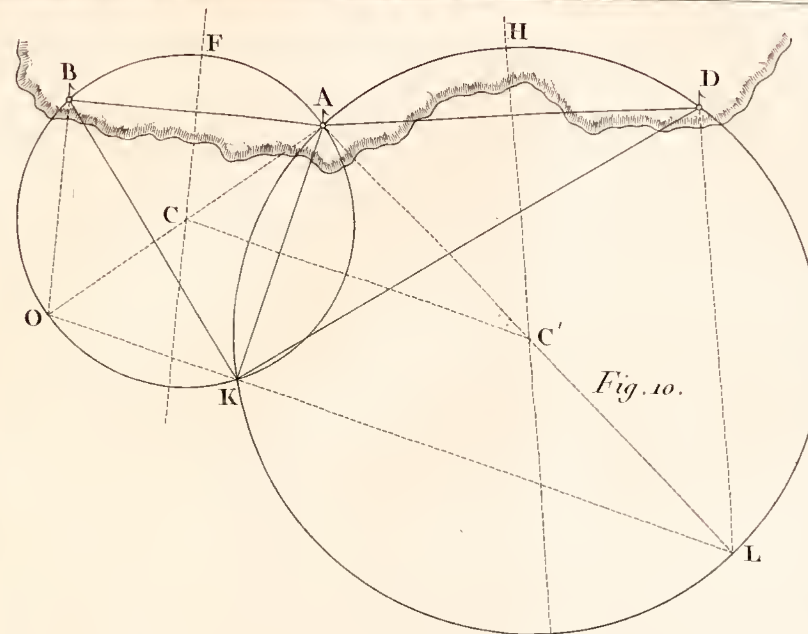


Fig. 10.

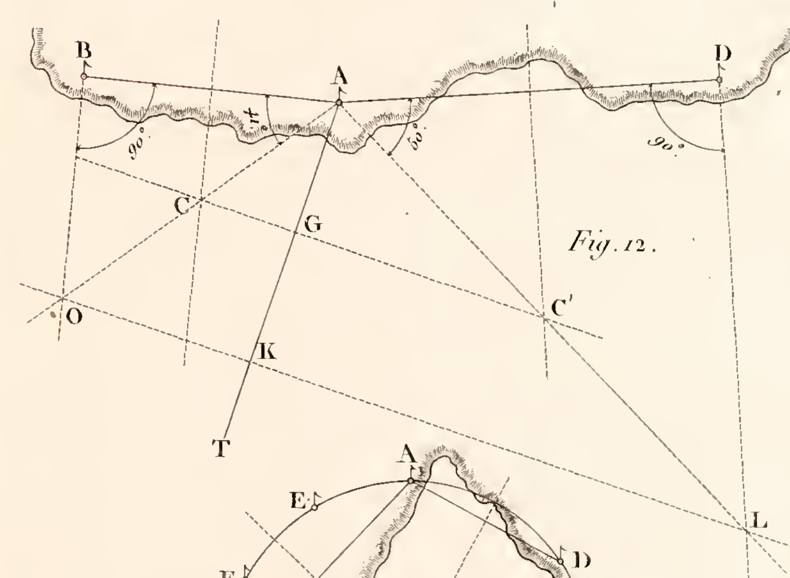


Fig. 12.

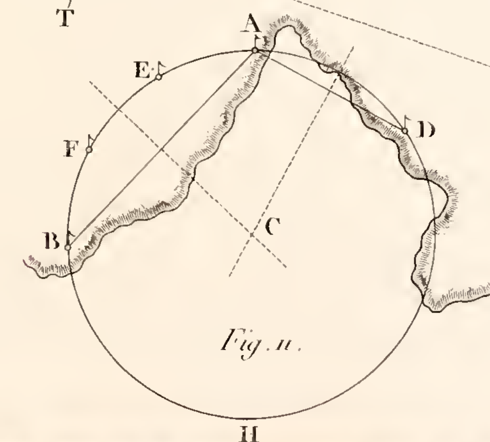
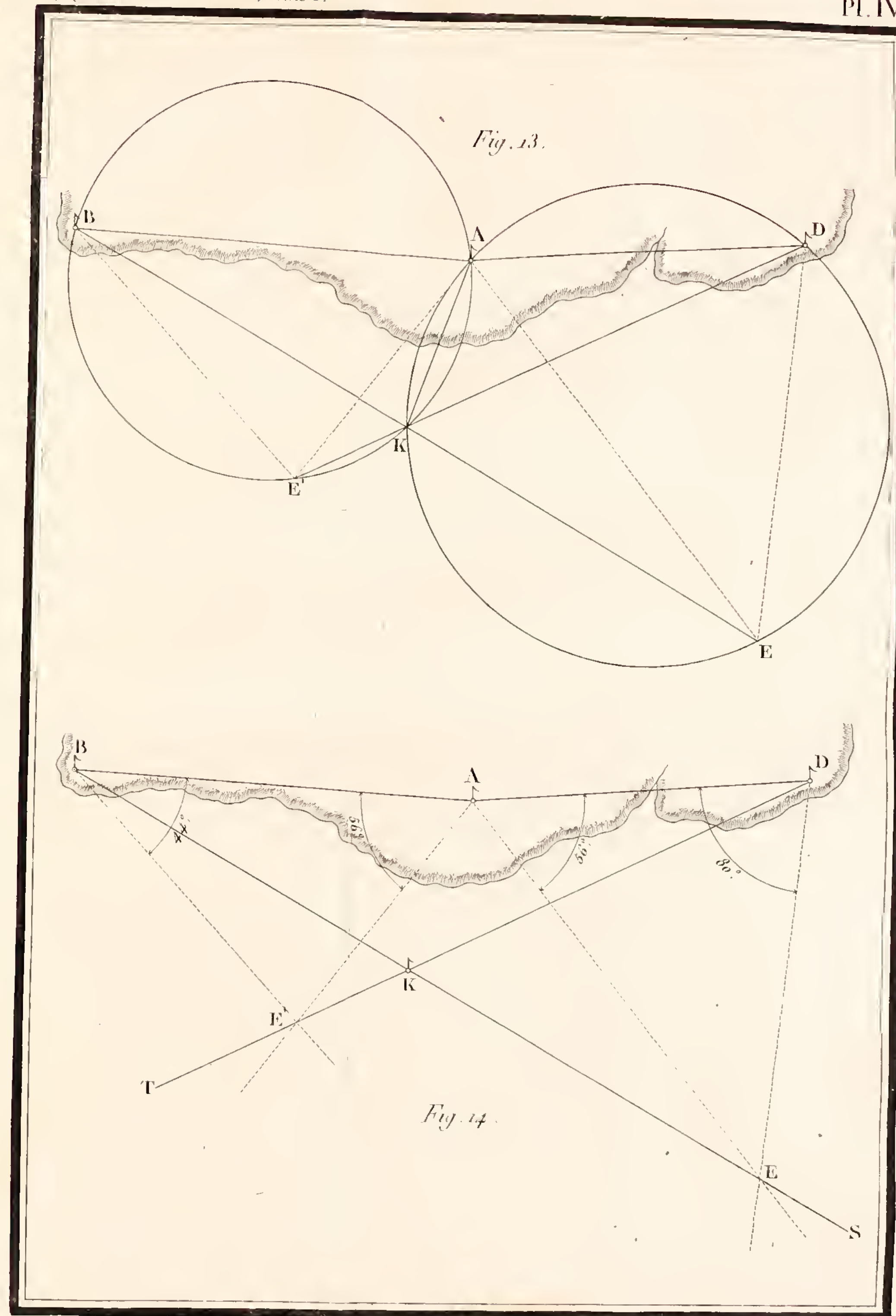


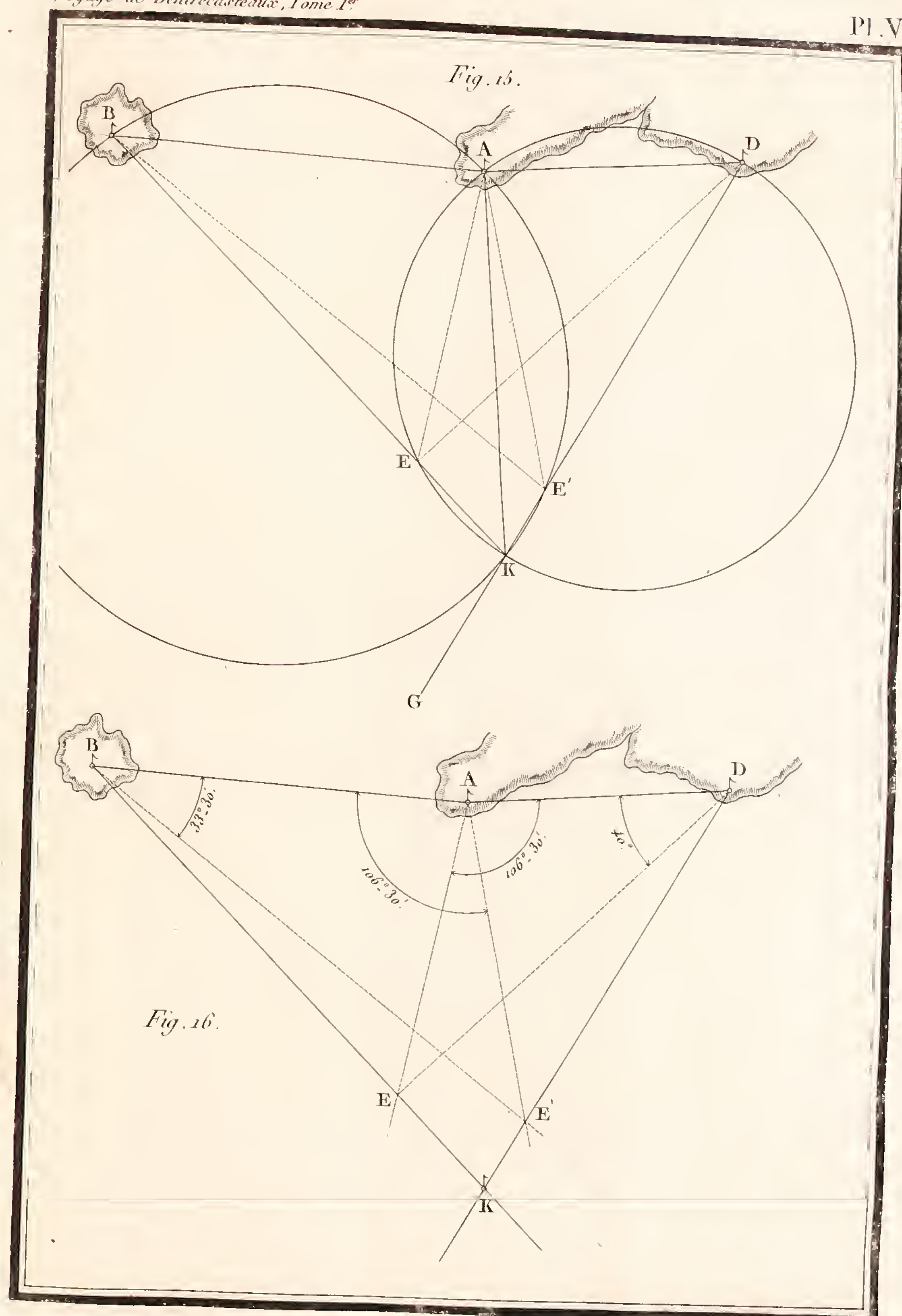
Fig. 11.

Gravé par E. Collin.



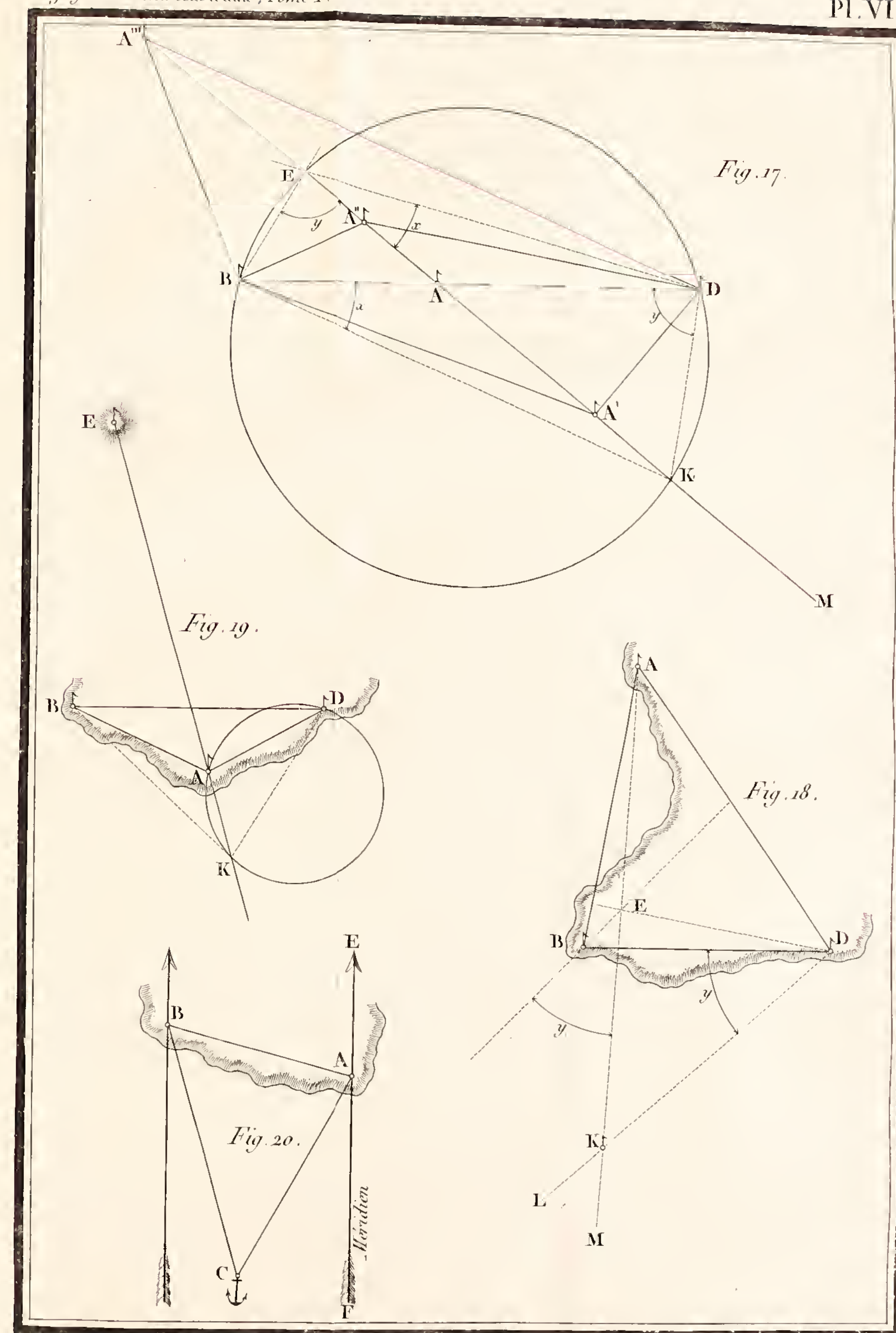


Gravé par E. Collin

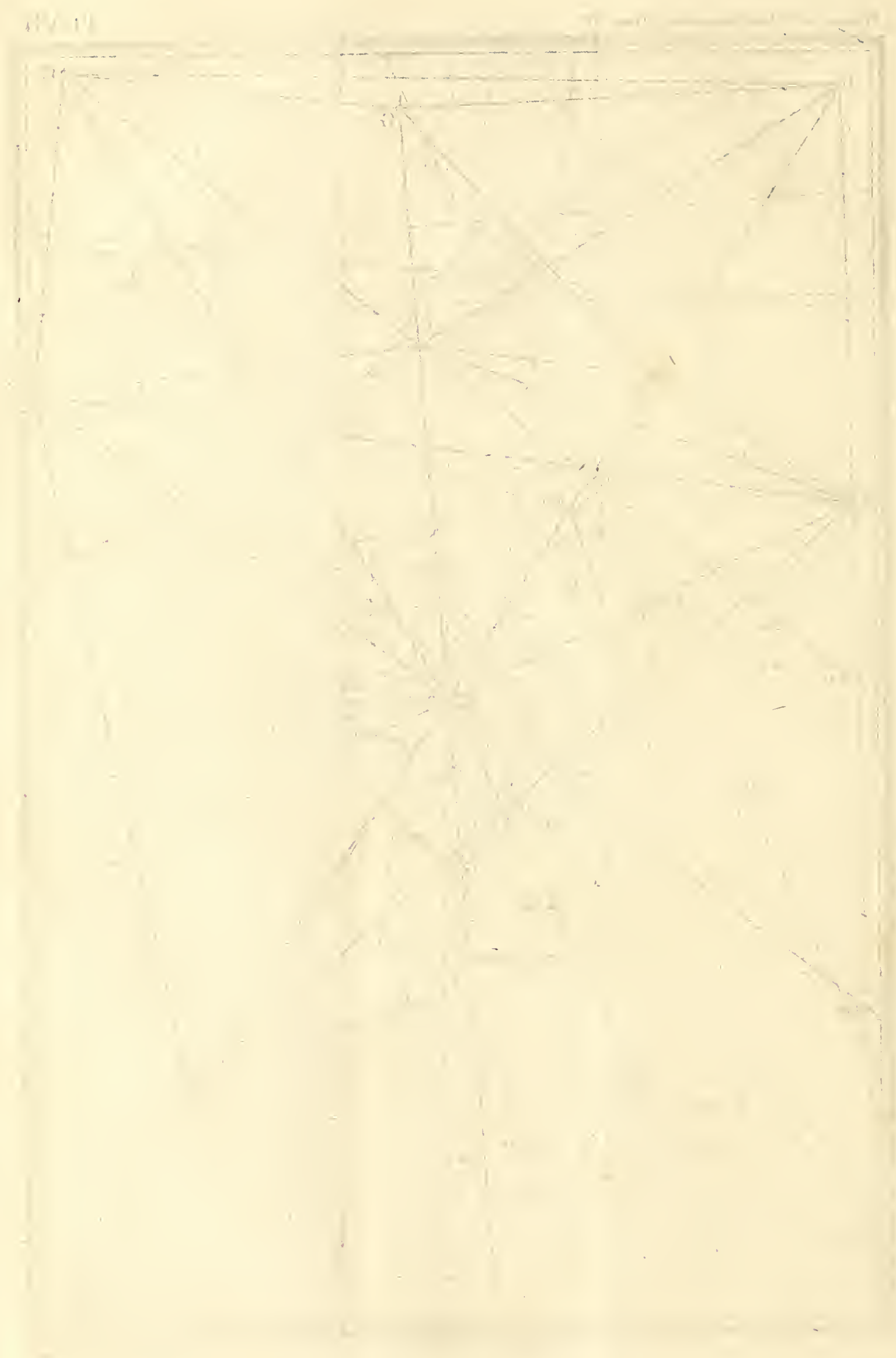


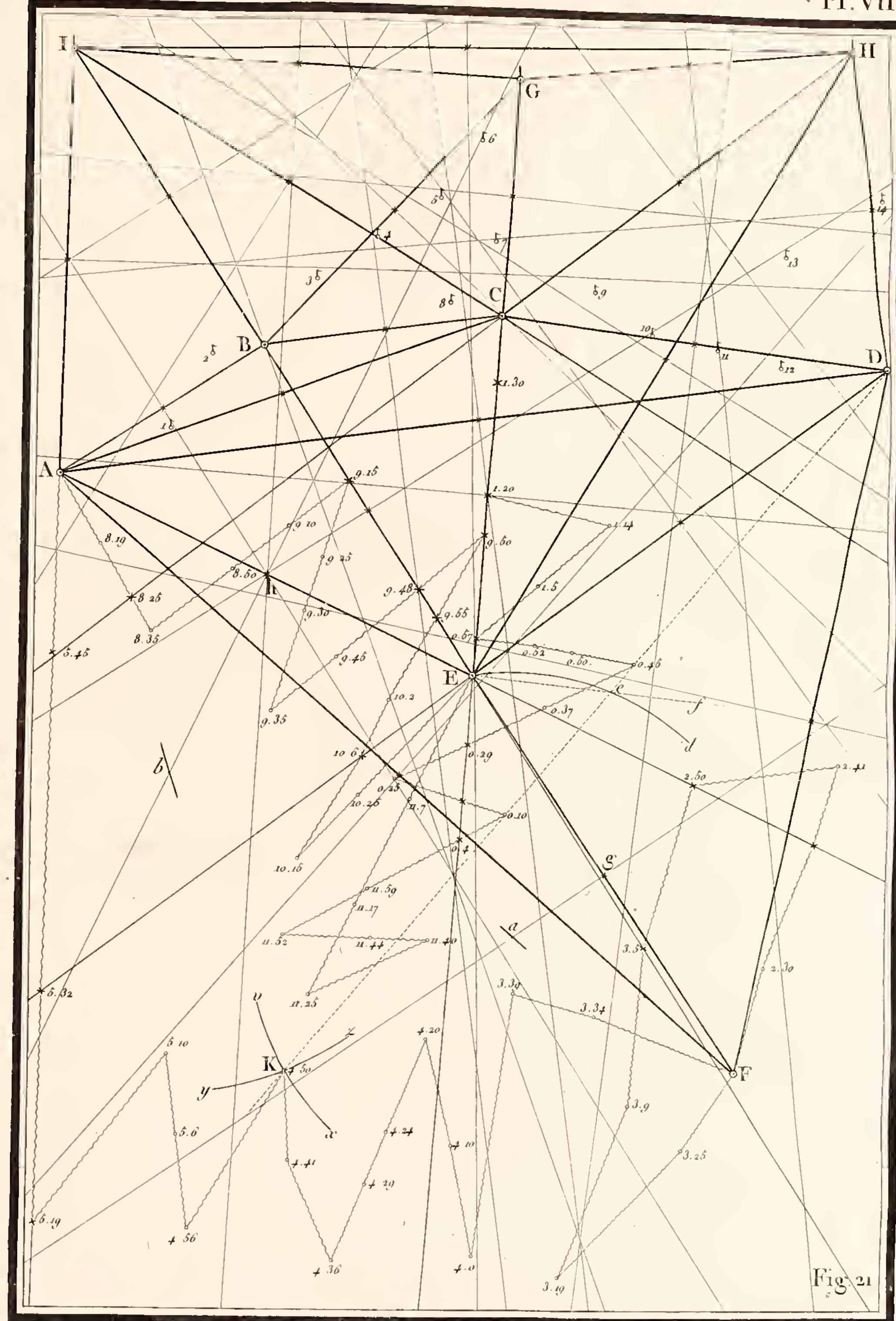
Gravé par E. Collin.

JCB



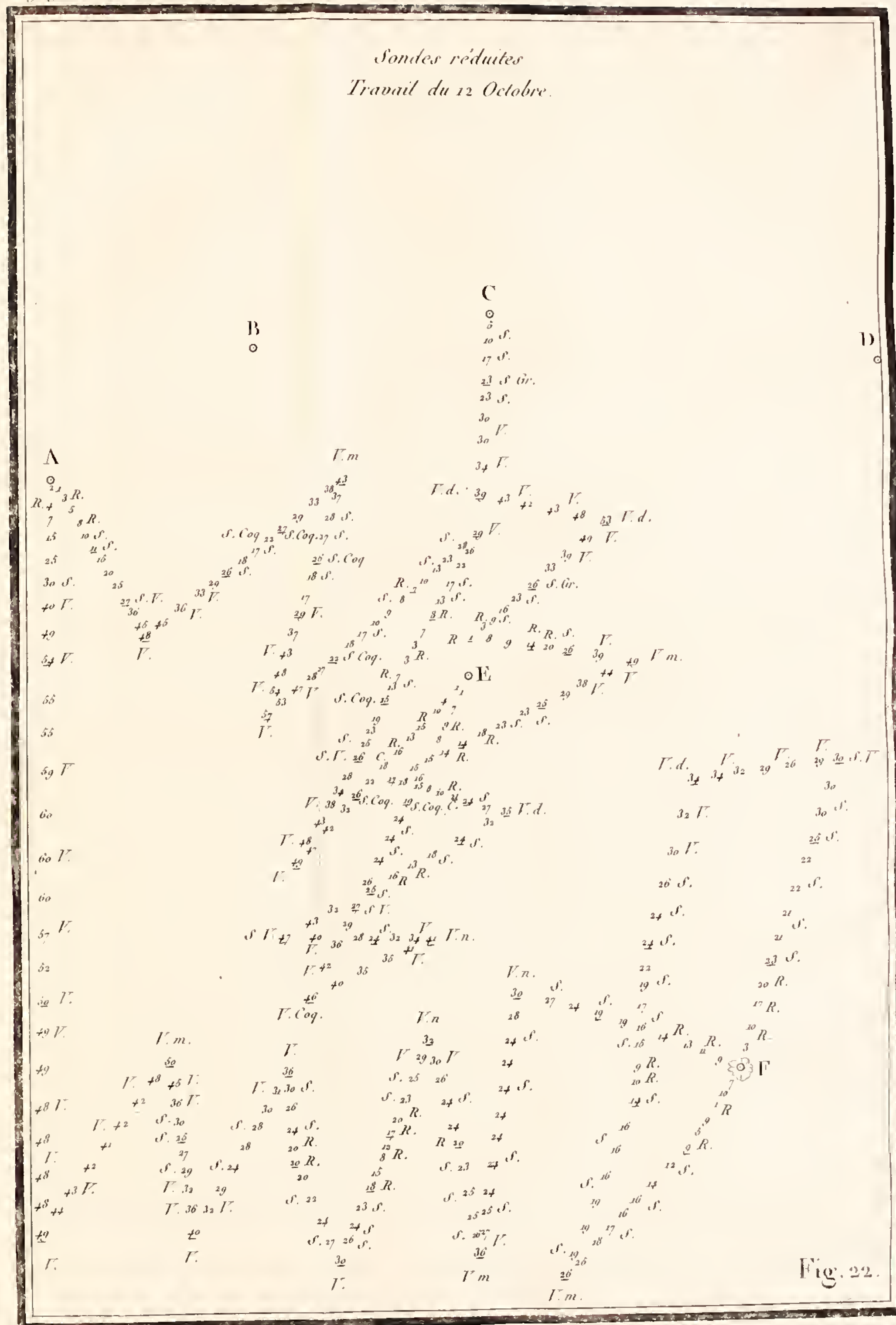
Gravé par E. Collin.

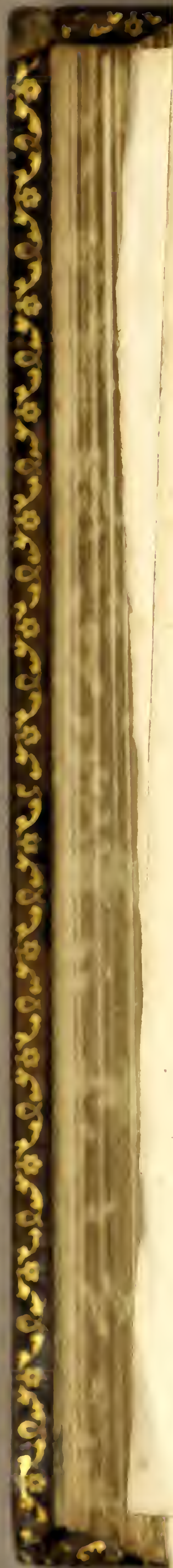


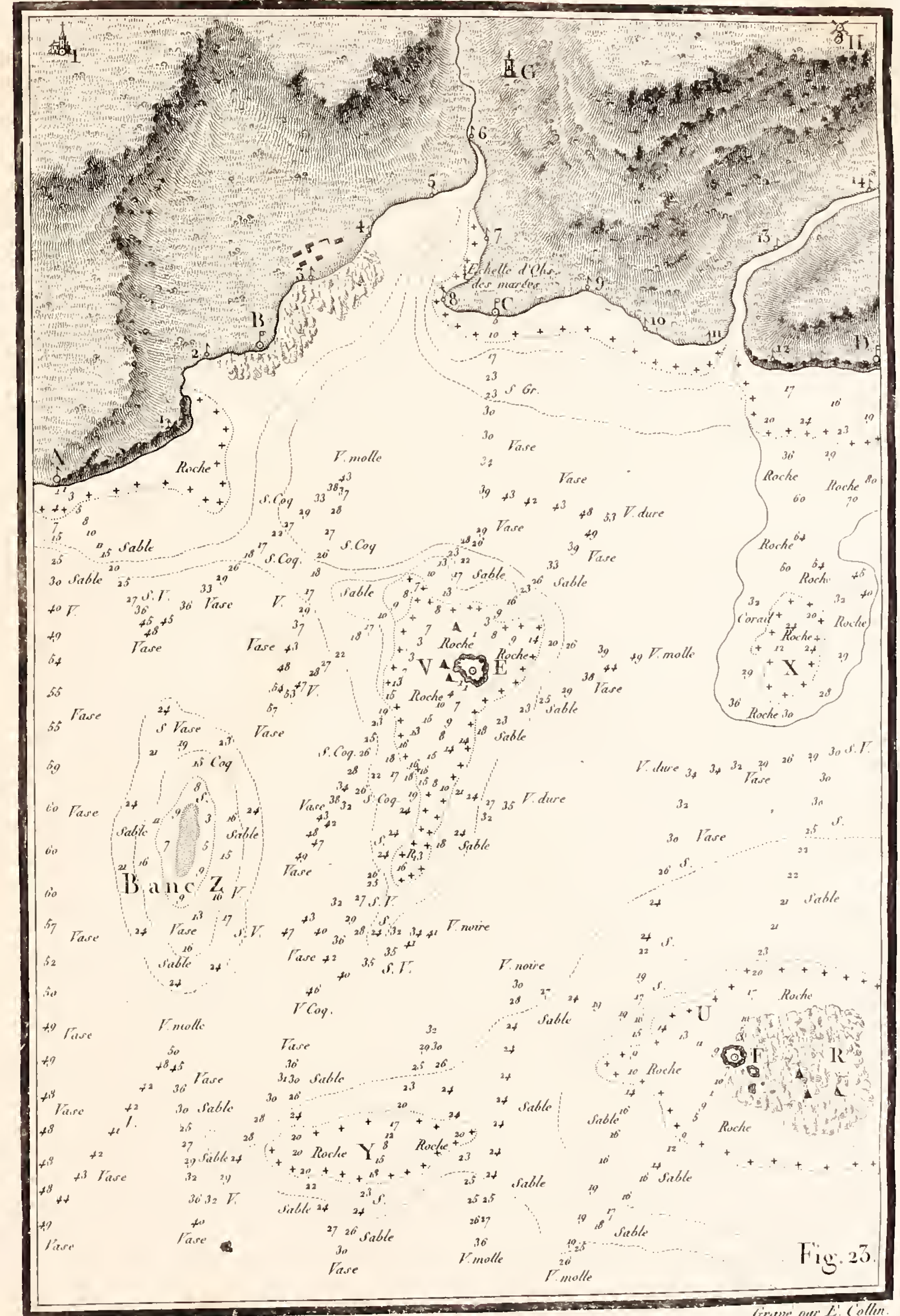


Gravé par E. Collin

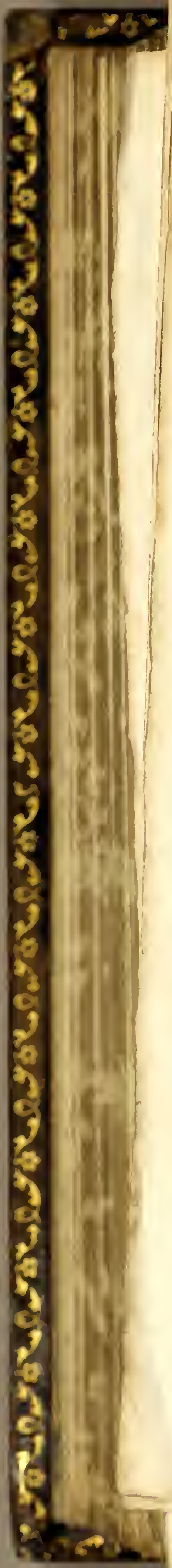
RPJCI


Sondes réduites
Travail du 12 Octobre.
A
B
C
D
E
F
Fig. 22.





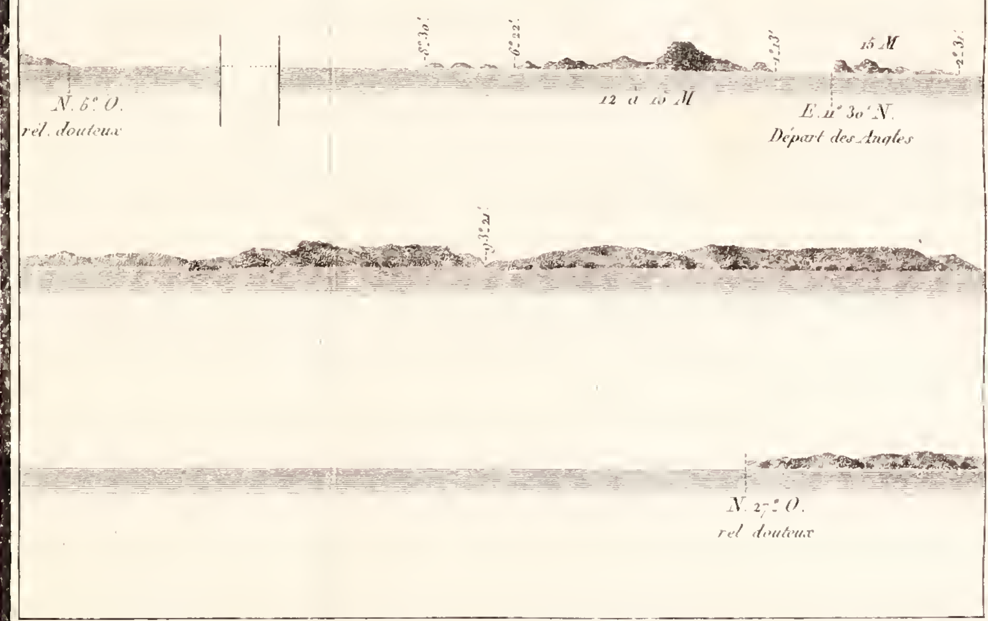
Gravé par E. Collin.



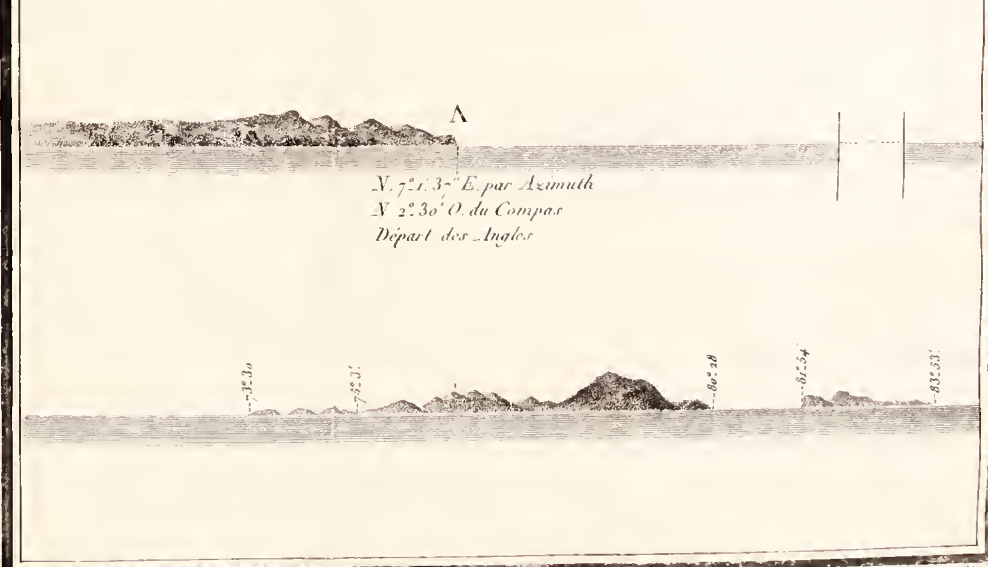
JCB

Le 19 Mai 1793

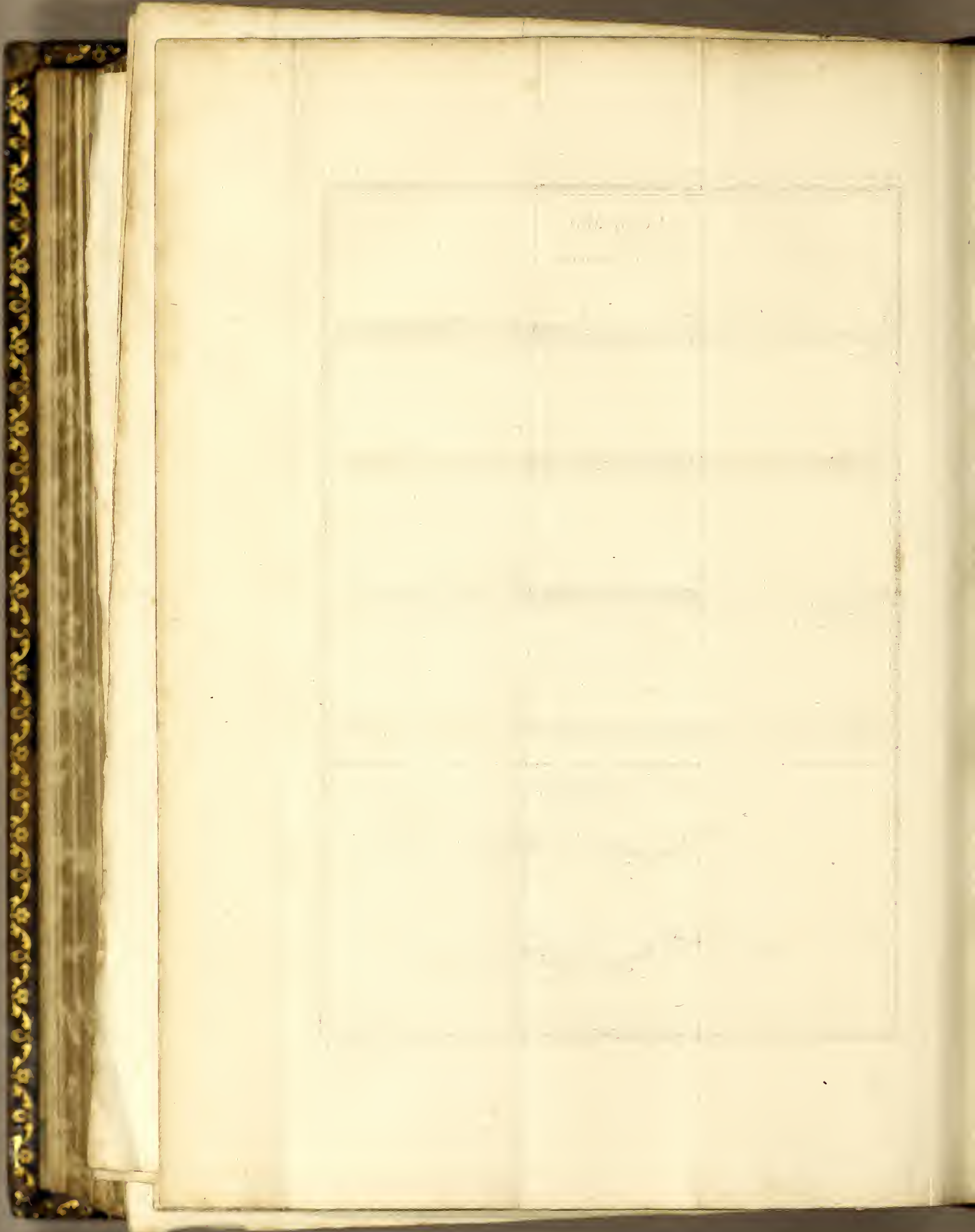
Première Vue de l'Archipel de Santa-Cruz à 7h. 0m. du matin.



à 7h. 54m. du matin; instant des Observations de M. de Rossel;

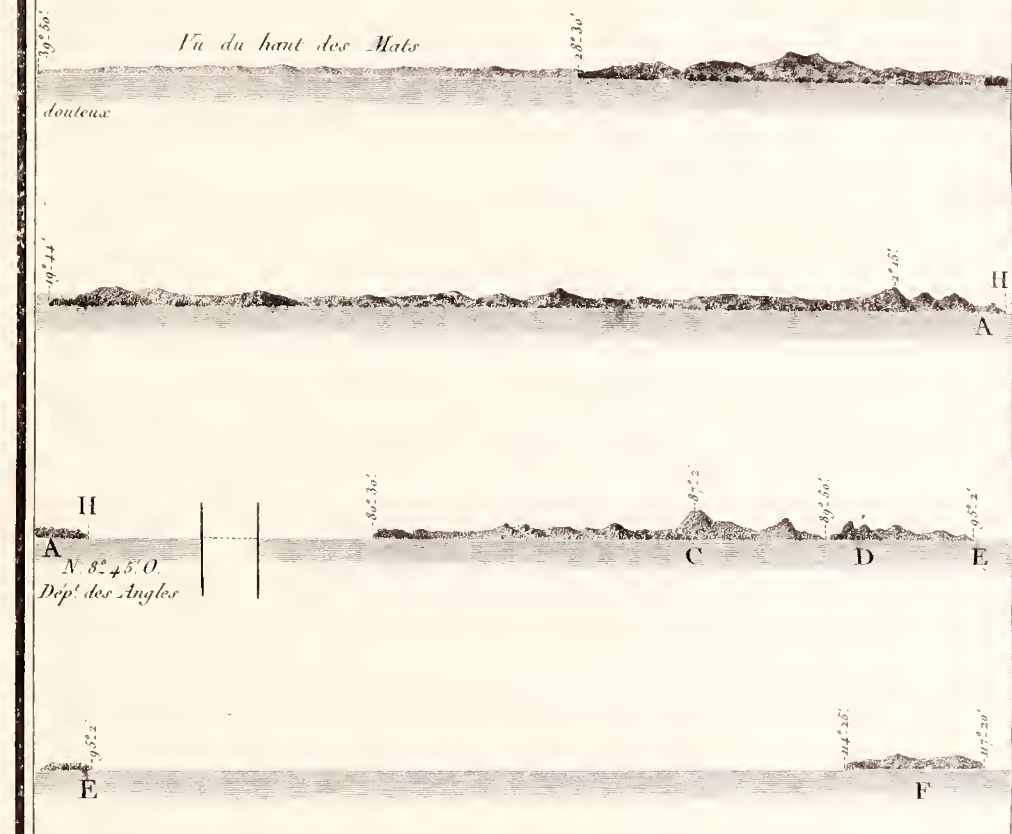


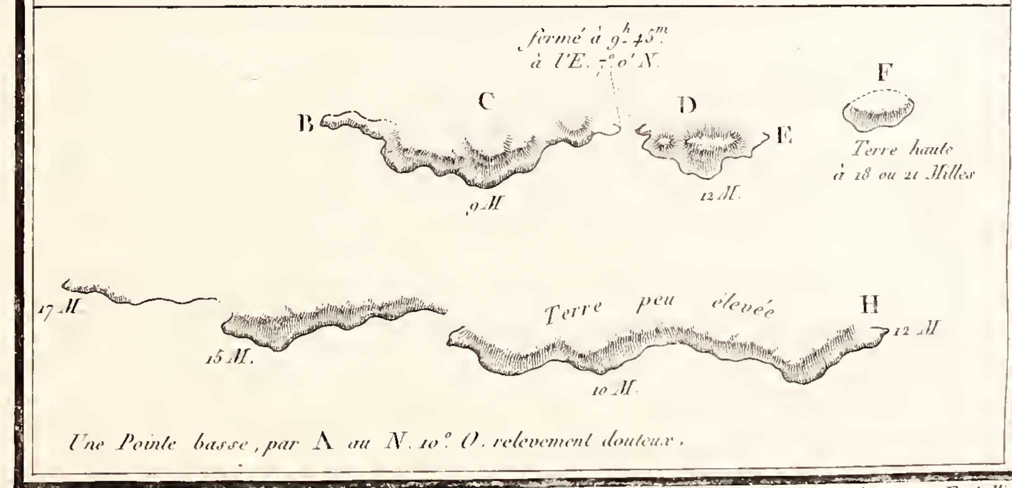
Gravé par E. Collin.



Le 19 Mai

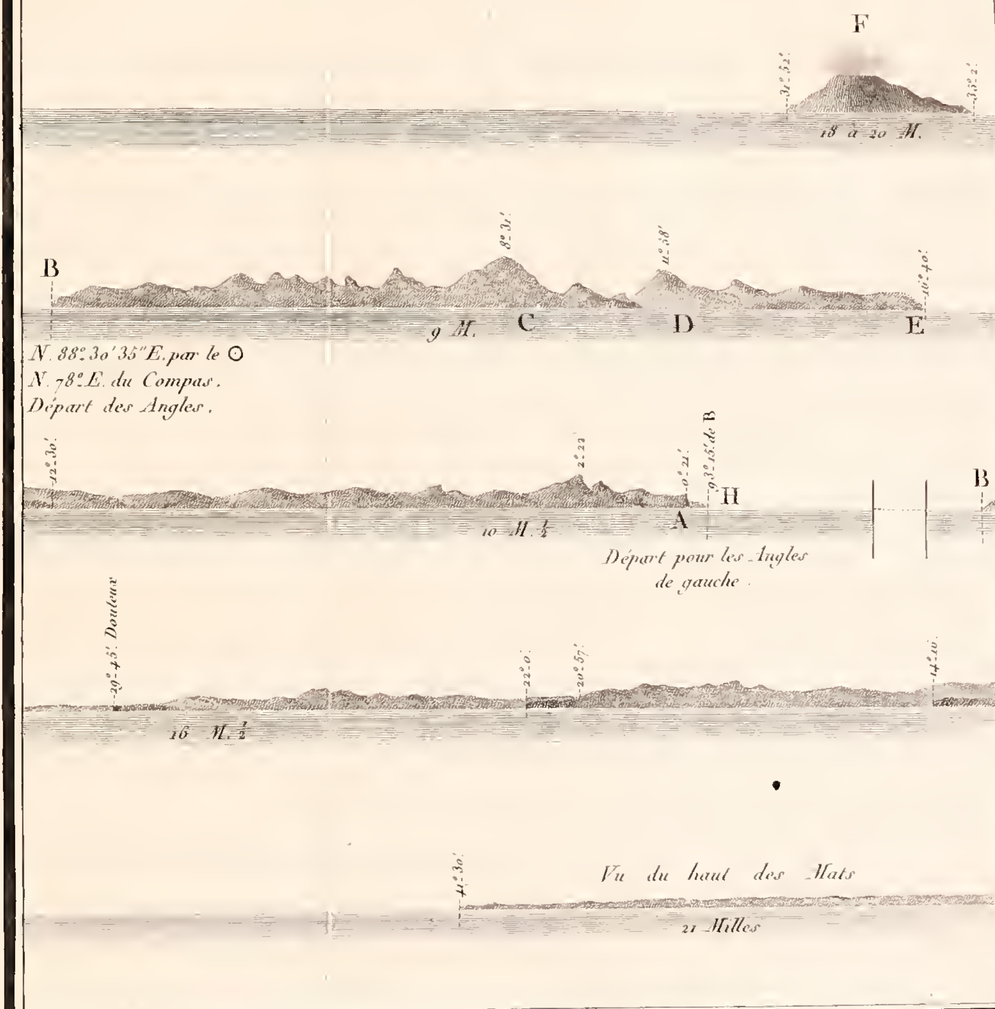
à 9h. 20m. du matin.





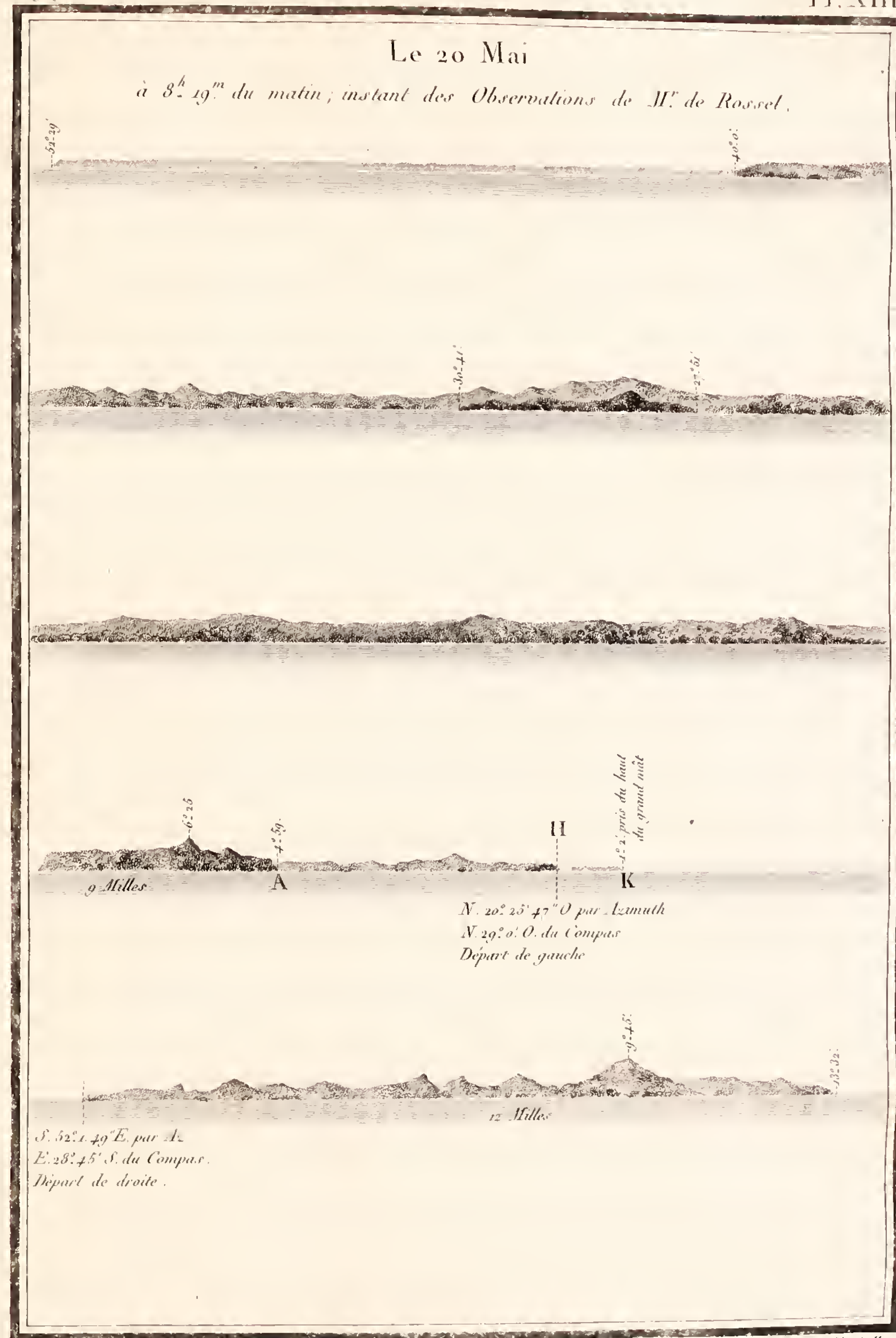
Gravé par E. Collin.

PJCB



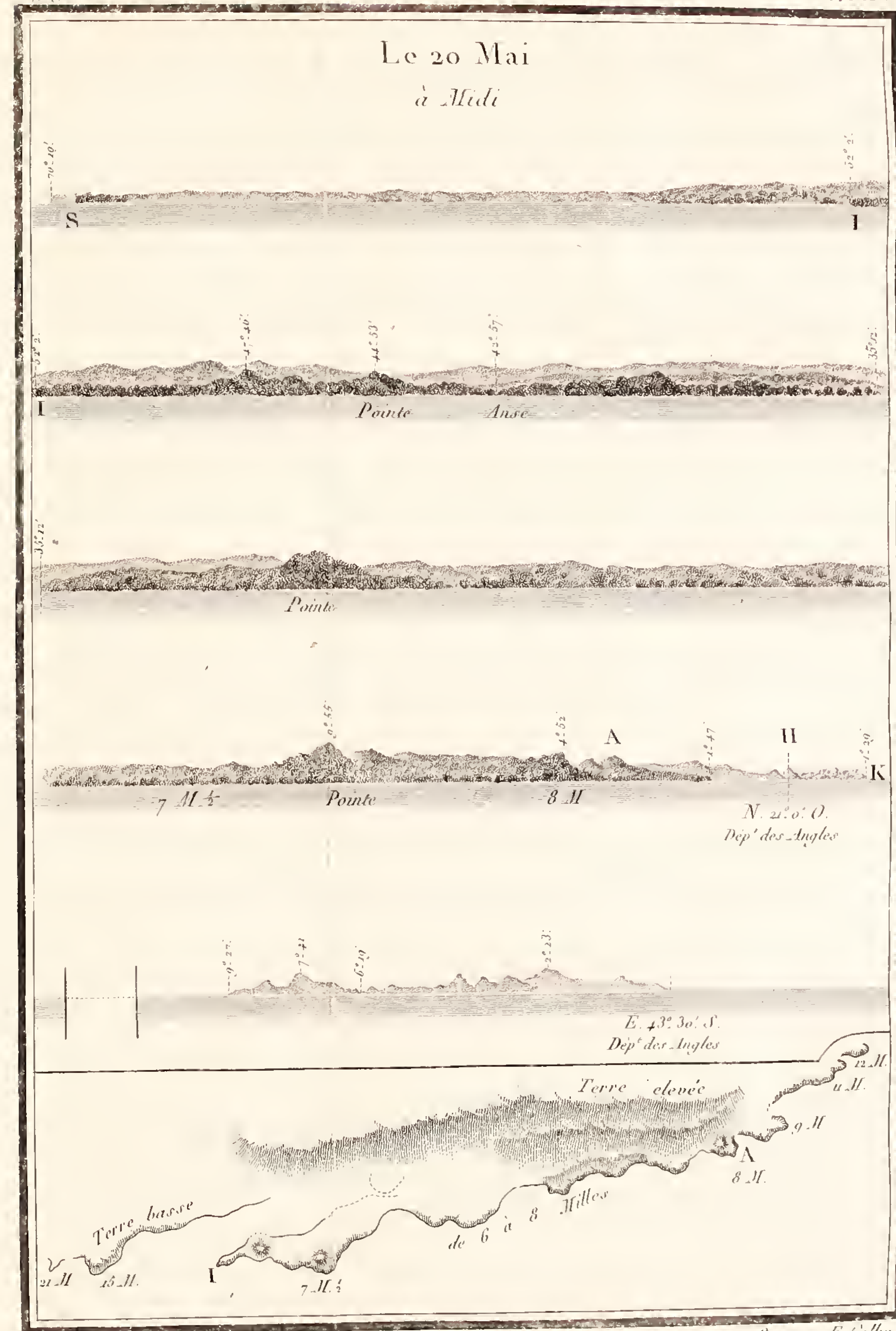


Gravé par E. Collin

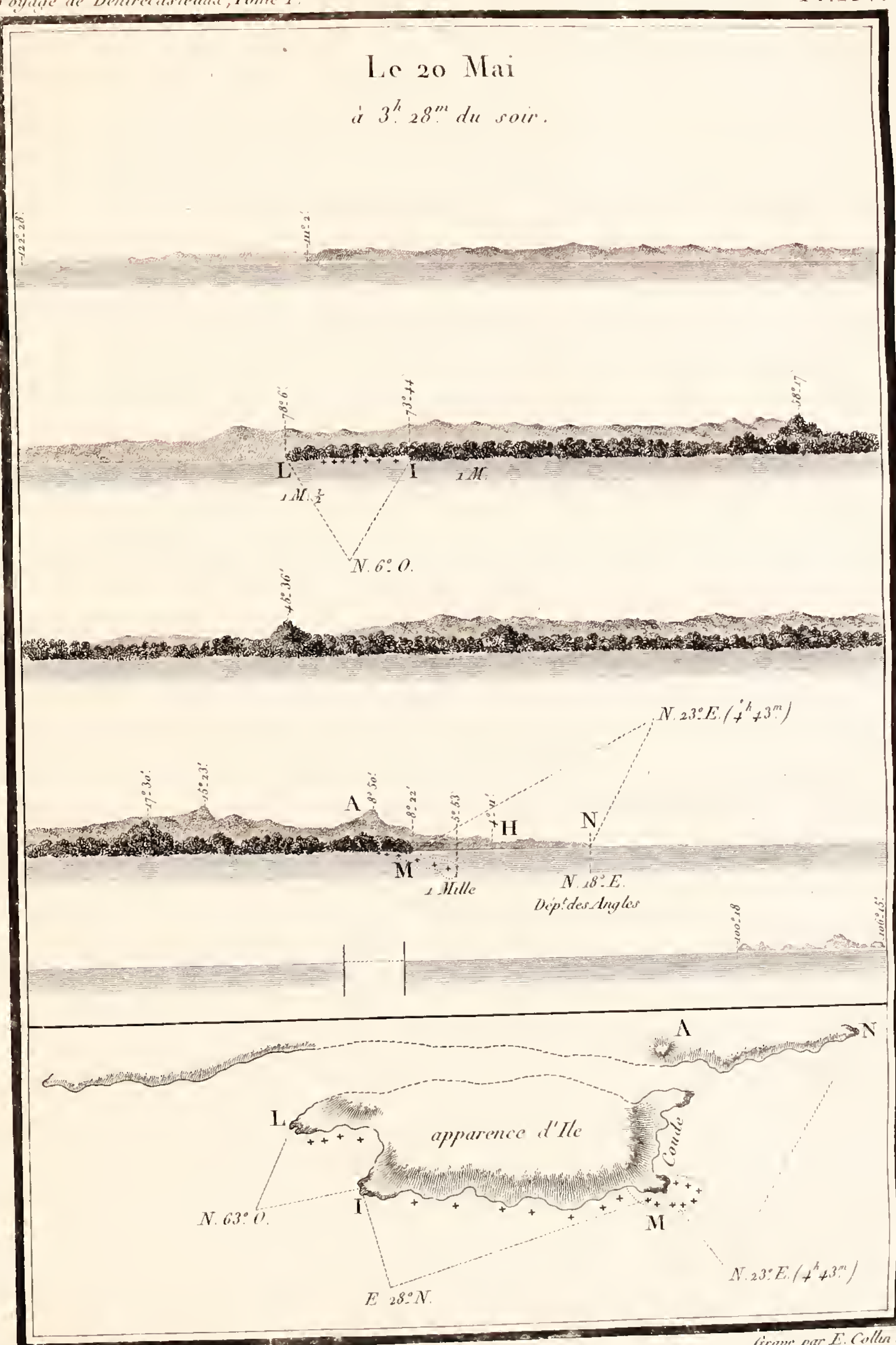


Gravé par E. Collin

RPJCB

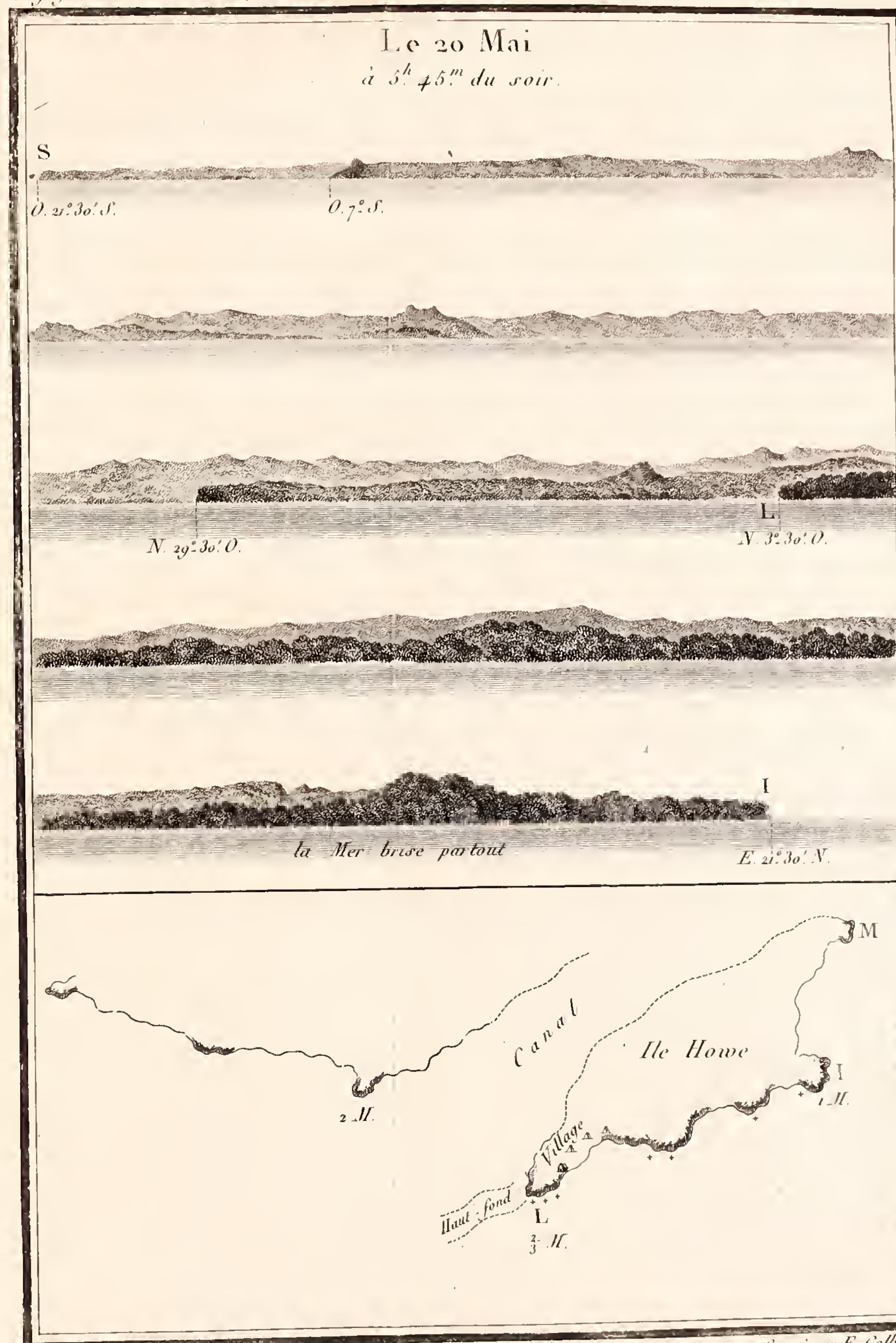


Gravé par E. Collin



Gravé par E. Collin.

JCB

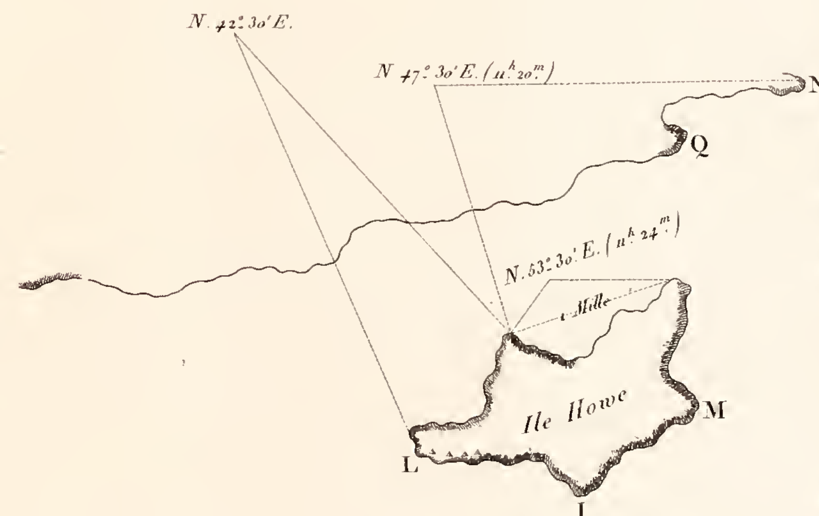


Gravé par E. Collin.

Le 21 Mai

à 6h. 53m. du matin, instant des Observations de M. de Rossel.





à 7h. 10m. on releva le Mondrain C au S. 57°. E.

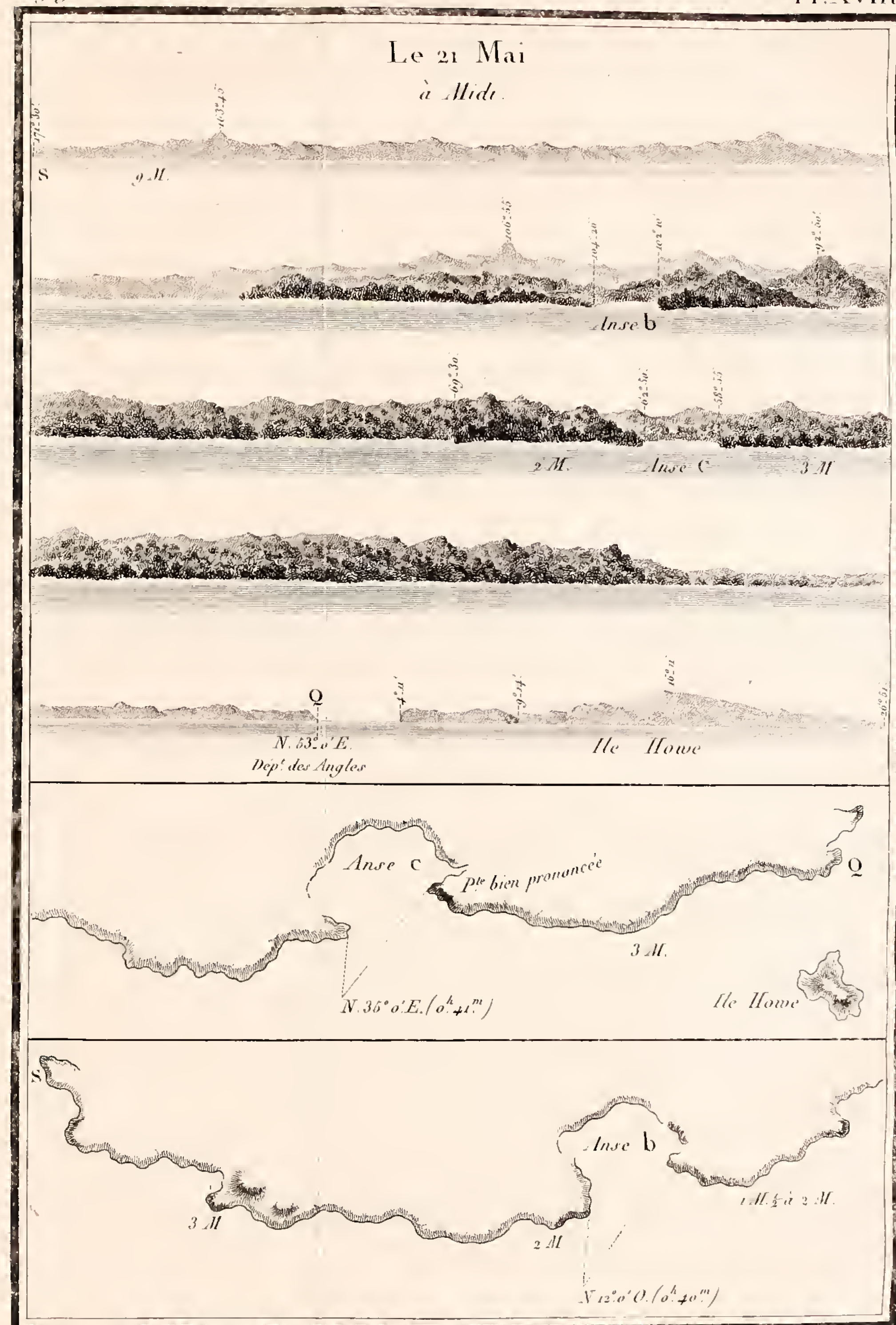
à 11h. 10m. on releva la Pointe L par le Morne A au N. 30°. E; la Pointe L étant à 1 Mille de distance et le Morne A à 7 M. ½.

à 11h. 24m. le Morne A fut relevé au N. 33°. 30'. E.

On n'a pas trouvé fond avec une Ligne de 40 Brasses dans le Canal qui sépare les Iles Santa-Cruz et Howe.

Gravé par E. Collin.

RPJC©



Gravé par L. Collin

Le 21 Mai

à 2.h 40.m du soir.





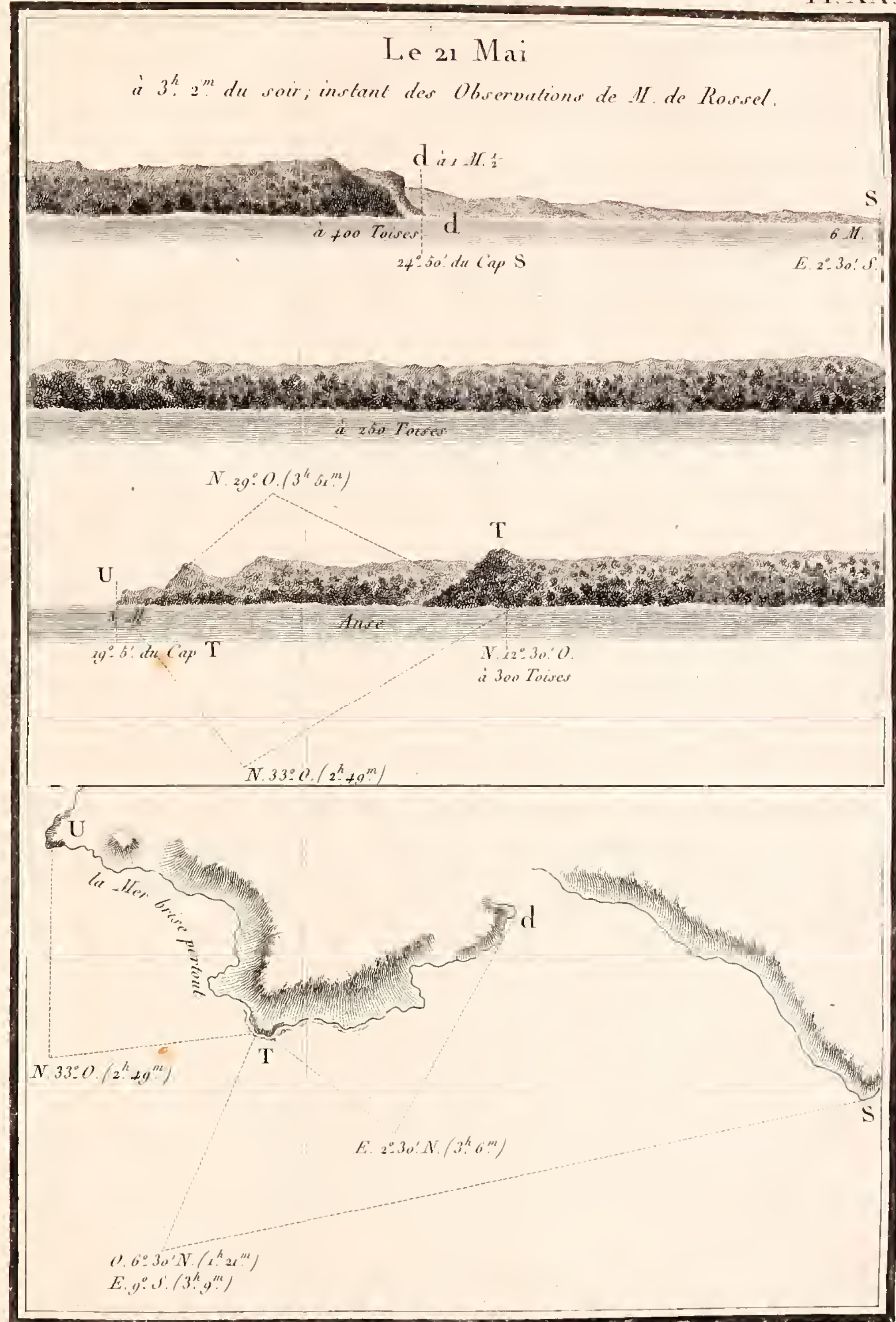


à 2.h 49.m le Cap T. fut relevé au N. 33.° O. par un Cap (U) qui parut être à la distance de 5 Milles.

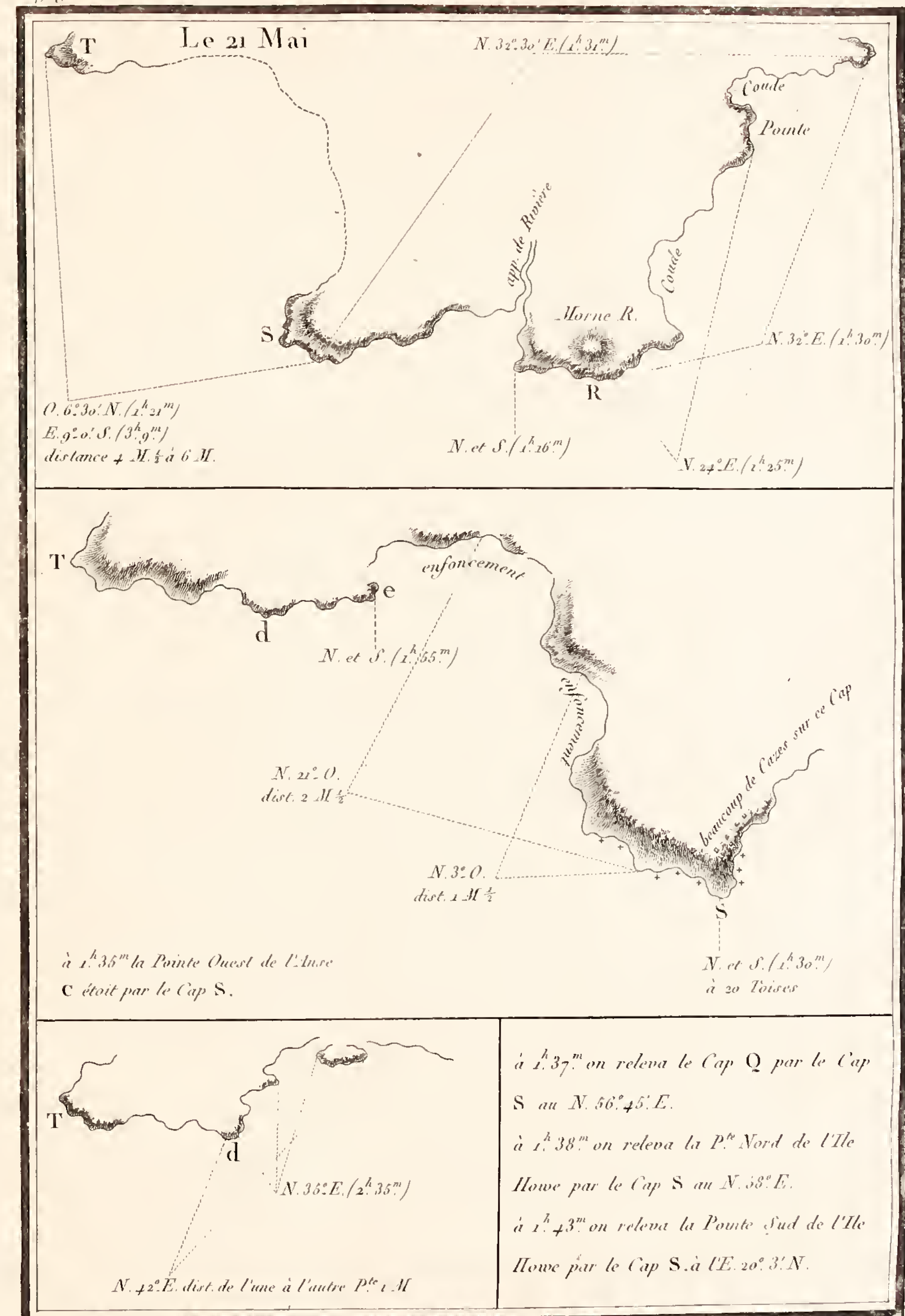
Nous étions alors à ½ Mille du Cap T.

Gravé par E. Collin

RPJCB

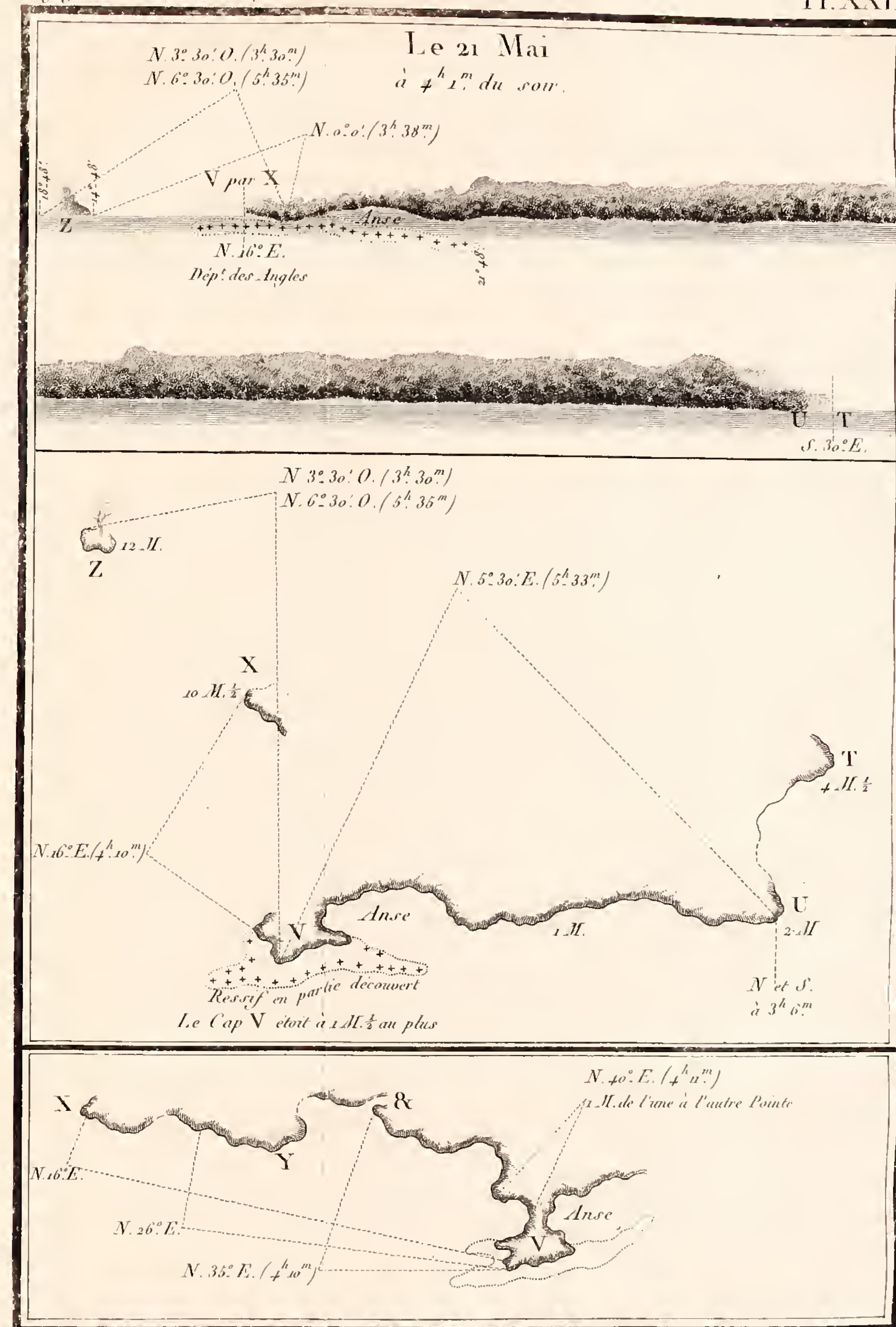


Gravé par F. Collin



Gravé par E. Collin

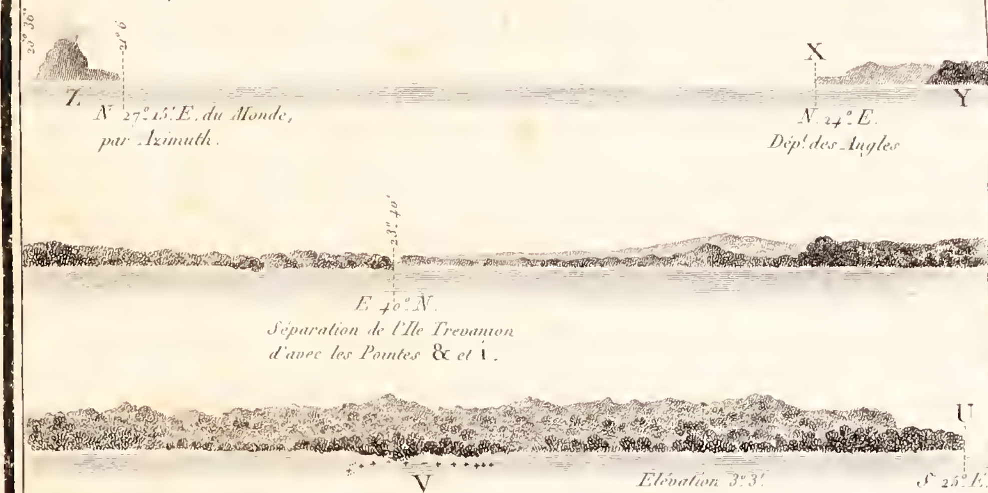
RPJCB

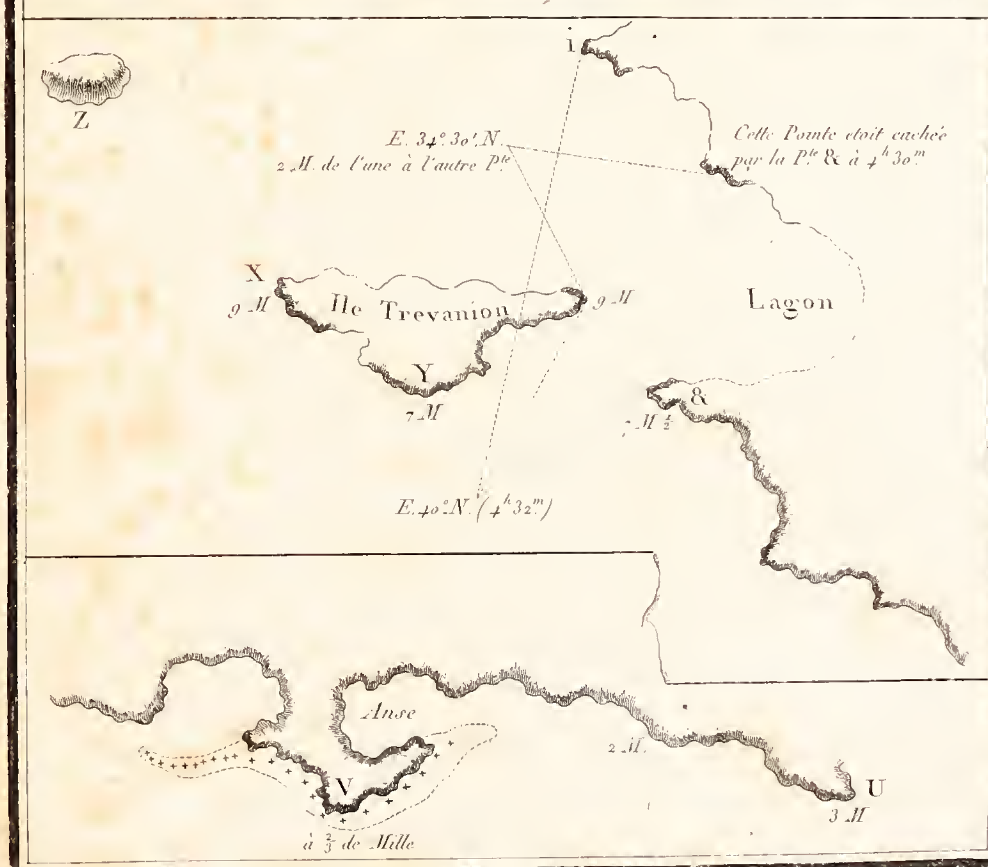


Gravé par E. Collin

Le 21 Mai

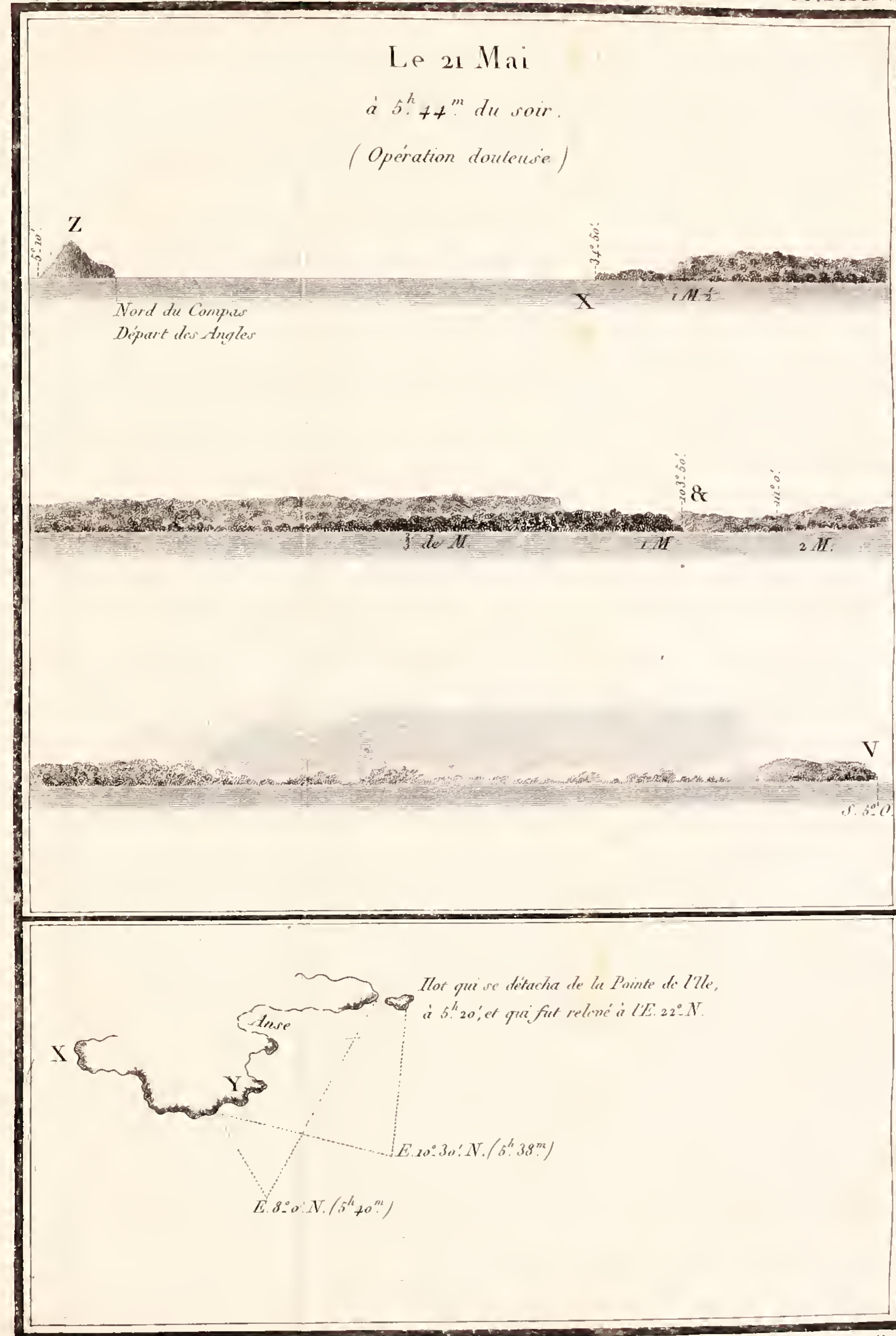
à 4h 32m du soir ; instant des Observations de M. de Rossel.



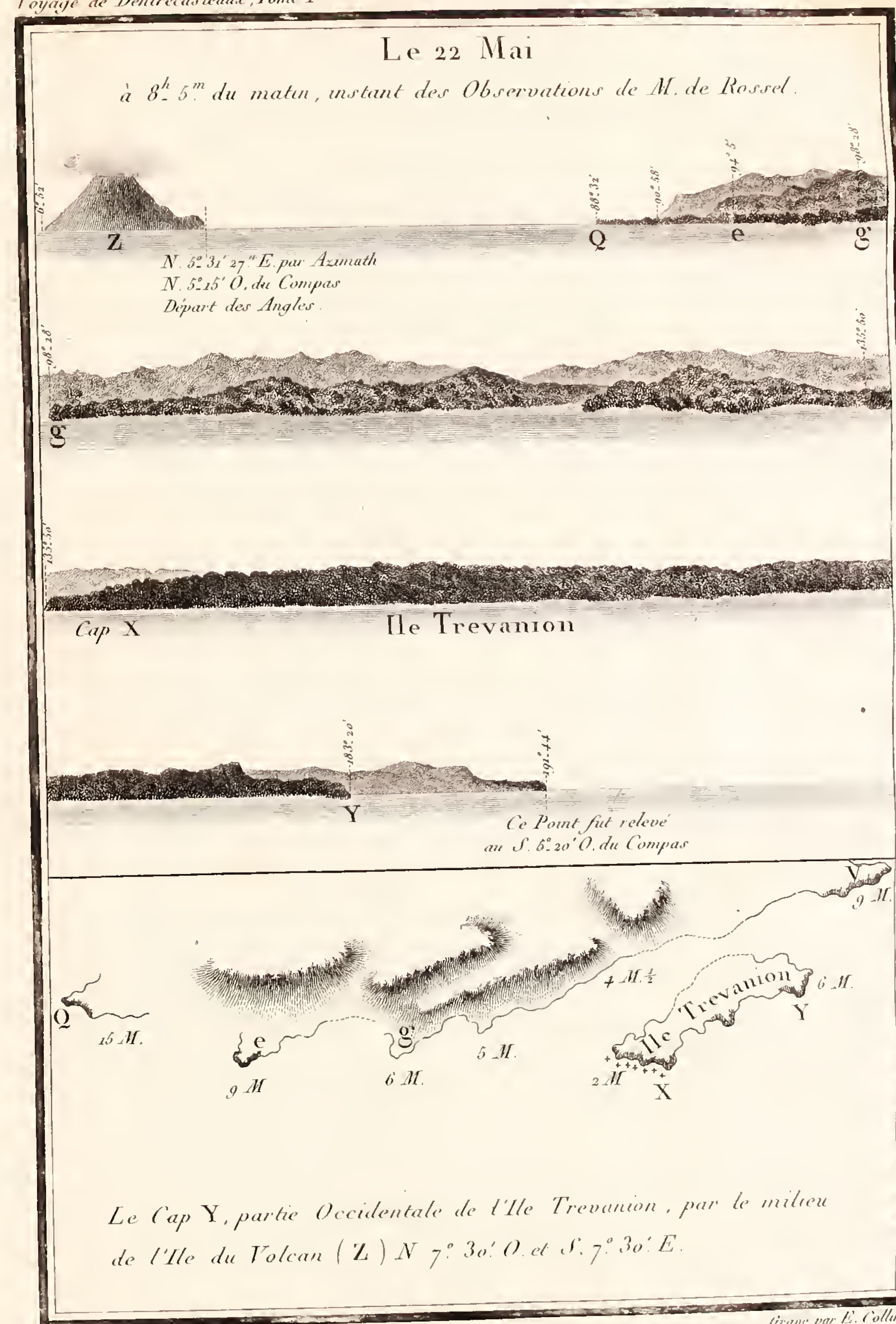


Gravé par E. Collin

RPJCB



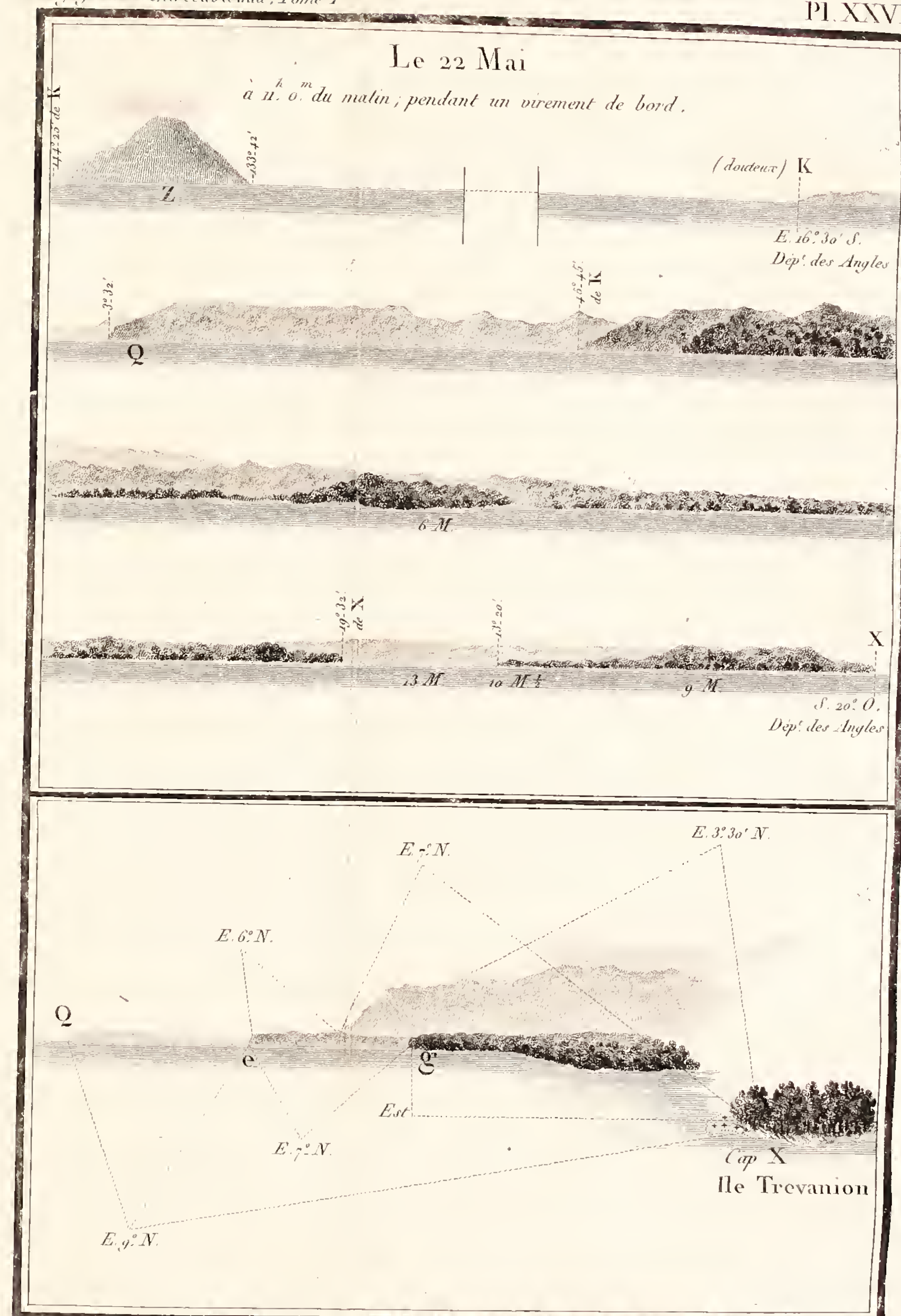
Gravé par E. Collin.



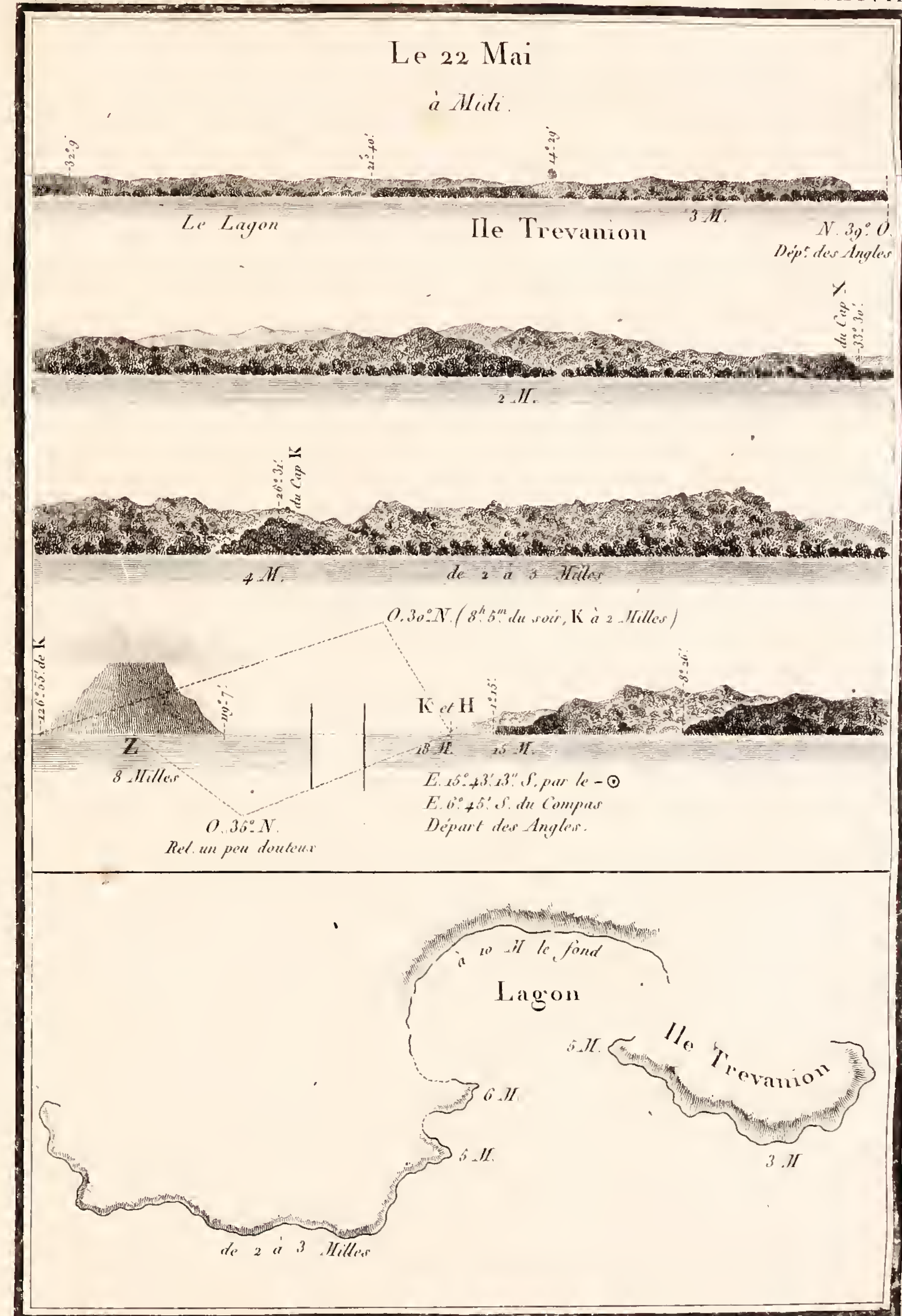
Le Cap Y, partie Occidentale de l'Ile Trevanion, par le milieu de l'Ile du Volcan (Z) N. 7° 30' O. et S. 7° 30' E.

Gravé par E. Collin

RPJCB



Gravé par E. Collin.



Gravé par E. Collin.

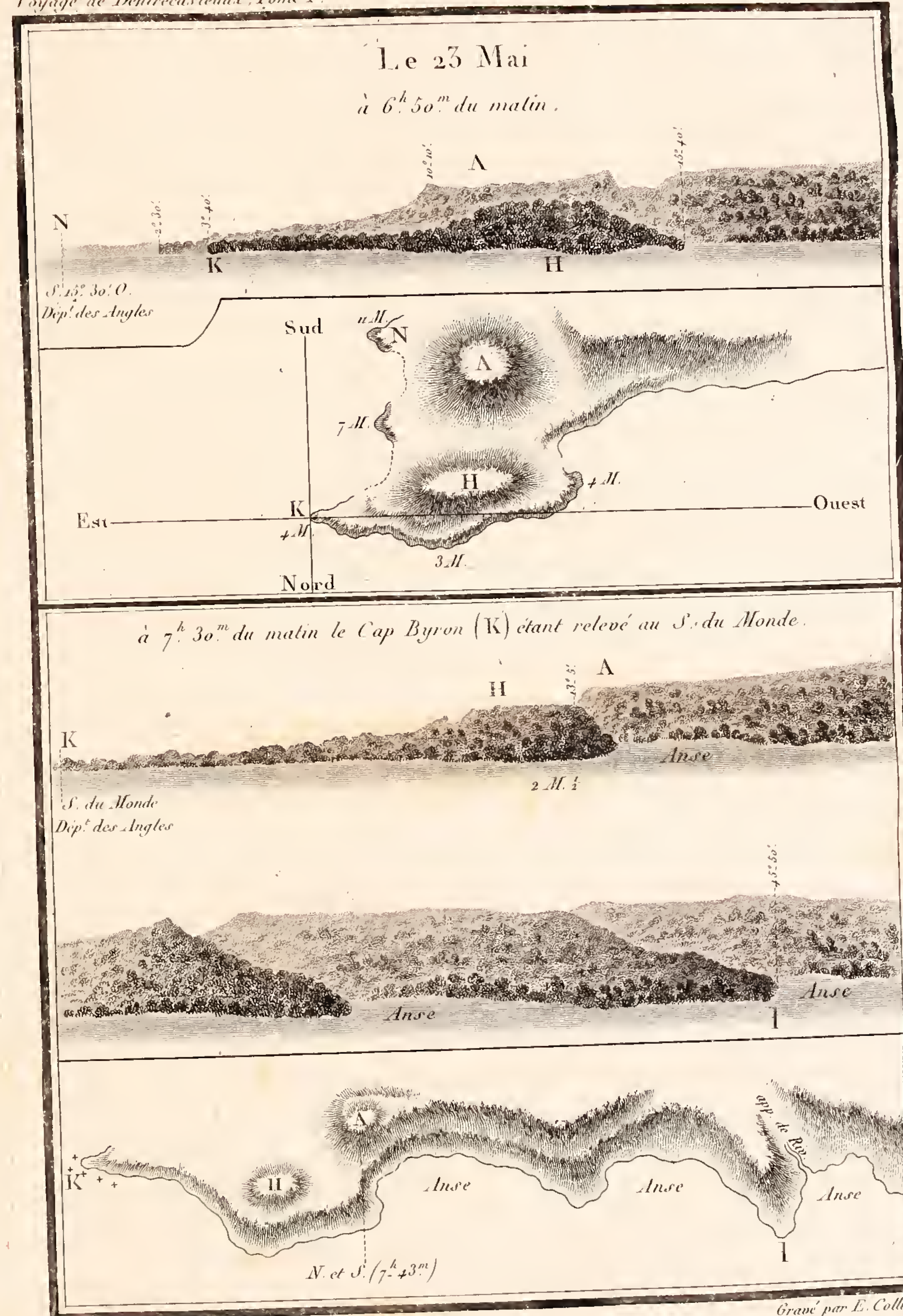
RPJCB

Le 22 Mai

à 4.h 36.m du soir ; instant des Observations de M. de Rossel.

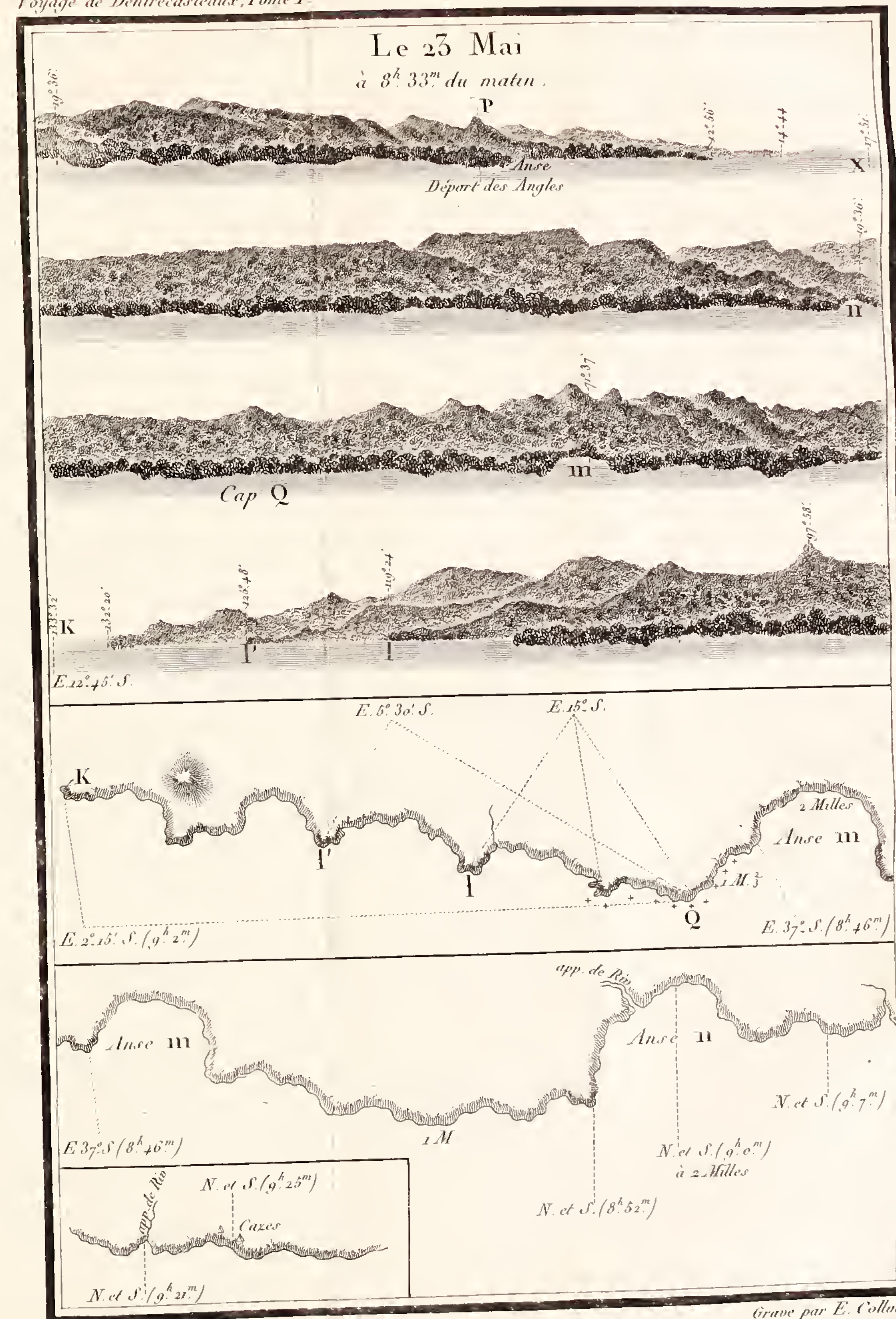
132°44'
129°27'
128°10'
117°52'
K
Q
91°15'
78°22'
64°6'
Anse
S. 33° O.
34°8'
28°59'
19°30'
18°30'
Lagon
S. 36° O.
S. 42° O.
Ile Trevanion
11°58'
Dép.t des Angles
S. 61° 9' 37" O par Az.
S. 51° 15' O du Compas
88°56'
94°4'
Z
K
16 M. ½
8 M.
N. et S.
à 11.h 28.m du soir.
7 M.
h
12 M.
Lagon
9 M.
7 M.
app. de Rivière
6 M.
- M. ½
h
4 M.
3 M.
Anse
2 M ½
i

Gravé par E. Collin.



Gravé par E. Collin.

RPJCB



Gravé par E. Collin.

Le 23 Mai

à 9.h 5.m du matin; instant des Observations de M. de Rossel.

Le Cap Q *par le Cap Biron* (K) *E. 2°. 30'. S.*

Le milieu de l'Ile du Volcan (Z) *N. 48°. 30'. O.*

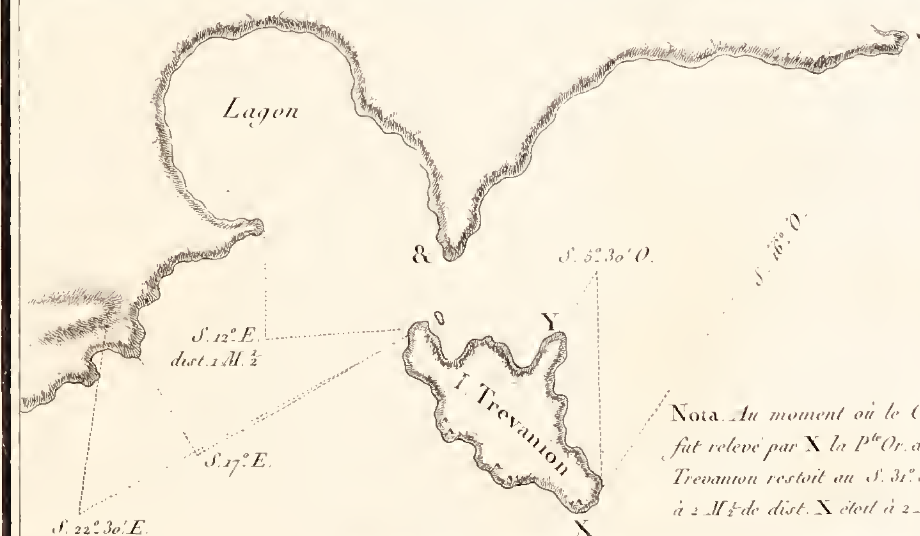
Le Morne P *au S. 52°. O.*

Le Morne X *à l'E. 26°. 30'. S.*

Croquis de l'Anse N.° 3.

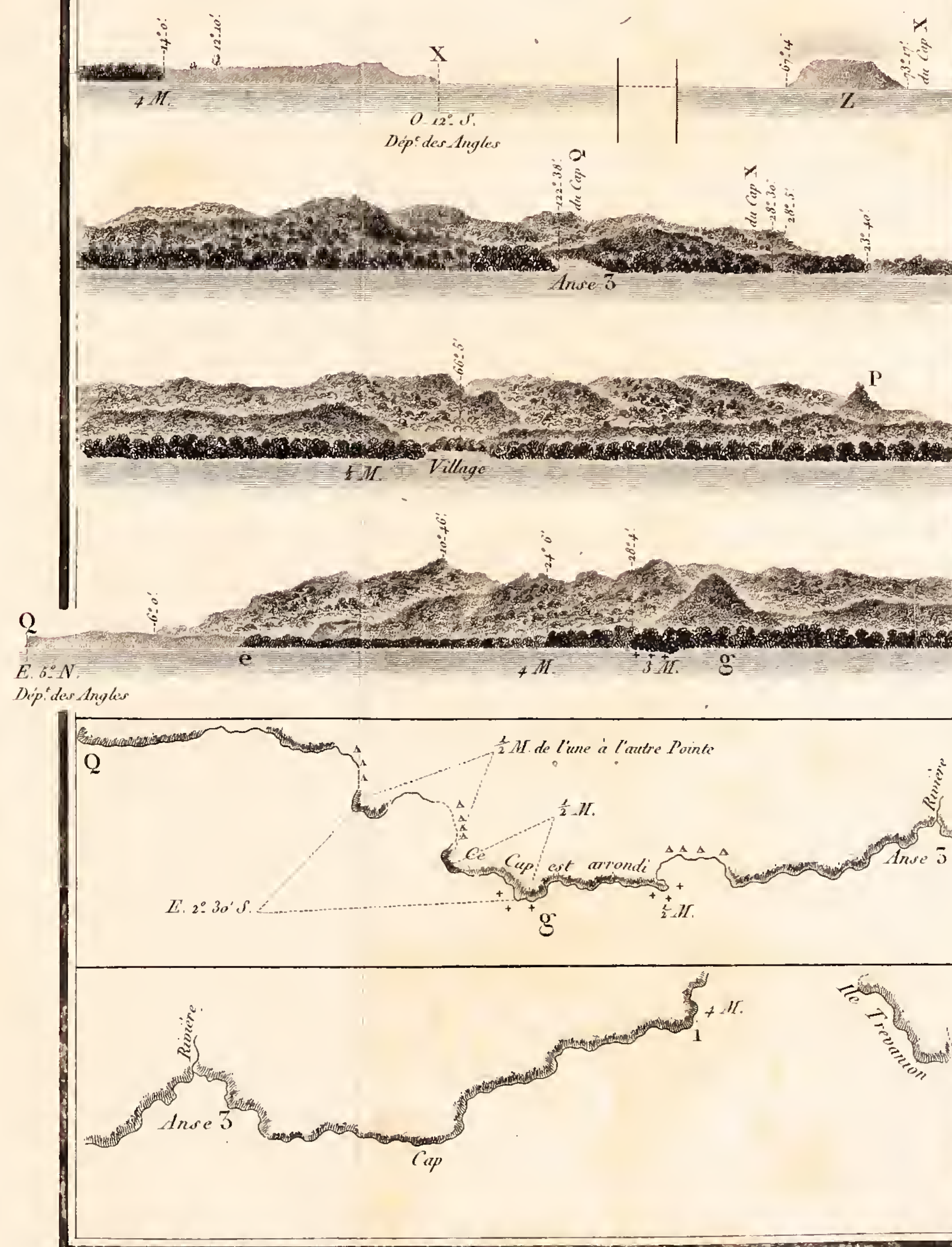


Cette Anse paroit avoir ½ Mille de largeur et autant de profondeur.



Gravé par E. Collin

PPJCB



Gravé par E. Collin.

E808
E61v
v. 1
3-SIZE





